



**HAL**  
open science

# Sortir de la chaîne du care De travailleuses socialistes chaoxianzu ( ) à domestiques migrantes en France, Corée du Sud et Chine

Mi-Ae Lee

► **To cite this version:**

Mi-Ae Lee. Sortir de la chaîne du care De travailleuses socialistes chaoxianzu ( ) à domestiques migrantes en France, Corée du Sud et Chine. Sociologie. Normandie Université, 2018. Français. NNT : 2018NORMLH15 . tel-01947446

**HAL Id: tel-01947446**

**<https://theses.hal.science/tel-01947446v1>**

Submitted on 6 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

## THESE

**Pour obtenir le diplôme de doctorat**

**Spécialité (SOCIOLOGIE)**

**Préparée au sein de « l'Université Le Havre Normandie »**

### Titre de la thèse

**Sortir de la chaîne du *care***

De travailleuses socialistes *chaoxianzu* (朝鮮族)  
à domestiques migrantes en France, Corée du Sud et Chine

**Présentée et soutenue par  
Mi-ae LEE**

**Thèse soutenue publiquement le 25 SEPTEMBRE 2018  
devant le jury composé de**

M. Marc BERNARDOT	Professeur des Universités, Aix-Marseille Université	Directeur de thèse
M. Alain DELISSEN	Directeur d'études, École des hautes études en sciences sociales	Examinateur de thèse
M. Arnaud LE MARCHAND	Maître de conférences, HDR, Université Le Havre Normandie	Examinateur de thèse
Mme. Sylvie MAZZELLA	Directrice de recherche, CNRS, MMSH Aix en Provence	Examinatrice de thèse
Mme. Fatiha TALAHITE	Chargée de recherche hors classe, CNRS, HDR, CRESPPA-GTM à Paris	Directrice de thèse
M. Jérôme VALLUY	Maître de conférences, HDR, Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)	Rapporteur de thèse
M. Dominique VIDAL	Professeur des Universités, Université Paris Diderot - Paris 7	Rapporteur de thèse

**Thèse dirigée par M. Marc BERNARDOT, laboratoire ALLSH/LAMES/MMSH (UMR 7305) et  
par Mme. Fatiha TALAHITE, laboratoire CRESPPA-GTM (UMR 7217)**









### Sortir de la chaîne du *care*

De travailleuses socialistes *chaoxianzu* (朝鮮族)

à domestiques migrantes en France, Corée du Sud et Chine

Cette thèse traite des effets de la migration sur le statut professionnel et social des travailleuses domestiques et des nouveaux rapports de subordination qui en découlent, analysés à l'intersection des rapports de genre, de classe et de « race ». Le but de cette recherche est d'aborder l'ordre hiérarchique de ces différents rapports et d'analyser les causes structurelles de la subordination. Les travailleuses migrantes *chaoxianzu* appartenaient à la classe symboliquement au pouvoir dans la Chine socialiste, en tant qu'ouvrières industrielles et agricoles. En examinant leur expérience de travail dans cinq villes de trois pays - France, Corée du Sud et Chine - nous analysons comment les conditions de travail de chaque société d'immigration affectent leur statut en tant que travailleuses. Les participantes à notre recherche vivent et perçoivent leur expérience de travail à la lumière de l'habitus professionnel de la Chine socialiste, basé sur la fierté en tant que travailleuses. Selon leur perception, dans la migration, elles ne changent pas pour un niveau hiérarchique et professionnel inférieur, mais souffrent, collectivement, de la position subalterne des travailleurs domestiques sans-papiers dans le référentiel de l'ordre hiérarchique de la société capitaliste. Plutôt qu'un travail trivial, elles perçoivent leur métier comme une somme de tâches nobles, physiques et émotionnelles. Elles s'inscrivent dans la chaîne globalisée du *care*. Mais, en s'interrogeant sur leur statut subalterne, elles remettent en cause la logique de reproduction de la hiérarchie sociale.

**Mots clefs :** *Chaoxianzu* (朝鮮族, sino-coréens), travailleuses domestiques migrantes, subordination, travailleuses socialistes chinoises, habitus professionnel, division du travail productif / reproductif, chaîne du *care*, déclassement

### **Beyond the Care Chain**

From *Chaioxianzu* (朝鮮族) socialist women workers  
to migrant domestic workers in France, South Korea and China

This thesis deals with the effects of migration on the occupational and social status of domestic workers and the resulting new relationships of subordination that are analyzed at the intersection of gender, class and 'race' relations. The purpose of this research is to address the hierarchical order of these different relationships and to analyze the structural causes of subordination. The *Chaioxianzu* women migrant workers belonged to the class symbolically in power in socialist China, as industrial and agricultural workers. By examining their work experience in five cities in three countries - France, South Korea and China - we analyze how the working conditions of each immigration society affect their status as women workers. The participants in our research live and perceive their work experience in light of their professional habitus of socialist China, based on pride as women workers. According to their perception, in migrating they do not change for a lower hierarchical and professional level, but collectively suffer from the subordinate position of undocumented domestic workers typical for capitalist society's hierarchical order. Rather than perceiving their job as trivial, they see it as a sum of noble, physical and emotional tasks. They are part of the global chain of care. But, in questioning their subordinate status, they undermine the logic inherent to the reproduction of social hierarchies.

**Keywords** : *Chaioxianzu* (朝鮮族, Chinese-Korean), migrant domestic workers, subordination, Chinese socialist women workers, professional habitus, productive / reproductive division of labor, Care chain, social downward mobility

## REMERCIEMENTS

---

Ma reconnaissance va d'abord à tous.tes mes interviewés.es qui m'ont consacré beaucoup de temps malgré leur statut de séjour précaire et leurs mauvaises conditions de travail. Leur expérience a été une source précieuse de ma thèse. Je remercie également les représentants des organisations dans chaque ville qui m'ont présenté mes interviewés.

Je tiens à remercier Marc Bernardot qui a accepté de diriger cette thèse. Il m'en a donné les orientations et m'a apporté le soutien administratif tout au long de mon parcours. Les précieuses indications, que j'ai beaucoup appréciées, de Fatiha Talahite ma directrice m'ont aidée à bien structurer mes recherches et à les enrichir académiquement. Et je remercie sincèrement Helena Hirata qui m'a donné de nombreux conseils et encouragements. Les opinions des professeurs coréens : Lee Na-young, Baek Seung-wook, Shin Kwang-yeong, LEE Jeang-young et Hong Hae-jung m'ont aidé lorsque j'avais du mal à faire avancer ma thèse. Je remercie les spécialistes qui travaillent sur la Chine, sur les *Chaoxianzu* et sur le genre, en particulier les sinologues coréens qui ont rapidement traduit et publié les dernières œuvres chinoises sur la perspective du peuple chinois.

Je tiens à remercier mes collègues du laboratoire Cresppa, les deux équipes du GTM et du CSU. Ils m'ont permis de partager une expérience académique en matière de genre, de travail, de migration et de classe, et m'ont fait prendre conscience de la position de ma recherche en France. Mes sincères remerciements à Myriem, Ornela, Christelle, Kamila, Anne, Fabien et Malek pour m'avoir aidée à faire face aux difficultés particulières que peuvent parfois rencontrer les étudiants étrangers. Je remercie mes amis Noël, Dominique, Eric, Marc, Pheng, So-ra, Sun-ok, Hyun-joo, Bak-ne, Mi-won et Sou-ya qui m'ont aidé à réviser ma thèse en français et à partager ma vie quotidienne en France.

J'exprime ma gratitude à mes proches en Corée : à ma mère, à mon père, à ma sœur et son conjoint, à mon frère, à mon neveu, à ma nièce sans oublier mes amis. Je remercie, tout particulièrement, mes parents qui ont été en bonne santé durant ma lointaine absence. Je veux dédier l'achèvement de mon travail à mon ami Hee-kyung soudainement décédée. Et pour finir exprimer tout ma reconnaissance à mon enfant, Jae-beom, qui a vécu avec moi en France durant sept années et accompagné sur le chemin de ce long travail. Son existence a été la force motrice de cette thèse, ses encouragements m'ont soutenue jusqu'à sa fin.

Je tiens à nouveau à exprimer ma gratitude à mes interviewées en rendant ici hommage – pour clore ces remerciements à leur croyance en un travail non aliénant, basé sur l'utilité, la responsabilité et la fierté de savoir prendre soin d'un monde qui nous entoure et qui en a besoin. Je remercie profondément les travailleurs reproductifs rémunérés ou non rémunérés, dont je fais partie, qui ont travaillé pour la reproduction sociale.





<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>5</b>
<b>ABSTRACT.....</b>	<b>6</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>7</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>9</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>15</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>16</b>
<b>NOTE PRÉLIMINAIRE.....</b>	<b>17</b>
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>19</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>25</b>
<b>1. Les travailleuses domestiques <i>chaoxianzu</i> migrent par des circuits de survie .....</b>	<b>29</b>
1.1. Récit de la migration des femmes <i>chaoxianzu</i> .....	29
1.2. Les migrantes des circuits de survie à l'ère de mondialisation inégale : marginalisées ou actrices ? .....	32
1.3. Etat de l'art des recherches sur les <i>chaoxianzu</i> dans leur société d'origine, leurs sociétés d'immigration et dans le champ de la migration .....	34
<b>2. De travailleuses socialistes de Chine à travailleuses domestiques <i>chaoxianzu</i> .....</b>	<b>39</b>
<b>3. Problématique et hypothèses.....</b>	<b>45</b>
<b>4. Parcours de la recherche sur le terrain et les participantes à la recherche.....</b>	<b>47</b>
4.1. Parcours de la recherche sur le terrain et les terrains divers.....	47
4.1.1. Parcours de la recherche sur le terrain .....	47
4.1.2. Les terrains sur la recherche du travail .....	48
4.2. Participantes à la recherche et méthode de recherche sur le terrain .....	49
4.2.1. Participantes à la recherche dans cinq villes.....	49
4.2.2. Méthodes et questions des enquêtes .....	50
<b>5. Limite de la recherche et épistémologie .....</b>	<b>53</b>
5.1. Limite spatio-temporelle de la recherche et les frontières.....	53
5.2. Épistémologie et méthodologie .....	54
<b>6. Plan de la thèse .....</b>	<b>60</b>
<b>CHAPITRE 1. Insertion de l'économie chinoise dans la mondialisation et la migration des <i>Chaoxianzu</i> .....</b>	<b>65</b>
<b>1.1. La vie quotidienne des <i>Chaoxianzu</i> dans leur communauté d'origine à Yanji, Chine.....</b>	<b>66</b>
1.1.1. Les figures multiculturelles à Yanji .....	66
1.1.2. Les <i>Chaoxianzu</i> et les Han dans la politique des minorités nationales en Chine....	69
1.1.3. La vie rythme l'existence des habitants de Yanji .....	71
1.1.4. Comment la minorité ethnique <i>chaoxianzu</i> vit-elle ces migrations ?.....	73
<b>1.2. La Réforme économique chinoise : insertion dans la mondialisation ou le « Modèle chinois » (中国模式 <i>zhōngguó móshì</i>).....</b>	<b>79</b>
1.2.1. La mise en place de la révolution socialiste chinoise à long terme.....	80
1.2.2. Orientations récentes de l'économie chinoise : insertion dans le système économique mondial et particularité du Modèle chinois .....	87
1.2.3. Analyse comparative de transition avec la Russie : dépendance au sentier [path dependency].....	89
1.2.4. Lumières et ombres du Modèle chinois.....	90

<b>1.3. Changement du mode de vie : décollectivisation et montée de l'individualisme....</b>	<b>92</b>
1.3.1. De la collectivisation à la décollectivisation .....	93
1.3.2. L'enrichissement individuel : « The Getting Rich First » (先富論, Deng Xiaoping) .....	101
1.3.3. Liberté de déplacement: affaiblissement du hukou dans la « structure duale de zones urbaines-rurales » (二元体制).....	106
<b>Conclusion du chapitre 1 .....</b>	<b>108</b>

## **CHAPITRE 2. Cartographie des mouvements migratoires des femmes *chaoxianzu* en Corée du Sud, en France et en Chine.....**

<b>2.1. À Séoul, Corée du Sud : le quartier chinois « de Yanbian » de Garibong-dong..</b>	<b>117</b>
2.1.1. Apparition des communautés ethniques de travailleurs immigrés <i>chaoxianzu</i> .....	117
2.1.2. Le quartier chinois de la région métropolitaine : un foyer de crimes violents ? ...	119
2.1.3. Les femmes au centre de la communauté <i>chaoxianzu</i> immigrée .....	120
<b>2.2. À Paris, France : les immigrés <i>chaoxianzu</i> dans les communautés coréennes et chinoises .....</b>	<b>123</b>
2.2.1. Les femmes <i>chaoxianzu</i> travaillant dans les deux communautés .....	124
2.2.2. Le rôle des groupes de relations amicales menées par les femmes <i>chaoxianzu</i> ....	127
<b>2.3. Dans les grandes villes chinoises : les Koreatowns de Wangjing à Pékin et de Chengyang à Qingdao.....</b>	<b>128</b>
2.3.1. Les communautés ethniques coréennes distinctes des enclaves chinoises, <i>Tóngxiāngcūn</i> 同乡村 .....	129
2.3.2. Le quartier de Wangjing à Pékin, Koreatown représentatif et « Chaoxianzutown » symbolique .....	131
2.3.2.1. Les différents groupes d'immigrés <i>chaoxianzu</i> selon leur arrivée à Pékin ...	133
2.3.2.2. Les activités <i>chaoxianzu</i> dans l'économie ethnique coréenne.....	136
2.3.2.3. Dualité ethnique dans le quartier coréen.....	139
2.3.3. Chengyang à Qingdao : plus grande nouvelle communauté d'immigrés <i>chaoxianzu</i> en Chine travaillant dans le secteur de l'industrie.....	140
2.3.3.1. Afflux par étapes des couches sociales diversifiées attirées par les industries manufacturières et les services.....	142
2.3.3.2. Dans Koreatown, les <i>chaoxianzu</i> jouent un rôle particulièrement important.	145
2.3.3.3. Un espace ethnique très dispersé dans la ville de Qingdao au sein du secteur des services .....	147
<b>Conclusion du chapitre 2 .....</b>	<b>151</b>

## **CHAPITRE 3. Les stratégies du projet de migration des femmes *chaoxianzu* .....**

<b>3.1. Les motivations à l'émigration au sein du cycle de la vie.....</b>	<b>162</b>
3.1.1. Qui sont-elles ? L'émigration des <i>Chaoxianzu</i> ordinaires et non de l'élite .....	163
3.1.2. Surmonter la pauvreté absolue et relative .....	166
3.1.3. L'éducation des enfants : passage de l'ordre confucéen des statuts sociaux vers l'ordre hiérarchique du capitalisme .....	167
3.1.4. Changement de l'histoire de vie et la variation du taux de change .....	172
<b>3.2. La banalisation de l'émigration des <i>Chaoxianzu</i> dans les grandes villes chinoises, en Corée du Nord et en Russie .....</b>	<b>175</b>
3.2.1. L'émigration au quotidien .....	175
3.2.2. Les expériences accumulées d'émigration des <i>Chaoxianzu</i> .....	176
3.2.3. Au sein de <i>Chinatown</i> et de <i>Koreatown</i> .....	180
<b>3.3. Politiques de l'immigration des trois pays .....</b>	<b>182</b>
3.3.1. Les <i>Chaoxianzu</i> dans les politiques d'immigration de la Corée du Sud .....	183
3.3.2. Les politiques d'immigration de la France et de la Chine et les <i>Chaoxianzu</i> .....	189

<b>3-4. Parcours d'émigration volontaire, involontaire ou stratégique des femmes chaoxianzu.....</b>	<b>195</b>
3.4.1. Mme Shin, de la Chine à la Corée du Sud.....	196
3-4-2. Mmes Jin.F1 et Choi.F1, de la Chine à la France, en passant par la Corée du Sud.....	200
3.4.3. Mmes Ryou.P et Huang, des provinces du Nord-Est de la Chine aux grandes villes chinoises, en passant par la Corée du Sud.....	205
<b>Conclusion du chapitre 3.....</b>	<b>209</b>
<b>CHAPITRE 4. Pourquoi des travailleuses de la Chine post-socialiste choisissent-elles d'émigrer pour un emploi domestique ?.....</b>	<b>217</b>
<b>4.1. Une expérience de vie professionnelle rythmée par les changements de mode de production.....</b>	<b>218</b>
4.1.1. Mme Han, employée de maison en Corée du Sud.....	218
4.1.2. Après l'établissement des communes populaires en 1958 : de petite agricultrice à travailleuse collective socialiste.....	220
4.1.3. Après la Réforme économique des années 1980 : activité secondaire familiale, auto-entreprenariat et emploi contractuel.....	223
4.1.3.1. Un exemple d'occupation secondaire familiale : Mme Lee B. dans l'industrie de manufacture du myeongtae.....	224
4.1.3.2. Exemples dans l'industrie du service : l'entrepreneuse Mme Han, l'employée Mme Hwang, et d'autres quarantenaires.....	226
4.1.4. Après 1990 : le travail immigré à l'intérieur et à l'extérieur du pays.....	227
<b>4.2. Caractéristiques des expériences professionnelles : « stratégie économique familiale », droit au travail, et pouvoir économique.....</b>	<b>232</b>
4.2.1. Émancipation de classe et libération des femmes.....	232
4.2.1.1. La participation des femmes chinoises à la production sociale.....	233
4.2.1.2. Les contreparties : faible productivité et suppression des distinctions de sexe.....	234
4.2.1.3. Disparition temporaire et résurgence du modèle familial.....	236
4.2.2. Réforme économique, migration et émancipation des femmes.....	239
4.2.2.1. Réforme économique : pouvoir économique renforcé mais cumul d'activités, retraite anticipée et chômage.....	240
4.2.2.2. Migration professionnelle : libération matérielle et résurgence de la famille.....	242
4.2.3. Analyse comparative selon les « stratégies économiques familiales » de Tilly & Scott.....	247
4.2.3.1. Exigences d'une activité « complexe » et longue durée du travail.....	248
4.2.3.2. Contradictions du travail domestique gratuit et redéfinition de la production sociale.....	250
<b>4-3. Habitus professionnel : mémoire et héritage collectif des ouvrières et des agricultrices socialistes.....</b>	<b>256</b>
4.3.1. Le sentiment de fierté sociale des ouvriers de la Chine socialiste : « La conscience du héros ».....	257
4.3.2. Référence récurrente à la mémoire collective de la Chine socialiste : égalité de production et de répartition.....	262
4.3.3. Les femmes dans le secteur public.....	267
4.3.3.1. Fierté et production sociale.....	267
4.3.3.2. La socialisation du travail domestique.....	270
4.3.3.3. Les droits des femmes : obtention par la force plus qu'une concession de l'État.....	272
4.3.3.4. Après la Réforme économique : « moitié du ciel » ou nouvelle exclusion ?.....	274
<b>4.4. Le choix « approprié » du travail domestique migrant.....</b>	<b>276</b>
4.4.1. Proximité linguistique, culturelle et demande de l'emploi.....	277

4.4.2. Conformité aux conditions de séjour.....	277
4.4.3. Un salaire élevé par rapport au pouvoir d'achat en Chine .....	279
4.4.4. Un travail physique « moins » éprouvant.....	280
4.4.5. Le choix d'un travail momentané à l'intérieur d'une longue vie professionnelle.....	283
<b>Conclusion du Chapitre 4.....</b>	<b>285</b>
<b>CHAPITRE 5. Comment les travailleuses domestiques migrantes <i>chaoxianzu</i> perçoivent-elles leur subordination ? .....</b>	<b>289</b>
<b>5.1. Travail domestique et changement de la situation sociale des immigrées .....</b>	<b>290</b>
5.1.1. Les expériences d'employées de maison en se centrant sur la Corée du Sud .....	290
5.1.1.1. Distinction spatiale et culturelle : la discrimination à propos de la culture alimentaire.....	291
5.1.1.2. Conditions de travail extrêmes : longues heures de travail, travail de nuit, sans temps libre.....	294
5.1.1.3. Effets sur le corps et le droit à la santé non garanti .....	298
5.1.1.4. Faible salaire de base et écart de revenu important .....	300
5.1.1.5. Relation d'emploi, souffrance et maltraitance au travail .....	303
5.1.2. Le changement de la position économique, légale et de la classe sociale dans les trois pays.....	307
5.1.2.1. Changement de la position économique .....	308
5.1.2.2. Changement de la position légale et de classe sociale .....	313
5.1.3. Conscience de classe comme travailleuse domestique migrante et changement de position de classe ouvrière.....	328
5.1.3.1. Rupture du statut de « domestique » pré-moderne et la succession.....	329
5.1.3.2. Prise de conscience structurelle de la souffrance et la fierté en tant que classe ouvrière blessée.....	331
5.1.3.3. L'identification en tant qu'employée de maison et le mécanisme d'extériorisation de la souffrance : « un travail que je n'ai pas à cacher » .....	333
5.1.3.4. Classe transnationale des travailleur-se-s domestiques .....	336
<b>5.2. Conscience des caractéristiques de leur métier par les employées de maison immigrées <i>chaoxianzu</i> .....</b>	<b>340</b>
5.2.1. Une activité pas encore reconnue comme travail .....	342
5.2.1.1. Non-travailleur ou travailleur incomplet : « imo » [tante] et « ajumma » [tata] .....	343
5.2.1.2. Complexité d'un travail non délimité : « comment pouvons-nous seulement garder les enfants ? Il faut aussi faire le ménage ».....	346
5.2.1.3. Travail répétitif et main-d'œuvre qualifiée : exigences professionnelles relatives à l'emploi.....	349
5.2.2. Ce qui est caché le caractère informel d'un travail dans l'espace privé.....	352
5.2.2.1. Le lieu de travail est le domicile de l'employeur.....	352
5.2.2.2. Travail isolé : manque de confraternité entre employés, mais relation hiérarchique employés – employeurs.....	355
5.2.3. Les émotions et l'invisibilité dans le travail salarié : une expérience inédite .....	360
5.2.3.1. Les exigences excessives du travail émotionnel et la prolétarianisation émotionnelle.....	361
5.2.3.2. Exigences inhumaines des employeurs et violation du droit à la santé .....	362
5.2.3.3. Prendre conscience de l'aliénation, l'exprimer, y résister et s'identifier aux travailleurs.....	368
<b>5.3. Politiques de mobilisation d'une main-d'œuvre bon marché par l'État et le capitalisme.....</b>	<b>375</b>
5.3.1. Facteurs de la demande de travail domestique : les pièges de la hausse du taux d'activité économique des femmes .....	375

5.3.2. L'implication de l'État dans la mise au travail d'ouvrières domestiques âgées et précaires.....	379
5.3.3. Du travail incomplet au produit marchandisé : la « vie privée marchandisée » retarde la socialisation du travail des femmes.....	383
<b>Conclusion du chapitre 5.....</b>	<b>386</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>391</b>
<b>1. Habitus professionnel en Chine socialiste en tant que capital symbolique.....</b>	<b>392</b>
1.1. Travail domestique migrant dans la vie professionnelle et habitus professionnel ...	392
1.2. Narration des femmes dans le champ de l'émigration : énorme contribution, sacrifice important et stratégies de présence.....	393
<b>2. Subordination de la classe des travailleuses domestiques.....</b>	<b>396</b>
2.1. L'effondrement du statut de la classe ouvrière féminine .....	396
2.2. Le travail domestique n'est pas trivial.....	397
2.3. Mécanismes de la subordination .....	398
<b>3. Projets de recherche à suivre : réorganisation du travail social.....</b>	<b>400</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>409</b>
<b>1. Ouvrages, articles et thèses.....</b>	<b>409</b>
1.1. Ouvrages, chapitres d'ouvrages collectifs et articles.....	409
1.2. Mémoires, thèses et autres écrits universitaires .....	427
<b>2. Actes de colloques et de journées d'études.....</b>	<b>428</b>
<b>3. Articles de presse et de webzine.....</b>	<b>428</b>
<b>4. Sources primaires.....</b>	<b>434</b>
4.1. Articles de loi et règlements officiels .....	434
4.2. Recueils administratifs, rapports officiels et documents à diffusion interne.....	435
4.3. Statistiques.....	437
4.4. Les sites associés .....	440
<b>5. Littératures, essais et témoignages et supports audiovisuels.....</b>	<b>441</b>
5.1. Littératures, essais et témoignages .....	441
5.2. Films et supports audiovisuels.....	441
<b>ANNEXE 1. Liste des interviewé-e-s : Étude de la migration.....</b>	<b>445</b>
1.1 Yanji en Chine : CHY : Société d'origine.....	445
1.2. Pékin en Chine : CHP : Société d'immigration.....	446
1.3. Qingdao en Chine : CHQ : Société d'immigration .....	447
1.4. Séoul en Corée du Sud : COR : Société d'immigration .....	448
1.5. Paris en France : FRA : Société d'immigration.....	449
<b>ANNEXE 2. Liste des interviewé-e-s : Étude des expériences de travailleuses domestiques migrantes <i>chaoxianzu</i>.....</b>	<b>451</b>
<b>ANNEXE 3. Principaux repères chronologiques de la Chine (1911- 2011)</b>	<b>457</b>
.....	457
3.1. Période modène : 1839-1949.....	457
3.2. République populaire de Chine depuis 1949.....	457
3.3. Période des réformes et de l'ouverture : depuis 1978 .....	457
3.4. Période contemporaine depuis 1990.....	458



## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1. Liste des interviewés·es .....	50
Tableau 2. Comparaison du salaire total des travailleuses domestiques (migrantes) <i>chaoxianzu</i> dans les cinq villes .....	279
Tableau 3. Comparaison des salaires des travailleuses domestiques migrantes <i>chaoxianzu</i> par rapport à celui dans la société d'origine .....	309
Tableau 4. Comparaison des salaires des travailleuses domestiques migrantes <i>chaoxianzu</i> par rapport au SMIC dans les cinq villes des trois pays .....	310



## LISTE DES FIGURES

---

Figure 1. Trois provinces chinoises du Nord-Est (Heilongjiang, Jilin, Liaoning) .....	66
Figure 2. Enseigne bilingue d'une bouquinerie à Yanji .....	67
Figure 3. Enseigne multilingue du « Parc du peuple » .....	67
Figure 4. Banque dont l'enseigne est écrite en trois langues .....	68
Figure 5. Immeuble rassemblant différentes grandes chaînes commerciales sud-coréennes « 롯데리아 Lotteria » et 카페베네 Caffè Bene » .....	68
Figure 6. Mariage d'un couple d'ethnie han- <i>chaoxian</i> portant des costumes <i>chaoxian</i> .....	69
Figure 7. Boutique de « Kimchi », une spécialité coréenne .....	70
Figure 8. Loi sur l'arbitrage des conflits au travail traduite en langue <i>chaoxianzu</i> .....	70
Figure 9. Un couple <i>han</i> et leur fils, une famille « transnationale » .....	72
Figure 10. Vue de l'intérieur d'un grand magasin .....	74
Figure 11. Des parents majoritairement des grand-mères qui attendent leur petit enfant devant une école primaire, le 6 juillet 2013 .....	76
Figure 12. Quartier <i>chaoxianzu</i> de Garibong-dong à Séoul .....	118
Figure 13. Affiche du film « The Murderer » .....	120
Figure 14. Présidente de la fédération des compatriotes résidant en Corée, Kim Suk-ja ....	122
Figure 15. Représentantes de la Fédération des <i>Chaoxianzu</i> résidant en Corée, Yoo Bong-sun et Jin Bok-ja .....	123
Figure 16. Nouvel an chinois dans le quartier « triangle de Choisy » du 13 <sup>ème</sup> à Paris, 2012 .....	125
Figure 17. Affiche du film « La Marcheuse », 2015 .....	126
Figure 18. Événement de l'ACRF pour la Journée internationale des femmes, 2011 .....	128
Figure 19. <i>Koreatown</i> de Wangjing à Pékin .....	130
Figure 20. L'entrée de la station du métro « Wangjing » .....	131
Figure 21. Présidente de l'Association des femmes <i>chaoxuanzu</i> à Pékin, Li Ran (2013) ...	137
Figure 22. Présidente de l'Association des seniors <i>chaoxianzu</i> à Pékin, Li Sungsun (2013) .....	137
Figure 23. Parc du district résidentiel de <i>Wangjingxiyuan</i> (2013) .....	138
Figure 24. Quartier coréen à Qingdao .....	140
Figure 25. Autre quartier coréen toujours à Qingdao .....	141
Figure 26. Membres de l'Association des femmes <i>chaoxianzu</i> à Qingdao .....	146

Nous avons adopté la convention coréenne et chinoise concernant les noms coréens qui consiste à placer les noms avant les prénoms. Nous avons utilisé la romanisation McCune-Reischauer pour le coréen. La plupart des termes chinois sont romanisés avec le pinyin.

Toutes les traductions en français faites à partir des sources en langue *chaoxianzu*, coréenne, chinoise et anglaise sont les nôtres. Bien sûr, s'il y a une traduction française du texte original, nous l'utilisons. Si la citation originale n'est pas en français et longue, par exemple plus de trois lignes, le texte original n'est écrit qu'en notes de bas de page.

La bibliographie se rattache à la norme AFNOR Z 44-005 de décembre 1987.

Concernant la dénomination des interviewé·e·s, le terme « participantes à la recherche » est utilisé exclusivement dans la deuxième étape de la recherche sur le travail domestique des migrants *chaoxianzu*.

Enfin, nous utilisons le genre féminin pour parler des « travailleur·se·s domestiques » lorsque nous analysons leurs conditions de travail car la grande majorité de ces travailleurs sont des femmes, toutefois lorsque nous utilisons cette expression pour désigner de façon générique le métier nous l'utilisons, dans un souci d'éviter toute pensée déterministe, le genre masculin entendu comme genre neutre en langue française.



Comme c'est généralement le cas des thèses, nous ne pourrions établir avec précision le point de départ des nombreuses réflexions qui trouvent leur aboutissement dans ce travail. « Genre », « travail » et « mobilité » voilà trois questions épineuses qui font l'objet de notre réflexion et de nos questionnements depuis bien longtemps.

C'est en 2008, à l'occasion de notre recherche de master en Corée du Sud que nous avons eu l'occasion de nous pencher pour la première fois sur la situation très particulière des femmes *chaoxianzu*<sup>1</sup>. Nous enquêtions alors sur la position culturelle et sociale des femmes *chaoxianzu* à travers une étude de leur vie dans un quartier de Séoul où elles sont particulièrement implantées. C'est sur le terrain, au cours de cette recherche que s'est imposé à nous notre futur projet de thèse. Notre recherche de master portait sur l'expérience de ces femmes "étrangères" qui commençaient à se révéler dans les espaces quotidiens (aux restaurants, sur les chantiers et dans les foyers) des Sud-Coréens dans un contexte d'hostilité à peine voilée. Nous écrivons "étrangères" entre guillemets car le peuple *chaoxianzu* est un peuple certes établi en Chine mais originaire de l'ancienne Corée (dynastie de *Chaoxian*, 1392-1897), semblable en apparence aux Coréens, dont ils partagent la langue. Toutefois en Corée du Sud à l'heure actuelle les femmes *chaoxianzu* sont manifestement considérées comme chinoises et sont idéologiquement et culturellement peu familières aux Sud-Coréens. Une employeuse se plaignait que son employée de maison *chaoxianzu* ait plein d'exigences, qu'elle soit résistante et que sa culture alimentaire soit différente. Il y avait plus d'une employée *chaoxianzu* dans chaque restaurant, et beaucoup de clients se plaignaient de leur « méchanceté ». En bref, elles étaient des employées indociles : elles mettaient mal à l'aise les employeurs et les clients sud-coréens.

De leur côté les employées *chaoxianzu*, avaient, de même, et à l'évidence beaucoup de choses à dire de leur expérience en Corée du Sud. Revenaient régulièrement dans leurs discours des plaintes quant au nombre d'heures de travail qui leur étaient imposées, la peine que représentait pour elle le fait de devoir quitter chaque jour leur lieu du travail en pleine heure de pointe, le fait que leur employeur leur reprochait le mauvais fonctionnement de leurs affaires.

Notre recherche de master, à la découverte de ce terrain et de ce litige, a alors consisté à questionner et à analyser les problèmes de genre et de travail de la société sud-coréenne par

---

<sup>1</sup> LEE Mi-ae, LEE Mi-ae, *Karibongdong chunggukkōriesōūi chungguk chosōnjok yōsōng'ūi wich'isōng'e taehan munhwa chirijōk yōngu* [Cultural-Geographical Study on Positionality of Korean Chinese (Chosōnjok) Women in the China Street at Garibong-dong]. Mémoire de Master : Cultural studies : Chungang : 2008.

le prisme de ce conflit qui opposait la société civile coréenne notamment les employeurs et les clients aux travailleuses *chaoxianzu*.

A la suite de ce master, nous avons nous même quitté l'université pour le monde du travail. Alors que nous n'étions plus dans une démarche de recherche, une situation mettant à nouveau en scène une travailleuse *chaoxianzu* nous a rappelés à nos précédents travaux.

Cette femme occupait à l'époque deux emplois : l'un dans un restaurant, l'autre dans l'entreprise dans laquelle nous travaillions. L'éthos de cette femme au travail provoquait la sidération de nos collègues : d'une part elle n'hésitait pas à se charger de tâches besogneuses à la vue des autres (des tâches particulièrement déconsidérées en Corée du Sud), d'autre part, elle ne cherchait visiblement pas à garder son emploi par tous les moyens (pratique courante de même en Corée du Sud). Elle pouvait en définitive, à l'inverse du comportement habituel des employés en Corée, tout autant accepter de se lancer dans des tâches non qualifiées (considérées comme ingrates) que refuser de continuer à travailler dans un lieu où les conditions de travail n'étaient pas bonnes.

Nous faisons face à une situation de *breaching*, le comportement de ces femmes vis-à-vis du travail venait, point par point, briser les conventions, les allants de soi les plus élémentaires avec lesquels s'envisageait habituellement la condition employée en Corée du Sud. Nous étions quant à nous, il est vrai, relativement fascinées par ce que ces situations, ces confrontations étaient susceptibles de révéler de la construction sociale du rapport au travail en Corée du Sud. D'où venaient les comportements insoumis et non-intimidés par les employeurs de ces femmes ? Comment pouvaient elles résister de la sorte et visiblement sans effort à la pression, à l'écrasement de la hiérarchie sociale ? Comment cela était-il susceptible de modifier les relations de travail ? Comment cela affectait-il leur vie dans leur société d'immigration ?

Si notre curiosité, notre envie de mener une recherche à propos de toutes ces questions était piquée au vif, la dernière expérience dont nous ferons état dans cet avant-propos est venue confirmer l'intérêt que nous portions à ce sujet. C'est une expérience plus personnelle et qui concerne le travail de production et de reproduction telles que les tâches domestiques, d'éducation et de soin des enfants que nous avons quant à nous à assumer.

C'est « seules » en France avec notre fils alors que notre mère n'était plus susceptible d'être mobilisée, comme c'était le cas en Corée pour prendre soin de lui en notre absence et pour assumer une partie des tâches domestiques qui nous incombaient, que nous avons pris la mesure de notre dépendance, pour ainsi dire, à la présence du fils. Mener des études, assumer un travail productif ne nous avait jusque-là jamais posé problème, mais voilà que nous nous trouvions submergés par le travail reproductif sans fin que nous devons assumer. Nous nous

trouvions alors, c'est le cas de le dire, face à deux activités d'une importance colossale pour nous : prendre soin de notre fils et faire une thèse qui ne faisaient pas bon ménage !

Même si nous étions capables de nous faire reconnaître pour notre capacité à travailler en production, nous étions coupables, même si nous faisons de notre mieux, en matière de reproduction, en particulier quant à notre manière de nous occuper de notre enfant. Le travail reproductif s'avérait un allant de soi pour lequel on partait du principe qu'il fût bien fait, en jugeant tout à fait normal sa réalisation parfaite et au contraire inacceptable tout manquement. Comme, pour ainsi dire, l'échelle du jugement du travail reproductif ne variait que par la négative. Comme si en quelque sorte chargées de travail reproductif nous ne pouvions que nous maintenir à niveau ou sombrer dans une conduite inacceptable.

Pourquoi la valeur de notre travail pour élever un enfant est-il exigé plutôt que reconnu ? Et pourquoi devrions-nous supporter cela seule ?

C'est aussi avec cette expérience commune à de nombreuses femmes chargées de famille, et faisant une expérience migratoire c'est-à-dire coupées pour ainsi dire du soutien de leur entourage, qu'a raisonné pour moi, au cours de cette thèse, l'éthos des travailleuses *chaoxianzu*. Ces travailleuses domestiques socialement sensible à l'exploitation et à cheval sur leurs conditions de travail.

Cette thèse contient et est le fruit de nos expériences. Certaines nous ont dérangées, notamment sur les questions de genre et sur celle du travail des femmes. Ces expériences ont provoqué un processus de recherche de réponses aux questions ainsi soulevées.









« [P]ratiquement tous les axes de subordination participent simultanément de l'ordre des statuts et de la structure des classes, bien que dans des proportions différentes. (...) j'ai supposé que la catégorie de statut restait pertinente pour la société contemporaine. (...) c'est une présupposition de mon approche que les injustices de statut sont intrinsèques à la structure sociale du capitalisme moderne, y compris dans sa phase de globalisation contemporaine. »<sup>2</sup>

- Nancy Fraser, 2003

En 2011, l'OIT a adopté la « Convention concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques (Convention n° 189) ». Elle est entrée en vigueur en septembre 2013 dès la ratification des deux premiers pays (l'Uruguay et les Philippines). En conséquence, les efforts politiques sur la question des travailleurs domestiques, qui a été considérée comme « une question clé pour le mouvement syndical dans le monde entier »<sup>3</sup>, semblaient porter leurs fruits. Les organisations internationales de travailleurs incluant le Réseau international des travailleurs domestiques (IDWN) l'ont également salué en déclarant : « La ratification et la mise en œuvre de la Convention sur les travailleurs-ses domestiques et l'application de la recommandation qui l'accompagne vont promouvoir la dignité et le travail décent pour les dizaines de millions de travailleurs domestiques du monde entier »<sup>4</sup>.

A l'heure actuelle vingt cinq pays, dont tout dernièrement en janvier 2018 le Brésil, ont signé cette convention. Les travailleurs domestiques des pays signataires peuvent donc désormais compter, du moins théoriquement, sur ces nouvelles protections. Cependant, de nombreux pays, selon le rapport des organisations internationales des travailleurs<sup>5</sup>, continuent à ne pas considérer le travail domestique comme un réel travail excluant régulièrement les

---

<sup>2</sup> « [V]irtually all axes of subordination partake simultaneously of the status order and the class structure, albeit in different proportions (49). (...) I have assumed that the category of status remains relevant to contemporary society (54). (...) it is a presupposition of my approach that injustices of status are intrinsic to the social structure of modern capitalism, including in its contemporary globalizing phase (54). » (Nancy Fraser, « Social Justice in the Age of Identity Politics: Redistribution, Recognition, and Participation », dans Nancy Fraser et Axel Honneth, *Redistribution or recognition ? : a political-philosophical exchange*, London, Verso, 2003, p. 49, 54.)

<sup>3</sup> « La secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow, a également accordé la priorité aux droits des travailleurs domestiques comme une question clé pour le mouvement syndical dans le monde entier. » (IDWN, CSI, HRW, *Revendication des droits : mouvements de travailleurs domestiques et avancée s mondiales dans la réforme du travail*, 2013, p. 26)

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 13.

travailleurs domestiques des législations relatives au travail et à la protection des travailleurs en général. Ainsi grand nombre de travailleurs domestiques sont rendus particulièrement vulnérables au travail forcé, à la traite humaine et à l'esclavage. En outre, quand bien même les Etats ont ratifié ces conventions, une part importante du travail domestique est réalisée par des travailleurs sans papiers pour qui il est pratiquement impossible d'être protégé par cette Convention.

Le droit au travail décent<sup>6</sup> est donc loin d'être un acquis pour grand nombre de travailleurs domestiques.

« Considérant que le travail domestique continue d'être sous-évalué et invisible et qu'il est effectué principalement par des femmes et des jeunes filles, dont beaucoup sont des migrantes ou appartiennent aux communautés défavorisées et sont particulièrement exposées à la discrimination liée aux conditions d'emploi et de travail et aux autres violations des droits humains; Considérant également que, dans les pays en développement où les opportunités d'emploi formel sont historiquement rares, les travailleurs domestiques représentent une proportion significative de la population active de ces pays et demeurent parmi les plus marginalisés. »<sup>7</sup>

- OIT, Préambule de la Convention (n° 189), 2011

On observe un rapprochement opéré par les rédacteurs de la Convention entre la sous-évaluation du travail domestique, son invisibilité et la situation sociale des personnes qui se chargent de ces tâches de travail reproductif : des femmes, des jeunes filles même, des personnes souvent migrantes, de classes défavorisées en bref des personnes discriminées. Un lien s'établit ici entre subordination au travail et discrédit social. Ainsi changer la perception sociale des travailleuses domestiques au-delà de la ratification de la Convention s'avère un réel défi.

Plusieurs études portant sur les travailleurs domestiques et plus précisément sur les relations de travail et les inégalités de travail ont tenté d'évaluer le niveau de subordination

---

<sup>6</sup> Selon l'OIT, « Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes. » (OIT : <http://www.oit.org/global/topics/decent-work/lang--fr/index.htm>). Le concept de « travail décent » apparaît pour la première fois en 1999, dans le rapport présenté par le Directeur général à la 87e session de la Conférence internationale du Travail (Dharam Ghai, « Travail décent : concept et indicateurs », *Revue internationale du Travail*, 142-2 (2003), p. 1).

<sup>7</sup> Source : « C189 - Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011 », OIT. Disponible sur : [https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100\\_INSTRUMENT\\_ID:2551460](https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID:2551460).

des travailleurs domestiques<sup>8</sup> et nous éclairent à ce sujet. En interrogeant dans quelle mesure le travail domestique rémunéré est une « occupation répressive »<sup>9</sup> ? Et en quoi les travailleurs domestiques font généralement l'expérience de la « servitude esclave »<sup>10</sup>. Ces études révèlent que leur subordination est liée à l'ordre des statuts mais aussi à la structure des classes. On retrouve ici une idée importante de Nancy Fraser.

Ces travaux décrivent les travailleurs domestiques notamment migrants<sup>11</sup> comme doublement subordonnés en raison de leur déclassement mais aussi de la dévalorisation de l'occupation due à la situation de migrants. Certains travaux s'intéressent même aux dominées à l'intersection des rapports de genre, de classe et de « race »<sup>12</sup>. Les travailleurs domestiques sont, de même, décrits comme vivants des « existences marginalisées » du fait de leur inscription dans des « circuits de survie » [*survival circuits*] pour autant qu'ils se voient réservés une place, où ils soutiennent la vie des immigrants dans les « circuits supérieurs » [*superieur circuits*]<sup>13</sup>, en tant que « servantes à la mondialisation »<sup>14</sup> qui prennent en charge

---

<sup>8</sup> Bridget Anderson, *Doing the Dirty Work ? The Global Politics of Domestic Labour*, London, Zed Books Ltd, 2000 ; Geneviève Fraisse, « Mirage des services à la personne - Éternelles invisibles ». *Le Monde diplomatique*, 690 (2011), p. 12 ; Evelyn Nakano Glenn, « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », dans Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf, 2009 ; Danièle Kergoat, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans Elsa Dorlin et Annie Bidet-Mordrel (éd.), *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 111-125 ; Helena Hirata, Pascale Molinier, « Les ambiguïtés du care », *Travailler*, 28 (2012), 2012, p. 9-13 ; Li Shuang, *Employées domestiques dans la Chine actuelle : le service domestique au croisement des rapports sociaux de sexe et de la hiérarchie urbain / rural*. Thèse : Sociologie : Paris 8 : 2009 ; Moon Hyun-a, « Tolpomnodong'ui t'üksöng – küllöböl sahoebyönhwa sok chendöhwadoen tolpomnodong'ui ihae. Tolpomnodongjanün nuga tolpwajuna ? könganghan tolpomnodong'ül wihayö » [Caractéristiques du travail de soin - Comprendre le travail de soin genré dans le changement social global], dans Chung Jin-joo (éd.), *Qui s'occupe des travailleurs du care ? Pour un travail domestique sain*, P'aju : Hanul, 2012, p. 16-56 ; Rhacel Salazar Parreñas, *Servants of Globalization : Women, Migration and Domestic Work*, Calif, Stanford University Press, 2001 ; Vidal Dominique, Dominique Vidal, *Les bonnes de Rio. Emploi domestique et société démocratique au Brésil*, Presses universitaires du Septentrion, 2007.

<sup>9</sup> Rhacel Salazar Parreñas, *Servants of Globalization*, *op. cit.*, p. 260.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> « Les citoyens autochtones et les migrants étrangers sont forcés d'avoir d'autres habitus. Cependant, les migrants étrangers sont venus au nouveau champ, c'est-à-dire le champ des indigènes, puisque le champ où ils avaient leur propre habitus a changé de leur pays à la Corée. Dans la compétition des habitus différents dans un tel champ, les citoyens autochtones gagnent naturellement, et la relation de domination-domination est formée » (Kim Jeong-gyu, « Hangugin minjokchuüwa sangjingjök p'ongnyöngüi üidohaji anhün kyölkwa: oegugin ijujae taehan p'yöngyöngwa ch'abyöl » [The Unintended Consequence of Practice of Korean Nationalism and Symbolic Violence : Focusing on Prejudice and Discrimination against Foreign Migrants], *Social theory*, 47 (2015), p. 221-318, p. 234).

<sup>12</sup> Bridget Anderson, *Doing*, *op. cit.* ; Evelyn Nakano Glenn, *De la servitude*, *op. cit.* ; Caroline Ibos, *Qui gardera nos enfants ? : les nounous et les mères, une enquête*, Paris, Flammarion, 2012 ; Danièle Kergoat, *Dynamique*, *op. cit.* ; Rhacel Salazar Parreñas, *Servants*, *op. cit.* ; Moon Hyun-A, *Tolpomnodong'ui*, *op. cit.* ; Park Hong-joo, « Ipchugasanonong : chosönjok sarye » [Travail domestique à demeure : le cas des *Chaoxianzu*], dans Chung Jin-joo (éd.), *Qui s'occupe des travailleurs du care ? : Pour un travail domestique sain*, P'aju : Hanul, 2012, p. 238-281.

<sup>13</sup> Nous utilisons ici les termes « circuits supérieurs » et « circuits de survie » en les empruntant au travail de Saskia Sassen (« Toward a feminist analytics of the global economy », *Globalization and its discontents : Essays on the New Mobility of People and Money*, N.Y., New Press, 1998, p. 81-109 ; « Global Cities and Survival Circuits », dans Barbara Ehrenreich et Arlie Russell Hochschild (éd.), *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, New York, Metropolitan Books, 2002, p. 254-274). Selon elle, les étrangers qui migrent vers des villes globales passent par des circuits hiérarchiquement différenciés. Il se réfère au flux de circuits supérieurs représentés par les professionnels à revenu élevé qui se déplacent pour s'adapter et de

des soins pour maintenir la vie des personnes de classe supérieure dans la « chaîne du *care* »<sup>15</sup>. Ils représentent également comme une entité dominée par ses émotions sur un marché du travail des soins de plus en plus marchandisé<sup>16</sup>.

Si le travail domestique reste généralement sous-évalué, il a pourtant fait l'objet de nombreuses réflexions, de *reclaim*, de projets réhabilitant depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. A l'image par exemple des mouvements apparus au début du XX<sup>e</sup> siècle au sein de la classe ouvrière allemande qui cherchait à inclure les femmes au foyer à la classe ouvrière. Plus tard dans les années 1960 et 1970, on assiste au développement de la théorie du travail domestique comme condition de la production et de la reproduction de la force de travail des produits de base<sup>17</sup>, qui doit être ainsi et pour cette raison mesurer à l'aune de sa valeur économique et sociale<sup>18</sup>.

Si la domination de genre contribue à ce que la situation actuelle reste particulièrement éloignée des demandes de reconnaissance énoncées plus haut, on peut imaginer, espérer dans tous les cas, que la reconnaissance du travail domestique professionnel (due à l'augmentation du nombre de travailleurs domestiques, à l'adoption de la Convention n° 189, aux mouvements de défenses des travailleurs) puissent aussi améliorer la perception de travail

---

médiation pour le bon fonctionnement de l'économie mondiale, ainsi qu'au flux de circuits de survie représentés par les étrangers et les femmes qui migrent vers d'autres pays pour la survie économique et sociale. Laurence Roulleau-Berger souligne que les parcours migratoires des femmes chinoises vers l'Europe dépendent de la société européenne qui les reçoivent, ce qu'elle appelle « un processus d'individuation globalisé par le haut » et celui « par le bas » dans le même sens que circuits supérieurs et ceux de survie (Laurence Roulleau-Berger, *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*. Toulouse, PU du Mirail, 2007, p. 14).

<sup>14</sup> R. S. Parreñas dit que, à travers la recherche pour les travailleurs domestiques philippins migrants qui se sont déversés dans le secteur du travail domestique de plus de 130 pays, les travailleurs domestiques philippins migrants sont les « serviteurs globaux du capitalisme tardif » [global servants of late capitalism]. Elle analyse que cela est dû à la fonction de l'inégalité structurelle, impliquée dans la classe, le genre et la race/ ethnicité, du capitalisme global et du patriarcat dans le système de transfert international de soins et de division du travail reproductif (R. S. Parreñas, *Servants, op. cit.*, p. 243).

<sup>15</sup> C'est ce que R.S. Parreñas fait référence au phénomène de la femme des pays du tiers monde, occupant la grande majorité des femmes migrantes du monde entier, qui déplace vers les pays développés pour charger leurs soins. Ceci est appelé « Global Care Chain: (GCC) » (Nicolas Yeates, *Globalizing Care Economies and Migrant Workers: Explorations in Global Care Chains*, Palgrave Macmillan, 2009) ou « nanny chain » (Barbara Ehrenreich & Arlie Russell Hochschild, et al., *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, NY, Metropolitan Books, 2003).

<sup>16</sup> Arlie Russel Hochschild, *Le prix des sentiments : au coeur du travail émotionnel*, trad. de l'anglais par Salomé Fournet-Fayas et Cécile Thome, Paris, la Découverte, 2017 [1983] (Texte original: *The managed heart: commercialization of human feeling*, Berkeley, University of California Press, 2012 [1983]) ; Barbara Ehrenreich & Arlie Russell Hochschild, et al., *Global, op. cit.*

<sup>17</sup> Peter Custers introduit la recherche de Mariarosa Dalla Costa en tant que producteur de discours représentatif à l'époque (Peter Custers, *Capital Accumulation and Women's Labour in Asian Economies*, Nijmegen, Derde Wereld centrum, 1995, p. 54). Voir Mariarosa Dalla Costa and Selma James, *The Power of Women and the Subversion of the Community* (Italy/Uk: Padua/Bristol, 1972), the German language edition was entitled '*Die Macht der Frauen und der Umsturz der Gesellschaft*', Berlin, Merwe Verlag, 1973, p. 39.

<sup>18</sup> Debbie Budlender, BIT, « Note d'information 3 : Mesurer la valeur économique et sociale du travail domestique », *Notes d'information sur le travail domestique*, Bureau International du travail (BIT), 2013. Selon Axel Honneth, « The feminist struggle to socially valorize 'female' housework is so far the clearest example of how, within the framework of the capitalist achievement principle, social redistribution can be brought about primarily by delegitimizing prevailing assessments of achievement » (Axel Honneth, « Redistribution as recognition : A Response to Nancy Fraser », dans Nancy Fraser et Axel Honneth, *Redistribution or recognition ? : a political-philosophical exchange*, London, Verso, 2003, p. 154).

domestique lorsqu'il est réalisé de façon non rémunérée et modifier en cela la base matérielle de la division sexuelle du travail<sup>19</sup>.

L'exemple des Chinoises *chaoxianzu* développé dans cette thèse entend contribuer aux réflexions actuelles. Ces femmes pour la plupart ont connu leurs premières expériences de socialisation professionnelle en Chine à l'époque « socialiste » lorsque Mao Zedong était au pouvoir. Elles ont vécu ces expériences et ont construit leur rapport au travail dans un contexte où la propagande battait son plein : louant les classes « laborieuses », le travail ouvrier et paysan mais aussi le travail des femmes. Le taux d'activité des femmes en Chine à cette époque avoisinait les 80-90%<sup>20</sup>. Depuis les choses ont bien changé pour ces femmes travailleuses domestiques que nous sommes allés rencontrer là où elles vivent désormais en France, en Corée du Sud et en Chine (régions métropolitaines). Trois pays qui ont en commun de ne pas avoir ratifié la Convention n° 189<sup>21</sup>, où ces travailleuses font l'expérience de conditions de travail, et de considérations portées sur leur travail, très différentes de celles qu'elles ont initialement connues en Chine.

## 1. Les travailleuses domestiques *chaoxianzu* migrent par des circuits de survie

### 1.1. Récit de la migration des femmes *chaoxianzu*

*Chaoxianzu* (朝鮮族)<sup>22</sup> est l'une des 55 minorités ethniques de la Chine. La population *Chaoxianzu* vit principalement dans une préfecture autonome (延边 *Yanbian*) et dans trois districts autonomes dans les trois provinces du Nord-est de la Chine (吉林 *Jilin*, 黑龙江 *Heilongjiang*, 辽宁 *Liaoning*). C'est l'un des groupes ethniques les plus importants en Chine (14<sup>ème</sup> position) avec une population de 1 830 000<sup>23</sup> dans un « État unitaire multinational »<sup>24</sup>.

---

<sup>19</sup> « Only an approach that redresses the cultural devaluation of the 'feminine' precisely within the economy (and elsewhere) can deliver serious redistribution and genuine recognition » (FRASER Nancy, « Social Justice in the Age of Identity Politics: Redistribution, Recognition, and Participation », dans Nancy Fraser et Axel Honneth, *Redistribution or recognition ? a political-philosophical exchange*, London, Verso, 2003, p. 66). Elle dit que la valeur comparable [*comparable worth*] est un exemple typique (*ibid.*).

<sup>20</sup> Agence de presse *Xinhua* [NCNA], le 31 juillet 1958 (cité par Elisabeth Croll, *Feminism and Socialism in China*, London, Routledge & Kegan Paul Ltd, 1978, p. 279).

<sup>21</sup> Il existe 162 pays n'ayant pas ratifié cette convention.

<sup>22</sup> Ils sont appelés « 朝鮮族 *Chaoxianzu* » en Chine parce qu'ils ont immigré en Chine de la dynastie « 朝鮮 *Chaoxian* » (l'ancienne Corée, 1392-1897). Ils sont également appelés « Chosŏnjok » (prononcé en coréen) et « les compatriotes venus de la Chine », mais nous utiliserons le nom chinois car la plupart d'entre s'identifient en tant que Chinois.

<sup>23</sup> Selon le recensement chinois de 2010, la population du peuple *chaoxianzu* est de 1 830 000, dont plus de 2 millions de personnes, y compris des ressortissants *chaoxianzu* dans les pays étrangers.

<sup>24</sup> Tania Angeloff, *Histoire de la société chinoise 1949-2009*, Paris, La Découverte, 2010, p. 12.



Contrairement à la plupart des minorités ethniques indigènes, il s'agit d'« une nation pionnière avec des immigrants qui, dans une certaine histoire spécifique, ont traversé la Chine depuis la péninsule coréenne et ont obtenu la citoyenneté chinoise et avec leurs descendants »<sup>25</sup>. Le spectre des motifs de migration vers la Chine varie de la pauvreté au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle de la dynastie *Chaoxian* (1392-1897), à l'anti-impérialisme à l'époque de l'Empire du Japon (1910-1945), et à la migration forcée (Incident de Mukden en 1931-1945) par l'Empire du Japon. Avant la migration vers la Chine, la plupart des *Chaoxianzu* étaient des fermiers de la dynastie *Chaoxian*. En Chine, ils participèrent activement à la construction du socialisme, comme à l'anti-impérialiste et l'antiféodale chinoise, à la guerre civile et à la Révolution culturelle. Reconnus par la Chine, le peuple *Chaoxianzu* va de son côté faire partie des bénéficiaires de la politique d'allocation des terres de la Chine nouvelle. Toutefois en tant que groupes agricoles, ils vont être contraints à de nombreux déplacements à l'intérieur de la Chine. Une situation de nomadisme contraint qui prendra fin au moment de la Réforme économique chinoise (改革开放, *Gaigekaiifang*; désormais appelée « la Réforme »)<sup>26</sup> en 1978 marquant le début des politiques des minorités en Chine (mise en œuvre en 1952). A cette époque, bénéficiant de même du soutien de la Corée du Nord, le peuple *chaoxianzu* va pouvoir mettre en avant sa langue et la culture de *Chaoxian*<sup>27</sup>. En somme, avant la Réforme économique, ils ont vécu dans une société agraire relativement fermée fondée sur la langue *chaoxian* pour être intégré à la classe ouvrière et paysanne de la Chine socialiste.

D'autre part, l'ethnie *chaoxianzu* a ses patries, les deux Corées qui sont les seuls pays divisés selon un critère idéologique qui subsistent de la guerre froide. Si l'ethnie *chaoxianzu* était historiquement plus proche de la Corée du Nord, pour des raisons idéologiques adjacentes. L'influence économique et culturelle de la Corée du Sud est de plus en plus forte en raison de l'augmentation rapide de la migration de *chaoxianzu* vers la Corée du Sud depuis la fin de la guerre froide (1991) et l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud (1992) suite à la Réforme

---

<sup>25</sup> Cela a été reconstruit, sur la base d'une étude de Hu Mingzhe (2003 : 6), professeur de l'Université de Yanbian, complétée par deux entrevues avec lui et Piao Guangxing, professeur, Université de Minzhu de Chine (中央民主大学 *zhongyang minzhu daxue*) en juillet 2013.

<sup>26</sup> Elle signifie à la fois la transformation économique et l'ouverture économique par la traduction directe en français. Dans cette recherche, nous employons généralement le mot « la Réforme » au ce sens que l'Ouverture économique a suivi à la Réforme économique dans le maintien du système socialiste. Si nécessaire dans le contexte, nous utilisons la Réforme économique ou l'Ouverture ou l'Ouverture économique.

<sup>27</sup> Hu Mingzhe, « Chunggukchosōnjokkongdongch'ee taehan ironjōk chōpkūn » [Approche théorique de la communauté *chaoxianzu*], *Koreans Abroad Studies*, 13-1 (2003), p. 5-24 ; Piao Jinhai, « Chunggugesōi chosōnjogū kyoyukkwa munhwa » [Education and the culture of *Chaoxianzu* in China], *The Institute of Humanities at Soonchunhyun*, 14 (2004), p. 98.

Dans les années 1980, en raison de l'application d'une politique de la Réforme à grande échelle<sup>28</sup>, le système *hukou* (une politique de restriction des déplacements en Chine) qui soutenait la structure duale entre zone urbaine et rurale a été partiellement aboli. Les populations *chaoxianzu* ont alors commencé à migrer d'abord vers les grandes villes chinoises, ensuite vers la Corée du Nord, la Russie, puis, comme déjà énoncé, la Corée du Sud. La cause principale de leur migration était la pauvreté économique. Leur pauvreté relative, en particulier, très importante à l'époque héritée de la division duale entre zone rurale et urbaine et des longues luttes politiques de la Chine. Contrairement à Shanghai, Guangdong et d'autres régions côtières, les régions du Nord, couvertes de montagnes, n'ont pas pu bénéficier des avantages de la Réforme en raison de leur éloignement, de même que des régions d'autres minorités ethniques. Avec l'ouverture des frontières et en seulement 20 ans, 65% de la population *chaoxianzu* a émigré. On compte désormais 550 000 *chaoxianzu* dans les grandes villes chinoises, environ 550 000<sup>29</sup> en Corée du Sud et 200 000 en Amérique du Nord, au Japon, en Russie et en Europe, notamment au Royaume-Uni et en France où, ils constituent une diaspora émergente<sup>30</sup>.

Les femmes *chaoxianzu* sont particulièrement représentées dans ces vagues migratoires. En raison de leur participation élevée dans la production sociale de l'époque de Mao, leur rôle principal dans l'économie familiale<sup>31</sup> suite à la décollectivisation de l'unité économique après la Réforme, et la priorité accordée à l'emploi des hommes lors des

<sup>28</sup> « Lors de la troisième session plénière du treizième Comité central du Parti communiste chinois en 1984, le PCC a décidé de mettre en place 'l'économie marchande planifiée' en tant que direction fondamentale au sujet de la réforme du système économique. Depuis lors, la Réforme a traversé une phase d'exploration depuis 1978 et est entrée dans la phase d'une mise en œuvre et d'une expansion à part entière » (Lee Nam-joo, « Kaehyökkaebang ihu sahoejuüironüi pyönhwawa palchön - siryongjuüijök 'sahoejuüiron'üi palchöngwa tillema » [Les changements et le développement de la théorie du socialisme après la Réforme et l'Ouverture : Le développement et le dilemme de la 'théorie socialiste' pragmatiste], dans Kim Ik-soo, Han Seok-hee, *et al.*, *Hyöndaee chunggugüi ihae (chöngch'i-kyöngje-sahoe)* [Compréhension (politique, économique et sociale) de la Chine contemporaine], P'aju : Nanam, 2008 [2005], p. 167).

<sup>29</sup> Selon le Bureau d'immigration du Ministère de la Justice en Corée du Sud, fin 2014, le nombre de *Chaoxianzu* en Corée du Sud est environ 700 000 personnes.

<sup>30</sup> « Selon les statistiques en 2004 par le bureau de l'immigration de la préfecture autonome *chaoxianzu* de Yanbian, les habitants de Yanbian ont migré dans 88 pays. » (Piao Guangxin, « Segyehwa mulkyöre apsö kanün söndujiptan – chungguk chosönjok » [The leading groups in the globalization wave – *Chaoxianzu*]. *Journal of chinese donpotown*, n°123. Le 16 mars 2008).

<sup>31</sup> Jiang Chunhe, *Chunggukchosönjongmunhwawa yösongmunjeyöngu* [A study of *Chaoxianzu* culture and women's issues]. P'aju: hangukhaksulchöngbo, 2005 ; Jin Huashan, *Chosönjongmaürüi pyönch'önyöngu* [Une étude sur les changements dans la communauté villageoise *chaoxianzu*], Yanji, Éd. Université de Yanbian, 2011, p. 42. Dans l'histoire contemporaine chinoise, la migration économique de ces femmes produite au cours de passage de l'économie planifiée collective à la responsabilité économique familiale au début des années 1980, est comprise comme une extension spatio-temporelle de la stratégie économique familiale (Louise A. Tilly, Joan W. Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, trad. par Monique Lebaillly, Paris, Payot & Rivages, 2002 [1978]. (Texte original : *Women, work, and family*, NY et Londres, Routledge, 1987 [1978]), p. 24.



licenciements<sup>32</sup>. Elles sont principalement engagées dans l'industrie de services (employées de restaurant, travailleuses domestiques et aides-soignantes) dans leur pays d'immigration.

## 1.2. Les migrantes des circuits de survie à l'ère de mondialisation inégale : marginalisées ou actrices ?

« Pour les strates moins intégrées, y compris les immigrés, ces pressions (vivant dans une ère de sécurité décroissante peuvent être ramenées aux pressions néolibérales) sont aggravées lorsque les inégalités de distribution de classe se superposent aux inégalités de reconnaissance de statut. »<sup>33</sup>

- Nancy Fraser, 2010 [2009]

En 2013, les migrants internationaux représentaient environ 232 millions de personnes, soit 3,2 % de la population mondiale. Depuis 1990, ce chiffre a augmenté de 65 % dans les pays du Nord et de 34 % dans ceux du Sud<sup>34</sup>. En raison du développement du trafic et de la communication, de l'affaiblissement du concept de frontière par l'intégration des États nationaux et de la propagation de la mondialisation ainsi provoquée, la migration est en train de devenir une forme de vie pour nos contemporains. En particulier, dans la logique économique néolibérale, qui « se présente sous les dehors de l'inévitabilité » selon l'analyse de Pierre Bourdieu<sup>35</sup>, consistant à n'investir que dans des domaines très rentables, le budget de l'aide sociale de l'État-nation et les indemnités d'entreprise sont réduits et les dispositifs institutionnels tels que les syndicats se sont effondrés<sup>36</sup>, tout cela conduit les travailleurs à entrer dans une compétition entre eux. Migrer pour travailler est devenue une option de survie.

---

<sup>32</sup> Li Shuang, *Employées, op. cit.*, p. 43 ; Tania Angeloff, *Histoire, op. cit.*, p. 91. Selon Lee Jean-young et Park Woo, les premiers immigrés *chaoxianzu* en Corée du Sud étaient principalement des femmes peu instruites, c'est parce qu'elles étaient les « abandons » de la Réforme qui y étaient moins nécessaires (LEE Jean-young, PARK Woo, « Chaehan chunggukchosŏnjok nodongjajiptanŭi hyŏngsŏnggwajŏng'e kwanhan yŏngu A Study on the Formation of Korean-Chinese Workers in Korea », *Journal of North-East Asian Studies*, 14-2 (2009), p. 109).

<sup>33</sup> « For less integrated strata, including immigrants, these pressures (living in an age of declining security can be called neoliberal pressures) are compounded when class inequalities of distribution are overlain with status inequalities of recognition » (Nancy Fraser, *Scales of Justice: Reimagining Political Space in a Globalizing World*, NY, Columbia University Press, 2010 [2009], p. 112).

<sup>34</sup> Nations Unies et l'OCDE, « Les migrations internationales en chiffres : Contribution conjointe des Nations Unies/DAES et de l'OCDE au Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations et le développement », 3-4 octobre 2013, p. 1.

<sup>35</sup> Pierre Bourdieu, *Contre-feux : Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Raisons d'agir, 1998, p. 35. Selon lui, « C'est tout un ensemble de présupposés qui sont imposés comme allant de soi: on admet que la croissance maximum, donc la productivité et la compétitivité, est la fin ultime et unique des actions humaines; ou qu'on ne peut résister aux forces économiques » (*ibid.*)

<sup>36</sup> P. Bourdieu, *Contre-feux, op. cit.*, p. 36-39 ; B. Enrenreich & A.H. Hochschild, *op. cit.* : KANG Su-dol, *Nodong 'ül ponŭn nun* [Une perspective de travail], Séoul : Gaemagowon, 2012, p. 119.

La Chine ne fait pas exception du fait que le système de protection sociale s'est affaibli à la suite de la Réforme. Désormais avec le développement des transports et des communications, les travailleurs qui n'ont pas de compétences particulières pour entrer dans la concurrence sur le marché international migrent plus loin et de plus en plus nombreux. Depuis le milieu des années 1980, la migration des femmes *chaoxianzu* est comprise dans ce contexte.

Alors, où se positionnent les migrants des circuits de survie dans la mondialisation ?

Selon Immanuel Wallerstein dans le système mondial qui est apparu depuis les années 1970, le moteur de la mondialisation est le capitalisme. Il analyse que les mouvements de capitaux sont effectués par les pays périphériques vers les pays semi-périphériques, et par les pays semi-périphériques vers les pays centraux. En outre, puisque les mouvements de la force de travail sont réglementés, la polarisation du monde s'est aggravée<sup>37</sup>. S'ajoute encore à cela le fait que ce système mondial hiérarchique est consolidé parce que les pays du tiers monde doivent, en plus et en général « hériter encore [de] la superstructure que les Occidentaux ont faite »<sup>38</sup>. Quand bien même, ils ont obtenu leur indépendance en raison de la gouvernance impérialiste occidentale. Non seulement ne peut pas présenter la possibilité de développement à des pays au développement tardif, mais attire aussi la société occidentale elle-même vers une voie non durable et sans issue<sup>39</sup>, de sorte que les inégalités s'aggravent.

Ainsi, la mondialisation « n'est pas un flux de faits 'neutres' ou 'universels', mais plutôt un processus de flux divergent avec les frontières sociales existantes, telles que la région, le sexe, la classe, la race, la nationalité, etc »<sup>40</sup>. Saskia Sassen illustre le mécanisme de migration dans les circuits de survie en expliquant que les migrants des circuits de survie, représentés par des femmes étrangères qui migrent vers d'autres pays pour la survie économique et sociale, sont ceux qui vivent une « existence périphérique » et qui effectuent un travail lié à tous les services nécessaires à la reproduction pour permettre à des migrants des circuits supérieurs et des salariés, représentés par des professionnels à revenu élevé<sup>41</sup>, d'avoir un style de vie sophistiqué.

---

<sup>37</sup> Immanuel Maurice Wallerstein, *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, trad. de l'anglais par Camille Horsey et François Gèze, Paris, La Découverte, 2009 [2006].

<sup>38</sup> Wen Tiejun. *Paengnyönüi kŭpchin : chunggugŭi hyŏndaerŭl sŏngch'alhada* [Réfléchir à 100 ans de progrès radical : les changements d'étapes historiques récents en Chine], trad. en coréen du chinois par Kim Jin-gong, P'aju, Dolbegae, 2013, p. 121.

<sup>39</sup> Sun Ge, « Wen Tiejun ŭi chibyohan chilmun » [La postface : Questions Implacable par Wen Tiejun], dans Wen Tiejun, *Paengnyönüi kŭpchin : chunggugŭi hyŏndaerŭl sŏngch'alhada* [Réfléchir à 100 ans de progrès radical : les changements d'étapes historiques récents en Chine], trad. en coréen du chinois par Kim Jin-gong, P'aju, Dolbegae, 2013, p. 239.

<sup>40</sup> Kim Hyun-mee, *Kŭllobŏl sidaeŭi munhwabŏnyŏk* [La traduction de la culture à l'ère de la mondialisation], Séoul : Alternative Culture Press, 2005, p. 67.

<sup>41</sup> S. Sassen, *Toward, op. cit.*, p. 81-109. KIM Hyun-mee, *Kŭllobŏl, op. cit.*, p. 23-24.

Nancy Fraser note que cette inégalité de la mondialisation est liée au cadre national territorial, à savoir le « cadre keynésien-westphalien »<sup>42</sup> qui conduit à « exclure effectivement cette dernière [les gens qui se situent en dehors du cadre] de l'univers des personnes ayant droit à la considération au sein de la communauté en matière de distribution, de reconnaissance et de représentation politique ordinaire »<sup>43</sup>. Même si le champ<sup>44</sup> de la migration fonctionne au-delà des frontières. Les migrants de circuits de survie en sont les « parties »<sup>45</sup> subordonnées au champ.

### 1.3. Etat de l'art des recherches sur les *chaoxianzu* dans leur société d'origine, leurs sociétés d'immigration et dans le champ de la migration

Les recherches sur les femmes *chaoxianzu* dans le champ de la migration portent en général sur trois questions : la migration, le travail des femmes et l'identité. Et s'intéressent à comparer les différents points de vue sur chaque sujet dans les deux sociétés (d'origine et d'immigration).

Au sujet de la migration, leur migration signifie, dans les deux sociétés, l'exode et l'afflux de population. Dans la société d'origine, leur migration massive est l'objet de controverses sur la société dans son ensemble : changement d'identité selon des mouvements de population à grande échelle, la dispersion de la famille et la perte de force de travail, les changements dans la préfecture autonome des minorités ethniques, la réinstallation et le

---

<sup>42</sup> Nancy Fraser soutient que le mauvais cadrage [*misframing*] est l'injustice déterminante de l'ère de la mondialisation (Nancy Fraser, *Scales of Justice : Reimagining Political Space in a Globalizing World*, NY, Columbia University Press, 2010 [2009], p. 18-21). Selon elle, « le cadre keynésien-westphalien s'auto-isole : l'architecture du système interétatique protège le cloisonnement même de l'espace politique qu'il institutionnalise, excluant effectivement la prise de décision démocratique transnationale sur les questions de justice. Dans cette perspective, le cadre keynésien-westphalien est un puissant instrument d'injustice, qui gouverne l'espace politique aux dépens des pauvres et des méprisés » [*the Keynesian-Westphalian frame is self-insulating : the architecture of the interstate system protects the very partitioning of political space that it institutionalizes, effectively excluding transnational democratic decision-making on issues of justice. From this perspective, the Keynesian-Westphalian frame is a powerful instrument of injustice, which gerrymanders political space at the expense of the poor and despised*] (*ibid.*, p. 20-21).

<sup>43</sup> « [T]his decision effectively excludes the latter [people who fall outside the scope] from the universe of those entitled to consideration within the community in matters of distribution, recognition, and ordinary-political representation » (*ibid.*, p. 19).

<sup>44</sup> La notion de champ est centrale dans la théorie de Pierre Bourdieu. Le champ est un microcosme social relativement autonome à l'intérieur du macrocosme social. La délimitation des frontières d'un champ est elle-même objet de lutte. À l'intérieur de chaque champ, on trouve des dominants et des dominés, des anciens et des nouveaux venus. Les stratégies de subversion émaneront de groupes concurrents, moins dotés en capital orthodoxe (Anne-Catherine Wagner, « 39-Champ », dans Serge Paugam (éd.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 50 ; Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Éd. du Seuil, 2014 [1992], p. 54-58.

<sup>45</sup> Il se réfère à la sous-section, « The 'who' of justice : misframing and subjection » de Nancy Fraser (*Scales, op. cit.*, p. 62-67).

maintien de la communauté après le retour<sup>46</sup>. La migration des femmes *chaoxianzu* en tant que personnes actives dans la production et la reproduction sociale est désignée comme la principale cause de la dissolution de la communauté ethnique *chaoxianzu*<sup>47</sup>. Au sujet maintenant des effets de leur migration dans les sociétés d'immigration, il existe un nombre relativement important d'études<sup>48</sup> en Corée du Sud et dans les grandes villes de Chine<sup>49</sup> mais

---

<sup>46</sup> Jin Huashan, *Chosŏnjongmaürüi pyŏnch'önyŏngu* [Une étude sur les changements dans la communauté villageoise *chaoxianzu*], Yanji, Éd. Université de Yanbian, 2011 ; Piao Guangxing, *Segyehwa sidae chungguk chosŏnjogüi nodongnyŏk idonggwa sahoebyŏnhwa* [Worker mobility of Korean-Chinese and Social Change in the Age of Globalization]. Thèse : Sociologie : Université nationale de Séoul, 2006 ; Zheng Xinzhe, *Chosŏnjoksahoeüi hyŏnhwangwa mirae* [La réalité de la société *chaoxianzu* et leur futur], Shenyang, Liaoning People's Publishing House, 2010a.

<sup>47</sup> Jeong Pan-lyong, *Chunggukchosŏnjokkwa 21segi* [*Chaoxianzu* and the 21<sup>st</sup> century], Harbin, Éd. Ethnie *chaoxianzu* de Heilongjiang, 1999 ; Lee Hong-woo, *Chosŏnjogüi chŏnmang* [Percpective de l'ethnie *chaoxinzu*], Harbin, Heilongjiang *Chaoxianzu* publissing, 1997. Voir de nombreux articles dans les médias en langue *chaoxianzu*.

<sup>48</sup> Centre D'études Coreennes De L'univ. Inha (éd.), *Yŏnbyŏnjosŏnjogüi yŏksawa hyŏnsil* [L'histoire des *Chaoxianzu* de Yanbian et leur existence réelle], Séoul, Somyŏngch'ulp'ansa, 2013 ; Lee Mi-ae, *Karibongdong*, *op. cit.* ; Kim Eun-Shil, Min Ga-Young, « Chosŏnjok sahoeüi wigi tamnongwa yŏsŏng'üi iju kyŏnghŏm kanüi sŏngbyŏl chŏngch'ihak » [The Gender Politics of Women Migration : Focused on the Discourse of 'Women Lost' in the Korean-Chinese Society and Experience of Migrated Korean-Chinese Women], *Women's Studies Review*, 23-1 (2006), p. 35-72 ; Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn chosŏnjok ijuyŏsŏng'üi nodonggyŏnghŏmgwa t'alkujŏk salme kwanhan yŏngu* [Thesis on middle-aged Joseonjok Korean-Chinese migrant women's labor experience and dislocated life]. Thèse : Études féminines : Ewha : 2013 ; Lee Hye-kyung, Chung Ki-seon, Yoo Myung-ki, Kim Min-jung, « "ijuüi yŏsŏnghwawa ch'ogukkajŏk kajok: chosŏnjok saryerül chungsimüro" ijuüi yŏsŏnghwawa ch'ogukkajŏk kajok » [Feminization of Migration and Transnational Families of Korean-Chinese Migrants in South Korea], *Korean Journal of Sociology*, 40-5 (2006), p. 258-298 ; Woo Myung-sook, Lee Na-young, « 'chosŏnjok' kihonyŏsŏng'üi ch'ogukchŏk ijuwa saeng'aegwajŏng pyŏndong » [Life Course of 'Joseonjok (Ethnic Korean in China)' Migrant Women: Intersection of Transnation Temporality and Spatiality], *Korean Journal of Sociology*, 47-5 (2013), p. 139-169. D'autres études récentes sur les *Chaoxianzu* en Corée, comme leur histoire d'immigration nous le dit depuis 20 ans, se sont diversifiées des activités sociales des restaurateurs de nationalité, des problèmes familiaux séparés et du traitement émotionnel des immigrés. Cependant, les études sur les femmes engagées dans les industries de services à faible revenu ne sont considérées que comme des circonstances locales, et il y a un manque de recherche sur les mécanismes structurels tels que les politiques nationales à leur sujet.

<sup>49</sup> Bak Gyeong-yong, « Chungguk ch'ingdao (青島) chosŏnjogüi chŏngch'ak aerowa tillema : chayŏng'öpchadüre taehan kusul charyorül chungsimüro » [Difficulties and Dilemmas for Settlement of Chinese-Korean (Chosun-jok) in Qingdao, China: A Narrative Approach of Self-Employed Small Businessmen], *The journal of localiology*, 13 (2015), p. 211-262 ; Jeong Jong-ho, « Wangjingmodel (望京模式) : peijing wangjing k'oriat'aunüi hyŏngsŏnggwa punhwa » [Wangjing Model (望京模式) : Formation and Development of Wangjing Koreatown in Beijing], *The Journal of Chinese Studies*, 65 (2013), p. 433-460 ; Koo Ji-young, « Chungguk · ch'ingdao (青島) köju hangugingwa chunggukchosŏnjogüi esünisit'ie kwanhan ilkoch'al – ch'ingdaosi H hwawŏnüi söbisü chayŏng'öpch'üing'üi saryerül chungsimüro » [Exploring the Korean and the Chinese- Korean Et hnicit ies in Qingdao China : A Case St udy Focusing on the Self-Employed of the Service Industry in the Korean-Town], *Etudes de la ville de port*. Kobe : Kobe University Repository : Kernel, 2 (2007), p. 135-147 ; Koo Ji-young, « Chiguhwasidae chosŏnjogüi idonggwa chŏngjue kwanhan sogo - chungguk ch'öngdo 青島 rül chungsimüro » [A Study on Migration and Settlement of Korean Chinese in the Age of Globalization - A Case Study about Qingdao, China], *Recherche en sciences humaines*, 68 (2013), p. 297-330 ; Piao Guangxing, *Segyehwa sidae chungguk, op. cit.* ; Zheng Xinzhe, *Chosŏnjoksahoeüi, op. cit.* ; Rui Donggen, « Kŏllölsidae chunggugüi ch'ejejŏnhwangwa tosijongjokkongdongch'e chaehyŏngsŏng- pukkyŏng wangjing k'oriat'aunüi chosŏnjok kongdongch'e sarye yŏngu » [System Transition of China and Reconfiguration of Urban Ethnic Community in Globalization: The Case Study of *Chaoxianzu* Community in Korean Town], *Minjok Yeonku*, 43 (2010)a, p. 159-185 ; Rui Donggen, « Chongjoksŏng'üi chawŏnhwawa tosi esünik k'ömyunit'üi chaegusŏng - pukkyŏng wangjing(望京) k'oriat'aun chosŏnjokkyölsach'erül chungsimüro » [Reclamation of Ethnicity and Reconfiguration of Urban Ethnic Community - Focused on Associations of *Chaoxianzu* at Wangjing Korean Town in Beijing], *Journal of North-east Asian Cultures*, 25 (2010)b, p. 531-547.

aussi sur les communautés sino-coréennes en Angleterre et en Argentine<sup>50</sup>.

Les études en Corée du Sud portent sur des thèmes tels que l'adaptation et les conflits, les droits de l'Homme, etc. en tant que groupe d'immigrés avec la société d'immigration. Dans les autres pays, les recherches portent sur l'identité des immigrés *chaoxianzu* vivant et travaillant dans les communautés coréenne et chinoise. Les recherches de Piao Guangxing, par exemple, sont axées sur l'extension de la communauté *chaoxianzu* dans les grandes villes chinoises, la Corée, les États-Unis, le Japon et l'Europe, et traitent peu des enjeux de démantèlement des communautés ethniques *chaoxianzu* en Chine<sup>51</sup>.

Au sujet du travail des femmes. D'abord, le discours dans la société d'origine de la Chine repose sur le changement de statut et le rôle des femmes *chaoxianzu*<sup>52</sup>. Tout en critiquant les discours faisant de la migration des femmes *chaoxianzu* la cause du démantèlement de la communauté précisée plus haut<sup>53</sup>, altérant les femmes et en faisant d'elles des outils de cohésion de maternité, de travail reproductif, ce discours les considère comme pionnières de vie par la migration active à travers la « libération de l'esprit » qui permet de briser le vieux concept de l'idéologie confucéenne du « mépris des affaires commerciales »<sup>54</sup>.

En outre, dans les sociétés d'immigration, ces femmes sont considérées comme appartenant à la classe de service inférieure en Corée du Sud, ou celle doublement subordonnée des immigrées coréennes dans les autres pays<sup>55</sup>. D'autre part, certaines

---

<sup>50</sup> Kim Hyun-mee, « Chungguk chosŏnjogŭi yŏngguk iju kyŏnghŏm : hanin t'aun kŏjujaŭi saryerŭl chungsimŭro » [The Migration Experiences of the Korean-Chinese (Joseon-jok) in the Korean Diasporic Community : The Case of Little Korea in the London Borough of New Malden, U.K.], *Korean Society for Cultural Anthropology*, 41-2 (2008), p. 39-77 ; LEE Jean-young, « Rŏndŏnŭi k'oriat'aun : hyŏngsŏng, kujo, munhwa » [Korean Town in London : Formation and Transformation], *Studies of Koreans Abroad*, 27 (2012), p. 177-211 ; Mirta Bialogorski, « Chinese Koreans (Chosunjok) in Buenos Aires: their ethnic identity and ties with the Korean community and Argentinean society », *UCLA Center for Korean Studies*, 2009.

<sup>51</sup> Piao Guangxing, « Segyehwawa chunggukchosŏnjoksahoega chingmyŏnhan saeroun tojŏn » [Globalization and The New Challenge Confronted by Chaoxianzu Society in China], *Studies of Koreans Abroad*, 16 (2004), p. 143. Il dit que, en citant un article du 2 septembre 2002 de l'agence Chine nouvelle (新华通讯, xinhua tongxun) duquel le groupe de la monorité *chaoxianzu* est appelé comme « Wenzhoulien du Nord », le peuple *chaoxianzu* de Yanbian est comparable aux « Wenzhouliens » appelés « marchands vénitiens » en Asie (Piao Guangxing, *Segyehwa sidae*, op. cit., p. 2).

<sup>52</sup> Centre D'Études des Femmes de l'Université Yanbian, (éd.), *Nyŏsŏng'yŏngu* [Études des femmes 1], Yanji, Éd. Université Yanbian, 1994 ; Kim Gwi-ok, « Kyŏnggye anp'akkŭi yŏsŏng chosŏnjok – salmŭi t'ŭksŏnggwa sahoeŭisik » [Ethnic Korean-Chinese women cross-borders : their experiences and social consciousness], *Studies of Koreans Abroad*, 13-1 (2003), p. 25-76 ; Jiang Chunhe, *Chunggukchosŏnjongmunhwawa yŏsŏngmunjeyŏngu* [A study of *Chaoxianzu* culture and women's issues]. P'aju: hangukhaksulchŏngbo, 2005.

<sup>53</sup> Jin Huashan, *Chosŏnjongmaŭrŭi pyŏnch'ŏnyŏngu* [Une étude sur les changements dans la communauté villageoise *chaoxianzu*], Yanji, Éd. Université de Yanbian, 2011, p. 43.

<sup>54</sup> *Ibid.* ; Jiang Chunhe, *Chunggukchosŏnjongmunhwawa*, op. cit. ; Lim Gum-sook, « Yŏnbyŏnnyŏsŏng ch'wiŏbŭi hyŏnhwang » [Current state of employment of Yanbian women], dans Centre d'Études des femmes de l'Université Yanbian (éd.), *Études des femmes 1*, Yanji : Éd. Université de Yanbian, 1994.

<sup>55</sup> Piao Guangxing souligne les limites de manière réelle, dans son étude, que « le peuple *chaoxianzu* travaille dans des industries 3D ('sales') aux pays étrangers et qu'il est difficile de s'adapter à la culture, ce qui rend difficile l'intégration dans la société dominante » (*Segyehwa sidae*, op. cit., p. 173). Ces femmes travaillent de manière réaliste dans des conditions précaires dans leur pays d'accueil en raison de différences culturelles, et leur non-qualification. Lee Ju-young déclare : « En Corée, le groupe ethnique *chaoxianzu* a été considéré comme



féministes mettent l'accent sur la subjectivité de ces travailleuses<sup>56</sup> et sur leurs professions spécifiques telles que travailleur domestique, aide-soignant<sup>57</sup>. Leur migration en France s'inscrit dans le contexte de la migration économique de Chine continentale depuis les années 1990, qui constituent la quatrième étape de la migration des femmes asiatiques<sup>58</sup>. Elles sont considérées comme de nouvelles femmes migrantes venues du Nord-Est de la Chine qui souffrent du manque de capital social par rapport aux femmes Wenzhou<sup>59</sup> et comme des immigrées occupant certains emplois tels que prostitution, garde d'enfants<sup>60</sup>.

Au sujet de l'identité une des questions principales concernent la « double identité (chinoise/ coréenne) » des *chaoxianzu*. Une double identité qui se manifeste à la fois dans les

---

la même ethnie, mais un groupe inférieur. En d'autres termes, dans le processus de sexuation de l'immigration, les femmes deviennent une 'classe inférieure de service féminine » pour les Sud-Coréens » Lee Ju-Young, *Hanguk nae chosŏnjok yŏsŏng'ijuaüi kasanodong kyŏnghŏm* [Domestic work experience of Korean-Chinese female migrants in South Korea]. Mémoire de Master : Yonsei : 2005, p. 100. Voir également Park So-young, « Oegugin tamnon kükpokhagi - singmowa chosŏnjok ipchu kasanodongjaüi kyegüpchök wich'isŏnggwa ijungjök chŏngch'esŏng'e kwanhan yŏngu » [Overcoming the Discourse of Foreignness : A Study on Class Positionality and Dual Identity of Korean Housemaids and Korean-Chinese Domestic Workers], *Journal of the Korean Geographical Society*, 50-2 (2015), p. 186. Nous préférons employer le mot « subalterne » pour les immigrées *chaoxianzu*, mais dans le discours actuel, beaucoup de chercheurs l'utilisent dans le sens de « classe inférieure ».

<sup>56</sup> Lee Hae-eung, *Chungguk chosŏnjok kihonyŏsŏng'üi hanguk ijyŏnghŏmül t'onghae pon chuch'esŏng pyŏnhwae kwanhan yŏngu* [Une étude sur le changement de subjectivité à travers l'expérience de la migration coréenne chez les femmes mariées chinoises coréennes]. Mémoire de Master : Ewha : 2005 ; Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn*, *op. cit.* ; Lee Hye-kyung, Chung Ki-seon, Yoo Myung-ki, Kim Min-jung, « ijuüi yŏsŏnghwawa, *op. cit.* ; Byun Hye-jung, « Chosŏnjok yŏsŏng'üi momil kyŏnghŏmgwa yŏsŏngsŏng'üi pyŏnhwaganüngsŏng - mogyokkwallisaüi momil (body work)ül t'onghan 'yŏja mandülki'rül chungsimüro : chosŏnjok yŏsŏng'üi momil kyŏnghŏmgwa yŏsŏngsŏng'üi pyŏnhwaganüngsŏng » [The Transformative Possibility of Femininity and Body Work Experience of Chinese Joseon Ethnic Women : Based on "Becoming the Beauty-Woman" through the Bathing-Care-Givers "Body Work"], *Women's Studies Review*, 24-1 (2007), p. 111-150 ; Woo Myungsook, Lee Na-Young, 'chosŏnjok' kihonyŏsŏng'üi, *op. cit.* ; Shin Young-sook, « Yŏnbyŏn chosŏnjok yŏsŏng kigwan mit tanch'eyŏngu : yŏsŏng'üi sahoejök yŏkhalkwa chŏngch'esŏng'ül chungsimüro » [The Research of Women's Social Organizations of « Korean's Local Self-Governing Administration in Yeonbyun Area »], *Women and history*, 1 (2004), p. 105-150 ; Park So-young, Oegugin tamnon, *op. cit.* ; Lee Jeong-eun, « Chosŏnjok tongp'odürüi minjuüi kyŏnghŏmgwa silch'ŏn - hangugüi chaeodongp'ojŏngch'aege taehan chŏhanggwa kaeibül chungsimüro » [The Experience and Practice of the Chinese-Korean in Democratic Society in South Korea -The Resistance and Intervention against Overseas Korean Policy]. *Memory & future vision*, 29 (2013), p. 305-336.

<sup>57</sup> Byun Hye-jung, Chosŏnjok yŏsŏng'üi, *op. cit.* ; Lee Ju-Young, *Hanguk nae, op. cit.* ; Park Hong-joo, *Ijyŏsŏng kasanodongjaüi kyŏnghŏmül t'onghae pon tolpomnodong'üi ümigusŏnggwa pyŏnhwa* [The Meaning of Care Work and Migrant Domestic Labor Experiences]. Thèse : Études féminines : Eawha : 2009 ; Park Seonyoung, « Könganghan tolpomnodong'ül wihan cheŏn - pigongsikpumun tolpomnodongjaüi nodonggwŏn pojangbang'an : kanbyŏngnodongjarül chungsimüro » [Suggestions pour un travail de soin correct - Mesures pour garantir les droits des travailleurs de soin non officiels : se concentrer sur les aide-soignants], dans Chung Jin-joo (éd.), *Qui s'occupe des travailleurs du care ? : Pour un travail domestique sain*, P'aju, Hanul, 2012, p. 284-313 ; Lee Song-yi, Hong Gi-sun, Son Yeo-kyoung, Hangugesŏ chosŏnjogimoro, *op. cit.* ; Park So-young, Oegugin tamnon, *op. cit.*

<sup>58</sup> Khoa Le Huu, *Femmes asiatiques en France: Places familiales, placements professionnels et déplacements sociaux*, Paris: Les Indes savantes, 2009.

<sup>59</sup> Laurence Roulleau-Berger (dir.). *Nouvelles migrations chinoises. op. cit.*

<sup>60</sup> Florence Levy , Marylèn Lieber, La sexualité comme ressource migratoire, Les Chinoises du Nord à Paris, *Revue française de sociologie*, 47-4 (2009), p. 719-746 ; Cattelain Chloé, Lieber Marylène, Saillard Claire, *et al.*, « Les Déclassés du Nord Une nouvelle migration chinoise en France », *Revue européenne des migrations internationales*, 21-3 (2005), p. 27-52.

deux sociétés<sup>61</sup>. C'est un facteur majeur qui a causé une migration à grande échelle (en particulier en Corée) en tant que Chinoises qui utilisent la langue *chaoxianzu*<sup>62</sup>, ce discours « justifie » la hiérarchie nationale parce qu'ils ne sont considérés ni comme Chinois ni comme Coréens. Cela les rend inférieurs aux Chinoises *Han* en Chine et conduit à renforcer l'« ordre hiérarchico-ethnique »<sup>63</sup> en les plaçant dans cet ordre des citoyens indigents - immigrés coréens ou chinois - immigrés *chaoxianzu*. Le discours sur la classe de service inférieure doublement subordonnée est produit par le fonctionnement simultané de hiérarchies ethniques et de classe, qui sont en fait créées par les lois et les politiques de la société d'immigration<sup>64</sup>. Le discours de double identité fournit la base pour cela.

Le discours sur l'identité en Chine est différé en ce sens qu'il s'agit d'une interprétation et d'une réflexion sur le changement de communauté résultant de la migration massive. Cela leur fait réfléchir sur leur identité, sur la base de s'être mêlés aux Chinois *Han*, aux Sud-Coréens et à des personnes d'autres origines. Les controverses et débats se posent sur la dualité de la culture coréenne-chinoise<sup>65</sup>. Kim Ho-eung les considère comme le groupe qui sont distingués par les *Han*, les autres minorités chinoises, les Sud-Coréens, les Nord-Coréens et les Coréens d'outre-mer dispersés dans le monde<sup>66</sup>. Selon Kim Gang-il et Hu Mingzhe, les *Chaoxianzu* sont devenus chinois en termes de vie politique et économique,

<sup>61</sup> Mirta Bialogorski, *op. cit.* ; Sébastien Colin, « Une ouverture frontalière aux multiples enjeux géopolitique : La préfecture autonome des Coréens de Yanbian », *Perspectives chinoises*, 77 (2003), p. 4-21 ; Jeong Pan-Lyong, *op. cit.* ; Jiang Chunhe, *op. cit.* ; Kim Hyun-mee, *Chungguk chosŏnjogŭi*, *op. cit.* ; Lim Chae-wan, *et al.*, *Chaeoe hanindanch'eui hyŏngsŏnggwa hyŏnhwang : miguk, ilpon, chungguk, rŏsia-chung'ang'asiarŭl chungsimŭro* [The formation and current state of overseas Korean communities: Focusing on the United States, Japan, China, Russia and Central Asia], P'aju: Chipmundang, 2007.

<sup>62</sup> Le langage utilisé par ces personnes varie selon la région d'origine de la Corée avant leur immigration en Chine, mais il est presque similaire à la langue de la Corée du Nord en raison du soutien de la Corée du Nord.

<sup>63</sup> Seol Dong-Hoon and John D. Skrentny, Ethnic return migration and hierarchical nationhood: Korean Chinese foreign workers in South Korea, *Ethnicities*, 9-2 (2009), p. 147-174.

<sup>64</sup> Lee Jeong-eun, « 'Oegugin'kwa 'tongp'o' saŭi sŏng'wŏngwŏn- chaehanjosŏnjok sahoeŭi chiwibunhwaet tarŭn sŏng'wŏngwŏn hoektŭk chŏllyak » [Social membership between 'foreigner' and 'overseas Korean': Differentiation of Social Status and Perception of the Chinese-Korean Society in South Korea], *Economy and Society*, 96 (2012), p. 402-429 ; Seol Dong-Hoon and John D. Skrentny, Ethnic return, *op. cit.* ; Shin Hyun-joon (dir.), *Kwihwan hogŭn sunhwan: aju t'ŭkpyŏlhalgo pulp'yŏngdŭnghan tongp'odŭl* [Retour ou circulation : des compatriotes très spéciaux et discriminatoires], Séoul, Kurinbi, 2013 ;

<sup>65</sup> Cho Seong-il, « Hwang'yubokkyosu ijungsŏngbujŏngnongwaŭi taehwa » [Un dialogue avec professeur Huang Youfu sur le négativisme de la dualité], Zoglo [en ligne], [réf. le 31 juillet 2013] ; Huang Youfu, « Ijungsŏngsŏnggyŏgŭi saramŭn issŏdo ijungsŏngminjogŭn ŏpta. » [Bien qu'il y ait des gens de double nature, il n'y a pas des ethnies de double nature]. *Renminwang* (人民网), [réf. du 26 juillet 2011] ; Kim Ho-woong, « Chunggukchosŏnjokkwa tiasŭp'ora » [Chinese-Korean and Diaspora], *Studies of Chinese & Korean Humanities*, 29 (2010), p. 1-20 ; Kang Jin Woong, « Tiasŭp'orawa hyŏndae yŏnbyŏnjosŏnjogŭi sangsangdoen kongdongch'e - chongjogŭi sahoejŏk kusŏnggwa chaeyŏng'ohwa » [Diaspora and Contemporary Yanbian Korean Chinese Imagined Community : The Social Construction and Reterritorialization of the Ethnic Community], *Korean Journal of Sociology*, 46-4 (2012), p. 96-136 ; Kim Kang-il, « Pyŏnyŏnmunhwaŭi munhwajŏk kinŭnggwa chungguk chosŏnjok sahoeŭi munhwajŏk use » [La fonction culturelle de la culture marginale et l'avantage culturel de la société *chaoxianzu*], dans Kim Kang-il et Hu Mingzhe (éd.), *Chungguk chosŏnjok sahoeŭi munhwaesewa palchŏnjŏllyak* [Avantage culturel et stratégie de développement de la société *chaoxianzu*], Yanji : Yanbian People Publishing Co, 2001, p. 166-204 ; Yeom In-ho, « Chungguk yŏnbyŏn chosŏnjogŭi minjokchŏngch'esŏng'e taehan ilkoch'al (1945.8-1950. mal) » [An Investigation on Ethnic Identity of Ethnic Koreans in Yanbian China (Aug. 1945 -late 1950)], *Korean History*, 140 (2008), p. 125-151.

<sup>66</sup> Kim Ho-woong, *Chunggukchosŏnjokkwa*, *op. cit.*, p. 11-12.

mais leur culture les rapproche, du fait de leurs origines communes, des habitants de l'actuelle Corée « patrie »<sup>67</sup>.

En outre, il existe plusieurs autres perspectives liées à leur identité. Kim Hyun-mee considère les *Chaioxianzu* à Koreatown de New Malden comme une entité en compétition dans une communauté ethnique coréenne non homogène composée d'immigrés *chaioxianzu*, nord-coréens et sud-coréens<sup>68</sup>. Il existe également des études portant sur les questions géopolitiques de la préfecture autonome de Yanbian après la Réforme, la contribution politique et économique de leur migration et d'ethnicité circonstancielle<sup>69</sup> et leur statut en tant que minorité ethnique en Chine et les politiques connexes<sup>70</sup>.

En conséquence, si nous nous interrogeons sur la migration des femmes *chaioxianzu*, en nous appuyant sur les recherches actuelles, nous pouvons nous demander si, comme l'analyse Piao Guangxing dans la société d'origine, les *Chaioxianzu* sont passés de « groupe paysan local » à un « groupe citoyen transnational »<sup>71</sup> ou s'ils sont devenus avant tout des membres de la « classe inférieure » de leur société d'immigration.

## 2. De travailleuses socialistes de Chine à travailleuses domestiques *chaioxianzu*

« On peut parler de classe lorsque des hommes, à la suite d'expériences communes (qu'ils partagent ou qui appartiennent à leur héritage), perçoivent et articulent leurs intérêts en commun et par opposition à d'autres hommes dont les intérêts diffèrent des leurs (et, en général, s'y opposent). »<sup>72</sup>

- E.P. Thompson, 2012 [1963]

---

<sup>67</sup> Kim Kang-il, Pyönyönmunhwaüi, *op. cit.*, p. 5, 15, 21 ; Hu Mingzhe, Chunggukchosönjokkongdongch'ee, *op. cit.*, p. 6.

<sup>68</sup> Kim Hyun-mee, Chungguk chosönjogüi, *op. cit.*

<sup>69</sup> Sébastien Colin, Une ouverture frontalière, *op. cit.*

<sup>70</sup> Lee Jean-young, « Han-chung oegyogwangyewa chaejung tongp'o-chaeoedongp'oböp hönböp purilch'i kyölchöng'ül chungsimüro » [Relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la Chine et les compatriotes coréens en Chine : Concentré sur la décision d'incompatibilité avec la Loi sur la Constitution des Coréens d'outre-mer], *National strategy*, 8-4 (2002), p. 77-99 ; Lee Jean-young, « Chunggugüi sosuminjokchöngch'aek » [La politique de la minorité ethnique de la Chine], *Minjok Yeonku*, Korea Research Center of Ethnology, 9 (2002), p. 10-35 ; Min Pyong-gap, « A Comparison of the Korean Minorities in China and Japan », *International Migration Review*, 26-1 (1992), p. 4-21. NY, The Center for Migration Studies of New York, Inc.

<sup>71</sup> Piao Guangxing, « Ch'ogukchögin inguidonggwa chunggukchosönjogüi küllöböl net'üwök'ü » [Transnational Population flowing and the global Social Network of Chinese Korean], *Studies of Koreans Abroad*, 21 (2010), p. 359.

<sup>72</sup> Edward Palmer Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, trad. de l'anglais par Gilles Dauvé, Mireille Golaszewski et Marie-Noëlle Thibault, Paris, Éd. 2012 [1963], p. 16.



De nombreuses recherches suggèrent que la souffrance subie par les travailleurs domestiques migrants vient de leur position de classe. Elle provient non seulement des mouvements de classes contradictoires - économiquement ascendants et socialement descendants<sup>73</sup> ou de position de classe spécifiques telle que classe de balayage<sup>74</sup>, mais aussi l'expérience du statut pré-moderne des « serviteurs »<sup>75</sup>, des « intouchables » du temps contemporain<sup>76</sup>.

Ainsi, leur expérience de classe est liée à l'ignorance qui caractérise le statut pré-moderne et à l'inégalité de classe.

Nous avons rencontré dans le cadre de notre recherche, certaines travailleuses domestiques migrantes *chaoxianzu* de Chine âgées désormais de plus de 50 ans. Ce sont des « femmes qui ont survécu au socialisme national chinois des années 1950 et 1970, au capitalisme caractérisé chinois des années 1980 et 1990, au capitalisme coréen du Sud et au capitaliste mondiale depuis les années 1990 »<sup>77</sup>. Nous voulons analyser leur expérience de classe, en gardant à l'esprit deux choses :

Tout d'abord, l'application du concept de classe nationale devrait être réexaminée dans le champ de migration. En effet, « on ne peut plus aujourd'hui affirmer que les classes se définissent exclusivement par rapport aux frontières nationales »<sup>78</sup>. Deuxièmement, selon la conscience de classe formée dans les différents pays d'origine, les expériences de classe et les perceptions des immigrés sont différentes. Par conséquent, il existe peut-être une contradiction à conclure leur déclassement du point de vue des chercheurs du pays d'immigration. Pour pouvoir faire de telles assertions, il faudrait d'abord supposer que la structure de classe et la signification sociale de l'occupation, ou la conscience collective – de classe, de sexe et d'ethnie - dans le pays d'origine et celui d'immigration, sont les mêmes. Cette prémisse exclut que les travailleuses domestiques migrantes, qui étaient des médecins/doctresses et des enseignantes dans leurs pays d'origine avec donc peu de hiérarchie professionnelle, puissent ne pas percevoir le déclassement dans leur société d'immigration. Cela signifie également que les migrants modifieraient leur perception héritée de leur pays d'origine à l'instant même de la migration. Mais cela est-il vraiment possible ?<sup>79</sup>

À cet égard, le concept de classe que cette recherche utilise est le suivant.

---

<sup>73</sup> R. S. Parreñas, *Servants, op. cit.* ; A. Frensznoza-Flot, *Mères migrantes, op. cit.* ; C. Ibos, *Qui gardera, op. cit.*

<sup>74</sup> B. Ehrenreich, *Nodong'ŭi paesin* [La trahison du travail], trad. en coréen de l'anglais par Choi Hee-bong, Bookie, 2012.

<sup>75</sup> R. S. Parreñas, *Servants, op. cit.* ; A. R. Hochschild, *Le prix, op. cit.* ; Geneviève Fraisse, « Mirage des services à la personne - Éternelles invisibles ». *Le Monde diplomatique*, septembre 2011, n° 690, p. 12.

<sup>76</sup> Geneviève Fraisse, *Mirage, op. cit.*

<sup>77</sup> Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn chosŏnjok, op. cit.*, p. 42.

<sup>78</sup> Anne-Catherine Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007, p. 3.

<sup>79</sup> Lee Mi-ae, « Beyond the Care Chain : Korean-Chinese Chaoxianzu (朝鮮族) migrant domestic workers in China, South Korea and France », dans Kate Rose (éd.), *China From Where we Stand : Readings in Comparative Sinology*, Cambridge Scholars Publishing, 2016, p. 206.

D'abord, nous emprunterons la vision constructive de la classe d'E. P. Thompson, le « phénomène historique »<sup>80</sup>, la conception selon laquelle la classe continue à se composer. En conséquence, le système de classe est considéré comme étant constitué différemment selon le pays et l'âge, et lorsqu'il est fait référence à la classe dans un temps et un espace spécifique, « La classe se définit par des hommes vivant leur propre histoire »<sup>81</sup>. En outre, selon la perspective de Karl Marx, nous considérerons que la classe est un groupe qui a un rapport commun avec les moyens de production. Dans le capitalisme, il y a deux classes fondamentales, les capitalistes et la classe ouvrière, et la relation objective entre elles est un rapport d'exploitation.<sup>82</sup> Cela fournira une perspective importante dans la compréhension de la relation d'emploi. Elle nous permet de reconnaître les inégalités économiques objectivement structurées<sup>83</sup> dans la société d'immigration.

D'un autre côté, nous nous référerons au point de vue de l'analyse de la classe ouvrière coréenne de Koo Hagen. Comme les expériences de classe des travailleurs coréens sont inexorablement entrelacées avec leur statut<sup>84</sup>, Koo Hagen ne comprend pas la classe et le statut comme deux ordres séparés et concurrents de la stratification sociale<sup>85</sup>. Ceci est conforme à l'analyse de Nancy Fraser selon laquelle l'ordre subordonné de la classe comprend l'ordre des statuts<sup>86</sup>.

Enfin, nous examinerons la perception de classe en Chine à travers le prisme du Parti communiste chinois<sup>87</sup>. Selon le Rapport de recherche sur la structure des classes sociales chinoises contemporaines [当代中国社会阶层研究报告 *Dangdai zhongguoshehui jieceng yanjiu baogao*], le terme « classe (阶级 *jiejì*) » en chinois fait référence au concept de classe au sens du marxisme traditionnel, qui « nous rappelle des conflits sociaux sérieux, une confusion ou une lutte entre humains, ainsi certains chercheurs et le public ont tendance à être négatifs à propos de ce terme. D'un autre côté, la 'strate (阶层 *jieceng*)' est souvent considéré

---

<sup>80</sup> « Je ne conçois la classe ni comme une 'structure' ni même comme une 'catégorie', mais comme quelque chose qui se passe en fait – et qui, on peut le montrer, s'est passé – dans les rapports humains » (E. P. Thompson, *La formation*, *op. cit.*, p. 15).

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>82</sup> Anthony Giddens, *Sociology*, 4e éd, Oxford, Polity Press, 2001[1989], p. 283-285 ; Lu Xueyi (dir.), *Dāngdài zhōngguó shèhuì jīcèng yán jiù bàogào* 当代中国社会阶层研究报告 [Rapport de recherche sur la structure des classes sociales chinoises contemporaines], Pékin, Shèhuì kēxuéxiàn chūbǎn shè 社会科学文献出版社 [Sciences Sociales Academic Press], 2002, p. 5-6.

<sup>83</sup> Anthony Giddens, *Sociology*, *op. cit.*, p. 285. Selon N. Fraser, « In my conception, rather, class is an order of objective subordination derived from economic arrangements that deny some actors the means and resources they need for participatory parity » (N. Fraser, *Social Justice*, *op. cit.*, p. 49).

<sup>84</sup> Koo Hagen, *Korean Workers : The Culture and Politics of Class Formation*, Ithaca : Cornell University Press, 2001, p. 127.

<sup>85</sup> *Ibid.*

<sup>86</sup> Voir les mots de N. Fraser dans l'introduction de la thèse (N. Fraser, *Social Justice*, *op. cit.* p. 49, 54).

<sup>87</sup> Lu Xueyi (dir.), *Dāngdài zhōngguó shèhuì jīcèng*, *op. cit.*, p. 6. En effet, en raison de la nature de la société chinoise, ce rapport du Parti communiste chinois peut être considéré comme reflétant les pensées du public chinois.

comme moins conflictuelle »<sup>88</sup>. Cependant, le rapport exige que nous nous interrogeons sur « quel type de pensée est utilisé pour analyser le phénomène social de ‘classe’ »<sup>89</sup> plutôt que sur le vocabulaire adopté. Nous partageons également ce point de vue.

A l’aide de ces notions et concepts de classe, nous analyserons l’expérience de classe des travailleuses domestiques migrantes *chaoxianzu* dans le prolongement de leur conscience de classe avant la migration. Parce que nous ne pouvons pas parler de leurs changements de classes indépendamment de leur conscience de classe a priori.

Quel genre de conscience de classe les femmes *chaoxianzu* de la Chine socialiste ont-elles partagée à travers l’expérience de classe avant la migration ? Quel genre d’expérience de classe subit un changement depuis la réforme et l’ouverture ? Pour le comprendre, nous regarderons un rapport officiel du Parti communiste chinois et une analyse critique de certains chercheurs chinois.

D’abord, selon ce rapport du Parti communiste chinois, le changement de classe est évalué de quatre façons : « Premièrement, l’écart socio-économique s’élargit avec la stratification sociale. Deuxièmement, les arrangements institutionnels forts de l’État, tels que la propriété, le 户口 (*hukou*), la distribution, etc., ont eu une influence importante sur la stratification. Troisièmement, le problème de la propriété des moyens de production de la Chine contemporaine en tant qu’élément important de la discrimination hiérarchique est moindre que dans la société capitaliste. Quatrièmement, la période de transition économique de la Réforme a affecté le changement de classe sociale, mais cela correspond à une période de transition dans laquelle les gains sont ajustés. Il y a un groupe marginal dans la transition, mais le déclin relatif est faible parce que le revenu et le niveau de vie de la plupart des gens ont augmenté »<sup>90</sup>.

Que cela signifie-t-il par rapport au statut de classe des ouvriers et des paysans collectifs passés ?

L’article 1-1 de la Constitution<sup>91</sup> stipule que « la République populaire de Chine est un État socialiste de dictature démocratique populaire dirigé<sup>92</sup> par la classe ouvrière et fondé sur

---

<sup>88</sup> « La signification de ‘阶级(*jieji*, classe)’ et ‘阶层(*jieceng*, strate)’ en chinois est quelque peu différente de la signification du *class* et du *stratum* en anglais. La signification du mot *class* en anglais est plus large, y compris la signification des deux termes ‘阶级(*jieji*)’ et ‘阶层(*jieceng*)’ en chinois » (*ibid.*, p. 5-6).

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>91</sup> Elle a été promulguée en décembre 1982 et a été modifiée en mars 2004 (Rappel : les constitutions chinoises, 1954, 1975, 1978 et 1982 ; amendements pour celle de 1982 : 1988, 1993, 1999, 2004).

<sup>92</sup> « La naissance de la politique de la classe ouvrière et sa véracité ne sont jamais d’une nature qui peut être niée et refusée du nombre de membres de la classe ouvrière qu’il soit grand ou soit petit. En d’autres termes, la politique de classe se référant à un mouvement visant à contradictions dans la logique capitaliste et à l’inégalité de classe qui en résulte, la notion de classe ouvrière comme classe politique ou classe dirigeante n’est jamais un concept de classe en termes de classe sociale générale ou de division sociale. L’implication fondamentale de la notion de dirigeante est que cette classe est le principal moteur du changement de la logique capitaliste. Et ces impulsions sont exprimées dans différents formats à différents moments » (Wang Hui, *T’alchōngch’i sidaeüi*

l'alliance entre ouvriers et paysans »<sup>93</sup>. Et le statut de classe dirigeante a été créé par la lutte de classe continue, de l'établissement du socialisme en 1949 à la Révolution culturelle, comme mentionné dans le préambule constitutionnel. À cette époque, les ouvriers et les paysans étaient « la base de la classe et de la fondation publique »<sup>94</sup>.

Selon Wang Hui, « la classe ouvrière en tant que classe dirigeante<sup>95</sup> représentant les intérêts du peuple repose sur deux réalités sociales importantes. Premièrement, la Chine était une société agricole, avec plus de 90 pour cent d'agriculteurs. [...] Deuxièmement, la classe ouvrière est un sous-produit de la production capitaliste, à la fois une identité politique construite comme une confrontation de la classe bourgeoise, et donc elle incarne les intérêts universels du peuple et de son futur »<sup>96</sup>. Le statut de leur « représentation politique »<sup>97</sup> en tant que classe ouvrière des États ouvriers était une expérience de classe intense pour les Chinois. Elle fut partagée dans toute la société. Nous appellerons la conscience et les pratiques du travail basées sur cette expérience de classe, l'habitus professionnel socialiste chinois<sup>98</sup>.

Le processus de la Réforme, en particulier l'émergence des Trois représentations (三個代表論 *sange daibiaolun*)<sup>99</sup>, « a conduit à la polarisation rapide de la société chinoise, au plus grand dommage des intérêts de la classe ouvrière, [...] le statut de la classe ouvrière dans la vie politique, économique et sociale a été rapidement marginalisé »<sup>100</sup>. Les paysans

---

*chǒngch'i* [La politique de l'âge de la dépolitisation], trad. en coréen du chinois par Seong Geunje, Kim Jin-gong et Lee Hyeon-jung, P'aju, Dolbegae, 2014, p. 220).

<sup>93</sup> Traduit par Patrick Doan, sinologue, maître de conférences HDR à l'Université Paul-Valéry-Montpellier 3, cf., <http://patrick.doan.pagesperso-orange.fr/constitution.htm#Chapitre%20I>.

<sup>94</sup> Qian Liqun, *Mot'aektong sidaewa p'osūt'ū mot'aektong sidae 1949-2009 : tarūge ssūn yōksa* [L'ère de Mao Zedong et l'ère d'après Mao (1949-2009) : Une autre écriture de l'histoire], trad. en coréen du chinois par Yeon Gwang-seok, P'aju, Hanul, vol II, 2012 [2012], p. 404.

<sup>95</sup> « La classe ouvrière en tant que classe dirigeante est un jugement politique, pas un jugement empirique » (Wang Hui, *T'alchǒngch'i*, op. cit., p. 229).

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> L'habitus est, selon Bourdieu, « le principe générateur des stratégies permettant de faire face à des situations imprévues et sans cesse renouvelées [...], un système de dispositions durables et transposables qui, intégrant toutes les expériences passées, fonctionne à chaque moment comme une *matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions*, et rend possible l'accomplissement de tâches infiniment différenciées » (Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Paris, Éd. du Seuil, 2000 [1972], p. 257, 261 ; Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Éd. du Seuil, 2014 [1992], p. 56-57). L'habitus est un ensemble de dispositions durables, acquises, qui consiste en catégories d'appréciation et de jugement et engendre des pratiques sociales ajustées aux positions sociales (A. C. Wagner, « 39-Champ » et « 54-Habitus », op. cit., p. 70). « L'habitus est le produit de la position et de la trajectoire sociale des individus » (Patrice Bonnewitz, *Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu*, Paris, Presses universitaires de France, 2005 [1998], p. 63). Nous empruntons ce concept de P. Bourdieu pour qualifier d'« habitus professionnel » la conscience et les pratiques du travail formées à travers le parcours professionnel des participantes à la recherche.

<sup>99</sup> Cela a été incarné après la réforme et l'ouverture, formé en 1992-2001, et officiellement apparu comme une idéologie directrice à la tête du Parti communiste en 2002 par Jiang Zemin (Qian Liqun, Vol II, 2012 : 404). Le contenu est de « faire de l'élite politique, économique et de technologique une base de classe et une base populaire » (*ibid.*: 404-405). Voir la section 1.3.2 pour plus de détails.

<sup>100</sup> Qian Liqun, *Mot'aektong*, vol. II, op. cit., p. 393. Voir également les recherches de Wang Hui (*T'alchǒngch'i*, op. cit. ; « Tu chongnyuūi sinbinmingwa kūdūrūi mirae - kyegūp chǒngch'iūi swoerakkwa chaehyōngsōng, sinbinminūi chonōmūi chǒngch'i » [Le déclin des deux nouveaux pauvres et de sa politique de

ayant eu un statut politique élevé ne font pas exception. Ils se sont transformés en travailleurs urbains, 农民工(*nongmingong*) dans le fardeau de l'imposition des agriculteurs, la destruction du système de sécurité sociale, et le développement inégal entre les zones urbaines et rurales. Ils souffrent de « discrimination mentale et d'exploitation super-économique »<sup>101</sup> selon « trois paramètres : inégalités de salaire, du temps de travail, et du droit »<sup>102</sup>, par rapport aux travailleurs formels urbains.

En regardant les changements de classe des ouvriers et des paysans chinois après la Réforme, on peut comprendre les réalités de classe auxquelles sont confrontées les travailleuses domestiques migrantes *chaoxianzu* qui sont entrées dans la société capitaliste<sup>103</sup>.

Enfin, quelles sont les réalités de classe communes aux travailleuses (de service) dans le champ de la migration ?

Leur environnement commun est une « réalité » néolibérale, selon Pierre Bourdieu, perçue comme une « idée force », c'est-à-dire qui a de la force sociale, qui obtient la croyance et donc qui « n'est si fort[e] et si difficile à combattre que parce qu'[elle] a pour [elle] toutes les forces d'un monde de rapports de force qu'[elle] contribue à faire tel qu'il est »<sup>104</sup>, notamment au moyen d'euphémisations symboliques consistant à parler de « dégraissage » ou de « plan social courageux » à propos de licenciements, ou encore de « forces vives de la nation » à propos du patronat.<sup>105</sup> Il signifie symboliquement une atmosphère qui ne peut plus former la fierté en tant que travailleur<sup>106</sup>. En particulier, les travailleuses domestiques ne sont pas des travailleuses industrielles, mais elles sont situées à l'intersection de rapports de domination de genre, de classe et de « race » en tant que « nouvelle classe servile »<sup>107</sup>.

---

la classe future, puis la formation de la nouvelle politique pauvre et digne], trad. en coréen du chinois par Park Ja-young, Séoul, Munhwagwahak *L'époque d'ouverture*, 83 (2015), p. 340-387 ; « Quel nom : nouveau travailleur, travailleur rural ou classe ouvrière ? », trad. du chinois par Wang Shuliu, relu par Pierre-Yves Le Gall, *Association Multitudes*, 54 (2013), p. 67-73) et de LU Tu (« Zhōngguó xīn gōngrén: Xiànzhuàng yǔ wèilái » 中国新工人：现状与未来 [Nouveaux travailleurs chinois : situation actuelle et avenir], *Shèhuì kēxué bào* 社会科学报 [Social Sciences Weekly][réf. du 31 juillet 2015] ; *Chungguk sinnodongjaŭi hyōngsōng : tosiwa nongch'on saiesō kirŭl ch'annŭn saramdŭl* [Nouveaux travailleurs en Chine : désorientation et éveil], trad. en coréen du chinois par Jeong Kyu-sik, Yeon Gwang-seok, Séoul : Narumbooks, 2017 [2013]).

<sup>101</sup> Qian Liqun, *Mot'aektong*, vol. II, *op. cit.*, p. 400.

<sup>102</sup> *Ibid.*

<sup>103</sup> Les terrains de Pékin et de Qingdao en tant que lieux de leur migration domestique sont inclus dans un sens de grandes villes capitalisées, même si elles sont réformées et ouvertes au sein du système socialiste.

<sup>104</sup> Pierre Bourdieu, *Contre-feux : Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Raisons d'agir, 1998, p. 39, 109.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p.36. Selon lui, « Il y a aussi tout un jeu avec les connotations et les associations de mots comme flexibilité, souplesse, dérégulation, qui tend à faire croire que le message néo-libéral est un message universaliste de libération. » (*Ibid.*)

<sup>106</sup> Stéphane Beaud & Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 2012 [1999], p. 8-9 ; Olivier Schwartz, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées* [en ligne]. [réf. du 13 septembre 2011].

<sup>107</sup> Danièle Kergoat, *Dynamique*, *op. cit.*, p. 122.

### 3. Problématique et hypothèses

Selon la Convention n° 189 de l'OIT, la subordination de longue date des travailleuses domestiques vient du manque de dignité reconnue à la personne qui fait ce travail et du fait que ce dernier n'est pas considéré comme un travail décent. Cependant, de nombreuses études sur les travailleuses domestiques migrantes suggèrent que la souffrance subie provient d'un changement vers le bas de classe et de profession. Ces deux idées semblent signifier la même chose, mais elles ont des logiques différentes. La dernière se concentre sur les souffrances individuelles des travailleurs domestiques dans l'ordre hiérarchique, plutôt que de soulever la question de la hiérarchie dominante à l'origine des causes structurelles écrites dans la Convention n° 189<sup>108</sup>. Cela peut aboutir à maintenir et à renforcer l'ordre hiérarchique et professionnel. De plus, ce dernier est logiquement contradictoire en ce sens qu'il est possible qu'il y ait une différence de la structure de classe et de la conscience sociale de professions entre la société d'origine et celle d'immigration, que la conscience des immigrés déjà formée ne peut pas être modifiée juste après leur migration, et que les migrantes ne peuvent pas être définies seulement comme sujets professionnels limités dans la société d'immigration.

Dans notre recherche nous avons observé des travailleuses domestiques *chaoxianzu* qui étaient des travailleuses industrielles ou agricoles à l'ère de Mao de la Chine socialiste, où les droits des ouvriers et des femmes sont importants. Nous examinerons leur subordination en tant que travailleuses domestiques en analysant leur perception du travail à la lumière de leur habitus professionnel socialiste chinois, formé tout au long de leur vie professionnelle. Nous analyserons également comment les circonstances de travail dans chaque pays déterminent leurs conditions de travail en examinant leur expérience en France, en Corée du Sud et en Chine qui n'ont pas ratifiés la Convention n° 189.

Les hypothèses sont les suivantes :

Premièrement, celles qui jouissaient du statut de classe dirigeante en tant qu'ouvrières et paysannes dans la Chine socialiste ne perçoivent pas le déclassement actuel en tant que travailleuse domestique migrante.

Deuxièmement, pour celles qui sont engagées dans la production tout au long de leur vie, surtout dans la socialisation du travail domestique, le travail domestique rémunéré est aussi considéré comme une activité de production. Par conséquent, cela ne signifie pas une chute de la position professionnelle.

Troisièmement, la position sociale des travailleuses domestiques migrantes *chaoxianzu* est désignée non seulement par la société d'immigration mais aussi s'est formée

---

<sup>108</sup> Voir le paragraphe suivant le préambule de la Convention n° 189 dans l'introduction de la thèse.



en prenant conscience de leurs expériences dans les sociétés d'immigration (France, Corée du Sud et grandes villes chinoises) à travers leur habitus professionnel. La position sociale est définie dans le champ de la migration, et non pas dans une seule société soit celle d'origine soit celle d'immigration.

Nous nous concentrerons sur l'analyse des causes structurelles de la subordination des travailleuses domestiques migrantes en questionnant la hiérarchie de classe et professionnelle de ce travail. « En traitant la reconnaissance comme une question de statut (...) le modèle que je propose [est] d'éviter d'hypothéquer les revendications normatives en matière de faits psychologiques »<sup>109</sup>, le but de cette recherche est d'éviter que les problèmes de subordination soient hypothéqués par la souffrance individuelle. Nous chercherons également les conditions de travail dans les trois pays n'ayant pas ratifié la Convention n° 189. Comment cela se rapporte-t-il à la subordination ?

Des questions spécifiques pour chaque chapitre sont réparties sur la migration des femmes *chaoxianzu* et sur des expériences de travail domestique rémunéré. Le chapitre 1 traite du contexte de la migration et du discours sur la migration des femmes *chaoxianzu* dans leur société d'origine à Yanji en Chine. Quel est l'impact de la réforme et de l'ouverture sur leur vie quotidienne et leur migration ? Le chapitre 2 envisage quels sont les discours, les politiques et la représentation de la communauté *chaoxianzu* dans les quatre sociétés d'immigration de trois pays. Quels sont les contextes spécifiques et les contextes historiques que ces femmes immigrées perçoivent, et quel est le fossé entre les perspectives de la société d'origine et de celle d'immigration ? Le chapitre 3 étudie les modalités de migration et de séjour de ces immigrées des circuits de survie. Quelles stratégies et comment mènent-elles à bien les projets de migration ? Nous nous demanderons dans le chapitre 4, quel est l'habitus professionnel basé sur la conscience de classe de ces femmes et que signifie pour elles choisir ce travail domestique dans leur vie professionnelle actuelle. Dans le dernier chapitre, nous envisagerons comment le travail domestique rémunéré peut-il être vécu et perçu pour elles à la lumière de leur habitus professionnel ? Comment les conditions de travail de chaque société d'immigration les affectent-elles ? Sont-elles enterrées dans la souffrance personnelle de la subordination en tant que travailleuses domestiques migrantes ? Sinon, quelles sont les raisons pour cela et les autres causes de dépendance qu'elles perçoivent, et comment ces femmes y réagissent-elles ?

---

<sup>109</sup> « By treating recognition as a matter of status, in contrast, the model I am proposing avoids mortgaging normative claims to matters of psychological fact. One can show that a society whose institutionalized norms impede parity of participation is morally indefensible whether or not they distort the subjectivity of the oppressed » (N, Fraser, *Social Justice, op. cit.*, p. 32).

## 4. Parcours de la recherche sur le terrain et les participantes à la recherche

### 4.1. Parcours de la recherche sur le terrain et les terrains divers

#### 4.1.1. Parcours de la recherche sur le terrain

La recherche sur le terrain, comme mentionné dans l'avant-propos, a été réalisée en trois étapes afin que le principal terme du changement (de l'immigration au travail domestique migrant) soit problématisé.

D'abord, nous avons étudié la vie des femmes *chaoxianzu* dans deux pays selon le terme de notre premier projet, « Une étude comparative sur le mode de vie et la position sociale des femmes sino-coréennes en France et en Corée du Sud ». La France et la Corée du Sud montrent deux types significatifs de migration de ces femmes : d'un pays du Sud vers un du Nord (la France), d'un pays du Sud vers un autre du Sud plus riche, autrement dit inter-Asie (la Corée du Sud). D'autre part, nous les avons choisis pour les raisons suivantes : la Corée du Sud est le pays où le plus grand nombre des femmes *chaoxianzu* migrent. La France présente une plus grande hétérogénéité avec la société sud-coréenne en termes de culture et des conditions de travail que les États-Unis et le Japon.

Nous avons commencé la recherche sur l'immigration en nous basant sur les résultats de la recherche préliminaire, en 2008, de notre master<sup>110</sup> des femmes *chaoxianzu* dans un quartier ethnique en Corée du Sud. Nous nous sommes aussi appuyés sur nos observations participantes des femmes *chaoxianzu* en France en mars-avril 2010<sup>111</sup>. Ensuite, des entrevues et des observations ont été menées en juillet 2011 et en août 2013 à Séoul, en Corée du Sud et de février 2011 à octobre 2012 à Paris, en France.

Cependant, plus nous avons continué à nous appuyer sur la littérature et la recherche de terrain dans les sociétés d'immigration, plus nous avons estimé devoir nous limiter à analyser leurs expériences uniquement avec notre perspective ou du point de vue des sociétés d'immigration. En outre, alors que nous avons déplacé le terme des expériences de travail domestique migrant de ces femmes au centre de notre recherche, nous avons effectué d'autres recherches sur le terrain en Chine en tant que pays d'origine en juin-juillet 2013 mais aussi des observations des expériences de travail domestique dans les sociétés d'immigration en août-septembre 2013. Dans ce processus, nous avons fait non seulement les enquêtes dans la préfecture autonome coréenne de Yanbian en Chine en tant que société d'origine des

---

<sup>110</sup> Lee Mi-ae, *Karibongdong*, op., cit.

<sup>111</sup> Il n'y avait aucune recherche sur les immigrés *chaoxianzu* en France, et peu de nouvelles filtrent dans les médias coréens, « Hanweekly » et « Parisjising » en France. Par conséquent, nous avons pu commencer à aborder les *Chaoxianzu* en visitant les endroits où ils travaillaient et résidaient, à travers deux étudiants *chaoxianzu* de notre connaissance et en participant à leur événement sportif à Paris.



*Chaoxianzu*, mais aussi sur celles de leurs expériences de travail domestique de deux grandes villes chinoises, à Pékin et à Qingdao. Nous avons choisi un quartier à Pékin pour représenter la capitale chinoise, et un quartier à Qingdao car il s'agit de la plus grande enclave *Chaoxianzu*, parmi les nouvelles, dans les villes chinoises. La littérature sur ces deux enclaves est donc relativement riche<sup>112</sup>.

Par conséquent, nos terrains se sont étendus à cinq villes (Paris, Séoul, Yanji, Pékin et Qingdao) dans trois pays qui ont des environnements de travail différents du fait de systèmes de production différents : l'économie de marché démocratique social européen en France, l'économie de marché du développement étatique en Corée du Sud, l'économie de marché socialiste chinoise en Chine. Nous nous sommes concentrés sur la ville de Yangji en Chine, en tant que société d'origine, et quatre villes d'immigration. Ces dernières sont divisées en deux sociétés d'immigration étrangère et deux sociétés d'immigration intérieure. Plus concrètement, ces terrains sont des enclaves ethniques de Coréens, Chinois ou *Chaoxianzu* : à « 延吉 *Yanji* » dans le centre-ville de la préfecture autonome *chaoxianzu*, dans le « Triangle de Choisy » dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement, à Belleville dans le 19<sup>ème</sup>, dans le quartier « Arts et Métiers » du 3<sup>ème</sup>, à « La Motte Picquet-Grenelle » dans le 15<sup>ème</sup> à Paris en France, dans le « quartier *chaoxianzu* de Garibong-dong » de Séoul en Corée du Sud, et dans les quartiers coréens « 望京 *Wangjing* » de Pékin et « 城阳 *Chengyang* » de Qingdao en Chine.

#### 4.1.2. Les terrains sur la recherche du travail

Les principales participantes à la recherche sur le travail domestique migrant sont des femmes âgées de 50 ans ou plus qui ont connu une expérience du travail dans le système socialiste chinois avant la Réforme<sup>113</sup>.

Leur vie professionnelle évolue progressivement avec les transformations du mode de production et l'expansion de la sphère économique : l'économie collective socialiste chinoise après 1949, la dé-collectivisation et l'économie familiale après la Réforme en 1978, l'expansion de la sphère économique dans les villes chinoises et à l'étranger (dans des pays socialistes comme la Corée du Nord et la Russie) du fait de l'urbanisation et la mondialisation en Chine après la Réforme active du milieu des années 1980, et l'économie migratoire après les relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud en 1992.

---

<sup>112</sup> Piao Guangxing, *Segyehwa sidae chungguk*, *op. cit.* ; Ch'ogukchögin, *op. cit.* ; Zheng Xinzhe, *Chosönjoksahoeüi*, *op. cit.* ; Rui Donggen, *Küllobölsidae*, *op. cit.* ; Chongjoksöng'üi, *op. cit.* ; Jeong Jong-ho, *Wangjingmodel* (望京模式), *op. cit.* ; Koo Ji-young, *Chungguk · ch'ingdao* (青島), *op. cit.* ; Chiguhwasidae, *op. cit.* ; Bak Gyeong-yong, *Chungguk ch'ingdao* (青島), *op. cit.*

<sup>113</sup> Sur les 35 travailleuses au total, 5 d'entre elles, moins de 50 ans, ont commencé à travailler après la réforme et l'ouverture, mais elles les ont aussi incluses parce qu'elles partagent l'héritage de la conscience collective du travail sous l'éducation socialiste.

Ces cinq villes fournissent des indices importants pour comprendre la vie professionnelle de ces femmes par étape : la recherche à Yanji forme les deux premières étapes, celle dans les enclaves ethniques de Pékin et de Qingdao en Chine la troisième étape, et celle de Corée du Sud et de France la quatrième étape. La recherche dans les grandes villes chinoises montre la particularité de la migration domestique après la Réforme - changement du fait de la transformation du système économique mondial, pas seulement de l'urbanisation d'un pays. C'est aussi leurs nouveaux établissements après leur retour de migration (principalement de Corée du Sud), ce qui signifie que ce sont les endroits où leur évaluation comparative sur les expériences du système d'économie de marché chinois et du système économique étranger est faite.

## 4.2. Participantes à la recherche et méthode de recherche sur le terrain

### 4.2.1. Participantes à la recherche dans cinq villes

Notre thèse porte sur deux grands thèmes : la migration et le travail en tant qu'immigrée.

Le tableau suivant<sup>114</sup>, qui présente l'ensemble des personnes interviewées lors de nos nombreux terrains, comporte deux colonnes qui correspondent à chacun de ces thèmes. Les personnes que nous avons interviewées au sujet de leurs expériences de travail d'employées de maison ont aussi été interviewées principales (IP) sur leur expérience de la migration. Elles sont 35. S'ajoutent à ces dernières, 39 femmes *Chaoxianzu* qui ne sont pas employées de maison et qui n'ont pas toutes fait le choix de la migration. Notamment les *Chaoxianzu* à Yanji en Chine qui sont restées dans leur ville d'origine et nous permettent une comparaison. Ces 74 femmes sont les interviewées principales (IP) de l'étude concernant la migration. Nous avons interviewé 16 femmes *chaoxianzu* à Yanji et 58 femmes dans quatre villes d'immigration. À Yanji, nous avons rencontré des femmes qui ont échoué, préparaient ou revenaient de leur projet de migration pour examiner le contexte de diverses migrations. En outre, nous avons interviewé 15 hommes *chaoxianzu* (IS) et 49 personnes de référence (IC : organisations apparentées<sup>115</sup>, employeurs, chercheurs associés, etc.).

Les 35 participantes principales (IP) interviewées dans le cadre de la recherche concernant le travail d'employée de maison sont pour la grande majorité de la même origine

---

<sup>114</sup> Pour plus de détails des interviewés, voir les annexes 1, 2.

<sup>115</sup> L'association des Coréens et celle des femmes coréennes résidant en France, les associations des *Chaoxianzu* résidant en Corée du Sud, les organisations de soutien des *Chaoxianzu* et les fonctionnaires publics associés aux *Chaoxianzu* en Corée du Sud, et les associations des *Chaoxianzu* et les entrepreneurs et commerçants coréens à Pékin et à Qingdao.

sociale (30 sur 35), elles étaient ouvrières ou paysannes en Chine avant la Réforme économique. Nous avons interviewé trois travailleuses domestiques à Yanji, 32 dans quatre villes d'immigration (à Séoul : 17, à Paris : 8, et à Pékin, à Qingdao : 7). Nous avons également interrogé 11 interviewés secondaires : travailleuses domestiques dont origine différente <sup>116</sup>, employeurs, courtiers et responsables des associations de travailleurs domestiques.

	Étude de la migration	Étude des expériences de travailleuses domestiques migrantes <i>chaoxianzu</i>
<b>Nombre de personnes interviewés.es</b>	1) IP : 74 (16/ 58)* 2) IS : 15 (2/ 13)* 3) IC : 49 (11/ 38)*  * (société d'origine/ celles d'accueil)	1) IP : 35 Société d'origine : 3 Sociétés d'accueil (Corée) : 17 Sociétés d'accueil (France) : 8 Sociétés d'accueil (Grandes villes chinoises) : 7 2) IS : 11
<b>Type de personnels interviewés.es</b>	IP : Interviewée principale IS : Interviewé.e secondaire IC : Interviewé.e complémentaire	IP : Interviewée principale (Appellée « Participante principale à la recherche ») IS : Interviewé.e secondaire
	IP : Femmes <i>Chaoxianzu</i> IS : Hommes <i>Chaoxianzu</i> IC : Responsables d'associations, chercheurs, employeurs, etc.	IP : Employées de maison <i>Chaoxianzu</i> IS : Employeuses, responsables d'associations, courtier/agent, etc.

Tableau 1. Liste des interviewés.es

#### 4.2.2. Méthodes et questions des enquêtes

La recherche s'est poursuivie avec la méthode ethnographique afin de nous concentrer sur les situations et les conditions dans lesquelles se déroulent les activités des interviewées <sup>117</sup>.

Nous nous sommes concentrés sur des entretiens semi-structurés approfondis sur les interviewées principales, mais tant que les conditions le permettaient, nous avons combiné l'histoire orale avec d'autres méthodes. Nous avons enregistré un total de 9 000 minutes d'entretiens, 2 heures en moyenne par personne. Toujours avec leur permission. En effet, en transformant « l'objet » de la recherche en un « acteur », les histoires orales rendent leur

<sup>116</sup> Cela inclut une Nord-coréenne sans-papier. Cela montre la relation des *Chaoxianzu* à Yanji avec la Corée du Nord, la spécificité géopolitique de Yanji.

<sup>117</sup> « Sans interconnaissance, pas de terrain, pas d'enquête ethnographique. C'est là une règle d'or qui ne souffre aucune exception [...] Cela ne veut pas dire qu'il soit impossible d'enquêter hors milieu d'interconnaissance : simplement, ce sera une enquête d'un autre type » (Stéphane Beaud et Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2003 [1997], p. 296). Voir également Henri Peretz (*Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La Découverte, 2004, p. 22-23).

trajectoire non seulement plus riche, plus vivante, mais aussi plus sincère<sup>118</sup>. En particulier, l'intérêt de la méthode orale pour l'histoire des femmes est qu'elles peuvent construire une nouvelle histoire, qui n'a pas encore été écrite. C'est parce qu'elle révèle le mieux le processus de concurrence et les conflits entre les principes des différentes structures sociales qui les entourent<sup>119</sup>. Cependant, nous pensons à l'affirmation de Bourdieu selon laquelle l'enquête n'est pas neutre lorsqu'il parle, et que les mécanismes sociaux qui le conditionnent, influent sur son récit<sup>120</sup>.

Afin d'éviter de sur-généraliser les expériences individuelles, nous avons interviewé non seulement des femmes *chaoxianzu* mais aussi des hommes *chaoxianzu*, des employeurs, des groupes d'opinion, des associations, des spécialistes des *Chaoxianzu* et des sinologues de différents pays. Ces deux derniers comprennent 12 chercheurs de différents pays et 4 responsables d'organisations concernant les *Chaoxianzu* en Corée du Sud pour comprendre la position sociale des femmes *chaoxianzu* dans les trois pays.

Nous avons fait l'observation participante de leur vie à travers des événements réguliers des *Chaoxianzu* et des enquêtes dans les communautés ethniques.

Cet échantillonnage a été mené à travers l'introduction d'associations connexes et l'observation participante :

En Corée du Sud, les interviews ont été recueillis par la présentation des organisations liées aux *Chaoxianzu* (Fédération des *Chaoxianzu* résidant en Corée du Sud, Fédération des compatriotes venus de divers pays qui résident en Corée du Sud) et en faisant l'observation participante dans les organisations, églises de soutien aux *Chaoxianzu* dans le quartier de Garibong-dong à Séoul, enclave ethnique *chaoxianzu*. Nous avons été en mesure de réaliser des interviews d'une manière simple et stable en raison de leur statut légal de séjour, après la mise en œuvre du règlement sur l'emploi (2007)<sup>121</sup>, qui permettait aux *Chaoxianzu* des visites légales à grande échelle.

À Yanji, en Chine, les interviews ont été recueillies grâce au soutien du Centre d'Études Féminines de l'Université de Yanbian et par l'observation participante sur place. À Pékin et à Qingdao, nous avons recueilli les interviews grâce à l'aide de l'Association des femmes *chaoxianzu*, de l'Association des seniors *chaoxianzu*, à la présentation des hôtesse de nos hébergements, et nous les avons contactés sur place dans un espace de repos pour les travailleuses domestiques, au parc des appartements de Wangjing à Pékin.

---

<sup>118</sup> Yoon Taek-lim, Hahn Hahn-hee, *Saeroun yōksa ssūgirŭl wihan kusulsa yōngubangbōpron* [Oral History Research Methods], Hongcheon, Arche Publishing House, 2006, p. 169.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 178-179.

<sup>120</sup> Pierre Bourdieu. *Actes de la Recherche en Science Sociales*, Année 1986, p. 62-63, p. 69-72.

<sup>121</sup> Il s'agit du *Working Visit System*. Voir plus de détail la sous-section de 3.3.1.

Le nombre de groupes ethniques *chaoxianzu* en France est plutôt faible<sup>122</sup>, de sorte que pour le travail, ils sont dispersés dans les communautés coréennes et chinoises plutôt que de former leur enclave ethnique *chaoxianzu*. La plupart des interviews ont été recueillies grâce à la présentation de l'Association des *Chaoxianzu* résidant en France (ACRF)<sup>123</sup> et par la participation à quatre de leurs événements réguliers (la fête de la journée des femmes du 8 mars, pique-nique printanier et rencontre athlétique, celui d'automne, assemblée générale et fête de fin d'année). Certaines interviews ont été également passées lors de notre visite aux restaurants coréens à Paris où ils travaillent ou par la présentation de nos connaissances coréennes.

Les questions de nos enquêtes, dans l'étude de migration de la première étape, portaient sur la motivation et le processus de migration, la période de migration, le travail et la vie quotidienne dans les sociétés d'immigration, l'auto-évaluation et leur projet pour le futur. Dans le pays d'origine, nous avons posé des questions sur les opinions et les expériences sur la migration à ceux qui n'ont pas migré, n'ont pas pu migrer, sont revenus de migration, et à ceux qui se reposent.

La dernière étape de la recherche se réfère à la vie professionnelle des travailleuses domestiques migrantes *chaoxianzu* et à leurs expériences du travail domestique : les expériences de leur travail avant et après la migration (le travail collectif socialiste, le travail après la Réforme et le travail migrant), conscience dominante du travail, les expériences du travail domestique migrant (conditions de travail, durée du travail, contenu du travail, relations de travail, contradictions et pratiques qu'elles ressentent). En particulier, à Yanji, à Pékin et à Qingdao, nous avons interviewé diverses professionnelles pour examiner leur conscience de la classe, de genre et leur pratique du travail, qu'elles partagent. Nous avons également posé des questions à certaines femmes de retour, pour avoir une vision postérieure de l'expérience du travail domestique.

---

<sup>122</sup> La plupart d'entre eux sont des immigrés clandestins, donc nous ne pouvons pas connaître les statistiques exactes, mais selon l'ancien président de l'Association des *Chaoxianzu* Résidant en France (ACRF), le nombre est estimé à environ 400 à 600. La moitié d'entre eux sont des femmes, elles vivent et travaillent en étant dispersées, donc elles ne sont pas bien visibles. Par conséquent, plutôt que d'interviewer de nombreuses personnes, nous avons choisi de nous concentrer sur certaines interviewées ayant une « richesse » d'expérience dans la vie.

<sup>123</sup> C'est une association d'amitié créée en 2000 en étant déclarée en France.

## 5. Limite de la recherche et épistémologie

### 5.1. Limite spatio-temporelle de la recherche et les frontières

La recherche sur le terrain dans les cinq villes s'est déroulée de façon hétérogène en raison des limites de notre approche temporelle et spatiale, de la diversité des conditions de travail et de séjour de nos interviewées, et des contenus de recherche différents dans chaque ville. Cette réalité a rendu difficile tant l'étude de l'échantillonnage en forme de boule de neige, que la recherche approfondie et celle sur l'histoire orale qui exige beaucoup de temps.

Dans le cas de la Corée du Sud, nous avons mené des entrevues le week-end, au cours desquelles nos interviewées, dont la plupart étaient des travailleuses domestique à demeure, étaient en pause. En France, les contacts pour les entrevues n'ont pas été faciles du fait de leur statut illégal. Cela induisait également des incertitudes dans leur vie d'où de fréquentes annulations de nos rendez-vous. Pour cette raison, lors de l'étude de 2011 sur la migration, nous avons réussi un seul entretien sur les contacts obtenus dans quarante restaurants coréens. Nous demandions de réaliser ces entretiens soit *de visu* soit par téléphone.

En Chine, nous avons rencontré des femmes de professions variées. Nous avons interrogé, marginalement, des cadres tels que des professeures et avocates. Nous avons surtout interviewé sur place des agricultrices, des travailleuses domestiques, des commerçantes et des employées. Nos entretiens n'ont donc pas été homogènes quantitativement et qualitativement. Puisque les groupes *chaoxianzu* à Qingdao vivent dispersés dans une grande ville, il était difficile d'obtenir beaucoup d'entrevues en raison de contraintes telles que le temps de déplacement.

En outre, nous avons eu des difficultés dans la communication verbale au début de la recherche. La langue *chaoxianzu* est proche de la langue nord-coréenne. Mais elle est différente de la langue sud-coréenne, notamment en termes de mots, car elle contient pléthore de termes anglais et japonais. Nous avons pu surmonter le problème de la communication par notre adaptation linguistique et leur adaptation à la vie dans les communautés sud-coréennes en Corée de Sud et en France. Cependant, la différence linguistique était relativement grande en Chine, et nous avons eu des difficultés considérables dans l'interview ainsi que dans l'interprétation.

Toutefois, la plus grande difficulté de la recherche par interview vient des nombreuses barrières entre le chercheur et l'interviewée. Les femmes *chaoxianzu* et nous-mêmes, nous nous positionnons non seulement face à la barrière fondamentale entre intervieweuse et interviewées mais aussi celle qui existe entre chinoises et indigènes en Corée du Sud et enfin, malgré leur statut commun d'immigré en France, entre travailleuse sans papier et étudiante en

situation régulière. Enfin, en Chine, nous avons été placées face à la barrière entre indigènes chinoises et Sud-Coréenne en tant qu'étrangère. Toutes ces barrières nous ont placés, ainsi que nos interviewés, dans une relation de pouvoir. Elles ont affecté à la fois le processus d'entrevue et l'analyse.

En France, en tant que chercheuse de Corée du Sud, nous étions considérées comme une menace potentielle pour le séjour des travailleuses *chaoxianzu* clandestines liées aux deux Corée, du Sud et du Nord. En effet, elles étaient autrefois la cible d'une surveillance exercée par l'Agence de la Corée du Sud pour la sécurité. Ainsi, en dépit de nos efforts pour créer un lien, certaines nous ont demandé si nous n'étions « pas une agente de sécurité sud-coréenne pour espionner secrètement les Nord-Coréens ? ». Dans le cas de Yanji en Chine, en raison de leur position dominante dans les interviews, elles ont répondu à nos demandes d'interviews sans restriction.

Enfin, afin d'éliminer les frontières idéologiques, nous avons adopté une posture de « consentement excessif »<sup>124</sup> pour écouter leurs pensée critiques de la société sud-coréenne, expression de la souffrance qu'elles ont vécue dans leur migration en Corée du Sud et de leur proximité émotionnelle avec la Corée du Nord. Cependant, cela remettait en question l'authenticité du contenu de l'entretien. Parce que la critique de la société sud-coréenne rend leur vie en Chine plus romantique. Lors de l'entrevue, elles avaient parfois tendance à consacrer la supériorité du régime chinois en disant, « Nous vivons bien ici (en Chine) et nous mangeons bien. », « Nous travaillons 8 heures par jour, voilà, on ne travaille pas beaucoup ici (en Chine) ». Cependant, nous avons largement pris leurs paroles dans le sens où elles peuvent être une façon plus réaliste d'analyser leur perception de leurs expériences actuelles de travail, même si les pratiques du travail dans le système socialiste chinois n'étaient pas aussi harmonieuses qu'elles le prétendaient. Afin de garantir l'authenticité du contenu, il a été contextualisé à travers la littérature et l'observation participante.

## 5.2. Épistémologie et méthodologie

« [D]ans toute production textuelle, dans la production de toute explication, il y a l'itinéraire d'un désir constamment contrarié de faire expliquer le

---

<sup>124</sup> Lee Hae-eung, chercheuse *chaoxianzu* qui a fait ses études en Corée du Sud, dans sa recherche sur l'expérience de travail des femmes *chaoxianzu* en Corée du Sud, constate qu'elles ont des vulnérabilités généralement révélées dans la recherche sur d'autres cultures tout en étudiant sa propre culture. Afin d'obtenir plus de données de recherche, elle a été en mesure de reconnaître par un « consentement excessif » les idées des participantes à la recherche. Mais ses interviewées ont souvent répondu à ses questions « nous somme comme ça [comme vous le savez] au lieu d'une dictée concrète ». Elle souligne donc qu'elle a besoin d'un point de vue de non-familiarité avec les cultures auxquelles elle est habituée (2013 : 30-31).



texte.’ (...) ‘[L]a possibilité d’explication porte le présumé d’un univers explicable (...) et d’un sujet (...) explicatif.’ (...) Chaque explication à cet égard acquiert sa centralité à partir des marges qui sont exclues. Spivak soutient que la participation à la marginalité est donc nécessaire, non pas parce que l’on produira une ‘vraie’ explication ou théorie, ni pour mettre la marge au Centre, mais pour indiquer la marge dans chaque explication. Le but n’est pas de ‘pointer [un] doigt accusateur vers le centre’ mais de se déplacer du centre vers la marge et de revenir pour raconter un déplacement. »<sup>125</sup>

- G. C. Spivak, 2006 [1987], cité par Hilary Lim & Siraj Sait

Cette recherche contient une réinterprétation des questions de subordination entourant les travailleuses domestiques migrantes du point de vue des travailleuses socialistes chinoises.

Gayatri Spivak dit que la participation à la marginalité consiste à indiquer la marge dans toute production textuelle. Cette thèse a l’intention de participer à la marginalité à travers la recherche des travailleuses domestiques restant à la fois à la périphérie du champ du travail et de celui de la migration en tant que les migrantes s’inscrivent dans des circuits de survie. Ce serait, selon les termes de Nancy Fraser, une « approche critique-théorique qui cherche à localiser les critères normatifs et les possibilités politiques émancipatrices précisément au sein de la constellation qui se déroule historiquement »<sup>126</sup>.

**Tout d’abord**, quel est le contexte précis donné historiquement des champs de la migration et du travail ?

---

<sup>125</sup> « ‘[I]n every textual production, in the production of every explanation, there is the itinerary of a constantly thwarted desire to make the text explain’ (Spivak, 2006 [1987]: 143). (...) ‘[T]he possibility of explanation carries the presupposition of an explainable (...) universe and an explaining (...) subject’ (*ibid.*). Each explanation therefor acquires its centrality from margins which are excluded. Spivak argues that attending to marginality is therefore necessary, not because one will produce a ‘true’ explanation or theory, nor to win the center for the margin, but to point out the margin in every explanation. The purpose is not to ‘point [an] accusing finger at the center’ but to move from the center to the margin and back again in order to ‘narrate a displacement’ (Gayatri Chakravorty Spivak, *In Other Worlds: Essays in Cultural Politics*, New York, Methuen, 2006 [1987], p. 144-146, cité par Hilary Lim & Sait Siraj, « Accidental Islamic Feminism, Dialogical Approaches to Muslim Women’s Inheritance Rights », dans H. Lim & A. Bottomley, *Feminist Perspectives on Land Law*, Routledge-Cavendish, 2007, p. 243).

<sup>126</sup> « The alternative, rather, is a critical-theoretical approach that seeks to locate normative standards and emancipatory political possibilities precisely within the historically unfolding constellation » (Nancy Fraser, *Scales of Justice : Reimagining Political Space in a Globalizing World*, NY, Columbia University Press, 2010 [2009], p. 77).



Le champ de leur migration et de leur travail repose sur les longues inégalités du système capitaliste mondial<sup>127</sup>. Il a été formé à la longue et dans un processus qui était un projet de modernisation de l'Ouest<sup>128</sup>. Par conséquent, dans les études sur la migration, le point de vue d'une société d'immigration avec un pouvoir symbolique, en particulier la société riche (occidentale) aurait la possibilité de devenir une vue dominante en étant considérée comme universelle. Nous empruntons la perspective postcoloniale de Gayatri Spivak, Ranajit Guha<sup>129</sup> et de certains chercheurs chinois<sup>130</sup>, afin d'historiser le travail des femmes *chaoxianzu* qui ne sont ni citoyennes occidentales, ni riches.

En outre, dans le champ du travail, les questions de la domination/subordination des travailleuses domestiques migrantes découlent de la combinaison complexe des rapports de la classe, du sexe et de la « race/ ethnie ». C'est pourquoi, dans le but d'analyser le problème de leur dépendance et développer la logique de la résistance, nous nous sommes activement référés au concept de « consubstantialité » de Daniel Kergoat et à la vision féministe postcoloniale.

Selon sa définition de la consubstantialité, les rapports sociaux y compris ceux de domination forment un nœud qui ne peut être séquencé au niveau des pratiques sociales, sinon dans une perspective de sociologie analytique ; et ils sont coextensifs : en se déployant, les rapports sociaux de classe, de genre, de « race ». Alors ce concept nous permet d'avoir avantage à organiser le projet de dénaturer les constructions différentialistes qui s'inscrivent dans les différentes inégalités, sans pour autant dématérialiser les rapports sociaux<sup>131</sup>. Le féminisme postcolonial est une épistémologie radicale du post-colonialisme, de l'antiracisme, de l'anticapitalisme, qui critique et oppose en même temps non seulement contre le colonialisme basé sur le centralisme blanc occidental, mais aussi contre le patriarcat capitaliste mondial et le nationalisme racial<sup>132</sup>. Cela sera utile pour analyser comment l'identité de classe en tant que chinoises, la conscience ouvrière en tant que femme chinoise et

---

<sup>127</sup> Immanuel Maurice Wallerstein, *Le capitalisme historique*, trad. de l'anglais par Phillippe Steiner et Christian Tutin, Paris, La Découverte, 1985 [1983].

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 81-82, 98 ; Fernand Braudel, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 2014 [1985].

<sup>129</sup> G. Spivak, *In Other*, *op. cit.* ; *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, trad. de l'anglais par Jérôme Vidal, Paris, Éd. Amsterdam, 2009 [1988] ; Isabelle Merle, *Les Subaltern Studies*, *Genèses*, 56-3 (2004), p. 131-147.

<sup>130</sup> Voir la section 1.2 de l'introduction (Sun Ge, Wen Tiejun, *op. cit.*, p. 239 ; Wen Tiejun, *Paengnyöñüi*, *op. cit.*, p. 121) et également Wang Hui, Tu chongnyüüi, *op. cit.*

<sup>131</sup> Danièle Kergoat, *Dynamique*, *op. cit.*, p. 118.

<sup>132</sup> Lee Na-young, « T'alsingminjuüi p'eminisüt'ü ilkki- kijich'on söngmaemae yösönggwa söngbyöhlwadoen minjokchuüi, chaehyöñüi chöngch'ihak » [Postcolonial Reading on Military Prostitutes in South Korea: Gendered Nationalism and Politics of Representation], *Journal of Korean Women's Studies*, 24-3 (2008), p. 83 ; Woo Myung-sook, Lee Na-young, 'chosönjok', *op. cit.*, p. 141 ; Chandra Talpade Mohanty, « Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses », dans Chandra Mohanty, Anna Russo et Lourdes Torres, *Third World Women and the Politics of Feminism*, Bloomington, IN, University of Indiana Press, 1991, p. 52-54 ; *Feminism without Borders: Decolonizing Theory, Practicing Solidarity*, Duke University Press, 2004, p. 329-371.

l'identité ethnique en tant que minorité chinoise se manifestent sur la scène du travail dans le champ de la migration.

**Ensuite**, comment indiquerons-nous les marges et les historiserons-nous?

Premièrement, nous ferons attention à qui elles sont. Nous les désignerons comme les « parties »<sup>133</sup> du champ de la migration et du travail. Comme Nancy Fraser nous dirons « que tous les problèmes sont traités dans un cadre juste seulement si toutes les personnes subordonnées à la structure du (des) organisme (s) de réglementation qui régit les interactions sociales pertinentes sont soumises à une égale considération »<sup>134</sup>. Cela pourra les empêcher de continuer vers la périphérie en se produisant constamment à mesure que la marge change en fonction de la situation éco-socio-politique.

Deuxièmement, nous utiliserons la notion de « dépendance au sentier » [*the path-dependency*]<sup>135</sup> et essayerons de contextualiser les parties d'une manière socio-historique<sup>136</sup>. La dépendance au sentier considère la structure institutionnelle actuelle comme le produit du passé. Les choix passés limitent le chemin du développement historique. C'est une méthodologie pour comprendre leur histoire, et le contexte de la migration en tant que peuple chinois. Cependant, cela sera appliqué avec prudence car cela peut amener à penser que la situation actuelle était une fatalité historique.

Cependant, ce qui dans la dépendance au sentier est facile à ignorer, c'est à qui appartiennent les expériences historiques envisagées. Puisque la plupart des participantes à la recherche étaient des ouvrières et des paysannes, nous regarderons l'histoire de leur point de vue. Par exemple, nous relaterons les recherches récentes sur la Révolution culturelle chinoise<sup>137</sup>, connue pour la persécution des intellectuels et les violences qui l'ont

---

<sup>133</sup> Selon le concept de Fraser, ce sont ceux qui sont placés dans « all affected principe » et « all-subjected principe » dans le champ de la migration (N. Fraser, *Scales of Justice*, *op. cit.*, p. 64-65).

<sup>134</sup> « An issue is justly framed if and only if everyone subjected to the governance structure(s) that regulate the relevant swath(s) of social interaction is accorded equal consideration. » (*ibid.*, p. 65)

<sup>135</sup> James G. March et Johan P. Olsen, « The New Institutionalism: Organizational Factors in Political Life », *American Political Science Review*, 78-3 (1984), p. 737 ; « Elaborating the “New Institutionalism” », *Working Paper*, 11 (2005), ARENA Centre or European Studies in the University of Oslo, p. 13, 15.

<sup>136</sup> Marc Bernardot, *Camps d'étrangers*, Brossieux, Éd. du Croquant, 2008, p. 22-24 ; Christelle Avril, *S'approprier son travail au bas du salariat : les aides à domicile pour personnes âgées*. Thèse : Sociologie : EHESS : 2007, p. 22.

<sup>137</sup> Tong Xin, « Ilsangsaenghwarūi nangmanhwa, chiptanhwa : sinjungguk Isedae nodongjaūi kiōge kwanhan yōngu » [La romanisation et la collectivisation dans la vie quotidienne : étude de la mémoire de la 1<sup>e</sup> génération de travailleurs dans la Chine socialiste], trad. en coréen du chinois par Jang Yoon-mi, dans Baek Seung-wook (éd.), *Chungguk nodongjaūi kiōgūi chōngch'i : munhwadaehyōngmyōng sigiūi kiōgūl chungsimūro* [La politique de la mémoire des travailleurs chinois: contré la mémoire de l'époque de la Révolution culturelle chinoise], Séoul, Politeia, 2007, p. 231-273 ; Cao Zhenglu, *Minjusuōp* [Une leçon sur la démocratie], trad. en coéen du chinois par Yeon Gwang-seok, Narumbooks, 2015 ; Baek Seung-wook, *Munhwadaehyōngmyōng : chungguk hyōndaesaūi t'ūrauma* [Révolution culturelle: traumatisme de l'histoire chinoise moderne], Paju : Sallimbooks, 2007 ; Baek Seung-wook (éd.), *Chungguk nodongjaūi kiōgūi chōngch'i : munhwadaehyōngmyōng sigiūi kiōgūl chungsimūro* [La politique de la mémoire des travailleurs chinois: contré la mémoire de l'époque de la Révolution culturelle chinoise], Séoul, Politeia, 2007 ; *Chungguk munhwadaehyōngmyōnggwa chōngch'iūi ap'oria* [La révolution culturelle chinoise et l'aporie politique], Séoul, Greenbee, 2012 ; Wang Hui,

accompagnée, alors que pour les ouvrières et les paysannes, c'était en fait un lieu ou un moment d'expérience où elles étaient les héroïnes historiques de la « révolution en cours »<sup>138</sup>.

**Enfin**, quel est le but ultime de la « participation à la marginalité » dans notre recherche ? Si c'est qu'elles se libèrent de la subordination, qu'écrivons-nous et comment ?

Nous réfléchissons à ce qu'il faut écrire plutôt que à ce que nous avons vu, et à comment l'écrire plutôt qu'à ce qu'il faut écrire comme faisait Cho Uhn pour éviter l'effet stigmatisant sur les pauvres<sup>139</sup>.

Premièrement, nous prêterons attention à leur habitus professionnel qui s'est formé tout au long de la vie professionnelle de travailleuses domestiques migrantes *chaoxianzu* engagées dans des activités de production sociale et ce afin d'éviter de les enfermer dans la chaîne du *care*. « Quand le mécanisme de perception et de jugement d'un individu est exécuté sur la base de son 'niveau d'adaptation' [*adaptation level*], l'habitus a la fonction d'un point de référence ou d'un niveau d'adaptation qui permet à l'individu de percevoir et de juger »<sup>140</sup>. Plus précisément, nous n'analyserons pas de simples informations telles que la nationalité, l'état matrimonial et l'âge du point de vue du pays d'immigration, mais nous examinerons les questions de subordination des travailleuses domestiques migrantes *chaoxianzu* en considérant leur conscience déjà formée en tant que groupe de femmes *chaoxianzu*, mais aussi en comprenant l'expérience migrante de travail comme une extension de leur vie professionnelle. Leur conscience *a priori* peut non seulement changer en peu de temps juste après la migration, mais elle reste parfois plus ferme dans le processus de rencontre, de négociation ou de résistance aux réalités des conditions de travail et à l'idéologie dominante dans la société d'immigration. Par conséquent, nous regarderons leur habitus professionnel *a priori*, qui est basé sur les rapports de la classe, du sexe et de l'ethnie avant d'étudier l'expérience de travail domestique. C'est une analyse de l'héritage socialiste de leur

---

*T'alchŏngch'i*, *op. cit.* ; Kim Jin-gong, « Munhwadaehyŏngmyŏng sigiŭi taejung'undong » [Mouvement populaire pendant la révolution culturelle chinoise], *Actes de la conférence annuelle de la Société de littérature chinoise*, 11 (2005), p. 73-82 ; Chen Yinan, *Munhwadaehyŏngmyŏng, tto tarŭn kiŏk : ŏnŭ chobanp'a nodongjaŭi munhyŏk 10nyŏn* [Aucune trace de jeunesse: une décennie de révolution culturelle par un ouvrier rebelle], trad. en coréen du chinois par Jang Yoon-mi, Séoul : Greenbee, 2008 [2006]. En particulier, le dernier contient un cas d'un jeune travailleur participant aux mouvements de 造反 (*zaofan*, rébellion) pendant la Révolution culturelle chinoise (1967-1977). Selon lui, la spécificité de la Révolution culturelle réside dans la formation et l'existence des mouvements de 造反 (*zaofan*) et de son organisation. Il décrit toutes les étapes de ces mouvements et la situation de l'étape principale ainsi que les circonstances détaillées que l'auteur a directement vécues sur la base sociale.

<sup>138</sup> Voir le préambule de la constitution chinoise.

<sup>139</sup> Cho Uhn, *Sadangdong tŏhagi 25 : kanane taehan sŭmultasŏt haeŭi kirok* [Sadang-dong plus 25 : Record de vingt-cinq ans de pauvreté], Séoul, Alternative Culture press, 2012, p. 315. Elle analyse la pauvreté socialement reproduite à travers la recherche ethnographique sur les trois générations des pauvres coréens durant 25 ans.

<sup>140</sup> Cho Chong-hyuk, « Midiŏ abit'usŭwa sangjingjŏk p'ongnyŏk » [Media Habitus and Symbolic Violence], *Korean Journal of Communication Studies*, 15-1 (2007), p. 38.

conscience et de leurs conditions de travail. En tant que chercheur étranger, nous pourrions avoir plus de recul pour voir cela que les Chinois qui ont vécu dans ce système social<sup>141</sup>.

Deuxièmement, nous utiliserons l'expérience de la libération des femmes pendant la vie professionnelle de ces femmes socialistes *chaoxianzu* comme une base matérielle pour la résistance à la structure et à la réalité de la discrimination sexuelle concernant le travail domestique. La participation à des activités de production n'est pas une condition préalable à l'émancipation des femmes, mais c'en est au moins le début. En ce sens, l'analyse de l'expérience professionnelle de ces femmes devrait encourager le travail domestique décent, au-delà de la réalité de la division sexuelle du travail productif/ reproductif et de la division internationale du travail de reproduction.

Enfin, en tant qu'étude comparative, nous clarifierons la direction de cette étude dans quatre villes de migrants. Selon notre enquête préliminaire, il y a environ 700 000, 1 000, et 20 000 et 60 000 immigrés *chaoxianzu*, dont environ la moitié sont des femmes, respectivement en Corée, en France, à Pékin et à Qingdao en Chine. En fait, la variance dans chaque pays est si grande que la comparaison numérique n'a pas de sens. Et parce que la plupart d'entre eux travaillent pour les Sud-Coréens ou pour les immigrés sud-coréens dans d'autres pays, les comparaisons des relations de travail selon les pays d'immigration ne sont pas utiles non plus. Ainsi, dans cette recherche, l'analyse de l'expérience de travail dans les trois pays se concentrera sur l'universalité qui apparaît malgré les différences. En effet, indépendamment des différences détaillées dans l'environnement migratoire à l'intérieur, à l'extérieur de la Chine, ou dans d'autres cultures, les travailleuses migrantes connaissent un environnement migratoire similaire<sup>142</sup> au niveau mondial et au niveau micro dans « le temps mi-parcours à long terme »<sup>143</sup>.

---

<sup>141</sup> En effet, la plupart des étudiants et de interviewés rencontrés durant notre recherche ont rarement reconnu le niveau de conscience de la notion du travail et celle de leurs revendications de mauvaises conditions de travail, et que cela pouvait être considéré comme un héritage du socialisme.

<sup>142</sup> « (...) the historical pattern is one in which capital does indeed recurrently relocate geographically in search of cheaper or more docile labor but ends up creating new working classes and new rounds of labor-capital conflict in each favored site of production. » (Beverly J. Silver et Zhang Lu, « China as an Emerging Epicenter of World Labor Unrest », dans Hung Ho-Fung (dir.), *China and the Transformation of Global Capitalism* 2009, p. 174.)

<sup>143</sup> « We have reasons to expect that the rise of China and the global transformations it brings can continue in the long run. (...) That midium run is a highly indeterminate arena where precise prediction is extremely difficult, if not impossible. It is an arena where the strategic and contingent actions of states, enterprises, social movements, and other human agents within and without China truly matter. » (Hung Ho-fung (dir.), *The China Boom: Why China Will Not Rule the World*, NY, Columbia University Press, 2015, p. 18.)

## 6. Plan de la thèse

La thèse se compose de cinq chapitres. Elle est divisée en deux : la migration des femmes *chaoxianzu* (chapitres 1, 2 et 3) et leurs expériences de travailleuses domestiques migrantes (chapitres 4 et 5). Le contexte spatial de la thèse est la ville d'origine des migrantes et leurs quatre villes d'immigration.

Le chapitre 1 part de Yanji, le centre-ville de la préfecture d'autonomie des *Chaoxianzu* en Chine. Il portera sur l'analyse du contexte de leur migration et les changements de la communauté d'origine après leur migration massive. Cela nous permettra de comprendre leurs expériences et leur perception dans les sociétés d'immigration. Nous examinerons en premier l'impact de la migration des femmes *chaoxianzu* sur la communauté d'origine et leurs vies. Puis, le contexte de la politique de la Réforme de la Chine en 1978, qui a provoqué leur migration, et comment le peuple chinois comprenait la combinaison du socialisme et de l'économie de marché, selon la méthode de « dépendance au sentier ». Enfin, nous analyserons comment les politiques issues de la Réforme (décollectivisation, 先富论 *Xianfu lun*<sup>144</sup>, l'affaiblissement du 户口 *Hukou*) ont entraîné des changements dans la conscience et la vie des ouvriers et des paysans, à travers la mémoire collective.

Le chapitre 2 traitera de la vie des immigrées *Chaoxianzu* dans quatre villes (Séoul, Paris, Pékin et Qingdao) dans trois pays (la Corée du Sud, la France et la Chine). L'étude du contexte socio-historique de leurs communautés ethniques et des activités socio-économiques révélera leurs existences dans le champ de la migration. Les principaux facteurs d'analyse sont : les habitants *chaoxianzu*, le processus de formation des communautés ethniques, leur caractéristique et la représentation des immigrés *chaoxianzu* et leurs communautés dans les sociétés d'immigration. Nous mettrons en particulier l'accent sur les effets de l'exclusion de la représentation et sur leur présence du point de vue d'immigrées *chaoxianzu*, en dehors de ces effets.

Le chapitre 3 traitera du développement, de la mise en œuvre et de la stratégie de projet<sup>145</sup> de migration pour les femmes *chaoxianzu*. Il portera sur leurs motivations pour la migration, les facteurs influençant la mise en œuvre de la migration, les politiques d'immigration et les exigences de migration pour chaque pays en tant que passerelle de migration, et les méthodes de passage à travers les passerelles. Nous examinerons chacun de leurs choix et stratégies dans le processus de migration et de séjour à travers cinq types d'exemple. Plus précisément, nous chercherons les motivations de la migration et la

---

<sup>144</sup> Voir la sous-section 1.3.2. L'enrichissement individuel : « The Getting Rich First » (先富論, Deng Xiaoping).

<sup>145</sup> Nous appellerons leur migration de cette façon. La migration amène de grands changements dans leur vie.

spontanéité<sup>146</sup> des motivations, ainsi que leurs expériences personnelles, familiales ou communautaires qui ont affecté la migration. Nous nous demanderons quels sont les objectifs des politiques d'immigration et de travail des immigrés et au-delà d'eux, le sens de l'immigration clandestine et de leur statut de sans-papier à leur égard. Enfin, nous regarderons si la mise en œuvre de leur projet de migration vers les quatre villes d'immigration est liée l'une à l'autre, et les stratégies de leur migration et de séjour.

Le chapitre 4 analysera ce que cela signifie pour les participantes à la recherche de choisir et de mettre en œuvre le travail domestique migrant rémunéré actuel dans toute leur vie professionnelle. Nous analyserons ce, qu'en tant qu'ouvrières et agricultrices chinoises - dont « le statut a été envié par les femmes occidentales »<sup>147</sup> en raison d'un taux d'activité élevé grâce à la politique d'étatisation du travail domestique à l'époque de Mao - elles partagent des aspects de rapports de genre et de classe et la signification de leur choix du travail domestique rémunéré. Plus précisément, nous examinerons le processus de changement de la vie professionnelle complète de ces femmes, y compris leur travail productif et reproductif, à travers l'étude du cas d'une femme. Nous passerons en revue les caractéristiques de leur vie professionnelle selon le mode de production et les changements des politiques de l'État chinois et de leur habitus professionnel formé sur toute leur vie active, ainsi que sa signification émancipatrice pour les femmes.

Enfin, le chapitre 5 traitera de l'expérience du travail domestique rémunéré spécifique et de sa perception. Il portera sur leurs conditions de travail, leur expérience de classe et, à travers celles-ci, leur position économique, sociale, normative et les changements de leur statut dans chaque société d'immigration. Il montrera également comment elles sont professionnellement reconnues par leur expérience dans cette profession – leur emploi a disparu en Chine depuis 1949 - sous de nombreux aspects (dénomination, traitement, contenu du travail, relations de travail, et les caractéristiques du travail isolé). Ce processus aura pour effet d'éclairer la nature intrinsèque du travail, ou le mécanisme de sa dépréciation, plutôt que le travail domestique comme un travail dévalorisé. En conséquence, la question de la subordination de classe et de la hiérarchie professionnelle des travailleuses domestiques migrantes sera examinée. Il portera également sur les causes structurelles qui en font un travail informel, malgré l'adoption de la Convention de l'OIT sur les travailleurs domestiques.

---

<sup>146</sup> Cela implique que leurs projets individuels de migration sont parfois inévitablement ou involontairement initiés à la suite de changements structurels sociaux dans certains cas.

<sup>147</sup> Elisabeth Croll, *Feminism and Socialism in China*, London, Routledge & Kegan Paul Ltd, 1978 ; Jin Huashan, *Chosǒnjongmaürüi*, *op. cit.*









## CHAPITRE 1. Insertion de l'économie chinoise dans la mondialisation et la migration des *Chaoxianzu*

---

Dans ce premier chapitre, nous analyserons, pour l'historiciser, le contexte multidimensionnel de la migration des femmes *chaoxianzu*. Nous étudierons d'abord le changement des politiques économiques chinoises, depuis 1978, du point de vue de l'inégalité de la globalisation qui est fondamentale dans le « système-monde »<sup>148</sup>. Selon Wang Chunguang, si de grands déséquilibres existent dans la circulation des personnes dans le réseau mondial, « on voit bien que les premiers bénéficiaires de la globalisation sont les élites politiques, sociales, économiques et culturelles »<sup>149</sup>. Mais « les populations – oubliées de la mondialisation – des pays en voie de développement migrent vers les pays développés et devraient être à même de profiter des avantages de la globalisation »<sup>150</sup>.

Nous partirons donc de l'histoire de la migration, pour comprendre les rapports de domination par l'immigration, dans une ville (Yanji, le centre-ville de la préfecture autonome des *Chaoxianzu* de Yanbian) en Chine. Nous étudierons le changement de mode de vie du fait des politiques, surtout celle de l'affaiblissement du « système de la structure duale en zone urbaine et rurale (二元体制 *eryuan tizhi*) », avec les Communes populaires (人民公社 *renmin gongshe*) et les Units (单位 *danwei*), qui soutient leur vie collective. Après 1978, la référence constante à « The Getting Rich First (先富論 *xianfulun*) » de Deng Xiaoping motive les Chinois à rechercher la richesse personnelle. Nous nous mettrons à leur place pour saisir la dimension personnelle et le sens de leur migration en considérant comparativement la vie des migrantes et celle des non-migrantes à Yanji. À partir de nos enquêtes sur cette ville, avec nos interviews de femmes *chaoxianzu* et de chercheurs à Yanji, on comprendra le phénomène de la banalisation de leur migration. On pourra donc le considérer comme un choix de mode de vie des gens ordinaires. Ces interviews se sont surtout focalisées sur les questions suivantes : la vie quotidienne des *Chaoxianzu* en tant qu'ethnie minoritaire chinoise, le changement de leur vie quotidienne à Yanji depuis la Réforme économique (surtout depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud en 1992), la vie des migrantes et des non-migrantes, etc.

---

<sup>148</sup> I. M. Wallerstein, *Comprendre le monde*, op. cit.

<sup>149</sup> Wang Chunguang, « Migrations chinoises en Europe: Un regard depuis la Chine », dans Laurence Roulleau-Berger (éd.), *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*, Toulouse, PU du Mirail, 2007, p. 229. Elle l'affirme avec la réclamation de Cesare Geronzi, *Le migrazioni nello scenario della globalizzazione* (version chinoise), Social Sciences Academic Press, 2006.

<sup>150</sup> *Ibid.*, 229.

## 1.1. La vie quotidienne des *Chaioxianzu* dans leur communauté d'origine à Yanji, Chine

### 1.1.1. Les figures multiculturelles à Yanji



Figure 1. Trois provinces chinoises du Nord-Est (Heilongjiang, Jilin, Liaoning)

Yanji 延吉 est le centre-ville de la préfecture autonome des *Chaioxianzu* de Yanbian (延边朝鲜族自治州 *Yanbian chaioxianzu zizhizhou*) en Chine. C'est aussi le centre culturel, économique et politique de l'ethnie *Chaoxian* depuis l'établissement de la Chine socialiste. Il a pour rôle important de coaliser les communautés

*chaioxianzu* qui se disséminent dans les trois provinces chinoises du Nord-Est (*Donbei* 东北) : Liaoning (辽宁), Heilongjiang (黑龙江), Jilin (吉林)<sup>151</sup>. (Voir la figure 1)

Pour bien comprendre la manière originale de penser des immigrées *chaioxianzu* dans les trois pays, nous explorerons d'abord les villes qu'elles ont quittées.

On peut remarquer le paysage culturel de Yanji est double, notamment sur le plan linguistique : celui de l'ethnie « Han (汉) » et *Chaoxian* (朝鲜). La langue de *Chaioxianzu*<sup>152</sup> est simultanément employée à la langue officielle chinoise, le mandarin, mais elle prédomine, selon les politiques des minorités nationales en Chine (中国少数民族政策 *Zhōngguó shǎoshùmínzú zhèngcè*)<sup>153</sup> avec la loi sur « l'autonomie des régions de nationalités de la

<sup>151</sup> Hu Mingzhe, *Chungukchosǒnjokkongdongch'ee, op. cit.*, p. 15.

<sup>152</sup> Elle ressemble à la langue nord-coréenne plutôt qu'à celle sud-coréenne. En effet, à l'époque de l'établissement de la RPC, la Corée du Nord a beaucoup soutenu le développement de leur éducation et de leur culture ethnique. Par exemple, le département de la langue de *Chaioxianzu* de l'Université Yanbian a adopté les livres scolaires de l'Université Kim il-sung et les établissements des écoles élémentaires et des collèges ont introduit les livres de géographie, d'histoire et de littérature qui avaient été publiés en Corée du Nord (*Ibid.*, p. 16.)

<sup>153</sup> Ce sont des politiques de discrimination positive pour les cinquante-cinq minorités ethniques chinoises.

République populaire de Chine» (中华人民共和国民族区域自治法 *Zhōnghuárénmíngònghéguó mínzúqūyùzìzhìfǎ*, promulguée en 1954, modifiée en 1984) et concrètement avec la promulgation d'un règlement édictant l'autonomie de la préfecture (朝鲜族自治州自治条例 *Cháoxiǎnzú zìzhìhōu zìzhì tiáolì*). Les noms des enseignes et l'annonce vocale dans les transports en commun (à l'arrêt du bus) le représentent bien. On peut remarquer que la langue de *Chaoxianzu* est écrite en haut ou à droite sur les enseignes. Par ailleurs, dans le bus, lorsqu'on entend l'annonce de l'arrêt, c'est toujours en premier en *chaoxianzu*. (Voir les figures 2 et 3)



Figure 2. Enseigne bilingue d'une bouquinerie à Yanji

Les politiques de bilinguisme donnent aux membres des communautés *chaoxianzu* à la fois une limite et une possibilité. Cela veut dire que s'ils ne peuvent pas pratiquer couramment le chinois, ils n'arrivent pas non plus à bien s'intégrer dans la société chinoise majoritaire, généralement celle des *Han*. Par exemple, les étudiants *chaoxianzu* sont confrontés à des difficultés pour suivre des cours à l'Université. En effet, la plupart d'entre eux ont suivi, jusqu'au lycée, une scolarité en *chaoxianzu*. À l'université la majorité des cours est en chinois. Par contre, ils bénéficient de notes additionnelles pour entrer à l'Université en tant

que minorité ethnique. Les étudiants *chaoxianzu* profitent ainsi de leur bilinguisme, même si leur niveau de chinois n'est pas très élevé, pour émigrer vers les pays étrangers, surtout en Corée du Sud. En tout cas, ils n'ont pas pris la peine de pratiquer le chinois dans leur vie quotidienne à Yanji. Mais, à travers plusieurs interviews, nous avons observé une hausse de leur désir d'apprendre le chinois. Ainsi, Madame Jin.Y1 (35 ans, gérante d'un institut privé d'éducation *hagwon*, vit à Yanji, N° 5) envoie sa fille à l'école « Han » en abandonnant les notes additionnelles en tant qu'ethnie *chaoxian*. Madame Jeong.P (57 ans, employée de maison à temps partiel, vit à Pékin, N° 30) souhaite apprendre le chinois malgré son âge avancé et son statut instable de migrante rurale.



Figure 3. Enseigne multilingue du « Parc du peuple »





Figure 4. Banque dont l'enseigne est écrite en trois langues

De plus, on peut voir aujourd'hui les enseignes écrites en trois langues : *chaoxianzu*, chinois et anglais surtout celles des banques et des caisses d'épargne. (Voir les figures 4) Ceci témoigne bien du changement de la ville depuis les Réformes économiques, surtout depuis l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la Corée de Sud en 1992. On a vu l'apparition de grands magasins coréens, de chaînes sud-coréennes: « 롯데리아 Lotteria

(une chaîne de restauration rapide) », « 본죽 Bonjuk (une chaîne de restauration de potage)», de karaokés, d'épicerie exotiques et de boucheries qui vendent de la viande américaine ainsi que des agences de voyage et d'aide à l'émigration.

Dans le passé, Yanji était caractérisée comme une ville qui pouvait stimuler la nostalgie. Maintenant elle devient de plus en plus une ville transnationale. Comme on le constate, dans la page d'accueil officielle de la préfecture autonome des *Chaoxianzu* de Yanbian, cette ville Yanji se représente comme « 小首尔 *xiaoshouer*, c'est-à-dire - petit Séoul - capitale de la Corée du Sud ». (Voir les figures 5)

Ceci explique l'afflux des populations des campagnes autour de Yanbian et des quelques petits villages qui s'y sont intégrés. De plus, les bâtiments avec les routes principales ont été aménagés par la préfecture afin de célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement de la préfecture autonome des *Chaoxianzu* de Yanbian, le 3 septembre 2012. Enfin les changements de cette ville montrent les influences à la fois de la mondialisation et de l'urbanisation. Cette agroville est devenue une ville transnationale en raison de l'émigration massive de ses habitants et de leur retour. Cette ville continue à s'élargir en intégrant de petits villages situés autour d'elle.



Figure 5. Immeuble rassemblant différentes grand chaînes commerciales sud-coréennes « 롯데리아 Lotteria » et 카페베네 Caffe Bene »

### 1.1.2. Les *Chaoxianzu* et les Han dans la politique des minorités nationales en Chine

Ces dix dernières années, Yanji s'est développé rapidement. Ce changement a principalement provoqué un flux économique massif en provenance de l'émigration des *Chaoxianzu*. Elle est survenue après la Réforme chinoise accompagnant la normalisation diplomatique avec la Corée du Sud en 1992. L'argent envoyé par les migrants et les relations économiques et culturelles avec la Corée du Sud ont beaucoup transformé cette ville. Ce changement provoque évidemment celui de la composition de la population. En 1949, 63,36% (529 258) des *Chaoxianzu* étaient issus de Yanbian<sup>154</sup>. À partir des années 90, le taux de natalité des *Chaoxianzu* commença à diminuer radicalement, les *Chaoxianzu* à Yanbian étaient 36,26% en 2000 mais récemment fin 2010, ils sont 36,6% (801 000 sur 2, 2 millions d'habitants)<sup>155</sup>.

En dépit de ce grand changement, les *Chaoxianzu* vivent toujours dans une double culture. Elle date de leur installation en Chine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais malgré leur présence depuis environ cent cinquante ans, les *Chaoxianzu* et les *Han* ne sont ni bien ni mal intégrés. Même s'ils habitent ensemble, les *Chaoxianzu* peuvent garder leur culture et leur langue grâce à la bienveillance des politiques des minorités nationales en Chine. Ils pouvaient être éduqués dans les écoles *chaoxianzu* où la langue de *Chaoxianzu* est privilégiée. C'est parce qu'ils vivaient en se regroupant dans les mêmes quartiers *chaoxianzu* qu'ils pouvaient pratiquer l'agriculture facilement (leur principale activité économique, avant les Réformes économiques). Institutionnellement, on peut dire que c'est le résultat des politiques « hukou »<sup>156</sup> qui limitait le déplacement des *Chaoxianzu*, principalement des agriculteurs, dans les zones urbaines. En substance, ils vivaient



Figure 6. Mariage d'un couple d'ethnie han-*chaoxian* portant des costumes *chaoxian*

<sup>154</sup> Nous l'avons constaté à partir des statistiques de Yanbian et non pas de Yanji en tant que centre-ville de Yanbian, parce que nous voulons expliquer le changement de l'ensemble des *Chaoxianzu*.

<sup>155</sup> Hu Mingzhe. « Yǒnbyǒnjosǒnjokchach'ijuūi sǒngnipkwa chosǒnjoksahoe » [L'établissement de la préfecture autonome des *Chaoxianzus* de Yanbian et la société des *Chaoxianzu*], dans Centre d'études coreennes de l'Univ. Inha (éd.), *Yǒnbyǒnjosǒnjogūi yǒksawa hyǒnsil* [L'histoire des *Chaoxianzu* de Yanbian et leur existence réelle], Séoul : Éd. Somyung, 2013, p. 160-161.

<sup>156</sup> « Le *hukou* est le livret de résidence qui, des années 1950 aux années 1990, liait chaque Chinois à son lieu de naissance, aboutissant à l'établissement d'une société duale. Pour s'installer en ville, tout paysan doit avoir un *hukou* provisoire qui lui est accordé sur présentation d'un contrat de travail et d'un certificat de logement ; les détenteurs d'un *hukou* urbain peuvent accéder aux services sociaux inaccessibles aux ruraux. Sur le système du *hukou* » (Jean-Philippe Béja, Pierre Trollet, *L'Empire du milliard*, Paris : Armand Colin, 1986, cité par Anne Cheng (dir.), 2007 : 408-409).

en se rassemblant dans les communautés fermées avec les mêmes droits et privilèges que la communauté *Han*. Ce n'était donc pas nécessaire de s'intégrer à la culture majoritaire *han*. (Voir les figures 6, 7)



Figure 7. Boutique de « Kimchi », une spécialité coréenne

Ce que les lieux de vie des *Han* et des *Chaoxianzu* démontrent, c'est qu'ils ne vivent ni ensemble, ni exclus. Les *Chaoxianzu* habitent généralement au centre du centre-ville et les *Han*, depuis longtemps, en périphérie. Nous privilégions cette explication d'une différence de culture et de statut. Mais, elle n'est pas le résultat d'une ségrégation (leur niveau de vie, en bas de l'échelle, était presque similaire, dans le régime socialiste collectif). Si on prend le bus pour un trajet Est-Ouest à Yanji, par exemple la ligne 9 (Jinxue st. - Marché « Seo » - Parc de people - Université de Yanbian – Préfecture de Yanbian), on s'en rend compte : on voit d'abord des gens qui parlent le chinois dans les quartiers de l'Ouest puis de plus en plus de gens qui parlent la langue de *Chaoxianzu* à mesure que le bus s'approche du centre-ville (l'Est).

Maintenant seulement, nous pouvons constater les différences de leur niveau de vie. Si les *Chaoxianzu* sont plus riches que les *Han*, cela est dû à leur émigration relativement plus ancienne et massive et qu'ils habitent majoritairement dans le centre-ville. D'un côté, il y existe également un décalage de niveau de vie dans le groupe même des *Chaoxianzu* à cause de leur migration ou non-migration et pour les migrants selon le moment où ils ont émigré. Pour les plus anciens migrants, ils en ont mieux bénéficié que les migrants récents en raison du grand écart de taux de change.

Malgré ces différences, les deux ethnies ont été élevées dans le même système, l'éducation socialiste. Ils regardent la même télévision et vivent la même histoire contemporaine. Il semble alors que leur manière de penser soit surtout politique.

En bref, même si les *Chaoxianzu* vivent depuis longtemps en Chine, ils ne s'intègrent pas bien à la culture majoritaire et en général à celle des *Han* ; au niveau politique, ils existent toujours en tant que citoyens chinois comme les *Han*. Ici, les deux ethnies commencent



Figure 8. Loi sur l'arbitrage des conflits au travail traduite en langue *chaoxianzu*

étrangement à s'intégrer plus activement qu'avant, mais du point de vue de la recherche de la richesse. (Voir les figures 8)

### 1.1.3. La vie rythme l'existence des habitants de Yanji

L'intégration des deux ethnies est plus active depuis les Réformes économiques ; récemment, les habitants à Yanji se distinguent plutôt selon qu'ils soient migrants ou non plutôt que s'ils sont *Chaoxianzu* ou *Han*. C'est-à-dire que la plupart des habitants voient leur vie fortement influencée par leur migration ou celle de leur famille. Sans tenir compte du niveau de vie, de l'âge et de l'ethnie, ils exécutent un projet d'émigration.

Neuf femmes sur les seize interviewées à Yanji ont expérimenté la migration dans un pays étranger, dans la plupart des cas en Corée du Sud mais aussi en Russie. Dans le cas de migration, elles ont en général émigré pour travailler ou pour étudier. Pour les autres, les non-migrantes comme Madame Cha (50 ans, employée de maison à temps partiel, N° 3) qui est en train de préparer son émigration vers la Corée du Sud ; Madame Kim (60 ans, directrice de centre de leadership de Yanbian, N° 6) et Madame Lyeom (57 ans, employée de maison à temps partiel, N° 2), elles ont déjà des membres de leur famille qui travaillent et habitent dans un pays étranger.

Quelques-unes ne seraient pas dans ces types de situation et n'aurait pas besoin d'émigrer, ou elle n'aurait pas eu l'occasion de s'adapter aux politiques d'immigration des pays d'accueil. Madame Lyeom espérait émigrer en Corée du Sud, même si elle n'a pas pu le faire. En effet, l'agence de sécurité de Corée du Sud a découvert que sa sœur avait émigré avec un faux passeport établi à son nom à elle. Observons un autre cas : Madame Lee (N° 24), 54 ans, employée de maison à temps partiel, réfugiée clandestine qui a fui de Corée du Nord. Si elle est partie de son pays – malgré son émigration illégale – elle peut être considérée comme une immigrée<sup>157</sup>. Alors on peut envisager seulement trois femmes comme sans expérience de l'émigration, si on peut le dire ainsi : une avocate (Madame Choi, 54ans, N° 5), une petite commerçante du marché (Madame Jeong.Y, 60 ans, N° 14) et une paysanne (Madame Li.Y2, 57 ans, N° 11). Elles n'en ont vraiment pas envie. Madame Choi travaille dans une profession spécialisée en tant qu'avocate, Madame Jeong pense qu'elle gagne mieux

---

<sup>157</sup> Il y a des Nord-Coréens qui vivent dans trois provinces de « Donbei 东北 » où la plupart des *Chaoxianzu* habitent, car les trois provinces se situent à la frontière entre la Chine et la Corée du Nord. Les Nord-coréens et les *Chaoxianzu* ont circulé avec un simple certificat de passage jusqu'à l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud en 1992. Mais maintenant leur circulation est strictement contrôlée. Nous ne connaissons pas le statut illégal de Madame Lee (N° 24), une évadée nord-coréenne lors de notre interview car celui-ci devait être caché. Mais nous avons pu le savoir par Mme Lyeom (N° 2) dans le deuxième entretien, le lendemain.



là qu'ailleurs en tant que commerçante spécialisée du gâteau de riz depuis vingt-cinq ans. Madame Lee C est une paysanne qui se trouve bien dans son village.

En dehors des interviewées mentionnées, beaucoup d'habitants que nous avons rencontrés à Yanji, précisément ou par hasard, sont concernés, par la migration : un couple d'ethnie *han* (les patrons de notre auberge) a toute sa famille émigrée en France, aux Pays-

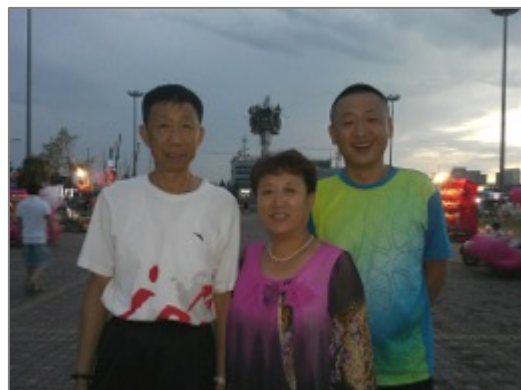


Figure 9. Un couple *han* et leur fils, une famille « transnationale »

Bas (Voir les figures 9) et certains de leurs amis *han* sont retournés émigrer en Corée du Sud ; deux professeurs de l'Université Yanbian (延邊大學) sont retournés dès leur étude supérieure en Corée du Sud et quelques étudiants de cette université ont leurs parents émigrés en Corée du Sud ou dans d'autres pays ; certains commerçants sont revenus de leur pays d'immigration. D'autres encore préparent leur migration ou re-émigration.

D'un côté, il y a les gens qui sont venus d'ailleurs, ce sont les nouveaux habitants, généralement les *Han*, qui sont arrivés d'autres villes ou de villages ces dernières années afin de profiter de la grande ville. Il y a également des étrangers : les Sud-Coréens et les Nord-Coréens qui sont venus pour travailler généralement dans le domaine de l'import-export ; les étudiants étrangers dont le spectre est très variable : les Sud/Nord-coréens qui apprennent le chinois ; les Russes et les Africains dont les pays étaient les États frères du camp socialiste ; les Américains qui étudient les ethnies chinoises très diverses et les idéologies variées du communisme-libéralisme. Par exemple, un jour, chez un bouquiniste, nous avons observé que tous les clients étaient des étudiants étrangers. Une étudiante américaine étudiait l'identité des *Chaioxianzu* et l'autre étudiant américain la politique de la Corée du Nord (car il existe là-bas beaucoup de livres sur la Corée du Nord<sup>158</sup>). (Voir les figures 2)

À la fin 2013, la population à Yanji s'élevait à 530 000, mais réellement de 600 000, si l'on prend en compte la population mobile. Yanji a été désignée comme une des plus grandes villes chinoises à la fin de 2014, dont la population est comprise entre 500 000 et 1 million d'habitants. Elle n'est donc plus considérée comme une petite ville (moins de 500 000 habitants)<sup>159</sup>. 58% de ceux qui produisent leur état-civil (*hùjǐ* 户籍) sont officiellement des

<sup>158</sup> Avant les relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud, les *Chaioxianzu* ont circulé activement dans la Corée du Nord qui est, depuis longtemps, un des États frères du camp socialiste. Et la Corée du Nord a soutenu l'éducation pour les *Chaioxianzu*. C'est pour cette raison qu'on peut trouver beaucoup de livres nord-coréens là-bas.

<sup>159</sup> Ma Nam, « Le nombre de la population enregistrée de la ville de Yanji, a bondi d'une petite ville de 530 milles de population à une ville moyenne : c'est l'ajustement national de taille standard pour la fraction de la ville », *Kyungkiilbo*, 4 décembre 2014.

*Chaoxianzu*<sup>160</sup>. Mais en réalité, malgré leur état-civil à Yanji, plusieurs *Chaixianzu* n'y habitent pas. Ils sont remplacés par les *Han* qui à Yanji gardent leur statut civil. Par exemple, au milieu des années 90, la plupart de chauffeurs étaient *Chaoxianzu*, mais maintenant ce sont des *Han*. C'est rare que l'on puisse rencontrer les employés *chaoxianzu* dans les restaurants ou dans les magasins. C'est une réalité dont les médias *chaoxianzu* et certains groupes de *chaoxianzu* s'inquiètent.

#### 1.1.4. Comment la minorité ethnique *chaoxianzu* vit-elle ces migrations ?

*Chaoxianzu* est une ethnie d'explorateurs. Elle n'est pas autochtone comme les autres minorités ethniques. Elle s'est formée par la migration des coréens il y a environ cent cinquante ans. « La migration pour nous est une façon de vivre avec la nature », Mesdames Choi.Y (54 ans, à Yanji, N° 5), Li.P3 (Présidente de l'AFCP, Association des femmes *chaoxianzu* à Pékin, 56 ans, à Pékin, N° 38) nous en ont convaincu. Cette ethnie s'intégrait bien au cours de l'établissement de la République populaire de Chine (RPC). Les *Chaoxianzu* se sont impliqués la lutte anti-impériale contre le Japon dans les années 1930-1945 et ils ont aussi activement participé à la révolution socialiste chinoise. Cette implication s'explique par leur origine de *Chaoxian* (朝鮮) qui est la dernière dynastie coréenne qui occupa le trône de 1392 à 1897. Concrètement, la plupart d'entre eux étaient des peuples ordinaires venus pour échapper à la pauvreté en Corée dans la période de *Chaoxian* et une partie de *Chaoxianzu* sont venus pour échapper à l'exploitation du Japon. Les politiques du Parti communiste chinois (PCC), surtout la réforme agraire, accueillaient tous les paysans y compris les *Chaoxianzu* juste après l'établissement de l'État communiste. Ils suivent aussi parfaitement les Réformes économiques récentes du fait d'appartenir à deux patries, la Corée du Nord et surtout la Corée du Sud, attenantes à la Chine.

Depuis la fin des années 1980, ces grandes réformes produisent leur migration massive et celles-ci ont fait se développer, surtout économiquement, leur région. Le pouvoir économique de Yanji en a fait, en 2001, l'une des 100 villes chinoises les plus développées (*Quánguózōnghé jīngjìshìlì bǎi qiáng xiàn (shì)* 全国综合经济实力百强县(市)).

Tous les interviewés que nous avons rencontrés ont, sans exception, insisté sur le développement de leur société : « Si les *Chaoxianzu* vivent à l'aise, c'est parce qu'ils peuvent aller en Corée du Sud. (...) Bien que l'on revienne ici en ayant gagné de l'argent de Corée, l'État national chinois est content, ainsi même le gouvernement de Yanbian. » Madame

---

<sup>160</sup> Ko You-seon, « 'Yanbian est au cours de la transformation', (...) en IT Valley, appelle la société informatique Coréenne », *Agence de presse Yonhapnews*, 21 décembre 2015.



Figure 10. Vue de l'intérieur d'un grand magasin

années 2000, mais maintenant il y a beaucoup d'appartements. C'est pour ça que l'on utilise maintenant très facilement l'eau chaude ». (Voir les figures 10)

Les indices économiques le prouvent. Durant cinq ans depuis 2000, les excédents du commerce extérieur de Yanbian augmentaient en moyenne de 20% et le taux d'augmentation de PIB se maintenait en moyenne de 9,4%<sup>161</sup>. C'est parce que Yanbian n'était qu'une petite région frontalière des trois États frères du camp socialiste : la Chine, la Corée du Nord et la Russie, mais aujourd'hui elle développe sa valeur géopolitique selon le changement de circonstances internationales autour de trois pays : le développement économique radicale de la Chine ; celui énergétique de la Russie ; l'amplification de la réforme économique de la Corée du Nord et grâce à l'excédent commercial avec la Corée du Sud depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1992<sup>162</sup>.

Par ailleurs, il existe les enjeux de la crise ethnique. Les deux enjeux représentatifs sont l'extinction de leurs lieux de résidence collective traditionnels et la stagnation de l'éducation ethnique du fait de la diminution importante de cette population. En particulier, la population des *Chaoxianzu* de Yanbian est passée de 64% en 1949 à 36,4% en 2010, son nombre est désormais de 801 000 parmi les 21 910 000 de la population totale de Yanbian<sup>163</sup>. Si la proportion baisse à moins de 30%, elle peut perdre son titre de préfecture autonome des *Chaoxianzu*. La proportion de *Chaoxianzu* à Yanji, comme centre-ville de la préfecture autonome, est de plus de 50%, ce qui est supérieur à celui de la préfecture de Yanbian, mais de nombreux jeunes et des employeurs s'en sont échappés. Selon le site du journal « Jilin » [*zhongguojilinwang* 中國吉林網], les employés des entreprises publiques ou collectives [*jitiqiye* 集體企業], sont passés des *Chaoxianzu* aux *Han* à cause de l'émigration massive

<sup>161</sup> Yoon Seung-hyun, « Chungguk tumangangjiyōk kyōngje pyōnhwa punsōk : yōnbyōnjiyōgūl chungsimūro » [Analysis on Economic Variation of Tumen River Region in China], *International Financial Risk Management*, 9-2 (2008), p. 118.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>163</sup> Hu Mingzhe, *Yōnbyōnjosōnjokchach'ijuūi*, *op. cit.*, p. 160-161.

Lyeom (57ans, à Yanji, N° 2) a ainsi expliqué substantiellement la position ethnique actuelle de *Chaoxianzu* ; Madame Gang A (43 ans, employée de la librairie, à Yanji, N° 10) en parle en ces termes : « On devient riche grâce aux Réformes économiques. Maintenant, si l'on est diligent, on peut vivre bien » ; Professeure Jin (45 ans, à Yanji, N° 19) à l'Université Yanbian l'a également dit : « Il n'y avait que des maisons modestes avant les

interne-externe des *Chaoxianzu*. Par exemple, les employés *chaoxianzu* de l'hôtel Yanji ont constitué 80% de l'ensemble des salariés jusqu'au milieu des années 1990. Maintenant ils sont très rares. En outre, les chauffeurs de taxi à Yanji étaient plus nombreux que ceux des autres régions chinoises jusqu'à la fin des années 1990 et la plupart des chauffeurs étaient également des *Chaoxianzu*, mais aujourd'hui ils sont également rares. Les boutiques de coiffeuses et épiceries ethniques qui étaient alignées les unes à la suite des autres dans la rue, dont les gérants étaient généralement des *Chaoxianzu* comme les employés des restaurants. Ce n'est plus le cas. De plus, il arrive maintenant que les femmes *han* fassent des gâteaux de riz traditionnels *chaoxianzu* et les vendent au marché. Même s'il y a beaucoup de migrants *chaoxianzu* qui ont acheté les appartements à Yanji avec l'argent qu'ils avaient gagné du travail de migration, ils n'ont pas les moyens de vivre par exemple à Yanji<sup>164</sup>.

Concernant la stagnation de l'éducation ethnique, il y a beaucoup d'écoles ethniques *chaoxianzu* qui ont fermé : selon la statistique (1999-2008) du Comité de l'éducation de Yanbian, de 2002 à 2008, en seulement six ans, les écoles primaires et les collèges ethniques *chaoxianzu* sont passés de 134 à 77<sup>165</sup>. C'est pareil pour les écoles à Harbin, la capitale de la province du Heilongjiang (l'autre région des *Chaoxianzu*), qui sont passées de 102 à 32, de 1997 à 2003 et leurs élèves sont passés de 9442 à 2530<sup>166</sup>. Ce fait vient de l'émigration massive des enseignants, du taux de naissance très bas. Selon le sixième recensement de la population chinoise en 2010, le taux de natalité (TFR) des *Chaoxianzu* était de 0,597 enfant par femme au lieu de 1,181 pour l'ensemble de la population<sup>167</sup>. Il est plus bas que celui de la Corée du Sud (1,19 en 2013). Ce pays appartient au groupe de pays au plus bas taux de naissance. Cela signifie également qu'ils font face à un conflit entre, d'une part, la promotion de la sinisation, c'est-à-dire le renforcement des politiques éducatives bilingues privilégiant plutôt le chinois, ou la mondialisation, que le *chaoxianzu* et, d'autre part, le maintien de l'identité ethnique *chaoxianzu*. Aujourd'hui, la tentation de sinisation de l'éducation, pour

<sup>164</sup> Kim Jeong-lyong, « Y-a-il des *Chaoxianzu* à Yanji ? », *Jilinxinwen*, 10 août 2010.

<sup>165</sup> Jin Qiangyi et Piao Dongxun, « Chunggukchosōnjoksahoeūi pyōnyōnmunhwat'ūksōnggwa minjokkongdongch'e chaegōn » [Les caractéristiques de la culture *Chaoxianzu* à la frontière et reconstruction de la communauté ethnique], dans Centre d'études coreennes de l'Univ. Inha (éd.), *Yōnbyōnjosōnjogūi yōksawa hyōnsil* [L'histoire des *Chaoxianzu* de Yanbian et leur existence réelle], Séoul : Éd. Somyung, 2013, p. 269.

<sup>166</sup> Zheng Xinzhe, *Chosōnjoksahoeūi, op. cit.*, p. 93-94.

<sup>167</sup> Source : « Le taux de natalité brut (par 1000 habitants) en Chine, la catégorie de la différente ethnique » : « 2010 Nián quánguó fàng kāi pǔchá mínzú rénkǒu jiégòu (zōng rénkǒu páixù) 2010 年全国放开普查民族人口结构 (总人口排序) » [Structure nationale de la population du recensement national de 2010 (ordre de la population totale)], dans *Guójiā tǒngjì jú zònghé sī biān* 国家统计局综合司编 [Bureau national de la statistique de RPC (dir.)], *2010 Nián dì liù cì quánguó rénkǒu pǔchá tǒngjì* 2010 年第六次全国人口普查统计 [Le 6ème recensement de la population chinoise en 2010], 2010. En outre, selon la banque mondiale en 2010, le taux de natalité brut (par 1000 habitants) en Chine est 11,9 (cf., « Taux de participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15 ans et plus) »).



Figure 11. Des parents majoritairement des grand-mères qui attendent leur petit enfant devant une école primaire, le 6 juillet 2013

augmenter leur possibilité de vivre dans les grandes villes chinoises ou à l'étranger, apparaît<sup>168</sup> de plus en plus.

Enfin, le manque d'un ou deux parents, du fait de leur divorce, leur mort, leur séparation ou leur travail dans un pays étranger, exerce une influence négative sur la vie des adolescents *chaoxianzu*<sup>169</sup>, même si un autre membre de la famille, souvent leur grand-mère ou un voisin, s'occupent d'eux. (Voir la figure 11)

La sinisation et la mondialisation de la société *chaoxianzu*, plus rapide que celle des autres minorités ethniques, produisent à la fois la lumière et les ténèbres : son développement économique et

l'extinction de sa communauté traditionnelle. Dans cette hypothèse, n'existe-t-il qu'une opposition entre crise et opportunité. Malgré les circonstances divergentes apportées par ces deux points sur les changements de la société *chaoxianzu*, y a-t-il d'autres perspectives et débats ?

Nous pouvons constater qu'en Chine, il y a des opinions très variables : celles des chercheurs *chaoxianzu* et celles des habitants *chaoxianzu* eux-mêmes.

Dans la plupart des médias, par exemple « *Jilin Xinwen*, 吉林新闻 », « *Yanbian Daily* (*Yanbian Ribao*, 延边日报) », ou des réseaux sociaux, on peut entendre les voix s'inquiétant de l'extinction de leur communauté et de leur culture ethnique. Zheng Xinzhe, professeur en ethnologie à l'Académie chinoise des sciences sociales (中国社会科学院, *Zhongguo Shehui Kexueyuan*, CASS), problématise l'affaiblissement des caractéristiques ethniques *chaoxianzu* et insiste sur les entretiens pour qu'ils survivent en tant que minorité ethnique sans s'assimiler à la Chine qui est un pays pluriethnique<sup>170</sup>. Lors de l'interview (à Pékin, le 27 juin 2013), il l'a souligné : « C'est vrai que la Chine est un pays pluriethnique mais en réalité je peux la considérer comme un 'État des Han' car la plupart de sa population, environ 92% sont des Han. Malgré des politiques d'une discrimination positive pour les cinquante-cinq minorités ethniques, les *Chaoxianzu* ne peuvent pas tirer le même bénéfice du développement que les

<sup>168</sup> Jin Qiangyi et Piao Dongxun, *Chunggukchosŏnjoksaheŏi*, *op. cit.*, p. 269.

<sup>169</sup> Zheng Xinzhe, *Chosŏnjoksaheŏi*, *op. cit.*, p. 270.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 1. Selon Tania Angeloff, comme l'affirme la Constitution de 1954, « la République populaire de Chine est un État unifié et multinational » (Tania Angeloff, *Histoire de la société chinoise 1949-2009*, Paris, La Découverte, 2010, p. 12), et donc elle se caractérise par le fait que les Chinois forment une mosaïque ethnique (*ibid.*, p. 3).



Shanghaïens dont la région se situe dans la zone littorale du territoire. Alors on doit préserver nos caractéristiques ethniques et les développer, surtout la langue *chaoxianzu* même dans nos communautés des grandes villes chinoises ». Par ailleurs, Piao Guangxing, professeur de l'Université centrale des ethnies (中央民族大学 *Zhongyang Minzu Daxue*) a diagnostiqué une conséquence de l'urbanisation radicale, mais non une crise ethnique malgré les signes apparents et il a ajouté : « On n'a pas besoin de souligner que l'on doit préserver l'ethnicité *chaoxianzu*. Parce que nous ne pensons pas qu'elle disparaîtra si facilement et si vite. Il n'existe pas de discrimination des politiques de l'État chinois, mais elle existe entre les gens d'ethnies différentes. On doit donc se concentrer pour régler les problèmes sociaux dus à leur déplacement massif radical en les généralisant comme ceux en Chine, par exemple ceux du décalage entre riches et pauvres. L'autre chose à laquelle on peut réfléchir est quel héritage spirituel ou matériel on a déjà eu ou que l'on composera désormais. Alors qu'il y a beaucoup de *Chaoxianzu* qui acquièrent le diplôme de l'Université, je ne pense pas que cela soit la preuve de l'excellence de l'ethnicité *chaoxianzu* comme la plupart des chercheurs le disent. » (Propos recueillis lors de l'interview à Pékin du 27 juin 2013). Il se concentre plutôt sur le réseau global des communautés *chaoxianzu*, en considérant leur déplacement comme le regroupement après la dispersion, qui se sont formées ou sont en train de le faire soit dans les grandes villes chinoises : à Pékin, à Tianjin, au delta du Yangzi, delta de la rivière des Perles, au Shandong, soit en pays étrangers : en Corée du Sud, au Japon, en Amérique du Nord, en Russie et en Europe, etc<sup>171</sup>. Jin Huashan, qui est à la fois professeure et directrice du Centre d'Études Féminines (延边大学女性研究中心 *Yanbiandaxue nuxingyanjiuzhongxin*) à l'Université Yanbian, a remarqué leur déplacement dans une perspective matérielle : « Jusqu'à la fin des années 80, la plupart des *Chaoxianzu* étaient des paysans pauvres qui n'ont pas pleinement bénéficié du système socialiste par rapport aux villageois. Après les Réformes économiques en Chine, ils n'en ont pas profité non plus<sup>172</sup>. Alors qu'ils ont toujours regardé l'image du développement à la télévision. Cela n'a pas correspondu à leur réalité. Ils se sont aperçus qu'ils étaient des exclus qui se posaient en dehors des parenthèses des Réformes économiques. Malgré les problèmes sociaux actuels, je ne suis pas d'accord avec ce que leur déplacement a suscité et avec les discours de la crise ethnique non plus » (propos recueillis lors de l'interview à Yanji du 3 juillet 2013).

Un professeur en sociologie à l'Université Yanbian, Xu Mingzhe affirme qu'on doit connaître le contexte de l'histoire de *Chaoxianzu* afin de saisir les enjeux actuels de leur société. Il nous a dit : « Ils ont commencé à s'installer en Chine il y a 150 ans. Ensuite ils ont

<sup>171</sup> Piao Guangxing, *Segyehwa sidae chungguk*, op. cit.

<sup>172</sup> C'est parce que les Réformes ont commencé à partir des régions littorales chinoises.

été considérés comme citoyens chinois durant la Révolution socialiste et ils ont vécu dans la culture et le système collectif durant l'époque socialiste. À cette époque-là, même s'ils appartenaient officiellement aux citoyens, il a fallu beaucoup de temps pour qu'ils acceptent intégralement la culture chinoise. Depuis peu de temps, ils ont commencé à reconnaître leur identité personnelle. Depuis l'Ouverture économique, ils s'inscrivent dans une époque qui ne pense qu'à sa survie personnelle. D'un côté, s'ils n'hésitent pas à se déplacer à l'ère de la mondialisation, c'est parce qu'ils ont déjà expérimenté durant leur vie dans la marchandisation et l'urbanisation en Chine durant les années 80 après la Réforme » (propos recueillis lors de l'interview à Yanji du 3 juillet 2013). Par ailleurs, plusieurs interviewés *chaoxianzu* ont estimé que le grand changement de leur société résultait de leurs caractéristiques de nomades ou de pionniers. Li Lan (N° 38) qui est présidente de l'Association des femmes *chaoxianzu* à Pékin (AFCP)<sup>173</sup> a constaté : « Les *Chaoxianzu* sont des pionniers. Il semble qu'on soit les plus nombreux à avoir eu un passeport parmi les cinquante-cinq minorités ethniques. Après la Réforme économique, les femmes de Yanbian sont allées jusqu'en bas des 'pieds de la poule'<sup>174</sup> pour vendre des vêtements en tant que colporteuses. On affirme que l'agriculteur ne fait pas de commerce, mais je ne pense pas (que ce soit vrai pour les *Chaoxianzu*) [...] » (Lors de l'interview à Pékin du 1 juillet 2013).

D'autre part, plusieurs chercheurs sud-coréens et quelques chercheurs d'autres pays<sup>175</sup> qui étudient les immigrés *Chaoxianzu* dans les pays d'immigration rappellent qu'ils s'inscrivent dans des diasporas en ayant une « double identité culturelle, chinoise-coréenne ». Cela produit souvent de l'ambiguïté dans leur identité. Celle-ci peut devenir un moyen de rationaliser la hiérarchie nationale de classe envers les *Chaoxianzu* : d'abord comme citoyen national, puis immigré coréen ou chinois et enfin comme immigrés *chaoxianzu*<sup>176</sup>.

En bref, nous constatons un point de vue variable autour de leur identité : soit celle coréenne ou celle chinoise, soit celle d'une double culture. Mais de ce fait, on peut dire que les trois coexistent. Nous avons alors découvert qu'aujourd'hui, les *Chaoxianzu* réfléchissent plus que jamais sur leur identité et qu'ils se la représentent plus fortement qu'avant. Avant la Réforme, les *Chaoxianzu* et les *Han* ont vécu rassemblés simplement dans une ville, par exemple à Yanji, mais sans être vraiment intégrés. C'est, maintenant, en comparant leur caractère et leur identité avec ceux des autres ethnies, surtout les *Han*, que les *Chaoxianzu*

---

<sup>173</sup> Elle s'appelle « pukkyōng'aesimnyōsōngnet'ūwōk'ū 북경애심녀성네트워크 » [Réseaux des femmes *chaoxianzu* qui ont bon cœur à Pékin] en *chaoxianzu*.

<sup>174</sup> Le territoire de la Chine sur une carte ressemble à une poule.

<sup>175</sup> Jeong Pan-lyong, 1999 ; Sébastien Colin, 2003 ; Jiang Chunhe, 2005 ; Lim Chae-wan, et al., 2007 ; Mirta Bialogorski, 2009.

<sup>176</sup> Nous l'analyserons plus concrètement de ce point de vue dans les chapitres 2 et 3.

commencent à explorer leur propre identité. Il semble qu'ils soient confrontés à une crise appelée ethnique.

Divers points de vue sur l'analyse de la cause du changement ou de la crise appelée ethnique coexistent. Nous pouvons les diviser de deux manières différentes : certains remarquent leur identité et les autres soulignent une partie du changement de la société chinoise à l'ère de la mondialisation. S'il y a des façons différentes d'analyser la cause, ces analyses sont également différentes dans leurs conséquences : soient elles prescrivent d'entretenir leur culture traditionnelle, soient elles suggèrent de rester à observer les changements.

Enfin, malgré cette complexité, les membres de cette société sont en train de chercher une vie appropriée. Durant nos enquêtes en 2013, nous avons rencontré quelques *chaoxianzu* qui sont revenus de leur migration ou de leur étude à l'étranger. Un couple gérant d'un petit restaurant, une employée d'un petit commerce au marché « Seo » et celle d'une grande librairie et les professeurs de l'Université Yanbian. Tous les interviewés reconnaissent le fait que la plupart des patrons et des employés étaient les *Han* à Yanji, mais qu'ils cherchaient prudemment leurs moyens d'existence à Yanji. Cette ville est alors en train de se transformer, sa population aussi.

## **1.2. La Réforme économique chinoise : insertion dans la mondialisation ou le « Modèle chinois » (中国模式 *zhōngguó móshì*)**

Nous allons maintenant analyser la vie quotidienne des femmes *chaoxianzu* à Yanji et les enjeux actuels des communautés *chaoxianzu* pour historiciser leur vie jusqu'à l'époque contemporaine, spécialement le contexte de leur émigration. On peut voir que leur vie a complètement changé après la Réforme économique chinoise (改革开放, *Gǎigé kāifàng*) en 1978. Leur émigration a commencé dans le contexte de la Réforme, et est devenue plus massive depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud en 1992. Nous étudierons la cause de leur émigration macroscopique sous l'angle de l'ethnie *chaoxianzu*, structure des peuples *chaoxianzu*. C'est-à-dire comment on peut comprendre le sens de la Réforme : soit son insertion dans le système économique mondial, soit son style particulier, soit un autre. Ensuite nous verrons également comment elle a affecté leur choix de l'émigration.



### 1.2.1. La mise en place de la révolution socialiste chinoise à long terme

La Réforme provoque un fort développement économique qui représente environ 9,9%<sup>177</sup> du taux de croissance du PIB durant les trente-trois ans, de 1978 à 2010. Grâce à elle, la puissance économique chinoise arrive à la deuxième place du classement des nations qui produisent le plus de richesses en 2014 selon le FMI. Le confort de vie de tous les Chinois s'est amélioré.

Ce développement exceptionnel de la Chine est parfois estimé au-dessus ou parfois au-dessous de sa valeur. Par exemple, certaines personnes ont négligé les problèmes sociaux liés à la croissance économique comme l'exploitation des travailleurs avec l'assurance d'une croissance économique et d'un taux de croissance élevés. Inversement d'autres personnes considèrent la croissance économique seulement comme le résultat de l'exploitation excessive des travailleurs, c'est-à-dire celui des maux du capitalisme et sans autre interprétation économique. En fait, ces estimations extrêmes n'offrent aucune aide pour appréhender le changement de la vie des Chinois.

Nous analyserons la Réforme dans la perspective de « dépendance au sentier » [*path-dependency*]<sup>178</sup> en évitant l'effet de dommage dépendant de la reproduction répétitive de l'idéologie dominante, le libéralisme occidental en particulier. Selon ce concept, la structure institutionnelle actuelle est considérée comme le produit de celle du passé et le parcours de développement historique dépend du choix du passé et la structure institutionnelle actuelle limite le choix du futur par le parcours déterminé qui dépend de celle-ci<sup>179</sup>. En d'autres termes,

---

<sup>177</sup> Lee Jeong-hoon, « Haeje : 60k chungguk nongminüi taeyönja, '三农' Wen Tiejun » [Postface : le porte-parole des 600 millions d'agriculteurs chinois, Wen Tiejun de *Sannong* (三农 : les trois problèmes de l'agriculture)], dans Wen Tiejun, *Paengnyönüi kŭpchin : chunggugüi hyöndaerül söngch'alhada* [Progression radicale pendant 100 ans – réfléchir la Chine contemporaine], trad. en coréen du chinois par Kim Jin-gong, Séoul, Dolbegae, 2013, p. 241.

<sup>178</sup> James G. March et Johan P. Olsen, *The New Institutionalism*, *op. cit.*, p. 737 ; *Elaborating*, *op. cit.*, p. 13, 15.

<sup>179</sup> Ils l'expliquent en détail : « La plupart des théories contemporaines supposent que le mélange de règles, de routines, de normes et d'identités qui décrivent les institutions évolue avec le temps en réponse à l'expérience historique. Les changements ne sont ni instantanés ni fiables en ce sens qu'ils rapprochent le système de l'optimum. Par conséquent, les hypothèses d'efficacité historique ne peuvent pas être maintenues (March et Olsen 1989, mars 1994). Par 'efficacité historique', nous entendons l'idée que les institutions deviennent, dans un certain sens, 'mieux' adaptées à leur environnement et parviennent rapidement à une solution optimale unique au problème de la survie et de la prospérité. L'appariement des institutions, des comportements et des contextes prend du temps et a de multiples équilibres dépendants du chemin. L'adaptation est moins automatique, moins continue et moins précise que ne le supposent les modèles d'équilibre standard et n'améliore pas nécessairement l'efficacité et la survie » [*Most contemporary theories assume that the mix of rules, routines, norms, and identities that describe institutions change over time in response to historical experience. The changes are neither instantaneous nor reliably desirable in the sense of moving the system closer to some optimum. As a result, assumptions of historical efficiency cannot be sustained (March and Olsen 1989, March 1994). By "historical efficiency" we mean the idea that institutions become in some sense "better" adapted to their environments and quickly achieve a uniquely optimum solution to the problem of surviving and thriving. The matching of institutions, behaviors and contexts takes time and have multiple, path-dependent equilibria. Adaptation is less automatic, less continuous, and less precise than assumed by standard equilibrium models and it does not necessarily improve efficiency and survival*] (*ib.*, *Elaborating*, p. 13). Jang Yoon-mi cite Ha Yeon-seop (*Chedobunsök : irongwajaengjöm* [L'analyse institutionnelle : la théorie et l'enjeu], Séoul : Dasan, 2003, p.188-189) et en parle comme suit : Si l'on observe attentivement les phénomènes de *Path Dependency*, il

cette perspective est basée sur des faits historiques que nous envisagerons dans le contexte de la signification de la Réforme pour les Chinois, surtout pour les femmes *chaoxianzu*.

*Dans quel contexte historique chinois se produit la Réforme depuis l'établissement de la République populaire de Chine (RPC) en 1949 ?*

Nous le résumerons d'abord comme suit : le Parti communiste chinois a mis en œuvre un train de programmes économiques et de transformations radicales de classe exécutés sous un régime socialiste spécifique à une grande population avec un manque absolu de capital<sup>180</sup>. À la fin des années 1970, il n'existait pas de solution pour résoudre indépendamment les problèmes du fait du manque de capital.

Nous analyserons en détail le contexte en le centrant sur les politiques économiques en fonction de la période historique.

Dans les premiers temps, la Chine socialiste va établir un système socialiste avec le soutien de l'Union soviétique (URSS). Toutefois, le soutien, qui date de 1949, est suspendu en 1957 du fait de la rupture sino-soviétique. En 1957, plutôt que d'arrêter l'industrialisation le gouvernement central chinois permet au gouvernement local de la poursuivre. En 1958, le gouvernement chinois lance un programme de développement qui s'appelle le « Grand Bond en avant ». Il établit les politiques autarciques à travers le mouvement social qui entraînera l'industrialisation des zones régionales<sup>181</sup>. Dans les circonstances de l'investissement de l'Union soviétique suspendu, l'industrialisation soviétique ne peut plus constituer la base économique de la Chine. Ainsi, la méthode choisie fut de réformer la superstructure à travers la mobilisation des ouvriers, des paysans et des soldats en prenant comme prétexte la lutte de classe<sup>182</sup>.

Cependant le « Grand Bond en avant » se termina par la Grande Famine principalement pour les raisons, imbriquées entre elles, suivantes : l'impossibilité d'un changement de politiques économiques conduisant de la valorisation de l'industrie lourde à une industrie légère en raison de la menace permanente des États-Unis et de l'Union soviétique ; la poursuite et l'exécution de la révolution radicale de classe dans des conditions

---

devient important qu'il se focalise sur le moment où l'événement apparaît et sur son procédé. C'est-à-dire qu'il est nécessaire de se focaliser sur les contextes, le procédé ou la contingence de l'état initial, le point où l'événement apparaît, la coalition de l'événement, les contextes et sur les procédés historiques de l'événement (Jang Youn-mi, « Kaehyök kaebang'e kwanhan pigyosahoejuüi yöngu : chunggukkwa rōsiaüi ch'ejejōnhwan » [The Comparative-Socialism Study on Reform and Open : The System Transition of China and Russia], *Coréen et la politique internationale*, 23-4 (2007), p. 150).

<sup>180</sup> Wen Tiejun dit, « le défi auquel les pays en voie de développement sont confrontés est l'absence absolue de l'élément, à savoir qu'il y a un manque près de zéro du capital » (*Paengnyōnūi kūpchin, op. cit.*, p. 70). Et il ajoute, « Si on tient compte de la situation chinoise d'essayer l'industrialisation en 1950, il n'y avait pas seulement défaut de la composante du capital au sens traditionnel. Parce que l'ancien gouvernement '中國國民黨 (Zhōngguó guómíndǎng)' avait emporté tout l'or du gouvernement à Taiwan » (*ibid.*, p. 70).

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 45-46.

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 46.

de productivité faible ; et les Trois années de catastrophes naturelles. De l'autre côté, selon Wen Tiejun, le programme n'a pas pu structurellement réussir. Bien que l'investissement de l'Union soviétique soit suspendu, la superstructure déjà formée par celle-ci, tente de conserver son inertie<sup>183</sup>.

À partir de 1966, durant dix ans, la Révolution culturelle se produit, en tant que la révolution de classe, dans les mêmes conditions qu'avant. Mao Zedong l'a déclarée pour « réformer toutes les parties de la superstructure qui ne correspondent pas à la base économique du socialisme »<sup>184</sup>. Durant cette époque, apparaissent plusieurs crises économiques du fait de la suspension du soutien de l'URSS et des pays communistes d'Europe de l'Est ainsi que du blocus économique des États-Unis. Toutefois le Parti communiste chinois peut échapper à la banqueroute d'État due à la pénurie de capital en exécutant deux politiques : le système de la structure duale de zones urbaines et rurales (appelé désormais « le système dual ») et le Mouvement d'envoi des *zhīqíng* (知情, jeunes instruits) à la campagne appelé *Shàngshānxiàxiāng* (上山下乡)<sup>185</sup> qui peut être considéré comme faisant partie des politiques de déplacement des mains-d'œuvre « pertinentes »<sup>186</sup>.

Ensuite, après la décision de suspension de la convertibilité du dollar en or par le président américain Nixon le 15 août 1971, le système de *Bretton Woods* s'effondre et les circonstances économiques internationales autour de la Chine changent. Le Parti communiste chinois ne s'inquiète plus des menaces d'attaques étrangères. En conséquence, cela lui permet de changer de politiques économiques en orientant l'industrie lourde vers l'industrie légère<sup>187</sup>.

---

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>184</sup> La Révolution culturelle est déclarée en émettant un projet de loi concernant les « décisions sur la grande révolution culturelle prolétarienne » par le Comité central du PCC le 8 août 1966. Ce texte constitue une forme de charte intitulée « Décision en seize points ». Cette phrase est une partie d'un premier article « nouvelle étape de la révolution socialiste » dans cette charte.

<sup>185</sup> Cela signifie « le mouvement d'envoi à la campagne » lancé par Mao Zedong dans la Révolution culturelle en décembre 1968, « Les jeunes instruits vont en zone rurale pour apprendre encore ». Sur l'aspect économique, ce sont les politiques économiques de contrôle de mains-d'œuvre à travers l'envoi des jeunes instruits en tant que surplus aux zones urbaines, à la campagne pour dépasser la crise économique juste avant le décès de Mao.

<sup>186</sup> Selon Wen Tiejun, la RPC a institutionnalisé la participation au travail quotidien depuis 1957, vers sa fondation du pays, même si ce n'était pas le moment où le mouvement de *shangshanxiaxian* allait avoir lieu. Concernant ce type de participation de la main-d'œuvre représentait une violence politique, mais cela est loin de la reconnaissance pour le travail chinois. Cependant, cela signifie que le gouvernement a transféré le fardeau dû à plusieurs crises économiques en zone rurale (*Paengnyŏnŭi kūpchin, op. cit.*, p. 80). Selon son analyse, en réalité, les paysans, qui représentent 88% de la population chinoise, sont exploités par le système dual, néanmoins en déplaçant la crise économique à travers ces politiques sur les zones rurales, le mouvement a permis d'atterrir en douceur sur la situation économique. Il a expliqué que ce fut un lourd fardeau pour les agriculteurs, mais de cette façon cela pourrait être une meilleure solution de la crise plutôt que faire comme les Occidentaux qui ont résolu ces problèmes avec les guerres (lors de l'interview par Park Ju-hyun, « Les intellectuels coréens et chinois « parlent de la Chine » : 'La révolution chinoise non pas comme la révolution du socialisme, mais comme la construction du capitalisme d'État' », *The Kyunghyang Shinmun*, 20 octobre 2013). Certaines interviewées (Madame Ryou : à Pékin, N° 41 ; Madame Chen : à Séoul, N° 80) dans notre recherche décrivent cette expérience de manière romantique dans leur parcours de travail.

<sup>187</sup> Selon Wen Tiejun, 1971 est une année historiquement importante. À ce moment, les États-Unis, qui dominaient les Occidentaux, ont aboli l'étalon-or qui a été laissé à travers le système de *Bretton Woods* et ont commencé à étendre l'argent à l'infini. L'économie internationale est entrée dans les rangs de l'expansion infinie monétaire. Ce système de l'auto-régulation du capitalisme a pratiquement cessé, (c'est-à-dire qu'il n'y a

Le problème, cependant, est l'absence absolue de capitaux. Les dirigeants chinois décident de la nécessité de l'afflux de capitaux des pays occidentaux. Zhou Enlai qui était le vice-président du PCC introduit l'équipement d'ensembles industriels occidentaux équivalant à la somme de 4,3 milliards de dollars à travers les « Mesures 4.3 ». Elles provoquent la crise de la dette dans les années 1970. L'introduction de capitaux étrangers induit le changement de la superstructure chinoise institutionnelle. Pour preuve de ce changement, le montant d'afflux de capitaux occidentaux en Chine est doublé, les « Mesures 8.2 », et exécuté après la mort de Mao. En 1978, le montant arrive à être comptabilisé dans la plupart du PIB chinois. Dans l'après-Mao, les politiques *Shangshanxiang* qui avaient pour fonction de remplacer un manque de capitaux par le pouvoir de la main-d'œuvre, ne peuvent plus être promues. Enfin Deng Xiaoping est déterminé à mener à bien la Réforme économique. Telle qu'elle est cette Réforme peut être comprise dans la ligne continue de l'ère Mao plutôt que comme une rupture<sup>188</sup>.

D'autre part, elle peut être considérée comme un choix politique pour dépasser l'« erreur » qui a été faite par le Parti communiste chinois, représenté par Mao lors de la Grande révolution culturelle prolétarienne (1966-1976, 无产阶级文化大革命, *Wúchǎn jiējí wénhuà dàgémìng*, c'est-à-dire « la Révolution culturelle »). En 1966, il déclare la Révolution Culturelle en proclamant le but d'« abattre les responsables du Parti engagés dans la voie capitaliste et poursuivre la révolution continue à la condition de la dictature prolétarienne ». Au début, la Révolution culturelle peut être caractérisée comme une plus grande participation du peuple qui préconise l'élimination des Trois discriminations (celle entre l'industrie et l'agriculture, celle entre les zones urbaines et rurales, celle entre le travail intellectuel et celui manuel) et la proclamation des cinq libertés<sup>189</sup>. Mais après 1968, elle crée un certain nombre de victimes en raison de la transformation de sa conjoncture : la violence des bureaucraties et l'anti-violence. Par conséquent, la Révolution culturelle se termine en « expérience de

---

plus de système monétaire international organisé), ainsi la capitalisation mondiale centrée le financier émerge comme une grande tendance. Le changement important en Chine, c'est-à-dire la grande transformation industrielle a lieu (*Paengnyŏnŭi kūpchin, op. cit.*, p. 49-50).

<sup>188</sup> Qian Liqun et Maurice Meisner caractérisent donc l'ère d'après Mao comme l'ère Post-Mao (Qian Liqun, *Mot'aektong sidaewa*, vol. II, *op. cit.*, p. 226 ; Maurice Meisner, *Maoŭi chungguk kwa kū ihu* [Mao's China and After : A History of The People's Republic], vol I et II, trad. en coréen de l'anglais par Kim Soo-young, Séoul : Yeesan, 2004 [1999]).

<sup>189</sup> « (La Révolution culturelle) est appelée la grande démocratie sous la dictature du prolétariat, et elle procède par une manière qui fait directement appeler au public en dehors de l'organisation actuelle, de l'institution, de la discipline et de la méthode actuelle. La « grande démocratie », à savoir la démocratie populaire a été appelée à ce moment-là « quatre grands droits » (en réalité, « cinq libertés »), ce sont le droit de parler librement (大鸣 *daming*), de propager ses idées (大放 *dafang*), d'écrire des affiches avec de gros caractères (大字报 *dazibao*), de tenir des grands débats (大辩论 *dabianlun*) et d'unir d'autres personnes (大聯合 *dalianhe*). En fait, cela permettait de conférer la liberté d'expression, de la presse, d'association, de manifestation et de réunion limitativement, et c'était un fait sans précédent en Chine après 1949 (Qian Liqun, *Mot'aektong sidaewa*, vol. II, *op. cit.*, p. 11-12).

socialiste utopique »<sup>190</sup>. Deng Xiaoping, en tant que nouveau dirigeant, nie la Révolution culturelle pour mettre de la distance avec le régime passé, il prend donc le choix « facile » centré sur la Réforme économique<sup>191</sup>. Enfin, il la déclare au Comité central du PCC<sup>192</sup> en 1978 et la Réforme commence dans les circonstances historiques ci-dessus.

Alors dans quel processus s'exécutent la Réforme et l'Ouverture ?

Comme mentionné précédemment, la Réforme peut être vue comme une étape dans la continuation de l'ère maoïste. Cela ne veut pas dire qu'elle soit propulsée comme condition de la pleine négation du système socialiste. La Réforme est réalisée étape par étape : initialement « l'économie marchande planifiée », puis « l'économie de marché socialiste » et enfin « l'économie insérée dans le système économique mondial ».

---

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>191</sup> Après le Grand Bond en avant de 1958, au début de 1960 et de la Révolution culturelle de 1966 à 1976, l'économie chinoise a pratiquement stagné et a été perturbée. En général, une vision négative de la Révolution culturelle a fourni la justification de la Réforme. D'un autre côté, depuis les années 1990, une nouvelle perspective pour la recherche sur la Révolution culturelle a suivi, l'évaluation de la Réforme varie également. Wen Tiejun analyse que le RPC n'avait pratiquement pas effectué l'économie planifiée réelle pendant l'ère de l'économie planifiée, avant la Réforme conformément à la logique de l'introduction du capital (étranger) à la condition de l'absence absolue du capital (Wen Tiejun, *Paengnyŏnŭi kŭpchin, op. cit.*, p. 47-48). Selon lui, néanmoins, ces mauvaises situations économiques sont produites par l'erreur des politiques radicales proches du capital, soit par l'URSS dans les années 1950, soit par les pays occidentaux depuis les années 1970, mais non pas par celle de l'économie planifiée. Depuis les années 1980, la RPC a globalement mis en œuvre le plan de l'économie de restructuration, soit à partir du cinquième plan quinquennal (1980-1984) (*Ibid.*, p. 53). Les « néogauchistes chinois », Wang Hui, Cui Zhiyuan, etc., qui apparaissent depuis les années 1990, affirment que la Réforme est une continuation des politiques antérieures en évaluant positivement celles-ci, en particulier, les politiques durant la Révolution culturelle avec les divers indicateurs économiques. « Selon plusieurs recherches (de l'économie) et les indicateurs (officielles), de 1966 à 1976, pendant les 11 années, l'industrie s'est accrue en moyenne de 9,9% (Wang Haibo, *Xīnzhōngguó gōngyèjīngjìshǐ (1949.10-1998)* [Histoire économique industrielle de la Chine nouvelle (1949.10 - 1998)], Taiyuan, Xishan Economic Press, 1998, p. 484 ), cité par Ahn Chi-young, « Munhwadaehyŏngmyŏng yŏnguŭi tonghyanggwā chaengjŏm » [Tendances de la recherche de la Révolution culturelle et des enjeux], dans BAEK Seung-wook (éd.), *Chungguk nodongjaŭi kiŏgŭi chŏngch'i : munhwadaehyŏngmyŏng sigiŭi kiŏgŭl chungsimŭro* [La politique de la mémoire des travailleurs chinois : contre la mémoire de l'époque de la Révolution culturelle chinoise], Séoul, Politeia, 2007, p. 75], la production alimentaire agricole a également augmenté de plus de 9 millions de tonnes par an (Source : *Quánguó gèshèng, zìzhìqū, zhíxiáshì lǐshǐ tóngjì zīliào huìbiān, 1949-1989* [Compilation des statistiques historiques de toutes les provinces, régions autonomes et municipalités relevant directement du gouvernement central], Bureau national de la statistique de RPC (dir.), Rékin, China Statistics Press, 1990, p. 12, cité par Ahn Chi-young, *Munhwadaehyŏngmyŏng, op. cit.*, p. 75). De plus selon Gan Yang, « prenant compte d'un point de vue que la « construction des quatre entreprises » dans les zones rurales et le transfert des pouvoirs aux provinces à travers la « destruction créatrice » depuis la période du Grand Bond en avant était le prémisses de la réussite de la Réforme socialiste chinoise, les politiques d'avant et d'après la Réforme sont caractérisées comme à la fois une rupture et une continuité» (Cf., GAN Yang, « Zhōngguó dàolù: Sānshí nián yǔ liùshí nián » [Le chemin de la Chine: trente ans et soixante ans], *Actes de colloque : Académie des études est-asiatiques de l'Université Sungkyunkwan (17 mars 2007)*, Séoul : Univ. Sungkyunkwan, 2007, cité par AHN Chi-young, *Munhwadaehyŏngmyŏng, op. cit.*, p. 72). Ce sont pour ces raisons, que nous parlons de choix « facile ». Deng Xiaopin poursuit « hâtivement » la Réforme après le déni de la Réforme culturelle par des politiques économiques favorables. La Réforme produit donc le développement économique radical, mais elle produit également une énorme contradiction et un conflit que l'on peut appeler le « socialiste polarisé ».

<sup>192</sup> On peut voir le contenu exact dans le report de la troisième session plénière du 11<sup>e</sup> Comité central du PCC (中国共产党 第十一届中央委员会 第三次全体会议公报 *Zhōngguó gōngchāndǎng dìshíyījiè zhōngyāng wēiyuánhùi dìsāncì quánǐhuìyìgōngbào*) du 18 décembre 1978.



Tout d'abord, alors que la Réforme conserve le régime socialiste avec les Quatre principes fondamentaux de Deng Xiaoping<sup>193</sup>, elle commence comme l'« économie planifiée réelle » avec le 5<sup>e</sup> plan quinquennal en 1980<sup>194</sup>.

Le PCC ouvrit certains marchés commerciaux vers les pays extérieurs et fit commencer l'économie marchande à travers un système de prix à deux voies (价格雙軌制度 *Jiàgé shuāngguǐzhìdù* : *double-track price system*)<sup>195</sup>. Son principal contenu est ce qui détruit le système de la Commune populaire (人民公社 *Rénmíngōngshè*) dans lequel les agriculteurs constituaient 88% de la population chinoise, a été chargé de leur vie collective et ensuite ce qui introduit les politiques du « système de responsabilité de production dans l'agriculture (农业生产责任制 *Nóngyè shēngchǎn zérènzhì*)<sup>196</sup>. Wen Tiejun dit, en empruntant les paroles des élites du PCC de cette époque, que les réformes agricoles étaient réelles (« le gouvernement s'est débarrassé du fardeau des charges financières agricoles », et « en ayant abandonné les paysans, il a développé seulement l'économie urbaine pour les 12% de la population ») à cause de la crise financière<sup>197</sup>. Parce qu'à travers l'abolition du système des Communes populaires de la production, de la distribution du système collectif socialiste, le PCC a rejeté les coûts de l'aide sociale aux familles ou aux petites unités. Au début de la Réforme, comme le PCC a développé les « Township and Village Enterprises (TVEs, 乡镇企业

---

<sup>193</sup> Cela se réfère au maintien du socialisme, de la dictature démocratique populaire, de la direction du Parti communiste, et du marxisme-léninisme, et de la pensée de Mao Zedong (traduite par *Rénmínwǎng* 人民网 français).

<sup>194</sup> Wen Tiejun déclare que le gouvernement chinois a commencé à dérouler véritablement l'économie planifiée à partir du 5<sup>e</sup> plan quinquennal en 1980. Selon lui, le 1<sup>e</sup> plan quinquennal s'est déroulé avec le soutien de l'URSS par l'économie planifiée de style soviétique, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> n'ont pas été correctement exécutés en raison de difficultés internationales et le 4<sup>e</sup> s'est déroulé avec les capitaux occidentaux. Il diagnostique donc que la crise économique avant la Réforme économique est produite par l'erreur des politiques pro-capitaliste radicales, mais non pas celle de l'économie planifiée (*Paengnyōnūi kŭpchin, op. cit.*, p. 53).

<sup>195</sup> Celui fait référence à un système dans lequel une partie du même plan de produit est mis en œuvre par l'État chinois et la partie non planifiée est régulée par le marché dans la période de transition vers l'économie de marché au début de la Réforme économique.

<sup>196</sup> Le représentant de la réforme rurale en Chine dans les années 1980 est le « Système de responsabilité de la production agricole » [包產到戶 *Bāochǎndào hù*] ou le « Système du contrat d'exploitation intégral » [包幹到戶 *Bāogāndào hù*] qui signifie que les agriculteurs produisent sur les terres chargées par l'État et après ils donnent des pots de vin à l'État et disposent librement de la partie restante du rendement. Plus tard le système se transforme en « Système de responsabilité contractuelle des ménages » [家庭聯產承包責任制, *Jiātíng liánchǎn chéngbāo zérènzhì*] (*Ib.*, vol. II, p. 324). Ce changement ne fut pas soudain, mais fut progressivement introduit en fonction de la situation de l'époque. En 1962, le « Système de responsabilité de production dans l'agriculture » [农业生产责任制, *Nóngyè shēngchǎn zérènzhì*] a déjà été secrètement appliqué dans certaines régions afin de sauver de la Grande famine des années 1960, et en 1978-1979, il a été introduit plus largement mais soit ouvertement, soit secrètement à Anhui, à Guizhou et à Sichuan etc. Enfin, en 1980, à travers un document intitulé « Certaines questions du renforcement et de l'achèvement du Système de responsabilité de production dans l'agriculture (农业生产责任制, *Nóngyè shēngchǎn zérènzhì*) », le système a officialisé, de sorte que le système de Commune populaire en tant que celui de la propriété de tout peuple a commencé à s'effondrer.

<sup>197</sup> Wen Tiejun, *Paengnyōnūi kŭpchin, op. cit.*, p. 85.

*Xiāngzhènqìyè*) »<sup>198</sup> en favorisant la tradition des « cinq petites industries (五小公  
*Wǔxiǎogōngwù*) »<sup>199</sup> dans les Communes populaires, la production a augmenté. Alors, les  
agriculteurs ont également profité de la croissance économique. Cependant, les capitaux  
occidentaux introduits au cours des réformes font rapidement changer la superstructure de la  
Chine et cela a provoqué alternativement l'inflation et la stagflation dans les années 1980. De  
fait, les Manifestations de Tiananmen en mai-juin 1989 peuvent être considérées dans ce  
contexte comme l'explosion des mécontentements du peuple chinois.

Depuis lors, Deng Xiaoping pousse les politiques de l'« économie de marché » avec  
une monétisation à grande échelle à travers « les discours de Deng Xiaoping dans le Sud (南  
巡講話 *Nánxúnjiǎnghuà*) »<sup>200</sup> en 1992 pour apaiser le peuple mécontent et accélérer le  
développement économique. Les banques se sont installées, le marché boursier et celui de  
l'immobilier étaient ouverts et le « Contrat de travail pour tous » a été créé à ce moment-là.  
Les relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud se sont établies dans cette  
période et le développement économique entre les deux pays a été principalement accéléré à  
Qingdao en Chine. Mais en 1993 et en 1994, le triple déficit (des changes, fiscal et financier)  
a explosé en même temps. Ensuite la réforme fiscale<sup>201</sup> a été réalisée. Il y a souvent eu  
l'exploitation des terres des agriculteurs par les gouvernements locaux pour compenser le  
manque de recettes fiscales. 45 millions de personnes ont vu leur charge de travail réduite en  
raison d'une grande réforme des entreprises d'État. Dans les zones rurales, c'est le retour au  
système de production-distribution basé sur les petits agriculteurs qui est visé. Le but est de  
maintenir en simple économie autarcique une grande quantité d'agriculteurs, qui est en  
surplus. En 1997, la Chine passe à l'économie globale car l'importation et l'exportation ont

---

<sup>198</sup> Elles signifient les petites entreprises rurales qui ont été développées en conformité avec les caractéristiques de chaque région depuis la Réforme. Ce sont les entreprises co-propriétaires dans lesquelles les habitants communaux ou ceux des villages codirigent et co-distribuent (*ibid.*, p. 141).

<sup>199</sup> Depuis 1958, après la suspension du soutien soviétique, la Chine a essentiellement commencé à promouvoir l'industrialisation provinciale en développant les petites et moyennes entreprises locales. *Wuxiaogongwu* fait référence à cinq petites usines industrielles et minières principalement dirigées par les Communes populaires. Il y a de petites aciéries, de petites usines de fabrication de machines, de petites usines d'engrais chimiques, de petites cimenteries et de petites mines de charbon (*ibid.*, p. 105).

<sup>200</sup> Cela se réfère aux discours importants que Deng Xiaoping a prononcés en retournant à Wuchang, Shenzhen, Zhuhai, Gangzhou, Shanghai et aux autres lieux du Sud de la Chine entre le 18 janvier et le 21 février 1992. À l'époque, il a été appelé « les discours dans le Sud », ainsi qu'il a également été rebaptisé les « Discours dans la tournée d'inspection impériale dans le Sud » plus tard (Qian Liqun, *Mot'aektong sidaewa*, vol. II, *op. cit.*, p. 418). Qian estime, « cela force à éviter la tendance de retour de la route de Mao Zedong, 'gouverner la Chine par la lutte de classe' en temps opportun, ainsi à remettre la Chine dans l'orbite de la Réforme et de l'Ouverture » (*ibid.*, p. 366).

<sup>201</sup> Cela se réfère au système de gestion financière de taxes divisées (分稅制財政管理體制, *Fēnshuìzhì cǎizhèng guǎnlǐ tǐzhì*, *The System of Dividing Taxes Financial Management*). Selon Giovanni Arrighi, « grâce à la décentralisation fiscale, qui a accordé l'autonomie aux gouvernements locaux dans la promotion de la croissance économique et dans l'utilisation des résidus fiscaux pour les primes » [*thanks to fiscal decentralization, which granted autonomy to local governments in the promotion of economic growth and in the use of fiscal residuals for bonuses*] (Giovanni Arrighi, « China's Market Economy in the Long Run », dans Hung Ho-fung (éd.), *China and the transformation of global capitalism*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2009, p. 39).

précisément augmenté de plus de 70% du PIB. Ainsi en 1998 l'économie chinoise est considérée comme pouvant « entrer dans une phase de surproduction »<sup>202</sup>.

Enfin, la Chine avance vers l'économie mondiale après avoir rejoint l'OMC en 2001 afin de pouvoir soulager ses soucis de surproduction nationale sur le marché international<sup>203</sup>. Ceci signifie que « la Chine a achevé la restructuration du marché qui est nécessaire dans la phase d'expansion du capital industriel pendant seulement vingt ans depuis le début de la Réforme, de sorte que la Chine est influencée non seulement plus directement par la vague économique extérieure, mais aussi par 'la crise économique importée', qui est réglée comme la forme d'une nouvelle crise »<sup>204</sup>. Nous voici au cœur de ce fait : « Dans l'ère de la mondialisation, la Chine rentre dans celle-ci : tous les rapports nationaux sont également des enjeux mondiaux, autrement dit, tous les problèmes mondiaux, deviennent aussi ceux de la Chine »<sup>205</sup>.

### 1.2.2. Orientations récentes de l'économie chinoise : insertion dans le système économique mondial et particularité du Modèle chinois

En dépit de la crise économique mondiale en 2008, la Chine continue sa croissance économique. D'autre part, elle consolide l'importance de « 小康 *Xiǎokāng*, l'état de l'amélioration de la qualité de la vie » de tous les peuples sous le slogan de la société harmonieuse, c'est-à-dire celui d'égalité de distribution qui était abandonné depuis la Réforme. Par conséquent, un modèle de Réforme chinois reçoit une nouvelle attention du monde au cours des dernières années et il existe différentes analyses de l'économie de marché socialiste chinois :

- Premièrement, considéré par plusieurs chercheurs occidentaux et Qian Liqun, comme un système capitaliste d'État sous la direction du PCC avec une phase de développement en Asie de l'Est, si bien que la Chine en tant qu'État développementaliste tardif contrôle la main d'œuvre et le capital sous le système politique autocratique de l'État, et a développé son économie en maintenant son faible coût.

- Deuxièmement, comme un système politique et socio-économique particulier qui est appelé « modèle chinois (中国模式, *Zhōngguómóshì*) »<sup>206</sup>; le socialisme chinois est influencé

---

<sup>202</sup> Wen Tiejun, *Paengnyōnŭi kŭpchin, op. cit.*, p. 93-94.

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>205</sup> Qian Liqun, *Mot'aektong sidaewa*, vol. II, *op. cit.*, p. 408

<sup>206</sup> Afin de le saisir profondément, on doit rechercher les faits depuis l'époque de Mao. Pour bien comprendre leur système économique, on doit d'abord reconnaître que leurs politiques socialistes de l'État chinois, qui contrôlent l'économie, s'appuient toujours sur la révolution socialiste permanente dans laquelle leurs politiques varient et se développent comme dans la perspective de la dialectique. Nous pouvons le dire d'un point de vue historique et organique. Selon Jeon Seong-hong, il y a trois discours sur le modèle chinois : « un socialisme avec



par le socialisme petit-bourgeois dont ont parlé Pierre-Joseph Proudhon, Fernand Braudel, Fei Xiaotong, Roberto Mangabeira Unger, ainsi la Réforme peut être interprétée comme la pratique et l'innovation du « socialisme petit-bourgeois » dans le droit fil de la construction et de la révolution de la Chine<sup>207</sup>.

Selon Cui Zhiyuan, cela s'appuie sur le fait que la Chine a introduit l'« économie de marché » mais non pas le capitalisme d'après la définition de Fernand Braudel<sup>208</sup> et qu'elle accélère la réforme rurale centrée sur le développement des industries rurales et des petites cités de province qui ont été étudiées par Fei Xiaotong. Selon Wang Hui, quand la Réforme a commencé en Chine, l'économie nationale indépendante chinoise sur la base d'un « souverain indépendant » existait déjà. La Réforme de la Chine peut être appelée indépendante et active avec une logique immanente<sup>209</sup>. Giovanni Arrighi accorde également un modèle chinois en se fondant sur ce qui peut être considéré comme une sorte de plan anti-capitaliste car exécuté par les politiques rurales centrées sur le développement des TVEs (*Township and Village Enterprises*) (乡镇企业 *Xiāngzhènqìyè*), mais non pas par celles urbaines capitalistes<sup>210</sup>. Ceux-ci mettent l'économie de marché chinoise des trente dernières années dans l'alignement de l'économie collective socialiste des trente ans après la Révolution socialiste en 1949.

- Troisièmement, comme il s'agit d'une économie issue en partie des deux systèmes : il est nécessaire d'examiner l'avis de Wen Tiejun en tant que point de vue englobant les deux précédents. Selon lui, « pour une telle industrialisation tardive dans des pays de type

---

des caractéristiques chinoises » [中国特色的社会主义 *Zhōngguó tèshè de shèhuì zhǔyì*]; « un nouvel autoritarisme chinois (un nouvel conservatisme (新保守主义 *xinbaoshouzhuyì*) inclus) » [新权威主义 *Xīn quánwēi zhǔyì*], et le « consensus de Pékin » [北京共识 *Běijīng gòngshì*] (2007/2008 : 26-27). Il nous montre un exemple de ce point de vue sur la Chine contemporaine en définissant leurs traits communs, c'est-à-dire qu'ils sont non seulement les solutions de contradictions entre l'idéologie et les pratiques mais aussi les interprétations des circonstances historiques dans chaque époque.

<sup>207</sup> Cui Zhiyuan, *P'üt'iburūjua sahoējuūi sōnōn : chayusahoējuūiwa chunggugūi mirae* [Déclaration du socialisme petit-bourgeois : le socialisme libéraliste et l'avenir de la Chine], trad. en coréen du chinois par Kim Jin-gong, P'aju, Dolbegae, 2014, p. 14-15.

<sup>208</sup> Fernand Braudel établit une distinction entre « capitalisme » et « économie de marché » en se basant sur la définition du capitalisme de Pierre-Joseph Proudhon. Proudhon le définit comme « Régime économique et social dans lequel les capitaux, source de revenu, n'appartiennent pas en général à ceux qui les mettent en œuvre par leur propre travail » (J. Romeuf, *Dictionnaire des sciences économiques, au mot « capitalisme »*, p. 203 et J.-J. Hemardinquer, in : *Annales E.S.C.*, 1967, p. 444, cité par Fernand Braudel, *Civilisation, économie et capitalisme XVe-XVIIIe siècle. Tome 2 : Les jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin, 1993 [1979], p. 276). Selon F. Braudel, il y a deux types de jeux de l'échange. L'un en tant qu'échange réel est basé sur la concurrence et il est presque « transparent ». L'autre en tant qu'échange en forme de haut niveau est complexe et oppressif. Ces deux types d'activités ont des mécanismes complètement différents et n'ont pas les mêmes moteurs. Le second type d'économie (capitalisme) qui prédomine et dessine sous ses yeux une « sphère de circulation » différente (Fernand Braudel, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 2014 [1985], p. 42-52). Il considère également le capitalisme comme étant essentiellement un « contre-marché » (*ibid.*, p. 52).

<sup>209</sup> Wen Tiejun, *Paengnyōnūi kūpchin, op, cit.*, p. 19.

<sup>210</sup> Selon Giovanni Arrighi, « le mouvement qui a le plus décisivement permis aux producteurs chinois de tirer parti de l'afflux d'investissements étrangers à la recherche de main-d'œuvre a été la relance de la tradition d'économie de marché rurale de Chana » [*the move that most decisively enabled Chinese producers to turn to their advantage the oncoming rush of labor-seeking investment from abroad was the revival of Chana's rural-based market economy tradition*] (*China's Market, op, cit.*, p. 39). Il ajoute : « les TVEs (*Township and Village Enterprises*) ont contribué de manière décisive au succès des réformes [*the TVEs made a decisive contribution to the success of the reforms*] (*ibid.*, p. 40).

continental qui ont de faibles ressources et ont une surpopulation, elle devait inévitablement être faite à travers l'accumulation primitive du capital vers l'intérieur du pays. Ici, le mécanisme le plus crucial, c'est que le PCC a intensivement mobilisé la main d'œuvre qui paraît la ressource la plus importante en Chine à travers la concurrence entre la justification du socialisme et l'existence du capitalisme d'État »<sup>211</sup>. D'autre part, il se montre critique en disant : « en considérant la situation économique extrêmement particulière en Chine dans laquelle le manque absolu de capital est complété grâce à l'exploitation de la main-d'œuvre comme un facteur de production qui peut être fourni sans restriction, même si le PCC et le gouvernement mettaient l'accent subjectivement sur l'idéologie socialiste, mais on doit considérer qu'ils jouent le rôle favorable du capital dans la fonction objective, à savoir ses devoirs de parti de droite »<sup>212</sup>.

### 1.2.3. Analyse comparative de transition avec la Russie : dépendance au sentier [path dependency]

En tout état de cause, personne ne conteste le fait que la Réforme et l'Ouverture de la Chine ont été dominées par l'État socialiste. Elles ont conduit à la marchandisation, mais pas à d'une manière néo-libérale qui se caractérise par la réduction de la fonction de l'État<sup>213</sup>. Nous examinerons clairement le contexte en comparant le cas soviétique et celui de l'Europe de l'Est qui peuvent être considérés comme ayant connu une époque de transformation économique similaire. Nous l'explorerons en nous appuyant sur une étude de Jang Yoon-mi faite selon l'approche de la « dépendance au sentier » [*Path dependency*]<sup>214</sup>. Elle a nettement différencié les deux critères suivants : les relations avec les capitalistes globaux lors de la transformation économique et le caractère et la modalité des réformes intérieures.

Tout d'abord, le moment des Réformes de la Chine et des anciens pays socialistes correspondant au moment de la crise mondiale du système capitaliste et de sa réorganisation du fait du ralentissement de productivité des pays occidentaux. À ce moment-là, les pays de

<sup>211</sup> Wen Tiejun, *Paengnyōnūi kūpchin, op, cit.*, p. 102.

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>213</sup> Selon Jang Yoon-mi, « le débat autour de l'agent de la Réforme en Chine appelé 'Fut-il le marché ? Sinon l'État ?' est la question récente qui a émergé au cours des dernières années sous l'influence de l'économie libérale occidentaux. En effet, la question importante pour l'État chinois durant tous les processus de Réforme fut la question de savoir comment le pays socialiste gère le marché et le développe » (Jang Youn-mi, *Kaehyōk kaebang'e, op, cit.*, p. 147).

<sup>214</sup> Jang Yoon-mi dit, « l'approche générale la plus convaincante afin d'évaluer le fondement, le processus et les résultats de la Réforme comme une étape en continu, c'est le '*Path dependency*' » (*ibid.*, p. 150). Wen Tiejun l'explique concrètement, « un moyen d'accumulation primitive détermine finalement le système et également les coûts, les recettes pour soutenir le système, et de plus détermine le *Path dependency* de la transition institutionnelle qui va en cours dans le nom de la 'Réforme' » (Wen Tiejun, *Paengnyōnūi kūpchin, op, cit.*, p. 106). Quant à l'adoption de l'approche du *path dependency*, il dit : « il ne faut pas juger l'histoire sans réfléchir et avoir l'idéologie pour un point de départ pour la critiquer. C'est que si l'on fait comme cela, ensuite si l'on l'analyse empiriquement, ainsi il revient nécessairement à l'idéologie enfin » (*ibid.*, p. 63).

l'Europe de l'Est ne pouvaient pas être détachés de la réorganisation de l'ordre économique du capitalisme car, avant la transformation économique, ils étaient déjà insérés dans le système capitaliste mondial en tant que membres du système de *Bretten Woods*. Par contre, la Chine, ayant maintenu son régime relativement fermé et indépendant, a été moins influencée par la réorganisation<sup>215</sup>.

Deuxièmement, la Réforme chinoise ne se caractérise pas par une transformation du régime par les élites technico-politiques comme en Union Soviétique. Mais elle représente un programme progressif à travers la vaste mobilisation des pouvoirs des différentes catégories sociales. Par exemple, l'augmentation radicale des productions agricoles est le résultat du réarrangement des organisations sociales agricoles, mais pas du développement de l'élément technologique<sup>216</sup>. Il était nécessaire que la Chine choisisse un moyen de réforme progressive pour régler les problèmes de l'héritage de l'ère maoïste. Par contre l'URSS a choisi impérativement la réforme radicale du fait du résultat de la lutte politique des pouvoirs intérieurs<sup>217</sup>. Par conséquent, la Réforme chinoise ne peut pas être considérée « comme le but lui-même pour lequel l'URSS et les pays de l'Europe de l'Est ont opéré la transformation du régime socialiste vers le capitalisme, mais comme l'outil d'une stratégie de développement »<sup>218</sup>. Même s'il y a encore des objections sur les sujets suivants : à qui et combien cette méthode de Réforme chinoise a rapporté, la Réforme chinoise est saisie comme « le processus continu pour améliorer les problèmes du système socialiste, mais pas comme l'introduction d'un système très différent »<sup>219</sup>.

#### 1.2.4. Lumières et ombres du Modèle chinois

En dépit de nombreuses polémiques concernant l'existence d'un modèle chinois, il est considéré comme un modèle de transformation économique qui est différent du soviétique jugé comme un modèle néo-libéral suivi d'un échec<sup>220</sup>. L'économie de marché socialiste chinoise est donc un processus de transition du système socialiste particulier envisagé comme un succès. Les peuples chinois ont subi la décolonisation comme un effet de ce discours à travers les politiques participatives. Ce discours de la décolonisation est une clé de l'interprétation de la Réforme chinoise. Parce que le modèle chinois a été conçu progressivement en s'appuyant sur les doutes et les analyses<sup>221</sup> des dirigeants chinois et du

---

<sup>215</sup> Jang Youn-mi, *Kaehyölk kaebang'e, op, cit.*, p. 168-169.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>218</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>219</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>221</sup> Wen Tiejun dit, « la crise financière des occidentaux continue depuis la proclamation de l'abolition du système de l'étalon-or en 1971 est, en termes objectifs, une crise de confiance politique » et « la crise de la dette

peuple chinois lors de la crise du système capitaliste des occidentaux. Cela donne également un signal aux pays en développement qui ne se sont pas encore libérés du statut de subordonné dans le système de l'économie mondiale<sup>222</sup>.

Les pays en développement qui sont en manque de capital « construisent en général la vaste superstructure qui correspond à la base économique de l'industrialisation à la demande de l'État souverain pendant que celui-ci investit dans l'industrialisation. Cependant une fois que la superstructure et l'idéologie deviennent les discours principaux d'un pays en développement, il ne peut pas activement changer lui-même, même si l'investissement est suspendu ou si la situation qui doit inévitablement être changée arrive »<sup>223</sup>. Cela est le raisonnement principal des pays en développement et de leurs peuples qui ne peuvent pas se libérer du statut subordonné. De fait, il n'est pas facile pour la Chine d'échapper complètement à la logique dominante du modèle de dépendance capitaliste.

Ainsi, la Réforme chinoise vue à travers le cadre macroscopique peut aussi être comprise comme « le résultat d'un nouvel accord stratégique selon la géopolitique mondiale avec laquelle les pays occidentaux sont en conformité depuis cinq cents ans et puisqu'ils avaient l'intention d'étendre leur colonisation dans le monde entier. D'autre part, c'est le résultat de la délocalisation industrielle mondiale qui a eu lieu, à la suite du changement de valeur de l'industrie dans le secteur réel de l'économie avec l'aggravation de la bulle économique et des coûts à la hausse dans le monde entier depuis 2002 »<sup>224</sup>.

Toutefois, cela ne signifie pas que la Chine a avancé avec vigueur dans l'ordre mondial capitaliste en ayant rejeté le système socialiste. Avec une énorme population et un manque de capital, la Chine a terminé l'accumulation primitive du capital en internalisant la

---

provoque la faillite du gouvernement et des bouleversements politiques (au cours des dernières années, comme les cas de la Grèce, la France et du Royaume-Uni) ». Par conséquent, « la crise actuelle due à l'endettement excessif qui sert à faire maintenir la primauté du système occidental est, en fait, non seulement une crise du système politique des pays occidentaux, mais aussi celle des valeurs universelles que les Occidentaux propagent. On ne peut donc pas prendre tel système politique qui provoque très souvent la crise comme un modèle pour la réforme politique en Chine » (Wen Tiejun, *Paengnyōnūi kūpchin*, *op. cit.*, p. 59). Wang Hui l'appelle « la crise de la représentation ». Ces deux intellectuels chinois qui ont partagé l'expérience du mouvement de *Shangshanxiang* et qui influencent considérablement l'évolution des politiques chinoises. De fait, les politiques agricoles recherchées par Wen Tiejun, pour résoudre les rapports agricoles qui s'appelle « *Sannong* (三农) », aussi soulevées par lui, font que le PCC a mis en place les rapports *Sannong* comme une question clé dans le 16<sup>e</sup> congrès national du Parti communiste chinois en 2002. Wang Hui a été nommé par le magazine américain, « *Politique étrangère* » comme l'un des 100 meilleurs intellectuels publics dans le monde en mai 2008. Il étend les agendas nationaux à la dimension mondiale.

<sup>222</sup> Jang Yoon-mi, *Kaehyōk kaebang'e*, *op. cit.*, p. 173. D'autre part, « les leçons que le modèle chinois suggère (aux pays en voie de développement), sont qu'il ne doit pas être suivi tout autant que le modèle de développement occidental. Dans l'extension de cette logique, l'expérience de la Chine ne peut également pas être appliquée dans les autres pays. Cela peut simplement dire 'le paradoxe du modèle chinois' » (Joeng Seong-hong, « *Chunggunmoderūi tūngjanggwa ūimi* » [L'apparence du Modèle chinois et les sens], dans Joeng Seong-hong (éd.), *Chunggunmodellon : kaehyōkkwa palchōnūi pigyo yōksajōk t'amgu* [Théorie du modèle chinois : la quête historique comparée de la réforme et du développement], Séoul, Booki, 2008, p. 69)

<sup>223</sup> Wen Tiejun, *Paengnyōnūi kūpchin*, *op. cit.*, p. 103.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 150-151.

crise, concrètement en remplaçant la pénurie de capital par une main-d'œuvre abondante. Sur cette base, la Chine montre la possibilité d'une réorganisation de la superstructure par une auto-transformation en développant sa société géante relativement stable.

Malgré l'efficacité de tels discours et en tenant compte des résultats de l'exécution de la Réforme, il est un fait indéniable : le modèle chinois révèle également les nombreux problèmes nationaux et internationaux. Ironiquement, sous le système socialiste, la polarisation de richesse se creuse et les rapports de classe « bourgeoisie et prolétariat » ont été recréés et consolidés. Ceci parce que l'économie chinoise n'est plus exempte de l'influence du capitalisme en étant incorporée dans l'économie mondiale. En d'autres termes, bien que le pays socialiste puisse appliquer l'économie de marché, s'il est la clé pour la réussite de cette économie de marché, c'est la liberté du système capitaliste caractérisé comme l'« anti-marché » (d'après Braudel), à savoir le monopole. Mais la Chine n'est cependant pas délibérée du système de monopole<sup>225</sup>. Qian Liqun décrit le paradoxe comme suit : les véritables bénéficiaires dans la relation économique entre la Chine et l'Occident dans le contexte mondial sont la classe chinoise du capital, la noblesse au pouvoir, et le monopole de la bourgeoisie dans les sociétés transnationales occidentales, mais les travailleurs en Chine et en Occident en sont tous les victimes. Les travailleurs chinois ont dû endurer les exploitations super-économiques, même s'ils ont ainsi profité d'opportunités d'emploi, ainsi que les travailleurs des entreprises occidentales qui ont perdu des possibilités d'emploi pour cette même raison<sup>226</sup>.

### 1.3. Changement du mode de vie : décollectivisation et montée de l'individualisme

Cette section porte sur les changements qu'ont connus les femmes *chaoxianzu* qui travaillaient majoritairement comme travailleuses industrielles ou agricoles dans le régime socialiste chinois depuis la Révolution de 1949. Après la Réforme économique, leurs vies sociale et économique ont énormément changé. Nous avons jusqu'ici analysé la Réforme économique de la Chine avec un point de vue macroscopique. Nous avons recherché le contexte historique particulier en ayant appliqué l'approche de la dépendance au sentier afin d'éviter les erreurs que l'on peut facilement faire : comprendre linéairement l'impact des

---

<sup>225</sup> Baek Seung-wook lance la problématique suivante à travers une recherche sur une série de la Révolution culturelle chinoise : « ce n'est pas important ce qui a la forme de la 'démocratie institutionnelle' mais ce qui réalise le 'populisme intrinsèque' ». C'est aussi une problématique dont nous partageons le sens dans notre recherche basée sur le point de vue des femmes chinoises (en particulier, *chaoxianzu*) ordinaires (Baek Seung-wook. « Hanguk 1960~1970 nyōndae sayuūi tolp'agurosōūi chungguk munhwadaehyōngmyōng ihae : Lee Yeung-Heerūl chungsimūro » [The Interpretation of the Chinese Cultural Revolution as a Breakthrough of Thought in South Korea in the 1960s and 1970s : Focusing on Lee Yeung-Hee], *SAI*, 14 (2013), p.128).

<sup>226</sup> Qian Liqun, *Mot'aektong sidaewa*, vol. II, *op.*, *cit.*, p. 409.

changements macroscopiques sur les individus ou les peuples ordinaires. Cependant, cette analyse ne signifie pas que le processus de la Réforme économique soit le meilleur choix pour le peuple chinois. Alors, comment les Chinois ont-ils reconnu, ou reçu, en détail la Réforme et l'Ouverture chinoise ? Comment leur vie a-t-elle changé depuis la Réforme ?

Nous analyserons le processus de la reconnaissance, et le changement en nous focalisant sur la position du peuple chinois face à l'histoire de son pays, mais non sur l'aspect idéologique.

L'impact de la Réforme et de l'Ouverture sur la vie du peuple peut être résumé en trois aspects. Tout d'abord, le plus grand changement dans leur vie est la transformation de la vie collective en vie individuelle. C'est-à-dire que l'unité socio-économique est passée du collectif à l'individuel. Deuxièmement, la poursuite de la richesse individuelle s'est justifiée à travers l'établissement d'une théorie basique : « *The Getting Rich First* » [先富論 *Xiānfùlùn*] d'après Deng Xiaoping et « Les trois représentations » [三個代表論 *Sāngèdàibiǎolùn*], d'après Jiang Zemin. Enfin, le déplacement à l'extérieur est autorisé en fonction de l'affaiblissement du système *Hùkǒu* (戶口) et avec la possibilité de vivre à l'étranger.

### 1.3.1. De la collectivisation à la décollectivisation

*« De 1979 à 2003, le revenu moyen des habitants urbains chinois a augmenté de 400 à 10000 yuans, soit 25 fois plus. Le revenu moyen des habitants ruraux par habitant a augmenté de 150 à 2800 yuans, soit près de 20 fois plus »<sup>227</sup>.*

*« Selon une publication du ministère des Finances chinois en 2009, les 10 pour cent des foyers les plus riches en Chine ont représenté 45 pour cent des propriétés totales des habitants urbains. Les 10 pour cent des foyers les plus pauvres représentent seulement 1,4 pour cent. Bien que les ouvriers des sept secteurs de monopole n'aient représenté que huit pour cent des ouvriers totaux, leurs salaires y compris leurs non-salaires se sont élevés à 55% des salaires totaux »<sup>228</sup>.*

*« Après l'entrée en vigueur du 'droit forfaitaire pour les terres en propriété collective (soit par canton, soit par village)' [集体土地承包法 *Jítǐtǔ dì chéngbāofǎ*] dans les zones rurales en 2003, (...) la nouvelle génération de travailleurs migrants [农民工 *Nóngmíngōng*] a chuté comme la 'population flottante' qui n'a pas de terre. (...) Ainsi, la classe ouvrière chinoise est devenue la plus grande population de la classe ouvrière du monde seulement cinq ans après l'entrée dans le nouveau siècle (Les travailleurs du secteur*

<sup>227</sup> Qian Liqun, *Mot'aektong sidaewa*, vol. II, op., cit., p. 423.

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 425.



*manufacturier dans les pays développés est en deçà des 100 millions de personnes). En outre, la Chine s'est transformée tout à coup d'un pays représentatif d'une classe 'petite bourgeoise' (du fait que la plus grande partie de la population est composée d'agriculteurs possédant leur terre) en un pays d'une nouvelle classe ouvrière de 200 millions de personnes »<sup>229</sup>.*

Ces chiffres montrent clairement l'aspect contrasté de la Réforme. Nous l'avons vu, la Réforme chinoise peut être considérée comme économique avec pour but de surmonter la crise financière dans l'introduction de l'économie de marché dans le système socialiste. Cela s'est également accompagné d'une large réforme sociale qui permet de réorganiser, de la vie collective à celle individuelle, l'unité de vie socio-économique des Chinois. En conséquence, bien que la qualité absolue de la vie des Chinois se soit améliorée, il était nécessaire que leur vie change forcément ou « volontairement »<sup>230</sup>. Les Chinois ont été protégés dans le système socialiste égalitaire, alias « le socialisme pauvre »<sup>231</sup> malgré sa puissance économique faible. Mais ils ont dû trouver un moyen de vivre séparément à cause de la négligence<sup>232</sup> du système de la Réforme avancée en vertu de l'« économie de marché ». Les Chinois exclus de la protection du système ont dû soit trouver un nouvel emploi, soit décider d'émigrer à l'étranger<sup>233</sup>.

---

<sup>229</sup> Wen Tiejun, *Paengnyōnŭi kūpchin, op, cit.*, p. 56.

<sup>230</sup> Ici, « volontaire » fait référence à la spontanéité sous les contraintes d'une structure énorme. Néanmoins, ceci peut être, dans l'analyse de Li Xiaojiang 李小江 sur le changement dans la vie des femmes chinoises depuis la Réforme, interprété positivement en tant que la caractérisation de la réaction des Chinoises en face de la Réforme : la transformation du « sujet (femme) collectif protégé » sous le parapluie du socialisme en « sujet individuel socialiste » qui juge et pratique par elle-même. Elle dit ce qui suit à propos de la question de Kim Mi-ran sur la question de la baisse du statut des femmes après la Réforme : « La dépendance des femmes chinoises à l'égard de la société et de l'État était considérée suffisamment grave pour bloquer le propre développement des femmes. Bien que les femmes aient travaillé dans la société, elles n'ont jamais vraiment été autonomes. Le droit des femmes chinoises a été accordé essentiellement par le système socialiste plutôt qu'elles l'ont gagné » et donc « bien que les femmes soient opprimées depuis la Réforme économique, cela peut être considéré comme une véritable indépendance, c'est-à-dire une bonne occasion pour les femmes chinoises d'apprendre à faire face à leurs problèmes par elles-mêmes » (Kim Mi-ran, « Entretien : pionnière féministe chinoise dans les années 80, Li Xiaojiang » dans Kim Mi-ran, *Hyōndae chunggugyōsōng'ŭi salmŭl ch'achasō - kukka-chendō-munhwa* [Cherchant la vie des femmes chinoises contemporaines – nation, genre, culture], Séoul : Somyoung, 2009, p. 267). Nous ne sommes pas d'accord avec toutes ses opinions, une telle perspective peut être comprise dans le contexte historique chinois et au cours des entretiens avec nos interviewées. Notre recherche reflète également une telle tendance de leur « individualisation de profession » en général depuis la Réforme.

<sup>231</sup> Qian Liqun, *Mot'aektong sidaewa*, vol. II, *op., cit.*, p. 268. Ceci est une citation de Qian Liqun dans le sens de la pauvreté des conditions de vie dans un pays socialiste.

<sup>232</sup> Wen Tiejun l'affirme, en empruntant les paroles d'un officier en charge des affaires économiques, quand il dit à certains cadres émérites du PCC, à l'époque juste avant la Réforme : « Lâchons prise de la crise financière dans les zones rurales ! » (Wen Tiejun, *Paengnyōnŭi kūpchin, op, cit.*, p. 85). Il ajoute que les réformes agricoles furent réellement ce qui a fait que « le gouvernement a abandonné son rôle en considérant les paysans comme un fardeau des finances » (*ibid.*) à cause de la crise financière.

<sup>233</sup> Wen Tiejun (*Paengnyōnŭi kūpchin, op, cit.*) et Hung Ho-fung (*The China Boom, op, cit.*) considèrent le système économique chinois comme le processus d'accumulation primitive du capital national dans le sens de remplacement de la pénurie de capital par l'ajustement de la main-d'œuvre avec le système de la structure dualiste en tant que celui d'économie collective. Wen Tiejun ajoute ceci sur le sens de la Réforme depuis les années 1980 : « elle peut essentiellement être dite comme le résultat par lequel si bien que le 'gouvernement corporatiste' qui est formé dans le stade primitif de l'accumulation de capital pour l'industrialisation nationale a subi plusieurs crises financières, ainsi il a rejeté le coût du système et a progressivement quitté les domaines qui

Pour savoir ce que signifie le passage de l'économie collective à l'économie de marché pour l'individu chinois, nous explorerons l'« Unité de travail » [*danwei* (单位)] pour les zones urbaines et la « Commune populaire » [*renmingongshe* (人民公司)] pour les zones rurales dans le système collectif chinois intitulé « système de la structure dualiste des zones urbaines et rurales » [*eryuantizhi* (二元体制)]. Nous analyserons ensuite comment on peut interpréter leur vie collective dans le système, puis nous verrons l'impact de l'affaiblissement du système après 1978. Enfin, nous étudierons avec quelle conscience les Chinois-es accomplissent leur vie individuelle et comment ils/elles la poursuivent. Nous faisons un constat en nous appuyant et en citant les paroles de nos interviewées mais aussi des travailleurs dans les littératures concernant les travailleurs industriels et agricoles chinois

Tout d'abord, que sont l'Unité et la Commune populaire ?

L'Unité, à savoir *danwei*,<sup>234</sup> est le mot « entreprise » en chinois et le système de *danwei* signifie le complexe de l'activité économique, de la reproduction et de l'administration qui représente l'économie socialiste planifiée chinoise. Qian Liqun l'explique comme suit : « Certaines personnes appartiennent à une *danwei*, cela signifie qu'elles acquièrent une garantie durable dans leur vie, (...) elles auront une base solide à travers le soutien de leur *danwei* : la vie humaine, les cérémonies, la nourriture, les vêtements, le logement et les soins de l'enfant, la protection juridique, etc. Elles auront une base solide. En outre, elles auront toute protection juridique »<sup>235</sup>.

La Commune populaire est un système collectif rural d'économie et de protection sociale. Ce système établi en 1958 est celui de la propriété de tout peuple afin de résoudre les « Trois non-besoins : de la nourriture, des soins médicaux et du logement » et pour supprimer les « Trois discriminations (discrimination de l'industrie et de l'agriculture, discrimination des zones urbaines et des zones rurales, discrimination du travail intellectuel et manuel) »<sup>236</sup>. Ici, les Trois non-besoins signifie : « il n'est pas nécessaire d'avoir de l'argent pour manger au

---

étaient estimés comme ceux des valeurs économiques en bas » (Wen Tiejun, *Paengnyōnŭi kŭpchin, op. cit.*, p. 107).

<sup>234</sup> 單位 *Dānwèi* est la structure organisationnelle consistant en des entreprises en tant qu'organisations inférieures où la production est effectuée et des organisations d'affaires et des institutions de l'État, etc. Mais, en fait, elle est également le nom général qui appelle un large éventail d'espaces inclus non seulement le domaine de production mais aussi les domaines de la vie et de la reproduction des habitants urbains. Tandis que les résidents de la ville appartiennent aux unités diverses, les résidents ruraux sont repartis dans les organisations collectives diverses : communes populaires (人民公社 *Rénmíngōngshè*), brigades de production (生产大队 *Shēngchǎndàduì*) et équipes de production (小队 *Xiǎoduì*) (Kim Byoung-chul, « Chungguk sahoebojangjedouŭi kaehyōkkwa palchōnjōllyak » [La réforme du système de protection sociale chinoise et la stratégie de développement], *International Labor Brief*, septembre 2011, Korea Labor Institute, p. 97).

<sup>235</sup> Qian Liqun, *Mot'aektong sidaewa*, vol. I, *op. cit.*, p. 239.

<sup>236</sup> « Le mouvement de la commune populaire » s'est inspiré de la Commune de Paris. Il a repris le principe de « l'armement de tout peuple » et de « l'unité des organisations économiques et des organismes gouvernementaux » (Qian Liqun, *Mot'aektong sidaewa*, vol. II, *op. cit.*, p. 17). Celui a été promu pour la réalisation de l'établissement de la communauté dans la Nouvelle démocratie d'après Mao.



restaurant public, ni d'argent pour être soigné, enfin, pas besoin d'argent pour dormir dans un établissement d'hébergement public »<sup>237</sup>.

En septembre 1980, le « Système de responsabilité de production dans l'agriculture » (农业生产责任制 *Nóngyè shēngchǎn zérènzhì*) a été légalement approuvé. Ensuite, sous le prétexte de la mise en pratique du « système de responsabilité contractuelle des ménages » [家庭聯產承包責任制 *Jiāting liánchǎn chéngbāo zérènzhì*]<sup>238</sup> qui permet la combinaison de la gestion de l'unification et de la gestion de la distribution, avec une fondation économique rurale à poursuivre dans un type l'« économie de petit paysan + l'autonomie de la communauté rurales » qui est caractérisé comme l'économie rurale traditionnelle en Chine, a été formée<sup>239</sup>. Vers 1989, le système de Commune populaire a été presque entièrement aboli.

Alors, comment les peuples chinois se rappellent de ce qu'ils faisaient dans le système collectif à cette époque-là et quelle signification cette période a-t-elle à leurs yeux ?

Tout d'abord, les aspects de la vie collective se révèlent en partie grâce à la mémoire collective du peuple, dans le système symbolique de *Danwei* et de la Commune populaire, ainsi, également, que par l'intermédiaire de la Révolution culturelle comme un moment symbolique. Selon Maurice Meisner, les politiques du Parti communiste chinois influençaient universellement de petites unités (單位 *dānwèi*) et était basées sur la participation de tous les peuples<sup>240</sup>. Ces institutions et un tel événement historique peuvent alors aussi affecter la plupart des peuples chinois<sup>241</sup>. Ils ont collectivement vécu sous la base offerte du bien-être

---

<sup>237</sup> *Ib.*, vol. I, p. 349.

<sup>238</sup> Ceci se rapporte à la façon combinée de gestion unifiée de l'agriculture au niveau collectif et d'agriculture dispersée au niveau des exploitations individuelles. C'est l'une des mesures visant à accroître la volonté des agriculteurs de produire et elle a été introduite comme un système dans lequel les agriculteurs individuels font un contrat avec une partie des terres à la propriété collective et les produisent sous leur propre responsabilité (Wen Tiejun, *Paengnyōnūi kūpchin, op, cit.*, p. 107).

<sup>239</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>240</sup> Maurice Meisner ajoute, « En Russie, les nouveaux paysans n'ont pas eu le temps de se consolider comme une classe forte pour résister à la terreur de la collectivisation stalinienne. En Chine, l'avantage politique était beaucoup plus grand. Les communistes chinois, contrairement aux bolcheviks russes, sont arrivés au pouvoir sur la base d'un soutien paysan massif et de profondes racines organisationnelles dans les campagnes. La résistance paysanne à la collectivisation s'est avérée minime et le soutien à la transformation sociale révolutionnaire a été essentiel. La socialisation de l'agriculture en Chine était un moyen de procéder d'une manière étonnamment différente de l'Union soviétique, avec des résultats sociaux et des implications politiques très différents » [*In Russia, the new peasant smallholders did not have the time to consolidate themselves as a class sufficiently strong to withstand the terror of Stalinist collectivization. In China, the political advantage was much greater. The Chinese Communists, unlike the Russian Bolsheviks, came to power on the basis of massive peasant support and with deep organizational roots in the countryside. Peasant resistance to collectivization was to prove minimal, and peasant support for revolutionary social transformation substantial. The socialization of agriculture in China was to proceed in a way strikingly dissimilar to the way it had in the Soviet Union, and with vastly different social results and political implications*] (Maurice Meisner, *Mao's China : A History of the People's Republic*, NY, The Free Press, 1977, p. 101). Cela montre que les politiques du Parti communiste chinois n'avaient pas seulement une fonction idéologique en tant que propagande, mais qu'elles étaient basées sur la participation de tous les peuples.

<sup>241</sup> En fait, cette culture collective vient non seulement du changement après l'établissement de la Chine nouvelle, mais aussi de la combinaison de la culture collective qui est au cœur du long héritage historique de la Chine et de la culture socialiste (Wen Tiejun, *Paengnyōnūi kūpchin, op, cit.*, p. 121 ; Fei Xiaotong, *Hyangt'ojungguk* [From the Soil], trad. en coréen du chinois par Jang Young-seok, Pibongch'ulp'ansa, 2011).

fondamental. Ils ont expérimenté la subjectivisation à travers des expériences institutionnelles (surtout dans les secteurs de l'éducation et du travail) pour qu'ils se soient instruits réciproquement à l'époque de la Révolution culturelle et de leur travail collectif<sup>242</sup>. Ils se rappellent qu'ils ont été libérés de l'oppression de classe.

À travers l'étude de la mémoire collective de la première génération de travailleurs de la Chine nouvelle, en les interviewant Tong Xin dit : « travailler collectivement dans un même lieu, comme le disent les ouvriers dans la recherche orale, c'était nouveau dans leurs souvenirs. L'honneur et l'accomplissement collectifs ont renforcé la subjectivité des travailleurs et ont permis d'acquérir une expérience romantique qu'ils éprouvaient en tant que sujets dans leur travail »<sup>243</sup>. En outre, « pour les travailleurs impliqués directement dans le processus de construction d'industrialisation de la Chine nouvelle, le travail de production et la vie quotidienne étaient reconnus comme unifiés. L'administration d'hébergement collectif ou élever en commun les enfants leur permettaient d'avoir une conscience collective à l'esprit »<sup>244</sup>.

Qian Liqun mentionne que dans la vie quotidienne des agriculteurs durant la période de la Révolution culturelle<sup>245</sup>, « 'regarder les films' est devenu la grande cérémonie spirituelle de beaucoup de gens de cette époque »<sup>246</sup>. Les agriculteurs ont, pour la première fois, profité du spectacle dans leur propre langue grâce aux Modèles de Théâtre chinois, 样板戲 (*Yangbanxi*)<sup>247</sup>. Ils ont dissipé leurs inquiétudes en bavardant quand ils se reposaient après le travail (collectif) sur le terrain<sup>248</sup>. Madame Lyeom (57 ans, employée de maison à temps partiel, à Yanji, N° 2) est souvent allée au cinéma quand elle était jeune. Elle a pris un exemple sur le film *Les Temps modernes* (1936) de Charlie Chaplin, qu'elle avait vu plusieurs fois, pour critiquer la malfaisance du système du capitalisme d'aujourd'hui après la Réforme économique.

---

<sup>242</sup> Selon Jang Yoon-mi, les méthodes d'enseignement de Mao de la ligne des foules présentées dans la période de la révolution socialiste chinoise telles que : « instruire les peuples par les peuples » (以民教民 *Yǐmínjiàomín*), « s'instruire et apprendre les uns aux autres » (互教互学 *Hùjiàohùxué*) ont toujours influé sur les peuples chinois après la fondation de la RPC, particulièrement dans la période de la Révolution culturelle (2007b : 140).

<sup>243</sup> Tong Xin, *op. cit.*, p. 248.

<sup>244</sup> *Ibid.* : 252.

<sup>245</sup> Dans un roman intitulé *Leçon pour la démocratie* [民主课 *Mínzhǔkè*] appartenant à la littérature populiste chinoise (底層文學 *Dǐcéngwénxué*) qui traite de la Révolution culturelle, Xiaoming 小明, une jeune instruite [知情 *jítíng*], qui a été déplacée dans la campagne par les politiques 上山下乡 (*Shàngshānxiàxiāng*) se souvient de l'époque de la Révolution culturelle comme suit : « le travail collectif sur la terre délabrée était équitablement exécuté, alors cela a apporté l'égalité » (Cao Zhenglu, *op. cit.*, p. 33). Ainsi Xiaoming est perçue dans le tourbillon de la Révolution culturelle comme « seulement moi-même, je peux m'éduquer et me libérer » (*ibid.*, p. 101).

<sup>246</sup> Qian Liqun, vol. II, *op. cit.*, p. 122.

<sup>247</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 132.

Les mémoires des travailleurs permettent de mieux connaître leur fierté d'être des représentants, à travers leur vie collective, de leur propre positionnement dans l'espace public.

Le plus grand résultat que les travailleurs ont acquis par leur participation<sup>249</sup> à la Révolution culturelle peut être appelé : « la confiance en ce qu'ils peuvent présider à leur propre destin »<sup>250</sup>. Tong Xin l'affirme : « Les travailleurs sont eux-mêmes allés à l'Université ou à l'étranger, dans les usines ou dans les zones rurales, ainsi, ils ont propagé la révolution, mais cette occupation des espaces sociaux n'avait auparavant pas pu être imaginée »<sup>251</sup>. Ainsi cela les conduisait à « former une image collective et une conscience collective qu'ils sont devenus membres de la société dominante »<sup>252</sup> à l'époque.

Pour les femmes surtout, en tant que sujets de la vie collective, les joies de la liberté étaient plus fortes. Les principes de la collectivisation de la vie dans le système de Commune populaire comprenaient l'idée de l'émancipation des femmes, Si bien que cette « 'socialisation du travail domestique' permettait de délivrer les femmes des gros travaux ménagers traditionnels, cela servait aux femmes rurales à participer aux affaires publiques dans les zones rurales. Cela veut dire que la réalisation de l'égalité politique et économique entre les hommes et les femmes dans les zones rurales a décisivement débuté »<sup>253</sup>. Cela a été chaleureusement accueilli par les femmes. Dans le système socialiste, les femmes chinoises ont émergé comme une nouvelle existence sociale. Elles ne se considéraient plus en tant qu'existences distinguées des hommes comme « le ciel et la terre sont distingués ». Elles s'envisageaient comme « la moitié du ciel » (selon une partie d'une proclamation faite par Mao Zedong)<sup>254</sup>. Dans cette période, selon Jin Huanshan, « le taux d'emploi élevé et le grand

---

<sup>249</sup> Divers essais ont été développés par les travailleurs dans l'usine de la période de la Révolution culturelle. Parmi eux, l'expérience du « 两餐 *Liǎngcān* » qui signifie la participation des ouvriers à la gestion et celle des patrons au travail ; celle du « 三级哈 *Sānjīhā* » qui a le sens de la combinaison au travail des trois groupes : ouvriers, techniciens et cadres ou jeunes travailleurs, travailleurs âges mûrs et vieux travailleurs », et celle de la « gestion des ouvriers du système de la formation des techniciens » peuvent être considérées comme des essais donc leur signification très élevée, indépendamment de leur efficacité, même maintenant (Jang Young-seok, « Nodongjaūi munhwadaehyōngmyōng ch'amyōgwa nodonggwalli » [La participation des travailleurs à la Révolution culturelle et la gestion de travail], *Chungguk nodongjaūi kiōgūi chōngch'i : munhwadaehyōngmyōng sigiūi kiōgūi chungsimūro* [La politique de la mémoire des travailleurs chinois : contre la mémoire de l'époque de la Révolution culturelle chinoise], Séoul, Politeia, 2007, p. 121).

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>251</sup> Tong Xin, *op. cit.*, p. 257.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 257.

<sup>253</sup> Qian Liqun, vol. I, *op. cit.*, p. 364. Selon Qian, « au moment du début du Grand Bond en avant (1958-1961), Mao a déclaré : 'Les femmes chinoises sont une grande ressource humaine. [...] Afin de mobiliser les femmes et de participer au travail, le principe de l'égalité de rémunération pour le même travail devrait être mis en œuvre' » (Mao Zedong, « 'Zhōngguó nóngcūn de shèhuì zhūyì gāocháo' de ànyǔ » [L'explication du commentaire du 'climax socialiste de la Chine rurale'], *Máo zédōng xuǎnjī dì 5 juǎn* [*Œuvres choisies de Mao Zedong* Tome 5], p. 252-253, cité par Qian Liqun, vol. I, *op. cit.*, p. 364).

<sup>254</sup> Il s'agit du slogan de Mao Zedong, « 婦女能頂半遍天 *Fùnǚ néngdǐngbàn biàntiān* » [Les femmes peuvent porter la moitié du ciel]. Cela signifie un changement révolutionnaire dans le statut des femmes chinoises, qui a été subordonné à la culture confucéenne du « mari est le ciel, la femme est la terre » pour plus de 2000 ans. En 1955, la Fédération des femmes du Guizhou Journal démocratique a publié un article « salaire égal pour les hommes et les femmes de la coopérative » en reconnaissance de la mise en œuvre du premier village (*Baozi*) qui l'a appliqué. Après que Mao Zedong a vu l'article, il a annoncé ce slogan (Hong Chao, « Après la fondation de

bien-être des femmes chinoises étaient jadis enviés par les femmes occidentales »<sup>255</sup>.

Aujourd'hui, la mémoire de leur vie collective apparaît, par contraste avec la réalité actuelle, comme l'aspect soit positif soit négatif. De fait, en dépit de l'amélioration économique très élevée, en réalisant la polarisation socio-économique, qui était considérée comme la peste dans l'ère Mao, cette mémoire a tendance à renforcer l'aspect positif de la vie collective.

« En 2002, les un pour cent les plus riches en Chine représentaient 6,1 pour cent du revenu total et les 10 pour cent les plus riches ont représenté les 31,9 pour cent »<sup>256</sup>. Les travailleurs ont subi une suppression massive de leur emploi<sup>257</sup> à travers la sérieuse réforme des entreprises étatiques en 1995, ainsi « après avoir été licencié [下岗, *xiagang*]<sup>258</sup>, leur revenu personnel a été réduit en moyenne de 61,15 pour cent »<sup>259</sup>. D'autre part, les agriculteurs ont engrangé un profit relativement élevé du développement rapide en tant que moteur principal au début de la Réforme (1978-1986), mais « si bien qu'une tendance vers le bas a premièrement émergé dans l'économie agricole depuis 1987, (...) la grande majorité des agriculteurs n'a pas pu percevoir l'assurance maladie et de la protection sociale. Les

---

la République populaire chinoise, le slogan 'Les femmes peuvent porter la moitié du ciel' provient d'où ? », *Chinanews pour le téléphone portable*, 7 mars 2014). En 1968, après l'annonce par les enseignements de Mao, cela devient internationalement célèbre dicton (Meng Ke, « Conflit sur l'héritage de Mao Zedong : les femmes peuvent porter la moitié du ciel », *site web en chinois de la BBC*, 24 décembre 2013). Il a été popularisé à l'appui du Parti communiste et les hommes chinois dans le discours dominant sur les femmes, en particulier pendant la Révolution culturelle. Le porteur et pratiquer de ce discours est la Fédération des femmes en Chine qui est le plus grand groupe féminin en Chine. En étant basé sur la théorie marxiste, ceci contient le sens de l'indépendance, de la libération et de l'égalité. Depuis les années 1980, le discours est mentionné plus souvent avec le mot de quatre soi-même, que l'estime de soi, la confiance en soi, l'autonomie, l'amélioration de soi (Ki Gye-hyeong, « Visiter des musées pour les femmes du monde ⑧ Musée des femmes pour les femmes et les enfants de Pékin en Chine : Monument éblouissant pour les femmes chinoises en tant que 'Moitié du ciel' », *Womennews*, 10 janvier 2017).

<sup>255</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 54.

<sup>256</sup> Li Shi, Yue Ximing, « Zhōngguó chéngxiāng shōurù chājū diàochá » [Enquête sur l'écart de revenu entre les zones urbaines et rurales en Chine], *Finance*, 2004, n° 3/4 ; Yang Jirong. *Zhōngguó gāigé niándài de zhèngzhì dòuzhēng* [Lutte politique dans les années des réformes en Chine], Hong Kong : EPC, 2004, p. 522 (cite par Qian Liqun, vol. II, *op. cit.*, p. 375).

<sup>257</sup> En septembre 1995, une réforme des entreprises d'État est annoncée à travers « les recommandations du centre du PCC du plan national '95' du développement de l'économie nationale, du plan social et de l'établissement de l'objectif pour l'année 2010 » dans la 5<sup>e</sup> session plénière du 14<sup>e</sup> Comité central du PCC. Parmi les contenus, « accroître l'efficacité par la réduction du personnel » et « Garder les grandes choses (entreprises) et lâcher les petites (entreprises) » sont les principales causes de la production de masse des travailleurs licenciés (*Ibid.* : 390).

<sup>258</sup> Cela fait référence à une façon de réduire le personnel chinois. Dans le processus de la réforme des entreprises d'État, les travailleurs *xiaogang* appartiennent à des unités de l'usine en termes de leur statut, mais ils étaient retraités de leur travail comme « en chômage », et ils ont reçu des prestations ordinaires sans salaire. Bien qu'ils n'aient pas compté dans le chômage officiel du fait qu'à l'origine, leur statut signifiait celui d'un chômage temporaire avant le ré-emploi, mais il n'y avait littéralement presque pas de ré-emploi. Après tout, cela était désigné par une autre expression caractéristique chinoise de travailleurs en « chômage » (Note de fin n°4 produite par le traducteur Yeon Gwang-seok dans le chapitre 13, *ibid.*, p. 418).

<sup>259</sup> Qian Liqun, « Zhīwǒzhě wèiwǒxīnyōu : Yīshínián guānchá yǔ sīkǎo 知我者謂我心憂：一十年觀察與思考 (1999-2008) » [Quelqu'un qui me connaît, saura ce que j'ai expérimenté ? - Dix années d'observation et de réflexion], *Kùxià yōusīlù (2001 nián 8 yuè 27 rì-9 yuè 6 rì) 酷夏憂思錄 (2001年8月27日-9月6日)*, p. 141, cité par Qian Liqun, vol. II, *op. cit.*, p. 392.

agriculteurs qui étaient déjà tombés dans la pauvreté économique, ont inévitablement dû supporter les dépenses d'éducation et de soins »<sup>260</sup>.

Dans une recherche empirique de la reconnaissance sur la circonstance du travail actuel des travailleurs lors de la Révolution culturelle<sup>261</sup>, un ouvrier dit, « le statut de travailleur depuis la Réforme est en train de descendre de maître à esclave ou comme outil de l'usine »<sup>262</sup>.

Selon le résultat de cette recherche, « les travailleurs entendent le caractère inévitable des réformes. Si bien que le statut de travailleur descend radicalement, que le système de protection sociale coule et que la démocratie dans l'usine se réduit notablement en comparaison de celle qui existait lors de la Révolution culturelle. Mais ils apprennent par expérience le décalage entre le gouvernement et le peuple. Beaucoup d'ouvriers éprouvent un sentiment de trahison du fait des réformes. La reconnaissance du 'si la Révolution culturelle était une révolte, la Réforme serait un trouble' régnait »<sup>263</sup>. En particulier, « les femmes ont perdu l'espace acquis dans le domaine public »<sup>264</sup> en raison : soit de l'exécution du système de responsabilité contractuelle des ménages [家庭聯產承包責任制 *jiating lianchanchengbao zerenzhi*], soit du fait que les ouvrières étaient les premières licenciées dans l'ordre de priorité des entreprises étatiques.

Par conséquent, « si l'on se pose la question quel est le socialisme en Chine, on peut dire que c'est l'assurance d'une stabilité de la vie des peuples : soit à travers le *Danwei* pour les urbains, soit à travers la Commune populaire pour les ruraux »<sup>265</sup>. Pour la question sur la Réforme actuelle, « cela veut dire que le système précédent s'effondre »<sup>266</sup>.

Cependant, on ne s'attendait pas à une grande résistance des peuples chinois avec de tels effets secondaires. Nous en avons analysé deux raisons. D'abord, les politiques de décollectivisation de l'État ont permis d'affaiblir le moteur de résistance en ayant fragmenté le pouvoir politique des travailleurs et des agriculteurs<sup>267</sup>. Deuxièmement, ils sont des sujets

---

<sup>260</sup> Qian Liqun, vol. II, *op. cit.*, p. 394-395. Selon les statistiques, la charge d'impôt divers des agriculteurs depuis 1993 a universellement dépassé 10 pour cent de leurs revenus et de plus, dans certaines régions, cela a dépassé 25 pour cent des revenus (Lu Xueyi, *Dāngdài zhōngguó shèhuì liúdòng*, *op. cit.*, p. 93-94 ; Qian Liqun, vol. II, *op. cit.*, p. 394-395).

<sup>261</sup> Lee Hee-ok, Dai Jianzhong, Baek Seung-wook, et al., « Chiyōkpyōl saryerūl t'onghaesō pon nodongja kiōk sogūi munhwadaehyōngmyōng » [La Révolution culturelle dans la mémoire des ouvriers à travers les études empiriques par région], dans Baek Seung-wook (éd.), *Chungguk nodongjaūi kiōgūi chōngch'i : munhwadaehyōngmyōng sigiūi kiōgūl chungsimūro* [La politique de la mémoire des travailleurs chinois : contre la mémoire de l'époque de la Révolution culturelle chinoise], Séoul, Politeia, 2007, p. 166-230.

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>263</sup> *Ibid.*, p. 208.

<sup>264</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 110.

<sup>265</sup> Baek Seung-wook, *Chunggugūi nodongjawa nodongjōngch'aek : 'tanwi ch'eje'ūi haech'e* [Les travailleurs chinois et les politiques du travail de la Chine : l'effondrement du « système du Danwei (l'Unit) ], Séoul : Munhakkwajisōngsa, 2001, p. 11.

<sup>266</sup> *Ibid.*

<sup>267</sup> Xu Zhun dit : « des tensions politiques entre le PCC et les paysans et les travailleurs, arguant que la réforme rurale a servi de base politique plus tard aux transitions capitalistes, bien que le PCC ait toujours essayé de



en cours de changement (« ils correspondent à la marchandisation avec la subjectivité, la réflexion et le romantisme sans peur »)<sup>268</sup> en tant que la première génération de travailleurs et d'agriculteurs qui a une conscience socialiste. En d'autres termes, ils « ont espéré que 'la grande maison' (la République Populaire de Chine) se développe très rapidement en sacrifiant 'la petite maison (le peuple)' avec leur 'collectivisation mentale' et leur 'sentiment romantique', même s'ils ont parfois ressenti un sentiment de perte du processus de la Réforme »<sup>269</sup>.

### 1.3.2. L'enrichissement individuel : « The Getting Rich First » (先富論, Deng Xiaoping)

En tout cas, bien que l'unité économique ait réduit le collectif à l'individuel et que le bien-être par le « socialisme pauvre » ait disparu<sup>270</sup>, les peuples devaient rechercher une manière personnelle de vivre. Pour les travailleurs des entreprises d'État, la politique du 下海 (*Xiàhǎi*, cela se traduit littéralement en français par « Descendre vers la mer »), qui signifie « Aller sur le marché », était encouragée et certains sont devenus des gérants d'entreprises privées. La plupart des agriculteurs qui ne pouvaient pas facilement obtenir cette opportunité, faisaient soit du commerce et de l'agriculture, soit s'aventuraient dans l'émigration à l'échelle nationale et internationale pour gagner de l'argent.

Alors, comment pouvaient-ils engager les gens du système socialiste si vigoureusement dans l'activité économique du secteur privé ?

À travers nos entretiens, il a été constaté que poursuivre activement la fortune individuelle est le résultat de l'implication des politiques du gouvernement et de l'urgence de

---

minimiser l'importance politique de la décollectivisation » [*the political tensions between the CCP and peasants and workers, arguing that the rural reform served as the political basis of the later capitalist transitions although the CCP always tried to downplay the political significance of decollectivization*] (« The Political Economy of Decollectivization in China », *Monthly review : an independent socialist magazine*, 65-1 (2013)). Selon lui, dans l'analyse de la lutte de classe, la décollectivisation dans les zones rurales affaiblissait le pouvoir politique des paysans et brisait l'alliance paysanne-ouvrière traditionnelle de la période socialiste, et le pouvoir de l'État pouvait traiter plus facilement avec les travailleurs, de sorte qu'elle pouvait progressivement réduire le pouvoir de la résistance à la réforme. Alors, il n'a pas beaucoup d'agriculteurs qui ont réservé un bon accueil à la décollectivisation. En conséquence, on peut voir que la décollectivisation (l'application du système de marché) n'était pas seulement la politique intentionnelle de l'État, mais c'était une exécution très coercitive (*ibid.*).

<sup>268</sup> Tong Xin, *op. cit.*, p. 267. « Comme Thompson l'a mentionné, le mot 'classe' est un concept historique, structurel, culturel et qui vient des expériences de la vie quotidienne. Rappelez-vous que cette génération de travailleurs montre que la classe de la première génération de travailleurs de la Chine Nouvelle est le sujet avec indépendance. (...) Plus de vingt ans après, lors de la Réforme, les travailleurs écrivent plutôt un récit de leur histoire sous la forme subjective. 'La classe ouvrière est produite comme l'existence à partir du néant', c'est une classe qui ne dépend jamais ni des sociétés ni des responsables de la société, c'est une classe ouvrière avec fierté, qui a la capacité d'exprimer l'esprit avec lequel elle n'a pas peur de l'autorité pour protéger ses propres intérêts » (*ibid.*, p. 272.)

<sup>269</sup> *Ibid.*

<sup>270</sup> Voir le chapitre 1-3-1. D'autre part, les peuples appartiennent aux grandes unités, qui ont encore reçu des prestations. Ils sont, cependant, un petit nombre, notre recherche traite de ceux qui sont exclus des avantages (Qian Liqun, vol. II, *op. cit.*, p. 268).

l'engagement des peuples à surmonter la pauvreté. D'abord, ce sont des politiques gouvernementales du « *The Getting Rich First* » (先富論 *Xiānfùlùn*)<sup>271</sup> d'après Deng Xiaoping et de la théorie des « Trois Représentations » [三個代表論 *Sāngèdàibiǎolùn*]<sup>272</sup> d'après Jiang Zemin. Il y avait besoin d'une base théorique appropriée afin que les Chinois recherchent la fortune individuelle, mais pas celle collective dans un système socialiste.

Deng Xiaoping présente pour la première fois son opinion dans le discours de la conférence de travail du centre du PCC du 13 décembre 1978 intitulé « Libérons la pensée, pratiquons le 實事求是 (*Shìshìqiúshì*, Cela se réfère à ce que l'on explore la vérité en la fondant sur des faits) et voyons dans l'avenir en nous réunissant ». Cela se réfère à ce que « lorsque certaines régions, certaines entreprises, certains travailleurs, agriculteurs font des efforts, leur revenu augmenterait. Améliorer la vie matérielle de certains, cela permettrait nécessairement de produire un grand nombre d'exemples et d'affecter leur entourage, et donc de conduire aussi les peuples des différentes régions et des différentes Unités à l'apprentissage »<sup>273</sup>. Cela était la base sur laquelle les individus sont en mesure d'accepter l'économie de marché et de poursuivre des intérêts privés. Elle fut ensuite théoriquement justifiée par l'établissement d'une théorie des Trois Représentations de Jiang Zemin en 2000 selon laquelle le Parti communiste chinois doit représenter les intérêts des capitalistes et des intellectuels et pas seulement ceux des prolétaires, et les accueillir au sein du PCC afin de suivre la tendance de l'époque<sup>274</sup>.

---

<sup>271</sup> Le *Xiānfùlùn* (先富論) se réfère aux principes fondamentaux de la Réforme que Deng Xiaoping a revendiqué depuis vers 1985. Le contenu est, « Devenez riche d'abord pour les personnes capables, qui peuvent le faire et après aidez les retardataires » (Source : <https://ko.wikipedia.org/wiki/%EC%84%A0%EB%B6%80%EB%A1%A0>).

<sup>272</sup> Cela est promulgué par Jiang Zemin en février 2000, puis inscrite dans les statuts du PCC en novembre 2002 et la Constitution de la RPC en mars 2003, la théorie stipule que le PCC se doit de représenter : les forces productives d'avant-garde ; la culture chinoise moderne ; et les intérêts fondamentaux de la majorité du peuple. En dépit de la troisième assertion, c'est le caractère élitiste des « trois représentations » qui prévaut. Comme l'a montré Jiang Zemin dans son discours du 1<sup>er</sup> juillet 2001, cette nouvelle approche théorique a pour objectif de permettre aux catégories socioprofessionnelles nées de l'ère des réformes, et en particulier les entrepreneurs privés (les forces productives d'avant-garde), d'adhérer au PCC (Thierry Sanjuan (dir.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine*, 2006, p. 260).

<sup>273</sup> Deng Xianping, *Dèngxiǎopíng wénxuǎn* [Œuvres choisies de Deng Xianping], vol. II, p. 152 (cité par Qian Liqun, vol. II, *op. cit.*, p. 244).

<sup>274</sup> Les Trois Représentations ont émergé en 2000 comme une théorie d'explication du point d'impact entre le socialisme et le capitalisme d'après la Réforme de Deng Xiaoping. « Alors on peut considérer qu'ils ont été incubés entre 1977 et 1991, et ont été formés entre 1992 et 2001 » (*ibid.*, p. 404). Il rajoute, « On peut donc considérer le système chinois comme l'autoritarisme d'un parti qui dirige en étant centré sur la construction économique et qui a la base de classe et celle de masse sur la classe capitale de la noblesse en pouvoir, les propriétaires des entreprises privées et les élites intellectuelles, à savoir les élites politiques, économiques, technologiques » (*ibid.*, p. 404-405). Alors cela induit de justifier la poursuite de la richesse des individus, mais aussi apporte la transformation de la structure de classe. Récemment, cependant, alors que le gouvernement de Xi Jinping fasse un mouvement vital de l'anti-corruption, la théorie, qui avait été insérée dans le programme du PCC (dont la ligne de la théorie officielle : le marxisme-léninisme, la pensée de Mao Zedong, théorie de Deng Xiaoping, les Trois Représentations, le point de vue du développement scientifique de Hu Jintao), a disparu dans le document du centre du PCC (Zhang Linyin, « Les 'Trois représentations' de Jiang a disparu dans l'avis du PCC », *International Broadcast of Sound of Hope*, 11 juin 2013).



Ceux-ci ont eu pour but de combattre l'« égalitarisme absolu » du socialisme pauvre de l'ère Mao. Malgré sa contradiction théorique, c'était une pauvreté absolue que les individus pouvaient accepter de telles politiques.

En empruntant les paroles d'un ouvrier qui est venu à l'usine au début du régime socialiste, « la vie d'avant la libération (la Révolution socialiste chinoise), on était vraiment affamé par le fait de ne manger qu'un repas sur deux. (...) Il n'y a vraiment rien à manger, même si je regarde soit vers le haut, soit vers le bas (sanglotant pendant un certain temps). (...) J'ai passé cette époque comme cela »<sup>275</sup>. En empruntant également les paroles d'un professeur *chaoxianzu* qui a passé son enfance dans les années 70, on peut voir que leur pauvreté ne devait pas s'améliorer de façon significative. Il a dit, « Je ne mangeais pas un seul bonbon lors de mon enfance. Lorsque j'avais sept ans, mon père n'a pas pu m'acheter 'un' bonbon, même si je pleurais pendant deux heures. Donc j'ai vécu comme cela » (le 27 juillet 2013, à Pékin, lors d'une interview avec le professeur Piao Guangxing). Malgré certains efforts pour construire une économie indépendante dans la période de régime socialiste avant la Réforme<sup>276</sup>, la RPC ne pouvait pas surmonter la faible puissance économique absolue pour les raisons mentionnées ci-dessus.

Cependant, malgré les nombreux effets secondaires après la Réforme, la puissance économique a été améliorée si bien que les Chinois se sont sentis très bien. « De 1979 à 2003 pendant 25 ans, la population rurale frappée de pauvreté a chuté de 88,4% et a également été réduite d'environ 3% sur le taux de l'incidence de la pauvreté. Les rapports de l'*Onbao* (溫飽, la société qui a déjà résolu les problèmes de nourriture, d'habillement et de logement) montrent que pour 1,3 milliard de chinois, cela a été réglé par défaut »<sup>277</sup>. En outre, selon la Banque mondiale, en 2013, le Produit National Brut (PIB) de la Chine par habitant a atteint en 6 807 dollars US, et cela signifie que la Chine a atteint à l'étape d'*Onbao* dix ans plus tôt que prévu par le PCC<sup>278</sup>.

Nombreuses femmes *chaxianzu* sous l'influence de *Xiānfùlùn* de Deng Xiaoping se sont lancées sans hésiter dans cette optique pour devenir riches : certaines ont dirigé

---

<sup>275</sup> Tong Xin, 2007, *op. cit.*, p. 242-243.

<sup>276</sup> Ce sont le Grand Bond en avant, du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> plan quinquennal et la Révolution culturelle, etc.

<sup>277</sup> Qian Liqun, vol. II, *op. cit.*, p. 423.

<sup>278</sup> Lors du 16<sup>e</sup> Comité du PCC en 2002, Jiang Zemin a présenté, selon la théorie du développement national des trois étapes de Deng Xiaoping : jusqu'en 2000, atteindre le stade de l'*Onbao* (溫飽, le stade de la dissolution de la pauvreté dans laquelle les gens vivent dans un foyer chaud avec le ventre plein), jusqu'en 2020, atteindre le stade du *Xiaokang* (小康, le stade de vie d'un pays en voie de développement), et jusqu'en 2050, le stade du *Tatong* (大同, la société idéale socialiste du niveau d'un pays développé), la construction d'une société de *Xiaokang* complète (atteindre d'ici 2020 un PIB par habitant de 6000 \$), et en fait, le PIB de 6000 \$ a déjà atteint en 2012 (Deckmil, 11 mars 2015). La société de *Xiaokang* se réfère à la société de classe moyenne dans laquelle tous les Chinois peuvent profiter de la protection sociale fondamentale. Le PCC de XI Jinping a fixé l'objectif à atteindre d'abord le PIB à 12000 \$ en 2020 et de réaliser la société de *xiaokang* en 2021, la date du 100<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du PCC (*Raythe A*, 26 octobre 2015).

l'économie familiale à travers une occupation secondaire dans l'industrie de transformation, à domicile, de l'agriculture ou de l'élevage en production, etc.<sup>279</sup> (Madame Ryou.P, 56 ans, à Pékin, N° 41 ; Madame Jang.C1, 70 ans, à Séoul, N° 72 ; Madame Chae, 60 ans, à Séoul, N° 77). D'autres ont géré un *Township and Village Enterprise (TVE)* [乡镇企业, *xiangzhenqiye*]<sup>280</sup> où y ont travaillé comme employées en raison de la marchandisation, de l'industrialisation<sup>281</sup> (Madame Li.P4 : 59 ans, à Pékin, N° 40 ; Madame Bai.C : 62 ans, à Séoul, N° 79). Dans le milieu et la fin des années 1980, au début de la Réforme, certaines femmes rurales ont travaillé soit comme employées de maison, soit dans la restauration, les cosmétiques, chez les concessionnaires en tant que travailleuses migrantes [*nongmingong* 农民工] dans la ville chinoise, ainsi elles ont développé toute la gamme de l'emploi<sup>282</sup>. Après la fin des années 1980, certaines ont émigré en Corée du Nord ou en Russie pour travailler (Mesdames Jin.F1 : 44 ans, N° 106 et Jin.F2 : 56 ans, N° 107 et Bai.F : 62 ans, N° 110 à Paris, Jin.C3 : 63 ans, N° 82 à Séoul, Madame Zhu.Y : 59 ans, N° 1 à Yanji, et Madame Ryou.P : 56 ans, N° 41 à Pékin). Enfin en 1992, la Corée du Sud et la Chine ont établi des relations diplomatiques et ont étendu le champ de l'émigration vers plusieurs pays étrangers : la Corée du Sud, les États-Unis, le Japon et l'Europe, etc. Les participantes à notre recherche, qui étaient ouvrières ou paysannes, indiquent que plus de la moitié des interviewées ont choisi leur migration en passant à un parcours professionnel différent depuis la Réforme jusqu'à aujourd'hui : petite commerçante à la fois paysanne ou gérante/employée d'un TVE dans leur propre ville et ensuite travailleuse migrante ou colporteuse dans les grandes villes chinoises puis, de la même manière, mais dans les pays étrangers proches (la distance et le régime) comme en Russie, en Corée du Nord, et enfin travailleuse migrante dans plusieurs pays étrangers lointains avec un régime différent.

La plupart d'elles l'ont réalisé en au moins deux étapes. Elles ont fait à la fois de l'agriculture et des affaires au début de la Réforme et ensuite elles ont travaillé en Corée du Nord et en Russie. Madame Ryou.P (56 ans, à Pékin, N° 41) est dans ce cas : elle est

---

<sup>279</sup> Les principales activités économiques des femmes rurales sous le « Système de responsabilité contractuelle des ménages » [家庭聯產承包責任制, *Jiāntíng liánchǎn chéngbāo zérènzhi*] depuis les années 80, ont été de faire à la fois du commerce et de l'agriculture (Jin Huashan, *op. cit.*, p. 111).

<sup>280</sup> Ces entreprises proviennent soi-disant des quatre entreprises gérées par la Commune Populaire, bataillon de production ou section de production dans la période d'économie planifiée socialiste, et elles sont nées à la suite de l'abolition de la Commune Populaire après la Réforme. Selon la « Loi sur les TVEs (Township and Village Enterprises) de RPC », les TVEs se réfèrent aux « entreprises (ou celles non-étatiques) qui sont établies dans les cantons et les villages y compris dans les campagnes pour soutenir l'agriculture par l'investissement des organisations collectives agricoles ou des agriculteurs ». En 1992, elles ont une fois réussi à produire les 35% de la valeur de la production industrielle chinoise et ont eu plus de 100 millions d'employés, etc., et ainsi elles ont joué le rôle de locomotive pour tirer par le haut la croissance de la Chine dans les années 80 Ku Ki-bo, 2005, p. 375. Voir les pages 94-95 dans le *Dictionnaire de la Chine contemporaine* (T. Sanjuan (dir.), 2006) pour plus de détails.

<sup>281</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 31

<sup>282</sup> *Ibid.*, p. 38.

retournée en Chine travailler lors d'une migration depuis la Corée du Sud dans le milieu des années 90 et s'est installée à Pékin en 2011.

Cependant, en examinant la tendance récente, on peut observer que leur émigration est exécutée de manière aléatoire : les premiers migrants sont d'abord devenus riches et les migrants retardataires espéraient la même richesse que celle obtenue par les migrants précédents. Mais en réalité, un tel succès n'était pas assuré pour les raisons suivantes : les écarts de change n'étaient plus les mêmes et la concurrence de l'emploi était, dans les pays d'immigration, plus féroce qu'avant en raison de la hausse du chômage. La migration n'est plus un choix aussi difficile, maintenant les femmes *Chaoxianzu* émigrent sans, comme auparavant, préparer leur émigration en travaillant, par exemple, en Corée du Nord ou en Russie. Ainsi la migration pour le travail devient l'un des choix possibles, mais ce qui est sûr, c'est que la plupart des retardataires ne peuvent pas obtenir la richesse (富 *fù*), comme auparavant.

Le *Xiānfùlùn* (先富論) qui a été introduit, vise à améliorer la productivité et est appliqué en s'appuyant sur la théorie contradictoire des Trois représentations, il conduit alors à l'inégalité sociale<sup>283</sup>, parce que l'unité économique individualisée a apporté le désir individualisé et celui-ci était justifié par le régime avec cette théorie. « Wang Xiaoming (王曉明) remarque que les changements récents forment un nouveau sujet chinois. Il considère que 'cela se réfère au sujet qui a une conscience étroite de l'intérêt public dont le but maximum est d'améliorer sa vie matérielle et personnelle, à savoir : qui lui permet de penser qu'il est important de gagner plus d'argent, malgré les erreurs d'État' »<sup>284</sup>. Enfin les individus doivent chercher des stratégies pour surmonter la crise de la vie économique d'une façon variable et leur émigration peut être un choix naturel dans ce processus<sup>285</sup>.

---

<sup>283</sup> Qian Liqun dit que la nouvelle ligne de Deng Xiaoping a fondamentalement fait incuber la grande crise pour cette raison : « le déterminisme économique et le centralisme de productivité inclus principalement dans la ligne réduisent simplement les réformes de la Chine avec le développement des forces productives, c'est-à-dire qu'elle n'a pas du tout pris en compte le fait de savoir s'il y a la rationalité de la distribution de la production ou pas, ni les maux sociaux qui pourraient arriver. En d'autres termes, la nouvelle ligne permet de développer tout simplement l'économie en s'éloignant de la réforme politique, sociale et culturelle. Et en insistant tendancieusement sur telle idée comme « Laissez d'abord certaines personnes être tellement riches » (selon la *xianfulun*) alors cela résulte que l'objectif socialiste de la richesse commune s'est dilué (Vol. II, *op. cit.*, p. 243).

<sup>284</sup> Wang Xiaoming, « 'Tae sidae'ka imbakhan chungguk- munhwayōngu sōnōn » [La Chine est au « Grand âge » : la déclaration des études culturelles], trad. en coréen du chinois par Jang Young-seok, Ahn Chi-young, *Konoehanūn chungguk : hyōndae chungguk chisiginūi tamnongwa chungguk hyōnsil* [Chine angoissée : discours des intellectuels chinois contemporains et de la réalité chinoise], Séoul, Kil, 2006 [2003], p. 388 ; Kim Hyun-mee, *Chungguk chosōnjogūi*, *op. cit.*, p. 45. Qian Liqun analyse cet effondrement mental comme signifiant plus fondamentalement la manifestation du « pragmatisme, l'absolutisme, de l'hédonisme et du consumérisme en tant qu'idéologies du Système 6.4 (Tiananmen : mai-juin 1989) », après une série de la révolution radicale de classe dans laquelle le PCC a joué un rôle clé, comme le Mouvement de « Campagne antidroitière » en 1957, la Révolution culturelle, etc » (vol. II, *op. cit.*, p. 406). On peut considérer que la migration des Chinois s'appuie sur ce point de vue.

<sup>285</sup> Kim Hyun-mee, « Chungguk chosōnjogūi », *op. cit.*, p. 45.

Dans cette section, nous avons étudié les expériences de travail des travailleuses individuées dans le régime du travail de marché socialiste chinois depuis l'Ouverture économique chinoise en 1978. Nous avons analysé le sens et le processus de l'individuation, à savoir la décollectivisation de leur vie dans l'économie familiale après la Réforme de la mise en pratique du discours du *Xianfulun*. Cette Réforme signifiait l'abandon de la modalité de production et de distribution collective chinoise et le fait que le peuple devait vivre de leur travail dans l'économie familiale. Puis ce discours a induit le désir d'échapper à la misère pour les personnes ayant vécu « l'égalité dans la vie de misère » et il justifiait leur recherche de l'enrichissement personnel.

### 1.3.3. Liberté de déplacement: affaiblissement du hukou dans la « structure duale de zones urbaines-rurales » (二元体制)

La migration chinoise est le résultat de l'affaiblissement du système *hukou* (户口)<sup>286</sup> en ce qui concerne la limite du déplacement des Chinois. Cela a soutenu le Système de la structure duale de zones urbaines et rurales [二元体制 *eryuantizhi*].

Selon le *xianfulun* de Deng Xiaoping, la Réforme a été menée dans les régions côtières comme Shanghai, Shenzhen, Guangzhou, Shenyang, etc. Alors que les zones des minorités ethniques qui se situent principalement dans les zones frontalières ont été exclues des bénéfices du début de la Réforme. Les femmes *chaoxianzu* vivaient principalement de la production agricole dans les trois provinces du nord de la Chine en tant que régions intérieures chinoises : elles n'étaient pas libres du cadre de développement discriminatoire entre les zones intérieures et celles côtières ou entre celles urbaines et celles rurales sous la structure urbaine-rurale chinoise traditionnelle. Cependant après la Réforme, bien que le système *hukou* s'affaiblisse et que la structure urbaine-rurale s'effondre, la migration de travail a rendu possible d'élargir l'éventail spatial de la vie en dehors de leurs propres zones de vie.

« Dans la vague de la Réforme de l'ensemble et l'ère de la transformation, la qualité de vie des femmes *chaoxianzu* a changé de façon spectaculaire. Même avant que la porte diplomatique s'ouvre avec la Corée du Sud, (...) par exemple, les chômeuses, comment

---

<sup>286</sup> Le 9 janvier 1958, depuis la promulgation des « règlements sur l'enregistrement des ménages de la RPC » [中國人民共和國戶口登記條例 *zhongguoremin gongheguo hukoudengji tiaoli*], est établi un système de la structure duale qui limite les mouvements de population libres entre les zones urbaines et rurales (réellement, pour limiter l'afflux de la population vers les villes de facto rural) (Wen Tiejun, 2013 : 144). D'un côté, le système *Hukou* a exécuté dans le même temps celui de la Commune Populaire qui interdisait strictement les gens à la circulation entre les zones urbaines et rurales, et alors cela faisait que les agriculteurs s'enchaînaient à la terre. En plus, celui-ci a intégralement contrôlé leur production, distribution, consommation et leur vie quotidienne (Qian Liquan, vol. I, *op. cit.*, p. 366).

vivent-elles ? Il fallait faire du commerce. Elles vont donc aller à Guangzhou ou à Shenyang, même si c'est loin en apportant un bundle pour acheter les choses à vendre. Ces femmes ramassent l'argent en vendant des choses sur le marché et en ne mangeant que le Nourouggi (les grattons *chaoxianzu*)<sup>287</sup>, et enfin elles vont créer une entreprise *Jjanji* (la salaison *chaoxianzu*)<sup>288</sup>. Au début, les femmes l'ont fait à Pékin ou à Shanghai. Après avoir recueilli de l'argent, elles ont géré un restaurant, la première génération des *chaoxianzu* immigrées (dans les grandes villes chinoises) a fait comme cela ». (Madame Li.P3 : 56 ans, présidente d'une association des femmes *chaoxianzu*, à Pékin).

En raison de la restructuration des entreprises de l'État et des entreprises collectives dans les années 1990, les gens, surtout les femmes, ont été licenciés massivement. Les travailleuses sans emploi et les agricultrices en surplus, afin de résoudre la crise économique qu'elles ont soudain subie, pouvaient commencer à travailler sans de grands capitaux ni certain pouvoir technologique, en étant colporteuse (petite commerçante dans la rue ou dans le marché ouvert). D'autre part, au début de la Réforme, le milieu et la fin des années 1980, les femmes rurales, en tant que travailleuses migrantes (农民工 *nongmingong*), ont élargi la gamme de l'emploi en ayant travaillé, nous l'avons vu, comme employées de maison, dans la restauration, les cosmétiques ou comme vendeuses dans la ville (chinoise)<sup>289</sup>.

Enfin, la possibilité de migrer a été justifiée par l'effet idéologique du *Xianfulun*. Elle a été étendue davantage vers les pays étrangers. Selon l'étude de Xiang Biao (2003), au cours des vingt dernières années, le gouvernement chinois a mis en place des politiques de « neutralisation » qui tendent à séparer les questions de migration des questions politiques. Il a considéré la migration des Chinois comme le fait de pratiquer le *Xianfulun* en opposition à ce qu'il a appelé le « *pantao* 叛逃 » qui contient le concept de la « trahison et de l'évasion ». Il représente souvent les migrants chinois comme des agents qui avaient trahi l'idéologie socialiste et choisi le capitalisme<sup>290</sup>. En 1985, le gouvernement chinois a adopté une nouvelle loi de migration. Alors même si le grand public avait une invitation et des sponsors internationaux, il pouvait aller à l'étranger avec un passeport. En outre, à partir de 2005, pour tous les Chinois des villes et les ruraux, il peut être délivré un passeport sur présentation du

---

<sup>287</sup> Cela signifie le riz attaché au fond de la marmite.

<sup>288</sup> La salaison *chaoxianzu* est la conservation de la nourriture avec du sel. Il y en a plusieurs sortes, par exemple, la salaison de concombre, de radis et de chou chinois, mangées quotidiennement par des *chaoxianzu* et des coréens.

<sup>289</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 38.

<sup>290</sup> Xiang Biao, « Emigration from China: A Sending Country Perspective », *International Migration*, 41-3 (2003), p. 26 ; Pal Nyiri, « Expatriating Is Patriotic? The Discourse on 'New Migrants' in the Peoples's Republic of China and Identity Construction among Recent Migrants from the PRC », *Journal of Ethnic and Migration Studies* 27-4 (2001), p. 635-653 (cite par KIM Hyun-mee, « Chungguk chosŏnjogŭi », *op. cit.*, p. 45-46).

titre d'identification et de celui de résidence<sup>291</sup>. Les femmes *chaoxianzu*, répétons-le, ont commencé à émigrer en Corée du Nord et en Union soviétique (deux États socialistes), qui ont une frontière avec la Chine et ensuite à émigrer dans les métropoles chinoises. Enfin, en 1992, avec l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud à la suite des Discours de Deng Xiaoping dans le Sud (南巡講話 *Nánxújiǎnghuà*), les femmes *chaoxianzu* ont effectué une migration de travail à grande échelle en ayant activement élargi l'étendue spatiale de la vie hors du pays et au-delà de l'idéologie.

Par conséquence, la Réforme signifiait la liberté de déplacement des *Chaoxianzu* surtout les paysans et les habitants dans les villes petites ou moyennes. Les *Chaoxianzu* sont une ethnie dont l'occupation principale était l'agriculture étant donné que leur communauté était circonscrite à une région agricole par la limitation de leur déplacement imposée par le système 戶口 (*hukou*). Dans cette ethnie « enfermée » dans trois provinces, l'ethnie *chaoxianzu* a bien conservé sa culture *chaoxian* (le nom de la dernière dynastie coréenne : 1392-1897) du patriarcat confucianiste. Les femmes *chaoxianzu*, surtout les paysannes, pratiquaient alors les tâches domestiques davantage que les hommes en comparaison avec les autres ethnies chinoises et les femmes ouvrières dans les villes. Malgré ces contraintes, elles jouissaient des avantages de la collectivisation (socialisation) des tâches domestiques et partageaient la conscience de classe des travailleurs collectifs grâce aux politiques de l'égalité femmes-hommes et de la protection sociale dans le système collectif socialiste chinois. Toutefois, elles ont vécu dans « l'égalité d'une vie de misère » en tant que minorités ethniques a amené une double responsabilité : celle du travail de production en même temps que celui de reproduction, il a contribué à élever le poids de leur rôle économique dans leur famille.

## Conclusion du chapitre 1

Pour bien comprendre les consciences diverses et l'identité des femmes *chaoxianzu* dans les pays d'immigration, dans ce chapitre nous avons examiné le contexte de leur migration à travers la vie du pays qu'elles ont quitté. Nous avons regardé le changement de la vie de ces femmes dans toutes ses implications en entrecroisant les politiques de la Réforme et la vie des peuples comme en tissant une toile.

Dans un premier temps, nous avons cherché ce qu'elles (et leur communauté) donnent comme sens à cette migration en étudiant leur vie et les enjeux qui se sont actuellement posés

---

<sup>291</sup> Xiang Biao, « Emigration from China: A Sending Country Perspective », *International Migration*, 41-3 (2003), p. 26 (cité par Chungguk chosónjogüi, *op. cit.*, p. 45-46).



dans leur communauté en Chine. Dans un deuxième temps, nous avons analysé les politiques de la Réforme chinoise qui ont provoqué leur migration du point de vue des peuples chinois. Troisièmement, nous avons examiné synthétiquement la signification de la migration de ces femmes en recherchant comment la Réforme a principalement affecté leur vie.

Tout d'abord, avant la Réforme, à Yanji, le centre-ville de la préfecture autonome *chaoxianzu*, avait deux caractéristiques culturelles : celle des *Chaoxianzu* et celle des *Han*, mais celle des *Chaxianzu* est prédominante. Yanji est maintenant devenu une ville multiculturelle assez dynamique pour être appelée « petit Séoul ».

D'un autre côté, à travers toutes leurs expériences des changements économiques depuis la Réforme, les *Chaoxianzu* et les *Han*, qui maintiennent l'hétérogénéité culturelle et l'homogénéité politique dans les politiques des minorités nationales, ont activement commencé à se mélanger en mettant l'accent sur la vie économique. Enfin, ces changements ont été obtenus à travers un phénomène appelé la « banalisation de la migration » et cela permettait de réorganiser la vie quotidienne des femmes *chaoxianzu* et de leur communauté. Tous les gens que nous rencontrons à Yanji, à savoir : les gens qui voulaient migrer ou qui sont revenus de la migration et qui préparaient la re-émigration, etc. vivaient, en ce qui concerne la migration, leur vie au jour le jour.

Cette migration, active et de plus en plus massive, a provoqué des problèmes sociaux, tels que la chute de la population, la baisse des taux de natalité, etc. Pour ces raisons, les enjeux sur la crise de reproduction et de la destruction des communautés se sont révélés à l'intérieur et l'extérieur des communautés *chaoxianzu*, soit en Chine, soit dans des pays d'immigration. Ces enjeux s'avèrent de plus en plus problématiques : « l'effondrement de la communauté » peut être « l'occasion de la développer » dans des discours d'un côté positif sur la construction de la communauté transnationale mais peut aussi être, dans un discours négatif sur l'identité double (coréenne ou chinoise) interprétée comme des nuances discriminatoires mais ambiguës en mettant en évidence que les *chaoxianzu* ne sont, dans leur pays d'origine et dans celui d'immigration, ni coréens ni chinois. Nous avons donc essayé de concrétiser comment on peut considérer ce qu'ils étaient et ce qu'ils sont aujourd'hui.

En fait, ils étaient des populations pauvres de la dynastie *chaoxian* avant leur migration vers la Chine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et après, pendant qu'ils étaient impliqués dans le processus de la Révolution socialiste en Chine, ils vivaient en tant que citoyens chinois relativement bien intégrés politiquement au système socialiste et appartenaient à une couche sociale homogène. Maintenant, face à ces nouveaux changements et aux conflits causés par ces changements, ils envisagent réellement leur propre identité collective.



Ensuite, nous avons examiné le contexte macro-social de la Réforme chinoise comme la principale cause de leur migration. Ce fut une tâche ardue pour nous d'entrer dans le débat brûlant sur le modèle économique chinois scruté par les yeux du monde entier.

Nous avons analysé ce que pouvait apporter la Réforme dans l'histoire contemporaine chinoise aux peuples chinois avec l'approche de la « dépendance au sentier » qui permet d'éviter la reproduction répétitive de l'idéologie dominante et de mettre l'accent sur leur réalité. Avant la Réforme, la Chine est un État de type continental avec une très grande population, mais avec un manque absolu de ressources, selon Wen Tiejun, « l'industrialisation tardive de la Chine a été réalisée par l'accumulation primitive du capital en interne. Dans ce cas, le mécanisme clé est le fait de mobiliser massivement les mains d'œuvre en tant que les plus riches ressources de la Chine à travers la concurrence entre la justification du socialisme et la substance du capitalisme d'État »<sup>292</sup>. Pendant ce temps, les efforts pour construire un modèle économique unique de la Chine accompagnés d'une révolution de la classe forte, sous la menace militaire et le blocus économique par les États-Unis et l'Union soviétique, n'arrivaient pas à dépasser la limite de l'absence absolue du capital. Alors, le PCC a décidé de l'introduction à grande échelle de capitaux étrangers, à savoir la Réforme qui s'accompagne de l'Ouverture. L'économie chinoise a été incorporée dans le système économique mondial, cela apportera sûrement du changement dans la superstructure. En conséquence, la Réforme chinoise fut la méthode d'administration économique finalement choisie pour surmonter les limitations économiques dans le système socialiste<sup>293</sup>.

En ce sens, elle s'écarte de la voie générale du développement du capitalisme, de l'urbanisation basée sur la destruction rurale ; la Réforme a essentiellement été dirigée par les *TVE* dans les zones rurales et permet de comprendre la particularité du modèle chinois. À cet égard, le modèle chinois est souvent considéré comme une représentation postcoloniale par les pays en voie de développement. Cependant, afin que « l'économie de marché socialiste chinoise » soit reconnue comme le modèle unique chinois, cela dépend de ce que peut montrer son aspect « anti-capitaliste »<sup>294</sup> à l'avenir. Cela peut également être confirmé par le fait que les Réformes vont dans le sens de la manifestation de la subjectivité des travailleurs et des paysans en tant qu'héritage de la révolution de classe.

Enfin, nous avons examiné comment la Réforme a affecté la vie des peuples dans les aspects micro-sociaux. La Réforme leur a permis d'échapper à la pauvreté absolue, mais elle leur a apporté les inégalités relatives en provoquant la contradiction de la « polarisation du

---

<sup>292</sup> Wen Tiejun, *op. cit.*, p. 102.

<sup>293</sup> Jang Yoon-mi, Kaehyök kaebang'e kwanhan, *op. cit.*, p. 156.

<sup>294</sup> Voir la note 208 dans la section 1.2.2.

socialisme ». En tout cas, bien que la Réforme soit un processus dans lequel les facteurs organisationnels sociaux existants sont entièrement réarrangés<sup>295</sup>, leur vie devrait être réorganisée volontairement ou non. Tout d'abord, le plus grand changement dans leur vie, c'est que l'unité économique a été réduite à l'unité familiale, individuelle en raison de l'effondrement du système dual qui a été divisé par le *Danwei* et la Commune populaire.

Cela signifiait que les peuples chinois devaient eux-mêmes chercher leur manière de vivre. Dans les zones rurales, tandis que l'unité économique a été réduite à l'unité familiale, les femmes ont émergé comme un sujet économique majeur. Les peuples (ouvriers et paysans) étaient les agents collectifs avec leur confiance en soi dépassant les révolutions de classe. En particulier, les femmes qui ont obtenu le statut de la « Moitié du ciel » à l'époque de Mao ont commencé à vivre comme agent individuel en perdant leur position sociale de la sphère publique sociale. D'autre part, les femmes *chaoxianzu* sont en charge de l'économie familiale plus activement qu'avant. C'est parce que la Réforme leur a permis de se libérer de la culture féodale venant de celle confucéenne de *Chaoxian* et de celle agricole qui est restée dans leur communauté en dépit de la Révolution socialiste et culturelle.

Les femmes qui n'ont jamais trouvé un moyen de soutenir la vie familiale ou individuelle dans leur propre espace vital, ont commencé à faire leur valise. Cependant, l'affaiblissement du *hukou* qui a fonctionné en limitant leur déplacement dans le système de la structure duale des zones urbaines et rurales a permis cela. Les théories du PCC représentées par le *xianfulun* [*The Getting Rich First*] et les *sangedaibiaolun* [Trois Représentations] ont également fourni une base pour leur faire poursuivre une fortune individuelle, mais pas collective malgré le système socialiste. De plus, après l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud en 1992, ces femmes *chaoxianzu* ont activement émigré en révélant leur désir d'une fortune individuelle.

En conclusion, à Yanji qui est comme l'incubateur de la migration de ces femmes, nous avons pu rencontrer beaucoup de femmes de différentes classes sociales qui cherchent une vie meilleure. Nous en déduisons qu'il n'y a pas de pensée ni d'identité originale mais qu'elles sont en cours de construction. Si on les regardait superficiellement, il semble qu'elles ont maintenant complètement changé leur identité de sujet de « collective socialiste » pour celle d'« individu capitaliste » ne poursuivant que les fortunes individuelles. Cependant, elles peuvent être considérées comme un sujet socialiste individualisé qui fait face aux contradictions réelles des facteurs capitalistes en se différenciant d'un sujet socialiste collectif obtenu par l'État.

---

<sup>295</sup> Jang Yoon-mi, *Kaehyök kaebang'e kwanhan*, *op. cit.*, p. 171.

Aujourd'hui, la situation de ces femmes, dans le contexte de la contradiction de leur communauté s'aggrave d'autant qu'elles ont participé activement à la Réforme et elles se demandent sérieusement ce qu'elles sont et leur communauté.





## CHAPITRE 2. Cartographie des mouvements migratoires des femmes *chaoxianzu* en Corée du Sud, en France et en Chine

---

Dans ce chapitre, nous analyserons la position spatiale<sup>296</sup> des immigrés *chaoxianzu*, en d'autres termes, leur situation géographique et aussi celle de leurs lieux d'habitation ethnique dans ces trois pays (France, Chine et Corée du Sud) à travers l'étude de leur formation, de leur statut actuel et de leur représentation.

Les communautés se situent spécifiquement dans quatre villes de ces trois pays : en Corée du Sud dans le « quartier chinois (ou celui de *Yanbian*) de Garibong-dong » à Séoul; en France, à Paris dans le « triangle de Choisy » du 13<sup>e</sup> arrondissement, à Belleville dans le 19<sup>e</sup> arrondissement., dans le quartier « Arts et Métiers » du 3<sup>e</sup> arrondissement et à la « La Motte Picquet-Grenelle » dans le 15<sup>e</sup> arrondissement ; en Chine dans le quartier ethnique coréen « 望京 *Wangjing* » à Pékin et dans le district de « 城阳 *Chengyang* » à Qingdao.

Il existe trois principales approches<sup>297</sup> sur les lieux transnationaux d'enclave des immigrés telles que : assimilation à la société d'accueil, ghettoïsation des communautés ethniques à l'intérieur de l'urbanisation et la forme de la communauté commerciale ethnique, etc. Dans ces cas-là, par conséquent, seules les traditions culturelles et économiques de chacun des pays d'immigration et d'origine ont été soulignées, de sorte que les types de relations sociales et les réflexions des immigrés sont relativement négligés. Une approche récente redéfinit la communauté des immigrés, elle se réfère au « 'champ social transnational (*transnational social field*)' en combinant les activités économiques des réseaux sociaux et les liens culturels des pays d'accueil avec leur pays d'origine, dépassant les frontières géographiques »<sup>298</sup>. Cette approche complète le problème de la déconnexion de l'avant et de

---

<sup>296</sup> Ici, en empruntant la « spatial positionality » de notre recherche de master, la position spatiale se comprend comme étant une situation matérielle de l'objet symbolique, qui met l'accent sur l'« identification » à un contexte temporel et spatial spécifique, ce qui signifie que les identités sont constamment (re)construites dans de multiples endroits et que les processus de mouvement entre les nations, les cultures, les langues sont non synchrones et les configurations complexes de sens et de puissance (Lee Mi-ae, *Karibongdong*, *op. cit.*, p. 15, 89).

<sup>297</sup> Selon Park Se-hun et Lee Young-a, empruntant l'analyse de Stephen Castles, Hein de Haas, et Mark J. Miller (*The Age of Migration : International Population Movements in the Modern World*. New York, The Guildford Press, 2014 [1993]), les trois approches théoriques sur l'enclave ethnique : celle des classes inférieures par ségrégation spatiale, celle de l'identité ethnique, et celle de l'espace commercial ethnique (Park Se-hun , Lee Young-a, « Chosŏnjogŭi kongganjipchŏkkwa chiyŏkchŏngch'esŏng'ŭi chŏngch'i - kurogu karibongdong saryeyŏngu » [Spatial Agglomeration and Politics of Place Identity of Korean Chinese : A Case of Garibongdong], *The journal of migration & society*, 3-2 (2010), p. 74). Concernant la dernière, nous nous référons à la recherche de Emmanuel Ma Mung Kuang (Le commerce ethnique des immigrés chinois en France. *Approches-Asie*, 2000 , n°17, p. 55-64).

<sup>298</sup> Selon Jeong Jong-ho, ce discours est considéré comme une nouvelle approche du phénomène de l'immigration de l'ère de la mondialisation, contrairement à celui traditionnel qui comprend le phénomène dans lequel les immigrés s'adaptent et s'intègrent dans le système social, culturel, politique et économique du pays

l'après immigration dans les discours existants. Cependant, la plupart des chercheurs se limitent à analyser la performance économique et s'intéressent rarement aux changements dans les relations sociales et les formes de conscience des immigrés. En fait, on peut considérer qu'il n'existe pas actuellement de méthodologie pour analyser comment les immigrés se forment une culture d'immigration avec quelles réflexions, en établissant leur stratégie et en jugeant de leurs situations.

Par conséquent, selon ces trois approches, il serait facile de reproduire au mieux la culture et la tradition du pays d'origine des immigrés dans l'étude des immigrés et de leurs communautés, ce qui rend inévitable l'interprétation déformée de la vie des immigrés. Si nous analysons surtout les immigrés pour des raisons économiques à travers « les circuits de survie » [*Survival Curcuits*]<sup>299</sup>, à savoir les processus de mondialisation « par le bas »<sup>300</sup> cette logique, peut également permettre de les positionner naturellement dans le discours comme « lieu de rassemblement des minorités à travers la ségrégation spatiale ethnique »<sup>301</sup>, c'est-à-dire celui de la ghettoïsation. Par leurs effets de stigmatisation, ils sont appelés à être des victimes sociales ou des agresseurs dans les sociétés d'immigration. Dans le fonctionnement de cette série de mécanismes, nous ne pouvons pas observer la présence de vie diversifiée des immigrés et les relations sociales qu'ils établissent. Ils ne semblent pas avoir ainsi leur position légitime dans le champ de la migration.

Nous reconsidérerons ces mécanismes en examinant attentivement la situation des immigrés *chaoxianzu* dans chaque communauté et en analysant comment les liens entre leur

---

d'accueil tout en étant complètement hors des « relations sociales et des liens culturels du pays d'origine ». Le cas du quartier coréen Wangjing de Pékin fournit un exemple pour approfondir davantage la discussion sur la compréhension de la migration internationale (Jeong Jong-ho, *op. cit.*, p. 434).

<sup>299</sup> Selon Kim Hyun-mee, la plupart des immigrés dans les circuits de survie existent en tant que « résidents temporaires » tels que : travailleurs migrants « illégaux » ou travailleurs non réguliers qui manquent du droit dans la société, mais en réalité, la majorité d'entre eux sont des résidents de longue durée qui comblent « pour toujours » les pénuries de main-d'œuvre des pays d'accueil (Kim Hyun-mee, *Killobol sidaeü munhwabönyök* [La traduction de la culture à l'ère de la mondialisation], Séoul : Alternative Culture Press, 2005, p. 23-24).

<sup>300</sup> Alejandro Portes, Luis E. Guarnizo, et Patricia Landolt, « The study of transnationalism: pitfalls and promise of an emergent research field », *Ethnic and Racial Studies*, 22-2 (1999) (cité par L. Rouleau-Berger, *op. cit.*, p. 179-180).

<sup>301</sup> Stephen Castles, Hein de Haas, et Mark J. Miller affirment que la « ségrégation spatiale ethnique est l'un des phénomènes les plus remarquables associés à des groupes minoritaires. Un rassemblement de ceux-ci est du fait de l'utilisation du capital social accumulé par des groupes de parenté, de la difficulté des réalités économiques, de la discrimination socio-culturelle et des facteurs politiques dans la société d'accueil (s'il y a l'hébergement des immigrés comme en France dans les années 60) » (*op. cit.*, p. 264-295). En outre, selon eux, la ségrégation résidentielle est fortement liée à la segmentation du marché du travail. Ils l'affirment : Les migrants déplacés des pays pauvres vers les pays riches qui sont engagés dans un travail peu qualifié, qui est ciblé essentiellement par leur propre peuple dans la communauté ethnique des pays d'accueil. La séparation spatiale des minorités ethniques renforce la fragmentation du marché du travail. En outre, les enfants qui ont grandi dans la zone ne quittent pas l'endroit (*ibid.*, p. 272-292). En résumé, « Les minorités peuvent avoir de mauvaises situations d'emploi, de faibles revenus et des taux élevés d'amélioration. Cela mène à la concentration dans les quartiers à faible revenu et à la ségrégation résidentielle croissante. L'existence de communautés séparées et marginales est alors considérée comme une preuve de l'échec de l'intégration, ce qui est perçu comme une menace pour la société d'accueil » [*Minorities may have poor employment situations, low incomes and high rates of improvement. This in turn leads to concentration in low-income neighbourhoods and growing residential segregation. The existence of separate and marginal communities is then taken as evidence of failure to integrate, and this in turn is perceived as a threat to the host society*] (*ibid.*, p. 294).



lieu de vie et les conditions de vie se sont formés. Les facteurs de notre analyse sont : les habitants, le processus de formation de cette communauté et leur représentation dans les sociétés d'immigration. Nous mettons l'accent sur ce dernier point en nous demandant si cette représentation peut être réinterprétée du point de vue des immigrés. Comment alors le faire ?

## 2.1. À Séoul, Corée du Sud : le quartier chinois « de Yanbian » de Garibong-dong<sup>302</sup>

Fin 2014, le nombre de *Chaoxianzu* en Corée du Sud est d'environ 700 000 personnes. La proportion des femmes est élevée (environ la moitié) par rapport aux autres immigrés (où elle représente environ 30%)<sup>303</sup>. Si les hommes travaillent en général dans le secteur de la construction, de la fabrication, les femmes sont engagées principalement dans celui des services tels que les employés de restaurant, les employés de maison et les aides-soignants. Ainsi, les femmes sont considérées comme des personnes que l'on peut facilement rencontrer partout dans la vie quotidienne des Coréens par exemple au restaurant, au foyer ou à l'hôpital, etc., en particulier en région métropolitaine de Corée du Sud. Notamment, parce que les *Chaoxianzu* peuvent communiquer avec les Coréens. La plupart d'entre eux - contrairement aux autres étrangers qui travaillent dans le secteur industriel ou agricole dans certaines régions coréennes - vivent dans la région métropolitaine, surtout à Séoul.

### 2.1.1. Apparition des communautés ethniques de travailleurs immigrés *chaoxianzu*

En 1992, la migration des *Chaoxianzu* dans le sens inverse, celui du retour, commence à s'accroître sérieusement après la normalisation des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud. Depuis 2000, leur nombre augmente fortement et les quartiers *chaoxianzu* sont particulièrement présents en Corée dans la zone métropolitaine. En d'autres termes, cela signifie l'apparition d'un véritable quartier étranger du fait de la croissance des immigrés en Corée du Sud en raison de la restructuration industrielle. Auparavant, il n'existait que « Itaewon », un quartier commercial, étranger et de plaisir, pour les armées américaines ainsi que pour les étudiants, surtout des occidentaux. Mais aussi « Hannam-dong » où les missions

---

<sup>302</sup> Cette section est basée sur notre mémoire du master 2008 (Lee Mi-ae, *Karibongdong*, *op. cit.*, p. 39-56), mais complété par des recherches supplémentaires sur le terrain en 2011 et 2013.

<sup>303</sup> Selon le Bureau d'immigration du Ministère de la Justice en Corée, parmi les étrangers résidant en 2014, 590 856 sont des *chaoxianzu* (coréens-chinois) et 280 492 (47,5%) sont des femmes. Cependant, étant donné que la majorité des 100 000 *Chaoxianzu* qui ont acquis la nationalité sud-coréenne sont des femmes, nous pouvons donc considérer que la proportion de femmes en Corée dans le total des *Chaoxianzu* résidant est supérieure à la moitié.

diplomatiques s'assemblaient et il y a le « quartier chinois à Incheon » où les diasporas chinoises vivent ensemble. Mais dès 2000, un nouvel afflux des travailleurs immigrés se rassemblent dans de nouveaux quartiers : les *Chaoxianzu* qui constituent la majorité de travailleurs étrangers en Corée en furent les précurseurs.

Les quartiers *chaoxianzu* se sont formés à Garibong-dong, Séoul et dans le quartier « village sans frontière » d'Anshan, désigné comme la zone multiculturelle spéciale en région métropolitaine. Mais aussi dans la zone du complexe industriel de Dalseo-gu au Sud de Daegu en Corée du Sud.



Figure 12. Quartier *chaoxianzu* de Garibong-dong à Séoul

Comme les restaurants de brochettes d'agneau, où les *Chaoxianzu* apprécient de manger, sont très présents, des enseignes en langue *chaoxianzu* et en chinois se retrouvent également partout dans la région métropolitaine. Elles sont moins fréquentes mais on les trouve presque autant que les enseignes de traiteurs chinois en langue chinoise et française à Paris. (Voir la figure 12)

Contrairement au quartier de Dalseo-gu qui se situe en dehors de la région métropolitaine et à la différence de celui d'Ansan (quartier multiculturel créé par un groupe chrétien coréen) ce « quartier de Garibong-dong » est formé majoritairement par les *Chaoxianzu* de la région métropolitaine. Ainsi, cet endroit est parfait pour observer les *Chaoxianzu*, surtout les femmes qui se sont insérées dans la vie quotidienne des Coréens à Séoul et dans la communauté *chaoxianzu*. D'une certaine manière, ce lieu peut être considéré comme le premier quartier *chaoxianzu* dans un pays étranger.

Ce quartier se situe autour de la station « Namguro » de la ligne 7 du métro de Séoul. Il est au carrefour des trois routes du marché de Garibong-dong et de celui des cinq routes de la zone industrielle de Gouro. On peut y voir partout les enseignes de bâtiment en chinois et en *chaoxianzu*. La caractéristique de cette zone est qu'elle est divisée en deux parties : la zone d'influence commerciale de divertissement constituée de pubs, de salles de jeux, de karaokés, etc., et l'autre avec le marché, des épiceries, des échoppes et des petits restaurants, etc.<sup>304</sup>.

<sup>304</sup> Kim Keon-woo, et al., « Karibong 'chosŏnjok kŏri' yŏngu-chiyŏksŏng'ŭl panyŏngha chungguk tongp'o sanggwŏnŭi hyŏngsŏng Recherche du quartier de *Choxianzu* de Garibong-dong : La formation de la zone d'influence commerciale des compatriotes chinois reflétant la localité », *Département de sociologie de l'Université Séoul (non publié)*, 2007.

Derrière ces deux zones, il y a des logements à loyers modérés appelés « jjokbang (chambre compartimentée aussi appelée ‘nid d’abeille’)<sup>305</sup> ».

Depuis 2000, le gouvernement coréen a annoncé des mesures d’aide aux travailleurs migrants sans papiers<sup>306</sup> à condition, à partir de 2002, de déclarer volontairement leur statut pour améliorer leurs conditions de séjour. Avec les facilités de transport et des logements « bon marché » ils ont donc commencé à se rassembler. Ils ont pu louer, à des prix abordables, un « jjokbang » qui coûtait 150 000 – 200 000 KRW (environ 115 – 150 euros) de loyer sans caution. Ils se sont également échangés les informations de vie et les offres d’emploi, en général dans les restaurants *chaoxianzu* en cours de création. En tant que tel, ce quartier appelé « quartier chinois » ou « quartier de Yanbian », est un quartier résidentiel à caractère ethnique *chaoxianzu*.

### 2.1.2. Le quartier chinois de la région métropolitaine : un foyer de crimes violents ?

Ce quartier chinois est un endroit où généralement les Coréens se connaissent à peine. Cependant, lorsque des crimes violents liés aux *Chaoxianzu*, par exemple l’affaire de Oh Wonchun (2012) et celle de Park Chunbong (2014), furent révélés, le quartier fut tout de suite sous le feu des projecteurs et réputé comme le foyer de crimes des immigrés, surtout des *Chaoxianzu*. Les médias sud-coréens ont traité les *Chaoxianzu* et ce lieu à travers des articles aux titres provocateurs : « En direction du quartier chinois en région métropolitaine où les ‘*Chaoxianzu* vivent ensemble’ : attaques à l’arme blanche, ‘Y marcher dans la journée, c’est aussi terrible’ »<sup>307</sup>, « L’affaire Oh Wonchun, déjà prévisible (...) Les crimes violents mettant en cause des étrangers ‘en particulier, chinois’ ont augmenté radicalement de 60,5% »<sup>308</sup>. Pourtant, dans le premier article, le fait qu’en 2012 « le taux de criminalité commis par des étrangers (0,8%) soit inférieur à celui des Sud-Coréens (1,97%) » est occulté. Le second

---

<sup>305</sup> Cela signifie un logement abordable pour les pauvres qui ne disposent pas de sanitaires ni de cuisine à l’intérieur et qui est inférieur aux normes minimales en matière de logement. Le terme « 쪽방 *jjokbang* » signifie « se loger en divisant, en compartimentant la chambre » ou « beaucoup plus petit (minuscule) plutôt qu’une chambre commune ». Le Centre de recherches urbaines de la Corée du Sud (source : KOCER, <http://www.kocer.re.kr/>) la définit en s’appuyant sur les propriétés de *jjokbang* à Séoul comme suit : 1) la taille de la chambre est celle d’un adulte allongé sans aucun sanitaire, ni cuisine, 2) les résidents en tant que pauvres à revenu faible sont généralement instables, ont un travail très prenant et souvent n’ont pas fondé leur propre famille. 3) il est habituellement loué au mois sans caution. En conclusion, le *jjokbang* peut être évalué comme le dernier choix des pauvres avant d’être de potentiels sans-abris (source : Encyclopédie de la culture coréenne, « 쪽방 *jjokbang* »).

<sup>306</sup> Le 12 mars 2002, « les mesures globales visant à empêcher les immigrants illégaux » en Corée du Sud ont été annoncées. Selon eux, en limitant pour les immigrés qui déclarent volontairement leur statut illégal, leur délai de sortie de la Corée accordé jusqu’au 31 mars 2003 (Lee Mi-ae, *Karibongdong, op. cit.*, p. 61).

<sup>307</sup> Lee Gwang-ho, « La direction du quartier chinois en région métropolitaine où les « *Chaoxianzu* vivent ensemble » : attaques à l’arme blanche, ‘Y marcher dans la journée, c’est aussi terrible’ », *Ilyosisa*, 29 décembre 2014.

<sup>308</sup> Équipe du nouveau média, « L’affaire Oh Wonchun, déjà prévisible ... Les crimes violents mettant en cause des étrangers ‘en particulier, chinois’ ont augmenté radicalement de 60,5% », *Sports Seoul*, 23 septembre 2015.

article se réfère uniquement aux simples statistiques sans prendre en compte le taux de croissance des résidents étrangers et la proportion de chinois dans ce taux, etc (on déforme et on exagère les faits). Dans un film commercial de 2010, un tueur à gages *chaoxianzu* est le personnage principal (« The Murderer » réalisé par Na Hong-jin). (Voir la figure 13) Au fil des années, de plus en plus de films commerciaux dépeignent les *Chaoxianzu* comme appartenant à des gangs et le quartier Garibong-dong comme source de crime (« New World » réalisé par Park Hoon-Jung en 2013, « Coin Locker Girl » par Han Jun-hee en 2015 et en 2017, « The Villainess » par Jeong Byeong-gil, « Midnight Runners » par Kim Joo-hwan et « The Outlaws » par Kang Yoon-sung). Ces films ont également eu du succès au box-office,



Figure 13. Affiche du film « The Murderer »

de sorte que l'image de l'ethnie *chaoxianzu* dans les films est connue par les Sud-Coréens de différents groupes d'âge. D'un autre côté, ce quartier a été désignée comme le « district promu de développement »<sup>309</sup> en 2003 par la mairie de Séoul, mais le réaménagement des installations vieillissantes a été retardé et même sa stigmatisation physique s'accélère. Ce quartier est décrit « comme une île » car il n'y a que des anciens bâtiments de 3-4 étages très serrés par rapport au quartier voisin où il y a plusieurs centres commerciaux et grands immeubles<sup>310</sup>.

### 2.1.3. Les femmes au centre de la communauté *chaoxianzu* immigrée

De cette manière, ce quartier *chaoxianzu* révèle un aspect typique des bidonvilles selon le discours sur la ségrégation spatiale de Stephen Castles et Mark J. Miller (2014 [1993]). En effet y sont présents Des logements abordables, des classes inférieures et de la criminalité. S'agit-il dans ce cas d'une description adéquate de ce quartier ? Il est nécessaire de reconfigurer l'identité spatiale de ce lieu, qui est derrière les phénomènes, à un niveau large ou spécifique.

Tout d'abord, tout le district de Guro où se trouve Garibong-dong, est situé dans un point nodal pour le trafic ferroviaire et routier reliant les régions de Kyungin (Est-Ouest) et de Kyungbu (Nord-Sud). Il est donc géographiquement un centre de transport dans le Sud-Ouest

<sup>309</sup> Cet endroit a été désigné comme zone de développement en 2003. La mairie de Séoul passait de la droite (qui s'est concentré sur des projets de développement) à la gauche et l'intérêt des projets de développement à grande échelle ont diminué à cause des baisses du marché immobilier suite à la crise financière mondiale en 2008. Le plan de développement a été modifié à plusieurs reprises et oublié plus de dix ans. Le contenu du plan de développement initial n'a eu aucun impact sur les *Chaoxianzu*. Pourtant, avec les changements répétés dans le plan, le projet final de rénovation urbaine a été de créer un endroit multi-culturel tel que « Incheon Chinatown » en Novembre 2014, et maintenant le projet est en cours (source : le site de la mairie de Séoul).

<sup>310</sup> Lee Gwang-ho, *op. cit.*

de Séoul. De plus, le district est un lieu d'afflux massif de population à chaque grand changement social depuis l'époque moderne, tel que l'ouverture économique d'un port (en 1876), l'indépendance du Japon (en 1945) et l'armistice de la guerre coréenne (en 1953). Par conséquent, parmi les causes d'afflux des *Chaoxianzu* à Garibong-dong à l'époque du changement social avec la forte augmentation du nombre des immigrées, il y a la possibilité d'occuper une nouvelle place dans la société grâce à leur capacité de communiquer avec les Coréens.

Ensuite, c'est le résultat des politiques locales compte-tenu de l'avantage géographique. Depuis la création du grand complexe d'exportation industrielle dans les années 60, il s'agissait, jusqu'aux années 80, d'un espace commercial avec une énorme densité de travailleurs industriels.

Il s'est alors formé un espace de logements abordables pour beaucoup de jeunes femmes venues de la campagne en tant que protagonistes de l'industrie pour l'exportation. Mais la réorganisation industrielle dans les années 80 et la crise financière en 1997, ont conduit à la délocalisation de nombreuses entreprises. Alors, cet endroit a perdu sa vitalité et a commencé à se transformer en lieu de résidence bon marché pour les adolescents en fugue et pour les plus pauvres. Les *Chaoxianzu* y ont été introduits dans les années 2000 en tant que les travailleurs immigrés les moins coûteux. Par conséquent, ils sont considérés comme les nouveaux acteurs de cet espace qui, à la suite des travailleurs (surtout les femmes), des adolescents, des pauvres, ont parfois été les protagonistes principaux de la croissance économique selon les moments et les politiques en œuvre et aussi les victimes des politiques de l'État. En fait, après leur afflux, l'économie du quartier a commencé à se revitaliser grâce à leur rôle d'accélération de la production et de la consommation, de sorte qu'ils étaient les bienvenus pour les commerçants sud-coréens présents dans ce quartier.

Il convient également de noter que ce quartier est connu comme un haut lieu du mouvement ouvrier de Corée du Sud où des organisations non-gouvernementales telles que le centre des travailleurs étrangers sont enracinées depuis les années 1960 et 1970. Ainsi, les organisations qui étaient déjà en place, aident les nouveaux arrivants. Les groupes de soutien des immigrés tels que (사)한국이주노동자 복지회 (*sa*)*Hangugijunodongja pokchihoe* [la société de bien-être des travailleurs migrants en Corée], 이주민여성상담소 *Ijuminyösongdangdam* [le centre d'orientation des femmes immigrées], etc., et des institutions religieuses telles que 외국인 노동자의 집 *Oegugin nodongjaüi chip* [la maison des travailleurs étrangers] (appelé également 중국 동포의 집 *Chungguk tongp'oüi chip* [la



maison des compatriotes venus de la Chine]<sup>311</sup>), 가리봉 이주노동자의 집 *Karibong ijunodongjaü chip* [la maison des travailleurs migrants de Garibong] (appelé maintenant 중국이주민상담센터 *Chunggugijuminsangdamsent'ö* [le Centre de consultation des migrants chinois]), 한중사랑교회 *Hanjungsaranggyohoe* [l'église de bienveillance entre la Corée et la Chine], 중국동포교회 *Chungguktongp'ogyohoe* [celle des compatriotes venus de la Chine], 동포사랑교회 *Tongp'osaranggyohoe* [l'église de bienveillance entre la Corée et la Chineés], etc. ont fourni des services d'hébergement, médicaux et linguistiques et de conseil pour leur installation rapide. Cependant, ils sont généralement non-croyants et n'ont pas besoin non plus de soutien linguistique. Ils préfèrent de plus en plus les services des associations à but lucratif, telles que 중국동포타운센터 *Chungguktongp'ot'aunsent'ö* [le centre des compatriotes venus de la Chine] dont les services ethniques liés essentiellement aux *Chaoxianzu* : publication d'un journal et consultation pour chercher un travail et s'informer des conditions de travail, pour le divorce et les voyages, plutôt que les organisations officielles des travailleurs migrants et les institutions religieuses. Ils ont fondé



Figure 14. Président de la fédération des compatriotes résidant en Corée, Kim Suk-ja

leurs propres associations telles que la fédération des compatriotes, venus de divers pays, qui résident en Corée (재한동포총연합회 *Chaehandongp'och'ong'yönhaphoe*, fondée en 2007 et qui est devenue une association à but lucratif en 2015, sa présidente est Kim Suk-ja)<sup>312</sup> et l'association des seniors *chaoxianzu*, etc. et y ont des activités. (Voir la figure 14)

Enfin, ce quartier est caractérisé comme l'espace de la communauté *chaoxianzu* dirigée par des femmes. Parce que les femmes sont les actrices de ce lieu, elles établissent les relations en tant qu'entrepreneures, employées, consultantes de l'association de soutien ou activistes communautaires par rapport à la plupart des hommes qui restent des acteurs de la consommation. Par exemple, plus d'environ cinquante magasins sur les deux cents à proximité du marché de Garibon-dong exploités principalement par des *Chaoxianzu* sont

<sup>311</sup> Les *Chaoxianzu* sont appelés généralement les compatriotes chinois en Corée du Sud.

<sup>312</sup> C'est une organisation privée fondée par la fusion de trois associations des *Chaoxianzu* en mars 2007. En août 2015, elle a été officiellement enregistrée auprès du ministère des Affaires étrangères en tant qu'association à but lucratif. D'autre part, comme l'association la plus représentative surtout en utilisant le propre nom « *chaoxianzu* », c'est la Fédération des *Chaoxianzu* résidant en Corée (재한조선족연합회 *Chaehanjosönjogyönhaphoe*, représentante : You Bong-soon) qui l'a fondée en 2000, au district de Seodaemun à Séoul. Elle faisait des activités visant à améliorer les droits et les intérêts des *Chaoxianzu* face au gouvernement coréen depuis le début de l'immigration et gère les divers événements culturels *chaoxianzu*, le service des abris et le soutien financier. (Voir la figure 13)

dirigés par des femmes. Elles occupent diverses branches du commerce : restaurant, pub, café, compagnie maritime internationale, agence de voyage, transporteur, salle de communication internationale, salle de massage, épicerie chinoise et salon de beauté. Les activités économiques très florissantes dans le secteur de commerce sont dues au fait que la plupart d'entre elles avaient une expérience de gestion des magasins ou des restaurants en Chine et travaillaient comme employées de restaurant en Corée. À l'instar des petits commerçants, les employés les plus nombreux dans le secteur des services sont évidemment des femmes. Les conseillers des associations de soutien des *Chaioxianzu* et les activistes des services communautaires sont aussi des femmes. (Voir les figures 14, 15)

En bref, ce quartier, avec un flux inédit, de 1,8 million d'immigrés (3,6% de la population totale de la Corée)<sup>313</sup> du fait du changement social sud-coréen devrait être redéfini comme l'espace ethnique des *Chaioxianzu* formé et dirigé surtout par les femmes. Ainsi la représentation comme un « bidonville » ou une zone dangereuse peut-être vue qu'elle vise seulement à justifier la logique du capital de développement immobilier en tant qu'objet d'exclusion pour les *Chaioxianzu* qui sont les agents de cet espace, comme les femmes ouvrières, les adolescents en fugue et les pauvres selon la période à cause des politiques de l'État.



Figure 15. Représentantes de la Fédération des *Chaioxianzu* résidant en Corée, Yoo Bong-sun et Jin Bok-ja

## 2.2. À Paris, France : les immigrés *chaioxianzu* dans les communautés coréennes et chinoises

Le nombre de *Chaioxianzu* en France oscille entre environ 400 et 1000<sup>314</sup>. La migration vers la France a commencé au milieu des années 90 et s'est accélérée depuis les années 2000. La plupart d'entre eux sont venus seuls vivre à Paris où il y a un grand nombre de possibilités d'emploi et travaillent sans permis de séjour, ni permis de travail. Les hommes travaillent dans le secteur des « petits travaux » et les femmes sont rémunérées comme domestique comme en Corée. Cependant, contrairement à la Corée, dans les restaurants et

<sup>313</sup> Source : « Rapport sur le statut des résidents étrangers de la fin juillet 2015 », Direction de l'immigration au Ministère de la justice de Corée du Sud.

<sup>314</sup> Comme ils sont majoritairement des sans-papiers, ni l'association coréenne ni l'association chinoise ne les comptabilisent officiellement. Nous savons donc ce chiffre de l'ancien président d'une association *chaioxianzu* et d'un ancien travailleur *chaioxianzu* M. Ahn de l'agence médiatique coréenne en France, qui connaissent mieux la situation des *Chaioxianzu* résidants en France.



l'hôtellerie telle que les locations de logements partagés les *Chaoxianzu* travaillent sans distinction entre les hommes et les femmes. C'est parce que les emplois des hommes sont relativement moins nombreux que ceux en Corée. Si certains ont un titre de séjour ou de résident de longue durée, ils exploitent des restaurants ou des chambres d'hôtel. Ils travaillent également dans des restaurants, des foyers, des chambres d'hôtel dont les clients ou les employeurs sont Coréens, indépendamment du fait qu'ils soient employeurs ou employés. Certains d'entre eux travaillent également pour des clients ou employeurs chinois (Mesdames Jin.F5 : 44 ans, cuisinière du restaurant chinois, N° 117 ; Piao.F2 : 57 ans, employée de maison au foyer chinois, N° 109 ; Zhu : 33 ans, Gérante des locations de logements partagés dont les clients sont chinois, N° 111). Peu de femmes parlent français (Mesdames Jin.F6 : 44 ans, employée de cantine d'une entreprise, N° 118 ; Jin.F3 : 44 ans, administratrice d'une association de langue chinoise-française, N° 112) mais elles ne travaillent qu'avec des Français (cas d'employée de maison avec des carrières longues), parfois même si elles ont obtenu, par leur connaissance, un travail dans un foyer français (Madame Bai.F : 62 ans, N° 110). Mais ces cas sont rares.

### 2.2.1. Les femmes *chaoxianzu* travaillant dans les deux communautés

Tandis que, à grande échelle, les migrants *chaoxianzu* se constituent en Corée du Sud en espaces communautaires ethniques dans la région métropolitaine, à Paris ils vivent d'une manière qui utilise les communautés sud-coréennes<sup>315</sup> et chinoises déjà formées. Sans doute parce que leur condition, du fait de leur petit nombre et de leur statut illégal, a du mal à émerger en tant que telle. De plus, en raison des difficultés linguistiques et les différences culturelles, l'intégration dans la société française se révèle également difficile pour eux. Donc, généralement, ils travaillent et résident dans des quartiers chinois (3<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissement.) ou coréens (15<sup>e</sup> arrondissement de Paris).

---

<sup>315</sup> Ici, nous nous sommes limitées à étudier la communauté sud-coréenne et non pas la coréenne. La raison en est que la Corée du Nord n'a pas de relations diplomatiques officielles avec la France. Il y a donc peu de nord-coréennes pour former une communauté. Même s'il y a des diplomates et étudiants ou réfugiés, elle n'est ouverte ni aux Sud-coréennes ni aux *Chaoxianzu*.

Le « triangle de Choisy » du 13<sup>e</sup> arrondissement et le quartier de Belleville du 19<sup>e</sup> arrondissement sont les quartiers chinois<sup>316</sup> représentatifs de Paris où de grands supermarchés chinois et beaucoup de restaurants chinois se sont implantés et s'y concentrent. Ces quartiers sont les lieux de sociabilité ou de consommation où les *Chaosianzu* font des courses et se



Figure 16. Nouvel an chinois dans le quartier « triangle de Choisy » du 13<sup>ème</sup> à Paris, 2012

rencontrent. Les nouveaux arrivants, qui y trouvent un logement moins cher, se sont installés ici dans des habitats collectifs chinois appelés « *dapu*, 搭鋪 » à l'image du *jjokbang* en Corée du Sud<sup>317</sup>. Emmanuel Ma Mung Kuang a pointé ce lieu dans les rues où la présence asiatique est forte. Selon lui, la

reproduction commerciale asiatique accorde une « visibilité » à cet endroit et même négocie les identités<sup>318</sup>. Cependant, dans le modèle républicain assimilationniste français qui accepte d'admettre d'autre individu mais pas l'émergence d'autre collectif<sup>319</sup>, la négociation des identités resterait facile à opérer seulement sur la représentation en tant que « spectacle asiatique ». De fait, ces quartiers sont connus comme étant ceux du spectacle asiatique ou du crime exotique. Par exemple, le plus ancien et grand défilé du Nouvel An chinois<sup>320</sup> de Paris a lieu à proximité du « triangle de Choisy » du 13<sup>e</sup> arrondissement, avec un spectacle gigantesque rassemble qui 200 000 spectateurs venant de toute l'Île-de-France et d'ailleurs.

<sup>316</sup> On peut dire aussi le « triangle de Choisy » du 13<sup>e</sup> arrondissement comme quartier asiatique, et non pas seulement comme chinois. Parce que les réfugiés d'Indochine s'y sont installés initialement dans les années 70 et il y a des restaurants asiatiques d'origine diverse. Malgré cela, la plupart des Indochinois s'identifient comme les Chinois à leur origine. Alors, de plus en plus de gens l'appellent quartier chinois plutôt que celui asiatique.

<sup>317</sup> Voir la note 204 dans la section 2.1.1.

<sup>318</sup> E. Ma Mung Kuang, *Le commerce*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>319</sup> E. Ma Mung Kuang dit, « L'interminable débat sur l'intégration des populations étrangères et l'interrogation qui en découle sur le modèle républicain d'assimilation à la française et sa crise, montrent bien que c'est moins la présence de personnes étrangères qui est en question que celle de groupes d'origine étrangère qui se manifestent en tant que tels. (...) La présence d'un autre collectif n'est pas acceptable car elle empêcherait l'interrogation de la personne, soit : la transformation de l'individu diffère en un individu suffisamment identique pour qu'il puisse être dit membre de la communauté nationale » (*ibid.*, p. 57). S. Castles, H. de Haas et M. J. Miller ajoutent : « Les émeutes des jeunes des minorités en 2005 et 2007 en France ont montré que le modèle républicain de l'intégration individuelle a largement échoué à surmonter l'inégalité et le racisme » [*The minority youth riots of 2005 and 2007 in France showed that the republican model of individual integration has largely failed to overcome inequality and racism*] (S. Castles, H. de Haas et M. J. Miller, *op. cit.*, p. 294).

<sup>320</sup> Le traditionnel défilé du Nouvel an lunaire dans le quartier chinois du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris est le plus ancien mais aussi le plus attendu par rapport à celui du 3<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Inauguré au début des années 80, il attire chaque année plus de 200 000 spectateurs venus admirer les personnes qui défilent, les lions et autres dragons dansants (Voir pour plus de détails sur le Nouvel An Chinois sur le site de Chine Informations).

(Voir la figure 16) D'autre part, le quartier de Belleville est souvent représenté dans les discours médiatiques ou académiques, comme le lieu de la criminalité liée aux Chinois ou de la prostitution des Chinoises venues du Nord-Est de la Chine<sup>321</sup>. (Voir la figure 17)



Figure 17. Affiche du film « La Marcheuse », 2015

L'autre quartier chinois à Paris est celui des « Arts et Métiers » du 3<sup>e</sup> arrondissement. Même s'il est plus petit que celui du 13<sup>e</sup> arrondissement, il y a également des épiceries et des restaurants chinois. C'est là que la plupart des événements et des réunions des *Chaoxianzu* ont lieu, parce qu'il se situe au centre de Paris et que l'ancien président de l'ACRF (Association des *Chaoxianzu* Résidant en France, Jiang : N° 123) y habite depuis longtemps. Les réunions ont souvent lieu dans un restaurant dont le karaoké a été installé par l'ancien président. Comme les *Chaoxianzu* aiment bien chanter, ils

y vont avec plaisir.

Enfin, autour du quartier de « La Motte Picquet-Grenelle », dans le 15<sup>e</sup> arrondissement : c'est un quartier où se situent environ 30% des 100 restaurants coréens en Île-de-France et où habitent la plupart des ressortissants coréens. C'est donc souvent aussi un lieu de travail pour les *chaoxianzu*, surtout les femmes qui s'engagent en tant qu'employées de maison ou aides-cuisinières ou encore serveuses dans ce genre de restaurant.

Au début de leur séjour, la plupart d'entre elles habitent dans une auberge chinoise collective appelée « *dapu* (搭鋪) ». C'est un type de colocation à la française mais plus modeste où huit à dix personnes partagent une chambre. En raison de ces caractéristiques, ce type est appelé « commerce du lit ». Le loyer varie de 100 à 150 euros pas mois. Mesdames Piao.F2 (57 ans, N° 109) et Choi.F1 (40 ans, N° 113) au début de leur arrivée, vivaient dans le *dapu* du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Certains, dont l'immigration est de longue durée, ils habitent également à deux dans une très petite chambre chez un Chinois, soit avec une femme, soit avec un homme *chaoxianzu*, ou bien chinois *han* afin de minimiser le loyer. Mesdames Piao.F1 (59 ans, N° 108) et Bai.F (62 ans, N° 110) vivaient dans le « para-*dapu* » du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

---

<sup>321</sup> Florence Levy & Marylène Lieber, *op. cit.* ; Cattelain Chloé, Lieber Marylène, Saillard Claire, *et al.*, *op. cit.* ; film « La Marcheuse » (réalisé par Naël Marandin, 2015) ; film « Belleville » (par Sylvain Chomet, 2015).

## 2.2.2. Le rôle des groupes de relations amicales menées par les femmes *chaoxianzu*

Selon la classification de Piao Guangxing, qui travaille sur les réseaux transnationaux des *Chaoxianzu*, la communauté de Paris est *le type centré des groupes de relations amicales*<sup>322</sup>. En raison du petit nombre de *Chaoxianzu*, ils interagissent entre eux principalement à travers des réunions organisées par l'ARCF ou des grands et petits rassemblements selon les villes natales. L'ARCF, créée en 2000, est une association pour l'amitié et l'entraide des *Chaoxianzu* résidant en France<sup>323</sup>. Elle est reconnue par les Autorités françaises. Elle organise quatre réunions annuelles, la fête de la Journée internationale des femmes (première semaine de mars), le pique-nique et la réunion sportive du printemps (première semaine de mai), le pique-nique et la réunion sportive de la fête des moissons (début septembre) et l'assemblée annuelle et la fête du Réveillon (en fin d'année). La communauté a été assez vigoureuse pour se développer en *type lié aux organisations sociales avec le site internet* à partir du moment où le site internet, «réseau des *Chaoxianzu* en France»<sup>324</sup> a été ouvert en 2014. Toutefois, depuis la démission du président de l'ARCF qui était resté longtemps dans cette fonction, les activités sont suspendues. Désormais, à cause de la différenciation de la durée du séjour et de la diversification de l'âge du fait de l'apparition d'une deuxième génération ou du regroupement familial, etc, leur statut est en cours de changement. Ainsi, ils tentent d'échanger entre eux les expériences de la vie des immigrés à travers des petites réunions familiales ou par génération ou plutôt qu'à travers l'ARCF<sup>325</sup>.

---

<sup>322</sup> Piao Guangxing classe les quartiers d'habitation des *Chaoxianzu* du monde en trois types. Premièrement, c'est le type lié au « quartier ethnique avec l'organisation sociale et le site internet ». Les communautés dans Wangjing à Pékin, Garibong-dong à Séoul, Chengyang à Qingdao, Longbai à Shanghai, Flushing à New York, etc. y correspondent. Deuxièmement, celui lié à « l'organisation sociale avec le site internet ». Il s'agit des groupes au Japon. Troisièmement, celui centré sur les groupes des relations amicales et ce sont les communautés en Russie, en France, en Argentine, etc. (Piao Guangxing, *Ch'ogukchögin inguidonggwa*, *op. cit.* p. 355-366). De fait, nous pouvons considérer que cette division est faite par rapport à la population *chaoxianzu*. Car étant donné la proportion du nombre des immigrés, les organisations sociales, les sites, les espaces ethniques se forment à peu à peu.

<sup>323</sup> Il n'y a pas de quartier ethnique *chaoxianzu* en France. Nous avons exploré plusieurs lieux différents (les restaurants coréens en tant que leurs lieux de travail, les sites des événements des associations coréennes pour trouver des gens qui devaient être leurs employeurs, etc.) pour faire la recherche sur le terrain. Par conséquent, nous avons dû recevoir beaucoup d'aide de la part de l'ACRF.

<sup>324</sup> Du 20 octobre 2011 au 4 mars 2012, nous avons participé à la création du site Internet «réseau des *Chaoxianzu* en France» ([www.chosuninfr.org](http://www.chosuninfr.org)) à la demande du président de l'ACRF. Le site a été ouvert le 4 mars 2012, mais il est actuellement impossible de s'y connecter en raison de carence de mise à jour de la part de la société gestionnaire.

<sup>325</sup> Dans les réunions annuelles, quelques membres du comité des associations des résidents coréens ont été invités ou parfois certains amis coréens des *Chaoxianzu* y ont participé. Mais récemment, les activités de l'ACRF sont suspendues. Car après la démission du président, qui l'a dirigé pendant une longue période, il y a aucun-ne candidat-e pour la nouvelle élection en raison de leur statut illégal. Depuis lors, les communautés *chaoxianzu* ont été divisées en petits groupes d'amitié générationnels.

De même que les femmes *chaoxianzu* dirigent le phénomène de migration vers partout dans le monde<sup>326</sup>, celles de Garibong-dong représentent 60 % des *Chaoxianzu* en France et jouent le même rôle<sup>327</sup>.

« Les femmes *chaoxianzu* en Chine sont résistantes. Celles migrant vers les pays étrangers sont encore plus responsables que les hommes qui préfèrent les distractions ». (Madame Han.F, 43 ans, le 12 octobre 2012).

La plupart de nos interviewées ont fait un signe de tête approuvatif devant ces propos de Madame Han. Cela semblait prouver que parmi les quatre événements annuels organisés par l'ACRF de Paris, la fête de la Journée internationale des femmes, rassemblait le plus grand nombre de participants. (Voir la figure 18) Même si certains hommes profitent des



Figure 18. Événement de l'ACRF pour la Journée internationale des femmes, 2011

casinos « nightlife » exploités par les Chinois, etc., ce sont principalement les femmes qui prennent les devants pour soutenir leurs familles en Chine et les amener en France, en se concentrant sur l'argent. On peut alors considérer qu'elles conduisent à des changements dans les tendances de l'immigration et dans la communauté.

### 2.3. Dans les grandes villes chinoises : les Koreatowns de Wangjing à Pékin et de Chengyang à Qingdao

Les lieux d'habitation *chaoxianzu* dans les zones côtières en Chine se sont généralement formées avec l'immigration des Coréens (ici, les Sud-coréens) en Chine, alors les quartiers sont devenus des *Koreatown*. Il est donc nécessaire d'examiner le déplacement des *Chaoxianzu*, mais aussi celui des Sud-coréens.

<sup>326</sup> Lee Mi-ae, *Karibongdong*, op. cit., p. 3, 13, 37 ; Piao Guangxing, *Segyehwa sidae chungguk*, op. cit., p. 183.

<sup>327</sup> Nous avons donc ce chiffre de l'ancien président d'une association *chaoxianzu* et d'un ancien travailleur *chaoxianzu*, M. Ahn de l'agence médiatique coréen en France, qui connaissent mieux la situation des *Chaoxianzu* résidant en France.



Premièrement, dans les années 80, leur essaimage vers les zones côtières en Chine a commencé. Ces premières installations furent constituées d'étudiants, avec la restauration de l'examen d'entrée à l'université après la Révolution culturelle à la fin des années 70, et de certains travailleurs affectés par l'État. Deuxièmement, à la fin des années 80, des *Chaoxianzu* ayant appris le japonais pendant leur scolarité, peuvent être employés dans les entreprises japonaises en province Guangdong (à Shenzhen, Guangzhou, Dongguan, Huizhou, etc.). Selon Piao Guangxing, ces quartiers de villes peuvent être considérés comme les matrices des nouvelles communautés *chaoxianzu*. Toutefois leur expansion tient à l'investissement de la société sud-coréenne en Chine au début des années 90<sup>328</sup>. De fait, cet investissement a connu une croissance rapide que l'on appelle le « China Rush »<sup>329</sup>. En 1998, la Chine était le premier pays destinataire d'investissement direct à l'étranger des sociétés sud-coréennes pour le nombre et le deuxième après les États-Unis pour le montant<sup>330</sup>. Selon le SERI (Samsung Economic Research Institute), en 2007, la Chine est devenue pour la première fois le plus grand pays d'importation en Corée du Sud devant le Japon. Et le commerce total entre les deux pays a dépassé les 150 milliards de dollars américains<sup>331</sup>. L'expansion des Sud-coréens en Chine a été multipliée par 53 en 21 ans : de 130 000 en 1992 à 6,9 million de personnes en 2012. En conséquence, en 2012, les résidents sud-coréens en Chine sont estimés à 800 000 de plus que tous les étrangers vivant en Chine<sup>332</sup>.

### 2.3.1. Les communautés ethniques coréennes distinctes des enclaves chinoises, *Tóngxiāngcūn* 同乡村

Ainsi, au début de l'année 2000 - plus de dix ans après que les sociétés coréennes ont commencé leur investissement en Chine et l'afflux des Coréens - les « Koreatown » se formaient dans toute la Chine. Même s'ils ne correspondaient pas exactement aux zones ethniques « *chaoxianzu* », ils sont considérés comme telles. Car les *Chaoxianzu* participaient, en tant que cadres intermédiaires ou commerçants, à l'économie ethnique coréenne en Chine.

<sup>328</sup> Piao Guangxing, *Segyehwa sidae chungguk*, *op. cit.*, p. 44.

<sup>329</sup> Rui Donggen, *Küllobölsidae*, *op. cit.*, p. 171-172.

<sup>330</sup> Source : Le site du KOTRA (Korea Trade-Investment Promotion Agency), 1998 (cité par Rui Donggen, *Küllobölsidae*, *op. cit.*, p. 172).

<sup>331</sup> Source : SERI, 2007 (cité par Rui Donggen, *Küllobölsidae*, *op. cit.*, p. 178).

<sup>332</sup> Jeong Jong-ho, *Wangjingmodel*, *op. cit.*, p. 433-434.



Mais contrairement aux « *Tóngxiāngcūn* 同乡村 (enclaves chinoises composées d’immigrés issus du même village natal) »<sup>333</sup> de la périphérie des villes qui sont formées par les migrants ruraux (农民工 *nongmingong*) qui n’ont pas de *hukou* pour les villes et qui peuvent être considérées comme les plus représentatives des zones immigrées des villes



Figure 19. Koreatown de Wangjing à Pékin

chinoises, celles des *Chaoxianzu* sont caractérisées comme « transnationales » à travers les paramètres ethniques des Sud-Coréennes<sup>334</sup>. (Voir le figure 19) En outre, alors que les *tongxiangcun* de l’ethnie *han*, se sont formés à partir des années 90, ceux des *Chaxianzu* se formaient dans les années 2000 car leur motivation pour migrer vers les villes chinoises était plus faible que les *Han* (survie dans un environnement

relativement viable sur un grand terrain avec une densité de population moindre) et de plus, le mouvement massif vers les villes côtières chinoises a été fait en même temps que la migration internationale vers la Corée du Sud, le Japon, la Russie et les États-Unis, etc<sup>335</sup>.

Ainsi les quartiers ethniques *chaoxianzu* sont formés de plusieurs zones : celle de Pékin-Tianjin (北京-天津), celle de Qingdao-Yantai-Weihai (青島-煙臺-威海) et celle de

<sup>333</sup> Selon Jeong Jong-ho, les enclaves des immigrés se réfèrent aux « résidences non-officielles des immigrés (农民工 *nonmingong*), qui ont des sérieuses difficultés à les obtenir dans les villes dues aux limitations institutionnelles du système de *hukou* (戶口), dans les zones de jonction de ville et de village où ils peuvent éviter la répression stricte du gouvernement de la ville et à la fois obtenir des logements abordables » (*ibid.*, p. 438) et pour cette raison, « les zones de jonction de ville et de village de Pékin sont appelées les ‘villages dans la ville’, cela-veut-dire le ‘城中村 (*chengzhongcun*)’ en chinois » (*ibid.*). Selon lui, les recherches urbaines existantes de Pékin sont : Ke Lanjun, Li Hanlin (dir.), *Dūshì lǐ de cūnmín* [Villageois dans la Ville], Pékin : Central compilation & Translation Press, 2001 ; Jeong Jong-Ho, « From Illegal Migrant Settlements To Central Business And Residential Districts : Restructuring Of Urban Space In Beijing’s Migrant Enclaves », *Habitat International*, 35-3 (2011), p. 508-513 ; Ma Laurence J. C. and Xiang Biao, « Native Place, Migration and the Emergence of Peasant Enclaves in Beijing », *China Quarterly*, 155 (1998), p. 546-581 ; Li Zhang, Simon X.B. Zhao and J.P. Tian, « Self-help in Housing and Chengzhongcun in China’s Urbanization », *International Journal of Urban and Regional Research*, 27-4 (2003), p. 912-937) traitent principalement le 城中村 (*chengzhongcun*) (*ibid.*, p. 438).

<sup>334</sup> Rui Donggen, Kūllöbōlsidae, *op. cit.*, p. 163-167, 181. Et Jeong Jong-ho dit que contrairement à la plupart des zones de jonction de ville et de village autour de Pékin elles se sont changées en *chengzhongcun* (城中村), malgré leur appartenance à la zone de jonction de ville, Wangjing a développé la « ville dans la ville (城中城 *chengzhongcheng*) » à travers la formation du *Koreatown* (韓國城) représentatif mais aussi de l’internationaletown (國際城) (Jeong Jong-ho, Wangjingmodel, *op. cit.*, p. 438). Ainsi, selon Rui Donggen, la plupart des enclaves des migrants hans et ceux des ethnies minoritaires ont disparu du processus de renouvellement urbain, le *Koreatown* de Wangjing et le *zhejiangcun* (浙江村) des Wenzhounais (溫州人) qui sont appelés les Juifs chinois non seulement survivent mais aussi se développent (Rui Donggen, Kūllöbōlsidae, *op. cit.*, p. 178). Il a analysé la raison pour laquelle « les deux zones se sont assurées des espaces centrés sur des capitaux et se forment avec une économie ethnique autonome (avec leurs propres moyens) » (*ibid.*).

<sup>335</sup> Rui Donggen, Kūllöbōlsidae, *op. cit.*, p. 169-170.

Shanghai-Nanjing-Zhuhai (上海-南京-珠海), etc. Dans chaque zone, au moins 40 000 à 50 000 et au plus 100 000 *Chaoxianzu* habitent et forment leur enclave<sup>336</sup>. Parmi elles, le quartier de Wangjing 望京 avec une forte densité *chaoxianzu* et la plus symbolique du fait de sa location dans la capitale chinoise. Le district Chengyang 城阳 à Qingdao comme est celui à la plus grande population *chaoxianzu* engagée dans le secteur de l'industrie<sup>337</sup>. Ainsi, nous examinerons plus en détail comment se caractérisent respectivement les deux zones d'habitation *chaoxianzu* et quelle est la différence par rapport à celles se trouvant en Corée du Sud et en France.

### 2.3.2. Le quartier de Wangjing à Pékin, Koreatown représentatif et « Chaoxianzutown » symbolique

Le quartier ethnique *chaoxianzu* de Wangjing est situé dans la zone résidentielle de Wangjingxiyuan (望京西园四区) à Wangjing dans le district de Chaoyang 朝阳 (la ligne 13 du métro) du Nord-est de Pékin. (Voir la figure 20) On peut voir un *Koreatown* dense formé avec des bâtiments où résident des Coréens et des *Chaoxianzu* à proximité des centres commerciaux et des commodités de la vie. Les Coréens

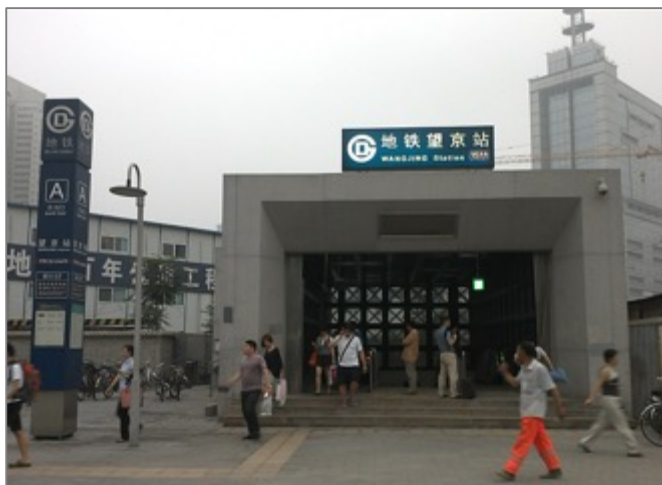


Figure 20. L'entrée de la station du métro « Wangjing »

qui vivent ici sont entre 50 000 et 70 000 et les *Chaoxianzu* sont entre 20 000 et 30 000<sup>338</sup>. Les habitants enregistrés avec *hukou* à l'organisation administrative « Wangjing jiadao

<sup>336</sup> Piao Guangxing, *Segyehwa sidae*, op. cit., p. 55.

<sup>337</sup> « [D]ans les villes telles que Pékin, le siège des sociétés mondiales s'installe et un laboratoire high-tech s'y déplace. En effet, cela a offert des conditions d'emploi favorables aux élites *chaoxianzu* et alors la classe la plus élevée s'y est concentrée. Par contre, dans les quartiers tels que celui de Qingdao, de Weihai 威海 caractérisés par beaucoup d'entreprises de main-d'œuvre, s'y concentrent les travailleurs *chaoxianzu* peu qualifiés (Lee Jong-hak, *Chosŏnjogŭi tosi ijuwa sahoejŏgŭng'e kwanhan yŏngu* [Une étude sur la migration urbaine et l'adaptation sociale des *Chaoxianzu*], mémoire de master : Université de Corée : 2003, cité par Rui Donggen, Kŭllobŏlsidae, op. cit., p. 164).

<sup>338</sup> Selon le réseau internet de langue *chaoxianzu* de la station de radio nationale de la Chine (KRCNR, Korean China National Radio), Actuellement, 20 000 Coréens et 10 000 *Chaoxianzu* vivent à Wangjing d'après les statistiques officielles. Mais en fait, 50 000 Coréens, 20 000 *Chaoxianzu* y vivent mélangés (Cho Hyang-ran, « Le lieu où l'esprit ethnique (coréen) est vivant, Koreatown Wangjing de Pékin », KRCNR, 29 août 2012). Cependant, selon un autre média *Le journal de Shanghai*, le nombre de Coréens est entre 50 et 70 000 (5 mars 2007) et selon l'étude de Rui Donggen, le nombre de *Chaoxianzu* est estimé entre 10 et 30 000 (Rui Donggen, Kŭllobŏlsidae, op. cit., p. 178). Par conséquent, la population *chaoxianzu* peut être estimée à environ 10 000 pour ceux qui ont le *hukou* (l'état civil) de Pékin ou à 30 000 avec ceux sans *hukou*. Mais en considérant la

*banshichu* 望京街道办事处 » en 2010 étaient près de 230 000 et les Coréens avec les *Chaoxianzu* représentaient donc plus de 30% des habitants<sup>339</sup>.

Le nombre total de *Chaoxianzu* à Pékin est de 100 000 à 150 000 environ. Ces dernières années, le nouveau quartier *chaoxianzu* est en cours de formation à Yanjiao 燕赵<sup>340</sup>. Il borde le district de Tongzhou situé dans le Sud-Est de Pékin. Mais le quartier de Wangjing caractérise encore la première zone ethnique *chaoxianzu* symbolique de Pékin, qui est la plus grande ville de Chine. Au moins 90%<sup>341</sup> des *Chaoxianzu* de Pékin y étaient autrefois résidents. D'autre part, selon Rui Donggun, la communauté *chaoxianzu* à Pékin est différenciée par la classe sociale par rapport à celle d'autres villes périphériques en raison de l'afflux disproportionné des capitaux sud-coréens vers les villes chinoises. Ainsi les *Chaoxianzu* appartenant à la population avec un niveau élevé d'éducation se concentrent dans le quartier de Wangjing<sup>342</sup>.

Ici, ce qui a été un village rural de la banlieue de Pékin jusqu'aux années 80, s'est développé selon le plan de construction les « meilleures zones résidentielles de l'Asie (亞洲第一居住社區) » du gouvernement municipal de Pékin. En ce temps-là, les Coréens du Sud qui pouvaient payer des loyers chers se déplaçaient sur les troisième et quatrième zones résidentielles de *Wangjingxiyuan* de Wangjing. Ensuite, depuis 2000, deux grandes tours résidentielles : « 화정세가, *Huadingsijia* », « 대서양신성, *Daxiyangxincheng* » supplémentaires ont été construites et les Coréens sont donc entrés massivement à Wangjing. Dès lors cette zone s'est développée comme un *Koreatown* représentatif<sup>343</sup>. En outre, le quartier Wangjing a également été désigné comme un complexe high-tech national, « Zhongguancun Science et technologie Town » [中关村科學技術園區, *Zhongguancun kexuejishu yuanqu*] par la stratégie de développement urbain de Pékin et quarante entreprises

---

population déplacée récente dans un autre quartier de Yanjiao où se trouvent des logements abordables, la population *chaoxianzu* de Pékin peut être estimée à environ 20 000.

<sup>339</sup> Jeong Jong-ho, *Wangjingmodel*, *op. cit.*, p. 438. Nous avons calculé ici le minimum du nombre de Coréens et les *Choxianzu*, car les temps du calcul de chaque statistique ne concordent pas.

<sup>340</sup> Selon « Nouvelles du *Hometown* » dans le site portail *chaoxianzu* « moyija », actuellement, à Yanjiao 燕郊 qui est promue en novembre 2010 comme la zone industrielle nationale du développement high-tech, plus de 700 projets de coopération avec les 30 pays ou régions tels que les États-Unis, l'Allemagne, la France, le Japon, la Corée, Hong Kong, Macao et Taiwan sont en cours de réalisation. La population a grimpé de 700 000 à 1 200 000 au cours des 10 dernières années. Les immigrants *chaoxianzu* sont en train de partir de « *Koreatown* de Wangjing » en raison de la flambée des prix du logement à Pékin, et de se déplacer à Yanjiao qui est proche de Pékin et où les prix du logement sont relativement peu chers etc., selon Park Seong-bok, président de la fondation de l'échange économique et culturel des *Chaoxianzu* de l'Est de Pékin (京東 jingdong), 60% des locataires des *Chaoxianzu* dans Wangjing ont immigré en masse à Yanzhao et alors les 40 à 50 000 des *Chaoxianzu* se sont jusqu'à maintenant installés (« Yanzhao émerge comme un nouveau quartier *chaoxianzu* », *MOYIZA*, 14 octobre 2015).

<sup>341</sup> *Ibid.*

<sup>342</sup> Rui Donggen, *Küllobölsidae*, *op. cit.*, p. 163-164.

<sup>343</sup> Jeong Jong-ho, *Wangjingmodel*, *op. cit.*, p. 439-440 ; Rui Donggen, *Küllobölsidae*, *op. cit.*, p. 179-180.

mondiales s'y sont implantées<sup>344</sup>. Les entreprises sud-coréennes comme « LG », « Centre de réparation Samsung » ont émergé et ensuite le grand magasin « Shinsegae Department Store », la Banque de « Hanil ». Ainsi se formant une économie ethnique coréenne et pour les commerces *chaoxianzu*, un grand groupe de consommateurs coréens<sup>345</sup>, le quartier *chaoxianzu* s'est alors formé.

### 2.3.2.1. Les différents groupes d'immigrés *chaoxianzu* selon leur arrivée à Pékin

Les *Chaoxianzu* vivant ici sont constitués de différentes couches sociales, en fonction du moment de l'immigration, de l'afflux des capitaux sud-coréens et de la politique migratoire et urbaine du gouvernement chinois.

Ils se sont réunis ici en trois étapes d'après Rui Donggen<sup>346</sup>. Tout d'abord, avant l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud en 1992, les intellectuels, y compris les étudiants universitaires et les fonctionnaires y ont été placés par l'État. Même si elles n'étaient pas nombreuses, il y a également des petites commerçantes qui vendaient des plats typiquement *chaoxianzu* comme le « *jjanji* 짬지 »<sup>347</sup>, donc elles sont appelées « petite commerçante de *jjanji* (*jjanjijangsu* 짬지장수) » et se sont installées près des écoles du *haidianqu* (海淀区)<sup>348</sup> où les *chaoxianzu* se sont rassemblés au début des années 1980. Madame Li.P3 (56 ans, N° 38), présidente de l'Association des femmes *chaoxianzu* de Pékin, est un exemple représentatif de la migration en tant qu'intellectuelle durant cette période. Elle a suivi sa formation universitaire à Pékin, interrompue par la Révolution culturelle puis reprise à partir de 1978. Elle a été placée par l'État au Bureau central de compilation et de traduction (CCCPC, Central Compilation and Translation Bureau of the CPC, 中国民族语文翻译局 *Zhongguo minzu yuwen fanyiju*) à Beijing et a travaillé en tant que fonctionnaire pendant trente ans avant de prendre sa retraite.

Juste après la crise financière en Asie, les gens qui avaient abandonné leur travail public dû au « vent de *xiaihai* (下海) » et les étudiants sont venus à Pékin où ils ont travaillé comme cadres intermédiaires dans le commerce ou comme guides de voyage<sup>349</sup>. Alors qu'en 1997, les entreprises coréennes éprouvaient des difficultés de trésorerie du fait de la crise

<sup>344</sup> Rui Donggen, *Küllobölsidae, op. cit.*, p. 172.

<sup>345</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>346</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>347</sup> La salaison *chaoxianzu* est la conservation de la nourriture avec du sel. Il y en a de plusieurs sortes, par exemple, la salaison de concombre, de radis et de chou chinois, mangées quotidiennement par des *chaoxianzu* et des coréens.

<sup>348</sup> C'est le nom d'un des quatorze districts de Pékin.

<sup>349</sup> Rui Donggen, *Küllobölsidae, op. cit.*, p. 177.

financière et de leur méconnaissance de la politique chinoise, les immigrants *chaoxianzu* ont commencé à s'engager dans leur propre entreprise, mettant à profit leur connaissance acquise dans les entreprises coréennes, et leur compréhension de la politique chinoise et leurs compétences linguistiques. Les membres de l'Association des entrepreneurs *chaoxianzu* et l'Association des femmes sont concernés : par exemple, Madame Li.P5 (50 ans, N° 42), après avoir été diplômée de l'université puis enseignante à Heilongjiang, a émigré à Pékin, en tant que guide de voyage, puis a exploité une entreprise de l'industrie manufacturière de plus de 2 300 employés pendant dix-sept ans, à partir de 1992. Elle travaille maintenant dans le secteur de l'investissement.

Enfin, ceux qui sont venus au début de 2000, au moment où la *Koreatown* de *Wangjing* était presque formée à la faveur de la politique du gouvernement chinois : les personnes qui pouvaient s'installer à Pékin grâce au capital important accumulé par leur travail dans les pays étrangers ; les employés dans le secteur des services ; les employées de maison ; les personnes âgées qui ont suivi leurs enfants pour s'occuper des petits-enfants. Par exemple, Madame Ryou.P (56 ans, 41) et Madame Jin.P2 (60 ans, N° 39) gèrent des locations de logements partagés à Pékin avec le capital recueilli par la migration vers la Russie, la Corée du Sud. Elles correspondent aux premiers cas. Certaines des membres de l'Association des seniors *chaoxianzu* de Pékin y compris Mme Li.P4 (59 ans, N° 40), correspondent aux derniers cas. Enfin, les participantes principales de notre recherche sont des employées de maison. Elles satisfaisaient la demande croissante de nounous (保姆 *baomu*) car les étudiants et les expatriés sud-coréens les ont embauchés pour s'adapter à la vie en Chine<sup>350</sup>. Mais leur situation économique n'est pas vraiment stable. Certaines d'entre elles ne sont pas déterminées à s'installer à long terme à Pékin. Par exemple, Madame Jeong.P (57ans, N° 30), a travaillé comme employée de maison journalière et de restaurant, elle attend d'aller en Corée du Sud et Madame Jin.P1 (53 ans, N° 32) va aller travailler en Corée du Sud car son employeur coréen actuel doit y retourner.

D'autres séjournent temporairement à Pékin en raison du traitement administratif des démarches de migration à l'étranger. Ainsi, les immigrants *chaoxianzu* dans le quartier *Wangjing* sont introduits de diverses manières, en fonction de la période de migration, du changement dans la politique de la Chine et des aspects de l'afflux de capitaux coréens en Chine. Ainsi, bien que leurs strates soient diversement différenciées, à l'exception de la population flottante (les gens qui séjournent temporairement), elles peuvent être considérées comme relativement stables sur le plan économique par rapport aux *Chaoxianzu* des autres enclaves *chaoxianzu* dans les grandes villes chinoises et dans les pays étrangers.

---

<sup>350</sup> *Ibid.*



« Par exemple, il y a quelques jours, j'ai rencontré un journaliste de l'agence Reuters. Il était tellement confus lorsqu'il nous [les membres de l'Association des femmes chaoxianzu à Pékin] a rencontrées et nous a dit que nous étions différentes des Chaoxianzu qu'il avait contactées en Corée. Peut-être qu'il ne nous humiliait pas du tout. C'est juste qu'il pensait que les immigrés chaoxianzu en Corée du Sud ne disposaient pas de personnes avec un emploi relativement stable comme le nôtre. » (Madame Li.P3 : 56 ans, présidente de l'Association des femmes *chaoxianzu* à Pékin, N° 38).

Madame Li B dit que bien que les groupes ethniques *chaoxianzu* de Pékin forment des strates diverses, ils sont des groupes relativement stables sur le plan économique. Par conséquent, il n'est pas possible de comprendre les *Chaoxianzu* à Pékin du point de vue de la société sud-coréenne, qui les considère comme des « travailleurs non qualifiés ». Elle ajoute qu'il ne faut pas oublier que les femmes jouent des rôles importants comme dans les autres enclaves *chaoxianzu*.

« Même avant que la porte diplomatique s'ouvre avec la Corée du Sud, (...) par exemple, les chômeuses, comment vivaient-elles ? Il faut faire du commerce. Au début, elles vont créer une entreprise de *Jjanji* (la salaison *chaoxianzu*) à Pékin ou à Shanghai. Après avoir recueilli de l'argent, elles ont géré le restaurant, la première génération des immigrées *chaoxianzu* a fait comme cela. Les femmes sont plus nombreuses. En regardant bien, les hommes n'ont pas longtemps travaillé dans le restaurant. Mais les femmes y ont longtemps travaillé et elles ont donc gagné de l'argent. Même si les hommes ont tenté de travailler, mais c'est comme ça. Les hommes se respectent assez pour faire du grand commerce et ils subissent des pertes. Par contre, je vois que les femmes s'appuient bien sur leurs maris et leurs enfants à travers le travail de la migration en Corée, nos femmes *chaoxianzu* sont vraiment incroyables ». (Madame Li.P3 : 56 ans, N° 38)

De fait, concernant l'immigration des *Chaoxianzu*, l'activité de ces femmes qui ont créé une entreprise de *Jjanji* en tant que première génération de migrants à Pékin et de femmes qui travaillent en Corée du Sud, n'est pas traitée dans les recherches sur le quartier d'habitation des *Chaoxianzu* et leurs activités<sup>351</sup> ou seulement partiellement<sup>352</sup>. Pourtant, nous l'avons entendu par presque tous-tes les interviewé-e-s au cours du processus de notre recherche sur le terrain.

---

<sup>351</sup> Bak Gyeong-yong, *Chungguk ch'ingdao*, *op. cit.* ; Jeong Jong-ho, *Wangjingmodel*, *op. cit.* ; Zheng Xinzhe, *Chosŏnjoksahoeŭi*, *op. cit.* ; Koo Ji-young, *Chungguk · ch'ingdao*, *op. cit.*

<sup>352</sup> Rui Donggen, *Kŭllobŏlsidae*, *op. cit.* ; Piao Guangxing, *Segyehwa sidae*, *op. cit.*



### 2.3.2.2. Les activités chaoxianzu dans l'économie ethnique coréenne

L'enclave Wangjing correspond au type le plus développé lié au *quartier chaoxianzu* avec l'organisation sociale et le site internet selon Piao Guangxing<sup>353</sup>. Cela comprend un lieu ethnique avec des associations diverses : de femmes, de personnes âgées, d'entrepreneurs, de personnes de la même région, sportives et les sites portails *chaoxianzu*<sup>354</sup> tels que « moyija », « joglo ».

Les femmes sont principalement actives dans l'association des femmes et dans celle des seniors. Les membres de deux groupes sont divisés selon l'âge et le niveau de revenus.

« Notre association s'appelle « Réseau des fonds du réconfort des femmes chaoxianzu à Pékin (北京朝鲜族爱心女性联谊会 Beijing chaoxianzu aixin nusheng lianyiwang en chinois, 북경조선족여성애심네트워크 Pukkyöngjosönjogyösong'aesimnet'üwök'ü en chaoxianzu, et en simplifiant « Réseau des femmes ») ». Les membres sont jeunes ou d'âges mûrs, en général de moins de quarante, cinquante ans, de professions diverses et variées. Comme nous qui ne sommes pas profondément conservatrices à cause d'une éducation traditionnelle (confucianiste) comme les femmes du passé, nous avons un point de vue ouvert grâce à notre niveau d'éducation à l'Université, et alors nous faisons activement des affaires personnelles et de solidarité. » (Li.P3, 56 ans, N° 38).

C'est une association représentative des femmes *chaoxianzu* à Pékin. Comme sa présidente Li Ran l'a dit ci-dessus, la plupart des membres, au total 150, ont entre quarante et cinquante ans ; elles jouissent d'une vie relativement stable à Pékin. Le groupe est un organisme privé<sup>355</sup> créé en 2007 dans le but d'échanger entre elles et de contribuer au développement de la communauté par le partage, l'amour, l'engagement avec le cœur pour

<sup>353</sup> Piao Guangxing, , *Segyehwa sidae*, op. cit., p. 365.

<sup>354</sup> Les médias officiels de l'ethnie *chaoxianzu* de la Chine sont les suivants : KRCNR, la version en langue *chaoxianzu* du CNR(China National Radio), <http://www.krcnr.cn>, en fonction des caractéristiques multinationales de la Chine, il diffuse non seulement en chinois, mais aussi en cinq langues minoritaires: mongole, zhuang, yugur, kazakh, chaoxian) et du *Renminnet* (人民网), la version en ligne du *journal quotidien du Peuple* (*Renminribao* 人民日报, <http://korea.cpc.people.com.cn>, actuellement disponible en anglais, japonais, français, espagnol, russe, arabe, chaoxianzu, allemand et en portugais) et l'*YBTV* (la station de radio-télévision de Yanbian, <http://www.iybtv.com>), le *journal Heilongjiang* (<http://www.hljxinwen.cn>), l'*Yanbian Daily* (<http://iybrb.com>), le *journal Jilin* (<http://www.jlxcwb.com.cn>), le *journal Liaoning* (<http://kr.lnd.com.cn>), etc. Bien qu'ils lisent facilement les médias ci-dessus en ligne, les sites portail des migrants *chaoxianzu* tels que « moyija », « joglo », etc. sont plus utiles pour eux. Parce que ceux-ci fournissent les nouvelles sur les communautés chaoxianzu du monde et des informations utiles sur l'emploi, le logement, le troc, etc. Pour plus d'informations sur « moyija » on peut se référer à l'article suivant : Choi Weoldan (éd.), « Mon rêve est de faire le site portail de tous les *chaoxianzu* », *KRCNR*, 6 janvier 2014.

<sup>355</sup> Le Réseau des fonds de réconfort des femmes *chaoxianzu* à Pékin a permis d'adhérer à l'Association des 56 nations chinoises à Pékin (北京市民族联谊会 *beijingshi minzu lianyihui*) en 2012, six ans après leur établissement. En raison de la politique de l'Etat chinois limitant l'établissement d'association privée, ce groupe n'a pas obtenu la reconnaissance de l'association sociale indépendante, mais il a pu élargir ses activités.



Figure 21. Présidente de l'Association des femmes *chaoxuanzu* à Pékin, Li Ran (2013)

servir la famille, les voisins et la société. Elle pratique des activités diverses (les événements de bienfaisance et les affaires pour le développement et l'unité de l'ethnie *chaoxianzu*). (Voir la figure 21)

Parmi les actions les plus remarquables en place depuis 2011, citons : le programme de bourses d'études, « la plantation 'd'arbre de rêve' pour l'espoir »<sup>356</sup> pour les activités de solidarité avec la communauté d'origine des trois provinces de *Dongbei*. Ceci est l'occasion d'inviter les étudiants pauvres de *Dongbei* à Pékin, et de leur permettre d'explorer les patrimoines historiques, culturels et les universités réputées pour qu'ils puissent avoir de l'espoir. En juillet 2015, le cinquième événement de ce genre a été réalisé avec grand succès<sup>357</sup>. L'association mène également un forum pour la promotion de la responsabilité sociale des femmes.

Les membres de l'association des seniors *chaoxianzu* à Pékin (sa présidente : Li Sungsun) sont en majeure partie des gens, à la retraite de plus de cinquante ou soixante ans, qui viennent à Pékin pour suivre leurs enfants. (Voir la figure 22) Fondée début 2000, c'est l'association *chaoxianzu* la plus active avec plus de 500 adhérents. Son but est de résoudre les problèmes du bien-être et de loisirs des personnes âgées *chaoxianzu* par la pratique d'activités culturelles telles que la danse, le chant, avec des bénévoles, et des



Figure 22. Présidente de l'Association des seniors *chaoxianzu* à Pékin, Li Sungsun (2013)

échanges avec les associations similaires de Corée du Sud. Ces activités sont habituellement à la charge de *shequ* (社区), l'organisation du bien-être de chaque district en Chine, mais la plupart d'entre eux ne sont pas accessibles du fait du problème linguistique et de l'absence d'état civil *hokou* de Pékin. Ce groupe peut alors être considéré en tant que communauté ethnique par ses membres. Il est cependant difficile de pratiquer facilement des activités du

<sup>356</sup> Article connexe : Lee Na-yeon, « Réseau des fonds du réconfort à Pékin, 'la plantation d'arbre de rêve pour les espoirs' », *The overseas Korean Newspaper*, 7 août 2013.

<sup>357</sup> Article connexe : « 10 articles sur la communauté *chaoxianzu* à Pékin de 2015 », *KRCNR*, 25 janvier 2016.

fait du manque de soutien financier du gouvernement en tant qu'organisation provisoire du PCC. En attendant, au moment de notre entrevue en juin 2013, bien que l'association soit provisoire, elle, était qualifiée par la direction du PCC, pour la préparation des événements culturels de la section du PCC pour célébrer le quatre-vingt deuxième anniversaire du Parti communiste de Chine<sup>358</sup>.

D'autres communautés sont celles professionnelles, comme la réunion des dirigeants, principalement des femmes, de locations de logements partagés pour les visiteurs sud-coréens



Figure 23. Parc du district résidentiel de *Wangjingxiyuan* (2013)

ou *chaoxianzu* à Pékin. Les dirigeants organisent des réunions régulières pour résoudre les questions en suspens. Enfin, concernant les employées de maison, majoritairement à temps partiel : elles se rassemblent principalement dans le parc du district résidentiel de *Wangjingxiyuan* (望京西園四區). Pendant leur temps de loisir et de déplacement sur leur lieu de travail (2-3 fois par jour), elles viennent ici pour

chercher un emploi, partager leurs difficultés au travail et aussi en profiter pour se divertir ensemble. (Voir la figure 23)

Les femmes *chaoxianzu* à Pékin travaillent dans l'économie ethnique coréenne, mais communiquent à travers différentes réunions de la communauté *chaoxianzu* plutôt que celle des coréens. Les associations pratiquent des activités telles que le soutien de la communauté *chaoxianzu* d'origine ou le bien-être des personnes âgées et la résolution des problèmes de formation professionnelle.

---

<sup>358</sup> L'association des seniors *chaoxianzu* à Pékin s'est également impliquée dans le groupe disponible des activités sociales, à savoir l'organisation provisoire du PCC, en novembre 2012 comme celle des femmes plus de dix ans après leur établissement. Le gouvernement chinois limite les activités des ONG. Alors que les gens qui ont immigré en ville ont augmenté, en particulier à Pékin et autorise petit à petit certaines anciennes associations par évaluation pour éviter des troubles sociaux et pour les gérer. Les associations autorisées comme organisations provisoires du PCC peuvent participer à chaque événement du parti. Lors de notre interview avec l'association des personnes âgées en 2013, nous l'avons, sans précédent, menée avec un journaliste du magazine « 民族团结杂志社 *minzu duanjie zazhishe* », Lee Honam qui était en reportage pour l'événement du PCC. À ce moment-là, la présidente, Sung-sun LI (Madame Li.P2, 67 ans, N° 37) a dit que l'association a de grandes difficultés pour louer un bureau et pour pratiquer les activités en raison du déficit du soutien financier du gouvernement en tant qu'organisation temporaire du PCC.

### 2.3.2.3. Dualité ethnique dans le quartier coréen

Enfin, nous examinerons comment cette enclave *chaoxianzu* est représentée à travers les médias et les littératures académiques et est reconnue par les habitants indigènes de ce quartier ?

Le paysage du quartier de Wangjing en tant que *Koreatown* est similaire à celui de la Corée du Sud, urbain et ordinaire. Tout d'abord, il y a une densité énorme d'immeubles hauts et autour de ceux-ci, les commodités sont bien établies. Ironiquement, ce lieu ressemble plus au paysage coréen que celui du quartier chinois de Yanbain de Garibong-dong à Séoul en Corée. En raison de sa richesse, son aspect est très différent de celui des bidonvilles (*Tongxiangcun* 同乡村) en Chine.

Il est particulièrement nécessaire de prêter attention au paysage linguistique : les enseignes publiques sont écrites en chinois (les stations de métro, les panneaux de signalisation, etc.), mais les enseignes des magasins sont écrites presque sans exception non seulement en chinois mais aussi en coréen. Même si, contrairement à celles de la préfecture autonome de Yanbian, l'écriture en coréen est située généralement en dessous, ou à gauche, de celle en chinois.

En 2012, environ 1 500 commerces indépendants étaient exploités par *Hansang* (commerçant sud-coréen)<sup>359</sup> et si l'on y ajoute ceux qui étaient gérés par des *Chaoxianzu*, on a une reproduction visuelle claire en tant que *Koreatown*. Mais si l'on examine plus précisément les enseignes, elles ne sont pas écrites dans la même langue coréenne : soit en coréen du Sud soit en *chaoxianzu*. Car les *chaoxianzu* achètent de plus en plus les boutiques des petits commerçants coréens qui ont initié l'économie ethnique coréenne centrée au début<sup>360</sup> sur les services à la personne. Cela signifie que les petits commerçants sud-coréens sont en compétition avec ceux *chaoxianzu* qui ont des capitaux sociaux relativement supérieurs en Chine. Et il y a des magasins qui ne vendent des aliments ethniques *chaoxianzu* que pour les *Chaoxianzu*.

En tant que tel Wangjing *Koreatown* montre que deux cultures (celles de la Corée du Sud et de *Chaoxianzu*) coexistent et sont parfois en concurrence, voire séparées et en conflit dans le paysage ethnique coréen<sup>361</sup>.

<sup>359</sup> Jeong Jong-ho, Wangjingmodel, *op. cit.*, p. 443.

<sup>360</sup> *Ibid.*, p. 445.

<sup>361</sup> Jeong Jong-ho a déclaré, « les petits *hansang* (petits commerçants sud-coréens en Chine) de Wangjing sont en concurrence dans la plupart des secteurs d'activité économique avec un autre groupe de marchands *chaoxianzu* qui sont engagés également dans l'économie ethnique coréenne. Dans de nombreux cas, il est montré une tendance que les hommes d'affaires *chaoxianzu* qui sont des retardataires, prennent le contrôle des secteurs d'activité mis au point auparavant par les petits marchands sud-coréens » (*Ibid.*, p. 445). Koo Ji-young a analysé leurs relations économiques par une enquête d'une boutique de fleurs à Qingdao : appartenant au même groupe ethnique, étant tous les deux commerçants sud-coréens et *chaoxianzu* doivent engager dans le même secteur



### 2.3.3. Chengyang à Qingdao : plus grande nouvelle communauté d'immigrés *chaoxianzu* en Chine travaillant dans le secteur de l'industrie

Qingdao(青島) de la province de Shandong en Chine est une ville géante avec une énorme population de 8,5 millions de personnes. Elle se situe à côté de la Corée du Sud. Les résidents *chaoxianzu* à Qingdao sont plus de 150 000. En comptant les *Chaoxianzu* qui résident dans les villes voisine de Weihai (威海) et d'Yantai (烟臺), ils atteignent 200 000.

Même si la population des immigrés *chaoxianzu* est limitée à Qingdao, si on inclut les immigrés sud-coréens (100 000)<sup>362</sup>, elle est équivalente à celle d'une ville coréenne de taille



Figure 24. Quartier coréen à Qingdao

moyenne<sup>363</sup>. Leur rassemblement à grande échelle est lié aux caractéristiques géographiques de Qingdao comme une ville côtière au climat relativement chaud et son expansion continentale est basée sur sa proximité avec la Corée du Sud et et le Japon<sup>364</sup>. Compte tenu du taux de la population *chaoxianzu* et sud-coréen, l'enclave ethnique coréenne à Qingdao peut être considérée comme celle des *Chaoxianzu* plutôt que celle des Coréens. Par conséquent

---

d'industrie dans la communauté d'immigration de Qingdao, les deux sont placés dans une relation concurrentielle. Dans ce cas-là, les marchands coréens pratiquent « la différenciation et la hiérarchisation » culturelle des marchands *chaoxianzu* (Koo Ji-young, Chungguk · ch'ingdao, *op. cit.*, p. 136). Ceci est un point de référence important pour la compréhension de la relation concurrentielle entre les groupes ethniques du *koreatown* de Qingdao, ainsi celle du *koreantown* de Wangjing.

<sup>362</sup> Depuis la fin de 1980, la ville de Qingdao a cherché à attirer les entreprises sud-coréennes tandis que celles-ci ont été en mesure d'y transporter leurs usines pour trouver de la main-d'œuvre bon marché. Dans ce contexte, le nombre actuel de sociétés coréennes opérant à Qingdao atteint 8000, les migrants sont environ 100 000 (Source : Ambassade et Consulat de Corée du Sud à Qingdao, 2006, cité par Koo Ji-young, Chungguk · ch'ingdao, *op. cit.*, p. 136-137).

<sup>363</sup> Bak Gyeong-yong, Chungguk ch'ingdao, *op. cit.*, p. 214.

<sup>364</sup> Le président de la succursale à Shandong du *journal de Heilongjiang*, Piao Young-man (N° 45) a dit, « (Ici, la ville est propre) Qingdao est considérée comme la première ville habitable par les internautes chinois. C'est une ville côtière et si on compare au corps humain, Qingdao se situe dans la position du cordon ombilical. Donc, compte tenu du climat, tous ceux qui sont venus du nord de la Chine et du Sud y vivent bien. Elle est aussi proche de la Corée du Sud, de Tokyo. Voilà, elle flotte comme la base pour l'expansion du continent. Pour utiliser une métaphore, on attend si longtemps dans un lieu où il n'y a aucun poisson, ainsi c'est impossible d'attraper un poisson. Mais ici, cela est une ville portuaire (beaucoup d'échanges commerciaux), les groupes de poissons font l'aller et retour, et alors même si les gens ne savent pas pêcher mais ils peuvent attraper du poisson. Parce qu'il y a beaucoup de chance. Mais si l'on va au Nord de la Chine ou au Sud, c'est difficile à faire comme cela. Avec de tels facteurs complexes fonctionnant, beaucoup de *chaoxianzu* se sont rassemblés. Alors Qingdao est appelé comme le deuxième Yanbian ». En résumé, il a analysé que les caractéristiques géo-sociologiques de Qingdao ont contribué à la formation d'une enclave de *Chaoxianzu* (lors de l'interview, 19 mai 2013, à Qingdao).

elle peut être envisagée comme le second champ de diasporas représentatif<sup>365</sup> parmi les enclaves *chaoxianzu* dans les grandes villes Chinoises. (Voir les figures 24, 25)

Ils résident collectivement à Licun 李村 du district, Licang 李滄, ou à celui de Chengyang 城陽, etc.<sup>366</sup> En particulier, environ 100 000 immigrés *chaoxianzu* et 50 000 sud-coréens se concentrent massivement à Chengyangqu<sup>367</sup>. Le *koreatown*, soit *chaoxianzutown* à Chengyang a commencé à se former avec les entreprises de production sud-coréennes massivement déplacées après la normalisation des relations diplomatiques<sup>368</sup>. Qingdao de la province de Shandong 山东 est un lieu où l'on peut facilement se déplacer vers la Corée du Sud par voie aérienne et maritime. En particulier, Chengyang, qui se situe à la périphérie de Qingdao est proche de l'aéroport était, auparavant, recouvert par des champs de maïs. C'est donc un lieu d'habitations abordables. Donc cela a été parfait pour les besoins de capitaux sud-coréens qui ont essayé de déplacer leur usine afin de trouver un coût de production bon marché. Ainsi, un complexe industriel géant s'est formé dans le district de Chengyang avec des logements abordables autour. Les Sud-coréens et les *Chaoxianzu* y sont venus trouver un emploi.



Figure 25. Autre quartier coréen toujours à Qingdao

*« S'il n'y avait pas les entreprises sud-coréennes, les immigrés chaoxianzu vivraient pauvrement. L'économie de la province de Shandong influence celle coréenne. Les Chaoxianzu ne peuvent pas dire qu'ils obtiennent un grand succès, mais ils vivent grâce à*

<sup>365</sup> Bak Gyeong-young a dit, « 'la seconde diaspora', en comparaison du phénomène d'un mouvement massif des Coréens de *Chaoxian* (朝鮮) pour la région Gando en Chine pendant la domination coloniale japonaise de la fin de l'époque de *Chaoxian*, se réfère au phénomène que la moitié de la population totale des *Chaoxianzu*, depuis 1990, se déplaçaient des trois provinces du nord-est de la Chine vers les grandes villes en Chine et les pays étrangers » (Bak Gyeong-yong, Chungguk ch'ingdao, *op. cit.* p. 214).

<sup>366</sup> *Ibid.*

<sup>367</sup> Kil Sin, « La société de l'ethnie coréenne à Qingdao où les organisations non gouvernementales sont vivement actives », *Journal Jilin*, 24 septembre 2008 ; Kim Gyeong, « Comité consultatif politique de Qingdao qui conduit les œuvres de l'ethnie chaoxia, Kim Ik-seong », *Journal Jilin*, 2 janvier 2008.

<sup>368</sup> La province du Shandong (山東省) à laquelle la ville de Qingdao appartient est un point stratégique de l'économie et du transport reliant la zone économique autour de Bohai (環渤海) à celle du fleuve Yangtze (長江) qui sont les deux des trois zones économiques importantes en Chine. Elle a économiquement et géographiquement une relation plus étroite avec la Corée du Sud. Selon la Banque Export-Import en Corée du Sud (se basant sur avril 2015), le nombre d'investissements dans Shandong par la Corée est le plus important, soit 35% du total en Chine. Dans la configuration de l'industrie de Shandong, la proportion entre le secteur secondaire et le tertiaire est de 48,4% et de 43,5%. Bien que la proportion de l'industrie tertiaire continue à augmenter par rapport à 2010 (36,6%), mais l'industrie secondaire telle que la fabrication est encore élevée (source : le site de l'Ambassade et Consulat de Corée du Sud à Qingdao, 28 mai 2016.)



elle. (...) Prenons le cas de mes parents, ils dirigent un restaurant ciblant les Sud-coréens et même une agence de voyage, etc. » (Madame Li.Q2 : 52 ans, gérante des locations de logements partagés, N° 59).

Comme a dit Madame Li, en tant que gestionnaires ou travailleurs dans des sociétés sud-coréennes, en tant qu'employeurs de restaurant ou d'agence de voyage ciblant les Sud-Coréens, surtout au début de leur vie d'immigration à Qingdao, les *Chaoxianzu* dépendent grandement de l'économie ethnique sud-coréenne.

### 2.3.3.1. Afflux par étapes des couches sociales diversifiées attirées par les industries manufacturières et les services

L'afflux des *chaoxianzu* à Qingdao peut se décomposer en quatre étapes<sup>369</sup>. D'abord, jusqu'en 1992, une petite élite<sup>370</sup> : les soldats et les diplômés de l'université se sont déplacés avec l'aide du « système de disposition de ressources humaines » de l'État. Après l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud en 1992, des salariés et des travailleurs manuels ont massivement immigré pour être embauchés dans des entreprises sud-coréennes qui ont déménagé en Chine. Dans ce cas, cette main-d'œuvre était principalement jeune. Puis, après la crise financière asiatique de 1997 (selon l'autorité du FMI), dans les années 2000, des « cadres » immigrés ont créé des entreprises avec le capital et la technologie accumulés dans les années 90 en tant qu'intermédiaires dans les entreprises coréennes à Qingdao et un grand nombre d'immigrés, revenus de leur migration en Corée du Sud et au Japon, ont développé l'auto-emploi dans le secteur des services. Dans ce cas, les « ajummas (아줌마, mariées en langue coréenne) »<sup>371</sup> forment également le cœur de la migration. C'est parce que l'immigration des femmes *chaoxianzu* dues au licenciement de

<sup>369</sup> Cette distinction a été réalisée à partir des réponses aux entrevues par référence à la classification de Piao Guangxing, *Segyehwa sidae*, *op. cit.*, p. 50 et de Bak Gyeong-yong, *Chungguk ch'ingdao*, *op. cit.*, p. 214-215.

<sup>370</sup> Dans les tendances du changement de la population *chaoxianzu* dans certaines villes de la Chine entre 1982-1990 pour les troisièmes et quatrièmes statistiques du recensement national chinois, le nombre de *Chaoxianzu* à Qingdao était seulement de 83 personnes en 1982, 355 personnes en 1990 (Yun In-jin, « Chungguk chosŏnjogŭi tosijju, sahoejŏngŭng, tosigongdongch'e : ch'ŏngdo saryeyŏngu » [Migration urbaine en Chine, adaptation sociale, communauté urbaine : étude de cas à Qingdao], *Étude sur les Coréens d'outre-mer*, 13-2 (2003), p. 60, cité par Bak Gyeong-yong, *Chungguk ch'ingdao*, *op. cit.*, p. 214-215.

<sup>371</sup> *Ajumma* (en coréen « 아줌마 »), parfois orthographié *ajoomma*, est un mot coréen respectueux pour une femme mariée ou âgée. Bien qu'il soit parfois traduit par « tante », il ne fait pas référence à une relation de famille. Il peut être utilisé dans un sens légèrement péjoratif. Lorsqu'il est utilisé dans le sens péjoratif, il peut aussi avoir des connotations démodées (*unfashionableness*), avec un emploi *ajumma* stéréotypé : comme porter des pantalons, des vêtements dépareillés et peu de maquillage, ayant les cheveux courts dans une « permanente stylée *ajumma* », et « porter des chaussures en caoutchouc ». D'un côté, ce mot désigne des femmes qui ont plus de 30 ans, des femmes avec humilité. Il est principalement utilisé pour appeler les employées, les femmes commerçantes dans le secteur de services tels que des restaurants et des marchés, les vendeuses de rue et des femmes au foyer, etc. Par conséquent, il n'est généralement pas utilisé pour les salariées de bureau (fonctionnaires) (Source : Wikipédia).

l'entreprise étatique dans le Nord de la Chine<sup>372</sup> a augmenté et que la demande de services des repas et du ménage domestique a également augmenté du fait de l'accroissement du nombre des Sud-coréens, qui ne sont pas accompagnés par des membres de leur famille coréenne, dans les zones côtières en Chine. D'autre part, à Qingdao « les sociétés dans lesquelles les *Chaioxianzu* sont principalement employés, sont concentrées dans la production de biens à forte intensité de main-d'œuvre et de services généraux. Ces industries préfèrent soit la main-d'œuvre jeune qui peut travailler rapidement, soit celle de femmes qui peut faire des travaux méticuleux avec patience. Par conséquent, la structure de la main-d'œuvre du marché du travail est formée surtout de jeunes et de femmes »<sup>373</sup>. Enfin, depuis la crise économique mondiale de 2008, les entreprises coréennes et les coréens ont quitté la Chine à cause d'un changement dans l'environnement des affaires et le marché des services d'auto-emploi a considérablement été réduit du fait de la baisse de la confiance des consommateurs. D'autre part, des jeunes ayant étudié à l'Université dans les grandes villes chinoises ou à l'étranger, ont été massivement transférés à Qingdao et sont devenus des techniciens professionnels et des employés de bureau. D'un côté, l'emploi dans les entreprises coréennes à Qingdao a diminué et l'immigration du travail en Corée du Sud est devenue plus facile du fait de la mise en vigueur du « Working Visit System » pour des compatriotes coréens tels que les *Chaioxianzu* en 2007, ainsi de nombreux *Chaioxianzu* de Qingdao ont ré-émigré en Corée<sup>374</sup>. Par conséquent, on peut dire que ces *Chaioxianzu* réagissent sensiblement à la politique d'immigration coréenne parce que la distance géographique est assez courte avec la Corée et les échanges économiques sont nombreux.

La plupart des participantes à notre recherche appartiennent aux groupes qui ont migré dans la deuxième et la troisième période sur les quatre définies auparavant. Madame Jin.Q4 (46 ans, N° 62) est diplômée de l'Université en agriculture dans le *Dongbei* 东北 et a travaillé dans la recherche sociale d'une société d'État. En 1992, elle a abandonné la fonction publique pour des raisons économiques, elle est venue à Qingdao et a commencé à travailler en tant que cadre intermédiaire<sup>375</sup> dans une société coréenne de commerce extérieur de vêtements. En

---

<sup>372</sup> Selon Jin Huashan, « Depuis 1993, de nombreuses femmes rurales viennent en ville et y sont employées. Parce que les travailleuses des entreprises d'État et celles des collectivités ont été massivement licenciées. En 1993, les chômeurs urbains étaient à 3 millions de personnes et ils ont augmenté chaque année ainsi à la fin de 1996, ils ont atteint 8,01 millions de personnes. Parmi eux, les femmes représentaient plus de 60% et le problème de réembauche a émergé de façon spectaculaire. A cette époque-là, l'âge de la retraite a été avancé de 60 ans à 55 » (Jin Huashan, *op. cit.*, p. 36).

<sup>373</sup> Piao Guangxing, *Segyehwa sidae*, *op. cit.*, p. 89.

<sup>374</sup> Bak Gyeong-yong, *Chungguk ch'ingdao*, *op. cit.*, p. 215.

<sup>375</sup> Certaines des interviewées principales à notre recherche qui étaient cadres intermédiaires d'entreprises sud-coréenne à la fin des années 1990, nous ont permis de considérablement réfléchir sur les relations entre les ouvriers chinois (majoritairement les jeunes chinoises comme celles à Guro en Corée du Sud dans les années 60-80) et les employeurs coréens, et sur les conditions de travail à Qingdao en ce temps-là. Nous avons pu connaître les conflits soit grands soit petits entre la conscience de travail des ouvriers socialistes chinois et leurs habitudes,

2000, elle a créé, elle-même, une usine de traitement de piments avec l'accumulation du capital et son savoir-faire de cadre intermédiaire et exploite maintenant une usine de *kimchi*<sup>376</sup>. Madame Li.Q2 (52 ans, N° 59) a terminé l'Université de Yanji et a été professeur de collège. En 1997, elle a émigré à Qingdao et a travaillé pendant huit ans dans des postes de direction dans la société coréenne. En 2003, elle a également engagé un projet personnel. À partir de 2004, exploité un commerce en partenariat avec un Japonais. En 2010, elle a pris sa retraite anticipée pour une vie tranquille. Elle gère maintenant une location de logements collectifs pour les touristes. Madame Gou.Q1 (49 ans, N° 60) et Madame Jin.Q3 (49 ans, N° 61) se sont installées à Qingdao après avoir immigré et travaillé en Corée du Sud et tiennent maintenant un restaurant et un bar.

« Il y a beaucoup de Chaoxianzu qui s'installent à Qingdao après avoir gagné de l'argent en Corée. La plupart d'eux étaient travailleurs non qualifiés comme moi. » (Madame Jin.Q3, 49 ans, N° 61).

Selon Madame Kim C, on peut voir qu'il existe plusieurs exemples de femmes devenues petit commerçant avec les capitaux du travail d'immigration en Corée du Sud. Grâce à l'argent accumulé par son travail dans l'immigration comme employée de restaurant en Corée depuis 1992, elle a pu faire de l'hôtellerie depuis 2004 après son retour d'immigration en 2002. Elle exploite maintenant un bar. Comme pour certains interviewés, les raisons de la décision de s'installer à Qingdao, comme les disait Piao Young-man (N° 64), sont : un climat chaud par rapport à celui de *Dongbei* surtout en hiver et la commodité de la planification urbaine. Pour elles, la vie à Qingdao permet non seulement d'éviter le froid de l'hiver dans le *Dongbei*, mais aussi de vivre aussi commodément qu'à Séoul.

D'autres groupes d'immigrées représentatives sont des travailleuses domestiques rémunérées telles que Mesdames Hwang.Q (55 ans, N° 53) et Lyou.Q (55 ans, N° 54). Madame Huang a travaillé comme ouvrière dans une entreprise d'État dans le *Dongbei*. Mais alors que l'entreprise a été déclarée en faillite, elle a dû travailler dans d'autres domaines : faire le nettoyage dans des salles de karaoké, du baby-sitting et du travail domestique rémunéré à Yanji. En 2005, elle a émigré à Qingdao pour obtenir un meilleur salaire. Elle

---

et le système de gestion du travail capitaliste de la Corée du Sud. Cela nous a également permis de poser les questions pour la recherche prévue en aval : Comment les travailleurs socialistes ont accepté le système capitaliste ? Plus récemment, alors que la législation du travail du système chinois est équipée progressivement tels que l'établissement de la loi du contrat de travail en 2008, comment les droits des travailleurs chinois sont en train de rétablir ou de s'améliorer ?

<sup>376</sup> Le *kimchi* (en coréen « 김치 ») est un mets traditionnel coréen composé de piments et de légumes lactofermentés, c'est-à-dire trempés dans de la saumure pendant plusieurs semaines jusqu'au développement d'une acidité. Un des plus connus en Europe est celui à base de chou chinois. À l'origine, le mot *kimchi* signifiait *légume submergé*. Il s'agit d'un des aliments de base en Corée, accompagnant souvent les plats de ce pays (source : wikipédia).

travaille maintenant comme employée de maison à demeure au foyer des *chaoxianzu*. Madame Lyou a fait du commerce d'épicerie dans le *Dongbei* et également à Shenyang. En 2008, elle est venue à Qingdao pour suivre son grand-frère. Après, elle a travaillé comme aide cuisinière, elle est maintenant journaliste dans le travail domestique rémunéré.

Ainsi, les *Chaoxianzu* à Qingdao appartiennent à des couches sociales diversifiées, en tant qu'opérateurs ou travailleurs dans les industries manufacturières et de services.

### 2.3.3.2. Dans Koreatown, les *chaoxianzu* jouent un rôle particulièrement important

Comme les communautés à Pékin, dans Chengyang à Qingdao<sup>377</sup>, les communautés *chaoxianzu* sont développées selon la profession, le genre, l'âge, le lieu d'origine et les loisirs tel que : l'association des entrepreneurs, des scientifiques *chaoxianzu*, des femmes, des personnes âgées et celle amicale des personnes d'une même région, le club de littérature et de football.

Une association « officielle » représente particulièrement l'ensemble des *Chaoxianzu* à Qingdao appelée « 青岛联朝鲜族合会 *Qingdao chaoxianzu lianhehui* ». En Chine, nous l'avons vu, l'autorisation de l'établissement d'une organisation non gouvernementale est rare, car les organisations du Parti communiste s'étendent du haut vers le bas, c'est-à-dire qu'elles sont bien équipées dans des très petites *unités* administratives<sup>378</sup>. Ainsi, à Pékin, il y a peu d'organisations qui ont reçu une approbation provisoire du Parti, mais il n'y a pas d'organisation officielle qui représente l'ensemble des *Chaoxianzu*. Cependant, grâce à la reconnaissance de la contribution des *Chaoxianzu* dans le développement économique de Qingdao, la sous-section des *Chaoxianzu*<sup>379</sup> affiliée à la fédération des minorités nationales dans le gouvernement de district Chengyang a été approuvée. La création de cette organisation en 2007 a pu être officiellement lancée<sup>380</sup>.

---

<sup>377</sup> Les *Chaoxianzu* à Qingdao résident massivement à Chengyan, mais sont aussi dispersés dans tout Qingdao. Alors pour l'étude de communauté *chaoxianzu* d'ici, elle ne se limite pas à étudier seulement le district de Chengyang, mais aussi l'ensemble de Qingdao.

<sup>378</sup> Tania Angeloff dit, « Comme l'écrit J.-L. Domenach [*in Gentelle*, 1989], « le Parti n'est pas seulement le cerveau du pays, il en constitue aussi la charpente ». Chaque niveau administratif, du village à la province, comporte un membre du Parti. Par ailleurs, le PCC est présent sous forme de comités ou de 'cellules' dans l'administration centrale et dans l'APL. Les organisations de masse servent de courroies de transmission pour étendre son influence, diffuser la propagande et assurer la répression en cas de soupçon de dissidence » (Tania Angeloff, *Histoire*, *op. cit.*, p. 21).

<sup>379</sup> Selon Piao Guangxing, « la création d'organes et organismes publics en Chine doivent être autorisés par les gouvernements locaux » et pour ce faire, « il faut utiliser le mot 'chaoxianzu' en tant qu'un terme officiel en Chine dans le nom » (Piao Guangxing, *Segyehwa sidae*, *op. cit.*, p. 170).

<sup>380</sup> En fait, cette fédération (le site officiel : <http://homepy.korean.net/~cnkr/www/>) a été formée après la formation de beaucoup d'associations des *Chaoxianzu* répartis dans différentes régions à Qingdao. Alors elle peut être considérée comme une organisation officielle dans la relation avec le gouvernement, plutôt qu'elle représente réellement la communauté *chaoxianzu*. Lors de la recherche sur le terrain en 2013, nous avons

Par ailleurs, chaque association a plusieurs branches pour un grand nombre d'immigrés *chaoxianzu*. Surtout dans le cas de celle des seniors, elle est la plus grande association avec ses vingt-six succursales affiliées et un total de 1 500 membres. Comme elle reflète les caractéristiques de Qingdao, qui repose sur l'industrie manufacturière, l'Association des entrepreneurs a été développée et compte trois cents membres des entreprises et six branches<sup>381</sup>. Cette association cherche actuellement le plan de développement des *Chaoxianzu* et lève des fonds pour d'autres ONG *chaoxianzu* pour des événements importants. Elle organise particulièrement le plus grand événement des *Chaoxianzu*, « la fête de l'ethnie *chaoxian* à Qingdao ». L'association des femmes a cinq sections. L'association des entrepreneurs et celle des femmes, au pouvoir du financement



Figure 26. Membres de l'Association des femmes *chaoxianzu* à Qingdao

relativement élevé, se sont formées relativement tôt. Elles sont donc non seulement engagées dans des activités dans les trois provinces du *Dongbei*, à Pékin et les régions côtières telles que Shanghai, mais deviennent aussi l'axe principal de l'événement *chaoxianzu* à l'échelle nationale. En particulier, celle des femmes *chaoxianzu*. La seconde présidente, (Kim Ok, 45 ans, N° 56)<sup>382</sup> participe activement au « Forum des

femmes chaleureuses ». Depuis que cette association a été jumelée avec celle des femmes à Yanbian<sup>383</sup> en 2009 c'est un champ d'échange pour chercher les moyens pour le

---

observé qu'elle n'était pas visible pour le public des *Chaoxianzu*, mais ce public avait des activités dans les associations de femmes, de seniors, etc (L'article de référence : Kim Gyeong, *op.cit.*).

<sup>381</sup> L'article de référence sur ce sujet est : Kil Sin, *op.cit.*

<sup>382</sup> L'association a débuté par « la réunion amicale d'amis (14 membres) » en 2002 et a été rebaptisée comme « la réunion de même cœur 동심회 » dans les activités pour fêter la journée internationale des femmes, le 8 mars, en 2004. Elle est devenue une véritable organisation des femmes *chaoxianzu* en 2007. Son site officiel ([www.cwomen.net](http://www.cwomen.net)) a alors été créé. Les membres sont plus de 180, la plupart d'entre elles sont des professionnels, des commerçantes (Les articles de référence : Kim Taekook, « Reportage de l'association des femmes à Qingdao », *Journal Jilin*, 6 octobre 2009 ; « Association des femmes à Qingdao, tenue de la réunion du Nouvel An en 2015 et la cérémonie d'intronisation de président », *Xinqingdaonews*, 21 janvier 2015).

<sup>383</sup> L'association appelée « celle des fonds de la 'chaleur' des femmes *chaoxianzu* à Yanbian (la présidente, JIN Hua) » a été fondée il y a dix ans en tant qu'une organisation des femmes *chaoxianzu* représentative dans les trois provinces de Dongbei dont l'activité principale est le service. Elle travaille de concert avec les nouvelles communautés des *Chaoxianzu* dans les métropoles chinoises à travers les activités collectives avec le comité de patronage à Shanghai, celui à Yanbian et les associations jumelées : Réseau des fonds de chaleur des femmes *chaoxianzu* à Pékin, celle des femmes à Qingdao (jumelé en 2009) (Ahn Sang-geun, « Nous connaissons le monde grâce à l'amour de la mère *chaoxian*: tenue de la cérémonie du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'association des fonds de la chaleur (chaleureuse) des femmes *chaoxianzu* à Yanbian et du 11<sup>ème</sup> événement pour partager de la chaleur », *Journal Jilin*, 27 mai 2012).



développement des femmes et de l'ethnie *chaoxian*.<sup>384</sup> Ces membres couvrent également diverses activités : de service public, de protection de l'environnement et de la culture ethnique *chaoxianzu*. La présidente a dit, « selon la longévité de la période de leur immigration à Qingdao, on prend les projets non seulement culturels ethniques, mais aussi de 'localisation' » (interview de juillet 2013). (Voir la figure 26) D'autre part, il y a certaines petites réunions de commerçantes<sup>385</sup> qui présentent le développement du secteur des services, chargé d'un des rôles importants de l'économie de Qingdao. D'un côté, les employées de maison à Qingdao, à la différence des travailleurs à Pékin qui se réunissent dans un endroit particulier, tel que le parc de Wangjing, obtiennent des informations pour un emploi et ont des relations entre elles à travers des bureaux d'emploi ou des églises protestantes dans chaque région différente. Cela est dû à ce que leurs lieux de travail ne sont pas concentrés dans une zone mais sont largement dispersés à Qingdao.

### *2.3.3.3. Un espace ethnique très dispersé dans la ville de Qingdao au sein du secteur des services*

L'environnement ethnique coréen du quartier de Wangjing à Pékin est constitué de bâtiments de haute taille et présente une forte concentration humaine. Pour le Chenyang à Qingdao, c'est le contraire, l'espace est aussi vaste que la concentration humaine y est faible et largement répartie. À Wangjing, la superficie est de 0.16km<sup>2</sup> tandis que la population s'élevait à 300 000 personnes en 2012, c'est un quartier densément peuplé du district de Chaoyang. Pour le Chengyang, c'est un district dont la superficie est de 553km<sup>2</sup>, et sa population s'élève à 490 000 personnes en 2007. Ainsi, à Wangjing il est possible de marcher à pied à travers les résidences d'habitations des *Chaoxianzu* mais à Chengyang, il y a plusieurs quartiers ethniques coréens : les environs du Holiday Inn Hotel où se trouvent beaucoup de restaurants ethniques coréens ; l'ancien quartier coréens de Wari où se trouvent des PME coréennes ; Tiantaisheng avec de gigantesques résidences coréennes d'habitation et il faut donc une voiture pour circuler d'un quartier à l'autre. Le premier impact du paysage ethnique à Qingdao semble moins marqué qu'à Wangjing. À l'inverse, sur 8,5 millions

---

<sup>384</sup> L'initiative de ce forum en a été prise en 2009 par le réseau de femmes *chaoxianzu* à Pékin. Depuis 2012, une des réseaux locaux de ces femmes à l'échelle nationale chinoise en bonnes conditions l'organise alternativement (Cui hua, « 'Nouveau défi et opportunité, espoir' des leaders des femmes *chaoxianzu* », *Journal Jilin*, 20 novembre 2013). La présidente de ce réseau à Pékin, LI Ran (N° 38) nous a dit dans un entretien que les activités des membres de celle à Qingdao, sont relativement jeunes et appartiennent aux groupes professionnels plus homogènes qui sont de plus en plus actives.

<sup>385</sup> Les membres de l'association des femmes, Mesdames Jin.Q3 (N° 61) et Gou.Q1 (N° 60), sont aussi ceux de la réunion appelée « Diamant ». Selon Madame Jin.Q3, « cela est une réunion pour la guérison émotionnelle et physique des quinze patronnes connues après l'immigration à Qingdao » et le nom a été nommé en raison de « devenir chacune un brillant diamant ».



d'habitants 300 000 sont des *Chaoxianzu* ou des Sud-Coréens. Ils ne sont pas visibles uniquement à Chengyang, mais aussi à Licun (李村) dans le district de Licang (李滄) et se sont implantés jusqu'à Jiaonan (胶南) qui est une ville satellite de Qingdao.

Au cours de la récréation du paysage ethnique des principales industries des groupes ethniques coréens, des industries manufacturières et des services, les scènes ethniques fabriquées par l'industrie des services sont plus importantes, tandis que les installations d'usines situées principalement dans les périphéries sont invisibles<sup>386</sup>. Notamment dans les services de loisirs. Principaux vecteurs de la vie nocturne, il n'est pas rare de voir des enseignes écrites en sud-coréen mais également en *chaoxianzu*, goûter la vie nocturne étant une des caractéristiques contemporaines de l'ethnie coréenne.

« À Chengyang ce que je préfère c'est manger et m'amuser. Comme il y a beaucoup de coréens, il y a aussi beaucoup de restaurants, de bars et de saunas. Les installations de loisirs se développent. En plus c'est bon marché, ça me plaît beaucoup. » (Madame Jin.Q3 : 49 ans, N° 61).

Dans le centre-ville de Qingdao, jusqu'alors très calme, ces installations illuminent désormais l'endroit et le font changer d'image. Mais cette culture des loisirs très hétérogène peut aussi devenir un sujet de discordance potentiel avec les habitants chinois. En effet, récemment à cause du départ de nombreux Sud-Coréens, une partie des industries dites « ethniques coréennes » sont en train de décliner et dans certains quartiers, cela diminue également l'embellissement de la représentation ethnique coréenne<sup>387</sup>.

Enfin, bien que cet endroit se voit nommé *Koreatown* et qu'on parle d'une même collectivité ethnique, et qu'il s'agisse de lieux d'habitation similaires, il est à noter qu'en fait les *Chaoxianzu* et les Sud-Coréens forment des communautés et des réseaux séparés. Ainsi la principale organisation des deux côtés est pour l'un « La fédération des *Chaoxianzu* » et pour l'autre « La fédération des Coréens du Sud » tandis qu'au niveau économique on retrouve « L'association des entrepreneurs *chaoxianzu* de Qingdao » et « Le cercle des entrepreneurs de la Corée du Sud ». Mais ce n'est pas tout, les amicales ou encore les communautés internet elles-mêmes ont des activités séparées<sup>388</sup>.

---

<sup>386</sup> Selon les statistiques nationales, trois patrons *chaoxianzu* sur quatre travaillent dans le secteur des services (Choi Oung-yong, et al., *Chungguk chosŏnjoksaheüi kyŏngjehwangyŏng* [Environnement économique de la société sino-coréenne], Séoul : Chipmundang, 2005, cité par Koo Ji-young, *Chungguk-ch'ingdao, op. cit.*, p. 138).

<sup>387</sup> Il fut un temps où Wali, dans le district de Chengyang était l'endroit de rassemblement des PME (Petites et Moyennes Entreprises) sud-coréennes. Cependant en 2013 selon l'enquête réalisée, seules quelques entreprises étaient toujours présentes tandis que la majorité des bureaux étaient vides et dans un état de détérioration avancé.

<sup>388</sup> Koo Ji-young, *Chungguk-ch'ingdao, op. cit.*, p. 138.

En analysant comparativement les deux lieux d'habitation des *Chaioxianzu* de Wangjing à Pékin et de Chengyang à Qingdao, on voit d'abord qu'ils se sont développés en commun grâce aux capitaux investis par la Corée du Sud et par la formation de la zone économique ethnique que représente *Koreatown*.

En outre, les lieux d'habitations ethniques tendent à prendre communément la forme de *shengzhongsheng* (城中城, ville dans la ville)<sup>389</sup>, plutôt que celle de *shengzhongcun* (城中村, village dans la ville)<sup>390</sup>, qui est la zone résidentielle des groupes de migrants ruraux (*nongmingong* 农民工), principalement le même groupe ethnique, formé dans la périphérie des grandes villes chinoises. Rui Donggen, qui a étudié le phénomène *Koreatown* de Wangjing, affirme que la plupart des groupements d'habitations des migrants ruraux *han* et des enclaves des minorités ethniques chinoises disparaissent dans les métropoles au cours du processus de réaménagement urbain. Mais le *Koreatown* de Wangjing et les enclaves de Zhejiang, créées par les Wenzhounais surnommé « les juifs chinois » étaient les seuls survivants et même se développaient<sup>391</sup>. La raison en est, pour les enclaves *chaioxianzu* à savoir les *Koreatown*, qu'un espace économique transnational<sup>392</sup> a été formé par l'introduction de capitaux sud-coréens. De sorte que les enclaves *chaioxianzu* n'ont exceptionnellement pas suivi la formule de rodage du processus d'urbanisation des enclaves des migrants ruraux qui se transforment ordinairement en bidonvilles.

Cependant, ces lieux, qui sont considérés comme les zones de *shengzhongsheng* ethnique coréen par les indigènes, majoritairement les *hans*, semblent avoir un sens similaire à celui des Coréens du Sud et des *Chaioxianzu*. Elles ont aussi des significations différentes. Ainsi, bien que véhiculant la même image, le sens renvoyé en fonction des communautés diffère. Ceux-ci sont identifiés comme des zones économiques de *Koreatown* pour les Coréens du Sud et comme des zones de regroupement d'habitations communautaires pour les *Chaioxianzu*. Tout comme le *Koreatown* britannique, qui regroupe différentes diasporas coréennes et est une véritable arène de compétition pour chacune d'entre elles<sup>393</sup>. À cause de

---

<sup>389</sup> Jeong Jong-ho, Wangjingmodel, *op. cit.*, p. 438.

<sup>390</sup> *Ibid.*, p. 438.

<sup>391</sup> Selon Rui Donggen, le fait que ces deux zones d'habitation ethniques n'aient pas disparu mais se soient développées, « c'est à cause de la caractéristique commune qu'ils ont de sécuriser l'espace capitaliste et de former une économie ethnique d'auto-croissance. Les *Chaioxianzu* sont différents du peuple de Wenzhou dans le sens où ils ont préféré concentrer leur espace économique sur l'immobilier, l'hébergement et le tourisme alors que le peuple de Wenzhou a maintenu le mode de production, distribution, consommation de son espace économique en se concentrant sur l'industrie de l'habillement » (Rui Donggen, *Küllobölsidae, op. cit.*, p. 180).

<sup>392</sup> *Ibid.*, p. 163.

<sup>393</sup> « Le *Koreatown* britannique à New Malden, comme l'a indiqué le journal *The Guardian* est un lieu de spectacle qui représente la *nowness* (« maintenantitude ») des immigrés coréens. Elle est souvent appelée la « petite Corée » mais pour autant dans les faits, ce sont aussi bien des Coréens du Sud, des *Chaioxianzu* et un petit nombre de réfugiés coréens du nord qui y coexistent. C'est une vraie ville coréenne transnationale (Transnational *Koreatown*) » (Kim Hyun-mee, *Chungguk chosönjogüi, op. cit.*, p. 50-51).

cette compétition, souvent entre les *Chaioxianzu* et les Coréens du Sud, on trouve une véritable stratégie différenciée, aussi bien au sein de leur communauté que de leurs propres réseaux. En particulier, lorsque les *Chaioxianzu* et les Coréens du Sud exploitent le même type d'industrie de services. On peut alors s'apercevoir d'une division notable. Une des causes est que selon Koo Ji-young, les Coréens du Sud se font voir comme « des authentiques coréens », notamment au sein du secteur des services. Ils créent de ce fait une distinction avec les entreprises tenues par les *Chaioxianzu*, se différencient quotidiennement de leur culture. Ils amplifient ainsi la division entre leur deux communautés<sup>394</sup>.

D'un autre côté, comme dans le quartier *chaioxianzu* de Garibong-dong à Séoul en Corée du Sud, les lieux sont également dominés par des femmes *chaioxianzu*. Dans le cas de Qingdao, les femmes sont très recherchées en tant que cadre intermédiaire de l'industrie manufacturière. En effet elles sont réputées pour être méticuleuses et persévérantes<sup>395</sup>. De nombreuses femmes *chaioxianzu*, relativement plus libérées de l'idéologie confucéenne que les hommes en raison des politiques socialistes<sup>396</sup> exercées dans le Nord-Est de la Chine, sont devenues entrepreneurs. Que ce soit à travers les associations centrées sur les femmes telles que l'Association des femmes et l'Association des seniors, de par leur connexion historique avec la communauté d'origine du Nord-Est, les femmes accordent beaucoup d'intérêt à leur identité ethnique en établissant des liens avec le Nord-Est. Elles fournissent l'aide nécessaire pour surmonter les difficultés de la vie des immigrants *chaioxianzu*.

Enfin, la principale différence entre ces deux zones d'habitation *chaioxianzu* de Wangjing et de Chengyang est la différence de pouvoir économique des immigrants *chaioxianzu* par rapport à la taille économique de la ville. Alors que Wangjing, à Pékin, en tant que ville mondiale pose des barrières d'entrée très élevées<sup>397</sup>, de par sa puissance économique et scolaire, le mur d'entrée de Chengyang à Qingdao est plutôt bas car le district est surtout connu pour ses manufactures de travail intensif et ses petits commerçants. En ce qui concerne le démarrage d'une entreprise, Koo Ji-young met en avant le fait que créer une entreprise à Qingdao est environ trois fois moins cher que de la créer en Corée du Sud ou dans les grandes villes chinoises (comme Pékin ou Shanghai), ainsi la migration des personnes à bas revenus s'en voit facilitée<sup>398</sup>. Par conséquent, dans la ville de Qingdao, les *Chaioxianzu* à revenu moyen-bas se forment plus largement et leur vie est plus stable qu'à Pékin. De fait, les

<sup>394</sup> Koo Ji-young, *Chungguk-ch'ingdao, op. cit.*, p. 140.

<sup>395</sup> Selon l'analyse de Piao Guangxing (*Segyehwa sidae, op. cit.*) et Rui Donggen (*Küllobölsidae, op. cit.*), cela peut être une expression problématique dans le sens où elle peut sembler justifier la division sexuelle dans le cadre du travail or il faut noter que la raison pour laquelle les employeurs préféreraient embaucher des cadres intermédiaires femmes était seulement dû au fait que la majorité des employés étaient des femmes.

<sup>396</sup> Voir la sous-section 1.3.3.

<sup>397</sup> C'est dans ce sens que Rui Donggen a énoncé que « la *Koreatown* de Wangjin peut être vue comme une part importante des communautés des immigrants *chaioxianzu* urbaines hiérarchisées et de celles de la stratification » (Rui Donggen, *Küllobölsidae, op. cit.*, p. 163-164).

<sup>398</sup> Koo Ji-young, *Chungguk-ch'ingdao, op. cit.*, p. 137.

immigrés *chaoxianzu* à Pékin se sont récemment déplacés massivement dans la ville de Yanjiao 燕郊 qui est dans la banlieue de Pékin où les loyers sont plus abordables, en raison des coûts élevés du logement dans le quartier Wangjing. Madame Jin.P3 (27 ans, N° 45), un col blanc à revenu comparativement élevé<sup>399</sup> travaillant dans une banque coréenne à Wangjing, a déménagé sa résidence dans une zone éloignée à environ trente minutes en voiture de Pékin pour réduire le coût de la vie<sup>400</sup>. Elle n'est pas la seule dans ce cas, pour les travailleuses domestiques journalières *chaoxianzu* à Pékin, qui gagnent des salaires élevés, entre 5000 et 9000 yuans par mois (soit autant que Madame Jin), il est également difficile de maintenir leur niveau de vie, et encore plus difficile de planifier un autre avenir. D'un autre côté, à Qingdao, pour Madame Ryu, qui est pourtant également travailleuse domestique journalière, elle a le désir de collecter de l'argent en quelques années pour ouvrir son propre petit magasin de *kimchi*, malgré un revenu de moins de 3 000 yuans relativement faibles pour Pékin. Elle est capable de concevoir un tel futur parce que les coûts de démarrage sont relativement bas. Cela signifie qu'il y a plus de possibilités économiques pour les immigrants *chaoxianzu* à faible revenu dans le quartier Chengyang à Qingdao que pour ceux de Pékin.

## Conclusion du chapitre 2

Dans ce chapitre, nous avons décrit le positionnement spatial des immigrants et des communautés d'immigrants en étudiant quatre lieux d'habitations regroupant des *Chaoxianzu* dans trois pays. Pour ce faire, nous avons examiné les membres qui constituent le noyau de

---

<sup>399</sup> En 2013, au moment de l'interview, après quatre ans dans l'entreprise le salaire net mensuel était de 7000 yuans. Toujours en 2013, dans la ville de Pékin, le salaire brut annuel moyen était de 69 521 yuans, et le salaire mensuel moyen était quant à lui de 5793 yuans (selon le Bureau des statistiques sous l'Administration des ressources humaines et de la sécurité sociale de Pékin, « Annonce de promulgation de l'année 2013 du salaire moyen des travailleurs », le 4 juin 2014), le salaire moyen des employés du privé à Pékin s'élève par an à 48 027 yuan, par mois à 4002 yuans (Bureau des statistiques de Pékin, le 6 juin 2014) », selon l'article intitulé « En 2013, le salaire moyen des employés du privé à Pékin s'élève par an à 48 027 yuan (Bureau des statistiques de Pékin, le 6 juin 2014) » publié sur le site du KCCI (Korea Chamber of Commerce & Industry) : informations sur les investissements en Chine > Politiques sur les investissements en Chine, <http://china.korcham.net/Service/Invest/appl/PolicyView.asp>). Pour les entreprises non privées, le salaire annuel moyen d'un salarié est 93 006 yuans, soit 7751 yuans mensuel (« En 2013, le salaire annuel moyen d'un salarié d'une entreprise non privée à Pékin s'élève à 93 006 yuans (Bureau des statistiques de Pékin, le 6 juin 2014) »; KCCI). Le salaire de Madame Jin, qui est employée dans une entreprise non privée correspond au salaire moyen le plus haut que peut recevoir un employé travaillant dans ce type d'entreprise. Dans la traduction coréenne de la version chinoise du texte on remarque qu'une distinction est faite sur le mot « salarié/travailleur » “职工 (*zhigong*)”. Cette distinction fut faite car le gouvernement coréen ne souhaite pas utiliser de terme nuancé marxiste dans ses politiques de travail. Ce point sera abordé plus en détail dans la section 5.1.1 concernant l'environnement de travail en Corée du Sud.

<sup>400</sup> Avant de déménager, elle partageait un logement avec d'autres personnes à Wangjing, ce qui lui revenait à 2500 yuans par mois, soit 37% de son salaire. Lors de sorties entre amies ou collègues au centre commercial, il n'est pas rare qu'elle doive dépenser 100 yuans pour le repas, dans ces conditions il lui est donc difficile d'économiser. Bien qu'à la « campagne », le trajet jusqu'à l'entreprise soit devenu plus compliqué, elle se dit satisfaite de sa situation, pouvant vivre seule dans un logement relativement grand avec la même somme qu'auparavant.

ces quartiers, le processus de formation de ces quartiers, leurs réseaux communautaires et la représentation qui est faite de ces quartiers dans leur pays de résidence. Nous nous sommes surtout concentrés sur les représentations en nous demandant de quelle manière et par qui elles sont produites. Nous avons aussi analysé le mécanisme de la façon dont la représentation a joué un rôle dans le discours sur les bidonvilles dans les zones d'habitation des immigrés. Enfin, nous avons examiné quelles zones d'habitation des immigrés sont produites dans chaque pays et quels sont les points communs et les différences de chaque zone, du point de vue de ces immigrés *chaoxianzu*. Cependant, étant donné que le nombre d'immigrés<sup>401</sup>, la taille des lieux d'habitation et le niveau de développement de la communauté varient considérablement d'un endroit à l'autre, nous avons évité de comparer de manière mécanique ces mêmes éléments.

Tout d'abord il faut noter que les habitants de ces quartiers peuvent être aussi bien locaux qu'étrangers. Dans le cas de la Corée du Sud et de la France, ces lieux concentrant les immigrés *chaoxianzu*, ont commencé à se former au moment de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud alors que ces personnes perdaient ou quittaient leur travail (*xiahai*) grés élémende la Réforme économique en Chine. Cependant dans le cas de la migration domestique (à Pékin et à Qingdao), il y a eu plusieurs étapes d'avant et d'après l'établissement des liens diplomatiques entre la Chine et la Corée à leur retour de migration à l'étranger. Une chose est certaine, le nombre de membres de la communauté des *Chaoxianzu* soit en Chine soit dans les pays étrangers a considérablement augmenté depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée en 1992. Certains lieux de résidence *chaoxianzu* se créent par le mouvement de flux de ses membres qui en quittent certains pour en intégrer d'autres. En 1997, suite à la crise économique qui touche la Corée du Sud, les *Chaoxianzu* en Corée choisissent d'autres lieux comme la France. Certains font le choix de rentrer dans une grande ville chinoise après une migration dans un pays étranger, et se recomposent des lieux d'habitation communautaires. Cela montre qu'il existe diverses zones des communautés d'immigrés où les migrants *chaoxianzu* peuvent partir et circuler en fonction de leurs propres circonstances.

Deuxièmement, le processus de formation de ces lieux d'habitations communautaires a un lien fort avec l'économie ethnique soit coréenne soit chinoise. Ainsi les immigrés *chaoxianzu* utilisent l'identité de Coréens chinois ou de Chinois coréens en tant que minorité ethnique chinoise pour s'adapter à la société d'accueil par l'intermédiaire de communautés immigrées coréennes ou chinoises (des *Han*) dans chaque pays. Ainsi, dans le quartier chinois

---

<sup>401</sup> Chacun des quatre lieux étudiés est un lieu d'habitation ethnique représentatif de la communauté *chaoxianzu*. Il y a cependant une différence majeure concernant le nombre de résidents. Ainsi on compte 700 000 *chaoxianzu* en Corée du Sud, seulement 400 à 1000 en France, 200 000 dans toute la ville de Qingdao et 150 000 dans celle de Pékin.

« de Yanbian » de Garibong-dong en Corée du Sud, ces deux identités sont bien illustrées. Bien que la majorité des immigrants *chaoxianzu* soient des anciens compatriotes coréens revenus dans leur pays d'origine, ce quartier est également considéré comme la zone des migrants chinois dans la région métropolitaine coréenne. C'est parce que le groupe *chaoxianzu* de nationalité chinoise est un groupe de travailleurs migrants représentatif de la Corée. Dans le cas de la France, comme le nombre de *Chaoxianzu* est faible, ils n'ont pas de lieu de résidence regroupée notable. On note seulement l'existence d'une communauté. Ils vivent au sein même des lieux d'habitation ethniques regroupant les Coréens du sud ou alors les Chinois. Enfin à l'intérieur même de la Chine, à Wangjing de Pékin et à Chengyang de Qingdao, les zones d'habitation ethnique des *Chaoxianzu* sont regroupées sous le nom de *koreatown*. En effet, du fait d'une grande affluence de capital et de population de Corée du Sud, ces lieux ont pris une taille conséquente.

Ainsi ces lieux de résidence des *Chaoxianzu* se sont formés aussi bien dans des pays différents que par des communautés ethniques sud-coréennes ou chinoises, cependant cela ne signifie pas pour autant une appartenance à ces communautés. C'est parce que chaque société d'immigration les voit comme n'étant ni coréen ni chinois, plutôt qu'un Coréen ou un Chinois avec deux identités. De fait, parmi les quatre lieux étudiés où se trouvent des *Chaoxianzu*, seul le quartier chinois « de Yanbian » de Garibong-dong en Corée du Sud est reproduit comme lieu d'habitation représentatif uniquement des *Chaoxianzu*. Dans les trois autres, les immigrants *chaoxianzu* vivent et travaillent dans des enclaves sud-coréennes ou chinoises. Cependant, ils constituent leurs propres communautés dans quatre lieux dans lesquelles ils sont actifs. En Corée du Sud, on peut ainsi trouver leurs associations principales telles que : la fédération des *Chaoxianzu*, l'association des seniors, l'association des femmes, le cercle des entrepreneurs, etc. On y trouve aussi des amicales de toute sortes, des associations réunissant les personnes venant d'une même ville. A Qingdao et à Pékin en Chine, ils vivent au quartier au nom de *Koreatown*, mais ils activent dans diverses communautés *chaoxianzu* plutôt que dans les communautés coréennes. Pourtant même à l'intérieur de la petite société composée de ces résidents *chaoxianzu* à Paris, ils font des activités dans des communautés *chaoxianzu* séparées et non pas dans les communautés sud-coréennes et chinoises déjà existantes. Ceci, d'un autre côté, démontre qu'ils sont économiquement actifs dans ces deux communautés ethniques (coréennes et chinoises) des différents pays d'accueil, mais, malgré tout, les *Chaoxianzu* ne se voient réellement acceptés dans aucune d'entre elles.

Chaque société d'immigration révèle cette exclusion à travers le discours médiatique, en reproduisant ces lieux d'habitation ethniques chinoises ou coréennes comme des zones d'une classe sociale inférieure, ou encore comme des communautés économiques ethniques



hétérogènes. Par exemple, le quartier chinois de Yanbian de Garibong et les *Chaioxianzu* à Séoul est reproduit comme « lieu de crime/ criminels » ou « bidonville/ indigents étrangers ». Les quartiers chinois de Paris sont extrêmement et fragmentairement reproduits comme des endroits pleins d'attractions chinoises ou des lieux où le travail illégal est effectué où la prostitution des femmes chinoises a lieu<sup>402</sup>. Les Chinois sont reproduits en tant qu'acteurs de la représentation. Le quartier des Coréens est représenté comme un des lieux exotiques de Paris pour prendre un repas. En ce qui concerne les immigrés coréens à Paris, bien qu'ils viennent du Sud, ils représentent l'image de deux Corées : la Corée du Sud où la technologie est à la pointe et la Corée du Nord où les droits de l'homme « ne sont pas respectés ». D'un autre côté, bien que les deux zones d'habitation en Chine ne suivent pas le discours de la ghettoïisation, les endroits et les *Chaioxianzu* sont considérés fragmentairement comme des quartiers commerciaux ethniques très colorés où résident des commerçants à succès.

Ces représentations des quatre lieux d'habitation des immigrés ont tendance à mouler la vie des immigrés dans le discours traditionnel habituel tels que : assimilation à la société d'accueil, ghettoïisation des communautés ethniques à l'intérieur de l'urbanisation et la forme de la communauté commerciale ethnique, etc. En France, tout comme en Corée du Sud, elles produisent des effets stigmatisants sur les lieux et les travailleurs immigrés par le discours de ghettoïisation. Les immigrés sont facilement étiquetés comme des victimes ou des coupables, ce qui est également considéré comme une exclusion sociale déjà existante avant leur arrivée dans la société d'immigration. Par exemple, en Corée du Sud, les appellations de « criminels » « ghettoïisation » qui entourent le quartier de Yanbian de Garibong-dong, sont des dénominations qui ont toujours suivi les minorités sociales lors d'autres époques (cela fut le cas pour les ouvrières dans les années 1960 et 1970, puis le cas pour les adolescents fugueurs dans les années 1990 et maintenant cela concerne les *Chaioxianzu* ou encore les travailleurs immigrés). Ces appellations n'ont donc rien de nouveau et ne sont qu'une extension de quelque chose qui existait déjà. Malgré le fait que ces locataires pauvres ont été victimes des changements de politique nationale et du vieillissement régional, ils ont été à plusieurs reprises écartés comme étant la cause des bidonvilles dans la région pendant le développement à grande échelle dans la région. Cette attitude ne fait que se répéter.

Il en est de même pour les appellations concernant les Chinois de Paris. Par exemple, la production de vêtements à bas prix par les ateliers de confection clandestins chinois soutient l'achat de vêtements par la classe à faible revenu de Paris. Cela empêche que leurs

---

<sup>402</sup> Documents de référence : Rose Tyler, « Nouvel An Chinois 2016 : programme et parcours du défilé du 13<sup>ème</sup> arr. à Paris (départ et arrivée) », *Terrafemina*, 13 février 2016 ; Frédéric Dugit, « Paris : la prostituée de Belleville envoyait des fortunes en Chine », *Le Parisien*, 21 octobre 2015 ; « Italie : quand les clandestins chinois font tourner l'économie », JT de 20h du mercredi 6 avril 2016, etc. Le dernier concerne le travail illégal des chinois en Italie et nous permet de voir que la représentation sociale des immigrés chinois et de leur quartier en Italie élargie à toutes les communautés européennes.

plaintes concernant les inégalités de revenus soient transmises au gouvernement. Ainsi, le gouvernement ne réprime pas les immigrés chinois activement, mais le discours médiatique leur rappelle constamment qu'ils sont une main-d'œuvre de faible valeur en les représentant continuellement comme des sujets de pratiques de travail illégales. Cette structure est maintenue grâce à la collaboration du gouvernement et des médias<sup>403</sup>. Concernant les deux zones d'habitation en Chine, cela à beau être la situation inverse, la même logique s'applique. Les autorités concernées les ont transformés en espaces commerciaux ethniques coréens en utilisant les capitaux transnationaux. Les *Chaoxianzu* se voient représentés comme des personnes d'un groupe d'économie ethnique ayant relativement réussi dans cet espace de « ville dans la ville (城中城 *chengzhongcheng*) » avec les Coréens du Sud. Cependant, l'intervention d'un capital tentaculaire a conduit à l'inflation dans ces zones, ce qui a de nouveau menacé la vie des immigrés *chaoxianzu* et les a poussés à la périphérie de Pékin. C'est la même logique d'exclusion du capital, dans une autre application que la précédente, qui est responsable de ce discours de ghettoïsation. Elle les enferme dans ce discours et bien que d'un côté elle rende ces communautés singulières et culturellement présentes, à l'exception de certaines, les autres se voient exclus de leurs lieux de vie. Ces quatre zones d'habitation ethniques *chaoxianzu* montrent bien un autre mécanisme d'application de la logique d'exclusion du capital concernant les immigrés et leur zone d'habitation.

Pour clore ce chapitre, nous nous sommes détachées de l'aspect de ces zones d'habitation des immigrés ainsi que des immigrés *chaoxianzu*, coincés dans un mode de vie particulier pour réanalyser leur position géographique et spatiale dans le champ de la migration. Il était difficile d'expliquer en détail les quatre lieux étudiés en termes de mode de représentation et de logique de sa production, par l'un des discours existants sur l'enclave des immigrés : l'assimilation au pays d'accueil, la ghettoïsation des communautés ethniques et la forme de la communauté commerciale ethnique. Au contraire, leur présence peut être perçue comme pénétrant ou violant tous ces discours. Plutôt que par s'assimiler à leur pays d'immigration, ils y ont été adaptés par la médiation des communautés ethniques similaires (coréenne ou chinoise). Dans la représentation du discours médiatique de la société d'immigration, il n'y avait aucune raison de penser que ces lieux ethniques étaient un bidonville. Bien que les deux lieux en Chine aient été considérés comme des espaces commerciaux ethniques, l'exclusion des immigrés, visible dans le discours sur la ghettoïsation,

---

<sup>403</sup> « [L]a revendication de l'autonomie qui est inscrite dans l'existence même d'un champ de production culturelle doit compter avec des obstacles et des pouvoirs sans cesse renouvelés, qu'il s'agisse des pouvoirs externes, comme ceux de l'Église, de l'État ou des grandes entreprises économiques, ou des pouvoirs internes, et en particulier ceux que donne le contrôle des instruments de production et de diffusion spécifiques (presse, édition, radio, télévision) » (P. Bourdieu, *Les règles de l'art : Genèse et structure du champ littéraire*, Paris : Éd. du Seuil, 2015 [1992], p. 551).

était en train de se produire. C'est pourquoi nous avons voulu réinterpréter la position spatiale concernant leur existence dans le champ de la migration transnational à travers l'étude des activités économiques et communautaires spécifiques des immigrés au sein du mouvement historique de ces zones d'habitation ethniques.

Tout d'abord, le quartier chinois de Yanbian de Garibong-dong en Corée du Sud, compte tenu des caractéristiques géographiques de l'humanité, est considéré comme un espace où la population est introduite dans chaque période du changement historique de la Corée du Sud. Par conséquent, alors que le gouvernement sud-coréen a promu sa politique de mondialisation agressive, le nombre de travailleurs migrants a augmenté dans les années 2000. Le résultat a été le lieu d'habitation des *chaoxianzu* en tant que travailleurs immigrés majoritaires en Corée. Les *Chaoxianzu* de France, comme pour les immigrés chinois continentaux ou coréens à partir de la deuxième partie des années 90, n'attirent pas beaucoup l'attention de manière soit positive soit négative, par rapport à ceux d'autres origines (d'Europe du Sud ou de l'Est, Maghreb). Sans doute parce qu'ils n'ont pas de relation directe historique. Seule la communauté *chaoxianzu* dans les communautés chinoises et sud-coréennes peut être considérée comme prenant en charge une partie économique et sociale de la France<sup>404</sup>. D'autre part, les immigrés *chaoxianzu* habitant dans des lieux situés à Pékin et Qingdao vivaient dans un espace économique ethnique coréen formé par la capitale sud-coréenne, mais ils ont créé de leurs propres espaces à travers diverses activités communautaires sans en dépendre.

Enfin, nous pouvons voir distinctement que les quatre lieux étudiés ont été formés et entretenus par ces femmes comme un véritable pivot. Comparativement les femmes *chaoxianzu* émigrent plus que les hommes et gèrent la vie quotidienne de chacun des lieux d'immigration, créent des communautés d'immigrés qui deviennent un repère pour tout leur groupe. Ceci est particulièrement visible dans le quartier de Yanbian de Garibong-dong où, en tant qu'agents principaux de l'espace économique, elles y sont entrepreneures, patronnes, employées, directrices d'organisations non gouvernementales et dirigent véritablement cette zone économique et des communautés diverses. Par rapport aux hommes qui travaillent principalement sur les chantiers, ces femmes qui œuvrent dans les restaurants, les travaux ménagers et les soins sont en train de créer des échanges, pourtant invisibles entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil en partageant dans un rapport plus direct dans la vie quotidienne avec les citoyens du pays d'immigration. De plus les femmes *chaoxianzu* gèrent

---

<sup>404</sup> Selon l'interview par A. Charles (« La Marcheuse : interview de Naël Marandin », *Sortiraparis*, 1 février 2016), Naël Marandin, qui est réalisateur du film *La Marcheuse*, a déclaré que c'était un film sur les rapports de forces à l'œuvre dans la société. Mais il affirme que « ces femmes prostituées sont considérées comme en marge de la société car leur situation est incertaine ; mais ce film m'a permis de dire qu'elles font en réalité partie intégrante du tissu économique et social ». En empruntant la perception de N. Marandin, nous avons défini le rôle des immigrés *chaoxianzu* dans l'économie française.

relativement bien leur vie de migration et mènent de façon active le regroupement familial sur place.









### CHAPITRE 3. Les stratégies du projet de migration des femmes *chaoxianzu*

---

Dans le chapitre précédent nous avons vu en détail la situation spatiale de chacune des communautés d'immigrés *chaoxianzu*. Les positionnements spatiaux de ces lieux d'immigration sont en même temps une réponse et un résultat des différentes stratégies de ces migrantes. Elles reflètent également la position sociale. Dans ce troisième chapitre, nous allons analyser les différentes stratégies d'émigration de ces femmes ainsi que les politiques d'immigration dans chacun de ces endroits pour connaître leur identité et les différentes relations avec les citoyens de la société d'immigration.

Il est généralement dit que les migrants à travers « les circuits supérieurs » [*Superieur Curcuits*]<sup>405</sup> choisissent et réalisent leur émigration de manière stratégique alors que les migrants pour des raisons économiques à travers « les circuits de survie » [*Survival Curcuits*] choisissent leur émigration de façon plus passive, de manière plus imprévue. Est-ce vraiment le cas ?

En se référant à la discussion du chapitre précédent<sup>406</sup>, on peut voir que le changement de la structure sociale induite par la Réforme économique chinoise est elle-même causée par le processus d'insertion de la Chine dans le phénomène de la mondialisation. La migration est un aspect inévitable de la réponse individuelle de survie au changement de structure sociale. Comme les Chinois l'ont déjà montré lors de leur grande révolution culturelle<sup>407</sup>, ce n'est pas qu'une réponse personnelle, c'est également une participation active face à un grand changement social. En particulier, pour les femmes chinoises, l'émigration peut représenter une véritable occasion d'obtenir une indépendance et une émancipation individuelle et non uniquement celle que le gouvernement chinois leur a donnée lors de la Révolution socialiste<sup>408</sup>.

En effet, tous les immigrés font l'expérience de la rencontre continuelle entre les choses qu'ils avaient prévues et celles qu'ils n'avaient pas prévues. En excluant les différences individuelles, en général chez les immigrés pour raisons économiques dans *les circuits de survie* la proportion des choses qu'ils n'ont pas prévues est beaucoup plus élevée que chez les personnes d'une classe supérieure. Mais en contrepartie les immigrés pour raisons économiques peuvent vivre et acceptent mieux le changement du statut social. Parce que ces immigrés s'intéressent moins à leur identification en tant que communauté ou à leur

---

<sup>405</sup> Voir la note 13 dans l'introduction de la thèse.

<sup>406</sup> Voir la sous-section 1.2.2 et la sous-section 1.3.1.

<sup>407</sup> Voir la sous-section 1.3.1.

<sup>408</sup> Voir la sous-section 1.3.1.

adaptation au pays d'immigration (apprentissage de la langue, mesures administratives, etc.). En effet, ils ont tendance à minimiser les souffrances dans leur pays d'immigration. En conséquence, leur vie d'immigration se construit et prend forme par leurs choix circonstanciels face aux faits qu'ils n'avaient pu ni prévoir, ni même envisager. Ces choix sont basés sur leurs consciences existantes, et ces dernières changent en fonction des effets des choix qu'ils apportent à leur vie. C'est pour cela que pour analyser les rapports des femmes immigrées *chaoxianzu*, il faut se pencher sur les points communs et les différences de leur migration durant l'intégralité de leur vie et pas seulement les disséquer en tant que migrant sans prendre en considération leur vie avant la migration.

Nous nous demanderons ainsi de quelle manière se forme le projet de migration<sup>409</sup> de ces femmes *chaoxianzu* que ce soit de façon volontaire, involontaire<sup>410</sup> ou encore stratégique. Quelles répercussions ont leurs expériences personnelles, familiales ou encore communautaires *chaoxianzu* sur leur émigration ?

Pour répondre à ces questions il est nécessaire d'analyser plusieurs éléments interagissant entre eux. Tout d'abord il faut rappeler notre analyse précédente dans le chapitre un : la conscience des femmes *chaoxianzu* avant l'émigration et le contexte de fuite dans l'émigration de la population chinoise, surtout des trois provinces de *Dongbei*. Il est aussi important de prendre en compte à quel moment de leur vie se déroule cette migration et quels facteurs sont entrés en jeu pour les faire arriver à ce choix. Nous verrons également plus en détail les politiques, l'environnement économique et socio-culturel du pays d'immigration ainsi que les aspects de confrontation de la réalisation de leur projet de migration.

### 3.1. Les motivations à l'émigration au sein du cycle de la vie

Dans le chapitre 1, nous avons déjà montré qu'une des raisons poussant les femmes à émigrer était le désir de sortir d'une pauvreté absolue induite par le « socialisme pauvre », et que cela était un des effets de l'insertion de la Chine dans la mondialisation. Le discours du parti communiste sur les théories de « The Getting Rich First (*xianfulun* 先富论) », « Les trois représentations (*sangedaibiaolun* 三个代表论) » et l'adoucissement de la politique sur le système d'enregistrement des ménages (*hukou* 户口) ont permis de justifier l'émigration ainsi que de se détacher de la communauté pour se concentrer davantage sur la recherche du

---

<sup>409</sup> Nous appelons ceci « le projet de migration ». En effet c'est un projet qui change de nombreuses facettes de la vie des personnes qui font le choix de la migration.

<sup>410</sup> Cela signifie que leurs projets personnels de migration sont parfois initiés involontairement à la suite de changements structurels sociaux.

« soi » individuel<sup>411</sup>. De plus, ce qui a véritablement eu un fort effet sur l'émigration fut le chômage de masse des femmes. On ne peut cependant pas réduire une émigration de cette importance à la seule cause d'une volonté de survivre de la part des migrant-e-s. Il y a aussi des éléments historiques et des éléments personnels relatifs à chaque personne qui entrent bien sûr en jeu. De plus l'émigration des *Chaoxianzu* est également fortement liée à la fin de la guerre froide et à l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud. Concernant l'état actuel de l'émigration des *chaoxianzu*, selon Shin Hyeon-jun, « les effets accumulés lors de l'impérialisme, de la Révolution (chinoise) et de la guerre froide s'imbriquent et commencent à prendre forme »<sup>412</sup>.

### 3.1.1. Qui sont-elles ? L'émigration des *Chaoxianzu* ordinaires et non de l'élite

Pour commencer, qui sont ces femmes *chaoxianzu* qui émigrent ou envisagent de le faire ?

Tout d'abord, la plupart des interviewées principales à notre recherche en Corée du Sud et en France sont des femmes qui ont laissé leurs enfants en Chine et qui sont mariées, divorcées, remariées ou veuves. Dans le cas des deux villes en Chine, la majorité est composée de femmes mariées, vivant avec leurs enfants. Cependant, même dans ce cas, après avoir émigré à l'étranger, le nombre de femmes ré-émigrant vers les grandes villes chinoises est important. La plupart d'entre elles laissaient leurs enfants et émigraient seules dans le passé.

La tranche d'âge majoritaire se situe entre quarante et soixante ans<sup>413</sup>. Dans le cas des interviewées principales à la recherche en Corée du Sud et à Pékin, la majorité avait plus de cinquante ans. Pour les femmes en France et à Qingdao, 50% des femmes ont la quarantaine. Dans le cas des migrantes *chaoxianzu* en Corée, elles ont commencé à y émigrer au début des années 1990 et il y avait beaucoup d'emplois pour les femmes d'âge moyen *chaoxianzu* dans le travail domestique et les restaurants. Dans la politique des visas des années 90, les femmes de plus de cinquante-cinq ans obtenaient relativement facilement un titre de séjour en Corée du Sud. Dans le cas des femmes à Pékin, beaucoup d'immigrées de première génération ont émigré après la Réforme économique des années 1980. Un grand nombre d'immigrées sont revenues après plus de dix ans de travail en Corée. Pour les femmes

---

<sup>411</sup> Voir la sous-section 1.3.1.

<sup>412</sup> Shin Hyun-joon, *op. cit.*, p. 34. Shin ajoute : « Quand ils séjournent en Corée du Sud, (les effets) apparaissent à travers les chocs culturels et les relations complexes. Les différentes formes variées de frontières physiques ayant existé dans l'histoire moderne sont devenues relativement plus souples mais sont désormais reproduits de façon symbolique à l'intérieur même de la société » (*ibid.*).

<sup>413</sup> Voir l'Annexe 1. Liste des interviewés.es : Étude de la migration

à Qingdao, le groupe d'âge a environ dix ans de moins que celles à Pékin. C'est parce que les femmes qui ont émigré en tant que cadres intermédiaires depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée en 1992 étaient parmi les gens âgés de vingt à trente ans et les plus éduqués. Dans le cas des femmes qui sont revenues de leur travail en Corée, leur travail fut de plus courte durée que celui des résidentes de Pékin, entre cinq et dix ans, parce que le coût de la migration et de la vie à Qingdao est inférieur à celui de Pékin.

La majorité de ces femmes, quelle que soit leur société d'émigration, ne fait pas partie des « élites » au sein de la société chinoise. La première génération de migrants vers les deux villes chinoises comporte cependant quelques personnes issues des élites. En fait, la plupart des femmes n'ont pas pu bénéficier directement de l'évolution de la société chinoise après la Réforme.

*« Moi, je n'ai jamais envisagé d'émigrer. Bien sûr, si c'était difficile de vivre en Chine, je pourrais y réfléchir. Mais moi, je me sens bien en Chine ». (Madame Li.P2 : 67ans, vit à Pékin, N° 37)*

*« À mon époque, il y avait beaucoup de parents qui partaient à l'étranger pour y gagner de l'argent. Ils gagnaient beaucoup. Les personnes qui avaient du mal à joindre les deux bouts ne pouvaient pas se le permettre. Mais moi grâce à cela j'ai eu la chance de pouvoir étudier à l'étranger ». (Madame Jin.Y1 : 35ans, vit à Yanji, N° 4)*

Les soi-disant « élites » sont des gens qui travaillaient dans les grandes villes chinoises avant la Réforme économique (Madame Li.P3, vit à Pékin, N° 38) ou ceux qui pouvaient bénéficier principalement de la Réforme parce qu'ils avaient été des agents dans l'organisation du PCC avant la Réforme. Madame Li.P2 (N° 37), présidente de l'Association des seniors *chaoxianzu* de Pékin, qui a fait le premier témoignage ci-dessus, illustre ce cas de figure. Elle travaillait à l'Organisation syndicale de Pékin (北京工会 *Běijīnggōnghuì*) avant la Réforme. Puis, au début des réformes elle se lança dans le commerce grâce aux politiques de « 下海 *Xiàhǎi* »<sup>414</sup> et monta sa propre entreprise. Elle se retira par la suite et devint une bénéficiaire de ces réformes. La présidente de l'association des femmes *chaoxianzu* de Pékin, Madame Li.P3 (N° 38), une fois sortie de l'université, faisait également partie de cette élite et travailla pendant trente ans au bureau de traduction du peuple de Pékin, pour le compte du gouvernement. Selon Madame Jin.Y1 (N° 4), une fille des parents migrants qui, plus jeune, a pu faire ses études de master en Corée du Sud, grâce au soutien financier des parents, dirige

---

<sup>414</sup> Voir la sous-section 1.3.2.

actuellement un *hagwŏn* (학원)<sup>415</sup> dans sa ville natale (Yanji). Comme elle, beaucoup de jeunes *chaoxianzu* ont pu bénéficier d'études à l'étranger grâce aux parents migrants. C'est également le cas de Madame Jin.F4 (27 ans, vit à Paris, N° 114) et Madame Huang (31 ans, vit à Paris, N° 115) qui vivent actuellement en France. Pour Madame Kim, sa mère a émigré en Corée du Sud puis aux États-Unis, et pour Madame Huang, sa mère a émigré en Corée du Sud. Grâce à leur mère, elles ont pu partir étudier dans un pays étranger.

*« En fait, ce n'est pas facile d'élever des enfants en Chine. Alors on part pour assurer leur éducation et leur vie dans de bonnes conditions. Si on avait pu vivre comme ça en Chine, on n'aurait pas eu besoin de partir ». (Madame Zhu.F, 33 ans, vit à Paris, N° 111).*

*« À l'époque de Deng Xiaoping, l'État chinois nous a dit que les individus devaient désormais vivre par eux-mêmes. Je n'étais ni très intelligente ni stupide, j'étais au milieu. J'ai donc émigré afin d'assurer les études de mon enfant et pour qu'on s'occupe bien de lui en Chine ». (Madame Piao.F2, 57ans, vit à Paris, N° 109).*

Pour Madame Zoo et Park B, ce sont les personnes « ordinaires » qui pensent que leur vie devient de plus en plus médiocre qui font souvent le choix d'émigrer afin de gagner de l'argent. Mais en réalité pour cela, elles doivent s'acquitter des frais d'émigration, en moyenne de 6 à 10 milliers de yuans, soit un montant remboursable en un an de travail en France ou en deux ans de travail en Corée. Elles empruntent généralement à la famille et/ou à l'entourage proche, de sorte qu'elles disent que pour la majorité des migrants *chaoxianzu*, ils ne sont pas vraiment pauvres. Cependant selon Madame Ryeum (57 ans, vit à Yanji, N° 2), pour les personnes ciblées par la régulation du système d'immigration coréenne ou encore les personnes qui ne s'adaptent pas rapidement à de nouvelles choses, comme elle se considère elle-même et Madame Huang (55 ans, vit à Qingdao, N° 53), il n'est pas simple d'émigrer dans un pays étranger<sup>416</sup>. Mais peu importe à quel point elles font l'éloge de la migration, les personnes qui se contentent de vivre dans l'agriculture dans leur ville natale malgré leurs difficultés financières, comme Madame Li.Y2 de Yanji (57 ans, N° 11), restent des exceptions.

Pour résumer, ce sont les personnes ordinaires qui partent à l'étranger pour gagner de l'argent, mais pour autant si du côté économique, social et culturel tout va bien pour elles en

---

<sup>415</sup> Ce mot se réfère à l'établissement privé scolaire d'aide à l'étude en Corée après après les heures de classe.

<sup>416</sup> Madame Ryeum (CHY2, N° 2), habitant à Yanji en Chine, voulait gagner de l'argent en émigrant mais ce ne fut pas possible. En effet elle utilisa pour cela le passeport falsifié de sa sœur et se fit prendre par les autorités et mise d'office sur une liste noire. Elle dit également pleine d'autodérision « Les gens comme nous ne peuvent émigrer. Pour cela, il faut un cerveau rapide et efficace mais on dit que ce n'est pas le cas du nôtre ».



Chine, elles n'ont pas de raison d'émigrer. Bien sûr il peut y avoir des exceptions mais en général ces raisons sont données par les personnes qui font le choix de ne pas émigrer. Ainsi, Madame Zhu.F (N° 111) qui réside à Paris en France, dit qu'elle ne serait pas partie de Chine, si la vie là-bas avait été tolérable. Ses paroles reflètent à la fois la division entre les couches sociales créée par les réformes économiques et la réalité de la recherche individuelle de richesse selon le *Xiānfùlùn* (先富论).

### 3.1.2. Surmonter la pauvreté absolue et relative

Les motivations de leur émigration sont principalement de surmonter la pauvreté, de permettre aux enfants de faire des études et de préparer leur avenir et aussi de préparer leur propre retraite, mais certaines ont émigré afin de visiter leur patrie (la Corée du Sud) et d'autres pour explorer un nouveau monde (la France). La migration vers les grandes villes chinoises a pour but final une réinstallation alternative, en termes de commodités offertes par la ville métropolitaine, après être revenu de leur émigration en Chine.

D'abord elles ont la volonté de surmonter les deux aspects de la pauvreté : absolue et relative. Surtout, pendant les trente ans de la Chine socialiste, la pauvreté absolue n'a pas été résolue, mais leur niveau de vie était généralement égalitaire. Cependant après la Réforme économique, le problème de la pauvreté absolue semblait résolu grâce à la hausse de la productivité. Mais même si certaines personnes semblent avoir pu profiter des fruits de la Réforme, symbolisée par la théorie des « Trois représentants » (*Sāngèdàibiǎolùn*)<sup>417</sup> et la théorie de « The Getting Rich First » (*Xiānfùlùn*)<sup>418</sup>, le seuil minimum de couverture sociale, qui jusqu'à là était garanti par les unités de travail (*danwei*) et les Communes populaires (*Rénmíngōngshè*), s'est effondré<sup>419</sup>. Les entreprises d'État firent faillite et le nombre de chômeurs augmenta dramatiquement. Ainsi la pauvreté relative, elle, augmenta<sup>420</sup>. S'il est difficile de dire que les politiques socialistes ont donc pu éradiquer la pauvreté absolue, les politiques accompagnant les Réformes économiques socialistes ont surtout occasionné une pauvreté relative, et c'est par la migration que ces personnes ont tenté de résoudre ces deux problèmes.

*« À ce moment une glace coûtait à peine trois jiao et pourtant je n'étais même pas en mesure d'en acheter une. Je n'ai pas pu en acheter une à ma fille. Quand je regarde ma vie,*

---

<sup>417</sup> Voir la sous-section 1.3.2.

<sup>418</sup> Voir la sous-section 1.3.2.

<sup>419</sup> Voir la sous-section 1.3.1.

<sup>420</sup> Voir la sous-section 1.3.1.

*je considère cette période comme le moment le plus 'débordé'<sup>421</sup> de ma vie ». (Madame Li.P4 : 59 ans, vit à Pékin, N° 40)*

*« Je suis venue toute seule en 2005 lorsque mon fils avait dix ans. Alors que certaines personnes rêvaient d'acheter des chocolats à leur enfant, moi, j'aurais voulu simplement être capable de pouvoir lui offrir des bonbons. Je n'aimais pas non plus vivre dans cette pauvreté par rapport aux autres ». (Madame Jin.F1 : 44ans, vit à Paris, N° 106)*

Cette phrase illustre bien la situation familiale de Madame Li.P4, née en 1954, entre la fin des années 70 et le début des années 80, ainsi que celle de Madame Jin.F1, née en 1970, au début des années 2000 alors que 20 ans se sont écoulés depuis les années 80. Il y a bien sûr entre ces deux femmes, une différence de niveau de pauvreté et une différence d'époque cependant elles avaient en commun d'être pauvres au point de ne pouvoir acheter un « cœur paisible », ni une glace<sup>422</sup>, ni même un bonbon. À cette époque, on pouvait voir à la télé les premières personnes devenues riches, grâce aux Réformes économiques, offrir du chocolat à leurs enfants. Pourtant pour Madame Jin.F1 (N° 106), cette propagande était bien loin de sa réalité quotidienne et elle-même n'était pas en mesure de goûter à ces fruits de la Réforme. Les femmes parlent souvent de la pauvreté en se référant à la nourriture qu'elles mangeaient. La raison de leur émigration était très humble. Par rapport aux autres, Madame Jin.F1 et Madame Li.P4 ne sont pas trop pauvres et bien qu'elles n'étaient pas en mesure d'offrir du chocolat à leurs enfants elles voulaient au moins pouvoir leur donner des bonbons. Pour elles, les glaces et les bonbons symbolisent la ligne de fond matérielle à laquelle elles pensent réellement pour l'éducation et le soutien de leur enfant.

### 3.1.3. L'éducation des enfants : passage de l'ordre confucéen des statuts sociaux vers l'ordre hiérarchique du capitalisme

Dans un second temps la raison pour laquelle de nombreuses femmes *chaoxianzu*, généralement mariées, envisagent l'émigration à l'étranger, est pour assurer le financement des études de leur enfant. On retrouve souvent ce facteur chez les émigrés du Sud vers le Nord. Notamment pour les *Chaoxianzu*, qui ont une grande passion pour l'éducation, c'est un facteur extrêmement important et décisif.

---

<sup>421</sup> Les *Chaoxianzu* utilisent le terme « débordé » dans le sens de « difficile ». C'est une particularité de langage. La langue *chaoxianzu* est compréhensible par des sud-coréens mais dans certains cas, le sens d'un mot change d'une langue à l'autre.

<sup>422</sup> Une glace traditionnelle coréenne ou chinoise très bon marché est faite de glace pilée et d'un soupçon de poudre aromatisée aux fruits, adorée par les enfants. Voir les images concernant : <http://cafe.daum.net/sinpoong22/kYxT/71?q=%C3%DF%BE%EF%C0%C7%20%BE%C6%C0%CC%BD%BA%B2%B2%B3%A2&re=1> [consulté : 10 février 2018].

« Les *Chaoxianzu*, même s'ils meurent de faim, élèvent et éduquent leurs enfants. (À propos de l'émigration de masse des personnes), en ce moment, de bonnes maisons couvertes de tuiles sont totalement vides dans les trois provinces de Dongbei en Chine ». (Monsieur Jin.P4 : 60 ans, vit à Pékin, N° 46)

Madame Jin.P2 (60 ans, ancienne migrante en Corée, vit à Pékin, N° 39) est allée avec son mari en Corée du Sud dans les années 1990 pour gagner de l'argent alors que ses enfants étaient âgés de respectivement six et dix ans. Certaines femmes attendent d'avoir élevé leurs enfants pour partir mais pour la plupart, elles font comme Madame Kim B et quittent le pays en laissant leurs enfants, alors qu'ils sont encore jeunes, à leurs proches tels que leur mère, leur mari, leur sœur, leur voisin, etc. Elles restent parfois travailler dans le pays choisi sans pouvoir retourner chez elles pendant plusieurs années pour gagner « suffisamment » d'argent. Madame Kim B affirme que chez les *Chaoxianzu*, se sacrifier pour élever ses enfants (*en partant à l'étranger*) est considéré comme une chose normale. On se rend compte de l'ampleur de la situation au vu du nombre de maisons laissées vides comme le dit le témoignage de Monsieur Kim. Madame Jin.Y1 de la ville de Yanji (35 ans, N° 4), ayant étudié en Corée du Sud, a pu observer, lors de son séjour dans le pays, l'efficacité du secteur des *hakwons*<sup>423</sup> et en revenant après ses études dans la ville de Yanji, elle y a ouvert son propre institut, sachant que cela répondait aux valeurs d'éducation chères au *Chaoxianzu*.

Selon les statistiques démographiques chinoises de 1990, les *Chaoxianzu* enregistrent le taux d'analphabétisme le plus bas (7% par rapport à celui de 22,21% en moyenne) et le niveau d'éducation le plus élevé (premier rang du niveau de la connaissance universitaire des dix-neuf ethnies minoritaires les plus nombreuses en Chine)<sup>424</sup>. L'université de Yanbian à Yanji fut une des premières universités construites par le parti communiste Chinois dans une région peuplée de minorités en avril 1949, peu avant l'édification de la Chine Populaire. Et le tout premier département universitaire des agriculteurs chinois, « 黎明农民大学 *limingnonmindaxue* (université des agriculteurs à l'aube, qui veut dire « la première ») en Chine » y fut inauguré en 1958<sup>425</sup>. En 1952, l'éducation primaire se globalisa et ce fut au tour de l'éducation secondaire de suivre le mouvement en 1958. Selon les statistiques de la population chinoise de 1982, la moyenne des diplômés *chaoxianzu* à l'université est 3,33 fois supérieure à la moyenne chinoise et cinq fois supérieure à la moyenne des minorités

---

<sup>423</sup> Voir la note 415.

<sup>424</sup> Zheng Xinzhe, *Chosŏnjoksaheŭi*, op. cit., p.17-18.

<sup>425</sup> « Cette université d'alors, à la différence d'autre à temps plein, s'est caractérisée en formant le personnel technique demandé pour la production agricole dans un court laps de temps, être gérée par les étudiantes eux-mêmes et par le fait que les étudiants puissent accumuler une riche expérience pratique dans la vie sociale et dans la production » (Kim Lyong (dir.), « La base d'apprentissage des agriculteurs : Université des agriculteurs à l'aube », *KRCNR*, 6 janvier 2014).

nationales chinoises. La moyenne des diplômés du secondaire (lycée) est 2,77 fois supérieure à la moyenne chinoise et 4,07 fois supérieure à la moyenne des minorités chinoises<sup>426</sup>.

Ces idéaux d'éducation chez les *Chaioxianzu* peuvent être reliés à « la représentation, 立身揚名 (*lishenyangming*: *rising in the world and winning fame*), de s'élever dans le monde de l'époque de la dynastie *Chaoxian* (1392-1897), soit le fait d'acquérir un statut social personnel et de chercher à l'améliorer »<sup>427</sup>. Ainsi selon Koo Hagen, durant la période de développement de l'industrie sud-coréenne (des années 1960 aux années 1980), le fait que les ouvriers aient été traités avec dédain peut s'expliquer par le fait que la période « représente une période de transition au cours de laquelle le pouvoir de classe et la hiérarchie de statut ont eu tendance à se chevaucher librement et pendant lequel l'ordre des statuts a été continuellement influencé par la hiérarchie traditionnelle » [*represents a transitional period during which class power and the status hierarchy tended to overlap loosely and during which the status order was continuously influenced by the traditional hierarchy*]<sup>428</sup>. Pour Koo Hagen, sa cause principale est que « ce n'était pas la hiérarchie traditionnelle du statut féodal qui était utilisée pour déclasser les ouvriers d'usine. Au contraire, c'était la valeur de l'éducation, le noyau du système de statut confucéen, qui a survécu à de grands changements sociaux pour rester l'étalon le plus crucial du classement des statuts » [*it was not the traditional feudalistic status hierarchy that was used to downgrade the factory workers. Rather, it was the value on education, the core of the Confucian status system, that survived great social changes to remain as the most crucial yardstick of status ranking*]<sup>429</sup>. Aujourd'hui, l'influence de l'ordre confucéen peut être considérée comme plus forte dans la société coréenne qu'en Chine continentale, l'État souverain<sup>430</sup> et dans la société *chaioxianzu* que chez les *Han*. Il serait juste de voir ceci comme un effet de la tradition confucianiste de la dynastie *Choxian*, les *Chaioxianzu* ayant relativement bien maintenu leur propre culture traditionnelle dans leur

---

<sup>426</sup> Zheng Xinzhe, *Chosŏnjoksaheŏi*, *op. cit.*, p.13.

<sup>427</sup> « La philosophie de l'éducation primaire des *Chaioxianzu* avait pour but d'atteindre la gloire. Elle était particulièrement populaire durant la dynastie Yi sous le nom 'Rising in the world' (rayonner dans le monde). Cette philosophie et ce sens des valeurs étaient une forte motivation pour accroître leur propre valeur et travailler à devenir acteurs de leurs destinées. C'est devenu 'l'engrais initial' pour s'installer l'éducation de minorité nationale *chaioxianzu* en Chine » (Hu Mingzhe, *Chunggukchosŏnjokkongdongch'ee*, *op. cit.*, p. 11).

<sup>428</sup> Selon Koo Hagen, en Corée du Sud, « bien que la hiérarchie traditionnelle des statuts ait été détruite (suite à la réforme *Gabo* en 1894), un nouveau système de statut ne s'est pas formé pour le remplacer » [*although the traditional statut hierarchy had been destroyed, a new status system had not formed to replace it*] (Kim Kyong-dong, *Hanguksahebyŏndongnon* [Théorie du chagement de la société coréenne], Séoul, Nanam, 1993, cité par Koo Hagen, *op. cit.*, p. 130). Jusque dans les années 1960-80 alors que la Corée du Sud connaissait un fort développement économique les cols bleus furent maltraités et cela perdure jusqu'à aujourd'hui (*ibid.*, p. 130).

<sup>429</sup> *Ibid.* Koo Hagen ajoute que dans les sociétés capitalistes modernes, l'éducation est aussi un critère essentiel de l'affirmation (*ibid.*).

<sup>430</sup> En vérité, dans chacun des trois pays d'Asie du Nord-est (Chine, Corée du Sud et Japon), la culture et la tradition confucianiste se sont exprimées de manière différente, notamment concernant les rapports de classes sociales, les différences se sont aggravées à mesure que chaque pays faisait face au processus de modernisation. Pour plus de détails, voir le témoignage de Madame Jin.F3 (vit à Paris, N° 112) à la sous-section 4.3.3.1 et à la sous-section 3.1.4.

communauté minoritaire fermée au sein du système *hukou*<sup>431</sup> durant l'époque socialiste. Cependant leur philosophie de l'enseignement fut fragilisée durant la période dirigée par Mao Zedong qui ne croyait pas en l'éducation institutionnelle. Durant la Révolution socialiste, il y a eu de nombreuses tentatives d'abolition des « Trois discriminations » centrées sur la discrimination entre travail intellectuel et physique<sup>432</sup>. Ce sont surtout plusieurs expérimentations éducatives associant l'éducation à la production lors de la grande révolution (de destruction) culturelle prolétarienne, qui ont contribué à supprimer la discrimination entre le travail intellectuel et physique<sup>433</sup>.

Nous avons pu indirectement nous rendre compte que durant la période socialiste, certaines des interviewées principales à notre recherche n'avaient pas une forte volonté d'intégrer le système scolaire. Ainsi Madame Cha de la ville de Yanji (50 ans, employée de maison, N° 3) n'ayant pas aimé étudier et la maison de Madame Jeong.P de Pékin (57 ans, employée de maison, N° 30) étant éloignée de l'école, alors elles se rendirent uniquement à l'école primaire. Cependant, toutes les deux ne regrettaient pas de n'avoir pas pu poursuivre davantage leurs études. Madame Zhu.P (ancienne employée de maison et actuellement gérante de location illégale de logements partagés, N° 111), la trentaine tout au plus, résidant actuellement en France, n'aimait pas étudier. Elle est allée seulement jusqu'à la fin de l'école primaire et a commencé très tôt à gagner de l'argent. Ceci a perduré jusqu'à peu de temps avant la grande réforme économique chinoise. Cela contraste avec les femmes coréennes qui, autant avant qu'après la guerre (1950-1953), étaient soit trop pauvres, soit victimes de la préférence sociétale envers les garçons, et ne pouvaient se permettre d'aller à l'école malgré leur soif d'apprendre.

Ainsi sous le régime socialiste, le désir d'élévation social a beaucoup perdu en intensité mais grâce aux mesures de discrimination positives pour les minorités chinoises<sup>434</sup>, les *Chaioxianzu* ont pu faire perdurer leur culture, leur langue et une bonne partie de leur culture confucianiste. Avant la Réforme économique chinoise, l'influence d'une des deux mères patries, la Corée du Nord, était considérable. Ainsi par exemple, dans le département de culture et de langue *chaoxian* de l'université Yanbian en Chine, dans les premiers temps de l'université, les manuels scolaires utilisés étaient pour beaucoup ceux de l'université Kim Il-sung de Pyeongyang (en Corée du Nord). Dans les écoles primaires et secondaires regroupant les enfants *chaioxianzu*, beaucoup de livres d'histoire ou de géographie étaient édités en Corée

---

<sup>431</sup> Voir la note 156 dans la sous-section 1.1.2.

<sup>432</sup> Voir les notes 189 et 236.

<sup>433</sup> Voir la sous-section 1.2.1.

<sup>434</sup> Comme mentionné au chapitre 1, les *Chaioxianzu* ont été la cible de politiques de discriminations positives dans la vie quotidienne des Chinois.

du Nord. Les livres de littérature, quant à eux, ont été approuvés par le ministère de l'Éducation nord-coréen<sup>435</sup>.

Cependant, avec l'interruption de la Révolution culturelle, les essais dans le secteur de l'éducation et de la pratique professionnelle ont été pratiquement arrêtés et avec l'ouverture économique, la base du système d'éducation institutionnel de la Chine s'est élargie<sup>436</sup>. D'autre part, les Chinois en avaient assez de vivre dans une société compétitive en tant qu'individus plutôt qu'en groupe dû à la décollectivisation. L'aspiration à une éducation supérieure après neuf ans de scolarité obligatoire fut renforcée et le taux de scolarisation universitaire augmenta radicalement. Enfin au sein de ce système socialiste lâche, les coûts de l'éducation ont fait un bond<sup>437</sup>. Comme l'éducation a été devenue payante, l'ordre confucéen fut remplacé par celui du capital. Les femmes *chaoxianzu*, « 孟母 (mengmu, mère de 孟子 Mèngzǐ [Mencius]) »<sup>438</sup> cherchent encore à imiter l'image de la mère exemplaire transmise par l'éducation confucéenne à l'époque féodale. Comme les mères de cette époque, elles veulent que leurs enfants vivent comme ou soient des « savants » plutôt que des agriculteurs. Autrement dit, elles considèrent la bourgeoisie capitaliste et l'expert présenté par la théorie des Trois représentations (三個代表論 *Sāngèdàibiǎolùn*) « contradictoire »<sup>439</sup> dans le système socialiste considéré comme un modèle de réussite.

---

<sup>435</sup> Choi Sam Ryung. « 21segirül chihyanghanün minjokchisöng'inüi maūmgajim. » [La mentalité ethnographique orientée vers le XXIème siècle], dans ISKS (International Society for Korean Studies (éd.), *Chunggukchosönjokkongdongch'e yōngu* [Étude sur les communautés de *chaoxianzu* chinois], Yanji, Éd. YBCBS, 2000, p. 136 (cité par Hu Mingzhe, *Chunggukchosönjokkongdongch'ee, op. cit.*, p. 16).

<sup>436</sup> En Chine, l'éducation est obligatoire durant neuf ans (loi de 1995). Cette éducation obligatoire caractéristique du socialisme chinois a totalement été réalisée durant les trente années de la Réforme économique, tandis que le taux global de scolarisation secondaire a augmenté, passant de 1,5% en 1949 à 79,2% après trente ans de la Réforme, et celui des inscriptions universitaires a atteint 24,2% (Source : Introduction à l'avis d'offre publique du « Plan national de réforme et de développement de l'éducation à long terme (2010-2020) », Quotidien du Peuple *Renminrebao*, 1 mars 2010, cité par Bureau de la Theorie du departement de la propagande du Comite central du Parti Communiste Chinois (dir.), '*Sahoehwajejöpkün 2010' ilkopkaji hyönsang'ül öttökhLe polkösinga* [Comment on voit bien les sept phénomènes sociaux], une version *chaoxianzu*, 2010, p. 56-57).

<sup>437</sup> Wang Xianming, *op. cit.*, p. 382 ; Kim Hyun-mee, *Chungguk chosönjogüi, op. cit.*, p. 44 ; Bureau de la Theorie du departement de la propagande du Comite central du Parti Communiste Chinois (dir.), *op. cit.*, p. 58. Au moment de l'entrevue, nous avons constaté l'impact sur les travailleurs et les agriculteurs de plusieurs expériences éducatives radicales tentées lors de la Révolution culturelle. Certaines interviewées diplômées de l'école primaire ou du collège, ou âgées, étaient prêtes à lire notre mémoire de master sur les immigrées *chaoxianzu* (Lee Mi-ae, *Karibongdong, op. cit.*). L'un d'elles a acheté un livre pour apprendre le chinois. Une autre a dit qu'elle allait apprendre l'anglais par nécessité. Nous nous sommes aperçus de ce qu'elles peuvent étudier à tout moment lorsqu'elles pensent que c'est nécessaire, quel que soit le système éducatif.

<sup>438</sup> Mère du philosophe chinois Mencius (孟子 *Mengzi*) dans les pays de culture confucéenne, saluée comme une mère sage pour l'éducation des enfants. Une maxime traditionnelle, « 孟母三遷 *mèngmǔsānqiān* » dit que la mère de Mencius s'est déplacée trois fois (près du cimetière, près du marché (市廛 *shichan*) au centre-ville, ensuite près de l'école (書堂 *shutang*: ancienne « village school » confucianiste) afin de créer un bon environnement éducatif pour Mencius. Cette maxime chinoise s'est transmise dans un livre « 列女傳 (Biographie des femmes exemplaires) » lors de l'époque Han 漢 (206 av. J.-C. – 220 apr. J.-C.) (Voir le site de Baidu baike 百度百科 : <http://baike.baidu.com/subview/45153/17479075.htm>). Cela signifie que l'environnement est un facteur très important de la culture humaine.

<sup>439</sup> Voir la sous-section 1.3.2.



### 3.1.4. Changement de l'histoire de vie et la variation du taux de change

On peut considérer que le troisième motif d'émigration vers la Corée fut l'attrait des salaires élevés reflétés par les taux de change. En 1991, le Revenu National Brut par habitant était en Corée 20 fois supérieur à celui de la Chine. En parité pouvoir d'achat (PPA), l'indice du revenu national brut par tête était en moyenne de 8 960 dollars en Corée contre 890 dollars en Chine. L'indice sud-coréen était donc 10 fois supérieur à celui de la Chine<sup>440</sup>. Le salaire moyen en Corée du Sud est 6,2 fois supérieur à celui de la Chine en 2008<sup>441</sup>.

*« À cette époque, il me fallait donner une éducation à mes deux enfants et je suis allée en Corée du Sud pour la première fois. J'ai eu de la chance et j'ai pu gagner pas mal d'argent. 10 000 wons (KRW) équivalant à 100 yuans (CNY). Donc oui j'ai bien gagné ma vie, si on regarde un peu le taux de change de l'époque. (...) On ne pouvait même pas imaginer une famille (riche) posséder 10 000 yuans. Avec une telle somme on pensait pouvoir vivre toute une vie, mais en quelques années le cours de la monnaie chinoise s'est mis à augmenter et tout a changé. Alors je suis repartie ». (Madame Li.P4 : 59 ans, vit à Pékin, N° 40)*

Madame Li.P4 tenta sa chance en Corée du Sud à deux reprises. En 1988, elle a frauduleusement vendu des médicaments traditionnels chinois pendant quelques mois. Afin d'éduquer ses enfants, après la réforme économique chinoise, elle quitta son poste de cadre du Parti (*ganbu* 干部) dans le gouvernement du canton ethnique dû aux politiques de *xiahai* (下海). Elle ouvrit un restaurant avant de décider de revenir travailler en Corée du Sud en 2005. Après avoir travaillé pendant trois ans en tant qu'employée de maison, elle suivit ses enfants et vit depuis 2008 à Pékin. Elle avoue avoir abandonné son poste gouvernemental pour éduquer ses enfants. Bien qu'elle aimât son poste, son désir d'un salaire plus élevé était bien plus fort et la poussa à l'abandonner<sup>442</sup>.

L'émigration de *Chaoxianzu* a commencé vers la fin des années 80 et le début des années 90. « En effet, on disait qu'en travaillant un mois en Corée du Sud à l'époque, il était possible de gagner l'équivalent d'un an de salaire en Chine. Ils sont donc venus gagner de l'argent en Corée du Sud dans cette optique »<sup>443</sup>. Pour partir en Corée du Sud, il fallait prévoir

<sup>440</sup> Yoon Young-do, *op. cit.*, p. 91-92.

<sup>441</sup> Lee Jean-young et Park Woo, « Chaehan chunggukchosŏnjok nodongjajiptanŭi hyŏngsŏnggwajŏng'e kwanhan yŏngu A Study on the Formation of Korean-Chinese Workers in Korea », *Journal of North-East Asian Studies*, 14-2 (2009), p. 108.

<sup>442</sup> Madame Li.P4 (N° 40) a dit trouver dommage d'avoir dû abandonner son rang social qui correspondait à son rêve, c'est pourquoi elle pleura trois jours après sa démission. D'autre part, paradoxalement, présidente des seniors *chaoxianzu* à Pékin, Li.P2 (N° 37) a ajouté, « en effet, ce statut perdu de cadre du Parti communiste aurait pu désormais aider ses enfants à améliorer eux même leur rang social ».

<sup>443</sup> Kim Seok-ho, Chung Ki-seon, Lee Jeong-eun, *et al.* « Ijunodongjawa hanguksahoewaŭi kwangye : simch'ŭng myŏnjŏp » [Relation entre la société coréenne et les travailleurs immigrés : entretiens approfondis],

un capital de départ entre 60 000 et 100 000 yuans (au taux de change actuel cela équivaut à une somme comprise entre 8 430 et 14 000 euros). C'était une somme importante, correspondant à l'équivalent d'environ deux ans de travail, mais à partir de la troisième année, il était possible de dégager des intérêts. C'est toujours l'argent qui en a motivé d'autres, pourtant effrayés par la différence culturelle et linguistique, à faire le choix de l'émigration vers la France.

« Suite à l'échec de mon business en Chine et sur la suggestion de connaissances, qui affirmaient que les revenus mensuels étaient supérieurs là-bas à ceux de la Corée du Sud (Avec carte de séjour, revenu possible de 1700-1800 euros), j'ai fait le choix de partir en France. Mais au début, je ne gagnais que 800 à 1000 euros par mois. Et puis, après trois ans et même maintenant à ma quatrième année en tant qu'employée dans un restaurant coréen tenu par un Chinois, je gagne environ 1500 euros par mois. Il fut plus dur que prévu de rembourser les divers frais tels que ceux de visa ». (Madame Jin.F6 : 44ans, vit à Paris, N° 118, le 14 mai 2011)

Madame Jin.F6 est venue à Pékin avec son mari pour y vivre, alors qu'elle était encore dans la vingtaine. Malheureusement, suite à la mort précoce de celui-ci, et à l'échec de son entreprise de développement de sites internet, elle émigra en 2008 en France.

Elle fut encouragée à cette émigration vers la France par les recommandations de diverses connaissances lui vantant les charmes du pays, notamment le salaire élevé qu'elle pourrait gagner grâce au différentiel de taux de change. Elle s'attendait au départ à un salaire d'environ 1700 euros par mois, mais sans carte de séjour, elle n'en reçut finalement que 900. Cependant si on prend en compte le taux de change de l'époque<sup>444</sup>, cette somme revenait à l'équivalent de 1 350 000 wons, soit reporté à la somme moyenne gagnée par un salarié par jour (prenant pour base 8h de travail quotidien), l'équivalent de deux fois le salaire minimum sud-coréen (s'élevant alors à 787 930 wons<sup>445</sup>).

---

dans Kim Yi-seon (dir.), *Taminjok tamunhwasaehoeroüi ihaeng'ül wihan chöngch'aekp'aerödaim kuch'uk (V) : nodong'iju ch'uiwa sahoet'onghapchöngch'aegüi kwaje* [Policy Paradigm for Transition to Multiethnic & Multicultural Society in Korea(V): Achievements and Future Challenges of a Multicultural Policy], Séoul : Korean Women's Development Institute, 2011, p. 146.

<sup>444</sup> En 2008, en l'espace d'un an l'euro est passé de 1300-1400 wons (KRW) à plus de 2000 wons. Nous nous baserons sur une base de 1500 wons pour un euro et converti l'euro en KRW. Source : <http://blog.naver.com/PostView.nhn?blogId=redmountain&logNo=130037453423>

<sup>445</sup> Selon Kim Cheong-ho, qui a publié l'article suivant dans le courrier des lecteurs du journal coréen des résidents *chaoxianzu* « Dongpotown », « beaucoup de résidents *chaoxianzu* souffrant du problème social numéro un, qui est le retard de paiement des salaires », « Mr Pak Yeong-shik, qui s'est rendu en janvier 2008, suite à l'invitation d'un proche, en Corée du Sud (de la province de Jilin en Chine) a travaillé pendant deux mois et demi dans un restaurant près de la station de métro Séoul Station. Il n'a pas pu recevoir ses 1 900 000 wons de salaire et a donc arrêté de travailler dans ce restaurant. Il paya 400 000 wons à un commissaire juridique pour engager un procès qu'il gagna. Pourtant jusqu'à présent, il n'a toujours rien reçu. Selon le jugement de la cour, les intérêts sont désormais supérieurs au capital de départ. Il y a trop de cas de procès privés lancés pour retard

On peut noter qu'un des motifs d'émigration est souvent un brusque changement survenu dans leur vie et aussi le désir de commencer une nouvelle vie. Le divorce est souvent un facteur décisif (Madames Bai.F : N° 110, Jin.F3 : N° 112, Choi.F1 : N° 113). Les raisons de l'émigration vers la France de Madame Choi.F1 (40 ans, N° 113) sont un peu plus complexes. Elle a d'abord émigré en Corée du Sud à travers un mariage blanc, mais fut découverte par les autorités et expulsée. Elle retenta par la suite l'aventure de l'émigration, cette fois vers la France. Madame Piao.F2 (57 ans, vit à Paris, N° 109), a d'abord consacré une partie de son existence à élever ses enfants et prendre soin de sa famille avant de décider de partir à l'étranger avec l'envie de s'épanouir dans son propre projet. Madame Jin.F3 (44 ans, vit à Paris, N° 112), Madame Jin.F6 (44 ans, vit à Paris, N° 118), après leurs divorces, avaient l'espoir d'une vie dans une société plus libre. Après s'être respectivement remariées avec un Français et un réfugié tibétain, elles continuent de vivre en France. Pour Madame Jin.F6 (N° 118), anciennement professeure de mathématiques en Chine, c'est par attirance personnelle pour la culture française qu'elle a fait le choix de cette émigration. Madame Jin.F3 (N° 112), quant à elle, après avoir divorcée de son mari appartenant à l'ethnie *Han*, elle a décidé de venir en France, mais non pas en Corée car elle considérait avoir un caractère trop différent de celui des coréens. Pendant son interview, elle s'est d'abord plainte de la culture confucianiste<sup>446</sup> qu'elle a dû endurer pendant son enfance mais également lors de son mariage. Elle a aussi critiqué la culture de la préférence du garçon sur la fille. Mais également son désir de s'émanciper des contraintes de la culture confucianiste, si hiérarchique, que l'on retrouve au sein des communautés et d'arriver par elle-même à améliorer son existence.

Enfin les motivations des femmes migrantes des années 2000, ayant fait le choix de l'émigration vers Pékin, ou vers Qingdao sont relativement différentes. Ils ne viennent pas uniquement dans un objectif économique, mais cherchent également à s'installer définitivement. Après avoir analysé leurs propres expériences d'émigration et celles de leurs proches, elles ont fait le choix d'un autre site d'émigration. Elles jouissent du développement

---

de paiement de salaires et qui pourtant n'aboutissent à rien. Jusqu'où devons-nous aller ? » (« Il y a beaucoup trop de résidents *chaoxianzu* souffrant du problème social numéro un, qui est le retard de paiement des salaires », *Dongpotown Journal*, 23 décembre 2009).

<sup>446</sup> Elle grandit dans une famille *chaoxianzu* de trois filles et un garçon puis se maria avec un homme de l'ethnie *Han*. Elle entendit souvent son père (75 ans) répéter que « l'homme est un pilier ». Puis dans sa vie de femme, elle s'occupa de son mari et se devait de l'honorer. Bien sûr maintenant, cette époque est révolue et même son propre père reconnaît « une fille est mieux qu'un garçon », malgré tout, la tradition confucianiste reste encore présente dans les foyers et sa propre enfance fut remplie de restrictions. En vérité dans les trois pays d'Asie du Nord-Est, la tradition et la culture confucianiste perdurent mais d'une manière différente à mesure que les pays passent par un processus de modernisation. Le professeur de sociologie Daniel Bell de l'Université Tsinghua, connu pour son confucianisme a dit en empruntant les paroles de Du Weiming (杜維明) qui est professeur de l'université de Harvard et aussi connu confucianiste, « La tradition confucianiste, encore présente dans les pays d'Asie que sont la Chine, la Corée du sud et le Japon, s'exprime le plus fortement à l'heure actuelle en Corée du Sud » (Lee Sunny, « (Communication internationale) Interview du professeur Daniel Bell de l'Université chinoise de Tsinghua : Comment les étrangers occidentaux enseignent 'le confucianisme' », *Journal des professeurs*, 7 juillet 2008). Pourtant, nous pensons qu'il faut étudier la tradition confucianiste non pas comme chinoise ou coréenne mais comme appartenant à la société *chaoxianzu*.

de la Chine et d'une vie agréable sur leurs différents lieux d'émigration. Les infrastructures sociales, ainsi que les communautés de *Chaoxianzu* présentent au sein de ces grandes villes chinoises peuvent être vues comme une compensation des difficultés passées de leur vie de migration.

## 3.2. La banalisation de l'émigration des *Chaoxianzu* dans les grandes villes chinoises, en Corée du Nord et en Russie

### 3.2.1. L'émigration au quotidien

Selon le Bureau national des statistiques de Chine (2010), en 2009, le nombre de travailleurs migrants d'origine rurale (农民工 *Nóngmíngōng*) était de 229 780 000 personnes, soit près de 17% de la population totale. Parmi eux, 140 000 000 personnes appelées « 外出农民工 *Wàichū nóngmíngōng* (*the out-migrant workers of rural origin*) » ont quitté les campagnes et les activités agricoles pour se rendre dans les grandes villes et y travailler<sup>447</sup>. Le nombre de Chinois qui quittent la zone enregistrée pendant plus de six mois représente 12% de la population totale, dont 79 millions sont des migrants longue distance, de sorte que les chiffres montrent donc bien une banalisation de la migration pour les Chinois<sup>448</sup>. Mais, dans le contexte du changement social chinois avec les Réformes économiques, si, depuis les années 90, une grande partie de la population (plus de 65%) a déjà émigré dans un grand nombre d'endroits (autant dans les grandes villes chinoises qu'à l'étranger dans plus de 88 pays), les *Chaoxianzu* ont des expériences relatives à l'émigration beaucoup plus variées que le reste des Chinois. Les nombreux récits et témoignages de migration aident les émigrants potentiels à apaiser leurs craintes et à réaliser plus facilement leurs projets d'émigration. Mais ce n'est pas tout, en accumulant individuellement ou collectivement les expériences, les communautés d'émigration se forment et se développent.

---

<sup>447</sup> Kim Byeong-cheol, « Kŭllobŏl iju t'ŭrendŭ : chungguk nongmingong'ŭi hyŏnhwanggwa munje, kŭrigo taech'aek » [Global Migration Trends: situation actuelle, problèmes rencontrés par les travailleurs migrants (农民工 *nongmingong*) chinois et mesures correspondantes], *Global News (édition spéciale)*, IOM Migration Research & Training Centre, 2 (2010), p. 3-4.

<sup>448</sup> Barry J. Naughton, « Market Transition: Strategy and Process » & « The Urban-Rural Divide », *The Chinese Economy : Transitions and Growth*, MA, MIT Press, 2007, p. 85-136 ; Lee Mi-ae, *Karibongdong*, *op. cit.*, p. 30.

### 3.2.2. Les expériences accumulées d'émigration des *Chaoxianzu*

« Nous vivions en cultivant sur les terres donc je ne pensais qu'à ça. J'ai essayé d'aller à l'étranger et j'ai réalisé que je pouvais gagner beaucoup plus d'argent en travaillant le même nombre d'heures. Ce que je veux dire c'est qu'en plus du travail je peux faire d'autres choses vous voyez. Les agences en Corée, elles savent tout, elles nous aident jusqu'au bout. Ici tout se fait automatiquement car c'est un pays développé (...) ». (Madame Li.Y1, 58 ans, vit à Yanji, ancienne aide-soignante en Corée, N° 8)

Madame Li.Y1 de Yanji travaillait comme éducatrice dans une crèche pendant cinq ans, après son mariage, elle est allée vivre avec sa belle famille et commença à travailler dans l'agriculture en s'occupant de ses beaux parents très âgés. Elle vivait alors comme n'importe quelle personne travaillant en zone rurale sans réflexion particulière sur sa condition. Mais après la Réforme économique, et après avoir essuyé des pertes financières dans l'affaire de transformation du merlan qu'elle avait lancée, elle prit la décision de partir en Corée du Sud pour l'éducation de ses enfants. Comme de nombreuses personnes de son entourage avaient déjà fait le choix de l'émigration, elle put facilement récolter des informations. C'est comme cela que de 2004 à 2012, elle a pu travailler dans un domaine relativement stable dans la condition d'immigré : le domaine du *care*. Pendant ces derniers cinq ans, grâce au visa F4 (pour les compatriotes coréens de l'étranger) qu'elle avait pu obtenir du fait de son travail d'aide-soignante, elle a pu faire des allers-retours entre les deux pays. C'est ainsi qu'elle travailla, tout en continuant à aller en Corée du Sud. En 2009/2010, elle rentra sur Yanji pour s'occuper de son petit-fils qui venait juste de naître. Depuis septembre 2012, elle est revenue à Yanji pour s'occuper des enfants de ses enfants partis, eux aussi, à l'étranger. Elle continue de temps en temps à aller en Corée. Grâce aux agences de médiation des migrants *chaoxianzu* ou à l'aide des associations de *Chaoxianzu*, elle peut facilement obtenir des informations. Ainsi, alors que dans trois ans elle aura 60 ans et que son visa F4 expirera, elle a déjà pour plan de le faire renouveler et revenir en Corée du Sud. Cette fois-ci, elle dit souhaiter revenir pour pouvoir gagner de l'argent et ensuite se permettre de voyager. Ce qu'elle fait désormais, elle ne le fait plus pour ses enfants mais pour elle-même. Elle a déjà annoncé à sa fille, installée en Corée pour le travail, que dans trois ans, elle ne sera plus en mesure de garder ses enfants à sa place. Madame Lee B est impatiente à l'approche de ses 60 ans et elle n'a pas une once d'hésitation à l'idée de revenir, même seule, en Corée du Sud.

Madame Jin.F1 (44 ans, N° 106) travaillait dans le domaine agricole en Chine quand elle fit le choix de partir en France en 2005. Elle travaille désormais comme employée de maison. Elle avait déjà fait l'expérience de l'émigration en Russie en 2000, et c'est là qu'elle

a puisé le courage de venir en France, pays dont la langue et la culture lui étaient étrangères. Mais elle n'est pas la seule à avoir fait l'expérience de l'émigration en Russie. C'est aussi le cas de Mme Jin.F2 (56 ans, N° 107) en France, Jin.C3 (63 ans, N° 82) en Corée du Sud, de Mme Ryou.P (56 ans, N° 41) de Pékin et de Mme Zhu (59 ans, N° 1) de Yanji<sup>449</sup>.

Généralement, elles y sont allées après l'effondrement de l'URSS. La Russie était alors dans une situation très instable et le fait d'émigrer vers ce pays n'était pas anodin, même plutôt dangereux. Madame Jin.C3 (63 ans, N° 82) est allée monter son petit commerce (comme colporteuse) en Russie, en 1990, après la mort de son mari, elle avait 40 ans et elle dit avoir été menacée par la mafia russe à plusieurs reprises. Mais pour elle, cette période d'immigration économique en Russie fut aussi un véritable âge d'or. Elle fut expulsée à plusieurs reprises mais malgré tout, grâce à l'argent récolté jusqu'en 1998, elle put revenir à Yanji et y marier sa fille. En revenant elle ouvrit un petit magasin sur un marché et grâce à son expérience, elle put prendre la direction de l'Union du marché. Pour Madame Ryou.P (56 ans, N° 41), apprendre un peu la langue a facilité son expérience et lui a permis de réussir en Russie. Lors de son séjour dans ce pays, elle et rencontra des ressortissants coréens et entra par leur biais en relation directe avec l'émigration en Corée du Sud. En effet, grâce aux coréens rencontrés en Russie, elle se créa un cercle de connaissances qui lui permirent de se rendre elle-même en Corée du Sud plus facilement. Bien que leur émigration en Russie fût une expérience difficile, effrayante et peu familière, elle leur donna confiance en elles et par certains côtés elle fut une expérience qui leur permit de s'accomplir.

Historiquement, les *Chaoxianzu* ont émigré vers la Chine dès la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, bien avant l'établissement de la Chine Nouvelle. C'était à l'époque un groupe de migrants pionniers. Mais leur véritable migration vers l'étranger débuta dans les années 90, même si auparavant, certains avaient déjà émigré vers la moitié de la mère patrie, la Corée du Nord, ou bien en Russie afin d'y trouver du travail. Ils ont pu y aller non seulement parce que c'étaient des pays frontaliers mais également des pays frères socialistes.

La migration des *Chaoxianzu* vers la Corée du Nord démarra bien avant les Réformes économiques chinoises. En effet, avant l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud en 1992, la majorité des échanges commerciaux des *Chaoxianzu* se faisaient avec la Corée du Nord et non du Sud. Tout d'abord c'était leur terre d'origine. Mais c'était un pays socialiste avec la même idéologie qu'en Chine. De plus, avant les Réformes

---

<sup>449</sup> C'est un phénomène qui apparaît chez la totalité des *Chaoxianzu*. Ainsi l'interviewé secondaire de notre recherche (c'est-à-dire, les hommes *chaoxianzu*), Monsieur Ahn (51 ans, vit actuellement en Corée du Sud qui était travailleur d'une imprimerie en France entre 1999 et 2009) est d'abord passé par la Corée du Nord, la Russie puis la Corée du Sud avant d'arriver en France. Monsieur Sheo (49 ans, vit à Paris, N° 122) quant à lui est passé par la Russie et l'Espagne avant d'arriver en France.



économiques, c'était une terre d'abondance. Comme nous le disions un peu plus haut<sup>450</sup>, dans les années 50, alors que la Chine Nouvelle en était à sa première période de construction, c'est grâce à l'appui éducatif et culturel de la Corée du Nord que les *Chaoxianzu* ont pu davantage développer leur culture et leur éducation par rapport aux autres minorités nationales chinoises<sup>451</sup>. Ainsi jusqu'à la fin des années 70, soit avant le début de son isolement politique et économique en 1980, la Corée du Nord a eu un rôle important dans le maintien de l'identité des *Chaoxianzu*<sup>452</sup>.

*« Dans les années 60, en Corée du Nord, les traitements médicaux étaient gratuits, l'éducation aussi. Il suffisait de passer le fleuve Tumen pour aller se faire soigner, alors oui l'aller-retour on peut dire qu'on l'a souvent fait. À cette époque la Corée du Nord était un bien meilleur pays que la Chine. Quand on manquait d'électricité, là-bas (en Corée du Nord), il y en avait à foison et donc cette dernière nous en a donnée bien évidemment. Alors c'était une époque vraiment agréable ».* (Madame Li.Y1, 58 ans, vit à Yanji, N° 8)

*« À la libération, ma grande sœur partit en Corée du Nord, pour les travaux de reconstruction. Elle est allée là-bas car elle était pauvre en Chine. À l'époque, elle vivait à Huilong 回龙. À ce moment-là, la Corée du Nord nous aidait vraiment beaucoup. Elle nous donnait des livres, des crayons, des chaussettes, de tout ».* (Madame Jang.C2, 67 ans, vit à Séoul, N° 74)

En lisant le contenu des interviews de Madame Li.Y1 de Yanji et de Madame Jang.C2 de Corée du Sud, nous pouvons voir que les *Chaoxianzu* ont reçu un grand soutien de la part de leur famille habitant en Corée du Nord et du gouvernement lui-même. Ainsi, afin de régler leurs difficultés économiques à l'époque, les *Chaoxianzu* ont régulièrement fait l'aller-retour avec la Corée du Nord. Notamment dans les années 60, lors de l'établissement de la Chine Nouvelle, ils ont reçu un grand soutien de la Corée du Nord qui était alors un pays plus aisé que ce soit au niveau économique ou politique.

Parfois ces allers-retours servaient à rendre visite à leur famille. Madame Bai.F (62 ans, employée de maison à Paris, N° 110) est originaire de la ville de Hunchun à Yanbian, dont les frontières touchent directement celles de la Corée du Nord. Elle a dit, *« Il n'y a aucun problème pour aller là-bas. Si on fait la demande de visa<sup>453</sup> aujourd'hui, on peut y aller demain. J'ai encore un oncle et une tante là-bas, à Rajin (라진) en Corée du Nord ».*

<sup>450</sup> Voir la sous-section 3.1.3.

<sup>451</sup> Hu Mingzhe, *Chunggukchosŏnjokkongdongch'ee*, op. cit., p. 16.

<sup>452</sup> Lee Myeong-gyu, Lim Chae-wan, Sakong Bok-hee, et al., *Chaeohanin munhŏnjŏngbojawŏngwa silche : chunggukkwa rŏsia* [Réalité et représentation littéraire des coréens de l'étranger : de Chine et de Russie], Séoul : Jipmoondang, 2005, p. 46.

<sup>453</sup> Cela est comme le titre de passage.

Beaucoup de *Chaioxianzu* de la région de Yanbian d'origine coréenne du Nord<sup>454</sup>, comme Madame Li.Y1 (N° 8) de Yanji et Jang.C2 (N° 74) en Corée du Sud, ou comme Medames Zhu (N° 111) et Choi.F1 (N° 113) de France, ont encore de la famille en Corée du Nord qu'elles considèrent comme leur pays natal. Bien que depuis la Réforme, la Chine ait participé à l'action internationale pour le blocus économique de la Corée du Nord et que les contrôles chinois se sont amplifiés face à l'afflux croissant de réfugiés coréens du nord, surtout depuis 1992, la Corée du Nord, reste pour beaucoup de *Chaioxianzu* leur terre d'origine. Ils gardent des sentiments profonds à son égard. Selon Madame Jiang.Y2 (62 ans, agricultrice, vit à Yanji, N° 12), quand les associations féministes sud-coréennes et nord-coréennes se rencontrent pour tenter de régler les problèmes intercoréens, il est indispensable qu'eux, les *Chaioxianzu* soient présents pour occuper un statut de médiateur. En effet depuis maintenant près de soixante-dix ans de séparation des deux pays, les *Chaioxianzu* jouent souvent ce rôle de médiateurs. C'est ainsi que malgré les tensions entre les deux péninsules, de nombreux échanges humanitaires ou civils purent avoir lieu grâce à la communauté *chaioxianzu*<sup>455</sup>. Au sein de la communauté nord-est asiatique, certains ont théorisé ce rôle transfrontalier des *Chaioxianzu*. Médiateurs de paix pour le Nord-Est asiatique, mais également spécialistes des problèmes intercoréens. Le professeur de l'université de Wada Tokyo, Haruki 和田春樹 prête beaucoup d'attention au rôle accompli par les *Chaioxianzu* dans la construction d'une communauté nord-est asiatique. Selon lui, « Pour créer une communauté nord-est asiatique, il est important de faire un effort pour dépasser les frontières ». Et « Historiquement que leurs relations avec la Chine, le Japon et les deux Corées soient tendues ou bénéfiques, les *Chaioxianzu* au XXI<sup>ème</sup> siècle peuvent

<sup>454</sup> « Les *Chaioxianzu* ne sont pas une communauté homogène. Ainsi par exemple, entre les *Chaioxianzu* de Yanbian qui ont de la famille en Corée du Nord et ceux de la province Heilongjiang ayant des relations en Corée du Sud, on observe des différences culturelles » (Shin Hyun-joon, *op. cit.*, p. 60).

<sup>455</sup> En février 2016, du fait de tensions politiques entre leurs principaux voisins (États-Unis, Chine, Russie, Japon), les relations intercoréennes se sont aggravées. Dans le passé, elles s'étaient dégradées progressivement du fait des provocations nucléaires de la Corée du Nord et des entraînements militaires conjoints entre les États-Unis et la Corée du Sud. Selon un rapport de l'ONUAA (l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations en anglais, 2016), la Corée du Nord est l'un des 34 pays nécessitant une aide alimentaire extérieure. En Corée du Nord, on estime qu'un citoyen sur trois ne mange pas à sa faim, soit 8,4 millions de personnes. On en dénombrait 4,2 millions au début des années 1990, 7 millions au milieu des années 1990 et dix ans plus tard, en 2008 ce sont 8,4 millions de personnes qui sont en situation alimentaire précaire, soit environ 35% de la population totale. On voit ainsi que le pays est ancré dans une forte pauvreté (Source : Rapport conjoint entre la FAO et le WFP (World Food Programme), « L'état d'insécurité alimentaire dans le monde 2011 »). Ainsi bien que suite aux rapports tendus entre les deux pays, le soutien officiel se soit arrêté, les organisations internationales et les organisations privées sud-coréennes comme par le passé continuent d'envoyer de l'aide en Corée du Nord. Cette aide se fait par l'intermédiaire des trois provinces du Nord-Est de la Chine. Selon un responsable du ministère sud-coréen de l'unification « les régions autonomes *chaioxianzu*, notamment celle de Yanji, ont de profondes relations avec la Corée dans son ensemble (et) les relations et échanges informels entre les deux Corées ont essentiellement lieu grâce à la ville de Yanji ». Il a ainsi reconnu de manière « officielle » le pont informel entre les deux Corées que représentent les *Chaioxianzu*. (Jang Yong-hoon, « Le point clé : le passage par la Corée du Nord, la préfecture de Yanbian, va-t-elle devenir un pont pour la réunification coréenne ? », décembre 2015).

jouer un véritable rôle dans la réalisation d'une réunification entre le Nord et le Sud de la Corée et l'édification de la paix dans le Nord-Est asiatique ». <sup>456</sup>

Aussi bien en Corée du Nord qu'en Russie, il n'est pas difficile de trouver quelqu'un parmi les interviewées principales à notre recherche ayant déjà fait l'expérience de la migration à deux ou trois endroits différents soit dans des pays étrangers tels que l'Espagne, l'Italie soit dans des métropoles chinoises tels que Qingdao, Shenzhen ou Guangzhou. Avant qu'une grande partie des migrations chinoises deviennent un phénomène institutionnel, les expériences abondantes de l'émigration des *Chaoxianzu* sont en ce moment les motifs de la migration vers les pays les plus divers en développant une stratégie de migration. Grâce à l'expérience de migration en Russie, Madame Ryou (vit à Pékin, N° 41), a pu résoudre le problème administratif sans le coût de l'immigration en Corée, et Madame Jin.F1 (vit à Paris, N° 106) a pu décider d'émigrer en France, pays dont la culture est moins familière que la Russie. Sans sa difficile expérience de la migration en Russie, Madame Jin.C3 (vit à Séoul, N° 82) ne pouvait pas émigrer en Corée du Sud, dans un pays à l'idéologie non familière. En effet, suite à l'établissement des liens diplomatiques entre la Corée du Sud et la Chine, de nombreuses personnes choisirent d'émigrer au Sud plutôt qu'au Nord et se retrouvèrent dans un pays à l'idéologie différente.

### 3.2.3. Au sein de *Chinatown* et de *Koreatown*

Enfin, ce qui leur facilite la migration, c'est le fait de profiter des deux communautés d'immigrés : chinoise et coréenne, déjà formées dans chaque lieu de migration. Ils ne peuvent généralement pas parler la langue du pays d'immigration, mais ils n'ont pas de mal à s'y adapter car il y a des quartiers *chaoxianzu* en Corée du Sud <sup>457</sup>, des *koreatowns* en Chine <sup>458</sup> et des quartiers chinois et un quartier coréen en France. Madame Zhu.F (33 ans, vit à Paris, N° 111), qui pratique relativement bien le chinois en raison de sa scolarisation dans une école *Han* dans son enfance, a dit, en réponse à notre question sur le fait qu'il nous semblait incroyable qu'il ne soit pas difficile ici pour les femmes *chaoxianzu* de passer la frontière :

---

<sup>456</sup> *Ibid.*

<sup>457</sup> La langue *chaoxianzu* et celle coréenne du Sud sont similaires. Cependant la première est proche de celle coréenne du Nord dans laquelle il n'y a pas de mots étrangers (surtout anglais). Ainsi la communication entre les deux langues n'est pas facile. La plupart des interviewées principales à notre recherche avaient de l'expérience en travaillant comme assistante de cuisine dans un restaurant coréen. Elles nous ont dit qu'elles s'étaient souvent fait tirer les oreilles du fait de leur mauvaise compréhension des termes utilisés par la cuisinière et le patron pour désigner les ingrédients. Bien sûr, ces nombreux cas se sont le produit d'un malentendu inattendu de la part des Coréens qui les employaient.

<sup>458</sup> La plupart des *Chaoxianzu*, en particulier les personnes âgées, qui ont grandi dans leur environnement linguistique d'origine, celui de la minorité nationale, comprennent à peine le chinois mais sont en général incapable de ne le parler ni de l'écrire.

« On peut se déplacer vers une autre région chinoise, mais on ne pourra pas y gagner plus d'argent. La situation n'étant pas satisfaisante, nous partons. Quand nous émignons vers un pays étranger, ça n'est pas différent pour nous, c'est un peu comme si on changeait de région en Chine. Au début, les enfants n'aiment pas cette séparation, mais ils comprennent rapidement<sup>459</sup>. La vie à l'étranger n'est pas trop difficile parce que nous parlons le chinois. Par exemple, si je vais chez un médecin installé dans un quartier chinois pour une consultation, je peux comprendre ce qu'il me dit en regardant les explications qui sont sur les affiches de son cabinet. Si j'ai besoin d'un interprète, je peux demander à un ami chinois, qui le fait gratuitement. Voilà, c'est pour ça que vivre à l'étranger n'est pas trop difficile ». (Madame Zhu, 33 ans, N° 111, le 25 août 2011)

Si l'endroit où elle vivait avait pu répondre à ses besoins, Madame Zhu n'aurait pas eu besoin d'émigrer. Mais comme ce n'était pas le cas en Chine, elle a dû se résoudre à partir. Selon elle, partir en France fut une bonne décision, car elle a pu y trouver des communautés de chinois un peu partout, comme si elle avait émigré dans une autre région chinoise. Dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris où elle habite, elle peut aller à l'hôpital et recevoir des soins en chinois. Ainsi même se faire soigner ne représente plus de difficultés.

C'est de cette manière que l'émigration des *Chaoxianzu* augmente grâce à ces communautés déjà formées dans les pays d'immigration. Depuis 1985, ces communautés chinoises s'expatrient ainsi de plus en plus sur le continent américain, européen et plus récemment africain avec l'affaiblissement du système *hukou* et le développement économique en Chine<sup>460</sup>. De plus, selon le sociologue 费孝通 (Fei Xiaotong), au cœur des relations entre chinois se trouve la manière de penser<sup>461</sup>. C'est cette manière de penser qui renforce l'identité chinoise. C'est pourquoi les « migrants chinois ne se sentent pas 'marginalisés', attachés qu'ils sont aussi bien à leur pays d'accueil qu'à la Chine. Leur sentiment d'appartenance à la Chine compense, en quelque sorte, le manque de reconnaissance sociale dont ils sont victimes dans leur société d'accueil »<sup>462</sup>. Mais il y a d'autres communautés sur lesquelles peuvent s'appuyer les *Chaoxianzu*, avec plus de 7,2 millions de ressortissants coréens de l'étranger<sup>463</sup>.

<sup>459</sup> Parce que ceci est dit par Mme Zhu.F (N° 111) à la place d'une mère immigrée, ce ne sont pas les propres paroles de sa fille laissée dans son pays d'origine. Il faut consulter les recherches et les débats de leur communauté origine du *Dongbei* comment la migration des parents *chaoxianzu* affecte les enfants et les jeunes.

<sup>460</sup> Laurence Roulleau-Berger, *op. cit.*, p. 10.

<sup>461</sup> Fei Xiaotong, *Hyangt'ojunguk* [From the Soil], trad. en coréen du chinois par Jang Young-seok, Pibongch'ulp'ansa, 2011 [1947].

<sup>462</sup> Wang Chunguang, « Migrations chinoises en Europe: Un regard depuis la Chine », dans Laurence Roulleau-Berger (éd.), *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*, Toulouse, PU du Mirail, 2007, p. 236. L'organisation « Shetou 蛇头 (têtes de serpent) », réseau du passeur privé, aide les Chinois à immigrer en Europe notamment en leur fournissant un capital social pour s'installer (Kim Hyun-mee, *Chungguk chosŏnjogŭi*, *op. cit.*, p. 49).

<sup>463</sup> Selon l'*Overseas Koreans Foundation* (OKF, 재외동포재단 *Chaeoedongp'ojaedan*) en Corée, on compte 3 952 000 Coréens en Asie, 2 568 000 en Amérique, 627 000 en Europe, 26 000 au Moyen-Orient et 12 000 en

Il existe également d'autres communautés de *Chaoxianzu* répandus dans le monde entier aussi bien en Corée du Sud, qu'aux États-Unis, au Japon, etc., dont ils peuvent utiliser le réseau pour donner et obtenir des renseignements<sup>464</sup>.

### 3.3. Politiques de l'immigration des trois pays

Ainsi l'émigration est devenue une partie de leur vie quotidienne, grâce à l'expérience accumulée. Mais les opportunités ne s'offrent pas à tous les candidats à l'émigration économique. Elles dépendent beaucoup de politiques d'immigration des trois pays (conditions d'entrée et sortie du territoire, politiques de travail). De plus, la réglementation du travail des immigrés ouvre souvent la voie à des conduites illégales de la part de ces derniers.

Les interviewées principales à notre recherche disent préférer une émigration en Corée du Sud pour les raisons suivantes : un marché de l'emploi très actif, des salaires attractifs comparés à ceux qu'ils peuvent gagner chez eux, une grande proximité et affinité linguistique, des frais intermédiaires raisonnables ainsi que la présence de grandes communautés. Pour résumer, l'incertitude liée à l'émigration en Corée du Sud est relativement faible pour elles. Initialement, elles ont souhaité venir en Corée du Sud. Mais, à l'époque, le temps d'attente pour l'examen des (faux) dossiers d'émigration étant trop long en Corée du Sud, elles se sont tournées vers l'Europe, plus particulièrement vers la France, où l'examen de la candidature était relativement rapide et le taux de change de l'euro très avantageux<sup>465</sup>. De plus, suite à leur émigration en Corée du Sud, ils choisissent souvent par la suite de se relocaliser de façon définitive dans une grande ville chinoise. Certains intellectuels, par exemple les fonctionnaires qui y ont été placés par l'État et les étudiants universitaires, s'en voient exclus. Le facteur réellement décisif dans le choix de la Corée du Sud comme lieu de migration par les *Chaoxianzu* est dû aux politiques d'émigration de ce pays concernant leur ethnie (pour mieux dire, les politiques de travail). C'est pour cela que nous avons d'abord analysé et mis en corrélation les politiques d'immigration de la Corée et l'immigration des *Chaoxianzu* afin de pouvoir ensuite examiner les schémas de migration de ces derniers dans les métropoles françaises ou chinoises.

---

Afrique. Pour un total de 7 185 000 ressortissants coréens de l'étranger (Source : page d'accueil de l'OKF, <http://www.okf.or.kr/homepage/index.do>), [consulté : 4 mars 2016].

<sup>464</sup> Piao Guangxing, *Ch'ogukchögin inguidonggwa*, *op. cit.*, p. 364-370.

<sup>465</sup> « Bien que les *Chaoxianzu* de Yanbian continuent de partir à l'étranger, pour autant leur destination n°1 reste la Corée du Sud. Selon les statistiques de 2005 sur les entrées et sorties de la préfecture autonome de Yanbian, 85% des personnes partirent en Corée du Sud, 7% en Chine, 4% au Japon 1% en Corée du Nord et le reste se divise entre divers pays asiatiques, l'Europe, l'Afrique, l'Amérique. Leur raison de départ est la visite de proches, la recherche d'un travail, les études à l'étranger, le tourisme, etc. » (Kim Hyun-mee, *Chungguk chosönjogüi*, *op. cit.*, p. 47).

### 3.3.1. Les *Chaioxianzu* dans les politiques d'immigration de la Corée du Sud

La migration des *Chaioxianzu*, aussi appelée « migration retour » ou « ré-émigration », vers la Corée du Sud, a véritablement commencé à partir du mois d'août 1992, après l'établissement des liens diplomatiques entre la Chine et la Corée. Les mesures concernant les immigrés *chaioxianzu* ont commencé dans un contexte international post-guerre froide et de croissance économique sud-coréenne fulgurante<sup>466</sup>. En 1983, trente ans après le cessez-le-feu entre les deux Corées, la chaîne télévisée sud-coréenne KBS diffuse un programme de grande envergure nommé « À la recherche des familles séparées »<sup>467</sup>. C'est le premier message officiel, au niveau civil, lancé aux proches et aux familles de Sud-Coréens, se trouvant dans des pays socialistes, comme les *Chaioxianzu*, ou encore aux Russos-Coréens en URSS. En 1986, une version spéciale de ce programme télévisé est lancée sur la même chaîne mais, ciblant cette fois-ci uniquement et pour la toute première fois, les *Chaioxianzu*. Le 7 juillet 1998, dans un contexte de réussite économique se déployant mondialement, le gouvernement de Corée du Sud, profitant de l'inauguration des Jeux Asiatiques (1986) et des Jeux Olympiques (1988), annonce une politique d'ouverture globale vers la Corée du Nord (déclaration spéciale du Président Roh Tae-woo pour la suffisance nationale et la prospérité). Alors que jusqu'alors, la Corée du Sud n'avait pas eu le temps de réfléchir sur son passé et s'était uniquement concentrée sur sa croissance économique, cette annonce fut l'occasion pour ses citoyens de prendre conscience de la fructification économique effectuée et de panser les blessures induites par la tragédie historique que représente la séparation des familles.

Cet événement a lieu alors qu'au niveau mondial le communisme, de l'URSS et de l'Europe de l'Est, s'effondre et qu'une atmosphère globale de dégel commence à se répandre. C'est dans ce contexte qu'en 1991 ont été rétablies les relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la Russie puis, en 1992, entre la Chine et la Corée du Sud. Cependant, cela ne signifie pas uniquement la relance des liens diplomatiques entre ces derniers. En effet, à ce

---

<sup>466</sup> Ce qui suit sur l'environnement des politiques d'immigration sud-coréennes s'inspire de Yoon Young-do (Chosŏnjok koryŏin, *op. cit.*, p. 90-115) et Lee Mi-ae (*Karibongdong*, *op. cit.*, p. 57-63).

<sup>467</sup> Ce programme télévisé national sud-coréen spécial en direct continu sur la recherche des familles séparées par la guerre de Corée, est le premier du genre d'une telle envergure à avoir utilisé la télévision pour montrer à l'écran des histoires vraies d'anonyme coréens. À ce moment, une foule de personnes se réunissant en continu sur la place de Yeouido, dans les environs de KBS ont attiré l'attention du monde entier. À partir du siège social de KBS, des reporters de vingt-cinq pays différents diffusaient le programme en direct. Les séquences de crises de larmes, les scènes de bonheur, de lamentations des familles ont aidé à soigner la douleur d'un peuple divisé, et ce programme a joué un véritable rôle de catalyseur lors de la première rencontre des familles séparées en septembre 1985, et à atténuer la tension entre les deux pays. Ce programme voulait transmettre un message de paix au reste du monde. D'une durée de 138 jours (453 heures et 45 minutes), il obtint le titre de « programme le plus humanitaire de l'année 1983 » à la sixième édition de la Conférence mondiale des journalistes. Il lui fut également attribué le prix international Gold Mercury récompensant les contributeurs à la paix mondiale (Ad Honorem, 1984) et il fut enregistré en octobre 2015 comme « Le registre international Mémoire du monde de l'UNESCO » (Source : Archives version coréenne <http://family.kbsarchive.com>, celles version anglaise : <http://english.kbsarchive.com>).



moment, les deux pays viennent d'entrer dans une dynamique de potentialité entraînée par une réorganisation néo-libérale de la structure économique. Dans le cas de la Chine, cela se situe à la suite des mesures prises après les « Discours dans le Sud (南巡讲话 *nanxunjianghua*) » de Deng Xiaoping, et l'accélération des réformes économiques chinoises. La tendance à s'intégrer dans la structure économique mondiale – malgré les diverses interprétations de la Réforme économique chinoise - fut ensuite renforcée<sup>468</sup>. La Corée du Sud, après trente-cinq ans d'oppression comme colonie du Japon, a basé, sur les ruines de la guerre de Corée, son économie sur une main d'œuvre peu coûteuse et une économie d'exportation. Elle rencontre alors un véritable succès économique, au point de devenir un des quatre dragons d'Asie. Mais suite à cela, les travailleurs, encouragés par les revendications démocratiques des citoyens sud-coréens, obtinrent des hausses de salaires, ce qui entraîna une réorganisation de la structure économique sud-coréenne, jusqu'à là caractérisée par un faible coût de main d'œuvre et une longue durée du travail. En 1992, sous le titre de « mondialisation », le gouvernement de Kim Young-sam lance des mesures économiques pour augmenter la compétitivité économique du pays : ouverture du marché, flexibilisation du travail, assouplissement des régulations des entreprises, etc. Cette démarche officialise la réorganisation industrielle néolibérale<sup>469</sup>.

Tout spécialement dans le domaine du travail, de par la bipolarisation des entreprises, les entreprises 3D (dangerous, dirty, difficult) se sont vues de moins en moins capables d'assurer le paiement des salaires et par conséquent la force humaine de ce secteur a décliné. C'est alors tout naturellement qu'une époque de demande de travailleurs « bon marché » pouvant facilement communiquer avec les étrangers s'est imposée et que les entreprises se sont mises à embaucher des *Chaioxianzu*. Cela ne signifie pas pour autant que chaque *chaioxianzu* se voyait proposer la possibilité d'émigrer. Il existait au moins une opportunité à ce moment de décrocher un travail avec un bon salaire pour eux en Corée du Sud. Selon Yoon Young-do durant les trente dernières années les mesures du gouvernement envers les

---

<sup>468</sup> Voir la sous-section 1.2.2.

<sup>469</sup> En 1997, vers la fin du gouvernement de Kim Yeong-sam, la Corée du Sud connaît une banqueroute et le FMI propose un plan de sauvetage. Le gouvernement de gauche (Kim Dae-jung) au pouvoir pour la première fois, trente-six ans après la naissance de la République de Corée en 1948, va répondre aux attentes du FMI et orienter le pays vers le néolibéralisme. En 2002, un autre gouvernement de gauche, celui de Roh Moo-hyun, tentera d'une régulation sur les entreprises et la protection salariale mais il ne réussit pas à modifier les fondements économiques néolibéraux au cœur des *chaebols* 재벌 (ensembles d'entreprises, de domaines variés, entretenant entre elles des participations croisées). Jusqu'en 2016, les divers gouvernements de droite (Lee Myung-Bak, Park Geun-hye) ont accentué la dérégulation sur les entreprises et la flexibilisation du travail. Selon l'OCDE, en août 2013, les travailleurs coréens en intérim ou en CDD représentaient 22,4% de la force de travail, ce qui place la Corée à la 4<sup>e</sup> place sur 28 pays. Ceux dont le taux de travailleurs en intérim ou en CDD dépasse les 20% sont le Chili (29,6%), la Pologne (26,9%) l'Espagne (23,1%), les Pays-Bas (20,6%), (Ahn Ho-gyun, « L'actualité des travailleurs en CDD : le taux de la Corée est deux fois plus grand que celui de l'OCDE », *Newsis*, 28 mai 2015). Cependant, en Corée du Sud, la durée du travail est longue, les salaires peu élevés et la couverture sociale faible, la situation n'est pas comparable avec celle de l'Espagne ou des Pays-Bas. Le seul pays comparable en termes de problèmes sociaux engendrés par le néolibéralisme est le Chili.

*Chaoxianzu* s'exprime de la manière suivante « fondamentalement on est passé d'une tolérance et d'une ouverture au contrôle et à la discrimination pour revenir vers une tolérance limitée à leur rencontre »<sup>470</sup>. Selon cet auteur, la période de tolérance et d'ouverture s'étale des années 1980 à 1992, puis à partir de cette date, qui est celle de la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, jusqu'en 2007, suit une période de contrôle et de discrimination. Suite à la mise en place du *Working Visit System* en 2007 jusqu'à aujourd'hui, la Corée du Sud est de nouveau dans une phase de relative tolérance vis-à-vis des *Chaoxianzu*, ce qui est visible dans ses politiques d'immigration<sup>471</sup>.

Dans la première période, à partir de la fin des années 80, le gouvernement sud-coréen simplifia les procédures d'immigration et s'ouvra davantage aux *Chaoxianzu* et aux autres citoyens des pays socialistes du Nord. Jusqu'au début de 1988, les *Chaoxianzu* ne pouvaient obtenir un certificat de voyage que sur invitation d'un parent jusqu'au quatrième degré. Ce système fut aboli après 1988, il suffisait alors simplement d'obtenir une « autorisation d'entrée » en tant que visa distinct<sup>472</sup>, n'exigeant pas de liens familiaux. À partir de février 1989, le système fut encore simplifié en une procédure d'attribution de visa. Ce changement fit date dans l'histoire car il autorisait l'entrée sur le territoire de citoyens de « pays ennemis ». Ainsi si on ne comptait que 364 *chaoxianzu* en Corée du Sud en 1987, ce chiffre passa à 36 147 personnes en 1991. Soit une augmentation de près de 100%<sup>473</sup>.

Mais suite à cela, on dénombra graduellement une augmentation des sans-papiers et du travail au noir<sup>474</sup>. C'est ainsi que le gouvernement se réorienta vers un système de limitation de l'immigration et une hausse des contrôles.

À partir de 1992, le système de visite de proches se limite aux plus de cinquante-cinq ans. À cette période, puisque le passage légal était devenu plus étroit, d'autres types d'entrées dans le pays, comme le mariage, augmentèrent. De cette manière, il était possible d'inviter

---

<sup>470</sup> Yoon Young-do, *op. cit.*, p. 116.

<sup>471</sup> Les politiques d'immigration de la Corée du Sud ont des conséquences directes sur la durée de résidence des interviewées principales à notre recherche ainsi que sur leur condition d'immigration. Pour faciliter la compréhension des entrevues dans la section suivante, 3-4, nous les expliquons relativement en détail.

<sup>472</sup> C'est un visa délivré sur une feuille de papier séparée sans joindre le visa au passeport.

<sup>473</sup> Yoon Young-do, *op. cit.*, p. 95.

<sup>474</sup> La plupart rentraient avec un visa de court séjour, non pas avec un objectif de visite mais plutôt de travail. Cependant, du fait de la protection du marché du travail coréen, il n'était alors pas simple pour un étranger de recevoir un visa de travail, aussi les personnes souhaitant occuper un emploi demandaient d'abord un visa de court séjour afin d'obtenir l'autorisation d'entrer sur le territoire. Mais cela a surtout eu comme effet d'augmenter le travail illégal et le séjour illégal des *Chaoxianzu* de façon structurée (*ibid.*, p. 100). Après être entrés sur le territoire avec un visa de court séjour, ils se contentaient de rester après l'expiration de ce titre et de travailler. C'est comme cela qu'en mai 1992, on comptait 65 200 travailleurs illégaux dont 26 700 *Chaoxianzu*, nationalité majoritaire (« Les étrangers qui résident illégalement augmentent radicalement, entre 5 000 et 6 000 personnes par mois », *Maeil Business Newspaper*, 21 mai 1992, cité par Yoon Young-do, *op. cit.*, p. 96).

soi-même à son tour des parents. Comparé à d'autres méthodes, celle-là était moins coûteuse. Bien sûr, les mariages blancs augmentèrent aussi<sup>475</sup>.

En 1993, le gouvernement de Kim Yeong-sam réorganisa le système des visas en un système de contrôle de l'immigration. Il s'intègre au dispositif visant à attirer une force de travail étrangère bon marché<sup>476</sup>. Suite à l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine, le président Kim Yeong-sam fit un discours sur les ressortissants coréens à l'étranger et, pour la première fois de l'histoire, il engloba les *Chaioxianzu* parmi les ressortissants coréens. Puis en 1994, ils furent pour la première fois intégrés aux statistiques de tous les ressortissants coréens<sup>477</sup>. Cependant en réalité, ils étaient limités à une immigration de travail, comme « force de travail pour les industries nationales 3D (dangerous, dirty, difficult) » et restaient sous le coup des politiques de travail du gouvernement, qui ainsi « maintenait une politique de bas salaires permettant de soutenir la compétitivité de la Corée du Sud dans le processus de restructuration de l'ordre néolibéral »<sup>478</sup>. Ce processus d'illégalisation et de régularisation de l'immigration « a servi de méthode pour se servir des travailleurs *chaioxianzu* venus du marché du travail chinois et de leurs compatriotes du marché du travail des pays de la CEI (Communauté des États indépendants) comme d'une structure de travailleurs à bas salaires »<sup>479</sup>. Dans ces conditions, comme le nombre de *Chaioxianzu* souhaitant émigrer n'était pas suffisant par ce moyen d'entrée, le séjour illégal et le travail au noir se propagèrent et cette situation continua jusqu'à l'instauration légale en 2007 du permis de travail concernant l'embauche des *Chaioxianzu* et des coréens russes. La vitesse de ce phénomène se stabilisa par l'aide aux travailleurs étrangers en situation illégale et les politiques de probation volontaire au départ suite au changement de situation en Corée avec la crise et le renflouement du FMI (3 décembre 1997 - 23 août 2001), l'institution de la loi sur les compatriotes coréens (*Law on Overseas Koreans*) en 1999 et sa révision en 2004 suite au désir des *Chaioxianzu*, jusqu'alors considérés comme une identité distincte et discriminés, à vouloir être considéré comme des compatriotes coréens à l'étranger.

---

<sup>475</sup> Lee Mi-ae, *Karibongdong, op. cit.*, p. 58.

<sup>476</sup> Yoon Young-do, *op. cit.*, p. 98.

<sup>477</sup> Lee Mi-ae, *Karibongdong, op. cit.*, p. 58 ; Lee Jean-young, « Hangugüi chaeoedongp'ojöngch'aek » [Politique coréenne des Coréens d'outre-mer], *IOM Migration Research & Training Center Working Paper*, 2010-2011, p. 7-9.

<sup>478</sup> Yoon Young-do, *op. cit.*, p. 101-102.

<sup>479</sup> *Ibid.*, p. 116. Yoon Young-do ajoute que, « du point de vue des rôle et fonctions de la Nation-État envers le peuple, cela peut-être plus vu comme un processus de dé-nationalisation et de re-nationalisation en accord avec le paradigme néolibéral (*ibid.*, p. 117). À propos de l'inclusion et de l'exclusion des citoyens *chaioxianzu*, qui étaient alors citoyens d'un pays ennemi, par un État-nation, la Corée du Sud, dans le paradigme mondial néolibéral de l'après guerre froide. De plus, c'est une manière de distinguer entre les peuples des deux pays (Corée et Chine) selon le paradigme néolibéral. Du fait de la bipolarisation de la Corée du Sud, le nombre de personnes touchant de bas revenus augmenta, le nombre de *nongmingong* (农民工 : travailleur migrant) chinois s'intensifia et le scandale des « citoyens de seconde classe » fit son apparition.

En outre, les politiques concernant le travail des étrangers renouvellent constamment le rythme des restrictions et des adoucissements au nom de la protection du marché du travail interne. Ainsi en 1993, le système des recrues étrangères du secteur de l'industrie (*ITS: Industrial (Foreign Worker) Trainee System*, 외국인 산업연수제 *Oegugin sanöbyönsuje*) fut suivi en 2002, par le système de gestion de l'emploi du secteur du service (*VTS: Vocational Trainee System*, 서비스분야 취업관리제 *Söbisübunya ch'wiöpkwallije*)<sup>480</sup>, puis en 2003, par la politique du permis de travail pour les étrangers (*EPS: Employment Permit System*, 외국인고용허가제 *Oegugingoyonghögaje*)<sup>481</sup> et encore d'autres systèmes. Comme les politiques changent, de nouveaux visas sont créés. On compte trente-six catégories de base de la qualification du séjour<sup>482</sup> et environ cent sous-catégories sur la base des buts spécifiques du séjour<sup>483</sup>. Jin Bok-ja, qui est en charge des affaires générales de la fédération des résidents *chaoxianzu* en Corée du Sud, condamne l'inconstance du gouvernement sur la complexité des politiques d'immigration et le fait que « les *Chaoxianzu* peuvent avoir accès à trente-sept types de visas différents »<sup>484</sup>, malgré les restrictions dans le domaine du travail. L'histoire des visas retrace ainsi l'histoire du traitement de l'immigration *chaoxianzu* par la Corée du Sud<sup>485</sup>.

<sup>480</sup> Le système *VTS* fut mis en place en décembre 2002 pour régler le problème du manque de main d'œuvre en Corée du Sud et répondre à la demande de travail en Corée de ressortissants coréens possédant une nationalité étrangère. Cette politique autorise les ressortissants coréens de l'étranger (*Chaoxianzu* compris) à travailler dans les services en Corée pendant une durée de deux ans.

<sup>481</sup> Le système *EPS* est la politique d'introduction de la main-œuvre étrangère en Corée. Les entreprises souhaitant embaucher des étrangers dans certain corps de métier doivent transmettre l'intitulé de la profession concernée ainsi que sa finalité au ministère du travail qui décide de la faisabilité ou non de la demande, ensuite c'est la définition de la politique étrangère qui donne officiellement le droit d'embaucher ou non des étrangers dans cette profession. Cette législation est en vigueur dans la majorité des pays européens ainsi qu'aux États-Unis et en Corée elle fait suite à la loi sur le travail n° 6967 du 16 août 2003 mise en œuvre en août 2004 (Source : site officiel du EPS, <https://www.eps.go.kr/>).

<sup>482</sup> Source : Division des politiques d'immigration du Ministère de la justice, « Manuel d'instruction des visas », 15 janvier 2016.

<sup>483</sup> Les politiques sur les étrangers, à l'exception de quelques politiques sur les ressortissants coréens de l'étranger, ciblent surtout les ressortissants coréens de Russie (*Koryo-saram*). Le principal problème à leur égard est que suite aux politiques nationalistes de l'ex-URSS, ils ne maîtrisent quasiment plus le coréen. Ainsi le nombre de visas qui leur sont délivrés ne peut être que limité. Selon Yoon Young-do, « Avant la mise en place en 2007 du permis de travail, la majorité des *Chaoxianzu* se rendaient en Corée du Sud avec un visa de court séjour. Si on compare les écarts salariaux ainsi que les différences linguistiques et culturelles, les ressortissants coréens de Russie et les *Chaoxianzu* ne jouent pas sur le même tableau. Pour les coréens de Russie, il n'était pas plus facile de travailler au noir ou de se faire embaucher illégalement » (Yoon Young-do, *op. cit.*, p. 98-99).

<sup>484</sup> Outre les trente-six types de visa déjà existants, si l'on ajoute les dispositions distinctes pour les ressortissants coréens de l'étranger, on peut dire que le « manuel d'instruction des visas » cité précédemment mentionne trente-sept types de visas.

<sup>485</sup> Selon Yoon Young-do, « une estimation non officielle, on dénombrait 100 000 travailleurs illégaux *chaoxianzu* et *koryo-saram*. Ainsi pour faire baisser ce nombre à partir de 2003, on limita l'octroi de visas. La première conséquence directe fut que le nombre de visas de court séjour baissa rapidement, pour autant on constata une forte augmentation des visas F qui furent subdivisés et diversifiés : en visite ou regroupement familial (F-1), épouse ou enfant (F-3), changement en national (F-1-2), conjoint(e) d'un national (F-1-3), résidence permanente conjoint(e) (F-2-3), investissement (F-2-4) (Yoon Young-do, *op. cit.*, p. 110). De plus les changements de politiques d'immigration s'adaptent à la situation nouvelle et de nouveaux visas ne cessent d'apparaître. Ainsi, en août 2003, afin de permettre aux travailleurs en situation illégale de pouvoir travailler légalement pendant une durée déterminée un nouveau statut de résidence fut instauré, l'emploi non professionnel

Mais, en outre, selon lui, « les politiques du travail des immigrés sont caractérisées par le fait que les immigrés séjournent ‘seuls’ le temps de leur contrat temporaire, c’est-à-dire la contre-installation des immigrées »<sup>486</sup>, c’est ainsi également la cause de séparation des familles. « Après l’immigration en Corée, beaucoup de *Chaioxianzu* rencontrent des problèmes au sein de leur famille. Certes, il y a aussi le fait qu’ils n’arrivent pas à supporter le capitalisme et que cela crée des problèmes, mais c’est surtout à cause des politiques du gouvernement qui changent tout le temps et qui empêchent les allers et retours de ces personnes »<sup>487</sup>. Elle ajoute, « La Corée du Sud est une machine qui sépare les familles »<sup>488</sup>.

Enfin depuis mars 2007 jusqu’à aujourd’hui, les politiques d’immigration montrent une « tolérance limitée ». Ainsi le permis de travail (*Working Visit System*) pour ressortissants coréens *chaioxianzu* et russes mis en place à travers le système d’embauche des ressortissants coréens à l’étranger propose désormais aux plus de vingt-cinq ans, même sans parents dans le pays, des possibilités d’emploi plus larges (dans une liste de trente-six emplois considérés comme simple) et une possibilité d’extension du séjour jusqu’à cinq ans. Afin de régler le problème des frais énormes payés aux courtiers d’immigration, les procédures de recrutement sont amenées à être simplifiées. Mais malgré l’adoucissement des réformes, un système de quota<sup>489</sup> est mis en place. Ainsi, pour les *Chaioxianzu*, il reste malgré tout des barrières. De plus, même après la révision de la loi sur les ressortissants coréens à l’étranger (*Overseas Koreans Act*)<sup>490</sup>, ils ne peuvent toujours tirer aucun bénéfice de cette dernière.

Cette série de politiques du gouvernement sud-coréen a eu de profondes répercussions sur les immigrés *chaioxianzu*. On peut notamment le voir au nombre de ceux qui résident dans le district Guro de Séoul, où historiquement ils se concentrent. Tout d’abord le changement du

---

(E-9) (*ibid.*, p. 111). À ce titre, de nouveaux visas sont créés conformément aux changements de politique sud-coréens.

<sup>486</sup> Lee Mi-ae, *Karibongdong*, *op. cit.*, p. 57.

<sup>487</sup> Suite aux restrictions d’immigration sur les *Chaioxianzu*, l’immigration par le mariage des *Chaioxianzu* augmenta. À ce moment, tant en Chine qu’en Corée du Sud, les femmes *chaioxianzu* furent considérées coupables de la destruction des communautés ethniques (coréennes et *chaioxianzu*) ou « immorales ». En 2004, le taux de croissance des immigrés *chaioxianzu* pour le mariage en Corée par rapport à l’année précédente était de 36.33%, dépassant 28.49% des immigrés totaux pour le mariage, puis il commença à baisser à partir de 2005. Enfin en 2007 année d’instauration du permis de travail, il baissa fortement à 2,32% (sur un total de 17,67%). On peut considérer cela comme un succès de la mesure prise par le gouvernement sud-coréen (Lee Mi-ae, *Karibongdong*, *op. cit.*, p. 63-129). En conséquence, leur taux élevé de mariage de migration a été le résultat du blocus de l’immigration du gouvernement coréen.

<sup>488</sup> *Ibid.*, p.63.

<sup>489</sup> Le quota pour le visa du *Working Visit System* (H-2) visant les ressortissants coréens de nationalité étrangère fut mis en place jusqu’en 2009, ensuite à partir de 2010, le comité des politiques sur les forces de travail étrangères décida de le rendre disponible pour 303 000 personnes par an avec une limite de séjour (Bae Gundeuk, « L’année prochaine, 700 000 travailleurs étrangers arrivera. (...) Le système d’emploi devrait être révisé », *Ajunews*, 24 décembre 2015).

<sup>490</sup> Selon Yoon Young-do, la loi *Overseas Korean Act* de 1999 s’est appliquée de façon discriminatoire aux *Chaioxianzu* et aux *Koryo-saram* de Russie, comparativement plus pauvres que les ressortissants coréens du Japon ou des États-Unis. Ainsi par exemple la liberté d’entrée en Corée n’était pas accordée aux *Chaioxianzu* et aux *Koryo-saram*. Les *Chaioxianzu* ont longtemps lutté pour leur reconnaissance et ont réussi à faire changer la loi en 2004. Cependant comme ces modifications ne furent pas inscrites en détail dans la loi, elles sont considérées comme nulles et les discriminations continuent en toute légalité (Yoon Young-do, *op. cit.*, p. 109).



nombre de *Chaioxianzu* correspond quasiment parfaitement avec celui du nombre d'habitant au Guro, suite à l'instauration en 2003 du système de sursis pour le retour dans leur pays d'origine et du système de gestion de l'emploi (*VTS*). Ce nombre de *Chaioxianzu* au Guro en 2003 augmenta radicalement de 124,22% par rapport à l'année précédente. À la suite du système de permis d'emploi et de la politique de retour volontaire le nombre de sortie du territoire chuta de 18,47% par rapport à l'année précédente. Il reprit en 2005 avec les « ré-entrées » sur le territoire et en 2007 suite à la mise en place du permis de travail.<sup>491</sup> D'autre part, fin 2007, il y avait 34 448 *Chaioxianzu* en situation illégale, 10 000 de moins qu'en 2005, le taux de *Chaioxianzu* en situation irrégulière était de 10,5%, soit la moitié du celui des étrangers illégaux totaux dans le pays (21%) et on a pu vérifier les résultats du nouveau système en moins d'un an.<sup>492</sup> Cela apporta également beaucoup de changements au nombre de mariages, autre moyen d'émigration. En 2007, suite à l'instauration du permis de travail, le taux des mariages d'émigration des *Chaioxianzu* baissa de 2,32% comparativement aux autres mariages d'émigration, en hausse de 17,67%.<sup>493</sup> Ainsi ces politiques ont de grandes répercussions sur leur façon d'émigrer, sur différents problèmes sociaux et sur bien d'autres sujets.

### 3.3.2. Les politiques d'immigration de la France et de la Chine et les *Chaioxianzu*

Dans plusieurs cas, la migration *chaioxianzu* vers la France a été choisie comme alternative, car elle était largement exclue de la politique d'immigration sud-coréenne. Dans d'autres cas, certains ont ré-émigrés après s'être fait prendre par le gouvernement sud-coréen en situation illégale.

Suite à la crise de 1997, le *Korean dream* a évolué et une vague de migration vers d'autres pays ayant une culture et une langue différente a débuté. Dans un premier temps, l'endroit tout désigné fut les États-Unis dont vient l'expression « American dream ». En vérité, les États-Unis est un des lieux les plus prisés pour l'émigration par les Coréens ou les résidents des pays sous-développés non européens. Là-bas, se trouvent déjà des communautés

---

<sup>491</sup> Source : « Tableau 5. Changements dans le nombre d'étrangers enregistrés à l'échelle nationale, à Séoul et dans le district de Guro en Corée 1998-2007 » (Lee Mi-ae, *Karibongdong, op. cit.*, p. 62-63).

<sup>492</sup> Lee Mi-ae, *Karibongdong, op. cit.*, p. 61-63. Source : Annexe 6. Principales statistiques : Les chercheurs ont reconstitué les statistiques en se référant au « Rapport mensuel statistique du décembre 2007 du Bureau d'immigration du Ministère de la Justice », aux « Statistiques du conjoint du Ministère de la Justice » et au « Recensement de 2005 de l'Office national de la statistique » par Lee Mi-ae (*ibid.*, p. 127-129).

<sup>493</sup> *Ibid.*, p. 63. Source : Annexe 6. Principales statistiques : Les chercheurs ont reconstitué les statistiques en se référant au « Rapport mensuel statistique du décembre 2007 du Bureau d'immigration du Ministère de la Justice », aux « Statistiques du conjoint du Ministère de la Justice » et au « Recensement de 2005 de l'Office national de la statistique » par LEE Mi-ae (*ibid.*, p. 127-129).



de Chinois et de Coréens. Suite à la ratification de l'accord de Schengen en 1985<sup>494</sup>, petit à petit, ils commencèrent également à se rendre en Europe. Notamment en France où le contrôle aux frontières était relativement faible et où bon nombre de Chinois (environ 600 000)<sup>495</sup> et de coréens (environ 15 000) étaient déjà installés depuis longtemps. Ainsi la France est devenue la destination principale de ces aspirants migrants en Europe.

Pour les Chinois, « dans un contexte de transformation des marchés du travail nationaux ainsi qu'en raison des nouvelles politiques d'émigration en Chine et de l'ouverture des pays européens concernés »<sup>496</sup>, l'immigration s'est davantage concentrée en Europe. Ce ne sont plus uniquement les jeunes d'origine urbaine venus de Whenzhou qui émigrent mais cela s'étend désormais jusqu'aux personnes licenciées des entreprises étatiques de la Chine du Nord<sup>497</sup>. Selon Wang Chunguang qui a étudié les immigrés *whenzhou* de la province chinoise du Zhejiang<sup>498</sup> en Europe, malgré le marasme économique de l'Union européenne, la vague migratoire continue, parce que leurs proches et les membres de leur famille sont dispersés et adaptent leur commerce aux spécificités régionales européennes<sup>499</sup> et créent ainsi un « espace social transnational » [跨国社会空间理论 *kuaguo shehuikongjian*]<sup>500</sup>.

En France, les premiers immigrants chinois furent des colporteurs, venus de la province du Zhejiang en Chine au XIX<sup>e</sup> siècle, ils faisaient commerce de pierres précieuses de Qingtian. Lors de la première Guerre mondiale, la filière étant établie, plusieurs milliers de

---

<sup>494</sup> Suite à l'accord de Schengen de 1985 puis à la convention de Schengen de 1990, les visas furent supprimés à partir de 1991 entre la Belgique, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Italie et la Pologne. Désormais grâce aux politiques communes d'immigration les allers et retours entre 26 pays européens sont libres et ont permis une véritable diversification de leurs voies d'immigration.

<sup>495</sup> Julie Caron, « Paris-sur-Chine », *L'Express*, 26 février 2012. Il n'est pas facile d'estimer le nombre des Chinois en France. Selon Gao Yun & Véronique Poisson, « On peut estimer de façon très approximative que le nombre des Ethnic Chinese recensés se situe entre 170 000 et 200 000. Compte non tenu (...) des personnes en situation irrégulière » (Source : E. Ma Mung, « Immigration and Ethnic Labour Market » dans F. Hillmann, E. Spaan and T. Van Naerssen (resp. de publication), *Asian Migration and Labour Market Integration in Europe*, London: Routledge, 2004, p. 3). (...) D'après les données de l'ambassade de Chine, « (en 2003), il y a environ 300 000 Chinois en France, parmi lesquels, 100 000 sont titulaires de passeports chinois et 200 000 sont d'origine chinoise mais de nationalité française, y compris les Chinois du Vietnam, Laos et Cambodge » (par Liu Zhiming, ministre de l'ambassade de la République populaire de Chine en République française). Ne rentrent pas en ligne de compte ceux qui n'ont pas de passeport officiel (Yun Gao & Véronique Poisson, *Le trafic et l'exploitation des immigrants chinois en France*, Genève, Bureau international du Travail, 2005, p. 3).

<sup>496</sup> Laurence Rouleau-Berger, *op. cit.*, p. 9.

<sup>497</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>498</sup> On a souvent comparé le réseau d'immigration des *Chaoxianzu* avec celui des Chinois Whenzhou qui ont mondialement dominés ce domaine. Mais en vérité, les *Chaoxianzu* eux-mêmes dans les interviews, que ce soit au niveau de la formation de leurs communautés, du soutien mutuel qu'ils s'apportent ou encore de leur façon de vivre ont eu tendance à se comparer aux chinois *whenzhou*.

<sup>499</sup> Par exemple, l'importation des intrants et la production sont réalisées dans des pays comme l'Espagne et le Portugal où les coûts de main d'œuvre et les tarifs douaniers sont faibles, puis les ventes sont effectuées en France où l'environnement de marché est favorable (Wang Chunguang, Ōuméng yímín zhèngcè yǔ zhōngguó yímín de qiánjǐng [La politique d'immigration de l'UE et la perspective d'immigrés chinois], *Réseau de la sociologie chinoise*, 2005, cité par Piao Guangxing, *Segyehwa sidae, op. cit.*, p. 18).

<sup>500</sup> « La théorie de l'espace sociétal transnational renvoie au fait que même si les migrants chinois ne s'assimilent pas à la société dominante, ils peuvent s'adapter en créant cet 'espace sociétal transnational' entre les deux pays (celui d'où ils viennent et celui où ils immigreront). Dans le cas où le taux d'intégration avec la région (comme les pays européens) est élevé alors 'un espace sociétal multinational' peut également se former » (*ibid.*).

Chinois ont rejoint la France afin de suppléer à la main-d'œuvre partie au front. Cette vague s'arrêta durant la fermeture de la frontière de la période Mao. Puis l'immigration repart en 1980 avec la réforme économique chinoise<sup>501</sup>. La France, comme la Grande-Bretagne accepte les réfugiés indochinois d'origine chinoise. La Grande-Bretagne entretenait en effet<sup>502</sup> une série de relations historiques avec la Chine. Après la guerre de l'opium de 1842, Hongkong était l'une de ses colonies, jusqu'à ce que la déclaration conjointe sino-britannique de 1984 fixe la reprise du contrôle de l'île par la RPC en 1997<sup>503</sup>. Selon Le Huu Khoa, qui s'intéresse aux immigrées asiatiques en France, toutes les femmes asiatiques se trouvant en France entre 1945 et 1985 avaient un lien avec la colonisation indochinoise<sup>504</sup>.

Cependant depuis 1990, bien que l'étude soit encore incomplète<sup>505</sup>, on peut noter que la majorité des immigrés, plutôt pour raisons économiques, viennent de la Chine continentale. Afin de prévenir une immigration de masse, les procédures pour les Chinois sont beaucoup plus strictes que celles pour les Coréens du Sud, Japonais, Hongkongais ou encore Singapouriens<sup>506</sup>. Ainsi, bien que le coût soit semblable, les procédures sont moins strictes. C'est pourquoi les migrants, plutôt que de passer par des voies officielles, préfèrent passer par des réseaux de passeurs d'immigrés clandestins. Thuno et Pieke (2005) qui étudient l'immigration de masse vers l'Europe des Chinois de Fujian, révèlent que le réseau de passeur « 蛇头 *shetou* (têtes de serpent) », a joué un grand rôle dans cette immigration. Ils ne se contentent pas de les faire passer dans le secret à l'étranger, mais les aident à se fixer dans leur pays de résidence et vont même pour cela jusqu'à les intégrer à un réseau de relations

---

<sup>501</sup> Julie Caron, *op. cit.*

<sup>502</sup> Les communautés de chinois de Grande-Bretagne sont constituées majoritairement de chinois de Hong-Kong, Singapour et Malaisie. La force de travail bon marché venant du Fujian (de la Chine continentale) est un phénomène très récent (L. Rouleau-Berger, *op. cit.*, p. 10).

<sup>503</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>504</sup> Khoa Le Huu les classe en quatre époques différentes : la première, de 1945-1954, correspond à l'immigration de la fin de la colonisation de l'Indochine par la France, la deuxième entre 1954-1975, à l'immigration des étudiants asiatiques suite à la guerre américano-vietnamienne, la troisième en 1975, à l'arrivée de migrants asiatiques en tant que réfugiés suite à la communisation de leur pays et enfin la quatrième après 1985, au regroupement des familles (Khoa Le Huu, *op. cit.*, p. 24).

<sup>505</sup> « Démarrant de presque rien il y a vingt ans, la recherche sur les Chinois en Europe permet maintenant de brosser à grands traits le tableau des migrations et installations chinoises. Cependant, il existe encore des lacunes importantes et ce qui a été écrit ici n'est qu'une ébauche » (L. Rouleau-Berger, *op. cit.*, p. 36-37).

<sup>506</sup> Le 15 avril 2015, selon le Washington Post, le résultat de l'étude réalisée par Arton Capital Financial Advisory, spécialisé en consulting financier, sur le classement des passeports selon le nombre de pays auxquels ils donnent accès sans avoir besoin de visa ou avec l'option d'acheter un visa sur place est le suivant : le premier groupe de passeports les plus puissants sont ceux américains et britanniques, donnant tous deux accès à 147 pays. Le deuxième groupe est composé des passeports sud-coréens, français et allemands, donnant accès à 145 pays. Dans le quatrième groupe nous trouvons Singapour et le Japon donnant accès à 143 pays. La Malaisie est au neuvième rang avec 140 pays, l'Australie au dixième avec 138 pays, Hong Kong et d'autres pays asiatiques au onzième avec 136 pays. La Chine, qui est au 47<sup>e</sup> avec 74 pays, est plus en retard que Taïwan, 24<sup>e</sup> rang avec 115 pays et Macao, 30<sup>e</sup> avec 106 pays. Enfin les pays du 80<sup>e</sup> groupe permettent l'accès à 28 pays y compris le Myanmar. La Corée du Nord quant à elle est dans le 73<sup>e</sup> groupe et permet l'accès à 44 pays (Source : Site de Passport Index : [consulté : 7 mars 2016 à 15h]).

sociales<sup>507</sup>. Cependant, les passeurs des interviewées principales à notre la recherche sont diversifiés. En tant que Chinois, *Chaioxianzu* et Coréens, ils sortent souvent avec un faux passeport *via* la Corée ou d'autres pays par des itinéraires individuels. Cela apparaît également dans le cas des *Chaioxianzu* qui ont émigré en Angleterre<sup>508</sup>.

En France, la communauté des Coréens atteignait 10 000 personnes en 1991. En 2011, on comptabilise 12 700 personnes<sup>509</sup>. Bien qu'elle reste au stade de minorité, elle se maintient stable au fil des années. En effet, « ils s'adaptent bien à la société française car on ne trouve en son sein aucun élément à même d'amener un conflit ou une friction »<sup>510</sup>. En d'autres termes, en 150 ans d'histoire d'immigration en France, la communauté coréenne « est peu présente en terme quantitatif et même sur le plan qualitatif, les coréens forment une catégorie indépendante et ne se sont jamais fait reconnaître de manière favorable ou hostile »<sup>511</sup>.

Les relations entre la Corée du Sud et la France furent officiellement paraphées en 1886 à travers un traité de commerce et d'amitié. Par la suite, à partir de la période de l'impérialisme japonais, les liens diplomatiques furent rompus et ce n'est qu'en 1949 que les relations diplomatiques bilatérales reprirent. Jusqu'à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, les principaux coréens qui se rendaient en France étaient, selon les aléas historiques<sup>512</sup>, des diplomates ou encore des étudiants. C'étaient principalement des visiteurs individuels effectuant un court séjour. Concernant l'immigration de groupe on peut noter un groupe de trente-cinq coréens

---

<sup>507</sup> Mette Thuno and Frank N. Pieke, « Institutionalizing Recent Rural Emigration from China to Europe : New Transnational Villages in Fujian », *International Migration Review*, 39-2, 2005, p. 485-514 (cité par Kim Hyun-mee, Chungguk chosŏnjogŭi, *op. cit.*, p. 49). Kim Hyun-mee l'affirme en empruntant de l'étude de Thuno et Pieke (2005), les passeurs appelés *shetou* « non seulement font de faux passeports, ils changent le nom du passeport, mais ils créent un vaste trafic clandestin pour 'transporter' les Chinois dans chaque coin d'Europe. (...) Ils diminuent les difficultés rencontrées normalement au début de l'immigration en les faisant embaucher dans des restaurants chinois ou encore en les présentant à des personnes ayant déjà immigré. Ainsi les *shetou* possèdent un grand pouvoir en fournissant aux migrants un véritable capital social » (*ibid.*).

<sup>508</sup> « On retrouve bien sur des *Chaioxianzu* qui utilisent les passeurs d'immigrés *chaioxianzu* mais pas uniquement, il y a également les coréens ainsi que les ressortissants coréens des Etats-Unis. Mais la grande différence est surtout que dans le cas des Chinois, ils mettent en continu en relation des Chinois nouvellement arrivés, avec ceux déjà bien ancrés et permettent ainsi de fournir de manière continue des travailleurs physiques aux faibles salaires. Or dans le cas des *Chaioxianzu*, les passeurs interviennent surtout sur une dimension individuelle » (Kim Hyun-mee, 2008, *op. cit.*, p. 50).

<sup>509</sup> Selon les statistiques de 2011 du ministère des affaires étrangères coréens, on dénombre 12 684 coréens actuellement en France. Parmi eux, 11 898 sont porteurs de la nationalité coréenne alors que 786 autres possèdent une autre nationalité (naturalisés compris). Les personnes résidant en France sans être enregistrées sont nombreuses mais pourtant exclues de ces statistiques. De plus 10 000 adoptés coréens, les *Chaioxianzu* chinois et les coréens du Nord, pourtant inclus dans les statistiques des ressortissants coréens, en sont également exclus (Kang Jin-hee, « P'ŭrangŭ imin chŏngch'aekkwahani sahoe » [La politique d'immigration française et la société coréenne en France], dans Ko Seong-hoon, Kang In-goo (éd.), *Yurŏp haninŭi yŏksa (sang)* [Korean Experience in Europe, vol I], Kwach'ŏn : National Institute of Korean History, 2012, p. 206-207).

<sup>510</sup> Li Jin-myung, « P'ŭrangŭ hanin sahoeŭi hyŏngsŏnggwa palchŏn » [Formation et développement de la société coréenne en France], dans Ko Seong-hoon, Kang In-goo (éd.), *Yurŏp haninŭi yŏksa (sang)* [Korean Experience in Europe, vol I], Kwach'ŏn : National Institute of Korean History, 2012, p. 275.

<sup>511</sup> Kang Jin-hee, *op. cit.*, p. 206.

<sup>512</sup> Selon Kang Jin-hee, bien qu'à l'intérieur de la population immigrée, les coréens n'aient pas une incidence particulière sur la société française, « la Corée du Sud a connu de lourdes expériences dans son histoire moderne telles que : le désir d'ouverture de l'Europe Occidentale, l'empire japonais, la guerre de Corée et la division, la dictature militaire, une croissance économique compacte, la démocratisation, la mondialisation. Ainsi on peut trouver dans ces expériences un lien avec l'histoire de l'immigration des coréens vers la France » (*ibid.*, p. 205).

venus lors de la Première guerre mondiale en 1919 alors qu'ils collaboraient avec les forces armées britanniques en Russie. Ou encore, durant la période de l'impérialisme japonais, un groupe qui combattait pour l'indépendance puis une vingtaine d'étudiants coréens qui ont rejoint la France en passant par le Japon pour venir y étudier.<sup>513</sup> L'immigration de grande envergure a débuté en 1983 grâce à l'assouplissement des mesures concernant les études à l'étranger et, en 1989, à la libéralisation des voyages à l'étranger en Corée.

Depuis le début des années 90, les coréens résidant à Paris qui accordent beaucoup d'importance à l'éducation vivent majoritairement dans le quinzième arrondissement, quartier des classes moyennes où se trouvent un grand nombre d'écoles internationales<sup>514</sup>. Plus de 50% des immigrés sont des étudiants au pair, les autres sont des résidents commerçants permanents, des personnels de missions ou encore des travailleurs de filiale françaises présents avec leurs familles. Les résidents commerçants permanents gèrent généralement des restaurants ou une entreprise dans le tourisme. On dénombre plus d'une centaine de restaurants coréens à Paris. De plus le nombre de location de logements partagés dont la clientèle principale est les voyageurs coréens en séjour en France est également en augmentation.

Pour résumer, les *Chaoxianzu* ont fait le choix de la France dans la deuxième partie des années 90, suite aux mesures de la Corée du Sud sur l'immigration qui les excluaient. Ils suivirent alors la route déjà ouverte par les migrants chinois venus dans un objectif économique en Europe, effectuant leur migration économique au sein des deux communautés chinoise et coréenne.

D'autre part, le contexte de l'émigration vers les grandes villes chinoises des participants *chaoxianzu* a deux caractéristiques :

La première est qu'ils peuvent s'attendre à un salaire deux fois plus important que le salaire qu'ils reçoivent actuellement et qu'ils n'ont pas besoin de dépenser une somme énorme comme pour émigrer normalement en Corée du Sud. Ils n'ont pas non plus besoin de se séparer de leur famille. De plus dans la seconde moitié des années 80, grâce à l'assouplissement du système de *hukou* (règlements sur l'enregistrement des ménages de la RPC), leur déplacement interne en Chine fut simplifié et plus libre. Dans chaque ville, des mesures furent mises en place concernant l'aide aux personnes ne disposant pas de *hukou* dans les villes d'immigration. Pour autant ils souffrent d'un manque d'avantages sociaux<sup>515</sup>.

---

<sup>513</sup> *Ibid.*, p 208 ; Li Jin-myung, *op. cit.*, p. 262-263.

<sup>514</sup> Selon Li Jin-myung, à l'exception de 2 000 personnes, la majorité des coréens de France vivent à Paris, plus précisément au sud de la Seine dans les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements (Li Jin-myung, *op. cit.*, p. 270).

<sup>515</sup> Madame Li.Q2 (52 ans, N° 59) de Qingdao, selon la loi sur l'immobilier de la province du Shandong, en Chine, a pu obtenir un titre de résidence (*hukou*, 户口) de la ville de Jimo 即墨 en achetant une propriété de 100m<sup>2</sup> (ou plus) et ainsi en 1991, lors de son immigration, elle n'a eu aucun problème concernant l'éducation de

« Par rapport au fait d'aller en Corée du Sud, j'ai moins de stress, je vis moins de moments difficiles, j'habite avec ma famille, on n'a pas besoin de se séparer, il suffit juste de gagner assez d'argent ». (Mme Heo, 56 ans, vit à Pékin, N° 36)

Madame Heo est venue à Pékin en 2005 avec son mari pour travailler en tant qu'employée de maison. Elle vit également avec ses deux filles qui travaillent dans une entreprise sud-coréenne. Au départ, elle voulait aller en Corée du Sud pour l'éducation de ses filles mais ce projet échoua. Elle se dit satisfaite de sa vie actuelle où elle n'est pas séparée de sa famille<sup>516</sup>.

La deuxième caractéristique est que, grâce à leur expérience en Corée du Sud et du capital qu'elles ont pu accumuler, elles ont pris la décision de retourner en Chine. Pendant leurs expériences d'immigration en Corée du Sud, le désir de vivre une vie confortable ou encore le refus d'un rang discriminatoire, les amènent souvent à ce retour dans les grandes villes chinoises. Depuis la fin des années 2000, nous pouvons pourtant observer un phénomène de ré-émigration vers la Corée du Sud à partir de la France ou des villes chinoises. Selon Park Gyeong-yong, beaucoup de *Chaoxianzu* de Qingdao en Chine ont ré-émigrés en Corée du Sud : « il y a de moins en moins de travail dans les entreprises coréennes à Qingdao et depuis que la Corée du Sud a mis en place le système du permis de travail (*Working Visit System*) il est devenu plus simple de migrer économiquement vers la Corée »<sup>517</sup>. Le précédent président de l'association des résidents *chaoxianzu* en France (55 ans) dit également que suite à la mise en place du permis de travail, le nombre de *Chaoxianzu* partis vers la Corée du Sud n'est pas négligeable. C'est comme cela que Madame Jin.F7 (44 ans, N° 80) a émigré en Corée du Sud en passant par la Chine après avoir mis un terme à sa vie en France. Elle nous a dit qu'« en venant en France, elle s'attendait à un salaire élevé, mais en vérité, elle s'est retrouvée face à un pays étrange et où elle s'est sentie très seule ». C'est pour cela qu'elle a décidé d'aller en Corée du Sud où elle connaît beaucoup de personnes et dont elle maîtrise déjà la langue.

---

son enfant ou sur sa vie sur place. Cependant, pour Madame Ryou (55 ans, N° 35) de Qingdao, qui ne possède pas ce titre, si elle est malade ses dépenses passent en un mois de 1 500 à 3 000 yuans. Il lui devient alors difficile d'économiser dans ces conditions. Madame Li.P4 (59 ans, N° 40) de Pékin et Madame Jeong.P (57 ans, N° 30), qui ne disposent pas non plus de titre, sont exclues des droits et privilèges des citoyens de Pékin. Madame Jeong est venue à Pékin en 2008 pour suivre ses enfants, et voulait alors participer aux activités culturelles du « *shiqu* » situé près de chez elle, mais sans titre, elle ne pouvait y prétendre. Avant de découvrir l'association des seniors *chaoxianzu* à Pékin, elle se sentait très seule.

<sup>516</sup> Plutôt que de retourner dans sa province, Madame Heo préférerait s'installer avec sa famille à Pékin. Mais elle n'y possède pas de maison. Quand ses enfants étaient petits, de par leur frais de scolarité, elle n'avait pas assez de budget pour acheter une maison et maintenant que les frais immobiliers ont beaucoup augmenté, elle ne peut plus y devenir propriétaire. C'est pour cela que désormais elle envisage de retenter d'émigrer en Corée du Sud, non pour l'éducation de ses enfants comme prévu originalement, mais pour préparer un budget afin d'acheter une maison à Pékin.

<sup>517</sup> Bak Gyeong-yong, Chungguk ch'ingdao, *op. cit.*, p. 214-215.



Jusqu'à maintenant, nous avons vu plusieurs aspects de l'immigration des femmes *chaoxianzu* en nous centrant sur les politiques et les conditions d'immigration du pays où elles résident. Nous pouvons désormais faire la distinction entre l'émigration vers la Corée du Sud, suite aux politiques d'immigration de cette dernière, l'émigration vers la France comme lieu de substitution à un pays dont elles sont exclues et enfin une émigration dans les grandes villes chinoises n'impliquant pas de séparation familiale et étant considéré comme un lieu d'installation après leur retour pour la facilité d'y vivre. Dans chacun de ces cas, les capacités d'actions des passeurs et les politiques d'immigration du pays ont une grande influence sur le choix du pays d'immigration par les *Chaoxianzu*. De plus dans chacun de ces pays, les immigrées *chaoxianzu* utilisent les communautés de *Chaoxianzu*, Chinoise et Coréenne, en fonction des politiques d'immigrations en cours et peuvent de manière flexible changer de lieu d'immigration à leur guise. On voit également tout particulièrement que les politiques d'immigration de la Corée du Sud ont entraînés un phénomène de « ré-émigration vers la Corée du Sud » et que ces politiques ont toujours joué un rôle important et continuent de le faire. C'est ce type de variable, ainsi que le choix du lieu d'immigration, qui construisent la vie de ces immigrés.

### **3-4. Parcours d'émigration volontaire, involontaire ou stratégique des femmes *chaoxianzu***

À travers leurs témoignages, nous savons maintenant comment des femmes *chaoxianzu* ont réagi à la politique d'immigration et à la condition d'immigration dans trois pays différents. Elles ont réfléchi à plusieurs conditions pour préparer l'émigration et pour l'effectuer. Il s'agit de la distance géographique, la proximité de la langue et de la culture, les frais d'émigration, le salaire en tenant compte du taux de change, la possibilité d'avoir un emploi, la possibilité d'entrée dans les pays, la politique d'immigration ainsi que les conditions de séjour, etc. En fait, ces réflexions sont également sans cesse importantes pendant le séjour après l'émigration. Le niveau de la langue et de la culture sont des conditions dont on peut concrètement se rendre compte sur place après l'arrivée. Avant, on peut juste les imaginer. C'est pour cela que les conditions cruciales qui influent sur le choix de l'endroit (villes ou pays) et sur leur vie dans les pays d'accueil, surtout ceux ayant émigré pour raisons économiques, sont la possibilité d'entrée et les conditions de leur séjour.



En effet, les migrants des *circuits supérieurs*<sup>518</sup> décident volontairement de la destination et ensuite se préparent pour bien s'y installer en apprenant la langue du pays et en récoltant les informations concernant la procédure légale d'immigration. À la différence des précédents, la plupart des migrants pour des raisons économiques dans *les circuits de survie*<sup>519</sup> sélectionnent involontairement la destination en fonction de celle du visa donné par le passeur d'immigrés (en général clandestin). Autrement dit, leur vie en tant que migrant dépend directement de la capacité du passeur. C'est pour cela que la procédure de préparation pour l'adaptation est normalement supprimée pour eux. Le choix de la destination des femmes *chaoxianzu* se déroule également de cette manière. Si tel était le cas, ces femmes *chaoxianzu* peuvent-elles être considérées comme aliénées dans la mesure où elles perdent l'initiative pour leur propre projet d'émigration ?

Nous étudierons les raisons pour lesquelles ces femmes éprouvent un sentiment de perte du pouvoir de choisir leur destination et de décider des conditions de leur séjour, à travers plusieurs exemples.

Comme nous venons de le mentionner, la plupart des interviewées principales à notre recherche préfèrent émigrer en Corée du Sud, puis, si cette possibilité s'écroule, elles choisissent un autre pays. En considérant le déroulement et la modalité de l'émigration dans ces trois pays nous les caractériserons ainsi : L'émigration de la Chine vers la Corée, celle vers la France et celle vers les grandes villes chinoises. Ensuite, nous classifierons encore les deux dernières catégorisations : celle vers la France en étant passées par la Corée du Sud et celle vers les grandes villes chinoises en étant passées par la Corée du Sud (avec des exemples des ré-émigrations). Nous distinguons donc au total trois catégories et deux sous-catégories.

#### 3.4.1. Mme Shin, de la Chine à la Corée du Sud

*Madame Shin.C (60 ans, diplômée du lycée, employée de maison, vit à Séoul, N° 75) a travaillé dans une entreprise d'État, mais a arrêté à cause de la faillite de l'entreprise, à environ 49 ans. Lorsque son dernier enfant était collégien, elle a émigré en Corée du Sud en 2002 pour payer l'éducation des enfants. À ce moment-là, elle a payé environ 15 000 000 wons au passeur clandestin. Elle y est allée en simulant une visite à un parent pour le mariage de sa fille, avec un passeport falsifié. Avec ce faux passeport, elle a travaillé en tant qu'employée de maison à demeure afin d'éviter de s'exposer à l'extérieur. En 2006, le gouvernement coréen a pris des mesures pour régulariser les immigrés ayant des passeports falsifiés. Elle a donc pu rentrer en Chine sans être pénalisée et elle a marié son fils. Puis, un*

---

<sup>518</sup> Voir la note 13 dans l'introduction de thèse.

<sup>519</sup> Voir la note 13 dans l'introduction et la note 299 dans le chapitre 2.

*an après, elle est repartie en Corée du Sud avec le visa spécial du « Working visit system » (H2).*

*Pendant ses séjours illégaux, elle a bien supporté les conditions de travail excessives et les incompréhensibles demandes des employeurs. En revanche, actuellement, elle travaille de sa propre initiative sans hésiter à parler à son employeur sur ses conditions de travail. Elle mentionne, « j'ai entendu dire qu'il ne faut pas gronder les enfants de l'employeur, mais je les gronde quand ils font des bêtises. Alors, la mère (l'employeuse) des enfants me dit que j'ai le caractère le plus fort à la maison ».*

*Ensuite, lorsqu'elle a eu 60 ans en 2012, elle a obtenu le visa des compatriotes coréens à l'étranger (F4)<sup>520</sup>. Après quelques mois de repos dû à un accident de la route, elle travaille, en ce moment, comme femme de ménage qui n'est plus à demeure. Dans le futur, elle aimerait bien repartir vivre en Chine, après un ou deux ans de travail d'employée de maison. Madame Shin a ajouté, « je peux vivre dans mon pays natal en m'occupant de mes petits enfants avec la prime à la retraite ».*

Les stratégies de Madame Shin dans le processus d'émigration, de séjour et du travail d'immigration sont les suivantes.

Pour commencer, elle a choisi de commettre une infraction pour réussir à émigrer. En 2002, elle n'avait aucun rapport familial en Corée du Sud. Une entrée officielle légale n'était donc pas possible. Elle a pu enfin entrer avec un visa pour visite familiale (F1) falsifié, préparé par le passeur clandestin, en changeant ses nom et prénom. C'était en vue de gagner de l'argent pour l'éducation des enfants. Nous pouvons dire que c'était une stratégie personnelle en infraction avec le contrôle des autorités coréennes dans le cadre de la politique néolibérale d'immigration. Néanmoins, cette stratégie lui a coûté cher.

Ensuite, Madame Shin a traversé l'étape d'une endurance indispensable, d'acclimatation avec la perception d'une différence sociale, culturelle et économique entre les deux pays. De fait, on peut prolonger la durée du séjour avec ce visa-là, mais on ne peut pas travailler officiellement. On prend toujours le risque d'être découvert. C'est pourquoi, pour prendre moins de risque, elle a travaillé comme employée de maison à demeure jusqu'en 2006. Elle a dû endurer de mauvaises conditions de travail car c'est un travail non déclaré et a dû travailler dur pendant un an seulement pour rembourser le passeur. Malheureusement, parfois, certains se sont fait arnaquer par le passeur après lui avoir payé les frais d'entrée à l'avance. Dans ce cas-là, ils doivent encore payer, et puis, ils doivent travailler seulement pour rembourser deux fois plus de frais pendant des années. Alors, pour elle comme pour les autres, il est important de garder un travail plutôt que de chercher à améliorer la qualité du

---

<sup>520</sup> Voir le site « Korea Visa Portal »: <https://www.visa.go.kr>.

travail. Enfin, il faut endurer la douleur de la séparation de la famille. Ses enfants lui ont beaucoup manqué, mais elle est allée les voir seulement deux fois en cinq ans pour ne pas risquer la découverte du faux passeport. Elle a réussi à émigrer grâce à la stratégie de l'infraction, mais, elle a dû en payer le prix.

Enfin, depuis 2006, ses stratégies ont commencé à apporter de bons résultats. À cette époque, les *Chaoxianzu* résidant en Corée acquièrent la légalisation du séjour et du travail par la lutte collective pour avoir leur propre identité (nous l'appellerons désormais : la lutte collective pour la reconnaissance)<sup>521</sup>. Ainsi elle emploie une stratégie d'une expression d'elle-même après avoir obtenu la légalisation de son titre de séjour. En 2006, le gouvernement coréen promulgue une mesure d'aide aux travailleurs immigrés ayant un faux passeport, dont la plupart sont *Chaoxianzu*. Il leur propose de sortir d'abord du pays, puis d'entrer à nouveau sur le territoire coréen. En 2007, le gouvernement lance une autre mesure, le « Working Visit System », il s'agit d'une permission de visite et de travail en Corée du Sud pendant une certaine durée, destinée plus largement aux compatriotes coréens. Grâce à ces mesures, depuis 2007, elle a donc travaillé légalement en Corée. Enfin elle travaille en prenant des initiatives sur son lieu de travail. Elle a activement affermi ses positions au travail en discutant avec son employeur de ses conditions de travail et parfois même en le persuadant de les modifier.

En 2012, Madame Shin a obtenu le visa des compatriotes destiné au plus de 60 ans (F4). Elle a amélioré ses conditions de travail en n'étant plus femme de ménage à demeure. Mais cela à condition qu'elle puisse librement faire des allers-retours en Chine pendant trois ans, avec possibilité de prolongation, grâce au visa F4. En fait, ces mesures de dérégulation des séjours des *Chaoxianzu* sont considérées comme le résultat des actions collectives d'immigrés *Chaoxianzu* : recours constitutionnel contre les articles discriminatoires des compatriotes chinois et ceux de l'URSS dans la loi sur les compatriotes coréens (*Overseas Koreans Act*) de 1999, fondation d'une fédération des *Chaoxianzu* en 2000, grève de la faim contre la mesure d'expulsion des sans-papiers *chaoxianzu* en 2003 et demande de révision de la loi des compatriotes discriminatoire, etc.<sup>522</sup>

---

<sup>521</sup> Nous analysons la lutte collective des immigrés *chaoxianzu* contre les politiques d'immigration discriminatoires en Corée, en empruntant le concept de la « lutte pour la reconnaissance d'Axel Honneth. Cela a joué un rôle majeur dans le changement des politiques d'immigration de la Corée, afin que leur séjour et leur travail puissent être légalisés (Lee Jeong-eun, Chosŏnjok, *op. cit.* ; Lee Mi-ae, *Karibongdong, op. cit.* ; Piao You, « Hanguk ch'eryu chosŏnjok 'tanch'e'ui pyŏnhwawa injŏngt'ujaeng'e kwanhan yŏngu » [A Study on the Transition of Korean-Chinese 'organization' and Struggle for Recognition in Korea], *Economy and Society*, 2011, p. 241-268).

<sup>522</sup> Les politiques d'immigration concernant le séjour des *Chaoxianzu* en Corée a progressivement changé la forme de légalisation par la lutte collective des *Chaoxianzu* (Lee Mi-ae, *Karibongdong, op. cit.*, p. 58-62). Et plus récemment, depuis 2010, les associations *chaoxianzu* réclament une liberté de « circulation, de séjour et de travail » envers la société sud-coréenne (« Garantir la liberté de circulation, de séjour et de travail prévu par la loi des Coréens d'outre-mer ! » - Église pour les *Chaoxianzu*, Église pour les *Chaoxianzu* à Séoul, les associations des *Chaoxianzu* ont défilé pour la manifestation », *Dbanews*, 14 novembre 2010). En 2017, ils ont fait un recours collectif contre leur stigmatisation par un film.

Grâce à son travail d'immigration, Madame Shin a payé les frais de scolarité de sa fille jusqu'au master. Puis, elle a payé le mariage de son fils avec l'argent qu'elle a gagné pendant cinq ans. Pour cela, elle économisait tellement qu'elle ne mangeait même pas d'œufs. Mais elle s'est rendue compte, après son accident de la route, que sa santé est la chose la plus importante. Elle dit qu'elle fait donc plus attention qu'avant. C'est pour cela qu'elle a changé de son travail d'employée de maison à demeure à femme de ménage journalière, qui lui donne plus de temps pour ses loisirs. Elle va repartir en Chine dans un avenir proche après avoir profité du visa F4 et donc, sans hâte, gagné un peu plus d'argent.

La plupart des immigrées *chaoxianzu* venues en Corée du Sud, avant d'effectuer le *Working Visit System*, ont fait un séjour illégal après être entrées légalement ou illégalement avec un visa de courte durée. Les *Chaoxianzu* qui n'ont pas de lien familial en Corée du Sud utilisent un passeport falsifié par plusieurs moyens : en modifiant l'âge, l'identité ; en utilisant le passeport d'une proche ou, comme Madame Shin, en simulant être la mère d'une fille qui va se marier avec un coréen, etc. Ensuite, elles ne vont pas dans les lieux publics et elles restent longtemps « sans-papier ». En fait, en mai 1992, 50% de l'ensemble des 65 200 sans-papiers en Corée était les *Chaoxianzu*<sup>523</sup>. À ce titre, avant d'avoir régularisé leur situation, les *Chaoxianzu* représentaient une grande partie des étrangers sans-papiers en Corée du Sud.

Par ailleurs, alors que la lutte collective pour la reconnaissance a continué, les politiques du gouvernement sont devenues tolérantes mais limitatives. Après avoir pratiqué le *Working Visit System*, la stratégie de séjour et de travail de nos migrantes se manifeste tout autrement. Même s'il est encore sous conditions, le séjour légal avec entrée licite augmente. Nous pouvons aussi observer une tendance au séjour de travail de courte durée en Corée. Par exemple, Madame Jiang.Y2 (62 ans, vit à Yanji, N° 12) fait souvent des allers-retours pour travailler et même voyager en Corée du Sud avec le visa de compatriote F4. Car elle n'a hors de famille là-bas, mais a plus de 60 ans. En effet, à l'époque du début de l'immigration des *Chaoxianzu*, on appelait les politiques de l'autorité coréenne celles de l'« anti-établissement des travailleurs immigrés », car elles induisaient des problèmes de droit de l'homme tels que la dispersion des familles, de mauvaises conditions de travail, de la discrimination, etc. Mais on peut considérer que récemment, le but de ces politiques « anti-établissement » s'accomplit sans tenir compte de l'intention du gouvernement coréen.

---

<sup>523</sup> Yoon Young-do, *op. cit.*, p. 96.

### 3-4-2. Mmes Jin.F1 et Choi.F1, de la Chine à la France, en passant par la Corée du Sud

Il est possible de distinguer deux grands parcours migratoires dans le cas d'une migration vers la France. Le premier de la Chine vers la France, le deuxième, de la Chine vers la Corée, puis, après une expulsion du pays, une deuxième tentative migratoire de la Chine vers la France.

*Mme Jin.F1 (44 ans, diplômée niveau collège, employée de maison, vit à Paris, N° 106) vivait en Chine avec son mari et son fils (actuellement dix-sept ans, mais dix ans à l'époque) en tant que paysanne avant l'émigration en France. Après la Réforme économique, la vie économique de paysans est devenue relativement plus désavantagée par rapport à d'autres métiers. Elle pensait « quand mon fils sera plus grand, si les autres sont vêtus d'habits à 50 yuans (CNY), lui, il doit au moins s'habiller avec des vêtements à 20 yuans, (...) je ne voulais pas vivre de manière humble », et elle a décidé d'aller gagner de l'argent. En 2005, Madame Kim a l'intention d'aller en Corée du Sud, mais à cette époque, il y a une épidémie de SRAS (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère) en Chine et, il est difficile d'y aller. Elle a reçu ensuite un visa pour la France, et elle y est donc allée. On disait que les gens qui partaient en France à cette époque gagnaient beaucoup d'argent. Elle a payé 100 000 yuans pour le faux visa. Sans la moindre hésitation, elle est partie si rapidement qu'elle a abandonné des cultures déjà prêtes pour l'année suivante.*

*Dès qu'elle est arrivée en France, elle a demandé l'asile et a reçu une aide aux réfugiés à hauteur de 300 euros par mois pendant un an. Mais, un an plus tard après avoir reçu un refus de percevoir cette aide, elle a reçu une interdiction de séjour. Elle s'est dite, « plus tard, je pourrai recevoir de l'autorité française des billets d'avion et 2 000 euros quand je repartirai en Chine », mais elle n'a pas du tout tenu cet engagement. Pendant trois ans, elle a travaillé dans un restaurant puis elle a trouvé du travail en tant qu'employée de maison journalière, ce qui lui a permis d'avoir plus de temps libre, qu'elle passe avec ses amis, ainsi elle ne se sent pas seule. « C'est fatiguant de faire le ménage et de s'occuper de trois enfants dans un foyer, mais si je travaille pendant deux mois, je gagne 2 000 euros, ce qui représente le revenu d'un an de travail agricole en Chine. De plus, travailler dans l'agriculture, c'est plus dur, et l'hiver, même si on peut se reposer, on ne gagne pas d'argent, alors le travail domestique offre de bien meilleures conditions de travail » s'exprime-t-elle, satisfaite de son salaire. Malgré tout, le fait d'être séparée de son fils pendant son adolescence reste une chose douloureuse pour elle.*

*Mme Jin.F1 a aussi payé les frais de scolarité de son neveu, ils s'élèvent à 20 millions de wons (KRW) puisqu'il est allé étudier en Angleterre. Elle a remboursé les frais de son visa et a économisé de l'argent pour repartir en Chine, mais à cause d'un procès en cours contre un restaurant coréen dans lequel elle travaillait et qui ne lui avait pas versé quelques milliers d'euros de salaire, elle ne pouvait plus y aller. Vers 2011, elle a hésité entre retourner en*

*Chine après avoir ouvert un petit commerce près de chez elle, et faire venir son mari de Corée du Sud (qui y travaille en tant qu'ouvrier depuis trois ans) en Europe. En effet, avec 10 000 euros, il lui était possible de lui obtenir une carte de séjour en Italie. Elle était satisfaite du faible niveau de prix et des salaires élevés en France, mais comme lorsqu'elle est arrivée, ce n'était pas parce qu'elle le voulait, de ce fait, elle ne se sentait pas comme chez elle. D'un côté, elle a pensé que ses relations quotidiennes et sa vie à son retour (qui a été retardé) deviendraient plus pesantes. « Je vis bien en ce moment. Si je retourne chez moi dans un an, je vais dépenser de l'argent, ce qui sera plus dur et si je discute de certaines choses avec ma mère, mon mari ou mes proches, avec lesquels ma relation a changé et ne s'accorde plus, je vais sûrement être stressée. »*

Le projet de migration de Mme Jin.F1 - son déplacement, son séjour, son statut de travailleur immigré - s'est fait suite au choix suivant. Elle a d'abord tenté d'aller en Corée du Sud et a échoué, puis a choisi de changer de pays de destination et a cherché une stratégie légale de séjour et a finalement adopté une stratégie qui lui faisait enfreindre la loi. Elle a bien sûr payé une somme importante pour cela comme dans le cas précédent de Mme Shin.C (60 ans, vit à Séoul, N° 75). Par la suite, elle a pris conscience de la différence entre les modes de vie de son pays d'origine et de son pays d'accueil. Enfin, après les avoir comparés, elle a de nouveau envisagé de se mettre en infraction pour accueillir sa famille dans le futur pays d'accueil.

Mme Kim A, a tout d'abord eu l'espoir d'aller en Corée du Sud en tant que travailleur migrant pour pouvoir sortir de la misère et donner à son fils une bonne éducation. Avant la mise en œuvre du *Working Visit System* (qui ne vise que les compatriotes coréens) en 2007, pour une femme de moins de 55 ans comme elle, sans attaches, émigrer vers la Corée du Sud n'était pas facile. De même pour Mesdames Jin.F2 (56 ans, N° 107), Piao.F2 (57 ans, N° 109), Zhu.F (33 ans, N° 111) résidant à Paris. De plus, au moment où elle hésite sur la démarche, la Chine est frappée par l'épidémie SRAS. Alors qu'elle continue de demander un visa pour aller en Corée. Parallèlement, elle se prépare en cultivant pour l'année suivante. C'est à ce moment que l'agence de voyage lui dit qu'il lui est possible d'aller en France. Après s'être renseignée autour d'elle, il s'est avéré qu'en France il était possible de gagner un salaire plus élevé. Elle décide donc d'abandonner les travaux agricoles et de partir en tant que migrante clandestine. Bien sûr, ce n'était pas un choix volontaire de sa part.

En effet, cela est dû au fait qu'à la signature des accords de Schengen, il est devenu relativement aisé d'entrer en Europe. Pour entrer sur le territoire français, elle a réglé à un passeur la somme importante de 100 000 yuans (ce qui équivaut en ce temps-là (vers juillet



2005) à 12 577 200 KRW, environ 10 090 euros)<sup>524</sup>, mais cela reste peu cher comparé aux tarifs pour migrer vers les États-Unis ou l'Angleterre<sup>525</sup>. Monsieur Ahn (49 ans, ayant travaillé en France, vit à Qingdao), qui a travaillé dans un média *Hanweekly* pour les résidents coréens en France, dit qu'il n'y a pas de raisons particulières à cela si ce n'est que l'entrée en Europe est plus facile qu'en Corée du Sud, au Japon ou aux États-Unis, et ceci en raison de failles dans le système des frontières des pays relevant du Traité de Schengen. Il ajoute, d'autre part, que comme l'ajustement du taux de change après la crise économique de Corée du Sud en 1997 rendait difficile d'obtenir un salaire dix fois supérieur. Certains *chaoxianzu* cherchaient des destinations alternatives. Ils expliquent également qu'il y a, par exemple, des *Chaoxianzu* qui entrent en France avec un visa pour l'Espagne, d'autres avec un visa pour l'Allemagne, ou d'autres qui entrent en Italie, ou dans un autre pays européen, avec un visa pour la France. Selon lui, la raison principale de l'attrait pour la France est que les salaires y sont plus élevés que partout en Europe<sup>526</sup>. Si certains sont allés dans d'autres pays en Europe, c'est dans le but d'obtenir un permis de séjour.

Dès qu'elle arrive en France, pour être stable dès le début et dans le but de régulariser son séjour par la suite, Mme Kim A fait une demande d'aide aux réfugiés chinois. Elle a accès à ces informations par le biais de Chinois ou de *Chaoxianzu* et peut continuer ses démarches avec un interprète payant. Car, dès qu'elle reçoit l'aide et pendant toute la durée de l'examen de son dossier, elle peut séjourner légalement en France. Il n'est pas garanti qu'elle devienne réfugiée, mais elle peut tout de même atténuer les difficultés de la condition d'immigré que l'on rencontre les premiers temps. Après un an, sa demande d'asile est rejetée et elle reçoit un avis d'expulsion, qu'elle ne suit pas. Ou plutôt qu'elle ne peut pas suivre. En effet, elle doit rembourser les frais de l'intermédiaire et gagner de l'argent. Elle viole donc l'avis d'expulsion et ne travaille que dans des restaurants coréens ou en tant qu'employée de maison à demeure. Entre-temps, son fils, âgé de dix ans avant son départ, entre dans l'adolescence, elle doit réprimer la souffrance liée à la distance qui s'installe entre eux. Par ailleurs, elle est en procès contre le restaurant dans lequel elle travaillait pour une affaire de salaire non versé, ce qui est parfois le cas pour les immigrés *chaoxianzu* illégaux.

Après avoir remboursé les frais de l'intermédiaire et avoir économisé petit à petit, elle change de travail pour un emploi de femme de ménage, qui lui convient mieux. Tout cela

---

<sup>524</sup> Source : site « Historique des taux de change » [consulté le 15 juin 2016].

<sup>525</sup> Selon Piao Guangxing, au début des années 2000, un visa falsifié pour les États-Unis coûtait environ 300 000 yuans (*Segyehwa sidae, op. cit.*, p. 60) et selon Kim Hyun-mee, à la fin des années 90, Monsieur Jang a payé 30 000 yuans l'entrée en Grande-Bretagne en passant par l'Allemagne (Chungguk chosŏnjogŭi, *op. cit.*, p. 57). Kim Hyun-mee dit : « La plupart sont venus en Grande-Bretagne en ayant payé au minimum 20 000 à 25 000 dollars par personne à un passeur privé » (*ibid.*, p. 49).

<sup>526</sup> Selon Eurostat, au premier semestre 2017, la France se classe sixième dans les 28 pays appliquant un salaire minimum national. C'est le troisième des pays d'Europe de l'Ouest, à l'exception des pays nordiques, après la Belgique et l'Allemagne. Source : Eurostat, « Statistiques sur le salaire minimum », février 2017 [consulté le 14 février 2018].

dans le but de nouer des relations sociales avec les immigrants *chaoxianzu*, ce qu'elle n'a pas pu faire lorsqu'elle était occupée à travailler. Elle peut y consacrer plus de temps que lorsqu'elle travaillait au restaurant ou au foyer comme employée de maison à demeure. Grâce à son travail, elle peut financer les études de son neveu en Angleterre et économiser assez d'argent pour ouvrir un commerce dans sa ville natale. Enfin, tout en continuant de vivre sa vie, elle compare les revenus et les niveaux de vie des deux pays, et élabore prudemment quel pourrait être son avenir avec sa famille. Elle peut soit faire entrer son mari en Europe en sollicitant un passeur, soit, comme il était prévu au départ établir un commerce dans sa ville natale. Elle s'inquiète du fait que les relations quotidiennes avec sa famille et ses proches deviennent plus pesantes. Finalement, elle fait venir son fils de 19 ans en France en 2015 et son mari en 2016. Elle change de métier pour devenir aide-cuisinière en vue d'obtenir le permis de travail ce qu'elle obtient finalement, et elle est en train de chercher un moyen pour que son fils et son mari puissent séjourner légalement. Il s'agit-là de son choix le plus récent.

Nous allons maintenant voir le deuxième type de migration, vers la France en passant par la Corée du Sud.

*Mme Choi.F1 (40 ans, employée de maison, vit à Paris, diplôme du collège, N° 113) divorce à 24 ans (1992) et va Qingdao pour travailler. En 2006 quand son enfant a 12 ans (elle a 33 ans), elle a émigré en Corée du Sud pour gagner plus d'argent. En 2006, après avoir payé 60 000 yuan (environ 20 millions de KRW à ce moment, soit 15 000 euros ; le prix d'une entrée clandestine est en moyenne de 100 000 yuan) à un agent d'un bureau clandestin, elle s'est rendue illégalement en Corée du Sud pour un mariage blanc. Elle a ensuite fait venir sa sœur via un visa d'invitation. Cependant, à cette époque, elle vivait avec son mari coréen de 49 ans. Un jour, celui-ci a découvert le faux mariage et elle l'a fui. Depuis, elle a travaillé à Ansan, mais elle a été arrêtée par les autorités à la gare routière lors d'une campagne de répression des immigrants illégaux en 2009 et elle a été expulsée vers la Chine. Ansan dans la province de Gyeonggi est une ville multiculturelle où il y a beaucoup d'immigrés. Les policiers y effectuent, irrégulièrement, des contrôles des sans-papiers, Le plus difficile pour elle quand elle est retournée en Chine est que son enfant s'est senti très gêné devant elle. Elle est restée trois ans avec lui et a ainsi pu reconstruire une partie du lien familial. Par la suite, en 2012, elle est venue en France en contractant des dettes pour obtenir un visa. Elle a vite reçu un titre de séjour temporaire (trois mois) en tant que demandeuse d'asile. Pour rembourser le montant (120 mille yuan) payé au passeur, elle a dû travailler plus dur. Dans un proche avenir elle prévoit de se déplacer au « dafu »<sup>527</sup> qui a un logement avec un loyer pas cher (environ 150€ du loyer mensuel) pour économiser. Peu après son arrivée en France, elle a travaillé n'importe où : au restaurant coréen, à la*

---

<sup>527</sup> Voir la page suivante.

*pension et au foyer pour le travail domestique. Toutefois, elle a des attentes pour sa vie en France : travailler tout en apprenant le français (interview en août 2012).*

À la différence de Mme Jin.F1 (N° 106) mentionnée précédemment, dans le cas de Mme Choi.F1 (N° 113) la migration illégale s'est faite en deux étapes. En premier lieu, elle se sert du mariage blanc pour migrer vers la Corée du Sud. La raison pour laquelle elle fait ce choix est que le prix à payer au passeur est relativement bas, elle peut séjourner légalement, et en plus, il lui est possible de faire venir sa famille plus facilement. Cependant, le risque est élevé, et lorsqu'elle est découverte, elle est expulsée du pays dans lequel elle voulait initialement vivre. Pendant la courte période où elle est restée en Corée, elle ne peut pas gagner beaucoup d'argent, mais elle doit payer deux fois plus en frais d'entrée pour les démarches de ré-émigration vers la France. Les frais pour un intermédiaire sont élevés, mais sachant que les salaires français sont relativement élevés, elle estime qu'elle peut récupérer cette somme. Cependant, contrairement à ce que l'on lui avait dit avant qu'elle émigre en France, pour les sans-papiers, les salaires ne sont pas élevés. C'est donc pour avoir une vie de migrante plus stable et pour recevoir le salaire espéré, qu'elle fait une demande d'aide aux réfugiés. Mais à l'instar du cas de Mme Jin F1, il lui est impossible de prévoir le résultat de sa demande. Elle accepte donc les travaux qui s'offrent à elle au coup par coup. Dans la suite logique des choses, elle s'est installée dans un logement collectif peu cher regroupant des Chinois *dafu*, pour minimiser ses dépenses de la vie courante.

À travers ces deux types de migrations, nous pouvons voir les parcours migratoires généraux en France : ces femmes essaient d'abord d'émigrer en Corée, mais cela ne leur est pas permis ou elles n'ont pas réussi. Cela les mène à un choix forcé tel que l'entrée pour la première fois en France ou la deuxième fois de manière illégale (en Corée et après en France), par la suite ces personnes mettent en place des stratégies de régularisation de leur séjour par le biais d'une demande d'asile. En effet, pour rembourser une dette contractée pour passer la frontière, il faut percevoir le salaire d'une personne qui possède un titre de séjour.

Concrètement, lors de la première étape de notre recherche sur leur migration, hormis deux étudiants et une personne occupant un métier technique (coiffeuse), sur douze participantes principales, dix ont immigré de manière illégale. Les deux personnes restantes ont été suivies par leurs maris réfugiés qui ont pu bénéficier du regroupement familial. Mais les autres personnes sont toutes des immigrés clandestins. Par la suite, elles ont tenté de régulariser leur situation en faisant une demande d'aide aux réfugiés (Mesdames Jin.F1 : 44 ans, N° 106, Jin.F2 : 56 ans, N° 107, Jin.F7 : 42 ans, N° 119, Choi.F1 : 40 ans, N° 113). Certes, à part ceux qui ont pu obtenir l'aide aux réfugiés chinois (Mesdames Jin.F2, Jin.F7), celle qui n'a pas pu l'obtenir (Madame Jin.F1), etc., ce n'est qu'une solution temporaire pour

minimiser le coût de la vie initiale en France. Malgré cela, elles cherchent sans cesse un moyen de régulariser leur situation en commettant des infractions.

Exceptionnellement, Madame Jin.F3 (44 ans, N° 112) et Mesdames Zhu.F (33 ans, N° 111) et Jin.F6 (44 ans, N° 118) - qui étaient les migrantes *chaoxianzu* clandestines, grâce à un mariage avec un citoyen français : respectivement, tibétains, *chaoxianzu*, français - ont trouvé un moyen légal efficace pour satisfaire les conditions qui garantissent un séjour en toute légalité. Ainsi, si on exclut les migrants qui font la demande ou qui ont le statut de réfugiés ou encore celles qui sont mariées avec une personne de nationalité française, il reste cinq personnes en situation irrégulière.

### 3.4.3. Mmes Ryou.P et Huang, des provinces du Nord-Est de la Chine aux grandes villes chinoises, en passant par la Corée du Sud

Dans le cas de la migration vers les grandes villes chinoises, nous identifions deux types de parcours :

Trois provinces du Nord-Est chinois → Corée du Sud → grandes villes chinoises

Trois provinces du Nord-Est chinois → grandes villes chinoises

Nous avons exclu la migration des privilégiés, une petite élite qui s'est déplacée dans un cadre institutionnel grâce aux ressources de l'État avant la Réforme économique, ou des cadres qui ont profité des politiques de la Réforme.

Tout d'abord Madame Ryou.P est partie de Yanji en Chine pour émigrer en Russie pour une courte période, puis en Corée du Sud en tant que travailleuse, pour finir par migrer de nouveau vers Pékin.

*Madame Ryou (56 ans, diplômée du lycée, retournée du travail en Corée, N° 41) a travaillé dans l'agriculture pendant trois ans après avoir obtenu son diplôme de lycéenne par les politiques, « xiaxiang 下乡 », puis dans une entreprise étatique de matériaux et de fournitures pour les beaux-arts. Elle a créé son magasin de matériaux de décoration d'intérieur, en tant qu'entrepreneur individuel après la mise en place de la Réforme économique. Puis, en 1990 et 1991, elle a émigré pour une courte période en Corée du Sud et en Russie en tant que travailleuse et en 1994, sur invitation d'une connaissance coréenne faite en Russie, elle a migré en Corée du Sud et, exceptionnellement, elle n'a pas payé les frais de passage. À cette époque, pour un visa de quinze jours en Corée, les frais équivalaient à 40 000 yuans en devises chinoises, mais suite à un accident de voiture, son beau-père et son beau-frère étant dans un état végétatif, elle n'eut pas les moyens de payer cette somme importante. La personne coréenne qui l'avait invitée lui a demandé de ne commettre aucune infraction pendant ses séjours en Corée. De ce fait, elle a choisi d'occuper un emploi qui ne*

*l'expose pas et a donc fait le ménage à demeure pendant cinq ans, elle n'a fait que travailler et ne s'est pas rendue dans les endroits publics.*

*Ensuite, elle est repartie à Yanji en Chine, où elle a acheté une maison, puis a ouvert un restaurant où elle a mis au menu les différents plats coréens qu'elle avait appris à cuisiner en Corée. En 2004, elle est repartie en Corée du Sud. À cette époque, le gouvernement coréen de Kim Dae-jung avait mis en place une politique d'apaisement visant les travailleurs immigrés, y compris les Chaoxianzu, et elle a de ce fait pu séjourner légalement sur le territoire<sup>528</sup>. De 2007 à 2011, elle a pu continuer à séjourner grâce à la politique du Working Visit System appliquée par le gouvernement. Comme il s'agissait, d'un séjour légal, elle a pu changer de statut de travailleur immigré. « À ce moment-là, je jouissais de mon travail (je connaissais bien mon travail). Je ne travaillais plus dans d'autres foyers. Je n'étais pas dans l'illégalité, j'avais pris confiance en moi et je travaillais dans des restaurants. Restaurants japonais, bistrot de poulet frit (...) J'avais plein de projets. J'ai eu la chance énorme de ne travailler que dans des restaurants qui avaient beaucoup de clients. Plus tard, en 2009, j'ai créé un restaurant près des eaux « Onyang » (dans la province « Chungcheongnam-do » en Corée) ». Elle a travaillé en tant que chef dans divers restaurants populaires, puis a enfin ouvert un restaurant chinois situé à un endroit touristique (« Onyang ») ainsi qu'un supermarché chinois. En 2011, avec l'argent qu'elle avait économisé, elle est repartie en Chine pour vivre avec sa famille. Elle n'est pas retournée dans sa ville natale, mais à Pékin. Elle se sentait désolée envers son fils de ne pas avoir été là et a donc décidé de bien s'occuper de lui avant qu'il ne se marie. Elle s'occupe maintenant d'une chambre d'hôtes qui accueille principalement les Coréens et les Chaoxianzu à Pékin.*

Dans le cas de Madame Ryou, on observe donc une ré-émigration qui débute de Chine, passe par la Corée du Sud et retourne en Chine, mais dans une grande ville. Sa stratégie pour aller en Corée prend la même forme que celle utilisée dans le cas précédent (Madame Shin.C, N° 75), c'est-à-dire infractions-endurance-légalisation. Finalement, le lieu de résidence qu'elle s'est choisi n'est ni Yanji, où se situe la préfecture autonome des *Chaoxianzu*, ni la Corée du Sud, mais une grande ville chinoise. C'est ce choix qui la différencie des autres formes de migration.

---

<sup>528</sup> Au début des années 2000, les politiques d'immigration en Corée ont commencé à permettre aux *Chaoxianzu*, y compris les *Koryo-saram* (soviétiques d'origine coréenne) de séjourner légalement. En août 2003, le visa E-9 (emploi dans le secteur non professionnel) est mis en place pour que les « étrangers illégaux puissent travailler durant une certaine période ». Pratique pilote dès 2003, l'EPS (*the Employment Permit System*) pour le travail non-qualifié entre en vigueur en août 2004. D'autre part, la mise en œuvre de diverses mesures spéciales (« mesures globales de prévention des étrangers illégaux », mars 2002 ; « délai pour quitter le pays pour les travailleurs étrangers qui séjournent moins de trois ans » ; mars 2004 et « programme d'aide au retour des compatriotes coréens », mars 2005), leur permettaient désormais de rester légalement. Cela peut être considéré comme un résultat des luttes de reconnaissance collectives centrées sur les résidents *chaoxianzu*, qui débouchèrent en novembre 2001 sur une loi *Overseas Koreans Act*, incompatible avec la Constitution et enfin la révision de cette loi (mars 2004), contenant des articles discriminatoires pour les compatriotes chinois et d'URSS (Yoon Young-do, *op. cit.*, p. 110-112 ; Lee Mi-ae, *Karibongdong, op. cit.*, p. 61).

Le fait de faire des allers-retours entre la Chine et la Corée du Sud lui a permis d'expérimenter la vie de migrant en Corée, de gagner de l'expérience en ouvrant à Yanji un restaurant et d'y mettre au menu de bons plats de Corée et bien d'autres choses qu'elle a sans cesse testées et qui au final lui permettent de vivre dans une grande ville. Son choix de migration à Pékin, où le niveau de vie est le plus élevé de Chine, s'explique aussi par le fait qu'elle ait pu économiser une somme non négligeable lors de son séjour en tant que travailleuse immigrée. De plus, elle a trouvé un environnement qui lui convenait bien grâce à sa propre expérience des deux cultures coréennes du Sud et chinoise. D'un autre côté, son expérience de migration lui a notamment donné l'envie de vivre dans une grande ville. Pour toutes ces raisons, cette femme a tenté d'entrer dans le quartier *Koreatown* qui représente une communauté des immigrés transnationaux pour les Chinois à Pékin, la plus grande ville de Chine, dont la culture et la langue sont différentes de celles des *Chaoxianzu*.

Pour elle, vivre en Corée du Sud « était très dur. Par exemple, lorsque je marchais dans la rue, je devais aller vite même quand il n'y avait aucune urgence. J'en avais tellement marre. Je ne voulais pas vivre là-bas pendant ma retraite. Depuis que je vis ici, j'ai l'esprit tranquille. Même si Pékin évolue rapidement, maintenant, cette ville me convient » dit-elle, satisfaite de sa vie à Pékin. Nous pouvons considérer que l'ensemble de son parcours migratoire lui a permis d'arriver à ces choix-là. Mesdames Jin.P2 (60 ans, N° 39) et Li.P4 (59 ans, N° 40) de Pékin et Mesdames Jin.Q1 (44 ans, N° 55), Gou Q1 (49 ans, N° 60) et Jin.Q3 (49 ans, N° 61) de Qingdao sont elles aussi des exemples similaires. Elles se sont servies de leurs expériences de migration et de tout l'argent qu'elles possédaient pour vivre là où elles le désiraient.

Le deuxième cas est celui de Madame Hwang qui a émigré des trois provinces au Nord-Est de la Chine vers une grande ville chinoise en tant que travailleur migrant (*nongmingong* 农民工).

*Madame Huang (55 ans, employée de maison à demeure, diplômée du collège, N° 53) vivait à Yanji dans la province de Jilin. Sa mère est décédée lorsqu'elle était en cinquième année de primaire, elle ne pouvait pas aller au lycée car elle devait aider aux tâches ménagères mais a quand même obtenu son diplôme du collège. Après cela, elle a travaillé aux champs et a continué de s'occuper de sa famille et en 1983, elle s'est mariée tout en continuant de travailler en tant qu'agricultrice. Puis, entre 1989 et 1994, elle a travaillé en tant qu'ouvrière temporaire<sup>529</sup> dans une usine étatique de silicium à Longjing.*

---

<sup>529</sup> Un double système d'emploi existait à l'ère de l'économie planifiée en Chine : « 固定工 *gudinggong* : travailleurs à statut officiel » et « 临时工 *lingshigong* : travailleurs temporaires ». Les seconds, relevaient d'un système d'unités de travail *danwei* (单位), avec garantie de l'emploi et de la protection sociale. La plupart de ces



*Mais, l'usine ayant fait faillite, elle a fait le ménage dans un karaoké de la ville de Yanji, et a travaillé comme nourrice, en 2005, dans le but d'augmenter son revenu, elle est partie pour Qingdao et a fait des ménages. Elle voulait aussi se rapprocher de son enfant. Comme son fils était déjà à Qingdao pour travailler, elle y est naturellement restée. Lorsqu'elle travaillait à Yanji, son salaire était de 600 yuans, mais à Qingdao, elle gagnait au minimum 1 000 yuans, ce qui était beaucoup mieux pour elle. Elle gagne maintenant 2 500 yuans. Lors de notre enquête, nous lui avons demandé si elle ne voulait pas aller en Corée du Sud, elle a répondu « Je pense que (...) je ne serais pas aussi libre qu'ici. Je ne suis pas du genre à faire les choses 'vite fait bien fait', je n'y avais donc jamais pensé. J'aime faire les choses petit à petit ». Elle est satisfaite de sa vie à Qingdao. Quand elle aura gagné plus d'argent, elle a l'intention de marier son fils, garder ses petits-enfants et vivre longtemps à Qingdao.*

La particularité de la stratégie de migration de Madame Huang est qu'elle a été fidèle à son choix lorsqu'elle a décidé de gagner un salaire relativement élevé et de préserver sa vie de famille. Elle a donc limité l'éloignement de sa destination de migration et la manière de travailler, en particulier le rythme du travail, pour convenir à ses habitudes de travail et de vie.

Plus précisément, il était mieux pour elle de vivre à Qingdao, là où le salaire était plus élevé qu'à Yanji. Elle n'a pas eu non plus à faire face à la difficulté de vivre séparée de sa famille puisque son fils était déjà sur place. De plus, si elle était allée en Corée du Sud, elle aurait dû faire preuve de patience et aurait dû subir le stress lié à l'absence de liberté et de temps libre dont on lui avait souvent parlé. Si elle avait émigré en Corée, on aurait attendu d'elle qu'elle fasse les choses rapidement et elle aurait éprouvé plus de stress dans son travail, ce qui pour elle signifiait aussi une réorganisation dans sa méthode habituelle de travail. C'est donc pour ces raisons que nous pouvons qualifier de migration « sur mesure » son déplacement vers Qingdao, stratégie qui convenait le mieux à sa personnalité et à sa méthode habituelle de travail. Pour elle, sa vie de migrante actuelle lui convient, Son projet de migration est devenu un projet de résidence permanente.

---

travailleurs, d'origine rurale, n'ont pas connu l'emploi permanent ni bénéficié de la protection sociale par l'État (Qian Liqun, vol. II, *op. cit.*, p. 389, 418). Ce concept d'emploi désormais obsolète existait avant l'exécution, par le système du contrat de travail (loi de travail de 1994). En d'autres termes, ce type de contrat n'existe juridiquement plus. Les travailleurs ne se distinguent que par la durée du contrat de travail. Le concept de « temporaire », selon le droit du travail actuel (1<sup>er</sup> janvier 2008) signifie emploi de courte durée ou travail saisonnier. Depuis peu, ces emplois à court terme nécessitent aussi un contrat de travail écrit. Si les employeurs ne font pas de contrat écrit pour un mois supplémentaire, ils sont obligés de payer le double du salaire de leur employé (Lee Pyung-bok, « Notes sur l'emploi temporaire », *Logiciel de Réseau social de « Village d'aide des résidents coréens à Qingdao »* [En ligne], [réf. du 16 janvier 2015] ; Korea Labor Foundation, « VI. Chungguk nodonggyeyakpöp ihaerül topnün chirüüngdap » [VI. Q&A Pour aider à comprendre la Loi sur les contrats de travail (*Labor Contract Law*)], *Chungguk chinch'ulkiöp nomugwalliannaesö 2009* [Le Guide de gestion du travail pour les entreprises coréennes entrant en Chine de 2009], 2009, p. 146-147).

### Conclusion du chapitre 3

Après avoir expliqué dans le chapitre deux, la situation actuelle des communautés d'immigrés *chaoxianzu* dans les villes de divers pays à travers de nombreux exemples, nous avons vu, au chapitre trois, comment l'immigration des interviewées principales à la recherche s'est réalisée tel un véritable projet de vie. Nous avons ainsi vu les motivations individuelles ainsi que les éléments qui ont influencé la réalisation de ce projet, mais surtout les politiques d'immigration de chaque pays, qui représentent une barrière à l'émigration, les conditions de migration et enfin leurs choix individuels et la forme de la stratégie qu'elles ont choisie.

Qui sont-elles et quels sont leurs motifs individuels d'émigration ?

Les interviewées principales de la première étape de la recherche (vingt-sept personnes en Corée du Sud, seize personnes en France) sont des femmes re-mariées, divorcées ou veuves, elles ont généralement émigré toute seule en ayant laissé leurs enfants dans leur pays. Cependant les femmes des grandes villes chinoises (seize personnes à Pékin, onze personnes à Qingdao) vivent pour la grande majorité avec leur famille. Pour autant parmi ces personnes, beaucoup sont des ré-émigrés suite à une expérience d'émigration à l'étranger et ont connu des expériences de séparations familiales.

De plus, mis à part quelques personnes de la première génération d'immigration domestique chinoise, beaucoup sont des personnes « moyennes » se situant de l'autre côté du pouvoir, et n'ayant pas pu profiter des bénéfices directs de la Réforme. Au contraire un grand nombre de ces personnes sont des femmes qui se sont retrouvées victimes d'un chômage de masse pendant le processus de la Réforme.

Leurs motifs prioritaires et concrets d'émigration sont de surmonter la pauvreté et cela sur deux points. En effet, elles devaient surmonter la pauvreté absolue produite par les politiques socialistes de la Chine et répondre à la pauvreté relative engendrée par ces mêmes politiques socialistes de la Réforme économique. Les fruits de la Réforme ne furent pas distribués de façon équitable à tous les citoyens chinois.

Le deuxième motif est le désir d'offrir une éducation de qualité aux enfants. Après la Réforme économique, le label des « bonnes écoles » s'est répandu et l'éducation a été marchandisée et a commencé, par la même occasion, à devenir inégalitaire. Ainsi pour donner une chance à ses enfants, il était devenu indispensable d'avoir un plus gros capital financier. Notamment au sein des minorités nationales chinoises, en raison des politiques de discrimination positive, les *Chaoxianzu* purent conserver leur système d'éducation ethnique

dans la culture confucianiste ainsi que la valeur de l'éducation qu'ils vénéraient. Pour les mères *chaoxianzu*, l'éducation peut être vue comme un motif suffisant d'émigration.

Le troisième motif est les hauts salaires induits par le différentiel du taux de change. De la deuxième moitié des années 80 au début des années 90, ceux qui décidèrent d'émigrer pouvaient gagner en un mois en Corée du Sud quasiment l'équivalent d'un an de salaire en Chine. Mais suite à la crise financière de 1997 et au plan de financement du FMI, cette variation de salaire coréano-chinoise diminua et entraîna un mouvement d'émigration vers l'Europe et les États-Unis.

Certaines émigrèrent suite à un divorce, le décès de leur partenaire, ou un autre un événement brutal. La recherche d'une nouvelle société pour démarrer une nouvelle vie qui les poussa à émigrer. Enfin après les années 2000, les motifs d'émigration dans les villes chinoises de Qingdao ou Pékin n'étaient pas seulement dans l'optique de trouver du travail mais également dans l'objectif de s'installer définitivement. Cela apporte donc un contexte différent à leurs migrations.

Deuxièmement, quels sont les éléments qui ont influencé la réalisation de leur émigration ?

Tout d'abord pour ces personnes, à l'intérieur des communautés dans lesquelles elles vivent, émigrer est devenu un acte routinier. Comme nous le dit le pourcentage d'environ 17% de travailleurs migrants chinois, une grande partie de la population chinoise est en déplacement. De plus le déplacement des *Chaoxianzu* ainsi que les marchands *whenzhou* reçoivent beaucoup d'attention car ce sont les groupes chinois pionniers dans le marché mondial. Cela permet aux aspirants émigrants de réduire leur appréhension concernant le départ, grâce aux nombreux exemples et témoignages. Cela leur permet également de réaliser plus facilement leur projet d'émigration.

Deuxièmement, l'émigration des *Chaoxianzu* se fonde elle-même sur les expériences d'émigration précédentes qu'ils accumulent. Les *Chaoxianzu* sont une ethnie arrivée vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle en Chine, avant la formation de la Chine Nouvelle. Ils étaient alors une communauté pionnière émigrant vers la Chine. Jusqu'aux années 90, avant même que l'émigration contemporaine ne commence, une autre forme d'émigration démarra. Certains décidant de partir vers la mère patrie, la Corée du Nord dont les frontières bordent la Chine et qui est également un pays frère socialiste, tandis que d'autres allaient chez l'autre frère socialiste, la Russie. Avant que la Corée du Nord ne s'isole politiquement et économiquement de la scène internationale, elle soutint culturellement l'éducation des *Chaoxianzu*, et elles furent nombreuses à y faire des allers-retours pour visiter leurs proches. Ainsi jusqu'à la ratification du traité de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud, la Corée du Nord était un des principaux partenaires d'échange avec les *Chaoxianzu*.

En dehors de cela, parmi les participantes à la recherche, il est facile d'en trouver qui ont émigré dans deux ou trois pays différents, en Espagne, en Italie ou en Chine à Qingdao, Shenzhen, Guangzhou ou encore dans une autre grande ville chinoise. Elles obtiennent ainsi un capital socio-économique à travers ces expériences d'émigration dans des pays à l'idéologie différente (Corée du Sud) ou à la culture différente (Russie, Grandes villes chinoises).

De plus leur immigration fut facilitée par les communautés chinoises, coréennes, *chaoxianzu*, présentes partout dans le monde. En général les immigrés ne maîtrisent pas la langue locale mais grâce aux communautés *chaoxianzu* (on note des différences linguistiques entre le coréen du sud et le *chaoxianzu*) de Séoul en Corée, *Chinatown* et le quartier coréen où se regroupent beaucoup de coréens de Paris, et les *Koreatown* chinoises, il fut relativement facile pour elles de s'adapter à leur lieu d'émigration. Notamment dans le cas des communautés chinoises, grâce à la formation d'un fort réseau de relations, elles réussissent à diminuer le sentiment d'aliénation sur le lieu de destination. C'est pour cela que Madame Zhu.F (N° 111) juge qu'elle ne voit pas beaucoup de différences entre son immigration à Paris et celle dans une autre province de Chine. De plus, elles sont à même d'utiliser le puissant réseau mondial des communautés de *Chaoxianzu* qui se développent dans le monde entier.

Troisièmement, nous avons vu que les politiques d'immigration de chaque pays représentent une véritable barrière pour les immigrés ainsi que les conditions d'immigration. Nous avons également vu comment les immigrés réussissent à dépasser ces difficultés.

La plupart des participantes à la recherche préféraient émigrer vers la Corée du Sud à cause de l'abondance de postes disponibles, de la différence salariale avec leur pays d'origine, de la proximité linguistique, de la relative faiblesse du coût des passeurs ainsi que de la présence d'importantes communautés sur place. En effet, il est relativement facile de prévoir à quoi ressemblera une immigration en Corée du Sud car les éléments d'incertitude sont peu nombreux. Mais celles qui n'ont pas eu la possibilité de se rendre en Corée du Sud ont parfois fait le choix, comme solution alternative, de se rendre en France. D'autres ont choisi une migration temporaire en Corée du Sud avant de s'installer définitivement dans une autre grande ville chinoise. La politique d'immigration de la Corée envers les *Chaoxianzu* est donc la variable la plus importante pour étudier la direction que prend leur émigration ainsi que l'établissement individuel de ces femmes.

Les caractéristiques de la politique d'immigration du gouvernement sud-coréen sont de permettre l'accès aux compatriotes des pays socialistes du Nord selon la croissance économique rapide et le dégel mondial de la guerre froide, mais de les utiliser comme main-d'œuvre moins coûteuse de manière limitée selon la réorganisation industrielle néolibérale. Mais cela diffère en fonction des époques. Ainsi en 1980, le pays prône l'ouverture, puis dans

les années 1990, les contrôles s'intensifient et les limitations à l'entrée du territoire également, enfin suite à l'instauration du *Working Visit System* en 2007, une nouvelle « tolérance relative » semble prendre forme. Cette dernière mesure peut être vue comme un compromis entre la Corée du Sud qui a toujours considéré les immigrés comme une force de travail bon marché et les communautés *chaoxianzu* qui en tant que compatriotes coréens luttent pour la reconnaissance de leur identité. Par ailleurs, en France, l'immigration économique légale était très limitée. Mais à l'inverse vers la moitié des années 80, à la suite de l'instauration de l'espace Schengen, l'entrée d'immigrés est devenue plus simple. De plus les immigrés pouvaient se servir des communautés de chinois ou coréens déjà formées. Enfin le déplacement entre la zone rurale et urbaine chinoise s'est libéralisée dans les années 80 suite à l'affaiblissement du système de *hukou*.

Le plus important dans le parcours migratoire des interviewées principales à notre recherche n'est pas forcément les informations ou encore les programmes d'adaptation à leur lieu de migration mais plutôt la possibilité de pouvoir migrer. Cette possibilité dépend fortement des politiques d'immigration (notamment les procédures d'entrées dans le pays et les politiques de travail). Selon ces femmes, elles ont pu changer de lieu de migration plus facilement. Il faut également noter que les politiques strictes d'immigration des différents pays poussent les immigrés à passer par des courtiers d'immigration et ainsi à emprunter une voie illégale pour se rendre dans le pays désiré.

Pour finir, nous avons examiné leurs choix et stratégies dans le processus de migration, en fonction de leur type de migration dans chaque pays.

Comme nous l'avons déjà vu plus haut, les femmes *chaoxianzu*, préfèrent une migration en Corée du Sud mais en cas d'échec elles se redirigent vers un autre choix. Nous avons pris en compte l'ordre de préférence et à travers les exemples nous avons pu voir qu'elles se déclinaient de la manière suivante : de la Chine vers la Corée du Sud, puis vers la France, puis vers les grandes villes chinoises. Enfin, nous pouvons ajouter une escale de nouveau en Corée du Sud, ainsi globalement nous pouvons répertorier cinq catégories.

En préparant la migration et en la réalisant, ces femmes apportent beaucoup d'importance à l'accessibilité géographique, à la ressemblance culturelle et linguistiques, aux frais de migration, au salaire et au taux de change en vigueur, aux possibilités d'emploi, aux possibilités de migration, et enfin aux conditions et aux politiques d'immigration. Cependant dans le cas où le canal de migration légal est interrompu, le facteur qui influence le plus les aspirants migrants économiques sont les possibilités d'entrée malgré tout dans le pays et les conditions de séjour. C'est ainsi que pour ces femmes, le choix du lieu de migration s'est mis involontairement à dépendre des passeurs.

Cependant, en réalisant leur projet de migration économique et afin de pouvoir entrer dans le pays, de nombreuses stratégies prirent forme en fonction du type d'immigration choisie : la stratégie de l'infraction, de l'endurance après une entrée illégale dans le pays, celle d'obtenir collectivement ou personnellement une identité en tant que *Chaoxianzu* et une régularisation, et enfin celle de la ré-émigration à travers la comparaison de plusieurs expériences migratoires, et en maintenant une vie migratoire.

Suite aux politiques de tolérance limitées de 2004 et à la mise en œuvre du *Working Visit System*, le nombre d'exemples d'immigration légale est en hausse et le nombre de cas de travailleurs faisant l'aller-retour entre la Chine et la Corée du Sud augmente également. Cependant, tant que le *Working Visit System* fonctionne comme un système de quotas, les cinq types précédents semblent toujours valides. D'un côté, bien que la France limite l'entrée sur son territoire d'immigrés économiques, à cause de l'espace Schengen, il est difficile de bloquer complètement leurs arrivées. Du point de vue des pays d'accueil, malgré leur besoin de main d'œuvre étrangère, ce sont des personnes qui violent la loi. Cependant, en ce qui concerne ces immigrées, l'immigration clandestine et le travail illégal peuvent être considérés comme les contre-mesures actives par le bas (*survival circuits*) des immigrés isolés, contre la bipolarisation du système migratoire mondial et les politiques réglementaires de chaque pays d'immigration.

Dans cette stratégie, leur subjectivité de la migration n'est pas perdue mais paradoxalement, elle implique un choix d'endurance des souffrances. En effet l'endurance peut être considérée comme leur propre choix, un choix conscient afin d'en obtenir des bénéfices et non pas seulement comme un résultat de la migration. Ici, nous trouvons que les souffrances qu'elles éprouvent chez elles et leur endurance se révèlent aussi une de leurs stratégies.









## CHAPITRE 4. Pourquoi des travailleuses de la Chine post-socialiste choisissent-elles d'émigrer pour un emploi domestique ?

---

En portant notre attention sur les employées de maison immigrées *chaoxianzu* de plus de cinquante ans, nous avons jusqu'ici entrepris d'analyser le contexte intérieur et extérieur d'apparition du phénomène de migration professionnelle en Chine, la formation des communautés immigrées *chaoxianzu* dans chaque pays d'accueil ainsi que leur positionnement socio-économique et dénationalisé. Nous avons également vu comment, en tant qu'individus immigrés, ces femmes ont fait face à la violence symbolique qu'elles ont rencontrée dans ces champs d'immigration. Ces analyses nous ont permis d'affirmer qu'elles ne se sont pas limitées à une attitude passive et oblatrice se bornant à suivre les circuits de survie imposés par les champs transnationaux de migration. Elles s'appliquent davantage à garder une attitude positive tout en s'efforçant de garder le contrôle de leur vie. Nous avons également pu vérifier que cet aspect comportemental provient de leur habitus professionnel de travailleuses post-socialistes de Chine<sup>530</sup>.

Dans le chapitre quatre, nous étudierons leur introduction dans le marché du travail de reproduction rémunéré en tant qu'employées de maison immigrées. Ce chapitre présente une analyse de la signification du choix de ces femmes du travail domestique rémunéré tout au long de leur vie professionnelle. Dans un contexte de fort taux d'activité des femmes et de socialisation du travail domestique en Chine, il s'agira de comprendre les processus à l'origine de leur choix de devenir employées domestiques à la lumière de leur habitus professionnel, leur perception et leurs expériences concernant leur travail. L'occasion ainsi d'enquêter de nouveau sur les origines structurelles du problème des employées de maison immigrées, considérées comme occupant une position subordonnée suite à une baisse à la fois de leur statut de classe et de leur statut professionnel.

Nous envisagerons les problématiques suivantes : Quelles ont été les évolutions, dans les expériences de ces femmes du travail productif/reproductif, qui les ont dirigées vers le travail domestique immigré ? Quelles sont les caractéristiques de ces expériences de travail ? Quel était l'habitus professionnel<sup>531</sup> de ces femmes avant l'immigration, et surtout quel était

---

<sup>530</sup> Dans ce contexte, travailleuses post-réforme socialistes signifie un membre de la classe ouvrière qui est maintenant inclus dans l'économie mondiale depuis la migration qui a suivi la réforme économique chinoise. Ce terme a la signification que le socialisme chinois est en cours de transition. Voir la section 1.2 notre point de vue sur les caractéristiques du socialisme chinois.

<sup>531</sup> P. Bourdieu définit que « l'habitus est une subjectivité socialisée » (P. Bourdieu & L. Wacquant, *op. cit.*, p. 175) et dit que « parler d'habitus, c'est poser que l'individuel, et même le personnel, le subjectif, est social, collectif » (*ibid.*). Selon lui, « étant le produit de l'histoire, c'est un *système de dispositions ouvert* qui est sans cesse affronté à des expériences nouvelles et donc sans cesse affecté par elles, de telle manière que ses structures se renforcent ou se modifient (*ibid.*, p.183). Nous empruntons le concept de l'habitus de Bourdieu (Voir le concept en détail dans l'introduction de la thèse) pour qualifier d'« habitus professionnel » la conscience et les

celui qui s'est formé à travers les expériences de travail collectif socialiste et de socialisation du travail domestique ? Enfin, quelle signification comporte leur choix du travail domestique immigré ?

#### 4.1. Une expérience de vie professionnelle rythmée par les changements de mode de production

Dans cette section, nous examinerons à travers divers exemples la façon dont le travail et l'emploi de ces femmes a évolué, ainsi que l'état de conscience collective et sa mise en pratique au fil des périodes.

##### 4.1.1. Mme Han, employée de maison en Corée du Sud

Afin d'illustrer la vie professionnelle des participantes à la recherche, nous utiliserons, dans un premier temps, l'exemple de Mme Han, employée de maison en Corée du Sud.

*Mme Han.C (73 ans, Corée, N° 70) est née en 1940 à Hunchun, dans la préfecture autonome de Yanbian, commune de Jilin et a été élevée à Jixi, dans la province de Heilongjiang. Aînée de quatre enfants, elle fut contrainte d'arrêter ses études au collège à la mort de sa mère pour s'occuper de ses frères et sœurs ainsi que des travaux ménagers. En 1955, elle avait alors 15 ans lorsqu'elle commença à travailler avec son père pour les travaux domestiques et pour l'aider à cultiver les terres.*

*À la fin des années 1950, elle commença à travailler comme ouvrière spécialisée dans l'unique société d'État de production de biscuits de la ville, qui employait alors 400 ouvriers. Elle travaillait de nuit (de 20h à 4h) et le jour elle était agricultrice. Elle s'est mariée à 21 ans avec son professeur de collège et est devenue mère de trois enfants, une fille et deux fils.*

*« Puisque (je) ne travaillais que huit heures par jour, je pouvais également me consacrer à la culture du riz et des haricots » témoigne-t-elle, en ajoutant qu'elle bénéficiait d'une certaine liberté dans ses conditions de travail. Mais elle n'en demeurait pas moins surchargée par le cumul de ses activités.*

*Mme Han quitta son travail d'ouvrière spécialisée à 40 ans au début des années 1980 après 22 ans de service. « Il y avait trop de biscuits industriels, et il fallait venir travailler la*

---

pratiques du travail formées à travers le parcours professionnel des participantes à la recherche. Concernant la réflexion sur l'articulation entre habitus et habitus professionnel de P. Bourdieu, voir « La production de la croyance : contribution à une économie des biens symboliques » (P. Bourdieu, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 13 (1977), p. 3-43). Les recherches qui ont employé ce concept sont les suivantes : Hervé Serry, « Figures d'éditeurs français après 1945 : Habitus professionnel et transformation du champ éditorial », Bertrand Legendre et Christian Robin (dir.), *Figures de l'éditeur. Représentations, Savoirs, Compétences, Territoires*, Paris, Nouveau Monde Editions, p. 73-89, 2005 ; Philippe Perrenoud, « Le travail sur l'habitus dans la formation des enseignants. Analyse des pratiques et prise de conscience », *Former des enseignants professionnels*, Paris, De Boeck Supérieur, 2012 (4<sup>e</sup> éd.).

*journee ». Bien que la disparition du travail de nuit fut la cause directe de sa démission, c'est surtout la dette contractée par la famille de sa belle-fille qu'elle a dû endosser qui motiva sa décision. Mais ses fonds et ceux de son mari étaient insuffisants pour rembourser la dette d'autant plus que son mari perdit toutes ces économies au mah-jong. Elle demanda alors un crédit et emprunta de l'argent à son entourage, puis se lança dans l'hôtellerie en tenant un Yeogwan (petite auberge) : elle fut ainsi forcée de cumuler un autre emploi, le commerce de doshirak (plateau-repas). « J'étais occupée au point de ne plus savoir où donner de la tête » témoigne-t-elle.*

*En 1998, alors âgée de 60 ans, elle décide de se rendre illégalement en Corée du Sud moyennant 50 000 yuans (environ 10 millions KRW à l'époque) sur le conseil de ses proches, qui lui assuraient qu'elle pourrait gagner dix fois plus qu'en Chine. Au début de son séjour, elle travailla d'abord comme femme de ménage dans un Yeogwan. Mais après avoir perdu dix-sept kilos en huit mois et décidant qu'il valait mieux trouver un travail moins éprouvant, elle décida de devenir employée de maison, un travail réputé « relativement facile » chez les immigrées chaoxianzu. Elle entreprit un moment un travail d'aide-soignante pour augmenter ses revenus, mais les coûts d'hébergement et d'alimentation se révélant trop élevés, elle décida finalement de retourner travailler chez une famille au bout de six mois. Elle travailla ainsi pendant dix ans comme employée de maison à demeure, une activité qui lui permit de financer la plupart des projets commerciaux de ses enfants.*

*Elle quitta son travail en 2008 pour rentrer vivre en Chine avec sa fille. Mais elle ne parvint pas à s'adapter à la vie avec la famille de sa fille après cette longue séparation, si bien qu'elle décida de rentrer en Corée du Sud en 2010 pour préparer sa retraite. Au moment de l'interview elle a soixante-treize ans et elle se repose actuellement dans une église chaoxianzu pour se remettre d'une blessure au bras. Elle prévoit de travailler jusqu'à ses 80 ans.*

En 1949, avec la réforme agraire, le Parti Communiste Chinois a entrepris de répartir les terres individuellement. L'économie rurale du pays fut alors organisée selon une méthode de gestion de l'agriculture à petite échelle des terres ainsi réparties. Mme Han a perdu sa mère alors qu'elle était encore jeune. Elle s'occupa des travaux agricoles avec son père jusqu'en 1958, date de l'établissement du système de communes populaires [人民公司 *renmingongsi*]. Les terres sont alors devenues la propriété d'unités collectives et la production collective ainsi que l'économie de distribution ont été mises en place. Bien qu'elle ait participé à la production collective en travaillant au sein d'une usine d'État, Mme Han a parallèlement continué son activité agricole. Ce cumul d'activités fut rendu possible par l'autorisation



donnée par l'État aux travailleurs ruraux de cultiver leurs terres à des fins individuelles<sup>532</sup> afin de pallier à la faible capacité de production, en dessous de celle des villes, des campagnes. Dans les années 1980, avec la concrétisation de la réforme économique chinoise dans le Dongbei, l'économie de production collective s'est transformée en système de responsabilité de production dans l'agriculture (农业生产责任制 *nongye shengchan zerenzhi*). Le développement des campagnes s'est déroulé selon des méthodes d'industrialisation, de commercialisation, et de dépayssannisation et de nombreux ouvriers et agriculteurs collectifs ont alors perdu leur travail, contraints de changer d'activité. Ce fut le cas de Mme Han, forcée à une démission prématurée et qui ouvrit alors une auberge en assumant le poids de la dette familiale.

L'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud en 1992 a ensuite ouvert aux *chaoxianzu* de nouvelles opportunités en matière de migration vers la Corée du Sud. Le travail à l'étranger est devenu synonyme de revenus importants, et Mme Han a suivi le mouvement. Dans le contexte de dépayssannisation, les terres agricoles ont été redistribuées aux particuliers et la mise en place d'un contrat sur les droits d'administration des terres a libéré les propriétaires de leurs obligations agricoles, ce qui a facilité son départ. Louise A. Tilly & Joan W. Scott ont défini les caractéristiques de l'économie et son mode de production, l'échelle de l'organisation et la technologie comme des éléments déterminants pour la demande de femmes travailleuses<sup>533</sup>. D'après ces éléments, le parcours professionnel de Mme Han se conforme finalement aux changements de mode de production de la société chinoise.

#### 4.1.2. Après l'établissement des communes populaires en 1958 : de petite agricultrice à travailleuse collective socialiste

Tout comme Mme Han, la plupart des participantes à notre recherche<sup>534</sup> ont eu une vie professionnelle marquée par les changements de mode de production impulsés par le Parti

---

<sup>532</sup> Selon Elisabeth Croll, dans les zones rurales, il existait des moyens d'obtenir des bénéfices en dehors du secteur collectif, parfois même de certaines propriétés privées (E. Croll, *Feminism and Socialism in China*, London, Routledge & Kegan Paul Ltd, 1978, p. 284), Elle ajoute : « Bien que le secteur privé de l'économie reposait sur un maximum de 5% du total des terres appartenant à la brigade de production, les moyens privés représentaient une plus grande proportion du revenu du ménage et constituaient une composante importante en espèces » [*Although the private sector of the economy was based on a maximum of 5 per cent of the total lands owned by the production brigade, private means constituted a larger proportion of the household income and were an important cash component*] (*ibid.*).

<sup>533</sup> Elles expliquent : « Au niveau le plus général, nous concluons que l'interaction entre les systèmes productifs et reproductifs dans la famille exerce une influence sur la demande des femmes disponibles. Les caractéristiques de l'économie et son mode de production, l'échelle de l'organisation et la technologie exercent une influence sur l'offre d'emploi des employeurs souhaitant embaucher des femmes » (Louise A. Tilly, Joan W. Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, trad. par Monique Lebailly, Paris, Payot & Rivages, 2002 [1978], p. 382).

<sup>534</sup> Nous considérons, à l'instar des anthropologues et sociologues féministes (Lee Na-young, 2006, *op. cit.*) Yoon Taek-lim & Hahn Hahn-hee, 2006, *op. cit.*), que les personnes interviewées participent à part entière à la recherche.

communiste. Dans cette section, nous analyserons les caractéristiques concrètes de leur activité selon l'évolution de ces modes, à savoir dans un processus de transformation sociale.

Les participantes à notre recherche ont pour la plupart commencé à travailler dès quinze ans, c'est-à-dire qu'elles ont arrêté leurs études après le collège pour se consacrer à leur vie professionnelle. Ce niveau d'études correspond à celui de la moyenne de tous les travailleurs chinois, ce qui permet de les inclure dans cette catégorie sociale<sup>535</sup>.

On constate notamment que les participantes âgées de cinquante à soixante ans ont entamé leur vie professionnelle avec le travail collectif en 1958, alors que les participantes plus âgées comme Mme Han travaillaient déjà avant l'introduction du système collectif de production.

Avant l'introduction de ce système, la production dans les campagnes chinoises se basait sur une économie agricole à petite échelle, qui présentait des similitudes avec le mode de production domestique en France et au Royaume-Uni au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle caractérisé par des petites unités de production et une faible productivité, un mode représentatif de l'économie préindustrielle<sup>536</sup>. À l'intérieur de ce système, « Tous les membres de la maison s'adonnaient à des tâches productives, différenciées suivant l'âge et le sexe. (...) Les enfants étaient travailleurs en puissance et héritiers potentiels (...) »<sup>537</sup>. Par ailleurs, pour les mariées, « Le cadre domestique du travail leur permettait de mener de front cette activité et des tâches ménagères »<sup>538</sup>, et hormis la période de « socialisation du travail domestique »<sup>539</sup> dans le système collectif de production, il s'agissait d'une caractéristique qui montrait les aspects du travail universel dans toute la vie professionnelle des participantes à

---

<sup>535</sup> Il s'agit encore aujourd'hui de la tranche d'âge la plus active. « Selon le sixième recensement de la population, le taux de participation des femmes travailleuses était de 74,02%, le plus élevé au sein de la population diplômée du collège et en âge de travailler » (Cao Jia, « Chungguk yōsōng nodongch'amyōyurūi pyōndong mit ch'wiōbe taehan yōnghyang » [Changes of female labor force participation rate and their impacts on employment in China], trad. en coréen du chinois par le KLI : Korea Labor Institute, dans les actes du symposium organisé par les KLI, CALSS : Chinese Academy of Labor and Social Security, JILPT : The Japan Institute for Labour Policy and Training, *Chel'Ich'a tongbuganodongp'orōm : yōsōnggoyong'ūi hyōnhwanggwā chōngch'aekkwaje* [The 11th Northeast Asia Labour Forum : Women's Employment : Current Situation And Policy Tasks], 1 novembre 2013, p. 79).

<sup>536</sup> L.A. Tilly, J.W. Scott, *op. cit.* p. 377. Elles ont appelé cette organisation l'« économie familiale » [*family economy*] (*ibid.*, p. 378).

<sup>537</sup> *Ibid.*, p. 377-378.

<sup>538</sup> *Ibid.*, p. 378.

<sup>539</sup> Selon E. Croll, « Pendant le Grand Bond en avant, la transformation et l'expansion de la production ont non seulement facilité l'entrée des femmes dans la production sociale et la sphère publique, mais la transformation du mode de production a également eu de larges répercussions sur la place des femmes dans la sphère domestique. L'organisation de la production collective et la socialisation du travail domestique ont potentiellement réduit la base économique des relations patriarcales au sein du ménage » [*During the Great Leap Forward the transformation and expansion of production not only facilitated the wide entry of women into social production and public sphere, but the transformation in the mode of production also had broad repercussions for the position of women in the domestic sphere. The organisation of collective production and the socialisation of domestic work potentially reduced the economic basis of patriarchal relations within the household*] (E. Croll, *op. cit.*, p. 274). Voir le chapitre 9 du livre de E. Croll plus d'informations sur la mise en œuvre des politiques à ce moment-là.

notre recherche. Ce mode de travail agricole à petite échelle a perduré encore dix ans après la fondation de la Chine nouvelle.

Mais après 1958, l'application du système de production par unité collective ainsi que l'économie de distribution ont poussé ces femmes à sortir pour la première fois du cadre de production familiale pour entrer dans celui de la production sociale. « Une conférence nationale sur les Femmes et le Travail a estimé que dans les zones rurales, 90% de la population féminine avait participé à la production et dans vingt-six villes (telles que Pékin, Canton, Harbin, Kirin et Taiyuan), les statistiques préliminaires indiquaient que 80% participé à la production dans chacune de ces villes » [*A National Conference on Women and Work estimated that in rural areas 90 per cent of the feminine population had participated in production and in 26 cities,, including Peking, Canton, Harbin, Kirin and Taiyuan, preliminary statistics indicated that 80 per cent of residents had participated in production in each of these cities*]<sup>540</sup>. À cette époque, le fort taux d'activité des femmes chinoises et le haut niveau de protection sociale dont elles disposaient « avaient même suscité la jalousie chez les femmes occidentales »<sup>541</sup>.

Vingt-six des trente participantes principales à notre recherche<sup>542</sup>, âgées de plus de cinquante ans ont travaillé selon le mode collectif de production socialiste. Durant cette période il y avait en Chine 650 millions de paysans sur 900 millions d'habitants. Originaires du *Dongbei* dont l'agriculture constituait l'industrie<sup>543</sup> principale avant la réforme économique, la plupart d'entre elles étaient travailleuses agricoles<sup>544</sup> ou pour certaines employées industrielles dans des entreprises collectives et d'État. Avant ses 40 ans, Mme Han a travaillé pendant vingt-deux ans dans une société de production de biscuits gérée par l'État. Mme Hwang, une employée de maison de Qingdao (55 ans, N° 34), a travaillé dès ses dix-sept ans comme travailleuse collective après le collège. Mme Bae, employée de maison à Paris au moment de l'enquête (64 ans, N° 74), a travaillé après le lycée dans les années 1970 comme travailleuse dans une compagnie de chemin de fer gérée par l'État. Les quatre autres étaient

---

<sup>540</sup> *Le Quotidien du Peuple* [RMRB, Renmin Ribao], 7 octobre 1959, *Agence Chine nouvelle* [NCNA, New China News Agency aussi Xinhua she], 31 juillet 1958 (cité par E. Croll, *op. cit.*, p.279).

<sup>541</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 54.

<sup>542</sup> Cette recherche porte à la fois sur la migration et sur les employées de maison immigrées. Parmi les quarante-six participantes à la recherche ayant été employées de maison immigrées, trente-cinq (trente chez les plus de cinquante ans et cinq chez les moins de cinquante ans) sont ou étaient employées de maison immigrées. Quant aux autres, elles ont travaillé pour des employeurs ou des courtiers. Bien que ce chapitre se concentre principalement sur le cas des employées de maison, nous utiliserons subsidiairement l'expérience des autres travailleuses immigrées. Pour la recherche sur la migration, nous avons mené des interviews avec quatre-vingt six femmes dont cinquante-trois âgées de plus de cinquante ans.

<sup>543</sup> Nous entendons ici le terme industrie au sens d'activité économique. Pour de plus amples informations se référer à la définition des secteurs d'activité économique par Colin Clark (économiste britannique, 1905-1989).

<sup>544</sup> Dans les années 1980, la préfecture autonome de Yanbian avait la plus forte concentration de *chaoxianzu* chinoise. Parmi les 800 000 habitants de la région, 86% vivaient dans des foyers ruraux et avant la Réforme économique, la communauté *chaoxianzu* de Yanbian était essentiellement rurale. Par ailleurs, la plupart des immigrées *chaoxianzu* qui ont travaillé en Corée du Sud pendant les quinze dernières années sont issues de milieux ruraux. (Jin Huashan, *op. cit.*, p. 63).

institutrices dans des écoles maternelles ou des écoles élémentaires, mais elles ont également occupé des emplois dans les secteurs agricole et industriel pendant et après la Révolution Culturelle. Madame Jin, d'un niveau d'études supérieur (74 ans, ancienne employée à Séoul, N°58), s'est vue attribuer un travail agricole suite aux mesures de *xiafang* (下放)<sup>545</sup> à l'égard des jeunesses intellectuelles pendant la Révolution, avant de reprendre le travail à l'usine. Enfin, Madame Lee (58 ans, ancienne employée à Séoul, N° 9) fut ouvrière pendant la Révolution avant de devenir travailleuse agricole après son mariage. À cette époque toutes les participantes de plus de cinquante ans sans exception ont ainsi été des travailleuses (agricoles et industrielles) collectives.

#### 4.1.3. Après la Réforme économique des années 1980 : activité secondaire familiale, auto-entreprenariat et emploi contractuel

Au Nord-Est de la Chine, la mise en place de la réforme économique a provoqué d'importants changements concernant le travail. L'ouverture des campagnes s'est concrétisée avec l'application du système de responsabilité familiale<sup>546</sup> (nous l'avons présenté au chapitre Un) au début des années 1980, puis la dissolution officielle au milieu de la décennie des propriétés collectives et du système de production encadré par les communes populaires. Elle s'est traduite par une réduction des unités de travail et de production qui sont passées de la collectivité à la famille, ainsi que par un affaiblissement du système de protection sociale. Autrement dit, ce fut dès lors aux familles d'endosser les responsabilités, « abandonnées par l'État »<sup>547</sup>, de répartition des terres et de protection sociale, et plus particulièrement aux femmes. « Les paysannes *chaoxianzu* sont devenues le cœur de l'économie familiale au sein des membres de la famille »<sup>548</sup>, et elles ont reçu le soutien de la Fédération nationale des femmes de Chine à tous les niveaux.<sup>549</sup>

La réforme économique des zones rurales s'est organisée selon deux axes : l'amélioration de la capacité de production et le processus de dépayannisation. Le système de responsabilité familiale visait non seulement à augmenter la production, mais aussi à absorber la main d'œuvre excédentaire à travers un processus d'industrialisation et de dépayannisation de l'agriculture par le développement des industries de service, et la modernisation des

---

<sup>545</sup> Littéralement, « envoyer un cadre du Parti pour travailler dans des ateliers ou à la campagne ».

<sup>546</sup> Voir la note 196 dans la sous-section 1.2.1.

<sup>547</sup> Wen Tiejun, *op. cit.*, p. 85.

<sup>548</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 28. L.A. Tilly, J.W. Scott expliquent cela comme suit : « Historiquement, la probabilité de la participation des femmes à la production est en corrélation étroite avec le mode de production familial. Plus une famille a récemment connu le mode de production domestique, plus il y a de chances pour que les femmes qui en sont membres exercent un travail productif et subordonnent leur activité reproductrice à ce travail » (L.A. Tilly, J.W. Scott, *op. cit.*, p. 382).

<sup>549</sup> *Ibid.*

villages. De cette façon, les femmes « ont porté l'économie familiale à travers des activités secondaires dans des secteurs comme l'agriculture, l'élevage ou la manufacture. En s'adaptant au contexte d'industrialisation, elles ont également dirigé ou travaillé au sein d'*xiangzhenqiye* (乡镇企业 : Township and Village Enterprises (TVEs))<sup>550</sup>. De leur côté, les travailleuses urbaines ayant perdu leur emploi avec la restructuration des entreprises nationales ont investi de nouveaux espaces de travail dans les secteurs de service, de commerce et de distribution »<sup>551</sup>.

Les participantes à la recherche, quant à elles, étaient nombreuses à exercer des activités secondaires familiales ou à devenir auto-entrepreneuses. En ce qui concerne celles qui n'avaient pas suffisamment de revenus, elles sont devenues employées dans les industries de service et de commerce. Aucune d'entre elles n'a dirigé d'*xiangzhenqiye*. En effet, certaines d'entre elles, ayant accumulé un capital initial au lendemain de la Réforme, dirigeaient déjà des commerces à grande échelle en ville, et les autres n'éprouvaient simplement pas la nécessité de migrer.

#### *4.1.3.1. Un exemple d'occupation secondaire familiale : Mme Lee B. dans l'industrie de manufacture du *myeongtae**

D'après Jin Huashan<sup>552</sup>, le cumul d'un travail agricole et d'une affaire commerciale était la principale forme d'activité économique à l'époque<sup>553</sup>. En 1985, après que le gouvernement chinois eut appliqué la réforme des villes et abandonné le système d'approvisionnement en faveur des citadins, ces derniers ont dû se tourner vers le marché pour répondre à leurs besoins en riz et autres denrées alimentaires. La forte demande commerciale ainsi créée a offert aux agriculteurs une nouvelle occasion de s'enrichir<sup>554</sup>. À Yanbian, l'industrie principale était la manufacture de la farine de blé et du *myeongtae* (colin d'Alaska)<sup>555</sup>. Mme Li.YI (58 ans, retournée à Yanbian après avoir migré en Corée du Sud, N° 8) était agricultrice mais gérait également une affaire de manufacture du *myeongtae* pendant la morte-saison.

*Après avoir fini ses études au lycée, Mme Li.YI a travaillé comme agricultrice dans des projets concernant les femmes pendant la Révolution Culturelle, puis elle occupa un poste d'institutrice dans une école maternelle pendant cinq ans avant de se marier en 1981 et de cumuler travail domestique et*

---

<sup>550</sup> Voir la sous-section 1.2.1.

<sup>551</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 31.

<sup>552</sup> Jin Huashan a étudié les évolutions du travail des femmes *chaoxianzu* à travers le processus de transformation du village B à Yanbian.

<sup>553</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 111.

<sup>554</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>555</sup> *Ibid.*, p. 116.

travail agricole. En 1985 elle scolarisa sa fille de 7 ans et acquies ainsi une certaine liberté, ce qui lui permit de commencer une activité secondaire de séchage du *myeongtae* en parallèle de son travail agricole avec ses beaux-parents. « Je gagnais trop peu en un an de travail à la ferme, avec le *myeongtae* la première fois j'ai gagné 70 yuans pour vingt jours de travail ». En travaillant de cette façon pendant plus de dix ans, Mme Li.Y1 est ainsi devenue propriétaire de deux maisons, et elle a pu scolariser ses deux filles (la première jusqu'au lycée, la seconde dans une université privée). ... « Une vingtaine d'employés venait le matin, ils travaillaient la journée puis repartaient aux alentours de 19-20h. Mais nous, on devait continuer, il fallait faire le feu pour faire sécher le poisson jusqu'à 9h du matin ... De novembre à mars, on ne pouvait pas bien dormir. Ce n'était pas un travail facile, il y avait beaucoup de stress parce qu'un seul poisson raté nous faisait perdre beaucoup. Il m'arrivait de devoir emprunter de l'argent, c'était la guerre des nerfs. » Elle a ainsi travaillé pendant vingt ans.

La manufacture du *myeongtae* est une industrie née avec le commerce de poisson séché depuis la migration des *chaoxianzu* vers la Corée du Nord à la fin des années 1970<sup>556</sup>. Dans les années 1990, bénéficiant de l'appui du gouvernement régional, elle s'est ensuite développée pour s'imposer comme une activité secondaire privilégiée par les agriculteurs de Yanbian pendant l'hiver<sup>557</sup>. En effet, la position géographique de la préfecture de Yanbian et le climat continental en hiver étaient parfaitement adaptés pour le traitement du poisson. Le *myeongtae* provenait de Russie, de Corée du Nord et de la région de Dalian en Chine, avant d'être séché à Yanbian puis d'être exporté vers la Corée du Sud ou consommé dans d'autres pays<sup>558</sup>.

« Je ne pensais à rien d'autre en travaillant, c'est la seule chose qui était importante » témoigne Mme Li.Y1 (58 ans, retournée à Yanbian après avoir migré en Corée du Sud, N° 9). En effet, « L'industrie du *myeongtae* a créé des centaines d'emplois et représentait un secteur d'investissement privilégié pour ceux qui avaient accumulé un certain capital en travaillant à l'étranger. Elle a ainsi largement contribué à accroître la population de la région »<sup>559</sup>. Cette activité « secondaire », qui lui rapportait bien plus en quelques mois qu'une année de travail

---

<sup>556</sup> *Ibid.*, p. 143. Selon Jin Huashan, « À partir de la fin des années 1970, les *Chaoxianzu* ont commencé à vendre du merlan séché, en jouant 'Visite pour *Chaoxian* (la Corée du Nord)'. Les *Chaoxianzu* ont exporté et vendu les produits de l'industrie légère chinoise et les aliments transformés chinois qui y manquaient vers la Corée du Nord et ils ont sorti et vendu des produits de la mer ou des poissons séchés tels que les marins, les algues, les calmars et les holothuries à Yanbian en Chine. (...) Ce 'Commerce avec la Corée du Nord' est devenu un travail secondaire du peuple *chaoxianzu*, y compris les ouvriers, les paysans et les cadres. Les travailleurs *chaoxianzu* sont allés en Corée du Nord en ayant pris de longues vacances, soit de quinze à vingt jours, et les agriculteurs y sont allés plus tranquillement dans la saison morte de l'agriculture. Ils ont montré le premier cas que les *Chaoxianzu* de Yanbian pourraient se procurer une somme assez coquette en quinze jours ou un mois à travers une entreprise transnationale (*ibid.*).

<sup>557</sup> Selon Jin Huashan, le village B de Yanbian était réputé pour sa production de *myeongtae* séché. Il a même été désigné « village spécialisé de manufacture du *myeongtae* » par le gouvernement régional qui a introduit un certain nombre de mesures politiques en sa faveur (*ibid.*, p. 142).

<sup>558</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>559</sup> *Ibid.*, p. 311-312.



dans les champs, a permis à Mme Lee B de scolariser pendant dix ans ses filles et de devenir propriétaire de deux habitations.

#### 4.1.3.2. Exemples dans l'industrie du service : l'entrepreneuse Mme Han, l'employée Mme Hwang, et d'autres quarantennaires

Parallèlement, la réforme économique ainsi que l'industrialisation progressive du pays ont fait émerger l'industrie du service. Le nombre d'entrepreneurs dans le secteur a rapidement augmenté. Favorisée par le perfectionnement structurel de l'industrie, l'augmentation de la production a, dans un premier temps, causé un excédant de main d'œuvre. Mais le gouvernement a répondu avec la politique *xiaohai*<sup>560</sup> en encourageant les travailleurs qui avaient ainsi perdu leur emploi à monter leur propre affaire dans les secteurs de la vente et de des services. La forte influence de l'idéologie confucéenne chez les hommes *chaoxianzu* prônait un rejet de l'activité commerciale, si bien que les femmes furent les principales actrices de cette évolution. Ainsi, la participation active du travail social des femmes dans le système de la production collective, et par là d'une certaine égalité des sexes, leur a permis de participer énergiquement à ce changement.

Mme Han (73 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 48) a fondé son *yeogwan* (petite auberge coréenne) à quarante ans, après une retraite anticipée de l'usine d'État dans laquelle elle travaillait. Elle entreprit d'utiliser son temps libre afin de cumuler une deuxième activité, la vente de *doshirak* (plateau-repas). Avec l'industrialisation des zones rurales le secteur des services n'a cessé de se développer. Il était ainsi rentable de se rendre dans les marchés ou sur des sites de construction afin de vendre des repas. Mme Jeong (57 ans, employée de maison à Pékin, N° 17) et Mme Ryu (55 ans, employée de maison à Qingdao, N° 35) se sont spécialisées dans la vente de *kimchi* (choux coréen). Mme Chae (60 ans, employée de maison en Corée du Sud, 55) tenait un restaurant. À Pékin, Mme Lee C. (59 ans, ancienne employée de maison en Corée du Sud, N° 27) a abandonné son activité de cadre dans le Parti communiste pour diriger un restaurant. Mme Ryu (56 ans, ancienne employée de maison en Corée du Sud, vit à Pékin, N° 28) a lancé un commerce de mobilier d'intérieur. En France, Mme Kim B. (56 ans, N° 71) et Mme Park A. (59 ans, N° 72) ont respectivement administré une crèche et un bazar.

De leur côté, les travailleuses qui ne disposaient pas d'un capital initial suffisamment conséquent se sont reconverties en employées dans les secteurs du service, du commerce et de la distribution. Après avoir travaillé dans une usine de silicium, Mme Hwang (55 ans, à Qingdao, N° 34) est devenue femme de ménage dans un karaoké à Yanbian. Mme Yang (63

---

<sup>560</sup> Voir la sous-section 1.3.2.

ans, employée de maison en Corée, N° 54) est devenue employée de restauration dans une entreprise coréenne à Yanbian.

Bien qu'il s'agisse d'une forme différente de travail, on retrouve également cette évolution chez les femmes moins âgées de cette étude. Les cinq femmes concernées ont toutes commencé à travailler pendant la dépaysannisation de la ville de Yanji. À l'exception de Mme Kim en France (44 ans, N° 70) et Mme Lee à Pékin (44 ans, N° 18) qui étaient travailleuses agricoles, toutes les autres s'inscrivent dans ce mouvement. Mme Kim C. (44 ans, N° 76) est devenue commerçante, Mme Zoo (33 ans, N° 75) était livreuse de journaux et employée dans un restaurant, et Mme Choe (40 ans, N° 77) était employée dans un grand magasin et femme de ménage dans un hôtel.

#### 4.1.4. Après 1990 : le travail immigré à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Dans cette section, nous examinerons la nature de leur travail le plus récent, c'est-à-dire leur travail en tant qu'immigrées depuis l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud en 1992. Si l'on prend en compte de la variation du pouvoir d'achat des salaires, travailler en Corée du Sud permettait à ces femmes de gagner plus de dix fois leur salaire et ce fut ainsi le début du « vent coréen »<sup>561</sup>, une appellation quelque peu exagérée.

La cause principale qui motiva ces femmes à devenir travailleuses migrantes fut certainement la faillite des *xiangzhenqiye* (TVEs) et des entreprises d'État dans les années 1990, mais aussi la retraite anticipée qui en découla dans un contexte de restructuration de l'industrie nationale. « En 1993, il y avait trois millions de chômeurs dans les villes, puis 8 001 000 en 1996. Parmi eux 60% de femmes, sans conteste la catégorie la plus touchée par ce problème »<sup>562</sup>. Le nouveau contexte diplomatique et la faillite des entreprises d'État furent ainsi des éléments déterminants dans la transformation du travail pour les femmes.

*Mme Chen (74 ans, à Séoul, N° 80)<sup>563</sup> a fait le pari audacieux d'émigrer en Corée du Sud en 1989, avant même l'ouverture de relations diplomatiques entre les deux pays. Afin de s'occuper de son mari victime d'un accident de la route en 1985, elle a quitté son usine en*

---

<sup>561</sup> Cela symbolise le boom de la migration des *Chaoxianzu* de masse vers la Corée du Sud.

<sup>562</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 36.

<sup>563</sup> Mme Chen (N° 80) fait partie de la première génération de travailleuses immigrées en Corée du Sud, dans les années 1980. Elle est actuellement directrice générale d'une association *chaoxianzu en Corée*. À travers cette association, elle s'est battue pour améliorer les droits des *chaoxianzu* et n'a ainsi pas pu se consacrer pleinement à des activités rentables.

*posant une démission interne<sup>564</sup>. À l'époque, les entreprises d'État fonctionnant selon un modèle capitaliste et celles qui ont dû fermer ne garantissaient pas de paie après une démission en interne. Mme Chen déclare s'être « laissé porter par le vent coréen », et elle décida ainsi de partir en Corée du Sud pour vendre des médicaments. À l'époque, la Corée du Sud n'avait pas encore de politique d'immigration et Mme Chen a non seulement dû payer des frais conséquents, mais elle a dû suivre un itinéraire mouvementé en passant par Taïwan. Au début, elle pensait faire un court séjour en vendant illégalement des médicaments non autorisés en Corée du Sud, mais elle fut forcée de rester plus longtemps que prévu à cause de ses impayés. Pendant son long séjour elle a travaillé comme employée de maison, dans l'hôtellerie, comme journalière, etc. Elle déclare qu'il n'y a pas de travail qu'elle n'ait pas essayé.*

*Mme Huang de Qingdao (55 ans, N° 53) a occupé un poste de travailleuse temporaire<sup>565</sup> dans une usine de silicium gérée par l'État de 1989 à 1994. Son travail était de placer le métal dans le fourneau à l'arrivée du charbon. Mais elle fut contrainte de quitter cette usine d'exportation d'intrants pour la fabrication d'avions lorsque celle-ci fit faillite en 1995. Mme Hwang devint alors femme de ménage dans un karaoké à Yanji pendant un an, puis assistante maternelle pendant deux ans avant de déménager à Qingdao en 2005 en espérant pouvoir toucher de meilleurs revenus, mais aussi pour pouvoir se rapprocher de son enfant qui vivait là-bas. Elle travaille actuellement comme employée de maison chez un couple coréen-chaoxianzu et leur fils de 12 ans. Elle vit avec eux.*

Mesdames Chen et Huang ont toutes les deux commencé leur travail en tant que migrantes à cause de la faillite de leurs entreprises. Pour Mme Chen, bien que la maladie de son mari fût la cause première, l'arrêt du versement d'indemnités après sa démission fut déterminant. Madame Huang a travaillé comme employée locale après sa démission, mais le salaire n'était pas à la hauteur des changements de l'environnement de travail. Madame Shin (60 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 75) est allée travailler en Corée du Sud après la faillite en 2000 de l'usine de sidérurgie dans laquelle elle travaillait. Madame Zhu (59

---

<sup>564</sup> L'âge légal de la retraite en Chine s'élève à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes cadres et 50 ans pour les femmes travailleuses. En ce qui concerne les métiers « à risque » dans des environnements de travail extrêmes tels que les mines, les lieux à haute altitude ou haute température, il est abaissé à 55 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes (« Règlement sur la retraite des travailleurs et des ouvriers administratifs », établi en 1958) (Jeong Joon-ho, « Kaehyökkaebang ihu chunggugüi yangsöngp'yöngdüngjöngch'aek yöngu » [A Study on the Gender Equality Policy of China in the Reform Era], *The Women's Studies*, 81-2 (2011), p. 226). En réalité, la restructuration des entreprises d'État dans les années 1990 a rendu prioritaire la retraite des femmes âgées, si bien que l'âge de la retraite s'est généralisé à 45 ans chez les femmes. Aujourd'hui, cet âge prématuré de retraite chez les femmes est perçu comme une injustice et il fait l'objet d'un débat social. Cependant, « Pour des raisons politiques, économiques et sociales (et à cause des lois du marché), il n'existe toujours pas de solution contre les lois entravant l'égalité des sexes » (*Ibid.*, p. 226, 229).

<sup>565</sup> Voir la note 529 dans la sous-section 3.4.3.

ans, employée de maison à Yanbian, N° 1) n'a quant à elle pas émigré, mais, comme Mme Huang (N° 53), elle a démissionné prématurément pour travailler dans l'industrie du service. À la fermeture de son usine d'emballage de paquets de cigarettes au début des années 2000, elle a commencé à travailler dans une cantine universitaire puis en tant qu'assistante maternelle.

Madame Li.Y1 de Yanbian (58 ans, retournée, après avoir été aide-soignante, en Corée du Sud, N° 8) est devenue travailleuse migrante après la faillite de l'entreprise de manufacture de *myeongtae* qu'elle a dirigée à domicile, comme activité secondaire en plus de son travail de paysanne, pendant près de vingt ans. Elle est partie en Corée du Sud en 2004. « Les petites affaires domestiques se faisaient manger par les grandes. Sur trois ans, on perdait plus en une année que ce qu'on gagnait sur les deux autres réunies (...) » C'est en effet la faillite de son activité secondaire qui fut la cause principale de son départ<sup>566</sup>.

Jin Huashan dit que « l'État (chinois) s'est contenté d'encourager la dépaysannisation des zones rurales pour une augmentation du revenu des travailleurs agricoles, mais il n'a jamais mis en place de mesures de compensation pour ces travailleurs qui ne disposaient d'aucunes ressources' dans ce système d'économie de marché »<sup>567</sup>. Dans un tel contexte, le travail en tant qu'immigré est devenu une chance économique pour ces travailleurs laissés sur la touche. Au cœur d'un processus de transformation de la société vers un système d'économie de marché menaçant d'exclusion les travailleurs ouvriers et agricoles, la migration comme moyen de subsistance est devenue la principale forme de travail immigré.

Cependant, certains travailleurs, « qui avaient déjà obtenu des bénéfices en accumulant des expériences d'activités commerciales et en augmentant leurs profits dans un marché dynamique en Chine, ont aussi fait le choix d'une 'migration de développement'<sup>568</sup> dans l'espoir d'augmenter leurs intérêts »<sup>569</sup>.

Madame Han (73 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 70) avait déjà eu certaines expériences commerciales en gestion hôtelière lorsqu'elle était en Chine. Elle a scolarisé ses trois enfants et gagné beaucoup d'argent, mais elle a choisi d'émigrer afin d'augmenter ses revenus. En France, Madame Piao.F2 (57 ans, N° 109) et Madame Jin.F3 (44 ans, N° 112) déclarent avoir choisi l'émigration pour « accumuler des expériences » et « changer d'air ». Madame Bai.F (62 ans, employée de maison en France, N° 110) observe qu'« À cause des frais de migration, il n'est pas possible de travailler à l'étranger si on est très

---

<sup>566</sup> Voir Jin Huashan, *op. cit.*, p. 147-148, 168-170, 187

<sup>567</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>568</sup> C'est « dans le même contexte que celui du boom des affaires russes dans la société chinoise au moment de l'effondrement de l'Union soviétique en 1990 » (*Ibid.*, p. 231).

<sup>569</sup> *Ibid.*, p. 225.

pauvre »<sup>570</sup>, ce qui permet de souligner que cette migration ne se fait pas toujours dans le but de subvenir à ses besoins.

D'autre part, cette migration vers l'étranger ou les grandes villes s'opère dans le prolongement d'une migration antérieure de courte durée, une expérience collective à but commercial. Autrement dit, elle se fait directement suite à un phénomène migratoire survenu dans les années 1980, le « vent des affaires » vers la Russie, la Corée du Nord et les grandes villes chinoises<sup>571</sup>. Plus particulièrement quand, au lendemain de la Révolution Culturelle et avant l'ouverture des relations diplomatiques avec la Corée du Sud, de nombreux *chaoxianzu* de Yanbian avaient migré vers la Corée du Nord prétextant une visite aux familles. Sur la période 1987-1989, on recense ainsi près de cent mille *chaoxianzu* par an qui se sont rendus sur la péninsule.<sup>572</sup>

Madame Bai.F (62 ans, employée de maison en France, N° 110) fait partie de ces commerçants improvisés. Elle est allée plusieurs fois en Corée du Nord en 1990. Suite à l'ouverture économique de l'Union Soviétique, ce mouvement s'est d'abord transformé en « vent russe », avant de devenir le « vent coréen »<sup>573</sup> après l'ouverture diplomatique. Ce flux migratoire ne s'est ainsi pas seulement limité à la Chine, puisque nombreux sont les travailleurs à s'être rendus dans les pays socialistes. C'est seulement après la signature d'accords diplomatiques avec la Corée du Sud que le travail immigré, désormais pratiqué à grande échelle, s'est imposé comme format universel de travail pour les *chaoxianzu*.

Par ailleurs, elles sont nombreuses à avoir migré plusieurs fois, ou à avoir eu des activités variées dans le secteur du service. Au début des années 1990, Madame Lyou.P (Pékin, N° 41) a ainsi migré en Russie, en Corée du Nord, puis un long moment en tant que travailleuse immigrée en Corée du Sud avant de s'installer à Pékin. À partir de 1994, Madame Jin.F2 (56 ans, N° 107) a tenu un commerce pendant trois ans en Russie avant de migrer à Yanji où elle a ouvert une école maternelle avec ses économies, pour finalement migrer à Paris en 2004. Anciennement travailleuse agricole, Madame Jin.F1 (44 ans, N° 106) a tenu un commerce en Russie pendant huit mois puis elle a travaillé dans les champs de Yanji avant d'aller en France en 2005. Madame Choi.F (40 ans, N° 113) a d'abord travaillé dans

---

<sup>570</sup> Nous avons trouvé que la distinction entre la migration de survie et la migration développementale dans ce sens est en fait ambiguë. En général, nous pouvons considérer les migrants domestiques comme des migrants de survie qui ne paient pas un coût d'entrée élevé. Cependant, même dans le cas de migrants étrangers, comme dans le cas de Mme Chen (N° 80), elle a payé des frais de migration élevés, mais parce qu'elle est devenue le soutien principal de la famille en raison de la maladie de son mari, elle pourrait être considérée comme une migrante de développement.

<sup>571</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 79.

<sup>572</sup> *Ibid.*, p. 100-101.

<sup>573</sup> Selon Jin Huashan, « Après les relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud, dans la société *chaoxianzu* en Chine, le boom du commerce avec la Corée du Nord a été en grande partie refroidi, car le boom de la migration vers la Corée du Sud est devenu actif. Cependant, jusqu'à maintenant, en 2009, les *Chaoxianzu* en Chine visitent la Corée du Nord pour rendre visite à leurs proches et interagissent avec la Corée du Nord pour le commerce » (*Ibid.*, p. 100-101).

l'industrie du service à Qingdao, puis fut employée dans un restaurant et dans une usine en Corée du Sud avant d'aller en France en 2011. Au milieu des années 1990, Madame Bai.C (62 ans, en Corée du Sud, N° 79) a travaillé en Chine dans les villes de Shanghai, Hainan, et Canton comme employée dans la restauration avant de migrer en 2009 en Corée du Sud. Madame Jeong.P (57 ans, à Pékin, N° 30) a quitté la province frontalière de Heilongjiang pour migrer vers Qingdao puis Pékin en travaillant dans la restauration et comme assistante maternelle. Elle est actuellement dans l'attente de partir travailler en Corée du Sud.

Enfin, certaines de ces femmes ont aussi abandonné leur vie de travailleuse immigrée pour prendre soin de leurs petits-enfants<sup>574</sup>. C'est le cas par exemple de Madame Li.Y1 (58 ans, à Yanji, N° 8) qui est rentrée de Corée du Sud pour s'occuper de ses deux petits-enfants (dix et quatre ans) et permettre ainsi à sa fille aînée de partir travailler à l'étranger. Ce type de retour au pays fut également motivé par le fait que la vie dans les campagnes s'est nettement améliorée avec l'abolition de la taxe agricole (2004), le versement de subventions diverses (2003-2007) et le développement d'une assurance médicale pour les travailleurs ruraux<sup>575</sup>.

Jusqu'ici, nous avons étudié les expériences de travail des participantes à la recherche selon les périodes.

En règle générale, la durée de travail de ces femmes s'étend de 1949 au milieu des années 2010. Durant cette période, le mode de production des zones rurales en Chine a subi de nombreuses transformations. D'abord un système d'économie agricole à petite échelle, puis un système de répartition et de production par unités collectives en 1958 avec la fondation des communes populaires, avant d'évoluer en système de responsabilité familiale avec la réforme économique et enfin en économie socialiste de marché depuis les années 1990. Parallèlement, des évolutions dans le contexte politique et international telles que l'affaiblissement du système *hukou* dans les années 1980 ainsi que l'ouverture de relations diplomatiques avec la Corée en 1992 ont contribué à étendre l'espace de travail.

La plupart des participantes à la recherche ont commencé à travailler après le collège vers l'âge de quinze ans en tant que petites agricultrices, à une époque précédant l'apparition du système de production collective. Jusqu'à leurs trente ans, elles ont ensuite été travailleuses agricoles et industrielles collectives. Vers quarante-cinquante ans, après la réforme économique, elles ont, pour certaines d'entre elles, commencé à cumuler les activités, principalement un travail agricole familial et une activité d'entrepreneuriat. Le chômage et la retraite anticipée causés par la faillite massive des entreprises d'État, depuis les années 1990, en ont poussé d'autres à se reconvertir comme employées dans le secteur du service. Enfin, la

---

<sup>574</sup> *Ibid.*, p. 287.

<sup>575</sup> *Ibid.*, p. 275, 281, 286.



naissance d'un contexte favorable à la migration leur a permis de devenir travailleuses immigrées en Chine et à l'étranger de cinquante à soixante-dix ans. En bref, leurs vies professionnelles partagent des caractéristiques communes définies selon les évolutions sociétales et de mode de production traversé le pays.

## 4.2. Caractéristiques des expériences professionnelles : « stratégie économique familiale », droit au travail, et pouvoir économique

Dans cette section, nous examinerons les caractéristiques de l'environnement de travail des femmes chinoises amené par les changements de mode de production, en se basant sur les principales questions entourant le travail des femmes : celui productif et celui reproductif.

Tout d'abord, dans le processus de la révolution socialiste chinoise, la participation active des femmes au travail social a-t-elle permis aux femmes de se libérer<sup>576</sup> de la division sexuelle du travail productif et reproductif ?

Ensuite, l'augmentation de la production favorisée par la transition vers un système d'économie de marché a-t-elle garanti plus de libération pour les femmes à l'égard de la division sexuelle du travail productif et reproductif ?

Enfin, le travail immigré comme un processus de libération matérielle du travail reproductif a-t-il permis de libérer les femmes du travail reproductif ?

### 4.2.1. Émancipation de classe et libération des femmes

La participation active des femmes au travail social dans la Chine socialiste a-t-elle permis aux femmes de se libérer de la division sexuelle du travail productif et reproductif ?

Dans une lettre ouverte adressée à toutes les femmes, la Fédération nationale des femmes de Chine [*The All-China Women's Federation*] a déclaré que « pour le mouvement des femmes, la participation active au travail social était 'la condition fondamentale de

---

<sup>576</sup> À la fin des années 1960 et au début des années 1970, le mouvement des femmes en Europe et en Amérique du Nord s'intéressait à la pertinence de la révolution et du socialisme, à l'émancipation ou à la libération des femmes. E. Croll, dans cette perspective, a étudié les femmes chinoises et a affirmé qu'« En Chine, l'intégration du féminisme et du socialisme a exigé qu'en plus d'améliorer le statut des femmes, le mouvement des femmes suscite aussi une prise de conscience des intérêts de classe et répond à toutes les formes d'oppression » [*In China the integration of feminism with socialism has demanded that in addition to improving the status of women, the women's movement also arouses an awareness of class interests and responds to all forms of oppression*] (p. 3). Cependant, elle a dit qu'alors qu'en théorie, les deux étaient considérées comme interdépendantes, en pratique l'alliance difficile entre les deux a parfois amené des revendications concurrentes sur l'identité des femmes, et néanmoins, seules les transformations plus générales qui ont eu lieu en Chine ont rendu les changements incontestables dans la vie des femmes (E. Croll, *op. cit.*, p. 3-4). Nous partageons le point de vue de CROLL sur le mouvement des femmes susmentionné sur l'émancipation et la libération. Cela conduit au concept de « consubstantialité » de D. Kergoart (*op. cit.*, p. 112, 118) et de « justice » de N. Fraser (*Scales, op. cit.*) pour la subordination et la libération des femmes à l'ère de la mondialisation.

l'émancipation complète des femmes' et que les femmes 'amélioreraient encore leur statut économique et réaliseraient ainsi un développement complet en matière de politique, d'idéologie, culture, science et technologie' » [for the women's movement active participation in social labour was 'the fundamental condition for the complete emancipation of women', and one through which women would 'raise their economic status still further and so achieve all-round development in politics, ideology, culture, science and technology']<sup>577</sup>. Cela apportait une nouvelle occasion de mettre en pratique les prémisses de Marx, d'Engels et de Lénine selon lesquelles « La participation au travail social de toutes les femmes est une condition préalable à leur émancipation » [*Participation in social labour by all women is a prerequisite to their emancipation*]<sup>578</sup>.

#### 4.2.1.1. La participation des femmes chinoises à la production sociale

À la suite du mouvement du 4 mai 1919, les femmes chinoises ont commencé à s'extraire du système de subordination féodal<sup>579</sup>, à sortir de la famille pour entrer dans la société. Dans les années 1920, le Parti Communiste avait dans un premier temps associé le problème de l'émancipation féminine à celui de l'émancipation des paysans<sup>580</sup> dont il dirigeait le mouvement. Puis l'établissement de la Chine populaire et la mise en place de nouvelles lois concernant le mariage ont permis de poser les bases institutionnelles de la liberté des femmes. La mise en place des communes populaires en 1958 a concrétisé la participation des femmes à l'effort de production collective ainsi que la socialisation du travail domestique, témoignant en apparence de l'acquisition de droits égaux pour les femmes. Au milieu des années 1980, la féministe chinoise, Li Xiaozhang<sup>581</sup>, qui a dirigé la restauration de la féminité opprimée à l'époque socialiste, insiste cependant sur le fait que de tels droits avaient déjà été acquis à l'époque de Mao Zedong lors des différentes réformes sociales et institutionnelles<sup>582</sup>. Cette

<sup>577</sup> « Open lettre sent by National Women's Conference to all Women », *NCNA*, Pékin, 16 décembre 1958 (cite par E. Croll, *op. cit.*, p. 261).

<sup>578</sup> F. Engels, *Origins of the Family Private Property and the State*, New York, 1942 (cite par E. Croll, *op. cit.*, 276) ; *ibid.*, p. 261.

<sup>579</sup> « Les trois dépendances et les quatre vertus » [三从四德 *Sancong Side*] est une éthique confucéenne représentative qui a conduit à la subordination féodale des femmes. Les trois dépendances signifient que « Tout au long de son cycle de vie, une femme était soumise aux trois autorités de son père et de ses frères aînés lorsqu'elle était jeune, de son mari lorsqu'il était marié et de ses fils quand elle était veuve » [Throughout her life-cycle a woman was subject to the three authorities of her father and elder brothers when young, of her husband when married and of her sons when widowed] (Nü er Jing, Sections IV & V, voir I.T. Headland, *Home Life in China*, London, 1914, p. 69-80 (cité par E. croll, *op. cit.*, p.13).

<sup>580</sup> Eo Joo-young, « Chungguksahoesō yōsōngjiwiūi koch'al » [Une étude du statut des femmes dans la société chinoise], *International Search Reports of the Beijing Office in the Governors Association of Korea*, 2007, p. 15.

<sup>581</sup> Elle est professeure au Centre d'études de genre de l'Université de Dalian en Chine. Cette chercheuse chinoise a soulevé la question de la sexualité de la vision centrée sur la classe marxiste après la Réforme économique dans les années 1980 (Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 257).

<sup>582</sup> *Ibid.*, p. 123.

affirmation est ainsi soutenue par des statistiques concernant la participation politique et le taux de participation à la production collective des femmes pendant cette période.

Selon des statistiques fournies par l'agence de presse Xinhua, le taux de participation des femmes à la production était d'environ 80-90% dans la seconde moitié des années 1950<sup>583</sup>. Le nombre de femmes travailleuses est ainsi passé rapidement en 10 ans de 600 000 en 1949 (7,5% de la population active) à 7 millions en 1959<sup>584</sup>. Pendant la Révolution Culturelle, la proportion de femmes cadres du Parti a augmenté de 5% en 4 ans (de 1970 à 1974)<sup>585</sup>.

#### 4.2.1.2. Les contreparties : faible productivité et suppression des distinctions de sexe

Mais alors, une telle participation à la production collective a-t-elle vraiment permis aux femmes de se libérer de la division sexuelle du travail ?

*« Je faisais du travail de nuit, et le jour j'avais une activité agricole. Puisque je ne travaillais que huit heures par jour, je pouvais également me consacrer à la culture du riz et des haricots. Mon petit frère m'aidait dans les champs, je n'aurais pas pu y arriver toute seule. Avec des haricots et des miettes de biscuits, nous avons même élevé trois cochons. Mais l'école de mon mari nous a fourni un logement de fonction en brique, et comme nous ne pouvions plus nous occuper des cochons nous avons commencé à cultiver les pousses de soja. Le matin, j'allais en vélo jusqu'au restaurant pour les approvisionner ».*

Ouvrière spécialisée dans une société de production de biscuits gérée par l'État à la fin des années 1950, Madame Han.C (73 ans, N° 70) était constamment surchargée de travail par le cumul de ses activités.

Le gouvernement avait beau proposé un environnement de travail relativement souple avec seulement huit heures de travail par jour, la précarité de sa situation financière l'empêchait de profiter de cette « liberté ». Dans les faits, le cumul d'une activité agricole dans les zones rurales peut être observé comme une pratique inévitable afin de garantir une alimentation correcte aux familles.

Mais en se comparant avec un couple d'employeurs sud-coréens qui pouvait se permettre de sortir souvent pendant les week-ends, Mme Han déclare : « Moi, le dimanche, j'étais occupée à faire travailler les autres. Mes souvenirs, c'est d'avoir fait travailler mes enfants » dit-elle en ajoutant qu'à l'époque, sa famille entière travaillait. Le témoignage de Mme Han permet d'illustrer l'observation faite par Jin Huashan, chercheuse à l'université de

---

<sup>583</sup> Agence de presse Xinhua [NCNA], le 31 juillet 1958 (cite par E. Croll, *op. cit.*, p. 279).

<sup>584</sup> Jeong Joon-ho, *op. cit.*, p. 199.

<sup>585</sup> Eo Joo-young, *op. cit.*, p. 6.

Yanbian : « Tous les enfants étaient utilisés pour subvenir aux besoins des familles qu'elles soient nucléaires ou élargies ; donner naissance était donc une fin en soi. »<sup>586</sup>

En outre, leur travail de production sociale était considéré, au même titre que le travail des hommes, comme « la moitié du ciel ».

« *Les femmes chaoxianzu, on pouvait tout faire. Réparer les appareils électriques, broyer les aliments, transformer le piment ... on allait même couper le bois. À peu de choses près, il n'y avait pas de différence avec les hommes* ». (Madame Li.Y2 : 57 ans, à Yanji, N° 11)

« *On travaillait dans une fonderie de métaux, et on brisait le charbon quand il était chargé. Cela nous arrivait souvent de venir la nuit. Quand le charbon arrivait, il fallait le transporter dans le fourneau. (Ce n'est pas un travail pour les hommes ça, n'est-ce pas ?) Les hommes travaillaient au fourneau, donc c'étaient les femmes qui devaient s'en occuper. On était 30, on cassait la pierre avec un marteau de 5 geun (unité de poids, 1 geun = 600g) puis on devait charger les morceaux, et répéter l'opération 10 fois* ». (Madame Huang : 55 ans, Qingdao, N° 53)

Madame Huang travaillait dans une usine d'État, et Madame Li.Y2 dans l'agriculture. Leur participation à l'effort collectif de production ainsi que leurs emplois en tous genres peuvent être définis comme des activités « où la distinction de sexe a disparu »<sup>587</sup>. Cette expérience d'un travail asexué est la raison pour laquelle elles ont pu couvrir un large éventail d'emplois, de paysanne à travailleuse industrielle, de commerciale à employée et enfin travailleuse migrante. Elles ont été des employées de restaurant, des employées de maison et mêmes travailleuses journalières de la construction.

Pour autant, le travail physique exigé d'elles était très intense. En effet, le pouvoir étatique acceptait de conférer une légitimité officielle à leur travail – chose inédite pour ces femmes – mais à la condition qu'elles effectuent les mêmes tâches que les hommes. Dai Jinhua<sup>588</sup> observe ici que le socialisme « affirmait l'égalité de statut social entre les hommes et les femmes selon l'aspect politico-économique, et non selon l'aspect psycho-culturel »<sup>589</sup>.

---

<sup>586</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 129-130.

<sup>587</sup> Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 215.

<sup>588</sup> Dai Jinhua, « Fúchū lishǐ dìbiǎo » [Flotter hors de l'histoire], dans Meng Fanghua (éd.), *Gònghéguó wénxué 50 nián* [Littérature républicaine 50 ans], Académie des sciences sociales Press, 1999 (戴锦华, 浮出历史地表, cité par Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 214). Dai Jinhua est une critique culturelle féministe chinoise. Ses intérêts de recherche incluent la culture populaire, les études cinématographiques et les études de genre.

<sup>589</sup> *Ibid.* Pour cette raison, Dai Jinhua a dit que non seulement les femmes, avec un corps plus petit que les autres, faisaient physiquement le même travail que les hommes, mais aussi une figure féminine représentative avec une pleine justice mentale apparaissait à cette époque (*ibid.*). Selon Kim Mi-ran, cela signifie que « le mouvement des Lumières en Occident n'a pas permis aux femmes de jouir du privilège des hommes et de les forcer à devenir

De cette manière, l'égalité pour les femmes était indissociable de leur mobilisation comme main d'œuvre nationale.

Malgré cela, en pratique, le principe « à travail égal, salaire égal », énoncé dans les stipulations de la politique nationale, était ignoré et les inégalités de revenus ont persisté. Le maximum autorisé dans le score de travail<sup>590</sup>, critère indispensable pour l'attribution des salaires, était plus bas pour les femmes car pour la plupart, il s'agissait d'activités répétitives pour lesquelles elles n'étaient pas toujours qualifiées<sup>591</sup>.

Ainsi pour les femmes, la participation au travail collectif ne signifiait pas seulement l'exécution d'une tâche personnelle. Il s'agissait plutôt d'un travail accommodé selon la condition physique des hommes – « la moitié du ciel » pour les hommes, mais pas pour les femmes -, accompagnée en outre d'une activité agricole.

#### 4.2.1.3. Disparition temporaire et résurgence du modèle familial

Plus tard, en œuvrant au nom de l'émancipation des femmes, les communes populaires ont tenté de faire disparaître la structure familiale et de collectiviser la vie quotidienne en socialisant le travail domestique<sup>592</sup>. Mais les infrastructures telles que les crèches ou les cantines furent réparties inégalement<sup>593</sup>, trop peu nombreuses à pouvoir être utilisées dans les régions rurales ; et pendant la Révolution culturelle, les populations de ces régions devinrent victimes de discrimination sociale. Après la période de « 整頓 *zhengdun* : les politiques d'ajustement économique national »<sup>594</sup> les crèches et les écoles maternelles ont été supprimées<sup>595</sup> et cette mesure n'a ainsi pas pu perdurer. Le travail domestique s'est alors alourdi pour les femmes.

---

des hommes. Mais le mouvement des Lumières en Chine a permis aux femmes de jouir du privilège des hommes et de devoir être des hommes. C'est la logique que si une femme veut jouir du privilège d'un homme, elle doit devenir un homme » (*ibid.*, p. 242).

<sup>590</sup> « Dans les communes rurales, où la grande majorité de la population vivait et travaillait, les salaires étaient basés sur le nombre de points de travail accordés par jour, qui étaient basés sur le type et le volume du travail effectué. (...) Même lorsque les femmes accomplissaient les mêmes tâches, des plafonds plus bas limitaient leurs points de travail et les empêchaient d'en gagner le même nombre que les hommes » [*In the rural communes, where the great majority of the people lived and worked, wages were based on the number of work points accorded per day which were based on the type and amount of work performed. (...) Even where women did perform the same tasks, lower ceilings limiting their work points and prevented them from earning the same number as men*] (E. Croll, *op. cit.*, p. 285-286).

<sup>591</sup> *Ibid.* Selon Kim Mi-ran, « En effet, même à l'époque de Mao Zedong, les hommes et les femmes étaient encore distincts en termes de réalité économique, sociale, culturelle et vivante de la plupart des femmes en Chine. À ce jour, de nombreuses femmes rurales veulent faire la même chose que les hommes. Parce qu'au moins cela signifie un revenu un peu plus élevé » (Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 245).

<sup>592</sup> Qian Liqun, vol 1, *op. cit.*, p. 346.

<sup>593</sup> E. Croll, *op. cit.*, p. 283.

<sup>594</sup> Cela fait référence à la période conduite par Liu Shaoqi après Le Grand Bond en avant (1958-1960). Afin de maintenir la stabilité sociale, le gouvernement chinois a renforcé le contrôle du *hukou* rural et adopté diverses lois et réglementations. Cependant, comme les services étaient tous concentrés dans la ville, le fossé entre les ouvriers et les paysans s'est élargi (Qian Liqun, vol 1, *op. cit.*, p. 617).

<sup>595</sup> *Ibid.*

« Après le collège, je travaillais dans les champs pour la collectivité et je m'occupais de travaux ménagers. En mai, je partais à 5h du matin, je déjeunais puis travaillais encore une heure avant de rentrer à la maison pour m'occuper des tâches domestiques jusqu'à 20h. ... Jusqu'à mon mariage, la vie était très dure, je devais couper le bois, laver le linge, préparer les repas (...) » (Mme Huang : 55 ans, à Qingdao, N° 53)

Madame Huang a commencé très jeune son activité d'agricultrice pour la collectivité ainsi que ses travaux domestiques. Comme elle était chargée de couper le bois et d'allumer le feu pour s'occuper des repas, il lui était très difficile de cumuler son activité domestique et celle agricole. Elle s'en souvient comme d'une période « extrêmement éprouvante ». Parmi les participantes à la recherche, nombreuses sont celles qui, comme Mme Huang, ont dû cumuler une activité domestique en plus de leur travail pour la collectivité.

En effet, dans l'immense société rurale chinoise le problème posé par le coût de la socialisation du travail domestique fut difficile à résoudre, et l'ordre patriarcal dominant s'en est trouvé renforcé. Selon Fatiha Talahite, « Si les formes collectives permirent une certaine équité de genre, la primauté accordée à la productivité et la sécurité alimentaire contribua à intensifier la subordination des femmes »<sup>596</sup>. En outre, « les transformations incomplètes du mode de production et le maintien, quoique réduit, de la famille en tant qu'unité de production et de consommation, ont continué à aggraver la réduction des relations patriarcales au sein du foyer ainsi que la division sexuelle du travail dans la sphère publique » [*Incomplete transformations in the mode of production and the continuing though reduced role of the household as a unit of production and consumption continued to work against the reduction of patriarchal relations within the household and sexual division of labour within the public sphere*]<sup>597</sup>.

Ce problème s'est posé d'une manière particulière aux femmes *chaoxianzu* car elles ne parvinrent pas à se libérer de leur identité sociale qui était celle d'une communauté de paysans immigrés, au sein de laquelle la pensée confucéenne ainsi que l'ordre patriarcal exerçaient une influence importante. En s'appuyant sur des articles parus dans le « Jilin Ribao », un journal *chaoxianzu*, Croll a tenté de rendre compte de la stupeur éprouvée par les habitants

---

<sup>596</sup> Fatiha Talahite, « Pour une économie politique genrée des droits de propriété », *Cahiers du Genre*, 62 (2017), p. 30.

<sup>597</sup> E. Croll, *op. cit.*, p. 282. F. Talahite cite Jacobs à ce sujet et dit : « Susie Jacobs (2010) incrimine la faillite des mouvements agraires et progressistes en général à prendre en compte les divisions sexuées » (Susie Jacobs, *The Gendered Politics of Land Reform : Three Comparative Studies, Gender, Politics and the State*, NY : Routledge, 2010, cité par F. Talahite, *op. cit.*, p. 30). Jacobs ajoute en citant Stacey (1983) : « La résistance masculine à la collectivisation aurait été la réaction patriarcale de petits paysans refusant de perdre le contrôle sur le travail des femmes, hostiles au large collectif où celles-ci pouvaient gagner des points de travail, même sur une base inégalitaire (*ibid.*).



lors de la dissolution des familles après l'établissement des communes populaires<sup>598</sup>. La réaction de la communauté *chaoxianzu* est intéressante. Elle témoigne d'une sensibilité à la question familiale. Mais peut également être observée comme un mécanisme œuvrant à préserver la communauté. Si les femmes *Han* ont pu obtenir des droits égalitaires concrets, les femmes *chaoxianzu* de 50-60 ans ont quant à elles continué de subir les effets du sexisme sur le plan physique et psychologique dans les activités de production sociale ainsi que dans le travail domestique<sup>599</sup>.

Les mesures politiques socialistes à court terme n'ont ainsi pas réussi à faire disparaître la tradition patriarcale. Dans le même temps la socialisation du travail domestique a entraîné la formation d'un problème de coûts « démesurés ». En devenant une activité rémunérée dans le secteur officiel, le travail domestique coûtait trop cher et des mécontentements concernant la gestion des restaurants coopératifs ont commencé à apparaître<sup>600</sup>. Ce problème autour des coûts du travail domestique est en réalité la preuve que les mesures politiques de l'époque avaient été mises en place sans suffisamment considérer la valeur d'un tel travail<sup>601</sup>. L'émergence du problème des coûts induits par la rémunération du travail domestique doit ainsi être considérée comme une conséquence rendue prévisible par l'application de ces mesures. En outre, ce phénomène permet d'illustrer que l'ordre d'une division sexuelle du travail<sup>602</sup> était trop prédominant pour que le gouvernement puisse entreprendre des mesures efficaces.

Les recherches<sup>603</sup> menées jusqu'à présent permettent de souligner que l'expérience des femmes ainsi que leur participation au travail social étaient des conditions certes nécessaires à leur émancipation, mais qu'elles n'en demeuraient pas moins insuffisantes<sup>604</sup>. Confrontées à l'affaiblissement – plus qu'à la dissolution – du système familial<sup>605</sup>, ces femmes ont pris conscience que la participation à la production sociale n'était pas une pré-condition à leur émancipation<sup>606</sup>, et que « l'établissement d'une société socialiste ne détruit

---

<sup>598</sup> *Jinlin Ribao (Jinlin Daily)*, 10 janvier 1959 (cité par E. Croll, *op. cit.*, p. 278).

<sup>599</sup> Oh Sang-soon, « Chunggugüi nyösdönghaebangmunjewa chosönjok nyösdöngdürüi kach'igwanbyönhwa » [Le problème de la libération des femmes chinoises et l'évolution des valeurs des femmes *chaoxianzu*], dans le Centre d'Études des femmes de l'Université Yanbian (éd.), *Études des femmes 1*, Yanji : Éd. Université de Yanbian, 1994, p. 39-40.

<sup>600</sup> E. Croll, *op. cit.*, p. 283.

<sup>601</sup> Selon Ellen Malos, « En quantité, le travail domestique, y compris les soins aux enfants, constitue une quantité importante de production socialement nécessaire » [*In sheer quantity, household labour, including child care, constitutes a hugh amout of socially necessary production*] (Ellen Malos (ed.), *The Politics of Housework*, London, Allison & Busby, 1980, p. 121, cité par P. Custers, *op. cit.*, p. 53).

<sup>602</sup> E. Croll, *op. cit.*, p. 282.

<sup>603</sup> C'est-ce qu'indiquent le mouvement du prolétariat des femmes allemandes du début du XX<sup>e</sup> siècle et les controverses du débat sur les questions du travail domestique des années 1960 et 1970.

<sup>604</sup> E. Croll, *op. cit.*, p. 8.

<sup>605</sup> *Ibid.*, p. 282.

<sup>606</sup> E. Croll déclare que pour les Chinoises, « De l'expérience du Grand Bond en avant, le mouvement des femmes en est venu à reconnaître que la satisfaction apparente ou la satisfaction partielle de la condition préalable de leur libération, de leur entrée dans la production sociale, ne suffisait pas » [*out of the experience of*

pas automatiquement tous les siècles de chauvinisme masculin féodal » [*the establishment of a socialist society does not automatically wipe out centuries of feudal male chauvinism all at once*]<sup>607</sup>. Elles ont également pu comprendre que ces limites provenaient de l'absence de mesures politiques sur le long terme, et plus fondamentalement de l'absence de théories soutenant les mesures de socialisation du travail.

#### 4.2.2. Réforme économique, migration et émancipation des femmes

Le problème des coûts est évalué comme une raison majeure de l'abandon de la politique de socialisation du travail domestique. L'augmentation de la production favorisée par la transition vers un système d'économie de marché a-t-elle garanti plus de libération pour les femmes dans la division sexuelle du travail productif et reproductif ? Le travail immigré comme un processus de libération matérielle du travail de reproduction a-t-il permis de libérer les femmes du travail reproductif ? Nous analyserons ces deux problématiques selon un processus réactionnel engagé par les femmes afin de garantir une augmentation de revenus.

En général, les progrès technologiques ainsi que l'augmentation de la productivité à un niveau national permettent de sortir de la pauvreté. Pourtant, les changements dans la vie des femmes lors de la transition vers la société de consommation ont été grandement influencés par des changements dans l'éducation des enfants. Ce fut le cas en Europe, lorsqu'au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, la forte hausse de la productivité ainsi que l'augmentation du taux de survie des enfants ont conduit à des changements fondamentaux dans l'éducation. Ce phénomène peut être résumé à l'apparition d'une nécessité d'un revenu complémentaire familial<sup>608</sup> dans un contexte où « ce n'était plus la survie physique de l'enfant qui importait le plus, mais son avenir social et économique, son instruction et sa formation »<sup>609</sup>. Au lendemain de la Réforme économique en ce qui concerne la Chine, les femmes ont ainsi éprouvé le besoin d'augmenter leurs revenus afin de garantir l'éducation de leurs enfants ; c'est dans ce contexte qu'elles se sont lancées dans les affaires et qu'elles ont émigré massivement.

---

*the Great Leap Forward, the women's movement came to recognise that the apparent satisfaction or partial satisfaction of the precondition of their liberation, their entry into social production, was not enough*] (*ibid.*, p. 282).

<sup>607</sup> Le discours d'une femme leader de la Chine à la Journée des femmes en 1974 (cité par *ibid.*, p. 370).

<sup>608</sup> L.A. Tilly, J.W. Scott, *op. cit.*, p. 385.

<sup>609</sup> *Ibid.*

#### 4.2.2.1. Réforme économique : pouvoir économique renforcé mais cumul d'activités, retraite anticipée et chômage

Au lendemain de la réforme économique, l'économie chinoise a connu un essor sans précédent. Mais pour ces femmes épuisées par le cumul des activités et par les exigences d'un travail, dans un contexte de faible productivité à l'époque du socialisme, libéré de la distinction des sexes, cela a-t-il vraiment été synonyme d'émancipation sociale ?

En premier lieu, de nombreuses statistiques montrent que la participation aux activités de production des femmes est restée dynamique. Leur statut politique s'est même amélioré. D'après Mo Long, la structure de l'emploi des femmes pendant le neuvième plan quinquennal (1996-2000) a évolué de l'industrie traditionnelle (industries primaire et secondaire) à l'industrie des services tertiaires, ce qui a provoqué un élargissement du secteur de l'emploi pour les femmes, en particulier dans les industries émergentes où leur nombre a considérablement augmenté<sup>610</sup>. Par ailleurs, elles ont été nombreuses à occuper des postes d'administration dans les grandes entreprises à partir des années 1990, dans un contexte d'investissement et de création d'entreprises<sup>611</sup>. 21,8% des membres du Congrès National du Parti communiste chinois (CNP) étaient des femmes en 1998 pendant le neuvième congrès, contre seulement 11,9% en 1954 lors du premier congrès<sup>612</sup>. Comparé à l'ère socialiste, la contribution des femmes ainsi que leur position sociale ont ainsi nettement augmenté.

Dans une étude menée par Lee Hae-Eung, une femme a qualifié « d'extrêmement grisant » le moment où son travail agricole ainsi que son activité secondaire sont devenus sa propre propriété suite à la Réforme économique. Durant cette période, les femmes *chaoxianzu* d'âge mûr ont commencé à vivre le système capitaliste chinois par une augmentation des revenus et une certaine « libération »<sup>613</sup>.

Pourtant contrairement aux femmes européennes après la seconde Guerre Mondiale, la plupart d'entre elles ne sont pas devenues salariées. En effet, la particularité du travail des femmes en Chine au lendemain de la réforme économique n'était pas une hausse du taux d'embauche, mais plutôt un élargissement et un changement structurel du champ de l'emploi<sup>614</sup>. Le taux d'embauche a au contraire relativement diminué. Les mesures gouvernementales ont alors encouragé l'emploi des femmes dans l'industrie du service social

---

<sup>610</sup> Mo Rong, « Situation actuelle de la retraite anticipée, du chômage et promotion de l'emploi en Chine », *International Labor Brief*, vol. 1, N° 2, KLI, avril 2003 (Eo Joo-young, *op. cit.*, p. 8).

<sup>611</sup> Eo Joo-young, *op. cit.*, p. 9.

<sup>612</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>613</sup> Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn*, *op. cit.*, p. 56-57.

<sup>614</sup> Le taux d'emploi des femmes devrait augmenter à un moment où la production sociale augmente. Cependant, pour les femmes chinoises, le taux d'emploi, qui était proche de 80-90% grâce à la main-d'œuvre collective dans l'économie planifiée, diminue dans l'économie de marché. Par conséquent, l'expansion de la productivité à travers l'économie de marché n'a pas entraîné une augmentation du taux d'emploi pour les femmes chinoises, mais le changement et l'expansion du champ de l'emploi.

au niveau régional<sup>615</sup>. Dans les campagnes, la Fédération nationale des femmes de Chine s'est ainsi employée à convertir l'excédent de main d'œuvre féminine en population active non paysanne. Ces mesures se sont traduites par une transformation de la condition des femmes travailleuses, dans les industries primaire et secondaire, en travailleuses dans des sociétés privées aux conditions de travail précaires, ou dans l'industrie tertiaire. Autrement dit, malgré des initiatives menées par le gouvernement en faveur de l'égalité des sexes (telles que l'établissement d'une loi garantissant les droits et les intérêts des femmes en 1992 et la tenue en Chine en 1995 de la quatrième Conférence mondiale sur les Femmes de l'ONU), les droits économiques ainsi que le niveau de protection sociale des femmes se sont retrouvés diminués par les lois du marché.<sup>616</sup>

Au cœur d'un processus de transition vers une économie de marché, les participantes à notre recherche se sont ainsi retrouvées à cumuler les activités ou à être au chômage ou en situation de retraite anticipée.

D'abord, de nombreuses femmes des zones rurales ont dû commencer une activité commerciale en plus de leur travail existant afin d'augmenter leurs revenus sous le système de responsabilité familiale. C'est le cas de Mme Han (73 ans, 48) observé dans la section 5.1, qui ne s'est pas seulement contentée d'ouvrir un hôtel, mais qui cumulait en plus une activité agricole et un commerce de *doshirak*. Cela lui permit de garantir l'éducation de ses enfants, mais au prix d'un travail ininterrompu.

Les autres conséquences de cette transition furent la retraite anticipée causée par la réorganisation des entreprises d'État et le chômage induit par la fermeture des usines.

*« On a dû quitter notre travail. En général, on devait démissionner à partir de quarante-cinq ans. Il y avait beaucoup d'employés mais pas assez d'emplois, alors ils nous forçaient la main pour faire travailler les jeunes ». (Mme Zhu, Yanji, 59 ans, N° 1)*

En 2000, Mme Jou a quitté son usine d'emballages de paquets de cigarettes alors qu'elle avait quarante-cinq ans, en déclarant qu'il ne s'agissait pas de sa décision. Dans les années 1990, la restructuration des entreprises collectives et des entreprises d'État a causé une hausse drastique du chômage. Les femmes âgées en furent les principales victimes.<sup>617</sup> Dans un tel contexte, même les femmes de cinquante ans (cinquante-cinq ans pour les cadres) étaient moins protégées que les hommes de soixante ans, et les ouvrières étaient incitées à prendre leur retraite dès quarante-cinq ans. Ce phénomène s'est étendu du milieu des années

---

<sup>615</sup> Eo Joo-young, *op. cit.*, p. 11.

<sup>616</sup> Jeong Joon-ho, *op. cit.*, p. 57, 201, 229.

<sup>617</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 36.

1980 jusqu'aux années 2000.<sup>618</sup> Avec la faillite et la restructuration des entreprises d'État, Mme Han (73 ans, N° 70) et Mme Chen (74 ans, N° 80) ont perdu leur emploi dans les années 1980, puis Mme Shin (60 ans, N° 75) à Séoul et Mme Zhu (N° 1) à Yanji en 2000.

Li Xiaozhang analyse ce phénomène de licenciement en Chine non pas comme une caractéristique constitutive de l'économie de marché, mais plutôt comme un phénomène éphémère, autrement dit un « processus de transition de l'économie planifiée vers l'économie de marché »<sup>619</sup>. Selon elle, des organes institutionnels tel que la Fédération nationale des femmes de Chine les aidaient à traverser la crise de l'emploi et à trouver un nouveau travail, mais il y avait inéluctablement un prix à payer pour le développement du pays<sup>620</sup>. Un tel raisonnement ne permet pourtant pas d'expliquer pourquoi les femmes âgées furent les victimes « privilégiées » de ce phénomène. En définitive, la hausse de la productivité a peut-être permis d'augmenter le pouvoir économique des femmes, mais il n'en demeure pas moins que la loi du marché a contribué à précariser leur emploi tout en intensifiant leurs conditions de travail.

#### 4.2.2.2. *Migration professionnelle : libération matérielle et résurgence de la famille*

Enfin, le travail migrant, comme un processus de libération matérielle du travail de reproduction, a-t-il permis d'émanciper les femmes ?

À partir des années 1990, les *chaoxianzu* ont commencé à émigrer pour augmenter leurs revenus. Étant donné qu'il s'agissait généralement d'une pratique illégale, elles faisaient pour la plupart le choix de partir seules. Elles se trouvaient ainsi libérées matériellement de leur rôle de mère ou d'épouses. Mme Jin.F3 (44 ans, en France, N° 112) est partie en France suite à son divorce pour se changer les idées, en laissant son enfant derrière elle. Elle déclare avoir ressenti un sentiment de libération en quittant ses tâches domestiques quotidiennes. À la veille de son retour, Mme Jin.F1 (44 ans, en France, N° 106) se dit hésitante, craignant de devoir affronter de nouveau un environnement de tensions dans ses relations en Chine. Effectuer un travail domestique rémunéré leur a ainsi permis de prendre du recul par rapport aux tâches domestiques que l'on exigeait d'elle dans l'environnement familial.<sup>621</sup>

Mais en pratique, dans un contexte où la maternité devenait davantage une question d'éducation que de survie, l'enjeu principal de la migration professionnelle était en réalité la garantie d'une éducation convenable pour les enfants ; ce sentiment de libération favorisé par la distance physique s'est donc dissipée avec le temps. Les femmes étaient non seulement

<sup>618</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>619</sup> Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 266-267.

<sup>620</sup> *Ibid.*, p. 266-267, 269.

<sup>621</sup> Jin Huashan dit ceci : « Malgré le taux élevé de participation des femmes au marché du travail, on s'attend toujours à ce que les femmes effectuent des travaux ménagers. Cependant les mères de familles suprarégionales-transnationales ne suivent pas ces attentes sociales » (Jin Huashan, *op. cit.*, p. 295)

absorbées par le travail pour gagner plus, mais elles devaient également se consacrer comme elles le pouvaient à l'éducation, à distance, de leurs enfants.

#### 4.2.2.2.1. Rôle maternel inchangé nuancé par de nouvelles approches d'éducation à distance

Käthe Schirmacher observe que contrairement à ce que dit l'idéologie patriarcale, le travail que les femmes accomplissent pour la famille est productif de deux manières. Tout d'abord parce que les femmes produisent des biens en tant que valeurs tels que la confection de vêtements, la fabrication de gâteaux à partir de farine et des abat-jours en soie ; mais aussi et surtout parce que les mères<sup>622</sup> sont les seules qui produisent « la plus précieuse de toutes les valeurs », la « valeur pensante et agissante », que l'on appelle un être humain<sup>623</sup>. Jeanne Deroin précisait que « le plus important de tous les travaux est la production de l'être humain »<sup>624</sup>.

En pratique, en ce qui concerne ces femmes absentes, le rôle maternel ainsi défini ne pouvait pas être endossé convenablement par de tierces personnes. Alors que son mari ne s'occupait pas suffisamment de leur enfant, Mme Bai.F (62 ans, N° 110) était contrainte de dépenser énormément d'argent pour pouvoir l'appeler tous les jours au début de son séjour en France. Dans le cas de Mme Jin.F1 (44 ans, N° 106), bien que son mari ait pris bien soin de la croissance de l'enfant, il ne fut pas apte à prendre en compte les émotions de l'enfant à l'adolescence et à soutenir ses apprentissages<sup>625</sup>. Elle dut donc passer de longs moments afin de trouver des méthodes alternatives pour résoudre ce problème. Tout comme beaucoup d'autres, les participantes à la recherche devaient trouver une méthode applicable à cette situation de « maternité transnationale » [*transnational motherhood*]<sup>626</sup>. D'après Asuncion Fresnoza-Flot, aux Philippines il n'est pas rare de voir les mères ou les sœurs devenir « mères temporaires » de substitution lors de migrations professionnelles<sup>627</sup>. Mais lorsque c'est le mari qui endosse cette responsabilité, le développement de l'enfant ne se fait pas correctement. Les mères doivent continuellement entreprendre des efforts variés afin de maintenir le lien affectif

---

<sup>622</sup> Ici, nous utilisons la « mère » en tant que « rôle maternel » afin d'éviter le réductionnisme de genre qui consisterait à penser que seules les femmes devraient jouer le rôle de mère.

<sup>623</sup> P. Custers le dit en empruntant l'étude de Käthe Schirmacher sur le travail domestique : « *Schirmacher argued, it is mothers alone who produce 'the most valuable of all values', the 'thinking and acting value', which is called a human being* » (Gisela Brinker-Gabler (ed.), *Frauenarbeit und Beruf – Die Frau und der Gesellschaft. Frühe Texte*, Frankfurt am Main, Fischer, 1979, p. 256, cité par P. Custers, *op. cit.*, p. 42).

<sup>624</sup> Jeanne Deroin, *Almanach des femmes*, 1853, p. 73 (cité par J.W. Scott, *La citoyenne paradoxale : Les féministes françaises et les droits de l'homme*, trad. de l'anglais par Marie Bourdè et Colette Pratt, Paris, Albin Michel, 1998 [1996], p. 104). Ici, nous utilisons la notion de « production » comme un concept qui inclut non seulement la procréation, mais aussi le processus d'en faire une personne.

<sup>625</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 297.

<sup>626</sup> Pierrette Hondagneu-Sotelo & Ernestine Avila, « 'I'm here, but I'm there' : the meanings of Latina transnational motherhood », *Gender & Society*, 11-5 (1997), p. 548-571 (cité par Asuncion Fresnoza-Flot, *op. cit.*, p. 22).

<sup>627</sup> *Ibid.*, p.151-153.



par écrit, téléphone, internet, voire parfois en prenant des vacances occasionnelles pour venir les voir<sup>628</sup>.

Certaines des participantes à notre recherche ont régulièrement voyagé entre leur lieu de travail et leur pays natal afin de résoudre ce problème. C'est le cas de Mme Ryou (56 ans, à Pékin, anciennement employée de maison en Corée du Sud, N° 41) qui a dû faire des allers-retours entre la Corée, la Russie et la Chine de 1990 à 2011 pour s'occuper de son enfant qu'elle avait quitté alors qu'il était très jeune. En 1990 alors que celui-ci avait six ans, elle s'est occupée d'un commerce en Russie pour une période de trois mois. Après un séjour illégal en Corée du Sud pendant cinq ans, elle est rentrée à Yanji en 1999 pour assister son fils dans ses études au lycée. Puis elle retourna travailler en Corée du Sud de 2004 à 2011, légalement cette fois-ci, en rentrant voir son enfant une fois tous les trois ans. Depuis 2011, elle vit à Pékin à ses côtés tout en dirigeant une auberge.

Mme Choi.F1 (40 ans, N° 113) est partie travailler en Corée du Sud en 2006 quand son enfant avait 12 ans. Mais après avoir subi une extradition au bout de trois ans, elle dut rentrer en Chine où elle fut de nouveau confrontée à la précarité après avoir remboursé les frais d'immigration. Désireuse, dans un premier temps, de repartir travailler à l'étranger, elle dut reporter ses projets pour se consacrer à reconstruire la relation avec son enfant. Elle repartit finalement en France en 2012.

Mais malgré tous leurs efforts, elles furent nombreuses à éprouver un sentiment de culpabilité à l'égard de leurs enfants. Mme Lyou se blâme pour le caractère trop timide de son fils. Aujourd'hui, elle s'en veut encore.

Ainsi, en dépit d'une absence physique, leur travail de reproduction a perduré sous divers aspects. En particulier du fait de la hausse des exigences sociales (en Chine et ailleurs dans le monde) du rôle maternel qui, en plus du rôle maternel traditionnel de veiller la croissance de l'enfant, dans l'éducation et la pression consécutive sur les mères, qui s'est développée sans exception pour ces mères à distance qui devaient surmonter l'obstacle spatial.

#### 4.2.2.2.2. Travail productif/reproductif perpétuel : prolongement du cycle professionnel et du travail du care

À la complexité des exigences de leur travail, il faut ajouter que celui-ci se voyait continuellement prolongé, à la fois en ce qui concerne la migration mais également en ce qui concerne le travail du *care*.

Tout d'abord, la période de migration s'étendait en général sur plus de dix ans, le temps de pouvoir rembourser les frais de migration puis d'accumuler un capital suffisant.

---

<sup>628</sup> *Ibid.*, p. 84-91.

« Les autres me disent toujours « À ton âge il faut profiter de la vie, pourquoi est-ce que tu t'acharnes ? ». Mais moi je ne pense pas de cette façon. Je travaillerai encore trois ans, pour ne pas dépendre surtout économiquement de mes enfants lorsque je serai vieille ». (Mme Han, en Corée du Sud, 73 ans, N° 70)

À cinquante-huit ans, l'âge de la retraite, Mme Han a décidé de partir travailler en Corée du Sud afin de pouvoir aider financièrement ses enfants. Après dix ans, elle a pu rembourser les frais de migration et remplir son objectif mais elle a décidé malgré tout de repartir en 2008. Au sein de la communauté *chaoxianzu*, l'aide financière parentale est en train de dépasser le simple financement des études et comprend désormais les frais de mariage ainsi que ceux pour que leurs enfants deviennent éventuellement entrepreneur. C'est dans ce contexte qu'à soixante-treize ans et malgré les remarques de son entourage, Mme Han entreprend de travailler encore trois ans avant de rentrer profiter de sa retraite. Si tout se passe comme elle le souhaite, elle arrêtera de travailler à l'âge de soixante-seize ans. Il faudra donc attendre 2016 pour que cette femme, qui a perdu sa mère alors qu'elle n'avait que quinze ans, et qui a travaillé sans interruption pendant soixante ans dans l'agriculture, le travail collectif, l'hôtellerie, le commerce et qui a vécu l'immigration professionnelle sous plusieurs formes se repose enfin. Autrement dit après son long parcours de travail, il est probable qu'il ne lui reste pas très longtemps à vivre. Dans le cadre d'une recherche menée par Lee Hae-Eung portant sur les expériences professionnelles des femmes *chaoxianzu* en Corée, celles-ci déclarent régulièrement que « les gens qui viennent travailler ici et qui repartent ne vivent pas longtemps »<sup>629</sup>. Lee Hae-Eug déclarait que pour elles, la migration professionnelle serait un investissement du corps et du temps au service de bénéfices économiques<sup>630</sup> ; c'est un scénario qui pourrait tout à fait s'appliquer au parcours de Mme Han.

Ensuite, certaines des participantes ont dû continuer dans le travail du *care*, par l'éducation de leurs petits-enfants, afin de remplacer leurs filles, parties travailler à l'étranger.

À partir de 2013, Madame Li.Y1 (58 ans, à Yanji, N° 8) a commencé à s'occuper seule de ses petits-enfants âgés de quatre et dix ans. Elle était rentrée de Corée du Sud avant ses soixante ans avec l'intention de profiter de la vie, mais elle fut contrainte de prendre le relais de sa fille qui comme elle, est partie travailler en Corée du Sud. Dans un premier temps, elle s'était opposée à la requête de sa fille qui lui demandait de « se sacrifier en tant que mère ». Elle avait prévu d'engager une assistante maternelle, mais elle dut se plier à la situation faute d'avoir pu en trouver une convenable. Il lui faut tous les jours accompagner les enfants à l'école, les faire manger, les emmener s'amuser, les aider pour leurs devoirs, se

<sup>629</sup> Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn*, op. cit., p. 155.

<sup>630</sup> *Ibid.*, p. 66.

charger de la discipline et de l'instruction parentale ; si bien qu'elle n'a finalement jamais le temps de se reposer.

En pratique, à la différence du travail domestique rémunéré sur le marché du *care*, ce type de travail se rapproche davantage d'une activité gratuite. Pour cette raison, Madame Lee. B et les autres préféraient fournir un support financier à leurs enfants. Elle a clairement fixé une limite de trois ans auprès de sa fille, au terme desquels elle retournera vivre comme elle l'entend en Corée du Sud. Madame Jin.F1 (44 ans, en France, N° 106), dont la mère est revenue de Corée en critiquant sa situation où « elle ne pouvait même pas gagner d'argent, et il fallait qu'elle s'occupe de travaux domestiques », déclare qu'elle comprend son jugement à l'heure où elle-même est confrontée à la perspective du retour. Ce phénomène est décrit de façon similaire dans d'autres travaux de recherche. Selon Jin Huashan, « La plupart des femmes travailleuses auraient préféré travailler dans l'industrie du *care* en Corée plutôt que rentrer s'occuper de leurs petits-enfants »<sup>631</sup>.

Pour ces femmes, la migration professionnelle a, à travers une hausse des revenus, grandement contribué à résoudre les problèmes économiques familiaux ainsi que la question de l'éducation des enfants. Grâce à un processus de migration physique, elles ont pu se libérer du travail de reproduction. Il s'agit cependant d'une « émancipation temporaire » car limitée par les nouvelles exigences sociales en matière d'éducation et l'affaiblissement du rôle de l'État. Cette émancipation s'est finalement traduite en une nécessité à résoudre le problème de maternité transnationale. La durée de leur période de migration s'est ainsi prolongée. En endossant la responsabilité d'éduquer leurs petit-enfants à leur retour, ces femmes ont même fini par étendre la durée de leur travail de production/ reproduction<sup>632</sup>.

En divisant la vie professionnelle des participantes en trois parties, nous avons analysé les éléments qui ont influencé leur émancipation sociale. Pour résumer, ces femmes se sont libérées en trois étapes : la participation à la production sociale, l'augmentation de la productivité, et la migration professionnelle. Cependant, ces éléments n'ont pas permis de garantir une véritable libération. En les considérant à travers ces trois aspects, nous remarquons que la vie libérale des participantes à la recherche est en vérité restreinte par un processus qui débute avec l'échec de la « disparition du mode familial (à travers la socialisation du travail domestique) » pour arriver à la « résurgence de la famille »<sup>633</sup> derrière

---

<sup>631</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 289. Ici, les soins aux petits-enfants signifient qu'elles ne s'occupent pas de leurs petits-enfants pendant un certain temps mais elles sont entièrement responsables de l'éducation de leurs petits-enfants pendant une période considérable parce que leurs enfants ont émigré à l'étranger pour travailler.

<sup>632</sup> Selon Lee Hae-eung, le modèle de la mère après la Réforme économique en Chine était de prendre en charge à la fois le travail productif pour le soutien familial de subsistance et le travail reproductif au sein de la famille (Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn, op. cit.*, p. 60).

<sup>633</sup> Friedrich Engels a déclaré qu'il est nécessaire « d'éliminer la famille en tant qu'unité économique de la société » [*eliminate the family as an economic unit of the society*] (F. Engels, *Origins of the Family Private Property and the State*, N.Y., International Publishers, 1942, cité par E. Croll, *op. cit.*, p. 276) pour la

l'économie de marché. Malgré l'instauration et l'application de mesures politiques pour les droits des femmes au lendemain de la Réforme économique<sup>634</sup>, l'ordre patriarcal est venu combler la place laissée par l'État par une résurgence de la famille, ce qui a finalement commencé à limiter la libération sociale des femmes. L'éducation des enfants est donc redevenue une responsabilité familiale et en particulier maternelle, l'enjeu a évolué de la survie (assurer les besoins élémentaires des enfants) vers l'instruction (intensifié par la compétition nouvelle sur le marché du travail et aussi socialement).<sup>635</sup> Les femmes se sont retrouvées piégées dans une idéologie familiale régénérée avec panache : elles ont dû assurer les ambitions entrepreneuriales de leurs enfants et l'éducation de leurs petits-enfants.

#### 4.2.3. Analyse comparative selon les « stratégies économiques familiales » de Tilly & Scott

Jusqu'ici, nous avons vu que la vie professionnelle des participantes à la recherche était fortement conditionnée par la résurgence de la famille. En nous focalisant sur ce phénomène en particulier, nous avons essayé de déterminer concrètement les spécificités de leur travail. Nous avons ainsi pu observer qu'en dépit de différences concernant le mode de production (collectif socialiste), leur parcours professionnel durant de quarante à soixante ans présente des ressemblances<sup>636</sup> avec celui des femmes européennes (France et Royaume-Uni) étudié par Louise A. Tilly & Joan W. Scott selon le modèle de « stratégies économiques familiales » [*family economic strategies*]<sup>637</sup>. Ces chercheuses ont étudié l'expérience professionnelle, sur plus de 250 ans de femmes européennes de l'ère pré-industrielle à l'ère industrielle. Elles ont constaté que l'élargissement de la participation des femmes au marché du travail n'impliquait pas inévitablement une rupture des liens familiaux et n'amenaient pas l'égalité des femmes. Ce constat les conduit à la conclure que « les divers types de travail

---

participation des femmes à la production sociale en tant que condition préalable à la libération des femmes. L'établissement des Communes populaires en tant qu'unités collectives a réduit la fonction de la famille en tant qu'unité socio-économique. On s'attendait à ce que la réduction des charges de la famille détruise les relations hiérarchiques au sein de la famille qui étaient traditionnellement basées sur le pouvoir exclusif de la famille d'organiser la production, consommation et contrôler principalement les processus de socialisation. En fait, les femmes ont leurs propres moyens de maintenir la vie économique et leur statut dans la famille a considérablement renforcé. Cependant, alors que le mode de production précédent se poursuivait et que la politique de socialisation du travail domestique était arrêtée, l'objectif de « l'extinction de la famille » se terminait par « la réduction de la famille » (E. Croll, *op. cit.*, p. 276-284). Ici, nous utilisons le terme « résurgence de la famille » pour révéler cette expérience historique des participantes à la recherche (aboutissant à la tentative de détruire la famille et la réduction de la famille).

<sup>634</sup> Voir la sous-section 2.2.1.

<sup>635</sup> Voir la section 4.2.2.

<sup>636</sup> La chercheuse Huashan Jin emprunte également le concept de « stratégies économiques familiales » pour analyser les changements dans la vie des femmes rurales *chaoxianzu* (Jin Huashan, *op. cit.*, p. 58-59).

<sup>637</sup> L.A. Tilly, J.W. Scott, *op. cit.*, p. 24.

féminin représentaient des stratégies économiques familiales en vue de s'adapter à des conditions modifiées »<sup>638</sup>.

En pratique, les « stratégies économiques familiales » sont un concept qui permet de comprendre la vie de nombreuses femmes à l'ère du capitalisme généralisé, où le secteur public des pays rétrécit et où le secteur du *care* est en train de devenir la responsabilité des familles. On retrouve ainsi des conditions communes avec la situation des femmes travailleuses des pays d'Asie en voie de développement par exemple les productrices de vêtements au Bengale-Occidental, en Inde, et les ouvrières agricoles et industrielles au Bangladesh<sup>639</sup> ou les employées de maison philippines qui travaillent en France<sup>640</sup>. À cet égard, nous essaierons d'analyser les caractéristiques concrètes du parcours professionnel des participantes à la recherche en les comparant avec celles des travailleuses européennes selon la « family adaptive strategy » d'économie familiale.

#### 4.2.3.1. Exigences d'une activité « complexe » et longue durée du travail

Les femmes *chaoxianzu* ont toujours beaucoup travaillé, non seulement parce qu'elles ont constamment cumulé des activités industrielles et commerciales en plus de leur activité agricole, mais aussi parce qu'elles devaient se charger des travaux domestiques. Ainsi, lorsque Mme Han (73 ans, N° 70) travaillait selon un mode de production collective, elle devait cumuler une activité agricole supplémentaire afin de pallier aux insuffisances générées par la distribution collective. Par ailleurs, la plupart d'entre elles ont cumulé une activité domestique tout au long de leur carrière excepté lorsqu'elles étaient travailleuses collectives ou immigrées. En pratique, néanmoins, elles n'ont jamais cessé d'accomplir un travail de reproduction durant leur vie à l'étranger puisqu'il leur fallait perpétuellement effectuer un rôle maternel à distance. En outre, les politiques de socialisation du travail domestique à l'époque du travail collectif n'ont été mises en œuvre que pendant une courte durée.

Au fil du temps, avec l'augmentation des dépenses liées aux soins, à l'éducation à l'instruction des enfants, puis au financement de leurs activités entrepreneuriales, il leur devint difficile d'interrompre le travail migrant même après soixante-dix ans, car celui-ci était justement un travail rémunéré. En outre, l'affaiblissement des politiques sociales ayant augmenté la quantité de charges à couvrir pour la génération suivante, elles furent contraintes de prendre en main l'éducation de leurs petits-enfants. La durée de leur travail productif/

---

<sup>638</sup> *Ibid.*

<sup>639</sup> P. Custers, *op. cit.*, p. 71-218.

<sup>640</sup> A. Fresnoza-Flot, *op. cit.*

reproductif s'en est ainsi trouvée perpétuellement prolongée, sans qu'elles puissent en prévoir la fin.<sup>641</sup>

En réponse à des recherches fondées sur l'analyse des dépenses dans les ménages ouvriers et paysans en France au XVIII<sup>e</sup> siècle qui montraient que les femmes mariées effectuaient peu de travail productif en raison de leurs activités domestiques, Tilly & Scott observent que « plutôt que de dire qu'elles « travaillaient moins », (...) il serait plus juste de conclure que les exigences qui pesaient sur leur temps étaient plus complexes »<sup>642</sup>. En ce qui concerne les femmes *chaoxianzu* de cette étude, la durée de travail était non seulement organisée selon une duplicité des activités de production, mais elle comprenait surtout une activité de reproduction. Avec l'extension du domaine d'instruction parentale, le volume d'activité du travail de reproduction s'est retrouvé augmenté et sa nature complexifiée. Tilly & Scott ajoutent que « À cette époque, en travaillant hors de chez elle, une femme pouvait harmoniser activités de production et tâches domestiques »<sup>643</sup>. De la même façon, les femmes de notre recherche endossaient la responsabilité de support et d'instruction parentale même depuis l'étranger. On peut ainsi considérer que le temps de travail démesuré des femmes provient avant tout d'« une complexité des exigences de leur travail ».

Ensuite, même si le contenu du travail de ces femmes pouvait différer en fonction de leurs situations respectives, elles ont en commun de n'avoir jamais refusé un emploi afin de subvenir aux besoins de leur famille, en général du travail « non qualifié ». Si l'on regarde la situation après la réforme économique, c'est-à-dire depuis qu'elles ont obtenu la liberté de choisir elles-mêmes leur activité, on remarque que leurs activités se sont diversifiées – industrie du service, entrepreneuriat, travail domestique, restauration, construction – et même parfois démultipliées<sup>644</sup>. Ce phénomène peut être comparé au « système d'expédients temporaires », un terme utilisé par Tilly & Scott pour définir les expériences professionnelles des « travailleurs non qualifiés et des femmes d'ouvriers » en France et au Royaume-Uni à l'ère préindustrielle entre le XVII<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècle. À l'époque, dans un contexte où les hommes ne pouvaient pas contenter les exigences familiales et où les femmes manquaient de qualifications et de capital, il était fréquent que les femmes vendent leur travail en exerçant des activités non qualifiées en dehors du contrôle des guildes, mais nécessaires dans la vie urbaine<sup>645</sup>.

---

<sup>641</sup> Lee Hae-eung, *op. cit.*, p. 80-81.

<sup>642</sup> L.A. Tilly, J.W. Scott, *op. cit.*, p. 98-99.

<sup>643</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>644</sup> Nous pouvons considérer cela comme une augmentation du pouvoir économique des femmes avec la transition. Cependant, étant donné que le taux d'activité économique des participants a atteint 90% avant la Réforme économique, il serait plus exact d'analyser que leurs champs d'emploi sont diversifiés et qu'elles font beaucoup de travail en même temps.

<sup>645</sup> L.A. Tilly, J.W. Scott, *op. cit.*, p. 82.



De la même façon, les participantes à la recherche ont travaillé à un rythme « complexe » selon des « stratégies économiques familiales en vue de s'adapter à des conditions modifiées ». Plus spécifiquement, avec la hausse des exigences sociales en matière d'instruction parentale dans un contexte d'économie de consommation domestique, elles ont travaillé en établissant une stratégie économique familiale sans refus et sans interruption.

#### 4.2.3.2. *Contradictions du travail domestique gratuit et redéfinition de la production sociale*

Nous constatons pourtant des expériences et des particularités qui ne peuvent pas simplement être analysées selon la stratégie économique familiale. Il s'agit de la hausse du taux de participation des femmes à l'activité économique observée depuis la fin de la révolution, et de l'expérience de la « socialisation du travail domestique » pendant la période de production collective.

Tout d'abord, depuis l'établissement de la Chine nouvelle en 1949, la hausse du taux d'activité des femmes<sup>646</sup> témoigne du fait qu'elles ont été des agents de travail tout au long de leurs vies professionnelles, et qu'elles étaient les véritables soutiens [wage earner] de leurs familles. De l'économie de production collective à l'économie de consommation familiale transnationale (celle du travail migrant)<sup>647</sup> en passant par le système de production familiale, les femmes ont participé constamment aux activités économiques et sociales tout en subvenant, en même temps, aux besoins de toute la famille<sup>648</sup>. Même si durant la période d'économie de production collective, c'est le gouvernement qui endossait la responsabilité officielle d'entretenir les familles, les femmes demeuraient malgré tout des agents de production socio-professionnels comme les hommes.

Tilly & Scott considèrent que « les documents historiques [leur] offrent un schéma en forme d'U de l'activité productrice féminine<sup>649</sup> - relativement élevée dans l'économie domestique préindustrielle, elle descend à un niveau plus bas en économie industrielle et remonte avec le développement du secteur tertiaire »<sup>650</sup>. Selon ces chercheuses, les femmes européennes faisaient alterner leurs activités productrices et reproductrices selon les conditions économiques propres à l'époque et les besoins de la famille<sup>651</sup>, et « les femmes

---

<sup>646</sup> Voir sous-section 4.2.3.2.

<sup>647</sup> Cela signifie une économie de consommation familiale formée par la migration des membres de la famille.

<sup>648</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 311-312.

<sup>649</sup> Voir les deux figures (9-1. Diagramme montrant le pourcentage de femmes travaillant aux différentes étapes du cycle vie/famille. Angleterre et 9-2. Diagramme. France) dans les pages 367, 369 (L.A. Tilly, J.W. Scott, *op. cit.*).

<sup>650</sup> L.A. Tilly, J.W. Scott, *op. cit.*, p. 381.

<sup>651</sup> *Ibid.*, p. 379, 381.

célibataires étaient les salariées et les femmes mariées étaient les spécialistes de l'éducation des enfants et de la consommation »<sup>652</sup>

Mais en ce qui concerne les femmes *chaoxianzu* mariées, elles entrent dans les deux catégories et l'aspect de leur vie professionnelle dessinerait davantage un schéma en forme d'« — ». Car même s'il a baissé depuis la période d'économie collective (80-90% à l'époque)<sup>653</sup>, le taux d'activité de ces femmes diplômées du collège et issues des zones rurales se maintient à plus de 70%, une valeur particulièrement élevée<sup>654</sup>. Ce sont en premier lieu les bénéficiaires de la dépaysement et de l'industrialisation ainsi que la perspective de migration professionnelle en Corée du Sud qui permettent d'expliquer une absence de baisse significative.

« (Les femmes *chaoxianzu*) ont beaucoup de vitalité (...) En Corée, les hommes travaillent pour leurs familles mais (...) en Chine, ce sont les femmes qui gagnent le plus (...) alors on se peut se vanter (...) » (Mme Han : 73 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 70)

En comparant avec le faible taux d'activité des femmes coréennes, Mme Han dit que leur participation s'est transformée en un pouvoir économique dont elles peuvent se vanter et que l'on peut voir comme un phénomène de pouvoir exclusif aux *wage earner* de la famille.

Il est important de préciser que le fort taux d'activité des femmes *chaoxianzu* a permis d'empêcher qu'elles ne deviennent des salariées secondaires dans un système de l'« économie d'expédients » [*the economy of makeshift*]<sup>655</sup>, c'est-à-dire d'éviter de revenir au modèle de « female wage earner ». À propos de ce modèle, Tilly & Scott observent qu'en économie de salaire familial, les femmes mariées ne travaillaient que lorsque la maisonnée avait besoin de leur salaire. À partir du moment où les autres membres - en particulier les enfants - pouvaient

---

<sup>652</sup> *Ibid.*, p. 384.

<sup>653</sup> Selon Cao Jia, chercheuse du centre des sciences sociales de la direction de protection sociale dans le Département des ressources humaines de Chine, en 2010, le taux de participation au marché du travail des femmes chinoises est tombé de celui à l'époque du travail collectif socialiste. Selon les données du sixième recensement chinois, le taux de participation des femmes âgées de 16 ans et plus était de 70,96% en 2010 et celui des femmes de 63,73%. La raison principale est que le taux d'activité de la population totale a diminué en raison des licenciements massifs d'entreprises urbaines à la fin des années 90. Néanmoins, la même année, le taux moyen d'activité des femmes dans les pays développés tels que les États-Unis et l'UE était inférieur à 60% et celui dans les pays à revenu intermédiaire comme la Chine était également inférieur à 60%. Compte tenu de ce fait, on peut constater que le taux de participation des femmes chinoises reste relativement élevé (Cao Jia, *op. cit.*, p. 77, 82).

<sup>654</sup> Selon Cao Jia, par le niveau d'éducation, le taux d'activité des femmes diplômées du secondaire était le plus élevé avec 74,02% et le taux de participation des femmes en milieu rural était de 72,21%, soit 16,71% de plus que celui des femmes urbaines. Cao analyse que la plupart des entreprises chinoises sont encore à forte intensité de main-d'œuvre et que le système de sécurité sociale rural est insuffisant (*ibid.*, p. 79-80, 85-88). C'est le cas pour les participantes à cette recherche.

<sup>655</sup> L.A. Tilly, J.W. Scott, *op. cit.*, p. 97.

prendre la relève, les femmes cessaient leurs activités salariales<sup>656</sup>. En pratique, ce modèle a été critiqué par les mouvements des femmes prolétaires et bourgeoises en Allemagne au début du XX<sup>ème</sup> siècle, dénonçant un système qui justifiait un salaire des hommes plus élevé que celui des femmes, qui rendait aussi le travail des femmes secondaires, et qui finalement contribuait à renforcer la division sexuelle du travail<sup>657</sup>. Mais, malgré la critique et les réfutations du modèle qui considèrent qu'un faible salaire pour les femmes provoquait des pertes monétaires pour la classe ouvrière<sup>658</sup>, et malgré les démonstrations (Margaret Benston, Mariarosa Dalla Costa)<sup>659</sup> apportées sur la nécessité de rémunérer le travail domestique dans les années 70 et 80, la division sexuelle du travail - justifiant les écarts salariaux entre les hommes et les femmes - s'est maintenue à l'œuvre aussi bien dans les pays développés et moyennement développés que dans les pays en développement. Cette réalité continue de construire les *female wage earner* comme des agents économiques secondaires. Mais elle est fortement contrastée par le cas des femmes *chaoxianzu*, qui ont été des *female wage earner*

---

<sup>656</sup> *Ibid.*, p. 379.

<sup>657</sup> Les questions du débat sont résumées de deux manières : premièrement, le travail domestique non-rémunéré des femmes réduit les heures de travail productrice des femmes, et donc les bas salaires des femmes sont justifiés. Deuxièmement, le travail des femmes n'est qu'une tâche supplémentaire pour les hommes. Sur la première façon d'envisager ce débat, Rita HORT a déclaré : « Depuis qu'elle était et est opprimée en tant que membre de son sexe, puisqu'elle fait du travail non rémunéré comme femme au foyer dans l'économie monétaire capitaliste, la salariée est payée plutôt moins que l'homme, même si elle joue le même [gleiches] rôle que lui » [*Since she was and is oppressed as a member of her sex, since she does unpaid labour as housewife in the capitalist money economy, the female employee is paid rather worse than the man, even where she performs the same (gleiches) as him*] (L'article de Rita Hort dans *Die Gleichheit* est cité par Karin Bauer (*Clara Zetkin und die Proletarische Frauenbewegung* [Clara Zetkin and the Proletarian Women's Movement], Berlin, Oberbaum, 1978, p. 117, cité par P. Custers, *op. cit.*, p. 41). Pour elle « les salaires gagnés par les femmes ne sont que complémentaires, et sans importance par rapport à ceux gagnés par le 'chef de famille', le chef de famille masculin » [*wages earned by women are merely additional to, and unimportant compared to those earned by the 'chief breadwinner', the male head of the family*] (P. Custers, *op. cit.*, p. 40).

<sup>658</sup> Karin Bauer cite un article du magazine (*Die Gleichheit*) dans lequel « on calcule la perte d'argent pour la classe ouvrière, en raison du faible niveau des salaires féminins: sur la base de 250 jours de travail par an, et un nombre de 2 ½ million de travailleuses, le montant serait de 550 millions de marks allemands » [the loss of money for the working class, due to the low level of female wages is calculated: on the basis of 250 labour days per year, and a number of 2 ½ million women workers, the amount is stated to be 550 million German Marks] (Karin Bauer, *Clara Zetkin und die Proletarische Frauenbewegung* [Clara Zetkin and the Proletarian Women's Movement], Berlin, Oberbaum, 1978, p. 117, cité par P. Custers, *op. cit.*, p. 290-291).

<sup>659</sup> Margaret Benston et Mariarosa Dalla Costa ont critiqué la notion que la famille est une superstructure et non une unité économique (P. Custers, *op. cit.*, p. 53, 54). M. Benston a soutenu que « les femmes, comme les paysans, produisent des valeurs d'usage ou de consommation à la maison et elle a appelé cette production socialement (Ellen Malos (éd.), *The Politics of Housewife*, London, Allison & Busby, 1980, p. 121, cité par P. Custers, *op. cit.*, p. 53). M. Dalla Costa a souligné que « la femme au foyer ne produit pas seulement de simples valeurs d'usage, mais la force de travail des produits de base, qui peut alors être vendue par le mari sur le marché du travail » [*the housewife does not just produce simple use-values, but the commodity labour power, which then can be sold by the husband on the labour market*] (Mariarosa Dalla Costa and Selma James, *The Power of Women and the Subversion of the Community*, Italy/Uk, Padua/Bristol, 1972, une version allemande : *Die Macht der Frauen und der Umsturz der Gesellschaft*, Berlin, Merwe Verlag, 1973, p. 39, cité par P. Custers, *op. cit.*, p. 54). Autrement dit, « la femme au foyer ne reste pas en dehors du processus de ce que Marx a appelé la production de plus-value, c'est-à-dire l'accroissement du capital par l'embauche de force de travail et son utilisation par l'entrepreneur. Son travail constitue le fondement même sur lequel ce processus peut être commencé. La femme au foyer et son labeur sont la base même du processus d'accumulation du capital » [*the housewife does not stand outside of the process of what Marx called surplus value production, i.e. the accretion of capital through the hiring of labour power and its use by the entrepreneur. Her labour constitutes the very foundation upon which this process can be started. The housewife and her toil are the very basis of the process of capital accumulation*] (*ibid.*, cité par P. Custers, *op. cit.*, p. 54-55).

tout au long de leur vie dans un contexte de haute participation aux activités économiques. Leur situation offre ainsi l'occasion de faire resurgir ces débats.

Ensuite, il faut observer l'expérience du travail des femmes *chaoxianzu* dans un contexte de socialisation du travail domestique. Durant la période de production collective, elles pouvaient exercer des activités de production reconnues officiellement. Alors que les tâches initialement considérées comme des activités de reproduction s'incorporaient aux activités menées par l'État – de fait, « socialisées » - les *chaoxianzu* furent ainsi déresponsabilisées des activités de reproduction. Cette évolution est également relative au rôle des politiques gouvernementales qui ne sont pas étudiées dans la stratégie économique familiale. Même si ces mesures ont finalement échoué à faire totalement disparaître les bases économiques de la famille, elles ont temporairement permis aux femmes d'acquérir une visibilité concernant à la fois le travail de production et celui de reproduction. Ce sont ces expériences qui les ont convaincues plus tard que la « résurgence de la famille » était la cause principale de l'aggravation du travail de reproduction.

Historiquement, non seulement l'étatisation du travail domestique ne s'est pas maintenue mais, dans le processus de mise en œuvre du système socialiste, la valeur du travail domestique a été dépréciée. Même si sur le plan idéologique les mesures socialistes en faveur des femmes ont critiqué le patriarcat et ont permis de construire selon Kim Mi-ran une image de la femme comme un être social qui participe à la production, elles ont aussi paradoxalement contribué à dévaloriser le travail domestique puisque, en séparant le travail et la famille, elles ont replacé les femmes au foyer comme des existences parasites vivant à la charge de leurs maris<sup>660</sup>. À ce propos, Elisabeth Croll a souligné les obstacles à l'amélioration du statut de la femme : « l'existence de certaines contraintes idéologiques<sup>661</sup>, les implications structurelles des transformations incomplètes du mode de production et les ambiguïtés entourant le rôle général du travail des femmes ou des groupes de solidarité féminine dans la transition vers le socialisme » [*the existence of certain ideological constraints, the structural implications of the incomplete transformations in the mode of production and the ambiguities surrounding the general role of woman work or female solidarity groups in the transition to socialism*]<sup>662</sup>.

---

<sup>660</sup> Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 59.

<sup>661</sup> E. Croll l'explique en empruntant les paroles de Mao en 1974: « invariablement les restes de vieilles idées reflétant l'ancien système restent dans l'esprit des gens pendant longtemps et ne cèdent pas facilement [*invariably remnants of old ideas reflecting the old system remain in people's minds for a long time and do not easily give way*] (Chao Liu, « Safeguarding Women's Interests », *Peking Review*, mars 1974, cité par E. Croll, *op. cit.*, p. 332).

<sup>662</sup> E. Croll, *op. cit.*, p. 288. E. Croll a déclaré que pendant la Révolution culturelle des années 1960 et 1970, de nombreuses campagnes ont été menées dans le but d'identifier et de corriger ces problèmes (*ibid.*, p. 317-333).

En fait, la non-visibilité et la dépréciation du travail des femmes au foyer sont théoriquement un problème qui touche les civilisations du monde entier. Pierre-Joseph Proudhon, pionnier de l'anarchisme dans les mouvements ouvriers, avait essayé d'introduire dans la position des femmes au sein des mouvements ouvriers une image de la femme au foyer comme un idéal de la classe bourgeoise<sup>663</sup>. Un slogan d'une fraction significative du mouvement ouvrier était justement « la femme au foyer » signifiant que la seule place naturelle de la femme était à la maison.<sup>664</sup>

Bien que Karl Marx ait soutenu la participation des femmes au travail salarié, le travail domestique des femmes est exclu de la théorie de la valeur-travail. Même si le travail domestique n'est pas directement régulé par le capital, la principale caractéristique du travail domestique est qu'il produit une marchandise spéciale, c'est-à-dire que la productivité de la femme au foyer est la condition préalable à la productivité du salarié (homme)<sup>665</sup>. Contrairement à l'hypothèse marxiste traditionnelle sur le caractère improductif du travail domestique, celui-ci implique la production de deux formes de valeur, à la fois des simples valeurs d'usage pour la consommation directe et d'une valeur d'échange spéciale, à savoir la production et la reproduction de la force de travail<sup>666</sup>. Ainsi, la femme au foyer et son travail acharné sont la base du processus d'accumulation du capital<sup>667</sup>. Cependant, les tâches ménagères effectuées par les femmes sont négligées dans la prémisse marxiste traditionnelle<sup>668</sup>. La domination des travailleurs salariés exigeant, outre la consommation, cette situation des femmes, le travail domestique n'a pas, jusqu'à présent, été correctement évalué.<sup>669</sup>

Dans la politique de socialisation du travail domestique, les femmes qui ont participé activement à la production sociale comme principale source de subsistance n'étaient pas complètement libres.

Même en ayant fait l'expérience de la participation active à la production sociale comme « *main wage earner* » dans la politique de socialisation du travail domestique, les femmes *chaoxianzu* n'ont jamais complètement pu se libérer du modèle de division sexuelle du travail, prédominant aussi bien dans les sociétés orientales qu'occidentales. Malgré tout, la notion d'un travail domestique « rémunéré » s'est ajoutée aux expériences passées en faisant apparaître les contradictions posées par la gratuité d'une telle activité. Dans la conscience formée par l'expérience historique de la socialisation du travail domestique, le travail

---

<sup>663</sup> P. Custers, *op. cit.*, p. 56, 69.

<sup>664</sup> Michelle Perrot, « L'éloge du ménage dans le discours des ouvriers français au XIX<sup>e</sup> siècle », *Mythes et représentations de la femme au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1977, p. 105-121 (J.W. Scott, *op. cit.*, p. 135).

<sup>665</sup> Mariarosa Dalla Costa and Selma James, *op. cit.*, p. 39, cité par P. Custers, *op. cit.*, p. 54-55.

<sup>666</sup> P. Custers, *op. cit.*, p. 68.

<sup>667</sup> Mariarosa Dalla Costa and Selma James, *op. cit.*, p. 39, cité par P. Custers, *op. cit.*, p. 55.

<sup>668</sup> P. Custers, *op. cit.*, p. 60.

<sup>669</sup> *Ibid.*

domestique doit être payé équitablement. Le pouvoir économique et professionnel de ces femmes est construit sur cette base. En comparant leurs expériences de travail domestique rémunéré à l'étranger et celles d'activités de *care* pour leurs petits-enfants, elles ont commencé à prendre conscience des différences si bien que la plupart d'entre elles souhaitent davantage repartir en migration professionnelle plutôt que de rester au foyer.

Pour résumer le parcours professionnel des participantes à notre recherche et les caractéristiques, trois éléments constitutifs ont permis d'influencer l'émancipation sociale des femmes de l'ordre de la division sexuelle du travail. À travers la participation à la production sociale, l'augmentation de la production (favorisée par la transition vers un système d'économie de marché) et la migration professionnelle les femmes *chaoxianzu* de cette recherche ont pu approcher certains aspects de l'émancipation sociale.

Pourtant, en étudiant ces éléments et leur fonctionnement sur l'intégralité de leurs parcours professionnel, il apparaît que malgré la participation des femmes au travail sous le mode de production collectif, ce travail était effectué selon le modèle de la stratégie économique familiale étudié par Tilly & Scott. En effet, l'expérience de ces femmes montre que, même en participant au travail productif, elles n'ont jamais complètement pu se libérer des travaux reproductifs et constituent ainsi des agents effectuant un travail « complexe »<sup>670</sup> dans l'équation professionnelle.

D'un autre côté, le taux d'activité économique élevé des femmes *chaoxianzu* ainsi que leur pouvoir économique professionnel, acquis à travers le processus de socialisation du travail domestique, montrent que la nature de leur activité ne peut pas être simplement réduite à l'application de ces stratégies. L'analyse de leurs expériences de travail domestique rémunéré a permis de révéler un « malentendu » théorique et pratique pérenne concernant la gratuité de l'activité du travail domestique. En proposant un « cadre théorique qui se penche sur 'l'organisation sociale totale du travail', englobant les deux domaines de l'économie publique et domestique [*theoretical framework which looks at the 'total social organisation of labour (TSOL)', encompassing the two domains of the public and the domestic economy*]<sup>671</sup>, contrairement à la théorie marxiste, à laquelle manque une analyse de la relation dialectique

---

<sup>670</sup> Voir la sous-section 4.2.3.1.

<sup>671</sup> Miriam Glucksmann, *Women Assemble. Women Workers and the New Industries in inter-war Britain*. London, Routledge, 1990, p. 269. Dans les théories inspirées par le marxisme, le domaine public de la production marchande « est analysé comme s'il était complètement isolé de celui de la reproduction de la force de travail, bien qu'en réalité les deux forment un tout intégré. » (M. Glucksmann, *op. cit.*, p. 269). Selon P. Custers, M. Glucksmann utilise une approche historique et dialectique pour analyser le changement de position des femmes de la classe ouvrière, reliant les transformations dans le domaine public (par exemple, l'emploi des femmes comme monteuses dans les firmes d'ingénierie électrique) avec les changements de l'économie domestique (la baisse de l'emploi des domestiques). Elle conclut que les changements dans les deux sphères, le domestique et le public, sont étroitement liés (P. Custers, *op. cit.*, p. 69).



entre les économies domestique et publique<sup>672</sup>, Miriam Glucksmann avait aidé à fissurer la notion de division sexuelle du travail. En présentant la nécessité de redéfinir la production sociale différemment de la théorie marxiste traditionnelle, le pouvoir économique professionnel acquis par les participantes à la recherche en tant que *wage earner* contribue quant à lui à élargir encore un peu plus cette fissure.

#### 4-3. Habitus professionnel : mémoire et héritage collectif des ouvrières et des agricultrices socialistes

*Comme l'a dit une femme, les femmes de son pays ont « subi de vastes changements comparables à l'inversion du ciel et de la terre, politiquement, économiquement, culturellement, socialement et dans le respect de la vie de famille »*<sup>673</sup>  
– Zhongguo Funu [*Women of China*], 10 août 1966

Ce témoignage d'une femme chinoise a été recueilli et utilisé par Elisabeth Croll dans ses recherches sur la libération des femmes dans la société chinoise. Selon la chercheuse, « Pour les femmes d'un certain âge qui ont vécu dans l'ancienne et la nouvelle société (la société traditionnelle et la Révolution socialiste), les changements vécus dans leur propre vie sont presque miraculeux » [*For women of an older age who have lived in the old and the new societies, the changes experienced in their own lives are little short of miraculous*]<sup>674</sup>. Elle affirme ainsi que de telles transformations sur le plan économique, politique, social et culturel ont à elles seules résolument rendu les changements incontestables dans la vie des femmes chinoises.<sup>675</sup> Mais l'intérêt selon Croll, c'est que même si sous un certain nombre d'aspects la vie professionnelle de ces femmes pouvait être assimilée à une *family adaptive strategy*, cela ne suffisait pas à expliquer leur taux élevé d'activité économique durant la révolution, ni l'acquisition d'un tel « pouvoir économique professionnel » à travers leurs expériences dans le secteur des travaux domestiques. En identifiant ainsi l'héritage laissé par la forte influence de la Révolution chinoise sur la vie professionnelle des travailleuses chinoises et la nature

---

<sup>672</sup> P. Custers, en empruntant une recherche de M. Glucksmann (*op. cit.*, 43) l'affirme : « La tendance historique du mode de production capitaliste est certainement d'intégrer de nouveaux quartiers de la société et des régions du monde dans la sphère de la production marchande. Cependant, le manque d'analyse de Marx sur la relation dialectique entre l'économie domestique et l'économie publique rendait difficile la visualisation de la pénétration graduelle croissante des relations marchandes dans l'économie domestique » [*The historical tendency of the capitalist mode of production certainly is to integrate ever new quarters of society and areas of the world into the sphere of commodity production. Yet Marx' lack of analysis of the dialectical relation between the domestic and the public economy made it difficult to visualise the gradually increasing penetration of commodity relations into the domestic economy*] (P. Custers, *op. cit.*, p. 67).

<sup>673</sup> « As one woman said, the women of her country have 'undergone vast changes comparable to the reversing of heaven and earth, politically, economically, culturally, socially and in respect of family life' » (cité par E. Croll, *op. cit.*, p. 331).

<sup>674</sup> *Ibid.*

<sup>675</sup> *Ibid.*, p. 4.

concrète de cet héritage pour les participantes à la recherche<sup>676</sup>, l'enjeu de cette section sera de déterminer l'habitus professionnel de ces femmes.

Nous constatons d'abord la nécessité de reconstituer la conscience collective développée par les femmes chinoises sur leur travail, et plus particulièrement leur souvenir du travail collectif dans la Chine socialiste. Pour les participantes à la recherche, l'habitus professionnel initialement constitué selon un mode de production collectif s'est graduellement transformé<sup>677</sup> pendant les trente années suivantes avec l'ère de la marchandisation. Mais il s'est également modifié avec les contrastes amenés par le changement de l'environnement de travail de ces femmes. Pour les participantes à la recherche, cet habitus pouvait s'exprimer de deux façons différentes : tantôt des regrets « Avant, c'était bien », tantôt du scepticisme « Avant, c'était difficile ». Pour autant, le processus de formation de cet habitus n'a jamais réussi à se libérer de l'influence, plus ancienne, des préjugés de genre.

Les mémoires entrecroisées relatives<sup>678</sup> aux éléments constitutifs de l'habitus professionnel de ces femmes s'expriment selon trois aspects différents. Une fierté sociale concernant leur statut de travailleuses industrielles et agricoles, une satisfaction exprimée devant la répartition équitable du travail et sur le plaisir d'exécution du travail collectif, et une fierté au regard de la place occupée par les femmes dans la sphère publique comme, d'après Mao, « la moitié du ciel ».

#### 4.3.1. Le sentiment de fierté sociale des ouvriers de la Chine socialiste : « La conscience du héros »

Tout d'abord, un sentiment de fierté de classe a émergé pendant la Révolution lorsque la Constitution socialiste plaçait les ouvriers et les paysans en « maîtres du pays ».

Dès l'article 1.1 de cette Constitution, il est stipulé que « La République populaire de Chine est un État socialiste de dictature démocratique populaire dirigé par la classe ouvrière et fondé sur l'alliance entre ouvriers et paysans ». L'article 42.2 concernant les droits et les devoirs fondamentaux des citoyens indique que « Le travail est un glorieux devoir pour tous les citoyens qui en ont les capacités. Les travailleurs des entreprises d'État et des

---

<sup>676</sup> Pour une recherche en profondeur de l'habitus professionnel collectif dans la section 4.3, nous avons étendu le champ des participantes qui se limitait initialement aux femmes travailleuses immigrées en y incluant d'autres femmes aux activités diverses.

<sup>677</sup> « Les valeurs, les conduites et les stratégies adoptées sous un certain mode de production continuaient à exercer une influence sur le comportement de la famille lorsque le modèle économique changeait. Les plus anciennes pratiques s'adaptaient lentement aux nouvelles circonstances » (L.A. Tilly, J.W. Scott, *op. cit.*, p. 385). En suivant la même logique, les auteurs poursuivent en insistant que « Notre étude met en cause l'ancienne idée selon laquelle l'industrialisation avait séparé la famille et le travail, isolant ces deux sphères l'une de l'autre » (*ibid.*).

<sup>678</sup> Nous considérons la mémoire imbriquée des participantes à la recherche comme une « mémoire collective ».

organisations économiques collectives des villes et campagnes doivent se comporter dans leur travail en maîtres du pays ».

La Constitution stipule donc que les ouvriers et les paysans sont les maîtres du pays, et que leur travail est une action glorieuse. Mais comment un tel statut juridique se traduit-il concrètement sur le monde ouvrier ?

« *Avant, c'était la classe ouvrière qui dirigeait tout* ». – Mme Jin.Y3 (61 ans, à Yanji, ancienne aide-soignante en Corée du Sud, N° 9)

« *À l'époque, les gens étaient résolus, déterminés. Ils avaient conscience d'être les héros du pays* ». – Mme Li.P3 (56 ans, présidente de l'Association des femmes *chaoxianzu* à Pékin lors de l'enquête, N° 38)

Ces deux témoignages indiquent qu'à cette période, tous les ouvriers et les paysans avaient le sentiment d'être les héros du pays. Un souvenir partagé par la majorité des participantes à la recherche. Tong Xin observait qu'« en investissant un espace social, ce qui était jusqu'alors inimaginable, (...) les travailleurs ont pris conscience qu'ils étaient des membres majoritaires de la société, ce qui a renforcé à la fois leur image et leur conscience collective.»<sup>679</sup>

Ce sentiment s'est d'autant plus répandu dans la société que par le biais de mesures politiques, il a reçu un assentiment social colossal venant d'individus aux conditions de vie différentes. Le mouvement « 上山下乡 *Shangshanxiang* : Down to the Countryside »<sup>680</sup> s'inscrit par exemple dans cette ligne de conduite<sup>681</sup>.

« *J'ai commencé juste après avoir terminé le lycée. Quand Mao Zedong a envoyé les jeunes intellectuels dans les campagnes, je suis allée travailler dans les champs pendant trois ans. C'était comme faire son service militaire en Corée : quand on en revenait, on était des individus à part entière. On apprend beaucoup de choses là-bas. Vous savez, l'agriculture c'est un métier difficile. Par exemple, on connaît chaque étape de confection du riz. Une année, c'est un apprentissage continu pendant douze mois : On apprend à rationner la nourriture, à vivre en s'aidant mutuellement, à respecter les autres ... en fait, on y va pour recevoir une éducation. (Cela ne vous a pas dérangé ?) C'était comme ça. Et puis, ça a beaucoup servi dans la vie, ce qu'on a appris là-bas* ». – Mme Ryou (56 ans, ancienne travailleuse immigrée en Corée du Sud, N° 41)

---

<sup>679</sup> Tong Xin, *op. cit.*, p. 257. Voir la sous-section 1.3.1.

<sup>680</sup> Voir le chapitre 1.

<sup>681</sup> Le témoignage de Mme You ci-dessous inclut nos questions.

Le mouvement « 上山下乡 *Shàngshānxiàxiāng* » a enseigné à Mme Yu les rudiments de l'agriculture. Mais ce fut surtout une véritable leçon de vie en matière de relations sociales. Pour ces millions de jeunes citadins éduqués<sup>682</sup>, qui n'avaient pas et qui n'auraient sans doute jamais fait l'expérience d'aller travailler dans les champs, cette initiative – qui n'en demeurerait pas moins une solution<sup>683</sup> de lutte contre le chômage chez les jeunes dans les villes – représentait l'occasion de comprendre, à travers des années passées à vivre et travailler ensemble, le sens du terme « glorieux devoir » du travail.

Par ailleurs, ces conditions de travail favorables s'inscrivaient dans un dispositif permettant aux travailleurs et aux paysans de confirmer leur image sociale.<sup>684</sup> Les participantes à la recherche ont mentionné les journées de huit heures, les allocations de retraite, ainsi qu'un environnement de travail exempt de stress ; des avantages garantis par une méthode souple d'application du travail selon laquelle les objectifs n'étaient pas prédéterminés mais adaptés selon l'individu et son temps de travail.

Madame Shin (60 ans, employée de maison à Seoul, N° 75) a travaillé dans l'agriculture après le lycée, puis dans une usine de sidérurgie avant d'émigrer en Corée du Sud où elle est restée dix ans. Grâce aux conditions favorables qui entouraient son activité, elle n'avait pas de pression. « J'étais efficace dans mon travail, alors il n'y avait pas de stress. Je travaillais huit heures par jour, (...) et j'étais autorisée à m'occuper de mes affaires personnelles. Nous les travailleurs, on avait une vie convenable (...) Les conditions étaient adaptées au travail des ouvriers et des agriculteurs ».

En ce qui concerne les allocations de retraite, Madame Jeong.Y (60 ans, N° 14) ne semble pas inquiète. Sur le point de prendre sa retraite, cette femme qui a longuement travaillé dans le commerce de *tteok* (pâte de riz) dans un espace restreint au marché de Yanji déclare : « Les personnes âgées peuvent s'arrêter de travailler à 60 ans. Comme j'ai toujours

---

<sup>682</sup> Dans les années 1960, le nombre de jeunes intellectuels (*zhiqing*, jeunes intellectuels d'origine urbaine) a participé au premier Mouvement d'envoi des *zhiqing* à la campagne (上山下乡运动 *Shàngshān xiàxiāng Yùndòng*) est 10 millions. Le nombre de jeunes intellectuels d'origine rurale revenant était de 20 millions. Dans la deuxième phase du Mouvement de *Sangshanxiang* de 1966 à 1968, environ 17 millions de jeunes intellectuels y ont participé et dans la deuxième phase du Mouvement en 1974, 12 millions de jeunes intellectuels d'origine urbaine et environ deux fois plus de ceux d'origine rurale y ont été mobilisés ou participés. (Wen Tiejun, *op. cit.*, p. 79, 80, 83-84).

<sup>683</sup> Wen Tiejun, *op. cit.*

<sup>684</sup> Les agriculteurs partageaient les produits de l'agriculture collective à travers la Commune Populaire [人民公社 *Rénmíngōngshè*] avant la Réforme économique chinoise, mais à l'époque, plus de 600 millions d'agriculteurs recevaient moins de prestations comme le bien-être que les travailleurs urbains. WEN Tiejun a déclaré que les zones agricoles, les agriculteurs et l'agriculture, appelés *Sannong* (三农, Les trois questions rurales), avaient été exploités en fait comme des objets d'accumulation primitive pour l'urbanisation (*ibid.*, p. 85-86). Cependant, le Parti communiste chinois a choisi une politique de revalorisation des *Sannong* au lieu de l'urbanisation à la fin des années 1900, de sorte qu'il essaie de stabiliser la classe agricole, qui représente encore une grande partie de la population chinoise. Notre recherche sur le terrain nous permet de voir que depuis la réforme de la Loi sur les terres agricoles en 2004, les changements dans la société rurale chinoise ont affecté la disposition des terres agricoles ou la recherche d'une vie pour soi après le retour de la migration.

payé mes impôts, je vais bientôt pouvoir toucher les indemnités. En fonction du travail effectué on peut toucher entre 1000 et 6000 yuans, 2000 dans mon cas. En cas de décès, on est encore indemnisés pendant trois ans et les frais funéraires sont pris en charge. » Présidente d'une association de seniors à Pékin, Madame Li.P2 (67 ans, N° 37) explique que même si le montant des allocations diffère en fonction des annuités, il est toujours suffisant pour rester vivre en Chine.

Comme l'a dit Madame Shin, la souplesse des conditions de travail « adaptées » aux ouvriers et aux agriculteurs leur a permis de confirmer et même de renforcer leur image sociale.

Mais trente ans après la Réforme économique, cette image a changé. La classe capitaliste en tant que classe exploiteuse, qui a été déclaré abolie dans le préambule de la Constitution, est apparue officiellement dans l'histoire du Parti communiste chinois par la théorie des Trois Représentations [三個代表論 *Sāngèdàibiǎolùn*] de Jiang Zemin. Elle est inscrite comme une idéologie directrice dans les statuts du PCC en 2002<sup>685</sup>, et diverses classes émergentes sont formées. La structure sociale a été divisée en trois grandes classes sociales (fondamentale, intermédiaire, supérieure) elles-mêmes subdivisées en dix catégories selon le « Rapport de recherche sur la structure des classes sociales chinoises contemporaines » (当代中国社会阶层研究报告 *Dāngdài zhōngguó shèhuì jiēcéng yán jiù bàogào*)<sup>686</sup> en 2002. Le rapport de « Mobilité sociale actuelle de la société chinoise contemporaine (当代中国社会流动 *Dāngdài zhōngguó shèhuì liúdòng*) en 2004, replace les ouvriers et les agriculteurs dans la « classe fondamentale » au lieu de classe dirigeante dans la période socialiste. Même s'il s'agit d'une notion différente de celle de « classe inférieure »<sup>687</sup>, il n'en demeure pas moins que cette évolution est le signe évident d'une baisse de reconnaissance sociale<sup>688</sup>. Mme Li.P3

---

<sup>685</sup> Les trois représentations sont interprétées comme un moyen pour le PCC d'intégrer les élites économiques issues de la Réforme économique de 1978 dans l'appareil du PCC. Jiang Zemin, qui a été Secrétaire général du Parti communiste chinois entre 1989 et 2002, parle pour la première fois de la théorie des trois représentations en février 2000. En juillet 2001, lors du 80<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du PCC, Jiang formule la théorie des trois représentations : « En un mot, notre Parti doit toujours représenter les demandes de développement des forces productives progressistes chinoises, représenter l'orientation de la culture d'avant-garde et représenter les intérêts fondamentaux de la majorité de la population du pays. » Elle est ensuite inscrite dans les statuts du PCC lors du 16<sup>e</sup> congrès en novembre 2002 et dans la constitution nationale en mars 2003 (Lee Nam-joo, *op. cit.*, p. 184-186). Voir la sous-section 1.3.2 pour plus de détails.

<sup>686</sup> Lu Xueyi (dir.), 2002, *op. cit.*

<sup>687</sup> En termes de structure de classe de la Chine, le terme « classe inférieure » ne peut pas être utilisé pour les ouvriers et les paysans puisqu'ils représentent la base de soutien idéologique du Parti communiste chinois et le terme « classe supérieure » ne peut non plus être utilisé pour le capitaliste en tant que classe exploitante (Lee Joung-hee, « Chungguk kyech'unggujoŭi pyŏnhwawa sinhŭnggyech'ŭng'ŭi sŏngjang » [Changes in the Chinese class system and the emergence of new classes], dans Kim Ik-soo, Han Seok-hee, *et al.*, *Hyŏndae chunggugŭi ihae (chŏngch'i-kyŏngje-sahoe)* [Compréhension (politique, économique et sociale) de la Chine contemporaine], P'aju : Nanam, 2008 [2005], p. 298). Le terme « classe fondamentale » est donc différent de la « classe inférieure ».

<sup>688</sup> Lu Xueyi (dir.), 2002, *op. cit.* ; Lee Joung-hee, *op. cit.*, p. 295, 301 ; Wang Hui, Quel nom : nouveau travailleur, *op. cit.*, p. 70 ; Wang Hui, Tu chongnyuŭi, *op. cit.*, p. 350-351 ; LU Tu, *Chungguk sinnodongjaŭi, op. cit.*, p. 21.

(56 ans, N° 38) souligne les contradictions du système : « L'ironie, c'est qu'on parle de gouvernement citoyen mais que les citoyens ne peuvent pas y entrer librement »

Peut-on alors supposer que la fierté ouvrière ait disparu avec la Réforme économique ? Les résultats de cette étude montrent que non. En effet, les expériences d'économie de marché et de migration du travail ont plutôt permis à ces individus d'interpréter directement les contradictions amenées par de telles mutations sociales. En travaillant à l'étranger, les femmes *chaoxianzu* ont ainsi pris conscience des évolutions de leur statut social en tant qu'ouvrières. Anciennement ouvrières dans des usines d'État reconverties en travailleuses manuelles en Corée du Sud, Mme Jang.C2 (67 ans, N° 74) et Mme Chen (74 ans, N° 80), concernant l'attitude des gens à leur égard, déclarent : « On nous méprise, on nous insulte. », « Tout d'un coup, c'est comme si on était négligé ». Pour la plupart de ces femmes qui prennent appui sur la société d'accueil, l'écart en matière de conscience de classe s'apparente aux différences sociales représentatives auxquelles elles sont confrontées en Corée du Sud, et plus particulièrement à la discrimination. Elles ont directement été frappées par les contradictions de leur condition de travailleuses, par une décadence de leur statut : « Nous sommes passées du statut de héros au statut d'esclave, d'outil industriel »<sup>689</sup>. Le statut de héros qui leur était conféré à l'époque de Mao est un élément très présent dans leur mémoire collective.

Une telle dépréciation de l'image sociale des travailleurs a contribué à blesser leur orgueil mais celui-ci n'a pas pour autant disparu. En effet, le travail collectif pendant la révolution a laissé un héritage cognitif, et ce même auprès des femmes qui ne l'avaient pas vécu directement : la conviction que l'exercice d'un travail, quel qu'il soit, ne peut pas devenir un objet de honte. Après la Réforme économique, Mesdames Kim (44 ans, N° 106) et Choi (40 ans, N° 113) sont respectivement devenues agricultrice et employée dans l'industrie de service. Après des migrations professionnelles en Russie et en Corée du Sud, elles se sont installées en France en travaillant dans tous les secteurs communément désignés d'emplois peu qualifiés tels que employées de maison, dans la restauration, employées au jour le jour dans le bâtiment, etc. Leur fierté de classe n'est peut-être pas comparable à celle de leurs aînées, pour autant elles n'affichent aucun signe de honte ou d'hésitation dans la sélection et l'application de leur travail.

*« La mémoire collective de la classe ouvrière permet non seulement aux travailleurs de pouvoir interpréter la réalité en empruntant le passé mais aussi de trouver un sentiment*

---

<sup>689</sup> Lee Hee-ok, Dai Jianzhong, Baek Seung-wook, *et al.*, *op. cit.*, p. 194.



*d'homogénéité et de conscience de soi dans une société en évolution rapide, tout en perpétuant la vie de groupe de manière continue. »<sup>690</sup>*

Comme le remarque Tong Xin, la mémoire collective permet aux travailleurs de retrouver une certaine conscience de soi en les aidant à interpréter la signification des évolutions de leur image de classe et à recouvrer rapidement un sentiment déchu de fierté sociale. Cette conscience collective est ensuite transmise inconsciemment aux générations suivantes. Après avoir regardé la prestation d'un chanteur ténor vêtue de l'uniforme maoïste dans un télé-crochet destiné aux jeunes, Sun Ge déclarait :

*« Aujourd'hui en Chine, on n'évalue plus les individus selon leurs capacités physiques mais sur leur patrimoine et leur capacité de consommation. Pourtant il y a encore 20,30 ans c'était encore différent. Ce chanteur âgé a reproduit inconsciemment les critères d'évaluations en vigueur avant l'arrivée de la société de consommation. 'Le travail est un honneur, les travailleurs sont magnifiques'. En fait, elle fait référence au travail physique des agriculteurs et des ouvriers. »<sup>691</sup>*

#### 4.3.2. Référence récurrente à la mémoire collective de la Chine socialiste : égalité de production et de répartition

Dans cette section, nous aborderons différents aspects de la mémoire collective relatifs à l'égalité de répartition collective durant la période socialiste. Cette étude se divisera en trois parties : Le plaisir du travail collectif, le bonheur favorisé par une égalité relative de la répartition, et enfin la sortie d'une organisation hiérarchique du travail.

Tout d'abord en ce qui concerne le plaisir de travail collectif, nous pouvons nous référer à ce témoignage de Mme Huang.

*« Lorsque je travaillais à l'usine, on faisait régulièrement des dîners entre collègues (...) Il nous arrivait souvent de ne pas pouvoir rentrer chez nous, (...) et dans ces cas-là, le goûter était offert par l'usine. On achetait souvent des gâteaux de lune pour les partager (elle rit) Tout le monde participait, c'était agréable ». (Mme Huang, employée de maison à Qingdao, 55 ans, N° 53)*

Malgré un travail éprouvant physiquement, Mme Huang garde un bon souvenir du climat de convivialité qui régnait lorsqu'elle travaillait dans son usine de silicium à Yanji.

---

<sup>690</sup> Tong Xin, *op. cit.*, p. 236.

<sup>691</sup> Sun Ge, *Chunggugŭi ch'eon - chungguk minjung'un öttökhæ saraganŭnga* [La température actuelle de la Chine : comment vit le peuple chinois ?], trad. en coréen du japonais par Kim Hang, P'aju, Changbi, 2016, p. 199.

Lors de l'entretien, elle était en larmes en mentionnant la mort de sa mère, de ses frères et plus récemment de son mari. Mais à l'évocation de sa vie à l'usine, elle afficha un léger sourire et ses yeux se mirent à briller. En observant rétrospectivement toutes les épreuves qu'elle a surmontées, elle se souvient de sa vie à l'usine comme des moments les plus joyeux de sa vie professionnelle.

Les femmes de cette étude mentionnent également un sentiment d'égalité matérielle. Le mécontentement qu'elles affichent aujourd'hui est relatif aux inégalités économiques dont elles sont victimes. Mais il se manifeste la plupart du temps comme une nostalgie de l'ère Mao comme peuvent l'attester ces témoignages : « Avant c'était bien. On était ensemble, on partageait la nourriture... » (Madame Ryou : 55 ans, à Qingdao, N° 54) « Du temps de Mao Zedong les gens étaient égaux. Même ceux qui ne pouvaient pas travailler avaient toujours de quoi manger » (Madame Shin : 60 ans, à Séoul, N° 75) « En Chine, on mangeait toujours ensemble que ce soit du riz ou du porridge. Personne n'était particulièrement riche ou pauvre. Mao a quand même unifié les peuples de cinquante-six ethnies (...) Même si on voulait s'élever au-dessus des autres on ne savait pas comment faire (...) La brigade de production distribuait d'abord aux plus pauvres. » (Madame Piao C1 : Corée du Sud, 63 ans, N° 71)

Enfin elles affirment qu'à l'époque, l'ordre hiérarchique et les discriminations sociales concernant la distinction entre le travail manuel et le travail intellectuel avaient pratiquement disparu.

*« Il n'y avait pas de discrimination dans le sens des intellectuels ou des ouvriers. Il y avait un salaire fixé selon le niveau d'éducation mais pas d'inégalités ; on gagnait plus en effectuant les tâches les plus ingrates, comme nettoyer les excréments ». – Mme Chen (74 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 80)*

Le témoignage de Madame Chen explique un peu plus en détail le contexte de l'époque. Les inégalités de revenus existaient, mais elles étaient mineures. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il y avait une logique de paiement acceptable d'un point de vue social, qui récompensait les tâches les plus ingrates.

Par ailleurs, ce système de vie collective était maintenu par l'éducation socialiste. Madame Jang.C2 (67 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 74) affirme qu'elle pouvait vivre en harmonie avec ses voisins grâce à « l'éducation maoïste » qu'elle avait reçue quand elle était jeune. Madame Li.P2 (56 ans, Présidente d'une association de seniors à Pékin, N° 37) explique que ce sont les lectures du *Capital* et des textes fondateurs de la doctrine marxiste-léniniste pendant la Révolution culturelle » qui l'ont convaincue à travailler dans le

secteur public. « Je fais partie de la dernière génération ayant reçu une réelle éducation communiste (...) Si on ne pense qu'à soi, il existe toutes sortes de méthodes pour gagner de l'argent (...) » ajoute-t-elle en faisant allusion aux différences avec la génération actuelle, peu influencée par l'idéologie socialiste.

Nécessaire au bon fonctionnement de la vie en communauté, l'éducation socialiste a également entrepris de renforcer les '得(*de*, vertus)' humanistes et morales en termes de relations humaines.

*« Ici (en Corée) ce n'est pas pareil qu'en Chine. En Chine, ce qui fait la valeur d'un individu c'est d'abord sa vertu, ensuite sa santé physique et enfin son niveau de connaissances (de-ti-zhi). En Corée, c'est d'abord la connaissance, ensuite la vertu et enfin sa santé physique (zhi-de-ti) ». (Mme Chen : 74 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 80)*

Madame Chen considère qu'à la différence des enseignements confucianistes traditionnels, la vertu est la valeur la plus importante en Chine. Dans une tentative de renversement de l'idéologie confucianiste pendant la Révolution Culturelle, la Chine a instauré un système d'instruction suivant l'ordre « 得 *de* - 体 *ti* - 知 *zhi* »<sup>692</sup> afin de remplacer l'ordre « 知 *zhi* - 得 *de* - 体 *ti* » en vigueur, une mesure qui fut officialisée juridiquement. L'article 5 du code de l'éducation stipule ainsi que « en se mettant au service de la modernisation du socialisme et en s'unissant avec le travail productif, l'éducation doit s'effectuer selon l'ordre vertu-santé-connaissance afin de former les fondateurs et les successeurs qui œuvreront à la construction et au maintien de la grande réussite socialiste. »

On peut supposer qu'en réalité, cette éducation socialiste s'est diffusée d'autant plus largement qu'elle s'est formée au cœur d'une relation étroite avec un mode de vie chinois. Pour la plupart de ces femmes qui prennent appui sur la société d'accueil, l'écart en matière de conscience de classe s'apparente aux différences sociales représentatives auxquelles elles sont confrontées en Corée du Sud, et plus particulièrement à une discrimination plus ancienne<sup>693</sup>. Dans ses recherches sur la société paysanne chinoise, Fei Xiaotong explique que la Chine est une société de réseaux qui place l'individu au cœur des relations humaines. Pour maintenir ce schéma, le plus important est de « refréner toute tentation et tout désir personnel (...) et veiller à fondamentalement avoir des pratiques ascétiques (是皆以修身爲本 *Shì jiē yǐ*

---

<sup>692</sup> C'est la base des êtres humains dans le confucianisme, 得 *de* signifie la vertu, 体 *ti* signifie un corps sain, 知 *zhi* signifie le savoir. Dans le sens commun des Sud-Coréens, *Ji* est une priorité, ce qui a conduit à un climat favorisant les travailleurs du savoir.

<sup>693</sup> Selon Sun Ge, « les Chinois ne désignent pas la nationalité mais la vie elle-même. Le système de secours mutuel basé sur les ethnies, les rituels et les cérémonies reliant les relations humaines, et les valeurs qui perçoivent le monde ont été changés dans les dynasties, mais l'essence était presque inchangée. Et cela est considéré comme 'le Chinois' » (Sun Ge, *Chunggugüi*, op. cit., p. 243-244).

*xiūshēn wèi běn*) »<sup>694</sup>, le point de départ du système moral de la société chinoise.<sup>695</sup> On peut ainsi considérer que la vertu (*de*), au sens d'auto-pratique de l'ascèse, est un concept qui a naturellement perduré et qui a continué à se transmettre même pendant la période communiste.

Toutefois, le passage d'un mode de production collective à un système d'économie de marché a provoqué des changements de taille dans la vie collective. Lorsque les unités de production ont été réduites aux unités familiales, la capacité de l'individu - en tant que *wage earner* - est devenue une variable primordiale. C'est ce que les femmes de cette étude ont nommé « écart des cerveaux », un terme régulièrement utilisé afin de critiquer les inégalités actuelles. Autrement dit, elles ont commencé à considérer les différences intellectuelles comme responsables des inégalités qu'elles subissent aujourd'hui. « *A l'époque de Mao, tout le monde vivait de la même façon. Ça ne servait à rien d'être plus fort ou plus intelligent que les autres.* » (Madame Piao.F1 : 59 ans, employée de maison à Paris, N° 108), « *C'était mieux avant. On travaillait ensemble, on mangeait ensemble. Maintenant ... on a toutes des capacités intellectuelles différentes. Si on est inférieur aux autres, qu'on n'a pas d'argent dès le début alors c'est impossible de vivre convenablement. Donc oui, c'était mieux pendant Mao.* » (Madame Zhu : 59 ans, assistante maternelle à Yanji, N° 1)

Pour elles, cet « écart des cerveaux » est donc le processus à l'origine de la distinction sociale.

*« Je regrette d'avoir arrêté les études. Si j'avais continué ça se serait mieux passé (...) Parfois les gens disent que ce n'est pas important d'avoir des connaissances. Avant les gens se contentaient d'une vie égale à celle des autres, mais maintenant le niveau de vie crée des différences, comme le ciel et la terre. Même pour être ami avec quelqu'un il faut être comme lui, s'il y a un trop grand écart on ne peut pas être ensemble. »* (Mme Ryou : 55 ans, employée de maison à Qingdao, N° 54)

Pour Madame Ryou, les différences en matière de connaissances proviennent d'un manque d'éducation. Elles sont à l'origine d'inégalités qui contribuent à transformer les relations humaines. Même pour ce qui est des relations amicales, elles ont favorisé

---

<sup>694</sup> Fei Xiaotong, *op. cit.*, p. 70.

<sup>695</sup> Fei Xiaotong a dit que la Chine est une « société de structure d'ordre différentiel », ce qui signifie qu'un cercle concentrique centré sur le soi est façonné comme une relation qui se propage comme une vague. Cela peut être considéré comme « relier les frontières entre le groupe et moi-même, pour rendre les deux ambigus. À cet égard, il est très différent de la société occidentale, qui distingue clairement les droits et les obligations. Même si quelqu'un sacrifie l'État pour les intérêts et les droits de son petit groupe auquel il appartient, il peut aussi être considéré comme 'le public' [公 *gong*]. C'est parce que c'est pour le public d'un petit groupe. Dans une situation d'ordre différentiel, le 'public' [公 *gong*] et le 'privé' [私 *si*] sont relatifs et, selon la frontière dans laquelle ils se trouvent, quelque chose qui pointe à l'intérieur peut devenir le 'public' » (Fei Xiaotong, *op. cit.*, p. 64). Par conséquent, pour le maintien de la société, il est important pour chaque personne de respecter la vertu.

l'apparition d'un clivage structurel « nous » / « eux ». Une barrière d'autant plus difficile à surmonter pour ceux qui ont vécu sans éducation maternelle : pour les femmes *chaoxianzu* qui ont perdu leur mère et qui furent contraintes de s'occuper des travaux domestiques, le début du travail fut invariablement synonyme d'arrêt des études. En définitive, cet « écart des cerveaux » a porté un coup mortel à ces femmes dans une société dirigée par la compétition, qui place les capacités individuelles au cœur du système.

Il faut pourtant signaler que malgré leurs efforts, elles n'ont pas accepté cette distinction malgré une certaine auto-dérision.

*« Il n'y a rien à faire. Tout ça, c'est parce que je ne suis pas assez intelligente. Les autres arrivent à s'en sortir alors pourquoi pas moi ? Enfin après tout il n'y a qu'une minorité qui s'en sort vraiment, la plupart vivent dans la pauvreté ».* (Mme Ryeum : 57 ans, employée de maison à Yanji, N° 2)

Dans une réalité où « l'écart des cerveaux »<sup>696</sup> est devenu un vecteur d'inégalités sociales, Madame Ryeum s'en prend à son manque de connaissances. Elle réalise pourtant que celui-ci ne peut pas être imputé aux inégalités provoquées par les transformations sociales en reconnaissant que les victimes constituent en fait une majorité.

Dans un processus cognitif, les femmes interrogées sont nombreuses à terminer l'entretien en rappelant de nouveau que « c'était mieux avant ». Cette conclusion est romantiquement revendiquée à l'issue d'une mise en opposition de la situation actuelle avec leurs expériences de vie collective. *« Les rapports humains se sont fragilisés. Désormais il n'y a que l'argent qui compte. Avant, on mettait tous les individus au service du peuple. On a accompli beaucoup de belles choses à l'époque. »* - Madame Li.Y2 (57 ans, membre du parti communiste, N° 11)

En outre, le modèle de vie collective socialiste a laissé un réel héritage car son mode de vie semble être resté invariablement ancré dans les esprits malgré les transformations permanentes des modes de production. Il est d'ailleurs particulièrement bien préservé au sein de la société d'origine rurale d'où proviennent les participantes à la recherche. Jin Huashan observe que même après la réforme des campagnes et le passage à l'unité familiale de production, certaines activités comme la « Journée internationale des femmes du 8 mars » ou les compétitions sportives dans les campagnes ont continué d'être organisées par des unités de « 村民小组 *cunminxiaozu* » des groupes de villageois. En conséquence, l'identité d'appartenance collective est restée relativement ancrée chez les habitants<sup>697</sup>. De la même

---

<sup>696</sup> Cela fait référence à la différence de capacité, principalement intellectuelle.

<sup>697</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 103.

façon, les femmes *chaoxianzu* parties travailler en Corée du Sud ont continué de se rencontrer dans les groupes de villageois pendant leur migration<sup>698</sup>. Le groupe joue ainsi un rôle de réseau social qui permet d'aider les femmes à s'adapter à la condition d'immigrée.<sup>699</sup>

Nous avons ainsi montré que la mémoire collective de la vie en communauté de ces femmes influence fortement leur quotidien. Au lendemain du système d'économie de marché socialiste, la société d'origine est confrontée à la fois à la modernisation, à l'urbanisation et la mondialisation. Mais tant que le socialisme politique perdurera, l'héritage du « collectivisme » - à la fois comme un objectif socialiste et une tradition chinoise – continuera à être transmis que ce soit par la propagande nationale ou par la pensée traditionnelle.

#### 4.3.3. Les femmes dans le secteur public

Pendant la production collective, les femmes ont participé sans discrimination à la production sociale tout en ayant leur place dans la sphère politique. En montrant que le travail domestique, jusqu'à présent attribué au secteur privé, pouvait être défini comme un service public, celui de la « socialisation du travail domestique » a contribué à changer la vie des femmes travailleuses. Celles-ci ont dès lors fait montre d'une certaine fierté concernant leur positionnement dans le secteur public, où elles sont devenues « la moitié du ciel ».

##### 4.3.3.1. Fierté et production sociale

L'incorporation des femmes dans le secteur public a permis de les rendre plus visibles à l'échelle de la société tout entière. C'est ce sentiment d'existence sociale qui est à l'origine de leur fierté. Elles « ont cessé d'être 'aux hommes ce que la terre est au ciel' pour se considérer elles-mêmes comme 'la moitié du ciel' ». À l'époque les femmes chinoises étaient très actives et leur niveau de vie élevé, si bien qu'elles ont même suscité la convoitise de leurs homologues occidentales »<sup>700</sup>.

Concrètement, elles n'étaient plus obligées de respecter comme avant les normes sociales de genre imposées par la pensée confucianiste qui les soumettaient à leurs pères, à leur mari ou à leurs fils. Madame Jin.F3 (44 ans, ancienne employée de maison en France, N° 112) dépeint une image de son père en contradiction avec le statut social des femmes *chaoxianzu* de l'époque. « Quand on avait le choix entre du riz de maïs et du riz blanc, on

---

<sup>698</sup> *Ibid.*, p. 254.

<sup>699</sup> *Ibid.*

<sup>700</sup> *Ibid.*, p. 54.



donnait le riz blanc à mon père et on se contentait du riz de maïs. C'était pareil pour la viande. Ma mère disait qu'il ne s'occupait que de lui. Aujourd'hui c'est inacceptable (...) ».

Leur statut a pourtant évolué lorsqu'elles ont commencé à participer à la production sociale. Elles ont même commencé à travailler au sein du Parti et de l'État, un secteur traditionnellement réservé aux hommes.<sup>701</sup>

*« Avant il n'y avait pas de femmes au sein des équipes de production (dans les communes populaires). Même quand les femmes étaient efficaces, c'étaient toujours les hommes qui étaient choisis. Quand j'y travaillais, j'étais respectée. On était moins nombreuses que les hommes mais plus valorisées. J'étais un modèle pour les autres ».*  
(Madame Li.P4 : 59 ans, ancienne employée de maison en Corée du Sud, vit à Pékin, N° 40)

Madame Li.P4 est entrée au Parti communiste lorsqu'elle était jeune. Elle a d'abord travaillé dans les champs au sein d'une équipe de production avant de se marier et de monter un projet pour les femmes (par exemple, concernant « Naissance et nourriture d'un enfant », etc.) dans l'unité de production communale en zone rurale. Au bout de dix ans, elle a entrepris un projet de plus grande envergure au sein du gouvernement communal. À l'époque les femmes cadres étaient peu nombreuses mais plus estimées que leurs homologues masculins car elles représentaient une minorité sous l'oppression quadruple<sup>702</sup> et se plaçaient ainsi en icônes de la révolution. Le Parti Communiste a ainsi interprété l'émancipation des femmes comme l'accomplissement de la révolution socialiste. Ce qui a eu pour conséquence à la fois de fissurer et de changer complètement le clivage traditionnel « public/privé » qui représentait les deux sexes dans la famille. Le parti considérait la famille comme opposée aux intérêts publics, maintenue pour la seule poursuite d'intérêts personnels, ce qui a amené les femmes à plus s'investir dans la concrétisation des intérêts publics, là où les hommes sont restés plus fidèles à leur rôle familial dans une logique conservatrice et individualiste.<sup>703</sup> En suivant cette logique Madame Li.P4 s'est non seulement transformée mais également identifiée elle-même comme agent public.

---

<sup>701</sup> *Ibid.*, p. 126-127.

<sup>702</sup> « Le statut des femmes à ce moment est compréhensible quand on comprend les stratégies de genre dans la révolution chinoise du PCC. En d'autres termes, le parti communiste, qui avait l'idéologie de représenter la minorité, considérait la femme, qui était sous l'oppression quadruple par le régime [zheng 政], race/ethnie [zhuo 族], dieu [shen 神] et mari [fu 夫], comme une minorité. En conséquence, le Parti communiste, par le schéma de 'femme = minorité = révolutionnaire' a été capable de rassembler des femmes en avant-garde de la révolution » (Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 46).

<sup>703</sup> *Ibid.* Elle ajoute : « En Chine, la notion 'public/privé' est interprétée flexiblement, se référant parfois à la relation entre la famille et l'individu, ainsi qu'à la relation entre l'État et la famille. En ce moment, le public est considéré comme ayant une supériorité morale, c'est-à-dire un bien public, et le privé est équivalent à la cupidité. Tian Wuqing considère cette prise de conscience chinoise comme appliquée à la réforme familiale de la Chine nouvelle (*ibid.*).

Après la réforme économique, Madame Li.P4 se souvient avoir pleuré pendant trois jours lorsqu'elle a dû quitter son emploi de cadre communal pour se consacrer à sa propre affaire dans l'alimentation. Elle ne regrette pas cette décision qu'elle a prise pour ses enfants, mais qui a en même temps signé la fin de son rêve de devenir cadre du Parti.

D'autre part, la participation sociale des femmes a également contribué à faire disparaître chez elle certaines « craintes ». Madame Li.P4 a ainsi continué de développer son entreprise avec détermination malgré les difficultés rencontrées au début lorsqu'elle fut victime d'une bande de malfaiteurs. Le dynamisme des activités économiques des femmes après la Réforme est le reflet de l'assurance dont elles faisaient preuve. Cette « assurance » et cet « esprit sans appréhension » sont aussi largement évoqués dans les travaux de Elisabeth Croll sur l'évolution des femmes dans la société chinoise. « Elle (Wang Wenlan) a décrit comment elle est devenue enjouée, occupée et confiante en elle. Elle était bien consciente qu'elle doit tout cela aux communes populaires » [*She described how she became cheerful, busy and confident and was aware how much she owed to the commune*]<sup>704</sup>, « Beaucoup de femmes travaillaient, elles gagnaient leur vie et certaines n'avaient plus peur de parler pour défendre leurs intérêts lors des réunions de village » [*Many women were working, they were earning their own living and some were no longer afraid to speak out in defence of their interests at village meetings*]<sup>705</sup>.

Alors que l'histoire les en a toujours exclues, les femmes ont toujours rêvé de prendre position dans le domaine public. En s'appuyant sur les travaux de Mariam Glucksmann, Peter Custers explique que l'un des changements les plus frappants survenus au Royaume-Uni au début du XX<sup>e</sup> siècle en matière d'emploi est la sortie des femmes du secteur des employées de maison. « Beaucoup d'anciens domestiques et leurs filles, quand on leur en a offert la possibilité, ont choisi de travailler sur la chaîne de montage dans une usine plutôt que dans une maison de la classe moyenne » [*many former domestic servants and their daughters, when offered the opportunity, opted to work on the assembly-line in a factory rather than in a middle-class home*]<sup>706</sup>. Cet exemple peut être illustré par le cas de Madame Zhu (33 ans, à Paris, ancienne employée de maison à Paris, N° 111) qui fit le choix de tenir illégalement un commerce dans l'hôtellerie suite aux objections formulées par les membres de sa famille concernant son activité dans la restauration ; ou de Madame Piao.F1 (59 ans, employée de maison à Paris, N° 108) qui entreprit de cumuler un travail domestique en plus d'être femme de ménage dans un établissement public. Madame Zhu se dit frustrée d'avoir dû abandonner

---

<sup>704</sup> Kung Yingchao, « Commune Opens New World for Women », *New China News Agency*, Peking, 18 déc 1958 (cité par E. Croll, *op. cit.*, p. 280).

<sup>705</sup> *Ibid.*, p. 281.

<sup>706</sup> P. Custers, *op. cit.*, p. 65.

l'idée de travailler dans le secteur public, et Mme Piao.F1 explique qu'elle se sentait bien plus sereine dans l'administration publique que dans la maison où elle travaillait. Dans les deux cas, l'exercice d'une fonction officielle dans le secteur public se révèle plus valorisante. Alors que dans la plupart des démocraties occidentales, les féministes ont dû se mobiliser pour obtenir la reconnaissance de leur travail. Malgré une critique virulente du système patriarcal et l'influence des groupes féministes libéraux, elles se sont heurtées à la collusion d'intérêts entre l'État et le patriarcat. Cependant, étant donné que les patriarches en Chine devaient faire face aux critiques du Parti communiste dans le processus de révolution<sup>707</sup>, cela a permis aux femmes d'officialiser leur positionnement dans la sphère publique. Cet événement exerça une grande influence sur leurs vies.

#### 4.3.3.2. La socialisation du travail domestique

Nous essayerons ici de déterminer dans quelle mesure la socialisation du travail domestique a permis aux femmes d'affirmer leur position dans le secteur public. Cette mesure fut officialisée en 1958 après l'établissement des communes populaires. Mais en vérité, le problème posé par le fardeau des tâches domestiques avait déjà été introduit à l'époque de Yan'an par certains intellectuels influencés par les partisans occidentaux de la libération des femmes.<sup>708</sup>

Selon Elisabeth Croll, 4 980 000 crèches et jardins d'enfants, et plus de 3 600 000 restaurants communautaires, moulins, et centres de coutures furent construits dans les régions rurales jusqu'en 1959. Dans la région de la périphérie de Pékin, 92,4% des femmes au foyer fréquentaient les restaurants communautaires.<sup>709</sup> Les femmes déposaient leurs enfants dans les crèches avant d'aller travailler et allaient s'approvisionner en nourriture et en vêtements. Des « centres de services » [*The Service centres*] se chargeaient des tâches administratives incombant habituellement aux ménages (contrats, taxes), et de toutes sortes de travaux domestiques invisibles qui auraient exigé beaucoup de temps et d'énergie. Croll explique que « le plus important encore que les nombreux services utiles du personnel fournis par les employés [des centres] eux-mêmes, c'était 'le sentiment dans tout le quartier que c'est un ami

---

<sup>707</sup> Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 47. Et selon E. Croll, cela a été fait complètement pour éliminer l'idéologie dominante (E. Croll, *op. cit.*, p. 326).

<sup>708</sup> Yan'an était la base politique et militaire du parti communiste chinois après la Longue Marche de 1935 à 1948. Selon Kim Mi-ran, « À cette époque, quelques intellectuels masculins influencés par le 'féminisme socialiste' occidental suggèrent que la socialisation du travail domestique devrait être une condition importante pour l'émancipation des femmes. Alors que son livre '*Women and Economics*' a été traduit et publié en Chine, le 'plan de co-cuisine et de co-pépinière' de la féministe américaine Charlotte Perkins Gilman s'est largement répandu dans le monde intellectuel des années 20 en Chine » (Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 243-244).

<sup>709</sup> *Renmin Ribao*, 8 mars 1959 ; Teng Yingchao, « Towards the Emancipation of Women », *Peking Riview*, 15 mars 1960, cité par E. Croll, *op. cit.*, p. 268.

sur qui compter à tout moment où il y a un besoin' »<sup>710</sup>. Il est important de constater qu'avec l'officialisation/publicisation du travail domestique, le recours à ces services a cessé d'être considéré comme un signe de dérobade ou de paresse de la part des femmes. Car en vérité, cette mesure a permis de fragiliser encore un peu plus la notion de division sexuelle du travail qui plaçait l'éducation des enfants et les travaux domestiques comme incombant en priorité aux femmes.

*« Les femmes sont rentrées du travail pour trouver des repas chauds localement disponibles et leurs maisons soigneusement nettoyées ». [Women returned home from work to find hot meals locally available and their homes neatly cleaned]<sup>711</sup>*

De nos jours il faudrait embaucher un employé de maison pour arriver à ce résultat. À l'époque, c'était le quotidien des femmes mariées. « Les mères n'avaient pas d'inquiétude » à se faire concernant une éducation exigeante de leurs enfants. L'expression « c'était mieux avant » employée par Mme Li.Y1 (58 ans, à Yanji, anciennement aide-soignante en Corée du Sud, N° 8) est ainsi compréhensible à de nombreux égards. Le témoignage de Mme Jin reflète bien la situation en matière d'emploi et d'éducation, principales sources d'inquiétudes aujourd'hui.

*« Il fallait reprendre le travail cinquante-six jours après l'accouchement. On allait déposer l'enfant à la crèche et il fallait lui donner le lait à 9h30, 11h30, 14h30 et 16h30 avant de finir le travail. C'était un peu contraignant mais le travail me plaisait. En fait, l'action de se rendre au travail elle-même était excitante ». (Madame Chen : 74 ans, à Séoul, anciennement employée de maison en Corée du Sud, N° 80)*

Reprendre le travail si tôt après l'accouchement fut éprouvant pour Mme Jin, mais elle reconnaît avoir apprécié de pouvoir travailler dans un environnement qui mettait à disposition toutes sortes de services.

Les nouvelles infrastructures telles que les restaurants communautaires ou les centres de traitement des aliments ont permis de faire du travail domestique une industrie à part entière, en introduisant de nouveaux modes de vie et de production. La socialisation du travail

---

<sup>710</sup> « [E]ven more important than the staff's many helpful services however, was 'the feeling throughout the neighbourhood that it is a friend to depend upon whenever there is a need' » (« The Service House », *China Reconstructs*, Pékin, dec. 1959, cité par E. Croll, *op. cit.*, p. 273).

<sup>711</sup> « Working Women Freed of Household Work in Southwest China », *New China News Agency (Xinhua she)*, Chungking, 13 mars 1960 (cité par *ibid.*)

domestique a ainsi contribué à mettre à mal la base économique des relations patriarcales au sein de famille<sup>712</sup> et à faire reculer les idées sexistes des hommes.

« *Mon mari occupait un emploi administratif à l'usine. Il faisait des journées de 8 heures. En Chine, le rythme était 慢慢地 (manmandi, lent) (...) Celui qui rentrait tôt à la maison, préparait les repas et allait chercher les enfants à la crèche* ». (Madame Chen : 74 ans, Corée du Sud, N° 80)

Tout comme le mari de Madame Chen, nombreux étaient les hommes bénéficiant d'horaires de travail souples et qui ont partagé avec leurs femmes la responsabilité des travaux domestiques qui restaient à la charge des familles en abandonnant peu à peu leur autorité patriarcale.

#### *4.3.3.3. Les droits des femmes : obtention par la force plus qu'une concession de l'État*

Il est évident que les mesures politiques jouèrent un rôle décisif dans ce changement<sup>713</sup>. Mais il faut aussi le voir comme le résultat d'un long combat mené par les femmes contre les discriminations de genre. Car même si le parti communiste a continué d'avancer des solutions politiques pour résoudre les rapports de genre pendant la Révolution, les intérêts des femmes ont souvent été négligés au profit de la lutte des classes.<sup>714</sup>

Aussi bien sur le plan théorique que sur le plan pratique, les mouvements de libération des femmes ont largement progressé. Sur le plan théorique ils ont exploité les campagnes anti-confucianistes et anti-Lin Biao menées par le gouvernement pendant la Révolution Culturelle. Les femmes elles-mêmes ont pu interpréter et critiquer les origines, le processus de développement et l'influence durable de l'idéologie d'oppression féminine. En organisant des réunions de discussion et de critique sur Confucius, elles ont ainsi pris conscience que la division sexuelle du travail et la supériorité des hommes n'étaient pas des vérités biologiques mais bien des constructions sociales. En outre, elles ont remarqué que la domination masculine était un phénomène commun à toutes les sociétés qu'elles soient féodales ou

---

<sup>712</sup> E. Croll, *op. cit.*, p. 274.

<sup>713</sup> « Tout au long de la campagne, le gouvernement semble particulièrement soucieux que les femmes comprennent le rôle de l'idéologie dans la société, non seulement pour contrer consciemment l'influence de la vieille idéologie, mais aussi pour s'assurer qu'elles ne soient pas exclues du mouvement par manque d'intérêt ou de connaissances. On ne dit plus jamais que les hommes devraient être en mesure de monopoliser et de manipuler les ressources idéologiques au détriment des femmes » [Throughout the campaign the government seems to have been particularly anxious that women should understand the role of ideology in society, not just to enable them to counter consciously the influence of the old ideology, but to also ensure they were not left out of the movement through lack of interest or knowledge. Never again it is said should men be in a position to monopolise and manipulate ideological resources to the disadvantage of women] (*ibid.*, p. 326).

<sup>714</sup> *Ibid.*, p. 314.

capitalistes. À travers les réunions de recherche théorique<sup>715</sup>, elles ont également entrepris de redécouvrir l'histoire des femmes et de comprendre que les critiques qu'elles formulaient ainsi que leur perception de la réalité s'inscrivaient dans une tradition de résistance aux idéologies dominantes. Pendant ces campagnes, elles ont ainsi été capables d'identifier l'étendue des problèmes à l'origine de l'oppression dont elles étaient victimes : le manque de représentantes féminines dans les hauts rangs du Parti, la discrimination des salaires dans les zones rurales ; la persistance des habitudes traditionnelles concernant le mariage, et le problème de la division du travail au sein de l'unité familiale. Enfin, elles ont pris conscience de la nécessité d'élaborer une stratégie qui prenne en compte à la fois les variables économiques et idéologiques afin de redéfinir leur rôle et leur statut social.<sup>716</sup>

Ce phénomène peut être interprété comme un processus d'apprentissage rassemblant toutes les théories féministes occidentales, des théories libérales aux théories socialistes<sup>717</sup>. Ce qu'il faut retenir, c'est que cette implication des femmes s'est déroulée à très grande échelle. Par le biais d'organisations féministes gouvernementales telles que le Comité des Femmes dans les *units* (单位, *danwei*) ou la Fédération nationale des femmes de Chine (All-China Women's Federation : ACWF) la notion de droit des femmes à représenter « la moitié du ciel » s'est propagée dans toutes les couches de la société avant d'être appliquée. Il semblerait que le « mouvement de libération des femmes » ait emporté l'adhésion d'une majorité de femmes chinoise à l'époque.

L'ACWF a joué un rôle primordial dans ce processus. Elle n'appartenait pas au parti mais « son réseau s'étendait de haut en bas dans toutes les strates de la société, elle était présente à tous les coins de rue et jusque dans la campagne la plus profonde »<sup>718</sup>. D'autre part, elle a mené deux types d'actions essentielles : « Un travail de soutien aux femmes lors de l'écrasement de leur identité<sup>719</sup> dans le processus de réforme de la société »<sup>720</sup> et « Un rapport d'opinion permanent pour le droit des femmes et des revendications ininterrompues pour obtenir la légalisation des droits des femmes dans l'établissement des lois pendant vingt ans au cours de la Révolution »<sup>721</sup>.

---

<sup>715</sup> Ces rassemblements comprennent le groupe d'étude-théorie de la station de messages d'une unité de femmes de l'Armée populaire de Libération, et un autre composé de femmes d'une usine de machinerie de chargement ferroviaire, de paysannes et d'étudiants du département d'histoire de l'Université de Pékin (*ibid*, p. 325).

<sup>716</sup> *Ibid*, p. 323-330.

<sup>717</sup> Nous pouvons également tenir compte du fait que pour le Parti communiste chinois, l'émancipation des femmes était une des composantes de ce processus de rattrapage de la modernité occidentale (transformation de l'agriculture, industrialisation, etc.). Le choix du socialisme devait permettre non seulement de rattraper l'Occident mais de le dépasser car le socialisme était considéré comme supérieur au capitalisme.

<sup>718</sup> C'est ce que Li Xiaozhang a parlé dans « Annexe 2. Dialogue avec les gens : pionnier du féminisme chinois dans les années 80, Li Xiaozhang » (Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 271).

<sup>719</sup> Cela fait référence au statut social et à la prise conscience des femmes socialistes dans l'époque socialiste.

<sup>720</sup> Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 271.

<sup>721</sup> *Ibid*.



Les mouvements de libération des femmes ont aidé celles-ci à se considérer comme des êtres sociaux à part entière. En empruntant le témoignage d'une femme vivant dans une Commune populaire de Jiangsu pendant la Révolution, Elisabeth Croll conclut que le statut de « moitié du ciel » est simplement une « victoire obtenue au bout d'un très long combat » [*hard won after many, many struggles*]<sup>722</sup>. À travers leurs expériences personnelles et leur double combat théorique et pratique, les femmes ont ainsi réalisé qu'« une authentique parité des sexes n'est jamais automatique, elle n'est jamais donnée par quelqu'un » [*actual life and struggle have taught us that real equality between men and women doesn't come of itself, and it can't be given by anybody*]<sup>723</sup>.

#### 4.3.3.4. Après la Réforme économique : « moitié du ciel » ou nouvelle exclusion ?

En dépit du combat mené et de l'acquisition d'un statut officiel, la libération des femmes ne s'est pas entièrement concrétisée. La distinction des sexes est restée une idéologie dominante, renforcée par la pénétration du capital imposée par la Réforme économique. La Réforme a conduit à la réincorporation des femmes dans l'ordre existant de ségrégation entre les sexes, à rebours des réalisations de l'émancipation des femmes socialistes. Les femmes ont alors dû endosser la double responsabilité du travail domestique et du travail productif, mais « avec la résurgence de l'ordre familial plaçant les hommes au cœur du système, elles ont aussi commencé à fantasmer sur la 'société de consommation' et un statut de 'femme au foyer à temps plein' ». <sup>724</sup>

Jin Huashan a d'ailleurs observé qu'au lendemain de la réforme économique, « les femmes ont non seulement perdu l'espace obtenu dans le secteur public, mais celui-ci est même devenu la propriété des hommes dans le processus de dissolution du travail de production collective. » <sup>725</sup>

Cela signifie-t-il alors un retour à la case départ en matière de statut des femmes ?

Les travaux menés par Jin Huashan montrent que ce n'est pas le cas. Après la Réforme économique, une partie des femmes de la population rurale s'est appliquée à maintenir son pouvoir économique à travers diverses activités comme le cumul des emplois ou l'occupation de fonctions administratives dans des associations de seniors. <sup>726</sup>

---

<sup>722</sup> E. Croll, *op. cit.*, p. 11.

<sup>723</sup> Le discours de Zhui Wuran sur l'histoire du mouvement des femmes a été prononcé, en 1974, lors de la journée des femmes. Elle a ajouté : « si les femmes elles-mêmes se battent pour cela avec une conscience socialiste constamment accrue » [*if the women themselves fight for it with a constantly heightened socialist consciousness*] (Zhui Wuran, *China Reconstructs* [中國再建], Pékin, mars 1974, cité par E. Croll, *op. cit.*, p. 372).

<sup>724</sup> Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 233.

<sup>725</sup> Jin Huashan, *op. cit.*, p. 110.

<sup>726</sup> *Ibid.*, p. 34-35.

La perte relative des acquis des femmes durant la Révolution socialiste (emploi dans le secteur public, étatisation des tâches domestiques) fut synonyme pour elles d'une dévalorisation de leur statut. Cependant, cette expérience fait qu'elles ne peuvent accepter, comme c'est le cas dans d'autres pays, de revenir à la situation de femmes au foyer ou de supporter seules le poids des tâches domestiques. En ce qui concerne les femmes migrantes, cette différence n'est pas la garantie d'un dédommagement futur, au retour de leur vie à l'étranger, favorisé par l'ascension sociale de leurs enfants, mais plutôt d'une reconnaissance sociale et familiale au moment même de cette période de migration. Elle constitue ainsi une des raisons pour lesquelles le travail migrant est considéré comme « moins épuisant ».

Par leur propre conception de la réalité et du partage social incorporée au système patriarcal<sup>727</sup>, le statut de ces femmes est également recherché pour compenser son recul dans la sphère publique. Interrogées sur leurs expériences de travail capitaliste, les participantes à la recherche se montrent sceptiques. « C'est à cause du capitalisme ? Ici (en Corée), c'est sombre », « [Je] suis une machine ? ». Lee Hae-eung observe ainsi qu'en Corée, le travail immigré des femmes *chaoxianzu* se fait au détriment de leur santé physique.<sup>728</sup>

Comme l'a expliqué Tong Xin, le statut obtenu par les femmes dans le secteur public, ainsi que la conservation de leur mémoire collective, leur a permis non seulement d'interpréter la réalité mais aussi de trouver un certain sentiment d'homogénéité et de conscience de soi<sup>729</sup>. Ce phénomène permet, entre autres, d'expliquer pourquoi les femmes choisissent de rentrer en Chine ou d'œuvrer à la formation de communautés dans les sociétés d'immigration.

Afin d'identifier l'habitus professionnel des femmes *chaoxianzu* de cette étude, nous avons analysé leur mémoire collective concernant la période de production collective socialiste qui a grandement influencé leurs vies de travailleuses. L'habitus ainsi défini s'articule selon trois mots-clés.

D'abord, une fierté de classe dans un contexte d'approbation générale plaçant les ouvriers et les agriculteurs au centre du système. Ensuite, un plaisir particulier éprouvé dans la vie et le travail en communauté accompagné d'un sentiment de contentement devant une répartition équitable du travail ignorant les capacités individuelles. Enfin, l'expérience d'un positionnement dans le secteur public rendue possible par une activité importante dans la production sociale. Ces trois éléments ont influencé le mode de vie actuel de ces femmes car

---

<sup>727</sup> Kim Mi-ran, *op. cit.*, p. 233.

<sup>728</sup> Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn*, *op. cit.*, p. 158.

<sup>729</sup> Tong Xin, *op. cit.*, p. 236.

même s'ils n'ont pas pu empêcher le retour de l'idéologie patriarcale au cœur du système actuel, ils ont au moins conféré aux femmes les outils permettant de l'entraver et de l'évaluer.

L'obtention d'un statut officiel, par exemple, a offert aux femmes une expérience de travail en dehors des normes imposées par l'ordre patriarcal. Libérées des chaînes qui les liaient aux exigences traditionnelles, elles se mirent à transgresser les règles et à vivre leur vie avec assurance.

Ces évolutions furent partiellement mises en mouvement dans le cadre d'une politique particulière menée par le Parti communiste pendant les Révolutions, celle socialiste et celle culturelle. Mais de nombreux témoignages et documents montrent que sans un combat, à la fois sur les plans théoriques et pratiques, permanent des femmes, elles ne se seraient jamais concrétisées. Par ailleurs, il est clair que l'objectif de ce combat n'était pas uniquement la libération sociale des femmes.

« *Le jour où les femmes de tout le pays se soulèveront deviendra le jour de la victoire de la Révolution chinoise* [The day when the women all over the country rise up, that will be the day of victory for the Chinese Revolution] ». – Mao Zedong<sup>730</sup>

Cette phrase de Mao résonne encore aujourd'hui, à l'heure où la position des femmes et des travailleurs dans le secteur public est plus menacée que jamais. Autrement dit tant que la division sexuelle du travail subsistera, c'est qu'il y aura des femmes en train de lutter contre ce rapport social.

#### **4.4. Le choix « approprié » du travail domestique migrant**

Au regard de l'habitus professionnel précédemment étudié, nous essayerons dans cette section d'identifier les causes qui ont poussé les femmes *chaoxianzu* de cette étude à choisir le travail migrant.

Les trente-cinq participantes ayant travaillé dans le secteur domestique ont toutes choisi la migration professionnelle soit domestique soit étrangère, à l'exception de trois d'entre elles qui sont restées à Yanji. Dix-sept d'entre elles sont parties en Corée du Sud (Séoul), huit en France (Paris) et sept en Chine (Pékin et Qingdao). Parmi celles qui ont choisi la Corée du Sud, les six qui sont rentrées vivre en Chine, à Pékin et à Yanji, sont comprises. Comme nous l'avons mentionné précédemment ces femmes n'ont pas seulement été employées de maison, elles ont également alterné des emplois dans la restauration, l'hôtellerie,

---

<sup>730</sup> *Zhongguo Funu (Women of China)*, 10 septembre 1966 ; *Peking Ribao (People's Daily)*, 5 avril 1974 (cité par E. Croll, *op. cit.*, p. 317).

l'industrie de service et même dans le bâtiment. Il s'agit alors de déterminer ce qui les a convaincues de choisir le travail de maison parmi toutes ces activités, comme occupation temporaire ou définitive.

#### 4.4.1. Proximité linguistique, culturelle et demande de l'emploi

Tout d'abord, ce choix peut s'expliquer par une articulation de la demande, pour l'employeur dans les sociétés d'immigration, d'affinités linguistiques et culturelles.<sup>731</sup> De fait, en Corée mais également en France et en Chine, la plupart de ces femmes *chaoxianzu* sont employées dans des familles coréennes car celles-ci partagent une langue, des coutumes et une culture culinaire similaires. Pour ce qui est de la Corée, la demande est plus variée dans l'industrie du service, couvrant aussi bien la restauration et l'hôtellerie que le travail domestique ou le travail du *care*. Les employées immigrées et plus particulièrement les femmes *chaoxianzu* qui parlent coréen sont majoritaires sur le marché du travail domestique à demeure. Ce secteur est évité par les femmes coréennes qui doivent déjà s'occuper de leur propre famille. En France et dans les grandes villes chinoises, il y a une demande d'emploi domestique au sein des communautés immigrées coréennes, des communautés chinoises (ethnie « han ») et des communautés *chaoxianzu*. Toutefois, les communautés chinoises en France mais aussi celles *chaoxianzu* et *han* dans les grandes villes chinoises ont tendance à privilégier une main d'œuvre *han* abondante et peu chère. Les femmes de cette étude préfèrent ainsi travailler au sein des communautés coréennes ou *chaoxianzu* en France et en Chine et seule une petite partie d'entre elles a travaillé dans des familles françaises (Madame Bai, N° 110), chinoises (Mesdames Piao.F2, N° 109 ; Zhu, N° 111) ou *chaoxianzu* (Madame Huang, N° 53).

En effet, leur situation exige de parler couramment chinois ou au moins d'être habituées à la culture *han* (Mesdames Piao.F2, N° 109 ; Zhu, N° 111) ou encore d'avoir affaire à des clients réguliers rencontrés grâce à une longue période d'immigration (Madame Bai, N° 110).

#### 4.4.2. Conformité aux conditions de séjour

Mais leur choix est également motivé par les conditions de séjour. Cet aspect se retrouve également chez la population immigrée philippine, actuellement en train de

---

<sup>731</sup> Selon Lee Hae-eung, elles sont les actrices actives de l'émigration vers la Corée, car le marché de la restauration, de l'hôtellerie, du travail domestique et des soins est ouvert pour elles en Corée » (Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn*, *op. cit.*, p. 61-62).

constituer une communauté de travailleurs domestiques absolument colossale.<sup>732</sup> Les employées *chaoxianzu* qui travaillent en France et en Corée (avant la mise en place du *Working Visit System* en 2007)<sup>733</sup> sont généralement sans-papiers (non documentées). Travailler dans le privé représente ainsi un choix plus sûr qui leur évite de s'exposer comme sans-papiers. D'après des documents fournis par le *Working Visit System*, 20,7% des femmes *chaoxianzu* qui séjournaient en règle en Corée du Sud travaillaient en tant qu'employées de maison en 2008<sup>734</sup>. Sur 300 000 femmes *chaoxianzu* séjournant en Corée du Sud en 2017, 60 000 d'entre elles pourraient donc être employées de maison. Mais si l'on considère que plus de 50% des employées de maison immigrées en Corée sont sans-papiers<sup>735</sup>, il est probable que ce chiffre soit en réalité bien plus élevé. Il n'y a pas de documents officiels en ce qui concerne la France, mais la proportion d'employées de maison sans-papiers est certainement encore plus élevée.

A l'inverse, une écrasante majorité (48,1%) des travailleuses *chaoxianzu* déclarées en Corée du Sud occuperaient un poste dans la restauration<sup>736</sup>, un secteur évité par les travailleuses sans-papiers et où les employeurs sont méfiants. À Paris, les propriétaires de restaurants coréens expliquent qu'à cause des risques d'amende et malgré les avantages indiscutables que représente l'embauche d'employées *chaoxianzu*, ils préfèrent employer des travailleurs pakistanais ou malaisiens ayant des expériences de travail en Corée du Sud. L'un d'entre eux témoigne : « Actuellement, j'emploie des travailleurs bangladeshis. Ils ont le statut de réfugiés donc c'est possible de les embaucher légalement. Et puis récemment un passeur *chaoxianzu* s'est fait arrêter alors ils sont plus prudents en ce moment »<sup>737</sup>. Cumulant quinze années de travail migrant dont les cinq premières comme employée de maison en Corée du Sud, Mme Ryou (56 ans, Pékin, N° 28) « n'était pas déclarée, alors elle évitait de se faire remarquer même lorsque c'était pour se balader ». Aussitôt régularisée elle a changé de secteur pour travailler dans la restauration, illustrant ainsi l'importance du statut de séjour dans son choix d'activité.

---

<sup>732</sup> Julien Brygo, « Profession, domestique », *Le Monde diplomatique*, septembre 2011, n° 690, p. 1, 10-11. Selon A. Fresnoza-Flot, « La population immigrée philippine en France se compose principalement de migrants sans-papiers : en 2009, environ 40 790 des 50 013 migrants philippins en France se trouvaient dans cette situation » (A. Fresnoza-Flot, *op. cit.*, p. 32).

<sup>733</sup> Voir la sous-section 2.3.3.1 et la sous-section 3.3.1.

<sup>734</sup> Lee Jean-young, Park Woo, *op. cit.*, p. 111.

<sup>735</sup> Park Hong-joo, « Ipchugasanodong : chosŏnjok sarye » [Travail domestique à demeure : le cas des *Chaoxianzu*], dans Chung Jin-joo (éd.), *Qui s'occupe des travailleurs du care ? : Pour un travail domestique sain*, P'aju, Hanul, 2012, p. 256.

<sup>736</sup> Lee Jean-young, Park Woo, *op. cit.*, p. 111.

<sup>737</sup> Lors d'un entretien avec un patron du restaurant coréen à Paris, 4 mai 2011.

#### 4.4.3. Un salaire élevé par rapport au pouvoir d'achat en Chine

Dans le même contexte que pour la migration, la perspective d'un salaire « relativement bas, mais donc finalement pas si bas » constitue également un des critères de sélection professionnelle.

Le tableau ci-dessous est une analyse comparative des salaires de femmes qui ont cumulé plus de cinq années d'activité. Nous tenons à préciser que cette analyse porte sur le salaire total des femmes *chaoxianzu* au début de leur travail migrant plutôt que leur salaire horaire afin de se concentrer sur les tendances générales en matière de sélection de l'emploi. Elle ne prend donc en compte ni les critères d'établissement des statistiques qui seraient probablement différents dans les trois pays, ni les conditions de travail selon qu'il soit à demeure ou non, ni le niveau des prix.

Division		France (2013 : Euro)	Corée du Sud (2013 : Won (KRW))	Chine (2013 : Yuan (CNY))		
				Yanji	Pékin	Qingdao
Salaire total (Unité mensuelle)		1 500 - 2 000	1 200 000 - 1 800 000	3 000	6 000 - 9 000	4 000 - 5 000
Prix médian	Salaire	1 750	1 500 000	3 000	7 500	4 500
	Conver- sion en dollar	2 395	1 394	497	1 243	746
Comparaison (Base : Yanji)		x 4,82	x 2,80	-	x 2,5	x 1,5

Tableau 2 : Comparaison du salaire total des travailleuses domestiques (migrantes) *chaoxianzu* dans les cinq villes

En convertissant tous les montants en dollar<sup>738</sup>, on remarque que le salaire est 1,5 à 4,82 fois plus élevé dans les destinations d'accueil que dans la ville de Yanji. Il est particulièrement haut lorsqu'il s'agit d'une migration à l'étranger, 2,80 fois en Corée du Sud et 4,82 fois en France. Si l'on prend en compte le fait que la période d'immigration s'étend sur cinq à dix ans, on peut supposer que les résultats obtenus en 2013 ne peuvent pas refléter correctement les écarts de salaire. En utilisant le taux de change de l'époque, on peut alors imaginer qu'il y a dix ans, la valeur obtenue était dix fois supérieure en Corée du Sud et

<sup>738</sup> Les taux de change sont de 1 USD=1076,4 KRW, 1 EUR=1473,27 KRW et 1 CNY=178,36 au 24 janvier 2014, année principale de l'enquête.



presque quinze fois en France. Ces résultats traduisent ainsi une hausse exorbitante du pouvoir d'achat de ces salaires en Chine<sup>739</sup>.

Ces femmes considèrent ainsi que leur salaire est approprié à leurs conditions, alors qu'en réalité, ce pouvoir d'achat élevé leur est conféré grâce au différentiel de taux de change.

Pourtant, les résultats des interviews révèlent que parmi les employeurs qui présentent des similitudes culturelles (familles *chaoxianzu*, chinoises et coréennes), les familles coréennes ont tendance à payer relativement mieux leurs employées. Comme mentionné plus haut, il y a chez eux une demande particulièrement forte d'employés *chaoxianzu*<sup>740</sup>. Il s'agit là aussi d'un des facteurs qui pousse ces femmes immigrées à privilégier les employeurs coréens.

#### 4.4.4. Un travail physique « moins » éprouvant

Nous avons vu que la demande de l'emploi, les conditions de séjour et le salaire sont des facteurs communs qui décident ces femmes immigrées à se tourner vers le secteur du travail domestique. Cela ne concerne pas seulement les femmes *chaoxianzu* puisque « pour la plupart des femmes immigrées dans les pays développés et les pays en voie de développement le travail domestique constitue le choix numéro un, démontrant ainsi que cette tendance s'applique déjà à l'échelle internationale »<sup>741</sup>. Pour les femmes d'âge moyen, la perception selon laquelle il s'agit d'un travail « que n'importe qui peut accomplir » représente aussi bien un obstacle relativement facilement franchissable qu'une source de confiance en soi<sup>742</sup>.

Alors qu'est-ce qui a poussé les femmes en Corée du Sud et dans les grandes villes chinoises, en dehors de la régularisation de leur situation (depuis 2007 en Corée), à choisir le travail domestique parmi les autres secteurs de service ?

Les participantes à la recherche ont répondu que « le travail domestique est relativement plus facile », un témoignage qui peut être interprété selon l'habitus professionnel et les conditions de travail dans les sociétés d'accueil. Le terme « relativement » signifie deux choses : un effort moindre comparé aux autres emplois dans le secteur du service comme l'hôtellerie ou la restauration qui leur ouvrent pourtant leurs portes ; mais aussi moins éprouvant que le travail en usine ou dans les champs effectués avant la migration en Chine.

Avant de migrer, ces femmes exerçaient leur profession dans un environnement de travail « asexué », ce qui implique qu'elles devaient fournir le même effort physique que les

---

<sup>739</sup> Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn*, op. cit., p. 58-59.

<sup>740</sup> C'est parce qu'elles ont une langue et une culture similaires à celles des employeurs coréens. En outre, nous constatons qu'à cause, peut-être, de leur habitus professionnel, elles n'ont pas peur de changer d'emploi pour trouver les meilleures conditions de travail telles que de salaires plus élevés. Ceci est analysé plus en détail au chapitre 5.

<sup>741</sup> Kang Yi-soo, *Hanguk kūnhyōndae yōsōngnodong : pyōnhwawa chōngch'esōng* [Travail des femmes coréennes modernes et contemporaines : changement et caractéristique], Séoul : Munhwagwahaksa, 2011, p. 365.

<sup>742</sup> Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn*, op. cit., p. 61-62.

hommes<sup>743</sup>. Pour Madame Jin.P1 (53 ans, employée de maison à Pékin, N° 32) qui avait travaillé dans une usine de machines pendant 15 ans, le travail domestique demandait ainsi moins d'effort que le traitement des métaux. Il en va de même pour Madame Li.P1 (44 ans, employée de maison à Pékin, N° 31) qui se déclare moins fatiguée que lorsqu'elle travaillait dans l'agriculture.

*« Le travail à l'usine est plus difficile. Pour une femme c'est plus éprouvant, parce qu'il faut traiter les métaux ». (Madame Jin.P1 : 53 ans, employée de maison à Pékin, N° 32)*

*« Dans les champs on a toujours les pieds dans la boue, c'est sale et ça donne le vertige... au moins le travail ménager, c'est propre ». (Madame Li.P1: 44 ans, employée de maison à Pékin, N° 31)*

Pour Mesdames Piao.C1 (63 ans, N° 49) et Piao.C2 (61 ans, N° 56) qui ont commencé à cumuler travail agricole et travail domestique chez elles respectivement à seize et dix-sept ans, le travail domestique présentait de nombreux avantages : « L'eau chaude toute la journée, et l'électricité qui remplace le feu de cheminée pour cuisiner »<sup>744</sup>. On peut supposer que le terme « feu de cheminée » symbolise parfaitement le double fardeau endossé par ces femmes qui cumulaient deux activités à une époque antérieure aux progrès technologiques<sup>745</sup>.

Une autre raison qui a poussé les femmes à choisir le travail domestique que ce soit temporairement ou définitivement vient du fait que celui-ci nécessitait moins d'investissement de temps que les autres activités dans la restauration ou l'hôtellerie.

*« J'ai d'abord perdu dix-sept kilos en travaillant dans une auberge. La nuit le patron s'occupait de la réception (à la place des employés), il ne me donnait rien à manger entre 9h et 12h (nous pouvons supposer qu'il s'agissait du temps de sommeil du patron), seulement une patate douce à 16h. Il me faisait travailler jusqu'à 2h du matin (...) Quand j'allais enfin me coucher, impossible de fermer l'œil à cause du bruit (d'un salon de divertissement voisin) je n'arrivais plus à faire la différence entre le jour et la nuit, (...) En huit mois, j'ai perdu dix-sept kilos ». (Madame Han : 73 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 70)*

---

<sup>743</sup> Selon E. Croll, les Chinoises de l'époque devaient « être capables de labourer le champ, de transformer la terre et de repiquer les plants de riz, porter régulièrement un chargement de plus de 100 chattes et montrer le même taux de participation que celui des membres masculins [*be able to plough the field, turn the earth and transplant rice plants, carry regularly a load of over 100 catties and show the same attendance rate as that of men members*] (Rapport de Xian Jiuji, 1961, cité par E. Croll E, *op. cit.*, p. 287).

<sup>744</sup> Lors d'un entretien avec Jin Huashan, professeure du centre d'études féminines de l'Université de Yanbian, à Yanji, le 3 juillet 2013.

<sup>745</sup> A. R. Hochschild, *The Outsourced Self: Intimate Life in Market Times*, NY, Metropolitan books & Henry Holt and Company, 2012.

« J'ai essayé de travailler dans un restaurant mais il fallait toujours rester debout, c'était épuisant ». (Madame Jin.C1 : 54 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 73)

Mesdames Han et Jin ont toutes deux dû fournir un travail physique de haute intensité sur une longue durée. Lorsqu'elle travaillait dans le restaurant d'une entreprise coréenne en France, Madame Jin.F1 (44 ans, employée de maison à Paris, N° 106) a eu une expérience similaire. Elle travaillait du matin au soir et devait même continuer en rentrant chez elle car il fallait préparer les ingrédients pour le repas du lendemain au restaurant. Son rythme est ainsi lié à la culture coréenne du travail : en Corée du Sud, beaucoup de restaurants sont ouverts toute la nuit et le temps de travail est important<sup>746</sup>. Une fois leur situation régularisée (en Corée du Sud), on observe donc en règle générale une tendance des femmes *chaoxianzu* d'âge moyen à privilégier les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, avant de se tourner vers le travail domestique et le travail de *care* lorsqu'elles deviennent plus âgées.<sup>747</sup>

Lorsqu'elle travaillait au restaurant Madame Jin.F1 (N° 106) n'avait pas de temps libre en dehors de sa pause déjeuner, elle n'avait donc aucun moment pour profiter de sa vie ou rencontrer ces amis. À l'inverse le travail domestique, en particulier à temps partiel, offre la possibilité de gérer son emploi du temps et constitue ainsi une activité au rythme relativement souple.

Par ailleurs, le regard sur les conditions de travail coréennes est également un facteur déterminant lorsqu'il s'agit de choisir son employeur.

« J'ai entendu dire que le travail est particulièrement exigeant dans les familles coréennes, alors je n'ai aucune envie d'essayer. Même après avoir fini ce qu'on avait à faire, on doit juste rester tranquille sans pouvoir se divertir. On n'a même pas le droit de regarder la télé ou de manger (...) On doit toujours prendre nos repas séparément (...) Tout ça pour gagner plus d'argent, ça ne m'intéressait pas. Là où j'ai travaillé, c'était plus souple, je pouvais faire ce que je voulais. Ils ont été généreux lorsque je suis partie ». (Madame Huang : 55 ans, employée de maison à Qingdao, N° 53)

Madame Huang aurait pu gagner 500 yuans supplémentaires en travaillant dans une famille coréenne, mais leur réputation d'offrir des conditions de travail « inappropriés » l'a finalement convaincue de privilégier l'environnement sur le salaire et ainsi de se tourner vers

---

<sup>746</sup> Selon les statistiques de l'OCDE, les heures de travail annuelles des travailleurs sud-coréens en 2015 étaient de 2 113 heures, suivies de 2 246 heures au Mexique. C'est plus que la moyenne de l'OCDE de 1766 heures, ce qui est beaucoup plus élevé que les 1 719 heures au Japon et les 1 482 heures en France. Même les travailleurs de l'usine de Hyundai Motor à Ulsan gagnent plus d'argent avec des heures supplémentaires quotidiennes et des quarts de nuit spéciaux que le taux de base, et leur temps de travail annuel est de 2 917 heures (Kang Su-dol, *Nodong 'ül ponün nun* [Une perspective de travail], Séoul : Gaemagowon, 2012, p. 177).

<sup>747</sup> Lee Hae-eung *Chungjangnyön*, op. cit., p. 73.

une famille *chaoxianzu*. Il y a peu d'exemples comme celui-ci. Ils concernent principalement les travailleuses immigrées exerçant en Chine.

#### 4.4.5. Le choix d'un travail momentané à l'intérieur d'une longue vie professionnelle

Pour résumer, le choix d'activité de ces femmes s'est effectué selon les conditions et les objectifs de leur migration. Au regard de leur habitus professionnel, on peut déduire qu'il ne s'agit pas là d'une conséquence inévitable mais bien d'un choix comparativement « approprié »<sup>748</sup>. Il faut ajouter à cela qu'en raison de leur engagement à rembourser les frais d'immigration, elles n'ont pas eu la « liberté de choisir un travail qui leur convenait personnellement »<sup>749</sup>. Mais pour ces femmes qui ont toujours travaillé « sans interruption », il est toutefois possible d'interpréter ce choix plus en profondeur, au regard de la conscience socialiste du travail selon laquelle l'action de travailler elle-même est plus importante que le choix du type de travail.

Le fort taux d'activité économique des femmes chinoises, quoique légèrement diminué après la réforme économique, illustre bien cette analyse. Selon le troisième rapport « d'enquête sur le statut des femmes chinoises » co-publié par la Fédération des femmes de Chine (ACWF) et le bureau national des statistiques, en 2010 le taux d'activité des femmes de 18 à 64 ans s'élevait à 71,1%<sup>750</sup> malgré une baisse sensible par rapport à 2000. C'est plus qu'en France (66,8%<sup>751</sup>) et beaucoup plus qu'en Corée du Sud (54,5%<sup>752</sup>)<sup>753</sup>.

Ces résultats peuvent être interprétés comme une forme d'héritage de la conscience de travail socialiste qui n'établissait pas de hiérarchie entre les métiers. Il est tout d'abord devenu possible de trouver des manifestations du travail domestique dans le secteur public, alors qu'il

---

<sup>748</sup> « Pour les migrantes rurales qui manquent de formation et ont un faible niveau d'éducation, ce métier est plus facile que les autres professions. C'est notamment le cas des migrantes rurales qui viennent en ville pour la première fois, et qui ont des difficultés pour trouver un travail et un logement. Un travail domestique à demeure est une solution pratique » (Li Shuang, *op. cit.*, p. 42-43). La chercheuse chinoise Li dit que leur choix de cette profession est une mesure « pragmatique » qui répond à leur condition.

<sup>749</sup> Kim Hyun-mee, Chungguk chosŏnjogŭi, *op. cit.*, p. 50.

<sup>750</sup> Isabelle Attané, « Être femme en Chine aujourd'hui : une démographie du genre », *perspectives chinoises*, , avril 2012, p.8.

<sup>751</sup> Taux d'activité des femmes françaises de 20 à 64 ans en 2010. Source : INSEE, « enquêtes Emploi 2003 à 2011 », *Insee Première – N° 1462*.

<sup>752</sup> Taux d'activité des femmes coréennes de 15 à 65 ans en 2010. Source : KOSTAT, « Taux d'activité des femmes et taux de participation », « Comparaison des taux de participation des femmes dans le marché du travail dans les grands pays de l'OCDE ».

<sup>753</sup> Selon la Banque mondiale, le taux d'activité économique des femmes de 15 ans et plus, ayant supprimé leur limite d'âge supérieure, est de 63,5% en Chine, de 49,3% en Corée et de 50,9% en France en 2010. C'est environ 10,5% et 15,9% de moins en Chine et en France, respectivement, comparé à une statistique qui limite l'âge supérieur, alors qu'en Corée du Sud c'est une différence de 6,7%. Cela montre que de nombreuses femmes sud-coréennes travaillent après l'âge de la retraite. En effet, selon un rapport de KERI (Korea Economic Research Institute), « Urgent : mettre en place des mesures pour les seniors demandeurs d'emploi de subsistance », le taux de participation des personnes âgées de 65 ans et plus en Corée du Sud est plus de deux fois plus élevé que dans les pays développés. À titre de référence, les derniers chiffres pour chaque pays en 2014 (64% en Chine, 50,1% en Corée du Sud, 50,6% en France) ne sont pas très différents des statistiques de 2010 pour les trois pays.

est généralement considéré comme une activité du secteur privé. À Yanbian, l'un des principaux canaux de recherche d'emploi était la diffusion chaque jour à la même heure d'offres d'emploi sur une chaîne de radio. D'autre part, la chaîne de télévision nationale CCTV a introduit une émission intitulée « concours de travail des aides ménagères de tout le pays » destinée à accroître le taux d'activité des femmes au sein de la classe populaire<sup>754</sup>.

L'expérience de migration professionnelle de Madame Chen (74 ans, à Séoul, N° 80) illustre bien cette perception du travail. D'abord institutrice dans une école, agricultrice et ouvrière dans une usine d'État en Chine, elle a ensuite migré en Corée du Sud pour devenir marchande itinérante et illégale de médicaments dans un premier temps avant de faire la vaisselle dans un restaurant, puis employée de maison à demeure et enfin salariée dans le bâtiment. Elle s'est emparée de toutes les occasions qui se sont présentées à elle « comme elles venaient ». Elle n'a pas enchaîné les activités à contrecœur « parce qu'il le fallait », elle a plutôt changé « souplement » de travail en fonction de sa situation et quand une occasion se présentait. Cette logique apparaît plus nettement dans le témoignage ci-dessous :

*« En Chine, on assigne aux enfants les tâches de nettoyage sanitaire en leur disant que ce n'est pas une punition mais un travail sacré au service des camarades (...) Moi, ça me suffisait de pouvoir travailler (quel que soit le travail). J'étais contente à chaque fois que je trouvais un travail. Il n'y a pas de sot métier. J'étais heureuse de me lever le matin juste pour allumer et balayer ».*

Madame Chen n'a pas été sensibilisée à la notion de « noblesse du travail » lorsqu'elle était en Chine ; elle s'est ainsi toujours satisfaite de l'action même de travailler. Elle s'est même impliquée dans son travail au point de déclarer à son employeur, lorsqu'elle travaillait dans l'entretien, qu'elle « aimait faire le ménage ». La notion de travail comme « devoir glorieux » définie dans l'article 42 de la Constitution Chinoise prend ici tout son sens.

Chercheuse au laboratoire de recherche en études littéraires de l'Académie Chinoise des Sciences Sociales, Sun Ge suggère que « pour qu'une idée, que ce soit la tradition, la modernité, l'Orient ou l'Occident, soit intelligible auprès du peuple, elle doit correspondre à ses conditions de vie. C'est justement ce processus de signification qui crée l'Histoire »<sup>755</sup>. Pour la sociologue Dominique Schnapper, « la citoyenneté n'a pas de sens pour celui qui ne mange pas à sa faim ou qui ne vit pas dans des conditions matérielles suffisantes pour assurer sa dignité - d'autant que nous vivons dans une société productiviste »<sup>756</sup>.

---

<sup>754</sup> Voir la sous-section 4.2.2.1.

<sup>755</sup> Sun Ge, *Chunggugüi*, op. cit., p. 6.

<sup>756</sup> Dominique Schnapper, *Contre la fin du travail : entretien avec Philippe Petit*, Paris : Les éditions Textuel, 1997, p. 107.

Si l'on suit ces raisonnements il apparaît que le travail domestique migrant peut être observé selon l'habitus professionnel des travailleuses, et qu'il s'agit d'un choix « sensé » car correspondant à leurs conditions de vie. Au regard de facteurs tels que les conditions de séjour, l'état de la demande et l'environnement de travail, le travail domestique se démarque ainsi des autres activités. Il permet de rester discret en cas de non-régularisation du séjour, et il répond à une demande forte dans des communautés *chaoxianzu* en Chine et en Corée en raison de similitudes culturelles et langagières. Enfin, il se révèle relativement moins « éprouvant » que le travail « asexué » antérieur ou que les autres activités de services effectuées pendant l'immigration.

Au moment de son introduction dans le marché du travail immigré clandestin, le travail domestique était donc un choix « approprié » sous bien des aspects.

## Conclusion du Chapitre 4

Dans ce chapitre, nous avons entrepris d'analyser l'habitus professionnel des participantes à la recherche selon leurs expériences antérieures afin d'identifier ensuite les facteurs à l'origine de leur reconversion actuelle dans le secteur du travail domestique.

Pour résumer, le travail de ces femmes a subi diverses évolutions de nature au rythme des changements de modes de production. Elles ont d'abord été agricultrices dans des petites exploitations et travailleuses industrielles et agricoles sous le système d'économie collective, puis employées dans l'industrie du service après la réforme économique dans un système de responsabilité familiale avant de devenir travailleuses immigrées.

Par la production sous le système de production collective socialiste, par l'augmentation de la production après la Réforme puis par le biais d'une forte participation dans le travail immigré, elles ont fait l'expérience d'une libération sociale de grande envergure. Selon les périodes, elles ont expérimenté d'une part l'émancipation sociale en tant que femmes travailleuses dans le domaine public, mais aussi l'émancipation matérielle avec l'accroissement de la production et celle de la responsabilité du travail de reproduction par le travail migrant. Cette émancipation s'est toutefois heurtée au maintien de la division sexuelle du travail dont elles ont pu appréhender les contradictions.

Malgré des expériences de travail radicalement différentes sous le mode de production collective socialiste, la première moitié de leur vie professionnelle présente des similitudes avec le modèle de la « stratégie économique familiale » (d'après Tilly & Scott). En effet en endossant le rôle de *wage earner*, elles ont toujours travaillé par souci de faire progresser



l'économie familiale à un rythme complexe mêlant travail de production et travail de reproduction.

Mais à l'expérience de travail collectif durant la révolution s'est ajoutée l'émancipation sociale, provoquant la formation d'un nouvel habitus professionnel différent de la *stratégie économique familiale*. Celui-ci est caractérisé par une fierté de classe (ouvrière et paysanne), un sentiment de satisfaction à l'égard du travail collectif et de la répartition égalitaire des revenus, mais aussi une affirmation de leur positionnement dans le secteur public leur permettant de prendre place dans la société en tant que « moitié du ciel ». Après la fin de la Réforme économique et l'affaiblissement de l'image sociale des femmes par rapport à celle de l'époque socialiste qui en a découlé, leur statut socio-économique s'est retrouvé quelque part à mi-chemin entre le secteur privé et le secteur public. Mais pour ces femmes qui ont participé collectivement à la production sociale, l'expérience d'une existence « avec assurance et sans peur » a pris la forme d'un héritage important en matière de quotidien professionnel qui s'est transmis jusqu'aux générations actuelles. En ce qui concerne le droit au travail, celui-ci s'est formé dans le courant d'une impulsion du gouvernement visant à remettre en cause la prédominance de l'idéologie patriarcale.

Au regard de cet habitus professionnel, il apparaît que le travail domestique immigré se démarque ainsi des autres activités pour ce qui est des conditions de séjour, de l'état de la demande et de l'environnement de travail. Il est mieux adapté à une situation non déclarée et il bénéficie d'une forte demande au sein des communautés immigrées dans les trois pays. En outre, il s'agit d'un travail relativement moins éprouvant que dans les autres secteurs de l'industrie de service ou que celui effectué avant l'immigration. Il garantit, en outre, de meilleurs revenus en tenant compte du taux de change. En définitive, leur choix ne s'apparente pas à une dégradation du travail, mais plutôt à une décision « appropriée » sous bien des aspects.





## CHAPITRE 5. Comment les travailleuses domestiques migrantes *chaoxianzu* perçoivent-elles leur subordination ?

---

En général, le travail domestique est considéré comme un travail de femme, que tout le monde peut faire. Ainsi, les travailleurs domestiques sont réduits à une classe sociale inférieure. Ils sont supposés effectuer un travail insignifiant. Selon cette vision, les travailleurs domestiques subissent dans le pays où ils ont migré un déclassement et une dévalorisation professionnelle<sup>757</sup>. Comment les participantes à la recherche perçoivent-elles ce déclassement, alors qu'elles viennent d'un pays où elles faisaient partie de la classe ouvrière, considérée et valorisée.

Nous avons montré que pour ces personnes le travail domestique en situation d'immigration était un choix approprié à l'égard de leurs *habitus* professionnels formés à travers leur expérience, avant la migration, de travail en collectivité dans la Chine socialiste.

Dans ce chapitre, nous décrierons leurs expériences du travail domestique et nous interrogerons la manière dont, dans le champ de la migration, elles perçoivent-elles leur position sociale de classe et celle professionnelle ?

Nous examinerons si elles perçoivent leur statut de subordonnées en tant qu'employées de maison immigrées. Si elles le reconnaissent, quelle en est pour elles la cause structurelle et sont-elles en conflit avec la logique générale de celui-ci ?

Enfin, nous examinerons comment les différences dans l'environnement de travail et des politiques d'immigration et de travail des trois pays affectent leur statut de subordonnées.

Dans la section 5.1, nous examinerons les expériences de classe sociale et les changements de statut de ces travailleuses dans les pays d'immigration, non seulement en termes de statut économique, juridique et social dans le pays, mais aussi par rapport à leur appartenance à la « classe ouvrière domestique transnationale »<sup>758</sup>. Dans la section 5.2, nous analyserons leurs perceptions de leur métier à travers ses dénominations, le contenu du travail, le salaire et les conditions de travail, les relations de travail, notamment la caractéristique essentielle de ce travail qui s'exécute isolée dans un espace privé. Dans la section 5.3, nous envisagerons l'interaction entre les politiques étatiques de mobilisation des travailleuses

---

<sup>757</sup> R. S. Parreñas dit que les travailleuses domestiques migrantes philippines définissent leur sentiment d'appartenance et de place sur le marché du travail mondial à partir de la position conflictuelle de la mobilité de classe contradictoire (référence à leur déclin du statut social et à l'augmentation de leur situation financière). Elle ajoute que pour elles, « the sharp decline in their occupational and social status aggravates the stigma of domestic work » [*la forte baisse de leur statut professionnel et social aggrave la stigmatisation du travail domestique*] (*op. cit.*, p. 150).

<sup>758</sup> Ceci est emprunté au concept de classe de E. P. Thompson (*op. cit.*, p. 11) et de « nouvelle classe servile » de Danièle Kergoat (*op. cit.*, p. 122). Pour plus de détails, voir le l'Introduction générale 2 : De travailleuses industrielles et agricoles socialistes de Chine à travailleuses domestiques *chaoxianzu*.

domestiques immigrées et l'inégalité des sexes dans les trois pays afin d'analyser le problème de la subordination à un niveau plus structurel.

## 5.1. Travail domestique et changement de la situation sociale des immigrées

Dans cette section nous analyserons, sur chaque champ d'immigration, quel statut de classe sociale de ces travailleuses peuvent avoir et la signification du changement de leur statut. Le point capital concerne ce que les travailleuses reconnaissent et ce qui est formé à travers la conjonction entre l'habitus professionnel du pays d'immigration et celui d'où elles viennent, il n'est pas unilatéralement conféré par la société d'immigration.

En premier lieu, nous observerons concrètement leurs expériences. Nous nous centrerons sur celles en Corée du Sud, celles complémentaires en France et dans les grandes villes de la Chine, car la plupart des employeurs sont des Sud-Coréens résidant dans les deux autres pays. De plus, étant donné que l'environnement du travail en Corée du Sud est tout à fait différent, il est nécessaire de montrer le plus clairement possible comment cette différence limite leurs conditions de travail. Dans un second temps, nous synthétiserons les changements dans leur statut de classe ouvrière dans chaque société d'immigration, en les comparant et en les analysant sous leurs aspects économiques, juridiques et sociaux. Enfin, nous examinerons leurs expériences de classe et leur signification dans le champ migratoire transnational, et non dans un pays d'immigration donné.

### 5.1.1. Les expériences d'employées de maison en se centrant sur la Corée du Sud

Dans les années 1990, les employées de maison *chaoxianzu*<sup>759</sup> sont apparues dans la société sud-coréenne. La plupart d'entre elles travaillaient comme domestiques à demeure, ce qui représentaient presque 100 % des travailleurs à demeure et 20 % de ceux à temps partiel. Début 2000, plus de 10 000 femmes *chaoxianzu* travaillaient comme domestiques à demeure<sup>760</sup>. Dans la société sud-coréenne, elles sont en général considérées comme

---

<sup>759</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, « Tolpomsöbisü punya küllöjögöne kwanhan yöngu (II) - silt'aejosalül t'onghae pon kasanodongjaüi pöpchök pohorül wihan chöngch'aekpanghyang » [A study on the working conditions of the care services sector (II) - the policy direction for the legal protection of domestic workers by survey], *Labour Policy Studies*, Séoul, Korea Labor Institute, 2011, p. 222. Ahn Chang-sook, secrétaire général de *Woorunggaksi*, l'association des travailleurs domestiques de Corée du Sud, explique que « le marché coréen des travaux ménagers est composé des *Chaoxianzu* dans le domaine des travailleurs à demeure et des Sud-Coréennes dans le domaine du travail à temps partiel » (lors de l'interview du 21 août 2013).

<sup>760</sup> Association de recherche des politiques de l'égalité sociale de l'Assemblée nationale coréenne, « Rapport d'enquête sur la situation réelle des employés de maisons à demeure *chaoxianzu* », 2002 (cité par Lee Ju-young, *op. cit.*, p. 2).

appartenant à la « classe sociale inférieure de service »<sup>761</sup>. Cela apparaît notamment à travers la distinction spatiale et culturelle, le mépris à l'encontre des travailleurs manuels avec des conditions de travail extrêmement mauvaises (des problèmes de santé, un taux de roulement élevé, un salaire de base peu élevé avec un écart de revenu élevé entre cols bleus et cols blancs).

Les questions que ces travailleuses, en tant que membres de la classe ouvrière, évoquent dans les années 2010 concordent de façon étonnante avec celles posées par les ouvrières de Corée du Sud dans les années 1960 et 1980. Cela suggère que le statut social de ces travailleuses immigrées est fortement influencé par l'environnement de travail et de classe sociale en Corée du Sud.

#### *5.1.1.1. Distinction spatiale et culturelle : la discrimination à propos de la culture alimentaire*

Les participantes à la recherche préfèrent travailler en Corée du Sud à cause des similitudes de culture alimentaire et linguistique. Cependant, ironiquement, la raison pour laquelle elles reconnaissent que cette expérience a été difficile relève de la différence culturelle. Ce qu'elles pensaient être similaires ne l'était pas et elles ont subi la discrimination de la différence : l'avantage réel conféré par la similitude culturelle s'est appliqué seulement au moment du choix de migration.

Tout d'abord, une fois embauchées, elles font face au besoin de distinction spatiale et culturelle de l'employeur. Lorsqu'elles évoquent leurs expériences de travail, leur première critique concerne la nourriture. En effet, les employeurs ne partagent pas leur nourriture avec elles et ne les autorisent pas à manger à leur table.

La plupart des pays qui ont réglementé par la loi les droits des employées de maison à demeure – tels que l'Uruguay, l'Italie ou la France – exigent que les employeurs offrent suffisamment de repas de bonne qualité<sup>762</sup>. Cependant les employeurs sud-coréens ne le voient pas ainsi. D'autant plus qu'il existe une différence considérable entre eux et les participantes à la recherche dans la conception des repas de bonne qualité.

---

<sup>761</sup> Lee Hae-eung, « Tamunhwajedohwaüi p'oham, paeje nollwiwa chosõnjok - chungguktongp'oüi wich'isõng » [The inclusion-exclusion of the multiculturalism of the chosõnjoks – the positionality of the Korean-Chinese], *Midri* [en ligne], 2 (2010). [réf. du 29 juin 2010], p. 16 ; Piao Guangxing, *Segyehwa sidae, op. cit.*, p. 173 ; Lee Ju-young, *op. cit.*, p. 20, 100 ; Park So-young, *op. cit.*, p. 186. Tous les chercheurs évoquent que les Sud-Coréens et la société sud-coréenne ont classé de cette manière les *Chaoxianzu* résidant en Corée du Sud. Piao Guangxing affirme que ces travailleurs acceptent cela comme une limite réelle et Lee Ju-young que les *Chaoxianzu* résidant en Corée n'acceptent pas et refusent le regard et la reconnaissance des Sud-Coréens.

<sup>762</sup> Yoon Ji-young, « Kasanodong'e kwanhan kakkugüi ippõpye » [Exemples de législation dans chaque pays concernant le travail domestique], *International Labor Brief*, KLI : Korea Labor Institute, avril 2011, p. 12.



*« Madame Ryou : Ils achètent 200 grammes de bœuf. Imaginez. On peut facilement apercevoir qu'on n'en aura pas assez pour quatre. Je ne peux même pas en manger un morceau.*

*Question : Alors cela signifie-t-il que vous ne pouvez pas manger de bœuf pendant que vous dînez ensemble ?*

*Madame Ryou : On ne mange pas ensemble. Mais encore cette famille était correcte. [Dans une autre famille] lorsque je nettoie sa grande maison, je perds toute ma force. Eux ils mangent sur cette table. Ce serait vraiment bien si je pouvais manger sur cette table après qu'ils ont fini de manger. Mais ils ne me laissent pas manger sur cette table dans la salle à manger. Ils me disent de prendre le repas et de le manger dans la cuisine. Ils me disent de manger le reste de leur repas. Ils sont vraiment méchants, j'éprouve un profond ressentiment ». (Madame Ryou : 56 ans, ex-employée de maison à demeure en Corée du Sud, vit à Pékin, N° 41)*

*« C'est la nourriture de cette famille, je ne la mange pas s'ils ne me le disent pas. En Chine, lorsqu'on mange, on dit naturellement de se joindre à notre table. [...] [Ici], c'est la place des maîtres, et leur fils [de la famille] dit « c'est plus confortable que Tata mange là-bas ». (Madame Piao.C1 : 63 ans, employée de maison à demeure, Séoul, Corée du Sud, N° 71)*

Selon Madame Ryou et Piao, les employeuses exigent de séparer tant la nourriture que l'endroit où ils mangent. Le repas des Sud-Coréens se compose de plats principaux, de quelques mets et d'une soupe. Néanmoins, le plat principal, qui contient souvent les principaux éléments nutritifs comme des protéines, n'est pas fourni à leur employée. Parfois, les employeurs leur donnent les restes de leur repas, et cela provoque la colère des travailleuses. Madame Yoo critique fortement l'employeur pour cela et exprime son désarroi. Cette distinction est subie par la plupart des participantes à la recherche en Corée du Sud. Elles la perçoivent comme difficile à accepter, d'autant plus qu'elles sont habituées à la vie collective.

Notons par ailleurs que la distinction spatiale imposée par l'employeur ne s'est pas dessinée subitement. Elle présente le même rapport avec « le contrôle de l'espace individuel et du corps des travailleurs » [control over personal space and the worker' bodies]<sup>763</sup> que celui concernant les travailleurs dans l'industrie pendant la période de formation rapide de la classe ouvrière en Corée du Sud. Selon Koo Ha-gen, à l'époque, les travailleurs manuels dans la plupart des usines de fabrication à grande échelle étaient nettement séparés des cols blancs

---

<sup>763</sup> Koo Hagen, *op. cit.*, p. 63-64.

(les travailleurs « intellectuels »), que ce soit dans l'espace et dans le statut<sup>764</sup>. Ainsi, dans le travail de maison, l'employeur et l'employé sont entièrement séparés comme les deux types de travailleurs dans le passé en Corée du Sud<sup>765</sup>. Cette attitude méprisante de la société sud-coréenne à l'égard du travail manuel et le statut d'infériorité des travailleurs sont liés à la logique de la production capitaliste, qui était la base du traitement inhumain causant de nombreuses douleurs et colères aux travailleurs<sup>766</sup>. Ensuite, les travailleuses s'exposent à la situation de distinction culturelle. Elles ont émigré vers la Corée du Sud en raison des similarités concernant la langue, la tradition ou la nourriture. En réalité elles ressentent une grande différence et discrimination dans la culture au sens large<sup>767</sup> en particulier dans la culture du partage de la nourriture.

*« J'ai beaucoup de stress depuis que je suis en Corée. On dit que c'est une différence d'habitude ou de culture ? Qu'est-ce qu'on peut dire ? Il n'y a pas de restriction [culturelle ou linguistique]. Ça fait 4 ans et demi, ici. J'étais employée de maison depuis le début. J'ai aussi cuisiné en Chine. Cela dépend des familles. Mais en Corée, la nourriture est vraiment très différente de celle de la Chine. [...] Il suffit de donner un morceau de pastèque, mais eux ils ne partagent pas. Lorsque je reviens [chez l'employeur le dimanche après-midi après un jour de repos], ils ne me laissent pas un morceau ». (Madame Chae, 60 ans, employée de maison à demeure, Corée du Sud, N° 77)*

*« Ils font trois rites sacrificiels par an, et je fais tout. Après la cérémonie, ils prennent tout le reste de la nourriture, ils ne me disent pas d'en manger. [...] C'est ça qui est mauvais dans le capitalisme, n'est-ce pas ? Donc je ne mets que du riz dans le bouillon pour manger. Je dois disposer le repas correctement pour ceux qui peuvent le faire par eux mêmes ainsi que pour leurs enfants. C'est ça le capitalisme ». (Madame Piao.C1 : 63 ans, employée de maison à demeure, Séoul, Corée du Sud, N° 71)*

*« Lorsque les enfants vont à l'école, je fais ce que je veux manger chez l'employeur. Mais même si je leur [les membres de la famille] dis d'en manger, [ils] n'en mangent pas. Ils disent qu'ils ne mangent pas parce que c'est de la nourriture chinoise. [...] J'aime le maïs, lorsque j'ai apporté du maïs, mon employeur m'a dit « pourquoi tu apportes ça, va le*

---

<sup>764</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>765</sup> Cependant cette distinction est parfois récompensée par la rémunération. À Hongkong, l'allocation de nourriture incombant aux employeurs qui ne nourrissent pas leur domestique s'élève à 750 dollars hongkongais, soit 67 euros (Julien Brygo, *op. cit.*, p. 1).

<sup>766</sup> Koo Hagen, *op. cit.*, p. 62.

<sup>767</sup> « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (Définition de la culture par l'UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet – 6 août 1982).

*donner au gardien. » J'ai même pleuré sur le moment ».* (Madame Jang, C2 : 67 ans, Corée du Sud, N° 74)

« Le partage de nourriture » que les participantes à la recherche blâment fortement est une sorte de symbole de la culture collective combinant la culture agricole, l'éducation confucéenne donnant de l'importance à la « vertu » et les expériences dans les restaurants collectifs de l'époque socialiste. Madame Chae et Madame Piao ressentent donc la différence culturelle de l'employeur qui ne partage pas la nourriture. Madame Jang perçoit la différence culturelle de l'employeur qui refuse de partager la nourriture chinoise. Concernant cela, elles ressentent la discrimination au-delà de la différence, car elles considèrent que cela se base sur l'exclusion et le mépris de l'employeur. Par exemple, la réaction de l'employeur de Madame Jang vient de deux raisons. L'une tient au refus de la nourriture chinoise qui contient beaucoup d'épices. L'autre découle du préjugé qu'il s'agit d'une nourriture de mauvaise qualité dans laquelle on ne peut pas avoir confiance. Cette dernière raison étant la plus importante. Lee Ju-young analyse que les employeurs sud-coréens interprètent les aspects hétérogènes avec l'employée comme des disparités dans le niveau de modernisation et non pas comme des différences culturelles. Par une telle vision unilatérale, ces employeurs acceptent naturellement la hiérarchie entre les *Chaioxianzu* et les Sud-Coréens<sup>768</sup>.

En résumé, les employeurs sud-coréens interprètent les différences culturelles comme liées aux écarts de modernisation et de richesse entre la Chine et la Corée du Sud, tandis que les employées les considèrent comme des incarnations des inégalités capitalistes et de la société du manque de vertu. Cette différence d'interprétation entre l'employeur et l'employée est source de discrimination envers les employées.

#### *5.1.1.2. Conditions de travail extrêmes : longues heures de travail, travail de nuit, sans temps libre*

Les participantes à la recherche exécutent une quantité de travail excessive avec un long temps de travail et un travail manuel intensif. Ceci est également comparable aux conditions de travail des ouvrières sud-coréennes dans le passé.

Tout d'abord, leur temps de travail est de 13 à 19 heures par jour, incluant peu de pause dans l'après-midi. En Chine et en France, où la plupart d'entre elles occupent plusieurs emplois à temps partiel, leurs heures de travail sont moins étendues, environ 8 à 10 heures par jour. En Corée du Sud, où la plupart des travailleuses sont à demeure, elles travaillent en suivant le mode de vie de l'employeur.

---

<sup>768</sup> Lee Ju-young, *op. cit.*, p. 62-65.

« Je sers le petit-déjeuner des enfants entre 6 h30 et 8 h, je prépare le dîner à 19 h, et je travaille jusqu'à 21 h 30 ou à 22 h. Je nettoie toute la journée, je vais chercher les enfants, je leur donne leur goûter et je les envoie à leur institut d'anglais. Après je leur donne une nouvelle fois le goûter avant de les envoyer à la piscine. Je mets sur mon dos le plus petit et accompagne le plus grand à l'institut privé. Je regarde aussi leurs devoirs. Je n'ai pas le temps de me reposer ». (Madame Piao. C1 : 63 ans, N° 71)

« Je me lève à 6 h, je me lave rapidement, je prépare à manger, je mange, je donne à manger, j'emmène le petit à la maternelle, je reviens et je fais la vaisselle. Ensuite je nettoie les trois chambres, je passe l'aspirateur, je passe la serpillière, je fais la lessive, j'étends le linge, [...] je déjeune et sors pour aller chercher le petit, [...] si la maman ou le papa revient plus tôt, je termine à environ 19 h 30 ou 20 h 30. S'ils rentrent à 22 h ou 23 h, parfois je dors avec le petit. Au début lorsque le petit est allé pour la première fois à la maternelle, il avait très peur de l'inconnu, j'allais toujours en classe avec lui. Pendant vingt jours. C'était vraiment très difficile. Je pense que c'est une première parmi pour les employées de maison de faire comme ça ». (Madame Yang, 63 ans, N° 76).

Madame Piao et Madame Yang, qui gardent respectivement deux et un enfant, commencent au plus tôt à 6 h ou 6 h 30 pour terminer au plus tôt à 19 h 30 ou au plus tard à 22 h. Leur temps de travail est entre 13 heures et 30 minutes et 15 heures et 30 minutes, incluant leurs rares pauses, c'est-à-dire lorsque les enfants sont à l'institut privé. Surtout, dans le cas de Madame Yang, le temps de travail peut s'allonger lorsqu'elle doit accompagner l'enfant, rester avec lui dans la classe de maternelle et attendre quand ses parents rentrent tard.

Lorsqu'elles doivent garder un nourrisson ou un malade, le temps de travail s'allonge. Il est fréquent que Madame Shin (60 ans, N° 75) qui a gardé un nourrisson, ne puisse dormir qu'à partir d'1 heure du matin alors qu'elle se lève à 6 heures. Madame Han (73 ans, N° 70), qui a gardé des jumeaux, affirme que « c'était très dur » pendant qu'elle dormait en s'occupant des enfants qui faisaient pipi la nuit. Dans sa treizième année de carrière, elle a travaillé 13 heures par jour au total, à l'exception de 3 heures correspondant au temps des repas<sup>769</sup>. Madame Ryou (56 ans, ex-travailleuse, vit actuellement à Pékin, N° 41) a effectué la garde d'une employeuse qui était malade du cancer et elle faisait en même temps les travaux ménagers pour la famille. Elle travaillait de 4 heures du matin – pour la production de jus de légumes verts – jusqu'à 22 heures tous les jours, à l'exception d'une courte pause durant la journée. Elle dit avoir travaillé de cette façon pendant cinq ans sans jour de congé.

---

<sup>769</sup> Leur temps de repas n'est pas fixé comme les salariés à 1 heure, il correspondrait donc dans ce cas moins de 3 heures par jour.

Les heures de travail moyennes dans les pays qui limitent le temps de travail pour les travailleurs domestiques à domicile sont de 40 heures par semaine. En France, lorsque les employés de maison s'occupent d'un enfant, d'une personne âgée ou d'une personne handicapée, le temps de repos est réduit aux deux tiers de celui habituel. Mais même dans ce cas, une promenade effectuée avec eux est considérée comme du travail<sup>770</sup>. Au contraire, les participantes à la recherche en Corée travaillaient en moyenne 13 heures par jour sans restriction particulière sur le temps de repos. En outre, la plupart d'entre elles ont un jour de congé par semaine et certaines n'ont aucun jour de congé, donc elles travaillent 6 jours, soit 78 heures par semaine, ce qui distingue fortement la situation en Corée d'avec celle qui prévaut en France.

Cette durée de la journée de travail a un rapport avec l'environnement de travail en Corée du Sud. Depuis longtemps, la durée du travail dans les industries manufacturières coréennes est extrêmement longue. Il s'agit du pays qui a connu la plus longue semaine de travail au monde au cours des années 1980. En 1980, elle était de 52,8 heures pour les hommes et de 53,5 heures pour les femmes<sup>771</sup>. En 2016, le temps de travail en Corée du Sud est de 2 069 heures par an, ce qui classe le pays au troisième rang parmi les 40 pays de l'OCDE<sup>772</sup>. Koo Hagen affirme que les longues heures de travail dans les années 1980 étaient un point commun pour toutes les catégories de travailleurs coréens, sans distinction de sexe, d'âge, d'industrie, de type d'employeur ou de statut professionnel<sup>773</sup>. De fait, étant donné que les travailleurs et les patrons/employeurs des années 1980 peuvent être assimilés à ceux des participantes à recherche dans les années 2010, les longues heures de travail actuelles des femmes *chaoxianzu* ne sont pas très anormales pour ces employeurs.

En outre, les travailleuses effectuent un travail physique pénible et dense.

*« Un jour, il pleuvait des cordes et il y avait un bassin. L'employeur m'a dit, « Pouvez-vous sortir et nettoyer l'étang ? » et donc je lui ai dit, « Il pleut, malgré ça, vous me demandez de le faire quand même ? » Il m'a dit que c'était plus facile à nettoyer quand il pleuvait ». (Madame Ryou : ex-travailleuse, vit actuellement à Pékin, N° 41)*

L'employeur de Madame Ryou a exigé qu'elle nettoie l'étang dans des conditions rendues difficiles par la pluie, alors qu'il s'agit d'un travail qui demande des compétences particulières. À cette époque, elle était en situation irrégulière et les employeurs exigeaient

---

<sup>770</sup> Yoon Ji-young, *op. cit.*, p. 15. De plus lorsqu'ils doivent travailler pendant la nuit, c'est considéré comme temps d'attente, ils doivent donc recevoir deux tiers de la rémunération (Source : l'article 6 : Nuit de la Convention).

<sup>771</sup> Koo Hagen, *op. cit.*, p. 48-50.

<sup>772</sup> Source : OCDE, « Heures moyennes annuelles ouvrées par travailleur ». Selon les statistiques, la Corée du Sud a toujours été classé en premier entre 2000 et 2007.

<sup>773</sup> Koo Hagen, *op. cit.*, p. 50.

souvent un travail plus intense de sa part. Cependant, ce cas de figure ne se présente pas seulement pour les travailleurs étrangers non enregistrés. Dans l'étude dirigée Choi Young-mi, une employée de maison sud-coréenne évoque son travail : « *c'est vraiment un travail physique. Pendant 8 heures. Pour être honnête, je pense que c'est presque un travail pénible. Je ressors à genoux tellement je n'ai plus de force. Car je travaille tout le temps en pliant les genoux. Ce serait moins pénible de travailler dans une usine* »<sup>774</sup>. Ainsi, les exigences de nombreuses heures de travail et du travail intense les forcent à supporter des charges de travail excessives. L'exemple de Madame Bai le révèle bien :

« *Il y a beaucoup d'invités. Même à 4 heures du matin. Je restais toujours debout dans la cuisine. [...] L'employeuse ne m'a jamais dit de me reposer même si je travaillais 24 heures. J'ai un jour vraiment travaillé 24 heures et le lendemain, elle a exigé de préparer le Kimchi au radis. C'était la première fois dans ma vie. [...] Je l'ai fait de la veille au lendemain matin* ». (Madame Bai.C : 62 ans, N° 79)

Madame Bai a souffert de 24 heures de travail en raison de l'exigence de l'employeuse dont les invités viennent jour et nuit. Auparavant, elle était membre du Parti communiste paysan et a déclaré à son employeuse que ce travail était excessif et qu'elle n'avait jusqu'alors jamais vécu cela : « *je suis un oiseau ou un cheval ? Même une machine, elle a besoin de repos* »<sup>775</sup>. Cette situation coïncide exactement avec le témoignage d'une travailleuse sud-coréenne, datant de plus de 40 ans, sur ses conditions de travail.

« *Long hours of exhausting work, frequent overnight assignments, and no regular day off, even on Sunday, left no time for leisure or for keeping up with families or friends. [...] Factory workers often considered themselves even worse off than machines or cows because as they said, cow can at least sleep at night and machines can rest during repair times.* »<sup>776</sup>

Hagen Koo affirme que les conditions de travail dans les usines coréennes de l'époque n'assuraient même pas les conditions minimales nécessaires à la reproduction de la force de

---

<sup>774</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 124.

<sup>775</sup> Les participantes à la recherche ont souvent comparé leur travail à la machine. Madame Yeom (à Yanji, 57 ans, N° 2) a souvent regardé le film « *Modern Times* » (Charlie Chaplin, 1936) lorsqu'elle était jeune. Pour les participantes à la recherche, la machine symbolisait le travail ardent du capitalisme comme la roue dentée dans ce film.

<sup>776</sup> « *De longues heures de travail épuisant, des missions fréquentes au cours de la nuit, pas de jour de congé régulier et même le dimanche on ne me laissait pas de temps pour les loisirs ou pour rester en contact avec les familles ou les amis. [...] Les travailleurs d'usine se considéraient souvent comme pires que les machines ou les vaches parce que, comme ils le disaient, les vaches peuvent au moins dormir pendant la nuit et les machines peuvent se reposer pendant les périodes de réparation.* » (Koo Hagen, *op. cit.*, p. 54)



travail<sup>777</sup>, concluant que ce « inhumane conditions » [*traitement inhumain*] était la véritable source de la lutte ouvrière en Corée du Sud dans les années 1970 et 1980<sup>778</sup>. Or, ces conditions de travail des travailleurs sud-coréens dans les années 1980 sont similaires à celles que décrivent les participantes à la recherche dans les années 2010. Ainsi les participantes à la recherche expérimentent un travail physique « d'intensité élevée » qu'elles n'ont jamais connu auparavant. Cela contredit la raison qu'elles donnent pour avoir choisi ce travail, à savoir qu'il aurait été plus facile pour celles qui avaient commencé leur carrière dans un environnement de travail « asexué », que de travailler dans l'agriculture ou à l'usine sous l'ère socialiste<sup>779</sup>. Bien qu'elles aient travaillé dur pendant la période socialiste, leur journée de travail était de huit heures par jour. Tandis que ce travail domestique ne nécessite pas seulement un effort physique intensif, mais aussi de nombreuses heures de travail.

### 5.1.1.3. Effets sur le corps et le droit à la santé non garanti

L'exécution d'un travail ardent et intense cause inévitablement des problèmes de santé. Les signes de dégradation étant principalement des maladies musculo-squelettiques et une perte de poids excessive<sup>780</sup>. Tout d'abord, la principale cause est l'exigence par l'employeur coréen, de passer la serpillière à la main, ce qui est dans la culture locale. Essuyer le sol d'une grande maison à la main en se mettant à genoux et tordre le chiffon mouillé à la main sont des actions qui sollicitent les articulations des poignets et des genoux.

*« C'était une villa de 100 pyeong (330 m<sup>2</sup>) à Cheongdam-dong, j'ai travaillé 3 ans, suis allée 2 mois en Chine, ensuite je suis revenue travailler pendant deux ans, mais je suis repartie car j'avais mal aux jambes. La maison était entièrement en marbre, et le sol était vraiment froid. [...] Je n'ai rien fait pendant un an. J'ai pris des médicaments en Chine, [...] mais j'avais une arthropathie. Car c'était une maison tout en marbre, mais j'ai essuyé avec la serpillière à la main. [...] Donc lorsque je quittais la maison, j'ai dit à la dame [l'employeuse] de ne pas faire tout nettoyer à la main à l'autre employée ». (Madame Piao.C2, 61 ans, N° 78)*

---

<sup>777</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>778</sup> *Ibid.*, p. 98. En dépit de cette réalité du travail, Koo affirme qu'une telle culture et la politique répressive des travailleurs en Corée a joué « critical roles in the formation of the South Korean working class, not (...) in the roles ascribed to them in the literature on East Asian development – as factors of labor docility and quiescence – but as sources of labor resistance and growing consciousness » [un rôle crucial dans la formation de la classe ouvrière sud-coréenne, non pas dans les rôles qui leur sont attribués dans la littérature sur le développement de l'Asie de l'Est – comme facteurs de docilité et de silence des travailleurs – mais comme sources de résistance et de conscience ouvrière] (*Ibid.*, p. 19). Voir l'introduction de thèse.

<sup>779</sup> Voir la section 4.4.4 dans la thèse.

<sup>780</sup> Selon Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, en plus des troubles musculo-squelettiques, liés à la nature du travail, d'autres pathologies plus graves peuvent apparaître au cours du travail, ainsi que des accidents de travail (*op. cit.*, p. 125).

« Je suis revenue [de Chine] en 2004 et j'ai encore une fois travaillé dans une famille. Je me disais là-bas que je n'allais plus jamais faire les travaux ménagers. J'ai été complètement dégoûtée. La famille d'avant était encore pire. L'employeur me disait de me lever à 4 heures 30 du matin pour tout nettoyer. La maison individuelle était immense mais l'employeur me demandait de nettoyer tout le sol à la main. Elle me faisait lever le matin pour passer d'abord l'aspirateur. Imaginez, il n'y aurait pas de poussière, n'est-ce pas ? Il n'y avait qu'un couple, une vieille dame et un vieux monsieur. Lorsque je nettoiais cette grande maison le matin, j'étais épuisée ». (Madame Ryou.P, ex-employée de maison, vit à Pékin, N° 41)

Madame Piao et Madame Ryou disent toutes les deux qu'il est pénible d'essuyer le sol de la grande maison à la main avec la serpillière. Madame Piao a une arthropathie. Une association des travailleurs domestiques représentative en Corée du Sud<sup>781</sup> considère qu'il faut interdire ce genre de tâches. Dans la réalité, cette interdiction n'est pas respectée. La secrétaire de l'association affirme que, « selon les règles (fixées par l'association), les maisons de plus de 30 pyeong (environ 99,9 m<sup>2</sup>) doivent être nettoyées à l'aide d'un rouleau. Dans le cas de la branche de Cheongju-si, il est dit que le membre (de l'association) utilisant le chiffon à la main sera renvoyé »<sup>782</sup>. Elle ajoute qu'il est difficile de protéger les travailleurs en appliquant à la lettre les termes de cette règle pour la raison qu'« il y a des employeurs qui exigent la serpillière à la main même pour une maison de plus de 50 pyeong (environ 165,1 m<sup>2</sup>), ils demandent trop souvent de faire la lessive à la main » et que « les instruments de ménages sont définis par chaque famille ».

Le plus grand problème, cependant, que, en cas de problème de santé, elles sont à peine protégées. Les travailleurs domestiques en Corée du Sud ont un fort désir d'assurance contre les accidents du travail et contre le chômage<sup>783</sup> mais elles ne peuvent pas bénéficier d'assurances car, selon la loi sur les normes du travail, les travailleurs domestiques sont exclus du droit du travail<sup>784</sup>. Par ailleurs, pour les personnes qui travaillent manuellement et

---

<sup>781</sup> Cette association a été créée par l'agence d'exploitation de l'emploi des femmes d'âge mûr fondée par des organisations de chômage de l'ensemble du pays lors de la crise du chômage de masse en 1997. En 2012, elle a fondé l'association des travailleurs domestiques en Corée du Sud dans le but de défendre les droits et les intérêts des femmes en rupture de carrière et de créer des emplois du *care*, avec une appellation officielle, l'« association des travailleurs domestiques de la Corée du Sud, *Woorunggaksi* » (source : le site web officiel). Les règles de cette association ne sont pas applicables à tous les lieux des travaux domestiques en Corée.

<sup>782</sup> Lors de l'entretien avec Madame Ahn Chang-sook (N° 90) qui est la secrétaire de l'association des travailleurs domestiques de la Corée du Sud, *Woorunggaksi*, le 21 août 2013.

<sup>783</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 127.

<sup>784</sup> Conformément au projet de la loi sur l'amélioration de l'emploi des travailleurs domestiques (avis législatif du 26 juin 2017, délibération du Conseil d'État du 26 décembre), ils disposeront notamment d'une assurance santé. Si le projet de loi est adopté par l'Assemblée nationale en 2018, il sera mis en œuvre après une période de

physiquement, être malade signifie perdre son emploi. Le fait d'être au chômage entraîne vite des difficultés de subsistance<sup>785</sup>. Ainsi, ces personnes ne peuvent pas facilement quitter leur emploi, même s'ils sont malades. C'est aussi une caractéristique rencontrée chez les femmes *chaoxianzu* au début de leur vie immigrée, d'autant plus qu'elles doivent rembourser leur voyage. Lee Hae-eung appelle cela « l'addiction au travail » et révèle que ces femmes *chaoxianzu* d'âge mûr « sont prêtes à investir leur temps et à brader leur corps, en étant submergées par la valeur d'échange qui est plus de dix fois plus grande qu'en Chine »<sup>786</sup>. Selon les statistiques du Ministère du Travail, le taux d'accidents du travail en Corée du Sud en 2010 est de 0,7 %. 76 % des accidents du travail concernent des *Chaoxianzu*. De plus, environ six personnes par jour décèdent<sup>787</sup>. Presque autant que pour les Philippines, plus grands « exportateurs » de travailleurs domestiques au monde, vers lesquelles, « chaque jour, on rapatrie six à dix corps d'émigrés décédés pendant leur travail »<sup>788</sup>.

Cette violation du droit à la santé, les travailleuses sud-coréennes l'ont subie dans les années 1970. Une enquête sur les travailleuses menée en 1977 par la Fédération des syndicats coréens (FKTU : Federation of Korean Trade Union), concernant « leurs préoccupations majeures actuelles », indiquaient que 31 % disaient avoir des problèmes de santé liés au travail<sup>789</sup>. Selon Koo Hagun, les relations de production dans les industries coréennes, en particulier les industries manufacturières employant une majorité de femmes, exigeaient des sacrifices physiques et émotionnels au-delà de l'endurance humaine<sup>790</sup>.

En conséquence, la condition des employées de maison du point de vue du droit à la santé des immigrées *chaoxianzu* dans les années 2010 est similaire à celle des ouvrières de l'industrie manufacturière des années 1970 en Corée du Sud.

#### 5.1.1.4. Faible salaire de base et écart de revenu important

Dans la section 4.4, nous avons soutenu l'hypothèse qu'un salaire mensuel relativement élevé, du fait du différentiel de taux de change, est la principale raison de leur

---

grâce d'un an (Source : Ministère de l'Emploi et du Travail réservé en Corée). Ainsi la situation difficile des travailleurs domestiques en Corée du Sud observée dans mon étude perdure jusqu'à aujourd'hui.

<sup>785</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 127.

<sup>786</sup> Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn*, *op. cit.*, p. 66. Le taux d'accident de travail en Corée du sud (décès) a atteint 12,5 (sur 100 000) en 2013, et 10,8 en 2014 et c'est le numéro 1 parmi les pays de l'OCDE (Source : KOSIS, « taux d'accident de travail (décès) (OCDE) : 1990-2015 »).

<sup>787</sup> Lee Hae-eung, *Chungjangnyŏn*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>788</sup> Les paroles de M. Garry Martinez, président d'honneur de l'organisation non gouvernementale (ONG) Migrant International, à Manille (cité par J. Brygo, *op. cit.*, p. 10). Ces statistiques n'incluent pas seulement les travailleurs domestiques.

<sup>789</sup> Koo Hagen, *op. cit.*, p. 55-56.

<sup>790</sup> *Ibid.*, p. 98.

entrée sur le marché du travail domestique migrant. Dans ce cas, ce salaire correspond-il au travail intensif décrit ci-dessus ?

Le plus important pour les immigrées était les salaires. Mais celles qui ont travaillé dans le système socialiste de production et de distribution collective en Chine sont aussi sensibles à la discrimination sur leur lieu de travail<sup>791</sup>. Elles ont alors tendance à comparer leurs salaires ainsi que la durée de leur travail avec ceux des travailleurs dans les pays d'accueil. Examinons d'abord le niveau des salaires par rapport à la durée légale du travail.

Mme Piao.C1 (63 ans, N° 71), qui a gardé deux enfants (5 ans, 15 mois) et fait le ménage d'une maison de 56 pyeong (environ 185 m<sup>2</sup>) a reçu un salaire de 1,5 million de KRW le premier mois. Mme Yang (63 ans, N° 76) qui a gardé un enfant en faisant les tâches ménagères, a au début reçu un salaire mensuel de 1,2 million de KRW. Le salaire de Mme Yang est passé de 50 à 100 000 KRW par an et elle reçoit maintenant 1,45 million de KRW. Mme Piao.C2 (61 ans, N° 78) travaille depuis deux ans pour un couple avec deux filles (7 ans, 12 ans) et reçoit un salaire mensuel de 1,30 million de KRW. Mme Shin (60 ans, N° 75) reçoit un salaire de 1,6 million de KRW pour travailler pour un couple avec un enfant de 13 ans. Auparavant, elle a gagné 2,1 millions de KRW en ayant travaillé dans une famille de sept à huit membres sur trois générations. Leurs salaires varient donc selon le nombre d'enfants, leur âge, la surface du logement et l'emplacement, dans un quartier riche ou non du lieu de travail. Toutefois, quand elles gardent un à deux enfants, effectuent le nettoyage de la maison et font la cuisine, elles reçoivent généralement un salaire mensuel total de 1,2 à 1,8 million de KRW (le salaire médian est de 1,5 million de KRW).

Comme évoqué plus haut, leur salaire total est plus élevé qu'à Yanji en Chine et que le SMIC en Corée du Sud, ce qui explique leur attrait pour la migration. Cependant, c'est la contrepartie de 78 heures de travail<sup>792</sup> par semaine. Ainsi, si cette rémunération est ramenée à 40 heures, durée légale de travail par semaine en Corée, elle descend à 0,77 million de KRW (715 USD), ce qui est beaucoup moins que le SMIC (1 015 740 KRW, 944 USD). Alors que la France, les Philippines et le Vietnam appliquent la loi du salaire minimum aux travailleurs domestiques migrants et que Hong-Kong l'applique aux travailleurs domestiques migrants par un système distinct<sup>793</sup>, la Corée du Sud ne dispose pas encore de telles dispositions.

---

<sup>791</sup> Selon Baek Seung-wook, malgré les limites des relations inégales entre les unités (*danwei* 单位, entreprise d'État), les travailleurs urbains chinois ont reçu des répartitions relativement égales au sein de l'unité (*Chunggugŭi nodongjawa nodongjŏngch'aek* : 'tanwi ch'eje'ŭi haech'e [Les travailleurs chinois et les politiques du travail de la Chine : l'effondrement du « système du Danwei (l'Unité)], Séoul, Munhakkwajisŏngsa, 2001, p. 38).

<sup>792</sup> Ceci est calculé sur le fait qu'elles travaillent habituellement environ six jours par semaine, environ 13 heures par jour.

<sup>793</sup> Yoon Ji-young, *op. cit.*, p. 9-10, 26.

Deuxièmement, les travailleuses comparent leur salaire avec celui des travailleurs domestiques sud-coréens. Leur salaire paraît relativement bas.

« Les travailleurs coréens, lorsqu'on regarde leur travail, on constate qu'ils nettoient juste là où l'on voit. Il y a beaucoup de poussière là où on ne le voit pas. Mais les employeurs nous payent moins parce qu'on est compatriotes et que l'on vient de Chine, [...] En se basant sur un enfant, la différence (de salaire) est de 400 à 600 000 KRW. [Pour les Sud-Coréens), les employeurs donnent 2,2 million de KRW (2,5 million de KRW pour deux enfants). Moi, l'employeur me donne 1,6 million de KRW (1,7 ou 1,8 million de KRW pour deux enfants), [...] Pour nous, avec le temps le salaire augmente, mais dans ce cas-là, il nous paye au maximum 100 000 KRW de plus ». (Mme Shin, 60 ans, N° 75)

Mme Shin a perçu un salaire de 1,6 million de KRW, soit 600 000 KRW de moins que celui d'un travailleur coréen, selon les pratiques salariales de l'agence du service d'embauche. Elle considère qu'il est injuste de recevoir un salaire inférieur aux Coréens malgré le fait qu'elle fournisse une meilleure qualité de travail. Il est difficile de comparer les salaires des *Chaioxianzu* et des Coréens qui sont généralement des travailleurs à temps partiel. Cependant, la norme des salaires jugés dignes est celle des travailleurs domestiques coréens.

Par ailleurs, il apparaît que les employés de maisons en Corée du Sud gagnent des salaires horaires plus élevés que celui d'emplois similaires : les aides-soignants ou les gardes d'enfants. Selon l'enquête sur l'emploi de travailleurs domestiques en 2011, les employés de maison coréens travaillent en moyenne 4,4 jours par semaine, avec une journée de travail de 6 heures en moyenne et reçoivent 7 500 à 8 750 KRW par heure, ce qui est plus élevé que pour les aides-soignants (qui gagnent de 2 291 à 2 916 KRW de l'heure), et que les gardes d'enfants (5 000 KRW de l'heure, avec 50 heures de travail par semaine)<sup>794</sup>. Ainsi, beaucoup d'employés de maison coréens à temps partiel, malgré une faible reconnaissance sociale, souhaitent effectuer ce travail en raison du salaire relativement élevé<sup>795</sup>. D'autre part, les employés de maison « ne reçoivent pas de prestation de repas, de repos, de congés payés et d'indemnité de départ à l'exception des indemnités journalières, même pour une carrière de plus de dix ans, car ce sont des travailleurs non officiels »<sup>796</sup> par rapport aux autres emplois.

Les femmes *chaioxianzu* reçoivent un salaire encore plus bas que les employés de maison coréens, mais partagent les mêmes conditions de travail. L'augmentation de salaire, les congés payés ou le versement des prestations de retraite ne se font qu'« à la discrétion » de l'employeur.

---

<sup>794</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 35-36, 47. Cette enquête a été réalisée par « la Solidarité pour la protection juridique des travailleurs du *care* ».

<sup>795</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>796</sup> *Ibid.*, p. 265.

Mme Piao.C2 (61 ans, N° 78) a reçu une pension de retraite et une prime de son ancien employeur de Cheongdam-dong où elle a travaillé cinq ans et demie. Elle travaille maintenant dans une autre famille depuis deux ans, sans avoir reçu d'augmentation. Elle a essayé de se rebeller en disant que les autres conditions étaient correctes, mais elle était bouleversée d'être considérée comme « stupide ».

En fait, le maintien de salaires si bas, à la discrétion de l'employeur, résulte de l'environnement de travail en Corée du Sud dans le passé. La proportion du SMIC par rapport au salaire moyen des travailleurs à plein temps en Corée en 2013, s'élève à 35 %, ce qui n'arrive même pas à la moyenne des pays de l'OCDE. Dans les années 1980, les ouvriers travaillant dans des industries à bas salaires avaient un salaire de base si bas qu'ils devaient effectuer des heures supplémentaires à la fois obligatoirement et volontairement afin d'augmenter leur revenu<sup>797</sup>. Le salaire de base d'un grand nombre de travailleurs dans les années 1970 et 1980 avait pour fonction de maintenir « le large écart de revenu qui existait entre les travailleurs manuels et non manuels, entre les travailleurs masculins et féminins, et entre les travailleurs de différents niveaux d'éducation » [the wide income gaps that existed between manual and non manual workers, between male and female workers, and between workers of different educational levels]<sup>798</sup>. Les bas salaires de ces travailleuses sont également maintenus dans le système salarial sud-coréen.

#### 5.1.1.5. Relation d'emploi, souffrance et maltraitance au travail

Ces travailleuses se trouvent souvent dans des situations inacceptables dans la relation avec leur employeur. Cette relation leur cause des souffrances. Elles manifestent fortement leur opinion<sup>799</sup>.

*« Les enfants de cette famille n'ont pas arrêté de faire des remarques, c'était vraiment comme du harcèlement. Ces enfants, lorsqu'ils mangent ils ne faisaient aucun bruit. J'ai pensé qu'ils mâchaient des grains de riz un par un. Moi, j'ai mon habitude, je fais du bruit quand je mange des ramen. Alors, ils me disaient que j'étais comme une bête. Et moi, je ne leur disais que « ah bon ? » Au moment des repas, nous [les Chaoxianzu] mangeons*

---

<sup>797</sup> Koo Hagen, *op. cit.*, p. 52.

<sup>798</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>799</sup> Pendant l'enquête sur place, le professeur Piao Guangxing, d'ethnie *chaoxianzu* de l'université populaire centrale de la Chine, a affirmé : « lorsqu'on regarde l'histoire socialiste chinoise, la conscience d'égalité des travailleurs est puissante. Même aujourd'hui, il est impossible de déprécier des employeurs du restaurant. Sur l'aspect du respect des travailleurs, même si ce n'est pas comme avant, c'est-à-dire que les travailleurs sont actuellement plus exploités qu'avant en Chine, c'est mieux qu'en Corée » (lors de l'entretien à Pékin, le 27 juin 2013).



*confortablement en faisant du bruit. Mais ils me disaient qu'on [les Coréens] doit faire preuve de finesse lorsqu'on mange avec quelqu'un d'autre ». (Madame Ryou, 56 ans, ex-employée de maison en Corée, vit à Pékin, N° 41)*

*« Ils disaient « azzuma [tata], pourquoi il n'y a pas de pain, ici ? ». Ils disaient même que le café avait disparu. C'était absurde. Alors, des larmes sont sorties ». (Madame Jang.C2 : 67 ans, N° 74)*

Madame Ryou et Madame Jang pensent que leurs employeurs les considèrent comme des humains hors norme ou des humains moins développés par rapport à eux<sup>800</sup>. L'employeur de Madame Jang la traitait comme une voleuse. Les enfants de l'employeur de Madame Yoo considéraient que Madame Ryou mangeait comme une bête. Il existe de nombreux cas de mépris similaires, bien qu'ils ne soient pas directement exposés comme dans les deux cas précédents.

*« L'employée m'a demandé de rédiger un protocole disant : « Je ne donnerai pas les restes de nourriture à son fils ». Je l'ai écrit, mais je n'ai pas pu faire à manger le lendemain matin ». (Madame Jang.C2 : 67 ans, N° 74)*

*« Je n'avais rien fait mais ils m'accusaient, et je n'aimais pas ça. [...] ». (Madame Jin.C1 : 54 ans, N° 73)*

Madame Jang a été blâmée par son employeuse au motif qu'elle avait servi à son enfant les restes de riz de son repas précédent. Quant à Madame Jin, elle a été obligée d'admettre qu'elle avait fait quelque chose qu'elle n'avait pas fait. Même si leurs employeurs ne les qualifiaient pas ainsi, toutes deux se sentaient traitées comme des délinquantes.

De plus, outre leur travail et leur corps, leur conscience se trouvait également sous le contrôle de leurs employeurs.

*« J'ai mis le journal sur la table et je l'ai regardé un peu, [...] En fait, il y avait déjà une dame, venue de Busan, qui faisait les tâches domestiques. Moi, j'étais là pour garder les enfants, mais « comment ne pouvais-je que garder les enfants » : puisqu'il y avait un journal, je l'ai donc lu un peu avant les employeurs. Mais, c'était une faute, une catastrophe. La*

---

<sup>800</sup> Cette attitude à l'encontre des travailleurs domestiques ressort de manière générale des études sur les travailleurs domestiques. Selon B. Ehrenreich, les femmes de ménage sont toujours traitées comme des « criminelles potentielles » par les employeurs, ainsi des caméras de surveillance sont toujours installées près des objets précieux (*Nodong 'ŭi paesin, op. cit.*).

*belle-mère de l'employeuse s'est fâchée en me voyant lire le journal ». (Madame Nam : 60 ans, ex-travailleur des travaux ménagers, vit à Yanji, Chine, N° 7)*

Pour l'employeur, Madame Nam est seulement une « chose » qui fait le travail domestique comme une garde d'enfant. Cela signifie qu'un petit moment de lecture du journal en dehors du travail n'était pas autorisé pour elle. Lire le journal de l'employeur est même considéré par ce dernier comme une violation de son autorité.

Pour un grand nombre de participantes à la recherche, les employeurs les traitent comme des criminelles potentielles et même comme des bêtes. Ainsi, la relation d'emploi en Corée du Sud peut être considérée comme « servile (une forme d'obéissance traditionnelle) », parmi les quatre catégories de Tobâio & Gorginkel<sup>801</sup>. De nombreux pays ont un système qui permet aux employeurs d'embaucher des travailleurs domestiques par le biais d'agences privées qui coordonnent le contrat de travail, de sorte que des considérations politiques sont obligatoirement appliquées pour promouvoir l'égalité des travailleurs<sup>802</sup>. Toutefois, cette histoire est éloignée de celle de la Corée du Sud qui vient tout juste d'engager le processus pour légiférer sur les travailleurs domestiques.

Cette relation d'emploi est comparable à celle que des entreprises coréennes à l'égard des travailleurs industriels dans les années 1960-1980. À propos des travailleurs sud-coréens de l'époque, Koo Hagen dit qu'ils n'étaient pas « considérés comme les vendeurs de leur travail avec leurs propres droits contractuels, mais comme des enfants ou comme des serviteurs traditionnels » [Workers were looked on not as the sellers of their labor with their own contractual rights, but as children or as traditional servants]<sup>803</sup>. Il affirme également que « les travailleurs d'usine étaient considérés comme occupant un statut inférieur, humble et méprisable [...], et les mots étaient condescendants : ils étaient nommés ouvriers d'usine, *kongsuni* [fille d'usine] et *kongdoli* [garçon d'usine] » [Factory workers were regarded as occupying a low, menial, and unrespectable status... The language that expressed this societal attitude most clearly..., were the condescending words people used to call factory workers, *kongsuni* (factory girl) and *kongdoli* (factory boy)]<sup>804</sup>. Il considère que « ces deux mots représentent donc une projection de la hiérarchie traditionnelle du statut confucéen sur la

<sup>801</sup> Kang Yi-soo décrit les quatre types de relation d'emploi dans le travail domestique en citant Constanza Tobio & Magdalena Díaz Gorfinkel (« The Work-Life Balance-New Gendered Relationships in Spain : 'the Other' in the Care Triangle », *International Journal of Iberian Studies*, 20-1 (2007), p. 41-63, cité par Kang Yi-soo, *Hanguk kũnhyõndae yõsõngnodong : pyõnhwawa chõngch'esõng* [Travail des femmes coréennes modernes et contemporaines : changement et caractéristique], Séoul, Munhwagwahaksa, 2011, p. 50) : 1. servile, 2. paternaliste, 3. professionnelle, 4. Coopérative. Le type 1 : servile est la forme typique du valet du Moyen âge ; la relation entre le maître et le valet est d'ordre hiérarchique et d'appartenance, le valet exécute toutes les choses demandées par le maître et en même temps, le valet est protégé et formé par le maître (*ibid.*, p. 366-367).

<sup>802</sup> Yoon Ji-young, *op. cit.*, p. 16.

<sup>803</sup> Koo Hagen, *op. cit.*, p. 67.

<sup>804</sup> *Ibid.*, p. 128.

structure professionnelle moderne, en maintenant la même évaluation négative du travail physique » [*The words kongsuni and kongdoli thus represent a projection of the traditional Confucian status hierarchy onto the modern occupational structure, maintaining the same negative evaluation of physical labor*]<sup>805</sup>.

Il existe également un point commun dans les relations avec les employeurs entre ces travailleuses domestiques et les anciennes ouvrières coréennes de l'industrie manufacturière. Dans les années 1960-1980, les capitalistes sud-coréens faisaient peu d'efforts pour développer un système de relations industrielles matures car, au cours de l'industrialisation axée sur l'exportation, l'État a joué un rôle prépondérant dans le contrôle du travail<sup>806</sup>. Ainsi, la relation d'emploi en Corée du Sud à l'époque était hiérarchique et l'attitude de la majorité des employeurs envers ces femmes qui étaient sans papiers avant la mise en œuvre du *Working Visit System* en 2007, n'était pas si différente.

Koo Hagen a écrit en 2001 que les appels à un traitement humain ne se limitaient pas aux industries, où les femmes étaient majoritaires, ni aux petites entreprises. Cela n'a pas non plus été un phénomène de courte durée limité aux premiers stades de l'industrialisation en Corée du Sud dans les années 1960-1970<sup>807</sup>. Ces appels sont encore d'actualité.

En résumé, leurs expériences de travail sont presque similaires à celles des travailleurs industriels, en particulier les travailleuses manuelles de Corée du Sud dans les années 1960 et 1980 : faibles salaires, nombreuses heures de travail, aucune garantie des droits à la santé, discrimination spatiale et culturelle imposée par des employeurs, traitements dégradants et humble position des travailleurs manuels décrits dans tous les témoignages rassemblés ci-dessus. Cela s'est passé de la même façon pour les travailleuses domestiques à temps partiel en Corée du Sud à la fin des années 1980<sup>808</sup>, pour les travailleurs irréguliers depuis les années 1990 et pour les participantes à la recherche dans les années 2010. Leur statut social était celui d'une position sociale méprisée en tant que groupe spécifique similaire aux travailleuses manuelles du passé. Selon Koo Ha-gen, la lutte de la classe ouvrière en Corée du Sud dans les années 1990 a été façonnée par deux forces plus larges – la transition démocratique et la mondialisation – et a donc atténué la frustration des travailleurs face à la discrimination de statut envers les travailleurs de la production manuelle<sup>809</sup>. Cependant, les travailleurs sud-

---

<sup>805</sup> *Ibid.*

<sup>806</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>807</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>808</sup> Kang Yi-soo, s'appuie sur l'« étude des femmes de ménage dans le secteur non officiel des villes coréennes », de Park Jeong-moon, (mémoire de master, Université Ewha, 1987) pour souligner la double difficulté du travail des femmes de ménage, qui ont « beaucoup de travail à faire » et « que les employeurs ne les traitent pas humainement » (Kang Yi-soo, *op. cit.*, p. 382).

<sup>809</sup> Koo Hagen, *op. cit.*, p. 215

coréens, même après 30-40 ans, sont toujours appelés *kūnroja*<sup>810</sup>, terme qui se réfère à toutes les catégories d'employés, évitant ainsi d'être appelés du nom d'ouvrier « *nodongja* », qui se référerait à la classe sociale. Nous pensons que le découragement des travailleurs ne s'est pas affaibli mais qu'il a été transmis aux travailleuses domestiques à temps partiel, aux travailleurs irréguliers puis récemment à ces employées de maison immigrées pour finir par être occulté<sup>811</sup>.

### 5.1.2. Le changement de la position économique, légale et de la classe sociale dans les trois pays

La classe sociale à laquelle appartiennent les participantes à la recherche dans les pays d'accueil est la même avant et après la migration, car elles étaient et sont encore ouvrières. Cependant, le statut de classe des travailleurs domestiques est différent selon les sociétés d'immigration. Nous allons en examiner en détail les aspects économiques, normatifs et sociaux.

---

<sup>810</sup> Selon Koo Hagun, « Le gouvernement sud-coréen a délibérément fixé la fête du Travail le 10 mars et non le 1er mai, pour dissocier le mouvement ouvrier en Corée du mouvement ouvrier international. [...] Le terme *kūnroja* était un terme trop large, se référant à toutes les catégories de travailleurs, y compris les travailleurs manuels, non manuels et techniques. En revanche, *nodongja* était une référence plus spécifique aux travailleurs d'usine ou travailleurs physiques (*yukche nodongja*), mais il avait une connotation négative. [...] *Nodongja* a été détesté par la plupart des travailleurs à cause de l'image de statut inférieur associée au travail physique et manuel qu'il véhiculait » [*The South Korean government purposely celebrated Labor Day on March 10, not on May 1, to dissociate itself from the international labor movement. [...] But Kūnroja was too broad a term, referring to all categories of employed workers, including manual, nonmanual, and technical workers. In contrast, nodongja had a more specific reference to factory workers or physical laborers (yukche nodongja), but it carried a negative status connotation. [...] Nodongja was disliked by most workers because of the inferior status image associated with physical and manual labor that it conveyed*] (*ibid*, p. 86, 140). Le gouvernement coréen a modifié en 1994 la date de la journée du travail pour le 1<sup>er</sup> mai, mais jusqu'à nos jours elle n'est pas appelée fête du travail, mais jour des employeurs (*kūnroja*). Comme par le passé, la plupart des travailleurs ne veulent pas s'identifier en tant qu'« ouvriers (*nodongja*) ». Le gouvernement de gauche arrivé au pouvoir après la destitution du président en 2017 a annoncé que désormais ce jour serait celui du travail et des ouvriers (*nodongja*), mais il semble qu'un temps important sera nécessaire pour que la reconnaissance sociale change.

<sup>811</sup> Selon N. Fraser, L'Europe de l'Ouest dans les années 1990 a pu maintenir un profil politique progressiste bien qu'elle ait largement favorisé différentes versions de la Troisième Voie, consistant, plutôt que de réduire les inégalités économiques, à s'attaquer aux effets des hiérarchies de statut – à travers des politiques anti-discriminatoires et/ou multiculturelles. Dans le cas de la Corée du Sud où il n'y avait pourtant pas d'afflux de travailleurs étrangers avant le milieu des années 1990, non seulement l'inégalité économique mais aussi la discrimination sont le lot de ces travailleuses étrangères (*Scales of Justice, op. cit.*, p. 107).

### 5.1.2.1. Changement de la position économique

Avant la Réforme économique chinoise, les participantes à la recherche bénéficiaient d'avantages économiques égaux en tant qu'agricultrices ou travailleuses dans le cadre de l'économie collective socialiste chinoise, même si elles avaient un pouvoir économique absolument faible comme les autres à l'époque socialiste. Au milieu des années 1980<sup>812</sup>, leur activité s'est transformée en une économie familiale. La plupart d'entre elles n'ont pas bénéficié des réformes et sont devenues une main d'œuvre excédentaire dans les zones rurales, avec plusieurs millions de travailleurs licenciés dans les zones urbaines<sup>813</sup>. Ainsi elles choisissent la migration de travail comme mesure de subsistance. Qu'en est-il de leur position économique dans les sociétés d'immigration, à travers leurs salaires ?

Afin de comparer la position économique de ces personnes dans les sociétés d'immigration, le salaire total<sup>814</sup> a été converti en équivalent salaire à la durée légale du travail de chaque société d'accueil (ci-après dénommé salaire du temps de travail)<sup>815</sup>. Le salaire moyen du temps de travail était de : 1 276 euros (1 747 USD) en France ; 769 231 KRW (715 USD) en Corée du Sud ; 2 750 CYN (456 USD) à Yanji, Chine ; 5 500 CYN (911 USD) à Pékin ; 3 300 CYN (547 USD) à Qingdao (Voir le tableau 3).

Ceci, en premier lieu, représente un écart considérable avec le salaire total<sup>816</sup>. Le fait que le salaire total soit plus élevé dans les sociétés d'immigration qu'à Yanji en Chine était la motivation principale de la migration de travail avec les mesures contre le chômage dans le pays d'origine. En fait, cela montre que c'est une rétribution pour leur temps de travail excessif (48 à 78 heures par semaine<sup>817</sup>).

---

<sup>812</sup> La réforme du système agricole dans les premières années de la Réforme économique chinoise, a été menée dans le but de réduire la discrimination agricole, mais la discrimination urbaine-rurale s'est approfondie à partir du début des réformes urbaines au milieu des années 1980 (Wang Hui, Tu chongnyuüi, *op. cit.*, p. 348).

<sup>813</sup> Li Shuang, *op. cit.*, p. 42-43.

<sup>814</sup> Ici, le salaire total est le médian des salaires des participantes à la recherche, et les salaires qu'elles reçoivent réellement. La plupart d'entre elles sont des travailleuses sans-papiers, c'est donc considéré comme leur salaire brut, mais aussi leur salaire net.

<sup>815</sup> Afin d'examiner la situation économique dans chaque société d'immigration, nous fixons le salaire sur la base des heures légales de travail de chaque pays sans uniformiser les heures de travail unitaires des trois pays, bien que les heures légales de travail soient différentes pour chaque pays d'accueil. Si le salaire total de chaque pays est fixé à 35 heures de travail par semaine, les montants baissent comme 673 077 KRW (625 UDS) en Corée du Sud, 2 188 CYN (362 USD) à Yanji en Chine, 4 375 CYN (725 UDS) à Pékin en Chine, 2 625 CYN (435 USD) à Qingdao en Chine. En particulier, dans ce cas, on peut voir que les montants sont fortement réduits en Corée du Sud en raison du temps de travail de 78 heures.

<sup>816</sup> Leur salaire total, le SMIC et le salaire moyen sont des salaires mensuels basés sur 2013, qui est le moment de l'entretien. Ils sont convertis en USD pour la conformité de comparaison. Pour le salaire total, nous avons pris la valeur médiane de leur salaire. La conversion en USD était basée sur le taux de change en vigueur le 24 janvier 2014. À cette date, 1 USD valait 1076,4 KRW, 1 EUR valait 1473,27 KRW, 1 CNY valait 178,36 KRW. Si le taux de conversion du KRW en USD est de 1, les taux de change de l'euro et du yuan sont respectivement de 1,3687 et de 0,1657.

<sup>817</sup> Ce temps de travail dépasse de 10 heures le seuil de 68 heures, qui correspond aux heures de travail autorisées en Corée du Sud, en incluant les heures supplémentaires.

-		France	Corée	Chine		
				Yanji	Pékin	Qingdao
Conditions de travail	Forme de travail	À demeure/ À Temps partiel	À demeure	À temps partiel	À temps partiel	À demeure/ À temps partiel
	Temps de travail en moyenne par jour / Jours de travail par semaine	8h/ 6j	13h/ 6j	8h/ 6j	10h/ 6j	10h/ 6j
	Temps de travail par semaine au total	48h	78h	48h	60h	60h
Données	Salaire total (médian) (A)	2 395	1 394	497	1 243	746
	Durée légale du travail par semaine	35h	40h	44h		
	Salaire selon la durée légale du travail (B)	1747	715	456	911	547
Comparaison de salaire à celui à Yanji	Comparaison du salaire total (A/ 497)	<b>X 4,8</b>	<b>X 2,8</b>	X 1	<b>X 2,5</b>	<b>X 1,5</b>
	Comparaison du salaire selon la durée légale du travail (B/ 456)	<b>X 3,8</b>	<b>X 1,6</b>	X 1	<b>X 2,0</b>	<b>X 1,2</b>

Tableau 3 : Comparaison des salaires des travailleuses domestiques migrantes *chaoxianzu* par rapport à celui dans la société d'origine

Deuxièmement, lorsque ce « salaire du temps de travail » est comparé au salaire moyen de chaque pays, il est d'environ 23 % à Séoul en Corée du Sud, de 44 % à Paris en France et de 95 % à Pékin en Chine<sup>818</sup>. Se basant sur les statistiques du BIT, Moon Hyun-a et Park Joo-young constatent que « le travail domestique est l'emploi le moins rémunéré du marché du travail, les salaires sont généralement inférieurs à 50 % à la lumière de la rémunération moyenne de chaque pays et n'arrivent parfois même pas à 20 % »<sup>819</sup>. En Corée du Sud et en France, les salaires des participantes à la recherche s'inscrivent exactement dans les mêmes propositions.

<sup>818</sup> Ici, le salaire moyen est le montant avant taxe, donc la proportion réelle peut être plus élevée. En effet, leurs salaires, qui sont des valeurs comparatives, peuvent être considérés comme des prix après impôt car la plupart d'entre elles sont des personnes non enregistrées qui ne paient donc pas d'impôt sur leur salaire.

<sup>819</sup> OIT (Organisation Internationale du Travail), Remuneration in domestic work, *Domestic Work Policy Brief 1*, 2010 ; OIT, *Domestic workers across the world: Global and regional statistics and the extent of legal protection*, 2013 (cité par Moon Hyun-a, Park Joo-young, « The work characteristics of domestic workers and their health », *Health and Alternative ways*, 2014, p. 1-17, p. 13).



En termes de « salaire de temps de travail » par rapport au SMIC dans chaque société d’immigration<sup>820</sup>, il est de 76 % à Séoul, 89 % à Paris, 393 % à Pékin et 239 % à Qingdao. En considérant que le salaire du temps de travail est une valeur après impôts, en raison de leur travail généralement illégal, il est probable que ces ratios augmentent si la valeur standard est modifiée en SMIC après impôt<sup>821</sup>. Ensuite, dans le cas de la France, la valeur serait proche du SMIC, mais en Corée du Sud, elle serait encore inférieure. D’autre part, dans le cas de la Chine, le ratio par rapport au SMIC et celui par rapport au salaire moyen sont tous plus élevés que dans les deux autres sociétés d’immigration précédentes. Comment interpréter ces résultats ? (Voir le tableau 4).

-		France	Corée	Chine		
				Yanji	Pékin	Qingdao
Comparaison complexe du salaire	Salaire total (médian) (A)	2 395	1 394	497	1 243	746
	Salaire selon la durée légale du travail (B)	1747	715	456	911	547
	SMIC (C) (Par mois, brut)	1 957	944	219	232	229
	Salaire moyen (Par mois, brut)	3 986	3 065	-	960	-
	SMIC / Salaire moyen (%)	51% (OCDE)	35 % (OCDE)	343 % (En moyenne dans les 31 zones urbaines en Chine, 2012) <sup>822</sup>		
	SMIC par rapport au RNB par habitant	137,40	100	119,10 (Shanghai)		
Comparaison	Salaire total / SMIC (A/C) (%)	<b>122%</b>	<b>148%</b>	<b>227%</b>	<b>536%</b>	<b>326%</b>
	Salaire selon la durée légale du travail / SMIC (B/C) (%)	<b>89%</b>	<b>76%</b>	<b>208%</b>	<b>393%</b>	<b>239%</b>

Tableau 4 : Comparaison des salaires des travailleuses domestiques migrantes *chaoxianzu* par rapport au SMIC dans les cinq villes des trois pays

Afin de comprendre plus concrètement la position économique des travailleurs au SMIC dans chaque pays, nous avons examiné le SMIC par rapport au RNB par habitant et le SMIC par rapport au salaire moyen. Le premier consiste à comparer la position du salarié le

<sup>820</sup> Le SMIC est comme son nom indique le salaire minimum fixé afin que le travailleur puisse survivre, et ces trois pays ont adopté le SMIC.

<sup>821</sup> Comme elles ont travaillé en situation illégale, leurs salaires peuvent être considérés comme ceux après impôts. Cependant le SMIC ou le salaire moyen en comparaison sont tous avant impôts. En effet, dans le cas des deux pays sauf la France, il n’existe pas de statistiques officielles pour le salaire après impôts.

<sup>822</sup> « Annuaire statistique chinois » 2005-2013 (cité par MA Xiaoli, « Kihoeht’ükchip ② - ch’oejöm̄gũm : chungguk ch’oejöm̄gũmjeũi hyõnhwanggwa ch’oegũn ch’use » [Dossier spécial ② - Salaire minimum : état actuel et dernière tendance du système de salaire minimum en Chine]. *International Labor Brief*, KLI : Korean Labor Institute, avril 2015, p. 28-29).

plus bas selon le degré de développement national et le second à celle du salarié le moins rémunéré par rapport au salarié à revenu médian<sup>823</sup>.

D'abord, selon les données de l'OCDE en 2013, le SMIC par rapport au salaire moyen est de 51 % en France, de 35 % en Corée du Sud. Pour la Chine, qui est un pays non participant à l'OCDE, selon sa propre enquête, celui-ci est d'environ 34,3 %<sup>824</sup>. Alors que le ratio en France est plus élevé que celui des deux autres pays, les chiffres pour les deux derniers pays sont similaires.

Ensuite, en regardant de près le SMIC par rapport au RNB par personne en 2013, le SMIC en France et en Chine est relativement élevé, avec la Corée du Sud à 100, la France est de 137,40, la Chine est de 119,10 (le cas à Shanghai)<sup>825</sup>. En Chine, l'écart salarial de la classe sociale est important, mais selon une analyse de la comparaison des trois indices concernant les années 2008 à 2012, l'indice du SMIC non seulement compense la hausse de l'indice des prix alimentaires mais aussi partage le fruit de la croissance économique représenté par l'augmentation de l'indice de PIB réel par habitant<sup>826</sup>. Cependant, le SMIC par rapport au RNB par habitant de la Corée du Sud est aussi bas que celui en Chine, mais qui n'arrive même pas à refléter l'indice des prix.

En effet, le minimum vital (légal) d'un ménage d'une personne en Corée du Sud (norme d'approbation de la Cour suprême) en 2013 est de 858 252 KRW (797 USD), mais puisque la personne ayant un revenu est en général en charge de la survie d'un ou deux membres de sa famille, le coût de la vie augmente à 1 41 356 KRW (1 358 USD) pour deux, 1 890 471 KRW (1 756 USD) pour trois, de sorte que le SMIC ne garantit pas le minimum vital<sup>827</sup>. Le coût de la vie d'un travailleur seul en Corée du Sud en 2013 est de 1 410 748 KRW (1 311 USD), et le SMIC est donc très loin de ce montant<sup>828</sup>.

---

<sup>823</sup> Nous n'avons pas analysé et comparé le coefficient de gini qui est l'indice d'inégalité en général dans les trois pays. En effet, les étapes de développement de la société des trois pays sont différentes, et dans le cas de la Chine, le PIB par habitant par rapport au revenu national est à un niveau de 1/4-1/3 par rapport aux deux autres pays, donc la comparaison était inappropriée. Puis cette comparaison empêche de distinguer les différences entre les revenus moyens-supérieurs et les revenus moyens-inférieurs, il n'est donc pas approprié d'estimer la position économique de ces travailleuses qui restent dans les revenus moyens et inférieurs, principalement dans le SMIC.

<sup>824</sup> Selon Ma Xiaoli, « la proportion de la moyenne nationale du SMIC par rapport au salaire moyen des entreprises urbaines en 2010-2012 a augmenté de 4 à 5 %. L'importance par région a légèrement augmenté et arrive à 40 % dans les 8 régions en 2012 et 9 autres régions ont dépassé les 36 % » (Ma Xiaoli, *op. cit.*, p. 29).

<sup>825</sup> Source : Minimum Wage Council (en Corée du Sud), *Ch'oejōimgŭm simŭirŭl wihan chuyo nodong kyōngjejip 'yo punsōk* [Analyse des principaux indicateurs du travail et de l'économie pour la délibération sur le salaire minimum], 2013, p. 5, 7 ; *Ch'oejōimgŭmsimŭip 'yōllam* [Manuel du salaire minimum], 2013, p. 93.

<sup>826</sup> Source : Comparaison de l'indice du salaire minimum légal, l'indice des prix alimentaires et l'indice du PIB par habitant de 31 régions en Chine (2008 - 2012) (MA Xiaoli, *op. cit.*, p. 24).

<sup>827</sup> Il y a deux types de minimum vital en Corée du Sud, selon l'institution d'estimation (la Cour suprême, le Ministère de la santé et du bien-être). Conformément à la loi nationale sur la sécurité des moyens de subsistance du Ministère de la santé et du bien-être, le minimum vital (base pour la sélection des bénéficiaires de la sécurité de subsistance et le niveau des prestations), est de 572 168 KRW (532 USD) pour une personne, 974 231 KRW (905 USD) pour deux personnes, 1 260 315 KRW (1 171 USD) pour 3 personnes et 1 546 399 KRW (1 437 USD) pour 4 personnes en 2013 (Conseil du salaire minimum en Corée, 2013a, p.38). Cependant c'est vraiment la

Ainsi, en Corée du Sud, le statut économique des travailleurs au SMIC, en tant que critère de la position économique des participantes à la recherche, est inférieur à celui des deux autres pays. Cela montre plus en détail la différence du ratio de leur salaire du temps de travail par rapport au SMIC dans les trois pays. Par conséquent, le salaire des participantes à la recherche en Corée du Sud est en réalité à 76 % du SMIC. Cela peut être considéré comme résultant du fait qu'il n'existe pas encore de réglementation salariale spécifique aux travailleurs domestiques en Corée et que leur position sociale est relativement faible. D'un autre côté, le fait que leur salaire du temps de travail en Chine soit plus proche du salaire moyen reflète un environnement de travail relativement favorable au travail.

En conséquence, le discours<sup>829</sup> selon lequel la migration de travail des employées de maison permet d'améliorer leur statut économique n'a de sens que par rapport au pays d'origine, la Chine, en raison de la différence de taux de change et de l'augmentation du montant total des salaires. Dans le champ de la migration, elles n'avaient aucune raison de dire que leur statut économique avait augmenté en Corée du Sud et en France par rapport à Yanji, en Chine. Au contraire, le « salaire du temps de travail » par rapport au SMIC, excluant les deux villes de la Chine, était encore plus élevé pour les domestiques de Yanji que pour les deux autres pays. Les salaires totaux élevés des deux pays peuvent être considérés comme la rémunération de leur long travail.

D'un autre côté, leur perception de leur propre position économique varie en fonction de divers facteurs, autres que les salaires. Ceux-ci comprennent la manière d'entrer dans les pays d'immigration (individuelle ou familiale), la politique d'immigration, la politique de protection sociale telle que l'assurance maladie, le prix des aliments<sup>830</sup>, etc. Lorsqu'elles bénéficient de l'assurance maladie par la demande d'asile, même si elles sont en situation illégale en France, leur position ressentie s'améliore.

En outre, leur ressenti varie selon les pays en fonction de la différence de durée de séjour et des conditions de travail. De plus, en regardant de près les salaires relativement élevés dans les grandes villes chinoises, nous ne pouvons pas ramener les migrantes à leur

---

somme nécessaire pour la survie. D'un autre côté, le minimum vital de la Cour suprême est d'environ 150 % de celui du Ministère de la Santé et c'est une somme qui permet de vivre comme un humain.

<sup>828</sup> Minimum Wage Council (en Corée du Sud), *Ch'oejōimgūmsimūip*, *op. cit.*, p. 82.

<sup>829</sup> R.S. Parreñas, *op. cit.*, p. 150, A. Fresnoza-Flot, *op. cit.*, p. 66. En particulier, Parreñas a expliqué que les travailleuses domestiques migrantes philippines expriment la « mobilité de classe contradictoire » simultanée du déclin de statut social et de l'augmentation de leur situation financière dans la migration. Ascencion Fresnoza-Flot a expliqué que les Philippines connaissent déjà la baisse de la position sociale avant la migration, mais en plus elles ont accepté cette situation, le « déclasserment » du statut en France (dans un pays d'accueil), en pensant aux bénéfices économiques.

<sup>830</sup> « L'annuaire des statistiques en Chine » ne reflète pas la situation des revenus par classe des ménages urbains de chaque région. Ainsi, selon les données nationales, si l'on considère la structure des dépenses en espèces de 10 % des ménages au revenu minimum et de 10 % des ménages à faible revenu, la consommation alimentaire par habitant en 2004-2012 représente près de la moitié des dépenses totales. Cela implique que les prix des denrées alimentaires ont un très grand impact sur les ménages à faible revenu et que l'effet sur les ménages au revenu minimum est plus important que l'impact sur les ménages à faible revenu (Ma Xiaoli, *op. cit.*, p. 21).

position économique élevée. Car elles migrent avec leur famille et dépensent beaucoup plus dans les frais de subsistance tels que le coût du logement, des soins et d'entretien de vie familiale en raison de leur statut de travailleur rural (农民工 *nongmingon*) que dans les deux autres pays d'accueil où elles migrent seules.

Pour finir, la position économique des travailleurs immigrés dans le champ de la migration devrait être analysée à travers critère plus complexe : la position économique, que leurs salaires produisent simultanément dans les deux sociétés, celle d'immigration et d'origine. Ici, nous l'analysons de manière limitée en nous concentrant sur leur position économique dans la société d'immigration afin d'étudier en détail le changement de position après la migration.

### 5.1.2.2. *Changement de la position légale et de classe sociale*

Les participantes à la recherche appartenaient selon la Constitution à la classe dirigeante<sup>831</sup> chinoise des ouvriers industriels et agricoles. Après la Réforme économique, la structure officielle des classes sociales, a changé de manière complexe selon les résultats d'une enquête nationale<sup>832</sup>. Ces personnes étant désormais catégorisées comme la classe de « base » constituée par quatre strates 阶层 (*jiēceng*)<sup>833</sup> sociales sur dix : 商业服务业员工阶层 (*shangye fuwuye yuangong jiēceng*) celle des employés des services aux entreprises ; 产业工人阶层 (*chanyegongren jiēceng*) celle des travailleurs industriels ; 农业劳动者阶层 (*nongye laodongzhe jiēceng*) celle des ouvriers agricoles ; 城乡无业、失业、半失业者阶层 (*chengxiang wuye, shiye, banshiyezhe jiēceng*) celle des chômeurs urbains et ruraux, chômeurs, semi-chômeurs. Selon Wang Hui, cela signifie le recul de la classe ouvrière qui occupait une position spéciale, en tant que classe dirigeante, pendant la période socialiste<sup>834</sup>. Toutefois, malgré ces changements, il est clair que la position des

---

<sup>831</sup> C'est ce que stipule l'article 1 de la Constitution socialiste chinoise.

<sup>832</sup> C'est le résultat de deux enquêtes menées par l'équipe de recherche de l'Académie chinoise des sciences sociales (CASS) (chef d'équipe : LU Xueyi) de 1999 à 2001, sous la direction du membre du bureau politique du Parti communiste chinois en 1998 (Sources : « 当代中国社会阶层研究报告, *Dāngdài zhōngguó shèhuì jiēcéng yán jiù bàogào* » [Rapport de recherche sur la structure des classes sociales chinoises contemporaines] (2002), « 当代中国社会流动, *Dāngdài zhōngguó shèhuì liúdòng* » [Mobilité sociale actuelle de la société chinoise contemporaine] (2004))

<sup>833</sup> Ici, nous utilisons le terme « strate », suivant les habitudes linguistiques des chercheurs chinois et du grand public chinois. Voir la section 2 de l'introduction plus de détails sur les pensées du peuple chinois concernant la classe.

<sup>834</sup> Wang Hui, Tu chongnyuüi, *op. cit.*, p. 350-351. Selon Wang, les nouveaux travailleurs chinois (le nom utilisé par Lu Tu pour désigner les travailleurs ruraux, *Zhōngguó xīn gōngrén : Míshī yǔ juéqǐ* 中国新工人：迷失与崛起 [Nouveaux travailleurs en Chine : désorientation et éveil], Pékin, édition Falu, 2013, en tant que groupe principal des travailleurs après la Réforme économique chinoise, ils ne possèdent pas de position dans le domaine politique par rapport à la classe ouvrière chinoise de la première génération. Wang

travailleurs et les agriculteurs de la Chine post-réforme<sup>835</sup> se trouve dans le statut constitutionnel et l'héritage socialiste où ils remplissent encore, d'après l'article 43-2 de la constitution, une responsabilité glorieuse<sup>836</sup>.

Dans ce cas, vers quelle position normative et de classe sociale les femmes de notre recherche se sont-elles déplacées après la migration ? Quel est d'ailleurs le sens du déplacement ?

#### 5.1.2.2.1. Aspect de la succession de la classe ouvrière industrielle dans un système à différentes classes

Premièrement, les participantes à notre recherche héritent de la position sociale de la classe ouvrière traditionnelle dans chaque société d'immigration, tout comme de l'expérience des travailleuses domestiques en Corée étudiée en section 5.1.1.

Regardons la période de formation de la classe ouvrière dans chaque société : le XIX<sup>e</sup> siècle en France, tandis qu'elle court des années 1920 au début de la Chine nouvelle à 1949 en Chine<sup>837</sup>, et des années 1960 aux années 1980-90 en Corée du Sud.

En France, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la classe ouvrière est formée en même temps que celle de toute l'Europe.<sup>838</sup> Les travailleurs, les ouvriers et les militants sociaux, influencés par l'idéologie politique de la Révolution française, grandissent avec le mouvement ouvrier internationaliste, qui a été organisé sur la base de la similitude des conditions de travail dans un contexte d'industrialisation.<sup>839</sup> Pour favoriser la capacité collective des travailleurs et pour les engager dans certaines formes de participation politique, elle est aussi formée par le soutien politique.<sup>840</sup> En particulier, durant la période de 1936-1980, l'émergence sur la scène

---

l'explique ainsi : « Leur absence de la vie politique est un important symptôme de la crise du système politique chinois et symbolise la chute finale de la classe ouvrière comme 'classe dirigeante' pourtant inscrite dans la constitution chinoise » (Wang Hui, *Quel nom*, *op. cit.*, p. 70). Donc « avec la transformation du parti communiste chinois, d'un parti représentant une classe sociale en un parti-État qui se veut le représentant de toute la population chinoise, la classe ouvrière s'est privée non seulement de son porte-parole sur la scène politique, mais aussi du droit de désigner son propre représentant politique » (*ibid.*, p. 72). Voir également la page 21 dans la recherche de Lu Tu (*Chungguk*, *op. cit.*).

<sup>835</sup> Voir le chapitre 1.2 dans cette thèse.

<sup>836</sup> Wang Hui, *Tu chongnyuüi*, *op. cit.*, p. 371, 387 ; Lu Tu, *Zhōngguó*, *op. cit.* ; *Chungguk*, *op. cit.*, p. 403-404.

<sup>837</sup> Wang Hui (*Tu chongnyuüi*, *op. cit.* ; *Quel nom*, *op. cit.*) et LU Tu (*Chungguk*, *op. cit.*) s'intéressent à la naissance du groupe des nouveaux travailleurs chinois (travailleurs ruraux) après la Réforme économique chinoise. En ce sens, la période d'après la Réforme économique chinoise peut être considérée comme la deuxième période de formation de la classe ouvrière.

<sup>838</sup> E. P. Thompson, *op. cit.* ; A. C. Wagner, *Les classes*, *op. cit.*, p. 15-18

<sup>839</sup> E. P. Thompson, *op. cit.*, p. 829 ; A. C. Wagner, *Les classes*, *op. cit.*, p. 15-16 ; R. Aminzade *Ballots and Barricades: Class Formation and Republican Politics in France, 1830-1871*, Princeton, Princeton University Press, 1993, p. 3.

<sup>840</sup> Selon R. Aminzade, « le parti républicain du milieu du XIXe siècle a joué un rôle décisif dans la formation de la classe ouvrière en favorisant les capacités d'action collective des travailleurs et en encourageant certaines formes de participation politique » [*the mid-nineteenth-century Republican party played a decisive role in working-class formation by fostering workers' capacities for collective action and by encouraging certain forms of political participation*] (R. Aminzade, *op. cit.*, p. 14).

syndicale et politique de la « génération singulière », au moment du Front populaire, a conduit à une période d'histoire de la classe ouvrière.<sup>841</sup> À cette période, « la 'classe ouvrière', adossée à l'État social imposé par les forces de la Résistance, a continûment grandi en nombre et s'est renforcée politiquement, en arrachant aux classes dominantes une série de droits sociaux »<sup>842</sup>. Ainsi, la classe ouvrière est née dans un environnement culturel et politique favorable pour les travailleurs. D'autre part, les relations de travail en France montrent une particularité hiérarchique par rapport aux autres pays européens.<sup>843</sup>

En Chine, malgré l'idéologie de Confucius qui valorisait le travail intellectuel au détriment du travail physique, la Révolution et le système socialiste, ont créé un environnement normatif, culturel et politique favorable au travail et à la classe ouvrière. Cette culture s'est diffusée dans toute la société chinoise.

Malgré leur histoire différente, les deux pays ont élaboré un consensus social sur le fait que le travail est glorifié voire divinisé, ainsi qu'une culture ouvrière basée sur cette croyance.

De son côté, la Corée du Sud, pendant une génération depuis le début des années 1960, a expérimenté une transformation profonde de son économie et de sa société, non moins significative que la « grande transformation » que Karl Polanyi (1957) décrit pour l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>844</sup> Cependant au cours de la prolétarianisation, les travailleurs l'ont expérimenté sans héritage culturel et organisationnel : aucune culture de la réciprocité, aucun sentiment de fierté dans l'exécution, aucun amour de l'autonomie et de l'indépendance.<sup>845</sup> « La langue dominante affectant les perceptions des travailleurs coréens de leurs expériences industrielles a été forgée par l'État, y compris le langage du nationalisme, du familialisme, de l'harmonie et de la sécurité nationale » [*The dominant language effecting Korean workers' perceptions of their industrial experiences was provided by the state, including the language of nationalism, familism, harmony, and national security*]<sup>846</sup>. Ainsi le travail physique dans le confucianisme et dans l'histoire coréenne contemporaine, marquée par l'anticommunisme contre la Corée du Nord, n'a pas été sacralisé comme dans les deux autres pays dans le processus de formation de la classe ouvrière. Grâce au mouvement ouvrier des années 1970 et 1980 (de la « lutte du textile de Chunggye Unin » dans les années 1970 à la « lutte de Goliath des travailleurs de Hyundai Heavy Industries » à la fin des années 1980), les travailleurs coréens ont partagé

<sup>841</sup> S. Beaud & M. Pialoux, *op. cit.*, p. 12.

<sup>842</sup> *Ibid.*

<sup>843</sup> À cet égard, Dominique Schnapper a soutenu que cela apparaît par la combinaison de la conscience relative à l'honneur hérité de la société aristocratique [car les révolutions ne détruisent pas totalement les institutions et les valeurs du passé] et du travail comme norme dominante dans la société française, de sorte que l'identité et la valeur sont exprimées par le niveau et la qualité de l'emploi (*op. cit.*, p. 70).

<sup>844</sup> Koo Hagen, *op. cit.*, p. 24.

<sup>845</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>846</sup> *Ibid.*, p. 12.



l'identité ouvrière et la solidarité ouvrière<sup>847</sup>. Mais ce sentiment n'a pas été partagé par l'ensemble de la société<sup>848</sup>. Les organisations syndicales ont été affaiblies avec la crise financière de 1997.

Par conséquent, les travailleurs manuels coréens n'ont pas pu avoir un sentiment de fierté en tant que travailleurs. Ils pouvaient difficilement s'identifier d'une manière positive en tant que classe ouvrière<sup>849</sup>.

Ainsi, il y a une différence considérable dans le statut de travailleurs en Corée du Sud et dans les deux autres pays. Il semble cependant que les différences dans la culture ouvrière de ces trois pays se réduisent aujourd'hui avec l'expansion continue du capitalisme globalisé. Depuis la Réforme économique, le statut effectif de la classe ouvrière en Chine a chuté. Bien qu'elle soit toujours classe dirigeante selon la Constitution, dans les faits, elle est de moins en moins considérée comme telle. En France, où les inégalités matérielles ont été réduites par le système de protection sociale, la condition de classe des travailleurs a chuté<sup>850</sup> en raison de la propagation du « capitalisme financiarisé »<sup>851</sup> à savoir, des « risques du néolibéralisme »<sup>852</sup>. La situation dans laquelle ils se trouvent maintenant peut être considérée comme « la réalité

---

<sup>847</sup> *Ibid.*, p. 73, 174-175.

<sup>848</sup> La réalité du travail en Corée du Sud a conduit les travailleurs à lutter pour les travailleurs en leur donnant une expérience de classe commune. Cependant, l'expérience de classe ne s'est pas développée dans l'autonomisation politique des travailleurs et la systématisation de l'État en raison de l'idéologie anti-communiste de la Corée du Sud en tant que nation divisée. Par conséquent, la conscience de la classe ouvrière n'a pas été partagée avec l'ensemble de la société (Koo Hagen, *op. cit.*, p. 12 ; Shin Gwang-young, *Hangugüi kyegüpkwa pulp'yöngdüng* [Classe et inégalité en Corée du Sud], Séoul, Eulyoo, 2004, p. 34 ).

<sup>849</sup> Koo Hagen, *op. cit.*, p. 11, 13. Koo l'analyse en détail comme suit : « Dans l'environnement intense de la guerre froide, l'anticommunisme a toujours été une idéologie dominante. [...] Aucun parti en Corée du Sud, même à la fin des années 1990, n'a cherché à s'identifier au travail ou à apporter un soutien organisationnel au mouvement ouvrier de peur d'être catalogué comme sympathisant du communisme » [*In the intense Cold War environment, anti-communism was always an overarching ideology. [...] No party in South Korea, even at the end of the 1990s, sought to identify itself with labor or to render organizational support to the working-class movement for fear of being branded as sympathetic to communism*] (*ibid.*, p. 12).

<sup>850</sup> « [L]es ouvriers : licenciements « boursiers », montée des accidents du travail, [...], culpabilisation des salariés et harcèlement moral, [...], formes aiguës de souffrance au travail » (S. Beaud & M. Pialoux, *op. cit.*, p. 8-9 ; Anthony Giddens dit que l'image selon laquelle, depuis l'ère de Marx, dans les pays occidentaux modernes industrialisés, les inégalités matérielles ont été considérablement réduites en raison des impôts dirigés contre les riches, combinés avec les prestations sociales pour ceux qui ne peuvent pas facilement gagner leur vie, est loin d'être exacte (*op. cit.*, p. 221) Pour cette raison, « L'influence de la classe peut être inférieure à ce que Marx a supposé, mais il y a peu de sphères de la vie sociale laissées intouchées par les différences de classe [...] Même les différences physiques sont corrélées avec l'appartenance à une classe. Les gens de la classe ouvrière ont en moyenne un poids à la naissance plus faible et des taux de mortalité infantile plus élevés, sont plus petits à maturité, moins bien portants et meurent plus jeunes que ceux des catégories supérieures » [*The influence of class may be less than MARX supposed, but there are few spheres of social life left untouched by class differences. [...] Even physical differences are correlated with class membership. Working-class people have on average lower birth-weight and higher rates of infant mortality, are smaller at maturity, less healthy, and die at a younger age, than those in higher class categories*] (*ibid.*, p. 221-222) ; Kang Su-dol, *op. cit.*, p. 211-219.

<sup>851</sup> S. Beaud & M. Pialoux, *op. cit.*, p. 8.

<sup>852</sup> Heinrich Geiselberger explique que les « contre-mouvements » pour la société industrielle capitaliste décrite par Karl Polanyi a provoqué tous les dangers de la globalisation tels que le terrorisme international, le changement climatique, les crises financières et monétaires, et les grands mouvements migratoires, ainsi que la réalité actuelle de la globalisation fondée sur une conception radicalement néolibérale du marché [*neoliberal version of globalization*] – raison pour laquelle on pourrait parler des risques du néolibéralisme (Heinrich Geiselberger (dir.), *L'âge de la régression*, Paris, Premier Parallèle, 2017, p. 11-14) ; Kang Su-dol, *op. cit.*, p. 205-208.

antinomique »<sup>853</sup> dans laquelle « le travail est divin mais les travailleurs sont méprisés »<sup>854</sup>. Dans les années 1990, surtout après la crise financière de 1997, les conditions de travail en Corée du Sud se sont dégradées en raison de la précarité croissante des travailleurs. Ils sont tombés dans un état de déclin, non seulement en termes de reconnaissance d'identité ouvrière, acquise par le mouvement ouvrier, mais aussi en termes de droits matériels acquis dans les conditions de la démocratisation et de la globalisation dans les années 1980. À l'heure actuelle, le nombre de travailleurs en CDD en Corée du Sud est estimé à près de 9 millions, soit 60 % des 16 millions de travailleurs<sup>855</sup>. De plus, contrairement aux Pays-Bas ou au Danemark, où la progression des travailleurs précaires est devenue un modèle de stabilité assouplie appelé flexisécurité, la Corée du Sud est considérée comme un « modèle de flex-insécurité »<sup>856</sup>. Cela signifie que même les travailleurs qualifiés peuvent devenir des travailleurs précaires à tout moment du processus de restructuration et qu'ils recevront des salaires au niveau du salaire minimum en Corée.

Cette différence de la culture de classe ouvrière est évidente à travers la durée légale du travail dans les trois pays.

Actuellement, la durée légale de travail dans les trois pays est proche si on se base sur 8 heures de travail par jour : 35 heures par semaine en France ; 40 heures en Corée du Sud ; 44 heures en Chine. Cependant, il y a une grande différence entre ces trois pays en termes d'heures de travail réelles. En France, depuis l'introduction du système de travail de huit heures en 1919, 39 heures de travail par semaine ont été appliquées depuis 1982, puis 35 heures de travail depuis 2002. En 2015, selon l'OCDE, les heures de travail annuelles moyennes sont de 1 482. Parmi les 34 pays de l'OCDE, les travailleurs sud-coréens occupent la deuxième place, derrière le Mexique, avec 2 113 heures par an. Malgré les 40 heures de la durée légale, c'est possible. En effet, cette durée n'inclut pas les week-ends (16 heures) dans le temps légal de travail, de sorte qu'ils peuvent effectivement travailler jusqu'à 68 heures par semaine. Cette durée de travail comprend les heures de travail prolongées (12 heures).<sup>857</sup> Cette durée excessive du travail se retrouve dans certains secteurs industriels, qui représentent 43 % des salariés<sup>858</sup>, essentiellement des travailleurs manuels.

---

<sup>853</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>854</sup> *Ibid.*

<sup>855</sup> *Ibid.*, p. 80. Selon Kang Su-dol, la valeur estimée peut baisser jusqu'à 35 % selon la façon de définir les travailleurs en CDD.

<sup>856</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>857</sup> Le gouvernement de la Corée du Sud réduit la durée hebdomadaire maximale du travail de 68 heures à 52 heures, à compter de juillet 2018, en modifiant la loi sur les normes du travail. L'objectif de l'amendement est de permettre aux travailleurs de se reposer et de sortir la Corée du Sud de la société de l'excès de travail (Source: Ministère de l'Emploi et du Travail de la Corée du Sud).

<sup>858</sup> Jo Cheol-hee, Lee Geon-hee, « 'Travail infini' créé par la loi, Loi sur les normes du travail]. *Money Today*, le 7 septembre 2017.

Les travailleurs chinois, qui travaillaient huit heures par jour dans le système de travail collectif socialiste, ont vu leur nombre d'heures de travail augmenter considérablement après la Réforme économique. En effet, avec le développement accéléré des industries manufacturières à bas coût de main d'œuvre, leur pays est alors devenu « l'usine du monde ». Mais, après une série de mesures, notamment l'entrée en vigueur de la loi sur le contrat de travail en 2008 (*Labor Contract Law*, instituée en 2007), les conditions de travail se sont améliorées, comme le respect des 44 heures de travail par semaine et l'exécution stricte du paiement des heures supplémentaires. Comme la Chine ne fait pas partie des pays de l'OCDE, les heures de travail ne peuvent pas être comparées avec les mêmes critères que celles de deux autres pays. Toutefois, il apparaît que, selon ses propres statistiques (le sixième recensement de Chine en 2010), environ 60 % des travailleurs travaillent moins de 48 heures par semaine<sup>859</sup>. Les travailleurs que nous avons rencontrés en Chine travaillaient en respectant les heures légales du travail et ne voulaient pas, pour gagner plus, travailler plus de 8 heures par jour. Pour témoigner de l'amélioration des conditions de travail, Madame Choi de Yanji (54 ans, avocate, N° 4) déclare : « les procès des travailleurs pour avoir des indemnités de travail sur les heures supplémentaires qui n'étaient pas payées avant se multipliaient, du fait de l'amélioration rapide de l'environnement de travail qui était en faveur des employeurs juste après la Réforme économique chinoise ». À Pékin, Madame Lee (67 ans, Présidente de l'association des seniors *chaoxianzu* à Pékin, N° 24) témoigne également que son fils avait récemment remporté une somme appréciable dans ce genre d'affaire.

Les participantes à la recherche sont ainsi situées dans les différents environnements de travail et de culture ouvrière dans ces trois pays.

#### 5.1.2.2.2. La position juridique en tant que travailleur domestique : travailleur « incomplet »

Ensuite, ces travailleuses ont un statut juridique et de classe sociale en tant que travailleurs domestiques (migrants) de chaque société. Cela signifie que leur statut est différencié par l'influence de différentes cultures ouvrières, mais qu'elles ont une position sociale similaire à celle des « travailleurs incomplets »<sup>860</sup> en fonction de l'ordre de la division sexuelle de travail commune aux trois pays.

Lors de la centième Conférence générale de l'OIT à Genève, le 16 juin 2011, la « Convention sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques » (la Convention n° 189) a été adoptée, considérée comme la dernière question en suspens à propos

---

<sup>859</sup> Le 6<sup>e</sup> recensement de la population chinoise en 2010. Les heures de travail par semaine de la population active par sexe sont de 65,66 % pour les femmes de moins de 48 heures et de 58,4 % pour les hommes de moins de 48 heures (Cao Jia, *op. cit.*, p. 84).

<sup>860</sup> Il est utilisé pour montrer les deux réalités de ce travail : celui est en train d'être professionnalisé et il n'est pas encore reconnu comme un travail décent.

de la main-d'œuvre internationale. La convention stipule que les gouvernements doivent prendre des mesures pour garantir les droits du travail, les droits de l'homme et l'égalité de traitement avec les autres travailleurs<sup>861</sup>. À ce jour, cependant, la France, la Corée du Sud et la Chine n'ont pas ratifié cette convention. Nous nous demanderons pourquoi ?

D'abord, en regardant les conditions légales des trois pays, la France régit le travail domestique d'une manière explicite par des lois spéciales ou des règlements spéciaux. Tandis qu'en Chine, en Corée du Sud, les travailleurs domestiques sont exclus de l'application du droit du travail. En outre, en Chine, les travailleurs domestiques sont exclus de la loi sur le SMIC et de la loi sur les travailleurs à courte durée, tout en étant généralement soumis au droit des contrats du travail et à la loi du peuple<sup>862</sup>.

La France a des conditions légales relativement détaillées. En 2006, par la mise en œuvre de la stratégie de développement des services à la personne appelée le « Plan Borloo », du nom du ministre de la cohésion sociale ; tous les employés de maison, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel, sont considérés comme travailleurs domestiques, par le biais de la « Convention collective nationale des salariés du particulier employeur »<sup>863</sup>. Le contrat de travail standard présenté par un organisme gouvernemental (joint à la convention collective nationale précédente) aide les travailleurs et les employeurs à établir une relation d'emploi dans des conditions de travail appropriées<sup>864</sup>. L'employeur doit appliquer le SMIC et fournir un hébergement de bonne qualité aux travailleurs. Les salaires (les deux tiers du salaire normal) incluent le temps passé à promener l'enfant ou lorsqu'il doit se réveiller plusieurs fois dans la nuit. L'article D. 1237-1 de la fin de relation d'emploi du Code du travail est appliqué, ainsi que l'assurance accidents du travail, l'assurance maladies professionnelles, la pension de retraite et l'allocation de chômage<sup>865</sup>.

En revanche, en Corée du Sud, les travailleurs domestiques sont exclus du champ d'application de la loi et ne sont pas définis comme des travailleurs<sup>866</sup> depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le travail (la loi sur les normes du travail, 勤勞基準法)<sup>867</sup>, en 1953. Cette exclusion a pour conséquence de les exclure également d'autres législations protectrices, comme la loi sur l'égalité des sexes dans l'emploi et le soutien de la coexistence travail/famille, la loi sur le SMIC, la loi sur l'assurance des prestations de retraite des

---

<sup>861</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 2.

<sup>862</sup> Yoon Ji-young, *op. cit.*, p. 21.

<sup>863</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>864</sup> *Ibid.*, p. 8-9.

<sup>865</sup> *Ibid.*, p. 9, 12, 15, 18.

<sup>866</sup> Voir l'article 11 de la *Küllogijunbōp* [loi sur les normes du travail de la Corée du Sud].

<sup>867</sup> Cette loi traitant le principe du travail en Corée du Sud, elle est appelée loi sur les normes du travail (*kūnro*) en évitant le terme « *nodong* (travail) ». Lors de l'établissement de la constitution en 1948, le *nodong* est un terme qu'il est interdit à employer en raison du problème d'idéologie ; c'est le terme *kūnro* qui est préféré et utilisé, ce jusqu'à nos jours.

travailleurs, la loi sur la protection des travailleurs en CDD et de courte durée et la loi sur la sécurité et la santé au travail<sup>868</sup>. Le 26 juin 2017, la notification préalable d'adoption du « projet de loi sur l'amélioration de l'emploi des travailleurs domestiques » a été promulguée pour améliorer le traitement de ces travailleurs. Cependant, il faudra beaucoup de temps pour la mise en œuvre de la loi et il y a de nombreux problèmes à résoudre.

Contrairement à ces deux pays, où les travailleurs domestiques ont continué à exister en tant que profession, en Chine, ce métier, qui avait pratiquement disparu dans la Chine socialiste depuis 1949 en raison de l'idéologie communiste et des politiques mises en place<sup>869</sup>, a réapparu après la Réforme économique. Les travailleuses migrantes rurales ont commencé à travailler dans le secteur du travail domestique dans les années 1980 et les demandeuses d'emploi urbaines au début des années 90. Selon l'enquête du ministère du Travail et de la Protection sociale sur l'emploi, dans neuf villes chinoises en 2002, le nombre de personnes exerçant une activité domestique était de 239 600<sup>870</sup>. Selon le rapport de l'OIT, des statistiques de 2009 montrent qu'il y a environ 20 millions de travailleurs domestiques et 600 000 agences de services domestiques<sup>871</sup>. Le gouvernement chinois est en train d'enquêter et d'établir la situation actuelle, la définition de l'activité, les critères professionnels et les normes juridiques concernées, etc.<sup>872</sup> Le gouvernement central et les autorités locales ont créé des lois et des règles pour protéger les droits des travailleurs domestiques<sup>873</sup>. La Fédération

---

<sup>868</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 2.

<sup>869</sup> Li Shuang, *op. cit.*, p. 7, 41. Après 1949, la Fédération nationale et locale des femmes a organisé des conférences pour les épouses de capitalistes et d'hommes d'affaires pour les aider d'abord à entreprendre leurs propres tâches ménagères après d'avoir eu l'habitude d'être servies par des domestiques. Ensuite ces femmes ont été encouragées à participer aux activités communautaires, à la production sociale et au travail social (E. Croll, *op. cit.*, p. 244); Selon Li Shuang, « Dans les années 50, des employées domestiques en nombre très limité travaillent chez des cadres supérieurs de l'État chinois, mais suite à la Révolution culturelle des années 60 et 70, elles sont renvoyées chez elles quand leurs employeurs sont révoqués pour raisons politiques. » (Li Shuang, *op. cit.*, p. 41)

<sup>870</sup> Selon l'enquête, « le nombre des personnes qui exercent une activité domestique est de 239 600, dont 56,1 % sont d'origine urbaine (63,7 % sont des chômeurs « xiagang, 下岗 » et 36,3 % sont des personnes en retraite) et dont 43,9 % sont d'origine rurale » (*ibid.*, p. 44).

<sup>871</sup> Source : China Association of Domestic Service, Roundtable Meeting on Domestic Work, May 15, 2009 (OIT, *Situational Analysis of Domestic Work in China*, 2009, p. 1).

<sup>872</sup> Selon Li Shuang, en 2003, le Ministère de l'éducation édite le manuel d'enseignement des employés domestiques, dans lequel il définit l'activité domestique, précise une norme professionnelle, et hiérarchise les critères professionnels selon trois niveaux : employé domestique de premier niveau/ niveau moyen/ niveau supérieur. En 2002, le Ministère du travail et de la protection sociale collecte ces rapports, ces discours et les normes juridiques concernées, et publie un document, « Développer le service domestique et créer de l'emploi » (*op. cit.*, p. 58).

<sup>873</sup> 发展家庭服务业的指导 *Fāzhǎn jiāting fúwùyè de zhǐdǎo* [Orientations sur le développement de l'industrie des services domestiques], Bureau général de l'État, 2010, n° 43. 家庭服务业管理暂行办法 *Jiāting fúwùyè guǎnlǐ zhàn xíng bàn fǎ* [Mesures provisoires pour la réglementation de l'industrie des services domestiques], Ministry of Commerce, 2012, n° 11. La première loi officielle a été adoptée par Certaines provinces et municipalités : Shenzhen, Changchun, Zhengzhou, Région autonome du Ningxia Hui, district de Shapingba, Chongqing, province de Jiangsu, Chengdu, province de Lianoning). En particulière, à Liaoning, dans les dispositions supplémentaires, il est stipulé que les travailleurs domestiques qui ne travaillent pas avec une agence peuvent se référer à la réglementation en cas de litige en matière de droits et obligations (IDWFED : International Domestic Workers Federation, *The Status of Domestic Workers in China and Decent Work*

des femmes de Chine (ACWF) s'occupe principalement de la formation des travailleurs domestiques et s'efforce de promouvoir l'emploi des femmes. Des syndicats ont été organisés dans certaines régions<sup>874</sup>. Cependant, dans le cas des travailleurs domestiques qui ne passent pas par des agences ou des organisations, ils ne sont toujours pas soumis à la législation du travail. Par conséquent, leurs droits ne sont pas encore garantis par une politique ou un système juridique cohérent du gouvernement central. Ainsi, malgré la convention n° 189 de l'OIT, le statut juridique des travailleurs domestiques dans les trois pays est limité par l'environnement de travail de chaque pays.

Par ailleurs, en dehors de l'existence de ces exigences légales, en raison de la division sexuelle du travail qui existe dans les trois pays, les travailleuses domestiques sont toujours traitées comme des travailleurs soumis à des restrictions de droits sociaux.

La France, où les droits légaux sont relativement bien établis, ne fait pas exception. Les domestiques ne sont pas citoyens sous la Révolution française. L'acquisition des droits civiques a été longue<sup>875</sup>. Depuis la naissance du syndicalisme, les travailleuses domestiques ont revendiqué d'être reconnues comme des « travailleuses comme les autres ». D'abord, à la fin du XIXe siècle par le Syndicat des gens de maison, à la fin du XIXe siècle, puis à la section d'employées de maison de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dans les années 1970, il y a plus d'un siècle. Mais elles n'étaient pas incluses dans la catégorie des employées modernes comme prestataires de services.<sup>876</sup> Ainsi la mise en place de leurs droits sociaux demeure toujours dérogatoire par rapport aux autres salariés. Depuis les années 1990, ce métier s'est rapidement développé en tant que source de création d'emplois et des politiques de soutien ont été mises en œuvre. En fait, ces politiques visaient plutôt à faire accepter aux femmes pauvres un emploi à bas salaire, plutôt que d'améliorer les droits des travailleuses domestiques<sup>877</sup>. Cet ensemble de mesure est produit par les longues inégalités de ces travailleuses.

---

*Challenges : Based on the research of Hu Dawu, Professor at the Southwest University of Political Science and Law published in December 2013, 1 juin 2015, p. 4-7 ; OIT, Situational Analysis, op. cit., p. 16-18).*

<sup>874</sup> Citons notamment, la Fédération des syndicats de Chine promeut l'emploi de travailleurs licenciés dans le secteur des services domestiques, gère 465 agences de services domestiques dans 16 provinces et villes, et dispense une formation professionnelle et délivre des certificats à des travailleurs domestiques qualifiés. Le syndicat des travailleurs domestiques de Xi'an est le premier et le seul syndicat sectoriel du service domestique depuis 2004. La China Domestic Service Association est une association nationale pour les agences de services domestiques du pays. Le Centre d'aide juridique de l'Université de Beijing : une des premières ONG en Chine à protéger les droits des femmes en fournissant une assistance juridique et un plaidoyer auprès du gouvernement et du public (IDWFED, *op. cit.*, p. 8-11 ; OIT, *Situational Analysis, op. cit.*, p. 7, 16-18).

<sup>875</sup> La loi de 1848 sur le suffrage universel leur donne le droit de vote (refusé en 1793, mais sans leur accorder l'éligibilité ni le droit d'être juré (Jacqueline Martin-Huan, *La Longue Marche des domestiques*, Nantes, Opra, 1997, cité par F. X. Devetter & F. Horn, « Mirage des services à la personne : La malédiction du balai », *Le Monde diplomatique*, septembre 2011, n°690, p. 7).

<sup>876</sup> G. Fraisse, *op. cit.*, p. 12.

<sup>877</sup> F. X. Devetter et F. Horn décrivent ceci comme suit : « la politique menée depuis 2005 témoigne d'une certaine cohérence : rendons le travail à bas salaire acceptable en créant le revenu de solidarité active (RSA), un



Ces inégalités sont également la raison pour laquelle les normes juridiques ne sont pas établies en Corée du Sud ou en Chine. En Corée du Sud, ces travaux étaient par le passé assurés par des esclaves ou domestiques. Dans les années 1920 et 1930, ce travail est devenu un métier et un grand nombre de travailleuses domestiques sont entrées dans cette nouvelle relations d'emploi. Dans les années 1960 et 1970, il y avait un large éventail d'emplois ménagers, qui représentaient 4,9 % des femmes actives, mais leur statut socio-économique était faible parce que leur travail était considéré comme une activité que tout le monde pouvait faire. Depuis les années 1980, certaines réglementations du travail ont été introduites<sup>878</sup>. En 2009, le nombre de travailleurs domestiques (incluant employées de maison, la garde des enfants et les aides-soignantes) a atteint 283 041<sup>879</sup>. Cependant, elles ne sont toujours pas couvertes par la Loi sur les normes du travail. Ce n'est pas une exception en Chine, qui essaie de professionnaliser cette activité depuis les années 1990.

En effet, bien que les conditions de travail n'aient pas encore été définies par la loi, les manuels d'éducation édités par le ministère de l'Éducation se concentrent principalement sur le confort de l'employeur plutôt que sur la protection des travailleurs<sup>880</sup>.

#### 5.1.2.2.3. Double exclusion en tant que travailleuses et exclusion des sans-papiers

Enfin, les employées de maison héritent de l'exclusion sociale en tant que travailleuses manuelles et sont encore plus marginalisées en tant que travailleuses sans-papiers dans les sociétés d'immigration.

Dans les trois pays, la plupart des travailleurs domestiques sont des femmes : 98 %<sup>881</sup> en Corée du Sud et en France et 85,1 % en Chine (dans les neuf villes dont Shanghai, Tianjin, Shenyang, Qingdao, etc.)<sup>882</sup>. En France et en Corée (en particulier, avant 2007), la plupart d'entre elles sont également des travailleuses non enregistrées et des travailleuses rurales dans les grandes villes chinoises. Ainsi, elles ne peuvent pas jouir des mêmes droits sociaux que les

---

dispositif prévu pour être 'activé' au profit de ce secteur. Et, si cela ne suffit pas, peut-être faudra-t-il rendre obligatoire l'acceptation d'une offre d'emploi 'raisonnable' » (*op. cit.*, p. 9).

<sup>878</sup> Kang Yi-soo, *op. cit.*, p. 207, 339, 343, 374, 383.

<sup>879</sup> Ceci est basé sur les « Statistiques de l'emploi professionnel » [*Occupational employment stastics : OES*] par le Korea Employment Information Service (KEIS), en 2009 (Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 19).

<sup>880</sup> Li Shuang *op. cit.*, p. 239.

<sup>881</sup> Selon Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, dans « Occupational employment stastics : OES » de Korea Employment Information Service (KEIS), en 2009, 98 % des travailleurs domestiques (employé de maison, garde d'enfant et aide-soignante) sont des femmes. En particulier, 99,8 % des employés de maison sont des femmes (*op. cit.*, p. 19). D'un côté, G. Fraisse affirme : « il faut, alors, s'étonner sérieusement que le salarié du 'particulier employeur' soit présenté comme une personne neutre, asexuée, alors qu'il s'agit aujourd'hui, concrètement, à 98 % de femmes. » (*op. cit.*, p. 12)

<sup>882</sup> Annexe 10 : Enquête sur l'âge, le sexe et le niveau d'éducation des employés domestiques dans neuf villes (Shanghai, Tianjin, Chongqing, Shenyang, Nanjing, Xiamen, Nanchang, Qingdao, Wuhan) en Chine en 2002 (Texte original : 中国劳动和社会保障部对,上海, 天津, 重庆, 沈阳, 南京, 厦门, 南昌, 青岛, 武汉, 九个城市的职业调查 *Zhōngguó láodòng hé shèhuì bǎozhàng bù duì, shànghǎi, tiānjīn, chóngqīng, chényáng, nánjīng, xiàmén, nánchāng, qīngdǎo, wūhàn, jiǔ gè chéngshì de zhíyè diàochá*, 2000) (Li Shuang *op. cit.*, p. 397).

travailleurs « réguliers » locaux. Ces femmes sont donc doublement exclues dans chaque société d'immigration : d'abord en tant que travailleuses ensuite, en tant que travailleurs migrants sans-papiers, et donc en tant que « groupe spécifique »<sup>883</sup>.

Tout d'abord, nous examinons le schéma d'exclusion à travers la comparaison du statut des travailleuses dans les trois pays.

Les travailleurs de l'industrie textile du XIX<sup>e</sup> siècle en France, les travailleurs du textile en Chine au début du XX<sup>e</sup> siècle, les travailleurs coréens du textile durant la période coloniale japonaise dans les années 1930 et les principaux acteurs de l'industrie de l'exportation dans les années 1960 et 1970 après la guerre de Corée étaient toutes des femmes. Cependant, dans le passé, ces femmes étaient considérées comme des travailleurs secondaires plutôt que comme des travailleurs normaux<sup>884</sup>. En France, au XIX<sup>e</sup> siècle, les travailleuses ont été contraintes d'occuper la position de « la femme au foyer » dans le processus de formation de la classe ouvrière. La valeur des nombreuses heures d'activités productives et reproductives qu'elles réalisaient n'a pas été reconnue<sup>885</sup>. Dans les années 1960 et 1970, les travailleuses sud-coréennes des zones industrielles d'exportation à faible coût et à forte densité de main d'œuvre étaient appelées « kongsuni » [fille d'usine]<sup>886</sup>. Ces femmes ont dirigé le mouvement ouvrier au début notamment avec l'Union du textile de *Chunggye*<sup>887</sup> comme axe principal. Cependant, à travers le système patriarcal et l'ordre confucéen tel que la préférence pour la lignée mâle, elles sont devenues « dociles, soumises, diligentes, persévérantes et inconscientes des droits de citoyenneté des travailleurs » [*one that was docile,*

---

<sup>883</sup> Selon Paul Maison, la Grande-Bretagne accueille des millions de migrants : Afro-Caribéens, musulmans, hindous et Somaliens, dans les années d'après-guerre, tout comme les États-Unis, l'Allemagne et la France. Comme ils s'étaient intégrés dans la culture britannique, dans les années 1980, la classe ouvrière était multi-ethnique. Ils ont commencé marginalisés, expérimenté le racisme, et sont maintenant trouvés partout dans les lieux de travail typique de la ville. Le gouvernement britannique, après avoir adhéré à l'UE de dix pays d'Europe de l'Est, encouragea l'afflux de citoyens de ces pays de l'Est qui sont arrivés de leur droit de libre circulation, pas de permission pour supprimer les salaires et les conditions. La main-d'œuvre est-européenne correspond parfaitement de sa docilité, au profil recherché par les nouvelles institutions du travail précaire. C'est aussi parce que dans un certain nombre d'affaires à la Cour européenne de justice, le droit des employeurs à « affecter » d'un pays à l'autre des mains-d'œuvres sous-payées. Maison affirme que c'est la façon dont le néolibéralisme utilise le système de migration et les migrants eux-mêmes en donnant des emplois instables à de ces « groupes spécifiques », migrants est-européens qui peuvent les accueillir et en menaçant aussi la vie des travailleurs nés au Royaume-Uni, et que le résultat est la révolte des classes pauvres qui éclata en Grande-Bretagne : « le Brexit » (Paul Maison, « Overcoming the Fear of Freedom », dans Heinrich Geiselberger (dir.), *L'âge de la régression*, Paris, Premier Parallèle, 2017, p. 138-141).

<sup>884</sup> Kang Yi-soo, *op. cit.*, p. 330.

<sup>885</sup> Voir la section 5.2.3.2.

<sup>886</sup> « Kongsuni » est un terme désignant les ouvrières d'usine en Corée du Sud, il était largement utilisé entre les années 1960 et 1980 avec le terme « Kongdoli » (pour homme). Cela évoque l'image d'un serviteur, une personne avec un statut subalterne et servile qui travaille dans une usine (Koo Hagen, *op. cit.*, p. 128).

<sup>887</sup> L'Union du textile de Chunggye est un syndicat ayant joué un rôle de meneur dans le mouvement ouvrier populaire en Corée au cours des années 1970 et jusqu'au milieu des années 1980. En 1970, Chun Tae-il, un ouvrier du textile de 22 ans s'immole en hurlant « Nous ne sommes pas des machines ! » ; « Reposons-nous le dimanche ! » ; « Respectez les lois sur les normes du travail ! » ; « N'exploitez pas les travailleurs ! ». Ce syndicat s'est formé à travers cette tragédie, et Lee So-sun, la mère de Chun Tae-il, en accord avec le dernier souhait de son fils, a joué un rôle important tout au long de la lutte de Chunggye en tant que leader symbolique, et en tant que « mère de tous les travailleurs » (*ibid.*, p. 70, 73).

*submissive, diligent, perservering, and oblivious to workers' citizenship rights*]<sup>888</sup>. Avant la Révolution socialiste chinoise, les travailleuses chinoises travaillaient également plus d'heures, avec des salaires relativement bas<sup>889</sup>.

Comment le statut social des travailleuses dans ces trois pays a-t-il évolué ? Nous l'analyserons à l'aide d'indicateurs clés tels que le taux d'activité des femmes, le taux d'emploi des femmes, le ratio des salaires des femmes par rapport aux hommes, la répartition des emplois et le niveau de l'emploi en CDD<sup>890</sup>.

Depuis le début des années 1960 jusqu'aux années 2010, les activités économiques des femmes françaises, comme celles de toutes les femmes européennes de l'époque, ont non seulement augmenté en nombre mais ont aussi connu des changements structurels massifs et durables<sup>891</sup>. Ainsi le taux d'activité des femmes, en particulier celles âgées de 25 à 49 ans, a atteint 84,5 % en 2010 (79 % en moyenne dans 15 pays européens) contre 41,5 % en 1962 et 53,9 % en 1975<sup>892</sup>.

Cependant, malgré des changements structurels tels que la féminisation des salariés et l'influence grandissante des femmes sur le secteur tertiaire, la permanence d'inégalités « coriaces »<sup>893</sup> était essentiellement combinée avec la mutation sociale, de sorte qu'il est difficile de les distinguer<sup>894</sup>. Concrètement, en 2015 en France, le taux d'emploi<sup>895</sup> des 15-64 ans est de 61,1 %. Il est donc plus élevé que la moyenne en Europe, qui est de 59,4 %, mais plus bas que celui des hommes, qui est de 67,5 %<sup>896</sup>. En 2014, on observe toujours une

---

<sup>888</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>889</sup> Selon E. Croll, entre 1914 et 1920, à Shanghai, 47 à 65 % des travailleurs des usines textiles étaient des femmes (Nym Wales, *The Chinese Labour Movement*, New York, 1945, p. 16, cité par E. Croll, *op. cit.*, p. 102) et les femmes travaillaient de nombreuses heures, habituellement une semaine de sept jours pendant 12 heures par jour, leur salaire s'élevant à quelques centimes par jour. Ce sont les longues heures de travail et les bas salaires de la main-d'œuvre qui incitaient les étrangers à créer une industrie en Chine (« Women's Work in Kwangtung Provinces », *Chinese Economic Journal*, vol. 1, 1927, p. 570, cité par E. Croll, *op. cit.*, p. 103). Par exemple, selon Kim Mi-kyoung et Lee Yeon-joo, traductrices du coréen de ce livre, en citant W.T. Zung, J.B. Tayler, « Labor and Industry in China », *International Labour Review*, ces femmes travaillaient pendant 14 à 17 heures par jour sans interruption, leur salaire étant de 9 yuan de CNY par mois en moyenne, ce qui est beaucoup plus faible que celui de 20 yuan de CNY pour les hommes experts, Kim Mi-kyoung et Lee Yeon-joo, une version coréenne, p. 119).

<sup>890</sup> Nous avons réalisé une analyse comparative centrée sur la France et la Corée du Sud, qui permet d'obtenir des statistiques homogènes. Les statistiques de la Chine ont été complétées. Nous notons cependant qu'il existe des limites dans les études comparatives : le taux d'activité économique des femmes ne montre pas le degré de travail reproductif. En outre, le nombre de travailleurs précaires varie d'un pays à l'autre. Le jugement sur la stabilité de l'emploi devrait tenir compte non seulement du nombre mais aussi du niveau des salaires.

<sup>891</sup> Margaret Maruani., *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2011, p. 5.

<sup>892</sup> *Ibid.*, p. 15, 24. Sources : INSEE, recensements de la population de 1962 à 2007, puis INSEE, enquête « Emploi » (données CVS en moyenne trimestrielle) pour 2010 ; Eurostat, *Enquêtes sur les forces de travail*, pour les données 1983-2000, puis données trimestrielles (premier trimestre), extraction 2010 (série longue) pour les données de 2005 et 2010.

<sup>893</sup> *Ibid.*, p. 5, 105.

<sup>894</sup> *Ibid.*, p. 5, 105.

<sup>895</sup> Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (Source : INSEE).

<sup>896</sup> Ministère de la Famille, de l'Enfance et des Droits des Femmes, « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – chiffres-clés – Edition 2017 », 2017, p. 5. Pour le taux d'activité des femmes, y compris les personnes

différence de salaire entre femmes et hommes, de 18,6 % dans le domaine des entreprises publiques et privées, bien que la tendance soit à la baisse. En 2015, le taux de sous-emploi est de 9,8 % pour les femmes, plus élevé que pour les hommes (3,8 %) <sup>897</sup>. De plus, en regardant de près la « répartition selon la catégorie socioprofessionnelle et selon le sexe » en 2015, pour les hommes, les employés sont 13 %, les ouvriers 31,7 %, les cadres et professions intellectuelles 20,3 %, la répartition des femmes étant autrement moins variée car 44,4 % d'entre elles sont employées <sup>898</sup>.

En Corée du Sud, le taux d'activité des femmes (de 15 ans et plus) a atteint 49,8 % en 1997 avec une augmentation modeste depuis le début de l'industrialisation des années 1960 et 1970 : 37,2 % en 1963 et 40,4 % en 1970. Ceci a été suivi par la crise économique de 1997 à 2009. Il était de 51,8 % en 2015 <sup>899</sup>. Cependant, le taux d'emploi des femmes des 15-64 ans en 2016 est de 56,2 %, ce qui est très inférieur à celui des hommes de 75,8 % <sup>900</sup>. D'autre part, parmi la population économiquement active âgée de 15 ans et plus, la proportion de travailleurs irréguliers des femmes est de 41 %, soit deux fois plus que celle des hommes, le taux des travailleurs en CDD parmi la population active de plus de 15 ans est de 41 % chez les femmes, presque le double des hommes chez qui il se situe à 26,4 %. Cela concorde avec le déclin constant de celui des hommes qui est de 31,5 % en 2007 tandis que chez les femmes, il y a peu de changement par rapport à 42,1 % en 2007 <sup>901</sup>. Selon l'enquête sur l'écart salarial femmes-hommes en 2015 par l'OCDE, les Sud-Coréennes gagnent 37,18 % de moins que les hommes. C'est beaucoup plus que la moyenne de l'OCDE, qui est de 14,5 %, et depuis l'annonce des statistiques en 2002, sa place au sommet de la liste n'a cessé de se conformer <sup>902</sup>. En outre, en regardant le taux de fréquence des bas salaires selon sexe établi par l'OCDE en 2016, 37,2 % des femmes sont concernées, soit plus de deux fois plus que 15,3 % des

---

ayant un emploi ou étant en recherche active d'emploi, les chiffres précédents augmentent respectivement à 67,6 %, 66,9 %, 75,5 %.

<sup>897</sup> *Ibid.*, p. 5-6. Selon le rapport, les femmes sont davantage en temps partiel subi que les hommes. Et, ici, cela signifie que « Le sous-emploi comprend les personnes actives occupées travaillant à temps partiel et souhaitant travailler davantage, ou travaillant à temps partiel ou complet, mais qui ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel ».

<sup>898</sup> *Ibid.*, p. 5-6.

<sup>899</sup> Sources : « Population active et taux de participation des femmes (1963-2015) », Enquête sur la population active, L'e-index national de l'Office national de la statistique en Corée, cité par Kang Yi-soo, *op. cit.*, p. 338, 350.

<sup>900</sup> Source : « Taux d'emploi par sexe et par groupe d'âge (2000-2016) », Enquête sur la population active, le site de l'E-index national de l'Office national de la statistique en Corée.

<sup>901</sup> Source : « Taux de travailleurs non réguliers par sexe et par groupe d'âge (2003-2016) », Enquête sur la population active – enquête additionnelle par type de travail, le site de l'E-index national de l'Office national de la statistique en Corée.

<sup>902</sup> Sources : « L'écart des salaires entre les femmes et les hommes (2006-2015) », Enquête sur les conditions de travail par type d'emploi (plus d'une personne), Ministère de l'Emploi et du Travail ; le site de l'E-index national de l'Office national de la statistique en Corée ; OECD Employment Outlook 2017 ; le site de l'OCDE : Protection social et Bien-être > Genre > Employment > « Écart salarial entre femmes et hommes » ; le site de l'OCDE ilibrary : « Rapport inter décile des gains bruts (2009-2016) ».

hommes. Ceci place également la Corée en tête de l'OCDE, loin devant les États-Unis, qui occupent la deuxième place (29,45 %) <sup>903</sup>.

Enfin, les travailleuses chinoises ont acquis le statut officiel de « la moitié du ciel » en tant que productrices sociales après l'établissement de la Chine nouvelle. En conséquence, le taux d'activité des femmes <sup>904</sup> était plus élevé que dans les pays développés comme les États-Unis et l'UE, ainsi que les deux autres pays de notre enquête. Cependant, après la Révolution économique chinoise, ce taux diminue et l'écart salarial entre femmes et hommes se creuse <sup>905</sup>. Le taux d'activité des femmes de plus de 16 ans en 2010 était de 63,73 %, contre 71,52 % en 2000. Il reste inférieur à celui des hommes (78,16 % en 2010). <sup>906</sup> Parmi les femmes embauchées en 2010, seules 2,2 %, occupaient des postes de responsables dans des organismes gouvernementaux, des organisations du parti communiste et des entreprises publiques ou privées <sup>907</sup>. Ce taux représente la moitié de celui des hommes. En outre, le nombre d'emplois a diminué en quantité. La structure de l'emploi est passée de l'agriculture aux industries secondaires et tertiaires, et la qualité des emplois a diminué relativement aux hommes <sup>908</sup>. En 2010, les travailleuses chinoises de 18 à 64 ans faisaient partie du groupe des faibles revenus : celui du quatrième et du cinquième quintile : dans les groupes urbains et ruraux au cinquième, les femmes représentaient respectivement 59,8 % et 65,7 % et étaient 19,6 % et 31,4 % plus nombreuses que les hommes. Ainsi, le revenu annuel moyen des travailleuses urbaines et rurales en 2010 ne représentait que 67,3 % et 56 % du revenu des hommes. Cela montre que les niveaux d'emploi des femmes sont inférieurs à ceux des hommes en raison d'une division sexuelle du travail <sup>909</sup>.

On retrouve cette division sexuelle du travail dans les trois pays, bien qu'à des niveaux différents. Les femmes que nous avons rencontrées recevaient toujours un salaire inférieur à celui des hommes et réalisaient de nombreuses heures de travail, surtout si on inclut le travail reproductif <sup>910</sup>.

---

<sup>903</sup> Sources : « Ratio deciles des bas salaires par sexe (1992-2016) », le site de l'E-index national de l'Office national de la statistique en Corée ; le site de l'OCDE : « Ratios deciles des salaires bruts » > « fréquence des bas salaires ». Ici, les travailleurs à bas salaire sont des travailleurs salariés avec moins des deux tiers du salaire mensuel médian.

<sup>904</sup> Ici, le taux se réfère à la définition de l'Organisation internationale du travail (OIT). Selon la dernière, la population active est définie comme l'ensemble des personnes ayant entre 15 et 64 ans et qui ont travaillé non bénévolement durant une semaine de référence. Les personnes ayant un emploi mais ne l'exerçant pas pour différentes raisons, comme un congé maternité, ainsi que les chômeurs, font également partie de la population active.

<sup>905</sup> Cao Jia, *op. cit.*, p. 78 ; Lee Jeong-gu, « La réalité inégale des femmes chinoises », *Workers' Solidarity*, n°180, 31 août 2016.

<sup>906</sup> Liu Yanbin, « Chungguk yōsōngch'wiōp hyōnhwanggwa taech'aek » [Current Situation and Countermeasures of Women's Employment in China], 2013, p. 3 ; Cao Jia, *op. cit.*, p. 77.

<sup>907</sup> Liu Yanbin, *op. cit.*, p. 5.

<sup>908</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>909</sup> *Ibid.*, p. 16-17.

<sup>910</sup> En regardant de près le temps de travail par semaine selon le sexe en Chine en 2010, 41,6 % des hommes et 34,34 % des femmes ont travaillé plus de 48 heures, donc le temps moyen de travail des hommes est plus long.



Elles héritent du statut de travailleuses qui diffère selon le pays d'immigration. Elles sont également placées dans une position d'exclusion supplémentaire en tant que groupe plus spécifique de travailleurs migrants sans-papiers ou de travailleuses rurales qui, dans les grandes villes chinoises, n'ont pas de droits légaux. Elles sont employées principalement par des méthodes d'embauche directe entre employés et employeurs (de gré à gré) en raison de leurs conditions de séjour et ne sont pas soumises à une protection légale<sup>911</sup>. Par conséquent, elles doivent travailler dans des conditions moins favorables que les travailleurs locaux.

Par exemple, pour les participantes à la recherche, en France les lois du travail relativement bien établies et des offres d'emploi officielles<sup>912</sup> correspondantes ne s'appliquent pas. Elles ont une relation d'emploi de gré à gré, principalement à travers les sites web ou les églises protestantes des Sud-Coréens résidant en France. Ainsi, leurs conditions de travail sont largement influencées par la conception du travail des employeurs sud-coréens. Bien évidemment, cette relation contractuelle se trouve sous l'influence des normes du travail françaises et elle semble meilleure que les conditions moyennes de travail en Corée du Sud. En Corée du Sud, également, elles sont la plupart du temps directement embauchées à travers la communauté *chaoxianzu* résidant en Corée ou par des églises protestantes et des agences d'intérim pour les *chaoxianzu*. Elles occupent principalement les tâches ménagères à domicile ou de soins à domicile que les travailleuses sud-coréennes ne veulent pas faire. En raison de la discrimination contre les *Chaoxianzu* et des relations de travail hiérarchiques de la société sud-coréenne, leurs conditions de travail s'aggravent. Dans le cas des grandes villes chinoises, la plupart d'entre elles sont des travailleuses d'origine rurale qui ne jouissent pas de droits sociaux. Là encore, l'emploi se réalise à travers des agences d'embauche (Chengyang, à Qingdo) ou dans les parcs dans les principaux quartiers résidentiels des Sud-Coréens (Wangjing, à Pékin), plutôt que par les offres d'emplois publiques. Cependant, ici, les employeurs sud-coréens sont des étrangers<sup>913</sup>, de sorte qu'ils ne peuvent pas exiger des conditions de travail excessives à leur employé. Le pouvoir de négociation de ces travailleuses *chaoxianzu* augmente.

Par conséquent, leurs conditions de travail dépendent davantage de l'environnement de travail global de chaque société d'immigration, des attitudes sociales de chaque société envers un groupe particulier et de la position sociale des employeurs sud-coréens dans les

---

En outre, les femmes consacrent en moyenne 4,2 heures par jour aux tâches domestiques, soit deux fois plus que les hommes, qui y consacrent 2,02 heures par jour (Cao Jia, *op. cit.*, p. 84).

<sup>911</sup> Cependant, il existe des cas où il est possible de recevoir des bénéfices de l'assurance maladie en effectuant des formalités légales de demande d'asile en France ou à travers des organisations de défense des droits de l'homme en Corée du Sud. Dans le cas de la Chine, si elles ont une maladie grave, elles doivent retourner au lieu où elles sont enregistrées à l'état civil pour se soigner en bénéficiant de l'assurance maladie.

<sup>912</sup> Ceci, après la loi du travail, est un facteur important qui contribue à la normalisation officielle du travail. Si le système d'emploi est public, les droits légaux des travailleurs peuvent également être protégés.

<sup>913</sup> En France, les *Cahoxianzu* et les Coréens sont tous étrangers.



sociétés d'immigration plutôt que du système juridique des travailleurs domestiques. Les propos de Madame Piao.F2 (57 ans, à Paris, N° 109), qui a expérimenté le travail à temps partiel chez trois employeurs d'origines différentes en France, le montre symboliquement.

*« L'employeur français m'offre suffisamment de temps, les salaires sont relativement élevés et le travail est simple. L'employeur coréen m'offre peu de temps et l'intensité du travail est élevée. L'employeur chinois m'offre des conditions similaires à l'employeur français, mais c'est plus confortable car on peut communiquer ».*

En synthétisant leur position dans l'aspect symbolique, économique, normatif et social, malgré le fait qu'il n'y a pas eu de changement dans leur position symbolique en tant que travailleurs après la migration, elles font face au changement de position sociale sur l'aspect économique, normatif et social.

Les principaux facteurs décidant des différences sont le statut de la classe ouvrière dans chaque société et l'ampleur de la segmentation de la division sexuelle du travail. De plus, les facteurs qui influent sur leurs conditions de travail sont les attitudes des sociétés d'immigration à l'égard de groupes immigrés spécifiques et le statut des employeurs dans les sociétés d'immigration. Par exemple, dans les grandes villes chinoises, le statut des employeurs (coréens) en tant qu'étrangers permet aux travailleuses chinoises d'exercer leur environnement de travail socialiste et d'avoir un pouvoir de négociation plus fort. Pris ensemble, leur statut de classe est le pire en Corée du Sud, suivi par la France et les grandes villes chinoises. Ici, leur position économique le montre explicitement. C'est aussi la raison du retour de quelques – unes revenues de l'immigration.

### 5.1.3. Conscience de classe comme travailleuse domestique migrante et changement de position de classe ouvrière

Dans cette section, nous examinerons le statut de la classe ouvrière dans les sociétés d'immigration et les changements avant et après la migration que les participantes à la recherche perçoivent elles-mêmes.

Nous analysons comment ces travailleuses post-socialistes expérimentent la position de la classe ouvrière dans différents systèmes, en prêtant attention aux différences de perception et de pratiques dans chaque société. Plus précisément, comment perçoivent-elles cette position de membre de la classe ouvrière, et quelles sont les contradictions et les souffrances qu'elles éprouvent ? Ces perceptions apparaissent-elles identiques ou différentes dans les trois pays d'immigration, et pourquoi ? Enfin, nous chercherons à analyser la

situation de la classe ouvrière dans sa dimension transnationale, en prenant en compte les mouvements transfrontaliers des travailleuses immigrées.

#### *5.1.3.1. Rupture du statut de « domestique » pré-moderne et la succession*

Tout d'abord, le passage d'une classe ouvrière nationale à une autre, modifie la position des participantes à la recherche et la perception qu'elles en ont. En particulier, elles disent expérimenter le statut de « servante » qui est nouveau pour elles.

*« Puisque la société a évolué, nous pouvons être appelées « femme de ménage », mais en réalité, c'est comme une servante... J'ai seulement entendu parler de « servante » dans un manuel scolaire (chinois) ». (Madame Piao.C1, 63 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 71)*

*« Il y avait beaucoup de Coréens qui me traitaient comme une esclave. Certaines personnes ne me payaient pas parce qu'ils n'avaient pas de monnaie à ce moment-là. C'était vraiment mauvais ». (Madame Zhu, 33 ans, ex-employée de maison en France, N° 111)*

Madame Piao en Corée et Madame Zhu en France ont connu le statut de serviteurs tel qu'il était défini dans la société pré-moderne, qu'elles caractérisent par un traitement irrationnel de la part des employeurs. C'est une expérience qu'elles partagent avec de nombreux autres travailleurs domestiques migrants. Ce qui suit est l'histoire d'une travailleuse domestique philippine à Rome.

*« Ils me voient toujours comme une bonne. Il n'y a pas d'amélioration. Vous faites beaucoup d'argent, mais ils vous appellent encore une ragazza (fille). Quand vous êtes une ragazza, vous êtes une femme de ménage » [They still see me as a maid. There is no improvement. You make good money, but they still call you a ragazza (girl). When you are a ragazza, you are a maid]. (Lorna Fernandez dans l'étude de Parreñas)<sup>914</sup>*

A ce propos, R.S. Parreñas écrit : « Les travailleurs domestiques migrants philippins définissent leur sentiment d'appartenance et de place sur le marché du travail mondial à partir

---

<sup>914</sup> R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 157.

de la position conflictuelle de la mobilité de classe contradictoire : la mobilité ascendante et descendante dans la migration » [*Migrant Filipina domestic workers define their sense of self and place in the global labor market from the contentious subject-position of contradictory class mobility. This contentious location refers to their simultaneous experience of upward and downward mobility in migration*]<sup>915</sup>. Elle analyse que, dans ce processus, elles sont conscientes de leur statut social en tant que servantes et souffrent de leur perception. Pourquoi les participantes à la recherche qui se déplacent horizontalement vers la classe ouvrière partagent-elles cette perception ?

Nous devons faire attention à ce que dit Madame Park (N° 49). Elle vit maintenant une identité féodale qu'elle ne connaissait auparavant qu'à travers les manuels scolaires de la Chine socialiste. Il est ironique que les termes utilisés par les travailleurs domestiques au XXI<sup>ème</sup> siècle renvoient à une expérience de servitude pré-moderne.

Observant la grève des femmes de ménage en France en 2002 et 2010<sup>916</sup>, Geneviève Fraisse diagnostique que « le serviteur, la servante est un archétype inoxydable ». Elle dit que leur position sociale est similaire à l'ancienne position des femmes et des enfants en tant que concepts aristotéliens. Cela a conduit à une existence non-citoyenne sous la Révolution française<sup>917</sup>. Ainsi, le fait que le travail domestique ait historiquement ses racines dans l'esclavagisme, la politique coloniale et le travail forcé, est la raison pour la quelle il est vu comme travail non-officiel<sup>918</sup>. C'est pour cette raison que ces travailleurs sont également appelés les « hors castes (intouchables) »<sup>919</sup> du XXI<sup>ème</sup> siècle.

On a l'impression d'une régression de l'histoire, tout en travaillant dans des pays développés modernes, elles vivaient en réalité une position de classe pré-moderne. Si, en fait, la modernité n'est pas un monde complètement nouveau après la destruction du système pré-moderne, ce phénomène peut être considéré comme un résidu du système ancien<sup>920</sup>. C'est là

---

<sup>915</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>916</sup> Ce sont les grèves des femmes de ménage d'Arcade, sous-traitant d'Accor en 2002, et du Crowne Plaza à Paris en 2010 (G. Fraisse, *op. cit.*, p. 12).

<sup>917</sup> « il est en outre situé (voyez Aristote) avec les femmes et les enfants. On sait aussi que le domestique (masculin) n'est pas citoyen sous la Révolution » (*Ibid.*)

<sup>918</sup> Yoon Ji-young, *op. cit.*, p. 4.

<sup>919</sup> B. Ehrenreich dit que parmi les pauvres, les femmes de ménage peuvent être considérées comme « intouchables » d'une société démocratique dans laquelle aucun système de classe n'existait (B. Ehrenreich, *op. cit.*). Selon F.X. Devetter et F. Horn, « le rapport aux déchets et aux déjections les a historiquement constitués en métiers 'ignobles' (réservés en Inde aux intouchables), symboliquement distincts des autres emplois non qualifiés. Ils constituent des « zones de relégation (B. Anderson, *Doing, op. cit.*) » (*op. cit.*, p. 9).

<sup>920</sup> « Nous avons par ailleurs tendance à ignorer les trois tournants importants de notre système-monde moderne dans notre analyse de ce qui est et n'est pas 'nouveau' : le long XVI<sup>e</sup> siècle au cours duquel notre système-monde moderne a vu le jour comme économie-monde capitaliste ; la Révolution française de 1789, événement mondial à l'origine de l'hégémonie, pendant deux siècles, d'une 'géoculture' dominée par un libéralisme centraliste ; la révolution mondiale de 1968, qui a inauguré la longue phrase terminale actuelle du système-monde moderne en sapant les bases de la géoculture libérale centriste assurant sa cohésion. » (I. Wallerstein, *Comprendre le monde, op. cit.*, p. 6-7 ; Braudel, *La dynamique, op. cit.*). « L'histoire ne peut pas être conçue comme une succession de modes de production distincts, exclusifs les uns des autres. Il ne s'agit plus seulement de constater qu'à chaque période de l'histoire persistent les séquelles de 'modes de production' antérieurs ou

que commencent la discrimination et la hiérarchie fondamentales à l'égard des travailleurs domestiques migrants. Ce statut de servante était tellement ancré qu'il a perduré jusqu'à nos jours, de sorte que les participantes à la recherche n'ont pas pu échapper à cette ancienne inégalité. Cependant, pour ces Chinoises, ce statut d'esclave s'était déjà éteint à travers les deux révolutions (révolution bourgeoise du début du XX<sup>e</sup> siècle et révolution socialiste du milieu du XX<sup>e</sup> siècle). À l'heure actuelle, cette identité leur est rappelée, mais cette résurgence du passé se heurte à leur propre perception des travailleurs domestiques, forgée à travers ces ruptures historiques structurelles<sup>921</sup>.

### *5.1.3.2. Prise de conscience structurelle de la souffrance et la fierté en tant que classe ouvrière blessée*

Leur perception de leur statut comme celui de « servante » ou d'« esclave » est la cause principale de la souffrance des employées de maison immigrées<sup>922</sup>. On retrouve une telle perception chez les participantes à la recherche.

*« L'employeur me dit de m'engager par écrit à ne pas donner les restes de riz à leur fils. Je l'ai rédigée, mais le lendemain matin je n'ai pas pu faire à manger. [...] L'employeur a pensé que j'étais malade et il m'a proposé de m'accompagner à l'hôpital, je lui ai dit « je ne peux pas travailler parce que j'ai mal à la tête ». [...] En réalité je ne pouvais pas travailler car j'avais peur. (Madame Jang.C2 : 67 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 74)*

*« Je pouvais tout faire, comme dormir avec les petits, [...] car même si je suis fatiguée, je suis là pour gagner de l'argent, donc j'endure. [Mais] lorsque la belle-mère vient à la maison, l'employeuse passe sa colère sur moi le lendemain. Je pensais même « qu'est ce que j'ai fait de mauvais, de mal ». J'ai déjà lavé les couettes, mais elle les remet dans la machine à laver. J'ai appelé le Seigneur [elle pleure] ». (Madame Piao.C1 : 63 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 71)*

Madame Park, perçoit le traitement de son employeur si douloureusement qu'elle pleure. Cependant elle sait que ce n'est pas sa faute, mais celle de l'employeur qui passe sa

---

apparaissent les prémisses de ceux à venir, les uns et les autres en contradiction avec le mode de production dominant. » (Claude Meillassoux, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, l'Harmattan, 1992 [1975], p. 11)

<sup>921</sup> Contrairement aux pays occidentaux, c'est le métier lui-même qui a disparu avec la Révolution socialiste et la Révolution culturelle, et non pas seulement le statut et la perception d'une identité (E. Croll, *op., cit.*, p. 244 ; Li Shuang, *op., cit.*, p. 7, 41).

<sup>922</sup> De nombreuses études sur les travailleurs domestiques migrants (C. Ibois, *op., cit.*, p. 168 ; Li Shuang, *op., cit.*, p. 52 ; R. S. Parreñas, *op., cit.*, p. 150-151), montrent que les travailleurs souffrent du déclasserement de la classe moyenne dans le pays d'origine vers la classe inférieure du service dans les pays d'immigration.

colère sur elle. Madame Jang a connu le mépris et la peur qui lui fait mal à la tête, raison qui l'a persuadée de quitter son travail. Il existe de nombreux cas comme ceux-ci. Madame Bai.C (62 ans, N° 79) et Madame Ryou.P (56 ans, N° 41) ont manifesté leur colère contre les ordres de travail excessifs de leur employeur : l'employeur de Madame Bai ne l'a pas laissée se reposer la moindre seconde ; celui de madame Ryou, il lui a demandé de nettoyer l'étang sous la pluie, et toutes les deux ont quitté leur travail. Les principales causes de la souffrance des participantes à la recherche étaient les conditions du travail extrêmes, l'absence de communication et les relations d'emploi hiérarchiques.

Ainsi, lorsqu'elles évoquent la souffrance, en identifiant sa cause structurelle, elles posent des questions sur l'inégalité. En référence à la période socialiste de l'époque de Mao, elles attribuent cette douleur à l'exploitation structurelle de la classe ouvrière dans le système capitaliste.

Par contre, selon R.S. Parreñas les employés de maison philippins migrants « acceptent les inégalités structurelles plus grandes qui les placent dans une position de mobilité de classe contradictoire » [*acquiesce to the larger structural inequalities placing them in a position of contradictory class mobility*]<sup>923</sup>, « en suivant le scénario de 'déférence et maternalisme' » (Rollins, 1985), elles protestaient à peine contre leur identification comme serviles » [*following the script of « deference and maternalism » (Rollins, 1985) with minimal interjection against their subservient characterization*]<sup>924</sup>. Selon Caroline Ibos, les employées abidjanaises, gardes d'enfants à Paris, venant de la classe moyenne ivoirienne luttent, de manière à maintenir solidement les liens avec le pays natal, contre le déclassement dans une expérience éprouvante de l'émigration<sup>925</sup>. Elles souffrent de la mobilité de classe contradictoire, mais adoptent une méthode d'oubli de la douleur, soit par l'insensibilisation soit par la solidarisation de la relation au sein de la communauté ethnique.

Cependant, la prise de conscience et la réaction à la souffrance sont différenciées, en ce sens que les femmes *chaoxianzu* soulèvent, en raison de leurs expériences de la Révolution socialiste, des questions sur de plus grandes inégalités structurelles.

Par exemple, Madame Piao.C1 (N° 71) affirme : « j'ai entendu parler du terme 'serviteur' seulement dans les manuels scolaires ». À ses yeux, il désigne un statut féodal symbolisant l'influence néfaste de la Chine ancienne, qui a disparu avec la Révolution socialiste et devrait donc être aboli même s'il existe encore en réalité. Ces femmes chinoises souffrent du fait que la glorieuse classe ouvrière soit traitée comme une classe servile, elles considèrent cela comme une offense à la fierté ouvrière. Ainsi elles adoptent une attitude

---

<sup>923</sup> R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 153.

<sup>924</sup> Judith Rollins, *Between Women : Domesticity and Their Employers*, Phil, Temple University Press, 1985 (cité par R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 153).

<sup>925</sup> C. Ibos, *op. cit.*, p. 168.

ouverte de critique, de refus et de résistance qui contraste avec la faible réaction des domestiques philippines décrite par Parreñas, sans toutefois que celles-ci s'identifient à ce statut assigné.

### 5.1.3.3. *L'identification en tant qu'employée de maison et le mécanisme d'extériorisation de la souffrance : « un travail que je n'ai pas à cacher »*

Pour elles, si le recul de la classe ouvrière est la raison provoquant la douleur, l'identification de soi comme membre de la classe ouvrière et le rétablissement de la fierté de classe sont des éléments qui participent à réduire la douleur.

Tout d'abord, le refus de s'identifier comme travailleur domestique peut créer une honte interne en trahissant sa propre existence et ainsi amplifier et intérioriser la souffrance. Par exemple, Maricel, employée de maison Philippine dans l'étude d'Arlie Russel Hochschild affirme la chose suivante : « De retour aux Philippines, je n'ai jamais pensé à devenir juste une nounou et je ne dis toujours pas à mes amis ce que je fais » [*Back in the Philippines, I was embarrassed to be just a nanny, and I still don't tell friends there what I do*]<sup>926</sup>. Parreñas souligne que ces personnes (les Philippines) « ont beaucoup de mal à accepter le faible statut sur le marché du travail qui leur est conféré par le travail domestique rémunéré. [...] En outre, elles sont souvent confrontées à la contradiction d'avoir une 'servante' et d'en être une » [*they have great difficulty accepting the low labor market status conferred upon them by paid domestic work. [...] In addition, they are frequently reminded of the contradiction of having a « maid » and being one*]<sup>927</sup>. Ainsi Maricel intériorise sa douleur en n'acceptant pas son existence actuelle en tant qu'employée de maison.

Deuxièmement, même si elles réussissent à s'identifier comme travailleuses domestiques, la stigmatisation sociale ne leur permet pas d'avoir la fierté d'être membres de la classe ouvrière. Selon une enquête sur la satisfaction et les perspectives d'emploi des travailleurs du *care* en Corée du Sud, « 58,5 % des employés de maison ont répondu que leur travail n'était pas reconnu dans la société et 70 % ont répondu que leur entourage pense ainsi, la fierté concernant leur métier était donc relativement faible »<sup>928</sup>. Ainsi, la non-reconnaissance de ce travail par la société sud-coréenne dans sa globalité est internalisée par les travailleurs eux-mêmes. Ce qui les prive d'une estime de soi existentielle.

---

<sup>926</sup> A. R. Hochschild, *The Outsourced*, *op. cit.*, p. 150. Par contre, Maricel s'identifie à son existence aux États-Unis en disant « Mais ici je l'admets parce que, quoi qu'ils fassent, les Américains sont fiers de gagner de l'argent. » [But here I admit it because, however they do it, Americans are proud to earn money] (*ibid.*). Cela signifie que le niveau de souffrance peut varier en fonction de l'environnement de travail.

<sup>927</sup> R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 150.

<sup>928</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 51.



La comparaison de l'expérience des participantes *chaoxianzu* à la recherche avec celle d'une employée de maison coréenne en Corée du Sud menant une vie professionnelle similaire, peut aider à comprendre les mécanismes d'augmentation et de diminution de la souffrance, c'est-à-dire les effets de la fierté d'appartenir à la classe ouvrière. Ainsi s'expriment deux femmes *chaoxianzu* :

*« Nous remercions toujours d'être dans cette famille. Car je gagne de l'argent dans cette famille. Je remercie l'enfant. Pour dire sur mon travail, [...] car je gagne de l'argent en travaillant de manière honnête. Nous ne serions pas payées si nous étions des esclaves. Je n'ai jamais eu honte de travailler ». (Madame Shin : 60 ans, Corée du Sud, N° 75)*

*« Je n'ai pas de honte concernant le travail domestique rémunéré. C'est dans la relation entre les personnes (relation d'emploi) que j'éprouve de l'humiliation<sup>929</sup> ». (Madame Chae, 60 ans, Corée du Sud, N° 77)*

Pour Mesdames Shin et Chae, leur statut en tant que membres de la classe ouvrière en Corée du Sud a chuté, mais elles n'ont jamais eu de honte concernant leur travail. Elles s'identifient sans contrainte en tant que travailleuses. Madame Chae estime que l'humiliation qu'elle a ressentie vient de la relation d'emploi, pas de son travail en lui-même.

Qu'en est-il des expériences et des perceptions d'une travailleuse domestique sud-coréenne qui a vécu une vie professionnelle semblable à celles-ci ?

*« Je suis travailleuse, même si je ne suis pas cadre, car je gagne ma vie moi-même. Je n'ai pas honte mais je n'en suis pas fière ». (Madame Kim.C1 : 61 ans, employée de maison sud-coréenne, N° 88)*

Madame Kim était agricultrice jusqu'aux années 1980. Elle a déménagé en ville après avoir perdu son mari à la fin des années 1980 et a travaillé dans divers métiers de service tels qu'employée de restauration, ouvrière journalière dans une ville de Corée en cours d'urbanisation et travailleuse à temps partiel dans le service public. Désormais, elle travaille comme employée de maison à temps partiel. Elle a suivi un parcours professionnel similaire aux participantes à la recherche *chaoxianzu*. D'autre part, elle est membre fondatrice de l'Association des travailleurs domestiques en Corée et peut être considérée comme ayant un haut niveau de conscience professionnelle par rapport aux travailleurs domestiques coréens en

---

<sup>929</sup> En effet, la honte est généralement une émotion ressentie après un comportement honteux et accompagne souvent la culpabilité. Cependant, cette émotion est souvent forcée par la victime de l'action. Madame Chae n'a pas eu honte du travail, mais elle a ressenti l'humiliation de son employeur dans les relations d'emploi.

général<sup>930</sup>. Ainsi elle s'est identifiée en tant que travailleuse, mais n'a pas été fière de son travail. Parce qu'elle n'a jamais partagé socialement de telles expériences ou perceptions de la fierté en tant qu'ouvrière dans sa vie en Corée.

Les deux femmes *chaoxianzu* précédentes disaient ne pas avoir besoin de cacher ce travail ou un n'importe quel autre travail aux autres personnes en raison de la honte. Bien que Madame Chae (N° 77) éprouve de l'humiliation dans la relation d'emploi, elle ne ressent pas l'amplification personnelle de la souffrance due à l'opération de son intériorisation. Elle perçoit en effet la cause de la douleur comme une répression structurelle par les relations de travail et l'extériorise. La mémoire collective<sup>931</sup> de l'époque de la production collectiviste socialiste expose et structure ces souffrances en leur permettant une interprétation structurelle concernant le travail dans la société capitaliste.

Madame Jin.Y3 (61 ans, actuellement marchande à Yanji, N° 9) ayant travaillé comme aide-soignante en Corée du Sud après avoir été agricultrice à l'époque de la production collective, puis couturière de l'unité (*danwei*) et fonctionnaire (département de construction de Yanji), affirme : « *Dans le passé, on disait que la classe ouvrière dirigeait entièrement. C'était la bonne époque. Il n'y avait pas de fracture entre les riches et les pauvres en raison du système collectif* » Quant à Madame Shin (N° 75), elle se rappelle de l'époque de production collective socialiste en disant : « *Il n'y avait pas une classe supérieure et une inférieure lui devant obéissance, mais elles étaient au même niveau. Certes, avant la Révolution culturelle, il y avait des inégalités, pour nous comme pour d'autres. Mais après la Révolution culturelle, il y avait plus d'égalité, de même pour les femmes* ». Ces mémoires deviennent un critère et un outil pour critiquer la réalité. Selon une étude de Lee Hae-eung, chercheuse *chaoxianzu*, les *chaoxianzu* résidant en Corée du Sud expriment « une forte insatisfaction face à l'écart salarial entre les cols bleus et les cadres après la Réforme économique chinoise »<sup>932</sup>. Elle ajoute qu'« ils considèrent toujours l'égalité de tous les travailleurs à l'époque de Mao comme très désirable, et dans une société capitaliste comme la

---

<sup>930</sup> Il y a de nombreux travailleurs qui cachent leur travail même à leur famille car ils sont perçus socialement encore comme des « *kajōngbu* 가정부, femmes de ménage » plutôt que comme des professionnels. Par rapport à cette conscience universelle, Madame Kim était consciente de son existence en tant que travailleuse domestique, du moins elle ne cachait pas son travail à sa famille.

<sup>931</sup> Tong Xin examine en empruntant la théorie de la mémoire collective de Maurice Halbwachs, comment la Révolution culturelle chinoise était incorporée dans la mémoire collective des travailleurs. Selon Tong Xin, ils ont subi la subjectivation en possédant la conscience d'accomplissement collective à travers l'union du travail de production et la vie quotidienne dans le processus de construction d'industrialisation de la Chine nouvelle. Il écrit également qu'« en tant que travailleurs possédant la fierté, leur mémoire collective comme ressource leur permet de répondre aux changements sociaux devenant marchandisés » (Tong Xin, *op. cit.*, p. 235-236, 252, 272).

<sup>932</sup> Lee Hae-eung, *Chungjangnyōn*, *op. cit.*, p. 55. Selon elle, pour ceux qui ont connu la période de Mao, l'écart salarial entre les ouvriers et les cols blancs est un objet de critique, il ne peut être accepté.

Corée, ils se plaignent d'être « comme des domestiques de ferme »<sup>933</sup>. Ces travailleuses considèrent toujours favorablement l'égalité des relations de travail à l'ère de Mao.

Ainsi, les femmes *chaoxianzu* voient leur statut de membres de la classe ouvrière décliner du fait la migration vers les autres sociétés d'immigration, dans lesquelles la position normative et sociale concernant la classe ouvrière est subalterne. Ces personnes, comme les employées de maison philippines aux États-Unis, les Coréennes en Corée du Sud et les Ivoiriennes en France, vivent avec un statut proche de l'esclavage. Elles en souffrent. Ceci est différent de l'expérience de la mobilité de classe contradictoire des travailleuses philippines et de la souffrance qui en découle : « être une servante (après la migration, d'une position d'employeuse), qui a employé une servante (dans leur pays d'origine) » [*the contradiction of having a « maid » and being one*]<sup>934</sup>. Les participantes chinoises à la recherche s'identifient plus aisément à une classe ouvrière domestique. Reconnaisant une plus grande inégalité avec la chute de leur position sociale de classe ouvrière après la migration, elles peuvent dès lors extérioriser leur souffrance, en lui donnant une explication. Pour elles, la douleur est due à l'inégalité structurelle du capitalisme, de sorte que leur critique est également concentrée sur ce point.

#### 5.1.3.4. Classe transnationale des travailleur-se-s domestiques

Nous avons analysé que la souffrance des participantes à la recherche dans les sociétés d'immigration est plus affectée par la différence de statut de la classe ouvrière dans la société d'origine et dans celle d'accueil que par la « mobilité de classe contradictoire (qui se réfère à leur déclin de statut social et à l'augmentation de leur situation financière) »<sup>935</sup>. Ensuite, la souffrance est structurellement reconnue par l'auto-identification en tant que travailleur. Dans ce cas, à quoi les femmes s'identifient-elles et que signifie cette identification ?

Les travailleuses domestiques migrantes sont considérées comme la « classe inférieure globale »<sup>936</sup>, dans le contexte de la globalisation de la chaîne du *care*, autrement dit de la « division internationale du travail reproductif [*international division of reproductive labor*] »<sup>937</sup>, à la fois dans le discours académique et dans la pratique. Elles sont également désignées comme les « intouchables modernes » ou la « classe du ménage »<sup>938</sup>. Bien qu'il existe une différence dans le degré de reconnaissance, elles n'étaient pas non plus considérées

---

<sup>933</sup> *Ibid.*

<sup>934</sup> R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 150.

<sup>935</sup> R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 150.

<sup>936</sup> *Ibid.*, p. 3, 150, 163. Elle a désigné pour les travailleuses domestiques immigrées philippines comme « les serviteurs globaux du capitalisme mondial » [*the global servants of global capitalism*] (*ibid.*, p. 3).

<sup>937</sup> *Ibid.*, p. 3, 150, 163.

<sup>938</sup> B. Ehrenreich, *Nodong'ũi paesin*, *op. cit.*

comme des travailleurs « complets »<sup>939</sup> dans les trois pays. Malgré tout, le statut des travailleuses domestiques, en particulier de celles à demeure, « montre directement que la rationalité du travail moderne n'est pas différente de celle des serfs médiévaux »<sup>940</sup>. Ce statut pré-moderne dans l'espace transnational, exige que nous prenions en compte cette particularité des travailleurs domestiques migrants dans l'analyse en termes de classe transnationale. Mais avant de commencer l'analyse, soulevons quelques concepts qui entravent cette prise en compte.

Premièrement, dans le champ de l'immigration à l'ère de la mondialisation, serait-il possible d'évoquer la classe des travailleurs domestiques migrants dans un seul système de classe ? Deuxièmement, la prise de conscience de classe ouvrière des immigrées à travers la transcendance dans le système de classe du pays d'origine est différente. Donc, indépendamment de cela, est-il possible de considérer que leur classe s'est déplacée vers le bas ?

Il est non seulement déraisonnable, mais illogique, d'attribuer une position de classe aux immigrées qui se déplacent en passant les frontières en considérant une seule perspective basée sur la classe (compris en tant que conscience de classe et système de classe) de la société d'immigration<sup>941</sup>. Puisque la classe est un « phénomène historique »<sup>942</sup>, le système de classe a changé selon le pays et l'époque. Il est toujours en cours de formation. Selon cette logique, le statut de classe des participantes à la recherche dans les sociétés d'immigration (en Corée du Sud, en France et dans les grandes villes chinoises) peut être compris dans la continuité de la vie en tant que membres de la classe ouvrière (industrielle ou paysanne) socialiste de la région rurale chinoise. Ainsi, on peut considérer que ces femmes appartiennent à différentes classes de travailleurs domestiques migrants dans les trois sociétés d'immigration. De plus, il n'y a pas de statut unique des travailleurs domestiques migrants ni de modèle du déclassement dans la hiérarchie tant la position sociale et la condition de la classe ouvrière dans les sociétés d'origine et d'immigration sont différentes.

---

<sup>939</sup> Le but de la Convention n° 189 se trouve dans son sous-titre, « Travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques ». Ici, le terme « complet » a la signification de « décent ». Nous avons analysé le processus par lequel les travailleuses domestiques sont considérées comme des travailleuses « incomplètes », de sorte que nous utilisons ce terme.

<sup>940</sup> Lee Dong-hoon, « Comparaison directe pour les travailleurs – sur 'The Housemaid' de Lim Sang-soo », *Webzine « JA Mong »*, 7 juin 2010.

<sup>941</sup> « On ne peut plus aujourd'hui (à l'ère de la mondialisation) affirmer que les classes se définissent exclusivement par rapport aux frontières nationales » (A. C. Wagner, *Les classes sociales, op., cit.*, p. 3). Elle dit que la « mondialisation est ainsi à la fois un facteur de reproduction des inégalités et un facteur de recomposition sociale » (*ibid.*, p. 103).

<sup>942</sup> « Je ne conçois la classe ni comme une « structure » ni même comme une « catégorie », mais comme quelque chose qui se passe en fait – et qui, on peut le montrer, s'est passé – dans les rapports humains » (E. P. Thompson, *op., cit.*, p. 15). Il dit aussi que « La classe se définit par des hommes vivant leur propre histoire. Telle est en définitive sa seule définition » (*ibid.*, p. 18).

Cependant, malgré ces positions sociales variées, il existe un dénominateur commun dans les contradictions majeures rencontrées par le travail<sup>943</sup>. Danièle Kergoat désigne les travailleurs domestiques migrants comme « une nouvelle classe servile (la nouvelle classe ouvrière non industrielle) »<sup>944</sup>. Selon elle, « le travail de *care* se trouve au croisement même des rapports sociaux de classe, de sexe et de 'race'. Il constitue de ce fait un outil précieux pour observer l'évolution de ces rapports : (1) radicalisation et extension qualitative et quantitative des rapports de classe entre une nouvelle classe servile (la nouvelle classe ouvrière non industrielle) et des employeurs qui se féminisent : [...] »<sup>945</sup>. (2) Évolution du rapport entre les sexes, par ce travail domestique sous-traité qui ne règle en rien les problèmes du travail domestique (problèmes non pris en compte par les sociétés occidentales) mais ne fait que les déplacer. (3) Évolution du rapport de 'race' : [...]. (4) Apparition de nouvelles formes de nouvelles formes de concurrence entre d'une part des travailleurs et travailleuses des pays du Sud et de l'Est, et d'autre part, des travailleuses précarisées des pays occidentaux dont le nombre va sans cesse croissant »<sup>946</sup>.

Ainsi, les travailleurs domestiques migrants sont la « nouvelle classe de service (mondiale) » formée par de nombreux rapports produits par l'intersection de la classe, du genre et de la race (nation). En même temps, comme la structure de la classe ouvrière diffère pour chaque société d'immigration, la classe ouvrière domestique peut aussi être considérée comme plurielle.

Les ouvrières domestiques *chaoxianzu* dans les trois pays ont constaté que le rapport de classe dans lequel elles vivent ne provient pas d'un déclassement individuel, mais du passage à une « structure d'exploitation de classe » qu'elles perçoivent comme capitaliste ou

---

<sup>943</sup> « Quand nous parlons d'une classe, nous pensons à un groupe de gens très vaguement définis qui partagent les mêmes centres d'intérêts, d'expériences sociales, de traditions et de systèmes de valeurs, qui ont une disposition à se comporter en classe, à se définir dans leurs actions et dans leur conscience par rapport à d'autres groupes de personnes dans les classes » [*When we speak of a class we are thinking of a very loosely-defined body of people who share the same congeries of interests, social experiences, traditions, and value-system, who have a disposition to behave as a class, to define themselves in their actions and in their consciousness in relation to other groups of people in class ways*] (E. P. Thompson, « The Peculiarities of the English », dans Ralph Miliband and John Saville (éd.) *Social Register 1965*, London, Merlin Press, 1966, p. 357, cité par Koo Hagen, *op. cit.*, p. 9).

<sup>944</sup> D. Kergoat, *op. cit.*, p. 122.

<sup>945</sup> « [L'] irruption d'une opposition de classe pour la première fois directe et non plus médiée par les hommes (pères, époux, amants) entre des femmes dont les capitaux économiques, culturels et sociaux vont en s'accroissant (*cf.*, évolution de la CSP Cadres et professions intellectuelles supérieures dans les enquêtes Emploi de l'Insee) et des femmes, françaises et étrangères, de plus en plus nombreuses à se précariser et à s'appauvrir. Apparition de nouvelles formes du rapport de classe avec l'apparition et le développement d'une nouvelle classe ouvrière, non industrielle, fortement féminisée, et le nombre croissant d'employeurs » (*ibid.*, p. 122).

<sup>946</sup> *Ibid.*, p. 122. Kang Yi-soo, en empruntant l'affirmation de Raffaella Sarti (« Domestic Service : Past and Present in Southern and Northern Europe », *Gender and History*, 18-2 (2006), p. 238), déclare : « Il n'est pas souhaitable de résoudre le dilemme de l'Europe occidentale sur la famille et le travail tout en exploitant les 'malheurs' des femmes dans d'autres pays » (Kang Yi-soo, *op. cit.*, p. 389). En s'appuyant sur l'analyse de B. Anderson (*Doing, op. cit.*, p. 196-197), cette chercheuse ajoute : « Augmenter le nombre de travailleurs domestiques à demeure pour maintenir la qualité de vie de la famille bourgeoise, c'est un phénomène qui montre la réalité que le système de statut est en train d'être réorganisé à l'intersection du sexe, de la race, de la classe et de la performance au niveau global » (*ibid.*).

féodale<sup>947</sup>. Cela signifie que leur position normative et sociale passe par le passage de la classe ouvrière du système socialiste de Chine, dans lequel le travail se voit attribuer de l'importance, à celle du système capitaliste dans lequel le travail est exploité. Dans cette section, nous avons analysé comment les participantes à la recherche perçoivent et reconnaissent leur propre statut social dans la société d'immigration. Elles connaissent une dévalorisation en tant qu'appartenant à la classe ouvrière et en tant que sans-papiers. Pour cette raison, elles ressentent des contradictions et de la souffrance. Les différences de la position sociale de la classe ouvrière dans les sociétés d'immigration et dans la société d'origine différencient les aspects de leur souffrance. Cependant, nous avons vu l'émergence d'une classe ouvrière domestique migrante fortement subordonnée, dans le champ transnational de la migration, en ce sens que celles qui la constituent sont venues de n'importe quel pays et éprouvent une souffrance créée par la position sociale des travailleuses domestiques migrantes dans le pays d'accueil.

En résumé, pour les travailleuses domestiques migrantes, la migration est généralement considérée comme une stratégie d'ascension sociale (mouvement vers le haut) par l'acquisition de revenus élevés. Ces femmes exercent ce rôle socio-économique dans la famille « transnationale »<sup>948, 949</sup>. Cependant, le manque de soins apporté à leurs propres enfants restés au pays d'origine et l'expérience du déclassement dans les sociétés d'immigration indiquent qu'il s'agit en fait d'un objectif difficile à atteindre. En outre, la mobilité géographique, censée permettre l'ascension sociale familiale<sup>950</sup>, devient virtuellement un mirage lorsqu'elle acquiert un caractère permanent. Les participantes à la recherche, qui étaient travailleuses ou agricultrices, se sont déplacées horizontalement en migrant, au sens symbolique, vers la classe ouvrière. Cependant, leur statut comme membre de la classe ouvrière change dans les sociétés d'immigration. En Corée du Sud, ces changements sont

---

<sup>947</sup> Leur migration vers les grandes villes de Chine après la Réforme est comparable à la migration vers d'autres pays en termes de déclin de leur statut social, bien que le degré de contradiction soit faible. Parce que le nombre de travailleurs agricoles a diminué, passant de 67,41 % en 1978 à 42,9 % en 2001, ces derniers sont devenus en grande partie des travailleurs ruraux (农民工 *nongmingong*) (Lee Jung-hee, *op. cit.*, p. 298). Cependant, leur statut a chuté par rapport aux anciens travailleurs agricoles.

<sup>948</sup> Maryse Tripier, Préface de la recherche de A. Fresnoza-Flot, *Mères migrantes sans frontières*, *op. cit.*, p. 9, 12 ; « Le présent ouvrage se concentre sur la 'famille nucléaire transnationale', c'est-à-dire une famille nucléaire dont les membres (les enfants et les deux parents) restent liés les uns les autres en dépit de la séparation spatiale et temporelle qui caractérise leur vie quotidienne suite au départ de l'un ou des deux parents » (A. Fresnoza-Flot, *op. cit.*, p. 37).

<sup>949</sup> Laura Oso Casas, « Stratégie de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne », dans Blandine Destremau Et Bruno Lautier (dir.), *Tiers monde – Femmes en domesticité : les domestiques du Sud, au Nord et au Sud*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, n°170 (cité par Li Shuang, *op. cit.*, p. 52). Selon A. Fresnoza-Flot, « Ces femmes, en majorité diplômées d'une université, se retrouvent à exercer un emploi dans le secteur des services à la personne afin d'accumuler le capital économique et symbolique indispensable à la mobilité sociale ascendante de leur famille dans leur pays d'origine » (A. Fresnoza-Flot, *op. cit.*, p. 176).

<sup>950</sup> *Ibid.*, p. 177.



évidents : en 2010, les conditions de travail de ces travailleuses *chaoxianzu* ressemblaient fortement à celles des travailleuses de Corée du Sud des années 1960 et 1980 : nombreuses heures de travail, lourdes charges de travail et néanmoins, bas salaires et mépris à l'encontre des travailleurs manuels. Ces conditions menacent également gravement leur droit à la santé. Étant donné que la plupart des employeurs des participantes à la recherche sont Sud-Coréens, nous retrouvons des conditions comparables dans les deux autres pays d'immigration, avec toutefois des environnements du travail différents, notamment en termes de rapports de classe ou de genre.

Quant au niveau économique de la classe ouvrière dans chaque société d'immigration, si on le rapporte au salaire, il est inférieur au SMIC en Corée du Sud, au niveau du SMIC en France et au niveau du salaire moyen dans les deux grandes villes chinoises. Les statuts juridiques et sociaux ont changé en fonction des attitudes sociales de la classe ouvrière féminine et de certains groupes de travailleurs, sans-papiers dans chaque société. Dans les grandes villes chinoises et en France, où l'on attribue de l'importance au travail, si leur statut a chuté après la migration, c'est moins qu'en Corée du Sud, où elles ne possèdent même pas un statut légal de travailleur.

La migration de travail a entraîné un mouvement de classe horizontal pour ces travailleuses, mais elles expérimentent une chute de leur statut social et subissent la même souffrance que les autres travailleuses domestiques migrantes. Cependant, cela ne vient pas d'un déplacement unique vers la classe inférieure de service dans le système de classe de la société d'immigration, mais de la chute de la position sociale de la classe ouvrière féminine dans la société d'immigration, c'est-à-dire celle capitaliste, qui n'a pas le même système de classe par rapport à la société d'origine. Puis, cette catégorie d'ouvrières domestiques reconnaît ces inégalités structurelles, préfigurant la formation d'une « nouvelle classe d'ouvrière domestique » transnationale.

## 5.2. Conscience des caractéristiques de leur métier par les employées de maison immigrées *chaoxianzu*

« Nous devons faire « **adōmaech'i** », toutes les choses désagréable (**anikkopko**), sales ([**d**]ōrōpko), dégoûtantes (**maesūkkōpko**) et ignobles (**ch'isahan**) ».

— Dialogue tirés du film « The Housemaid » (2010)

Cette phrase, prononcée par la vieille travailleuse domestique Byeong-sik, dans le film « The Housemaid » de Im Sang-soo (2010), résume les caractéristiques du travail domestique à domicile, « **아더 매치** *adōmaech'i* » en coréen. Ce film est le *remake* de « La Servante »

réalisé par Kim Ki-young en 1960. Malgré cinquante ans d'écart, il n'y a pas de différence dans le travail de la bonne.

D'un autre côté, ce travail est considéré comme « un travail qui peut être fait par n'importe qui »<sup>951</sup>. Parce qu'elles font le travail domestique à la place de femmes au foyer, celui-ci a longtemps été considéré comme un travail non rémunéré ne nécessitant pas de compétences particulières.

C'est la raison pour laquelle, bien que les domestiques disent qu'« elles sont des travailleurs comme les autres »<sup>952</sup> depuis plus d'un siècle, il semble pertinent d'affirmer qu'elles n'appartiennent pas à la classe ouvrière. Cela signifie qu'elles sont représentées comme des non-travailleuses ou comme des travailleuses incomplètes, parce qu'elles sont n'importe qui et doivent faire toutes les choses que tout le monde sait faire.

Toutefois, il convient de s'interroger sur la justification et la pertinence de cette logique du « n'importe qui », qui désigne des personnes qui travaillent dur durant de nombreuses heures et reçoivent des salaires peu élevés.

Dans cette section, nous essayerons de répondre à cette question en nous penchant spécifiquement sur comment ce travail, qui n'existe pas en tant que métier avant la migration, est perçu par les participantes à la recherche<sup>953</sup>. Nous nous pencherons ici sur ce que nous avons appelé « logique du n'importe qui », à travers l'expérience de ces femmes, en nous appuyant sur les notions de non-travail (travail non officiel), le « travail incomplet »<sup>954</sup> et le travail invisible.

---

<sup>951</sup> Christelle Avril problématise « l'absence de reconnaissance professionnelle » du travail ménager et analyse la naissance d'une perception de 'quasi-métier' » (C. Avril, *S'approprier son travail au bas du salariat : les aides à domicile pour personnes âgées*. Thèse : Sociologie : EHESS : 2007, p. 4, 37).

<sup>952</sup> G. Fraisse, *op. cit.*, p. 12. Elle relève que « du syndicat des gens de maison, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la section employées de maison de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dans les années 1970, puis au manifeste brésilien des domestiques adressé à l'Organisation internationale du travail (OIT) en juin 2011, le projet politique et anthropologique de ces salariés est d'appartenir à la classe ouvrière et travailleuse » (*ibid.*).

<sup>953</sup> Madame Rhu (56 ans, ex-employée de maison en Corée du Sud, vit à Pékin, N° 41) dit à propos de ce métier, « je savais que plus tard, en Corée, les travailleurs ménagers étaient les emplois les plus merdiques. On dit que le métier de femme de ménage est un métier plus facile à trouver, un emploi pour les personnes qui n'ont pas étudié. On dit que le concept d'employé de maison s'est caractérisé ainsi ». C'est l'idée commune aux participantes à la recherche.

<sup>954</sup> Selon un rapport « *Domestic workers across the world : Global and regional statistics and the extent of legal protection* » de l'OIT, « Des normes culturelles qui dévalorisent 'le travail des femmes' au sein du foyer signifient que les travailleurs domestiques sont souvent considérés comme des 'aides' plutôt que des employés ayant accès aux droits fondamentaux du travail » (p. 12) et « De nombreux gouvernements considèrent le travail domestique comme faisant partie du secteur informel – ou ne le considèrent pas du tout comme du 'travail' – excluant souvent les travailleurs domestiques des législations nationales du travail qui protègent les autres travailleurs, (...) » (*ibid.*, p. 13).

### 5.2.1. Une activité pas encore reconnue comme travail

Tout d'abord, nous examinerons l'idée selon laquelle les travailleurs domestiques sont des non-travailleurs ou des « travailleurs incomplets ». Le premier exclut totalement du travail, tandis que le second considère qu'il s'agit d'une activité à cheval entre le domestique et l'activité salariée.

Nous définissons les « travailleurs incomplets » comme des êtres « qui héritent à la fois du statut de main d'œuvre dépendante médiévale (comme des esclaves) et de celui du salarié depuis les temps modernes »<sup>955</sup>. Cela signifie qu'il n'a pas encore atteint le statut des travailleurs des temps modernes<sup>956</sup>.

En réponse à cela, Yoon Ja-young affirme, en prenant les exemples de législation de plusieurs pays concernant la recommandation relative au travail domestique de la Conférence internationale du travail (CIT), que ces pratiques de travail pré-modernes différentes de celles impersonnelles prévalant dans l'ordre du marché s'étaient répandues pour diverses raisons : ambiguïté de la définition et de l'étendue du travail domestique, relations d'emploi diverses, incertitude concernant le début et la fin du travail, intervention des émotions et de la réciprocité dans le processus de travail du fait qu'il se déroule dans un espace privé<sup>957</sup>.

En particulier, « la définition du travail domestique et l'ambiguïté de l'étendue du travail »<sup>958</sup> rendent difficile la standardisation, ce qui prouve que leur travail est divers et vaste. Dans le cas des travailleurs domestiques à demeure par rapport à ceux à temps partiel, l'étendue du travail n'est, dans de nombreux cas, pas limitée<sup>959</sup>. Parreñas dit que parmi les

---

<sup>955</sup> Lee Dong-hoon, *op. cit.*

<sup>956</sup> « Qu'on me permette de soutenir que le monde d'aujourd'hui n'est pas, de toute évidence (c'est le moins qu'on puisse en dire), plus libre, plus égalitaire et plus fraternel que le monde d'il y a mille ans. On ne serait pas dépourvu d'arguments pour tenter de prouver le contraire. [...] On y connaissait bien peu de liberté, d'égalité et de fraternité. La seule question que je me pose est celle de savoir si le capitalisme historique a représenté un progrès de ce point de vue, ou au contraire un recul » (I. Wallerstein, *Le capitalisme, op. cit.*, p. 98). Il a dit que le capitalisme historique a élargi l'inégalité par la polarisation plutôt que d'améliorer la vie humaine et qu'il a procédé de manière à solidifier la hiérarchie des inégalités nationales dans le système d'économie-monde en parlant de « progrès » dans les seuls concepts d'« occidentalisation » et de la « modernisation » (*ibid.*, p. 81-82).

<sup>957</sup> Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 2. Concernant la reconnaissance d'un travail « incomplet » nous pouvons également penser que la différence est dans la relation contractuelle : d'un côté, contrat implicite et mal défini, de l'autre, les contrats sont supposés être « complets ». Nous pensons à cela dans les rapports travail/hors-travail de Helena Hirata. Selon elle, « la nature de la continuité des rapports sociaux de sexe dans et hors travail » a été théorisée par la sociologie dans les années 1960 et par la théorie psychanalytique dans les années 1980, qui éclaire « la reproduction dans le temps d'un invariant : la hiérarchie entre les sexes, avec la suprématie du masculin » (Helena Hirata, « Travail et affects les ressorts de la servitude domestique. Note de recherche », *Travailler*, 8 (2002), p. 18.

<sup>958</sup> Yoon Ji-young, *op. cit.*, p. 6.

<sup>959</sup> Dans le cas des employés de maison à temps partiel en Corée du Sud, il n'y avait pas de contrat de travail officiel, mais 85.7 %, des employés ont répondu qu'il existait des règles informelles ou des dispositions à suivre par les travailleurs (Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 57-58). Une association des travailleurs domestiques coréens « Woorunggaksi », qui définit leur propre travail et l'étendue du travail, effectue des formations pour les adhérentes des travailleurs domestiques à temps partiel afin de les informer de leurs droits. Toutefois, cela ne s'applique pas à tous les travailleurs domestiques en Corée du Sud et ne s'applique pas aux travailleurs domestiques sans papiers tels que les participantes à la recherche.

trois types de travail domestique – le travail à temps partiel, le service aux personnes âgées et le travail domestique à demeure –, le dernier se situe au niveau le plus bas de rémunération. Elle l’explique ainsi : « Les domestiques à demeure ont moins de contrôle sur leurs horaires. Si, comme ceux qui s’occupent des personnes âgées, elles subissent l’isolement social et un horaire de travail extensible, contrairement à eux, elles sont également soumises à une autorité beaucoup plus grande des employeurs » [*Live-in domestics have less control of their schedules. Like those who care for the elderly, they are subject to social isolation and an unset work schedule. Yet unlike those who care for the elderly, they are also subject to the much greater authority of employers*]<sup>960</sup>.

À travers les expériences concrètes des participantes à la recherche, nous examinerons de manière critique la logique du travail non-décent. Nous analyserons la manière dont est désigné, défini et délimité le travail domestique, ce qui pose la question de sa reconnaissance en tant que travail.

#### 5.2.1.1. Non-travailleur ou travailleur incomplet : « imo » [tante] et « ajumma » [tata]

Nous regarderons d’abord comment le travailleur domestique est désigné, en tant que non-travailleur ou « travailleur incomplet ».

Les participantes à la recherche ne sont pas souvent dénommées travailleuses. Ces dernières années, pourtant, certains termes ont émergé, qui leur ont donné un sens en tant que travailleurs plutôt qu’en tant que fournisseurs de « services » gratuits<sup>961</sup>. Cependant, elles sont encore désignées par les termes pré-modernes de « bonne » ou de « servante » dans le lieu de travail et dans le discours médiatique.

En France, pour supprimer le terme de « service », ceux d’employée de maison, puis d’emploi familial sont utilisés afin d’échapper au stigmate de la « bonne » ou pour conjurer la disqualification de la femme de ménage<sup>962</sup>. De même, en Corée du Sud, récemment ont été utilisés les termes d’employés de maison ou de ménagères des travaux domestiques au lieu de 식모, *singmo* [bonne] ou 가정부, *kajǒngbu* [femme de chambre ou femme de ménage]. Curieusement, à l’époque de l’impérialisme japonais, elles étaient légalement désignées par le terme de « 가사사용인, *kasasayong’in* [utilisateurs des travaux ménagers] »<sup>963</sup>.

<sup>960</sup> R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 160.

<sup>961</sup> Selon l’OIT, « Des normes culturelles qui dévalorisent ‘le travail des femmes’ au sein du foyer signifient que les travailleurs domestiques sont souvent considérés comme des ‘aides’ plutôt que des employés ayant accès aux droits fondamentaux du travail » (p. 12).

<sup>962</sup> G. Fraisse, *op. cit.*, p. 12.

<sup>963</sup> Selon Moon Hyun-a, l’utilisateur des travaux ménagers (家事使用人 *jiashi shiyongren*) est un terme arrivé en Corée pendant l’occupation japonaise. Au Japon, on appelle les employés de maison « utilisateur des travaux

Cependant, sur le lieu de travail, elles sont toujours appelées « femmes de ménage » – ce qui indique que le terme continue à être fortement genré – ou par des termes renvoyant à la famille, ce qui les amène à continuer à se positionner comme non travailleurs ou travailleurs incomplets.

Ainsi, les participantes à la recherche sont souvent appelées « 이모, *imo* [tante] », « 할머니, *halmõni* [grand-mère] » ou « 아줌마, *ajumma* [tata] » par leurs employeurs sud-coréens. Les deux premiers termes soulignent l'intimité en évoquant des liens de parenté virtuels, tandis que le terme familial *ajumma* pour désigner les femmes mariées est péjoratif. Bien que les deux termes aient des significations différentes, ils sont similaires dans le sens où ils ne désignent pas l'identité d'un travailleur. En fait, il importe de savoir que, dans les habitudes linguistiques de Corée du Sud, il faut utiliser les termes honorifiques pour les personnes plus âgées, de sorte qu'ils ne peuvent pas être appelés par leur prénom.

Paradoxalement, l'appellation familière de « grand-mère » ou de « tante » leur donne le sentiment, non pas d'être considérées comme proches, mais au contraire, d'être niées en tant que travailleuses employées.

*« Je n'arrive pas à travailler avec quelqu'un qui m'appelle gentiment « tante, tante », je travaille plutôt bien chez un employeur qui m'appelle « tata, tata ». Même dans la famille actuelle, le papa m'appelle tata, la maman m'appelle tata et même les enfants m'appellent tata, [...] Ils m'offrent quelque chose à Noël, et m'achètent même quelque chose comme une crème de beauté lorsqu'ils reviennent de voyage. Le plus important est leur cœur sincère. En surface, m'appeler tante, tante, cela ne sert à rien ». (Jin.F1 : 44 ans, France, N° 106)*

Madame Jin se sent mal à l'aise avec le fait que le titre « tante » renvoie à l'intimité de l'employée, mais cette appellation ne correspond en rien, à ses yeux, à la réalité des relations du travail et au degré d'intimité qu'elle a avec la famille. En autres termes, ce titre exprime la demande unilatérale d'un employeur selon laquelle un employé devrait travailler pour sa famille comme pour sa propre famille. Mais les employeurs ne traitent pas leurs employés comme tels. C'est la raison pour laquelle elle préfère plutôt *ajumma* (tata), qui est un titre qui

---

ménagers », on peut voir que l'évaluation sociale et la perception de ce travail n'ont pas encore été transformées (Tolpomnodong'ui, *op. cit.*, p. 23). Lorsque la loi sur les normes du travail a été promulguée en 1953, les utilisateurs des travaux ménagers étaient membres d'une famille au sens large, et leurs heures de travail n'étaient pas distinguées du reste de leur vie. Ainsi, on peut dire que les relations d'emploi peuvent être considérées comme l'échange des tâches domestiques contre l'hébergement et le repas, incluant un peu d'argent (Park Seon-young, *op. cit.*, p. 290-291). Gu Mi-young a déclaré que le terme était aussi « basé sur l'exclusion des revendications de droit du travail pour les travailleurs domestiques » (« Kasasõbisũjongsajaüi nodongbõpchõk pohorül wihan kwaje » [Domestic Workers' Status under Labor Law], *Journal of Labour Law*, 50 (2014), p. 259-297, p. 260).

pourtant rabaisse les femmes mariées. D'autant plus que, l'utilisation d'*ajumma* signifie, littéralement, que l'employeur pourrait maltraiter l'employé.

« C'est agaçant lorsqu'une dame de plus de 70 ans m'appelle '*ajumma, ajumma*'<sup>964</sup>. Je ne sais même plus combien de fois je me suis battue avec elle. J'étais tellement en colère que je l'ai affrontée à voix haute. Elle me fait des reproches, après je prépare à manger, [...] il y a des invités même à 4 heures du matin, [...] Elle devrait me dire « vous devez être fatiguée », même si c'était un mot vide, mais elle ne me salue même pas ». (Madame Bai : 62 ans, Corée du Sud, N° 79)

Pour Madame Bai, la demande excessive de travail de la part de son employeur semble provenir du nom d'*ajumma*, qui est utilisé de manière abusive.

« Les enfants m'ont dit : « tante, tu n'es pas de notre famille, n'est-ce pas ? » Alors je leur ai correctement expliqué. C'est parce que les parents en avaient besoin [...] alors, [...] puisque leurs proches m'appelaient servante [...] ». (Madame Piao.C1 : 63 ans, Corée du Sud, N° 71)

Madame Piao explique aux enfants de son employeur qu'elle est une employée et non leur tante avec un lien de parenté. Son statut de travailleuse était donc effacé auprès des enfants jusqu'à ce qu'ils soient informés qu'elle n'était pas de leur famille, mais leur servante.

Cependant, sur le lieu de travail, des efforts sont faits pour changer ces habitudes. Madame Ahn (N° 90), secrétaire d'une association de domestiques en Corée du Sud, *Uurönggaksi*, relève : « nous demandons aux clients d'appeler nos adhérents '*관리사-님 kwallisa-nim* [ménagers (des travaux domestiques)] avec le respect'<sup>965</sup>, pas 'tante' et *ajumma*, et elles sont rarement appelées 'Madame' ».

Le problème, est que ces titres formels ne sont toujours pas utilisés sur le lieu de travail, où ce sont les termes de l'identité féodale qui perdurent. Ce qui montre une forte inertie. Même dans la Chine socialiste, cette situation n'est pas exceptionnelle. Les travailleurs domestiques y sont officiellement appelés « 家庭服务员 *jiatingfuwuyuan* », où le terme « 服务员 *fuwuyuan* » signifie travailleur de service. Cependant, ils sont aussi appelés

---

<sup>964</sup> Cette appellation est généralement utilisée pour une femme plus âgée que soi.

<sup>965</sup> Dans les pratiques de la dénomination coréenne, mettre « *nim* » à la fin signifie le respect.



« 保姆 *baomu* » [nourrice] dans les médias ou au travail, et « 阿姨 *ayi* » [tante] dans certaines régions<sup>966</sup>.

Ainsi, dans les trois sociétés d'immigration, ces dénominations montrent symboliquement que les pratiques sociales maintiennent les travailleurs domestiques dans le statut de non-travailleurs ou de travailleurs incomplets.

#### *5.2.1.2. Complexité d'un travail non délimité : « comment pouvons-nous seulement garder les enfants ? Il faut aussi faire le ménage »*

Un changement plus lent de l'appellation de fournisseur de services gratuits à celle de travailleur complet est basé sur la perception sociale<sup>967</sup> de la division sexuelle du travail reproductif selon laquelle leur travail est du « non-travail ». Ceci est lié au travail que les femmes au foyer font gratuitement. Les employées de maison accomplissent des tâches ménagères si nombreuses et complexes que, comme les femmes au foyer, elles ne peuvent en définir l'étendue.

Dans le cas des travailleurs à temps partiel, le contenu du travail est souvent établi. Il n'existe pas de contrat de travail officiel en Corée du Sud, mais des règles et des règlements. Cela comprend la définition du contenu du travail, les conditions inhérentes aux travaux dangereux ainsi que les pratiques excessives ou absurdes de travail à éviter<sup>968</sup>. Cependant, dans le cas des travailleurs à demeure, le contenu du travail est modifié car ce sont les employeurs qui déterminent généralement les conditions de travail et le supervisent.

Cela vient du fait que l'espace privé de l'employeur et l'espace de travail des travailleurs domestiques sont identiques. Les frontières entre le travail reproductif pour l'employeur et le travail productif de l'employé deviennent floues. Plus fondamentalement, malgré l'énorme quantité de travail, le travail reproductif de l'employeur a longtemps été dans le domaine du non-travail. Par conséquent, il est souvent difficile de déterminer dans quelle mesure le travail reproductif d'un employeur devrait être confié ou non à un employé.

*« L'enfant (de l'employeur) a une obsession. Lorsque je lui dis d'éplucher et de manger des clémentines, il dit : 'pourquoi dois-je le faire moi-même ? Alors, je dois aussi faire le ménage ?' Je pensais que l'enfant n'était pas raisonnable, alors j'ai dit : 'Je t'ai parlé de manger des clémentines, pourquoi parles-tu du nettoyage ?'. Puis, là, l'enfant me*

---

<sup>966</sup> LI Shuang, *op. cit.*, p. 44. Ici, *baomu* signifie travailleur domestique universel plutôt que travailleur de garde d'enfants seulement.

<sup>967</sup> Selon P. Bourdieu, « la légitimation de l'ordre social n'est pas le produit, comme le croient certains, d'une action délibérément orientée de propagande ou d'imposition symbolique ; elle résulte du fait que les agents appliquent aux structures objectives du monde social des structures de perception et d'appréciation qui sont issues de ces structures objectives et tendent de ce fait à apercevoir le monde comme évident » (« Espace social et pouvoir symbolique », *Choses dites*, Paris, Éd. Minuit, 1987, p. 160-161).

<sup>968</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p.58, 171.

*jette quelque chose, il mange des clémentines et jette les épluchures de clémentines ».*  
(Madame Piao.C1 : 63 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 71)

Dans le présent cas, l'enfant de l'employeur pense que l'épluchage de clémentines est du ressort de madame Park. C'est aussi le récit que fait Rose, employée de maison philippine aux États-Unis, citée dans l'étude d'Hochschild : « Parfois, dit Rose, les enfants ne pouvaient pas ou ne voulaient non plus vraiment la voir : [...] Une fois j'ai demandé à l'aîné de nettoyer sa chambre et il a dit : « Je n'ai pas à le faire. C'est votre travail de la nettoyer. » [*Sometimes, Rose said, the children couldn't or wouldn't truly see her, either : [...] One time, I asked the oldest boy to clean up his room and he said, « I don't have to. It's your job to clean it up. »*]<sup>969</sup> Rose et Madame Piao sont frappées par le comportement des enfants. Ces derniers pensent que les travailleurs domestiques peuvent réaliser n'importe quelle tâche et que ce n'est pas différent de ce qu'ils exigent de leur mère. Pour éviter que cela ne se produise, les employeurs doivent faire connaître aux enfants les limites de l'activité de leurs employés, mais même eux ne parviennent pas à la distinguer.

Dans l'étude de Hochschild, Norma, une riche femme au foyer, se considère comme une « mère professionnelle » [*professional mother*] qui traite les tâches domestiques comme n'importe quel travail professionnel – avec son côté financier, technologique et humain<sup>970</sup>. Cependant, elle doit « lutter contre le stéréotype de la riche femme au foyer qui 'ne faisait rien', une image qui paradoxalement la rendait invisible aussi » [Norma struggled against the stereotype of the rich housewife who « didn't do anything », an image that paradoxically made her feel invisible, too]<sup>971</sup>. Bien qu'elle se considère comme effectuant un travail reproductif professionnel dans divers domaines spécialisés, les tâches sont socialement considérées comme du non-travail. Cette absence de reconnaissance est intériorisée par de nombreux employeurs sous la forme de la conscience sociale.

*(Une adhérente) est allée faire le service chez un client<sup>972</sup>. La mère (de l'employeur) a dit : « on n'a pas grand-chose à faire dans notre maison » et a ignoré le travail domestique. Elle lui a même dit après qu'elle a fini de nettoyer : « vous n'avez pas fait grand-chose. N'est-ce pas ? ». (Madame Ahn, secrétaire d'une association des travailleurs domestiques en Corée, « Woolunggaksi », N° 90)*

---

<sup>969</sup> A. R. Hochschild, *The Outsourced*, op. cit., p. 160.

<sup>970</sup> *Ibid.*, p. 162.

<sup>971</sup> *Ibid.*

<sup>972</sup> Une secrétaire spéciale de l'Association des travailleurs domestiques définit même le travail comme un service. Ici, le terme de service signifie le travail dans le secteur des services, mais nous considérons qu'il est abusivement utilisé par la nuance que ce n'est pas le travail dans la réalité capitaliste.

Madame Ahn nous rappelle que l'absence de reconnaissance du travail reproductif par l'employeuse elle-même conduit en fait à l'insensibilité à l'égard du travail des travailleurs domestiques.

Dans le cas des travailleurs sans papiers, la portée du travail est déterminée par le biais de contrats simples ou de contrats verbaux. Même s'ils commencent à travailler en ayant défini des choses élémentaires, les limites de leur propre travail deviennent floues pendant qu'ils travaillent. Dans de tels cas, il est nécessaire de négocier avec l'employeur au sujet de l'étendue du travail à accomplir, mais cette tâche s'avère difficile dans les processus de travail quotidiens.

*« Dans cette famille, lorsque j'ai passé l'entretien. [...] Ils ne m'ont jamais demandé une pièce d'identité ou un passeport. Ils m'ont juste dit que je pouvais bien garder leur enfant. Car tous deux (le couple) rentrent au milieu de la nuit [...] Mais comment puis-je seulement garder l'enfant ? Je dois nettoyer leur logement (80 pyeong : environ 264 m<sup>2</sup>) ».*  
(Madame Bai, 62 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 79)

Madame Bai a été embauchée pour garder l'enfant d'un couple d'employeurs trop occupés par leurs affaires. Cependant, il lui était pratiquement impossible de se contenter de garder l'enfant à moins qu'elle ne quitte le lieu de travail. Par exemple, quand elle a dû nettoyer des endroits où l'enfant jouait, il lui était difficile de nettoyer seulement cette partie et il lui était impossible de négocier à ce moment précis avec l'employeur. Les travailleurs domestiques sont perçus par les enfants comme des personnes qui effectuent toutes les tâches domestiques d'entretien de la famille de l'employeur. Par conséquent, même au moment de quitter l'enfant de l'employeur, ils devraient chercher d'autres tâches à accomplir dans la maison de l'employeur plutôt que de profiter de leur temps libre. Dans cette situation, il est facile d'oublier que les travailleurs devraient aussi bénéficier de pauses, comme les employeurs ont besoin de temps pour reproduire leur force de travail.

D'autre part, Mme Piao.F1 (N° 108) dit qu'elle est perturbée par la différence dans la délimitation du travail à domicile et dans un bâtiment public. Elle effectue des tâches ménagères dans une famille coréenne en France pendant la moitié de la semaine, tandis que durant l'autre moitié elle effectue un travail ménager dans une institution publique.

*« Ici [dans une institution publique], c'est plus confortable que le travail dans une famille. Parfois, les gens ne peuvent pas être en bonne forme physique. Quand je travaille à domicile dans un mauvais état de santé, si je ne travaille pas bien là-bas, je ressens beaucoup de nervosité. »* (Madame Piao.F1 : 59 ans, France, N° 108)

Elle fait un travail similaire dans les deux endroits, mais elle pense que le nettoyage dans un bâtiment est plus facile que le ménage à domicile. Dans le premier cas, l'étendue du travail à accomplir est fixe. Il existe un accord mutuel entre l'employeur et le travailleur sur l'exigence de repos de la main d'œuvre selon laquelle le contenu du travail peut varier en fonction de l'état corporel du travailleur. C'est un point important de différenciation entre le travail ménager à domicile et le nettoyage de bâtiments. En tant que travailleuse domestique, sa condition physique n'a pas été prise en compte par les employeurs. Cette situation confirme que le travail domestique reste un non-travail ou un travail incomplet.

En synthétisant, cette caractéristique du travail domestique rémunéré pour les participantes à la recherche provient de celle du travail reproductif pour l'employeuse, qui est complexe et professionnel, mais hors de toute reconnaissance sociale. « J'ai fini par faire carrière comme soignante mais quand je rentrais à la maison, je faisais encore du travail de soins – exploité et invisible dans les deux cas » [*I ended up doing caregiving as a career and then coming home to do more caregiving – wrung out and invisible at both ends*]<sup>973</sup>, dit Rose, employée de maison philippine aux États-Unis. Elle montre à quel point elle est aliénée et exploitée en n'étant pas reconnue comme pratiquant un travail social, même si elle a effectué des travaux ménagers rémunérés et non-rémunérés complexes à l'intérieur et à l'extérieur de la famille.

#### 5.2.1.3. Travail répétitif et main-d'œuvre qualifiée : exigences professionnelles relatives à l'emploi

En fait, le travail domestique est un travail compliqué qui exige de réaliser de nombreuses tâches. C'est un véritable métier, qui, comme les autres, nécessite des compétences professionnelles, des qualités individuelles et des performances d'efficacité dans un travail répétitif.

Cette pratique itérative conduit à deux caractéristiques : la compétence et l'aliénation au travail. Ce sont des choses qui ont été oubliées sous la perception pérenne que le travail ménager est un non-travail ou un travail incomplet. Nous devons donc analyser les caractéristiques du travail domestique en tant que profession.

Tout d'abord, les compétences professionnelles augmentent la satisfaction des employeurs en fournissant un travail de qualité. L'employé est spécialisé dans la cuisine, dans le rangement et la garde des enfants dans les principaux secteurs du travail domestique, ce qui constitue un avantage pour les négociations avec les employeurs sur l'absence de délimitation du travail.

---

<sup>973</sup> A. R. Hochschild, *The Outsourced*, op. cit., p.168.

Madame Jin.F1 (France, N° 106) a une excellente capacité à stabiliser les émotions de l'enfant. Elle a diagnostiqué la cause du problème d'un enfant qui se sentait très mal à l'aise et l'a aidé à s'habituer à être séparé de sa mère, qui va au travail. Elle s'occupait de trois enfants et faisait le ménage en même temps. Madame Piao.C1 (Corée du Sud, N° 71) est, quant à elle, devenue une personne capable de résoudre le conflit entre le couple employeur et l'enfant en communiquant avec un enfant hors du contrôle parental et en dénonçant une attitude incohérente vis-à-vis de l'éducation parentale. Mme Kim.C1 (Corée du Sud, n° 88), employée de maison sud-coréenne, déclare qu'elle était reconnue par les employeurs pour sa capacité exceptionnelle à ranger, et qu'on l'a surnommée « le maîtresse du nettoyage ».

Cette compétence leur permet de maîtriser les difficultés de négociation des conditions de travail avec les employeurs en raison de l'ambiguïté de l'étendue du travail, en satisfaisant les besoins de leur employeur.

*Madame Jin.F1 : Au début, je faisais attention à plusieurs choses. J'étais très prudente à ce moment-là, [...] Maintenant que j'ai une longue histoire de ménage, j'ai rencontré beaucoup de monde. Alors je demande d'abord le style de la famille. Et je fais ce qu'ils veulent dans la famille. Je dis à mon employeur ce que j'ai fait aujourd'hui, et de me dire s'il a quelque chose à ajouter pour la prochaine fois. Maintenant j'ai plus d'autonomie et de confiance en moi.*

*Chercheuse : Que faites-vous si un employeur vous fait une demande déraisonnable ?*

*Madame Jin.F1 : Peu de gens font des demandes déraisonnables. Occasionnellement un employeur me demande : « pouvez-vous faire des courses quand vous venez chez moi ? » Alors, quand j'ai le temps, je dis « oui », quand je n'ai pas de temps, je dis « non ». Je dis « non » à mon employeur par rapport à ce que je ne peux pas faire. La dernière fois, mon employeur m'a demandé d'acheter des légumes au supermarché chinois, mais j'ai dit que je ne pouvais pas cette semaine. (Madame Jin.F1 : 44 ans, France, N° 106)*

Madame Kim déclare qu'en ayant de plus en plus de marge et de confiance en soi dans son travail, elle est en mesure de faire face aux exigences de l'employeur et de négocier en douceur.

Toutefois, le travail répétitif crée une aliénation, comparable aux routines répétitives d'un ouvrier spécialisé sur une chaîne de montage dans l'industrie de production de masse.

Le film de Charlie Chaplin « Les Temps modernes [*Modern Times*, 1936] » montre que le travail effectué par les ouvriers sur le convoyeur est « répétitif, inutile et arrive à dévaster l'humanité »<sup>974</sup>. Au fur et à mesure que l'accumulation de capital – la mécanisation – progresse, le travail perd de son autonomie et les humains deviennent des assistants de la

---

<sup>974</sup> Kang Su-dol, *op. cit.*, p. 31.

machine, ce qui suscite une grande panique mentale car ils sont forcés de répéter les mêmes mouvements et les mêmes fonctions<sup>975</sup>. De plus, alors que les travailleurs de l'industrie sont temporairement libérés de l'aliénation par le biais des relations entre travailleurs, les travailleurs domestiques, qui travaillent seuls et isolés, sont plus vulnérables à une telle dévastation. D'autre part, cette répétition signifie que, dans le cas des travailleurs à temps partiel qui doivent terminer leur travail dans un délai déterminé, il est nécessaire de travailler plus dur. De plus, si leur travail ne satisfait pas leurs clients, ils peuvent perdre leur emploi, et pour répondre à la majorité des besoins du client, ils seront obligés de travailler plus intensément<sup>976</sup>.

*« Quand vous travaillez comme ouvrière journalière, on vous offre le temps du goûter. J'ai des expériences. Mais en faisant cela, nous ne pouvons pas nous reposer. Selon la situation, même si nous travaillons 10, 20, 30 minutes de plus, [les employeurs] ne le savent pas. Nous ne pouvons pas partir sans terminer le travail même à la fin de l'heure d'emploi, pour dire à l'employeur que 'j'ai bien travaillé' ». (Madame Kim.C1 : 61 ans, employée de maison en Corée du Sud, N° 88)*

Madame Kim.C1 déclare que l'intensité de travail domestique à temps partiel, qui se déroule sans repos, est supérieure à celle sur un chantier de construction. Elle affirme que, quand elle n'a pas fini tout son travail à temps, même si elle y consacre plus du temps, ce n'est pas remarqué, mais qu'elle ne peut pas partir sans tout finir. C'est la raison pour laquelle Mme Piao.F1(59 ans, France, N° 108) souligne que le travail domestique est plus contraignant que le nettoyage dans les bâtiments publics. Les conséquences du travail domestique sont plus évidentes quand il n'est pas parfaitement fait, de sorte qu'elle doit travailler constamment indépendamment de son état corporel. Ainsi, ce travail répétitif est invisible quand il est fait et que la routine de la famille de l'employeur est maintenue. Dès que, pour une raison quelconque, leur travail n'est pas « parfait », le résultat s'en ressent tout de suite. Par conséquent, les travailleurs domestiques doivent produire tous les jours le même résultat, quel que soit leur état de santé, pour satisfaire leurs employeurs. Si cela contribue à l'entretien quotidien des employeurs, ils savent qu'ils ne peuvent pas « maintenir » indéfiniment leur condition corporelle pour la reproduction de la force de travail. Néanmoins, ils sont forcés d'effectuer régulièrement un travail intensif.

---

<sup>975</sup> Shin Young-bok, *Tamnon - Shin Young-bok ūi majimak kang'ūi* [Discours – la dernière conférence de Shin Young-bok], P'aju: Dolbegae, 2015, p. 364.

<sup>976</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p.194. B. Ehrenreich a expérimenté de travailler en tant qu'une femme de ménage embauchée par le sous-traitant de nettoyage. En ce qui concerne les caractéristiques de ce travail, elle écrit que « c'est une répétition d'un travail physique intense » (B. Ehrenreich, *Nodong 'ūi paesin, op. cit.*).



En résumé, après avoir montré que le travail domestique n'est en rien un non-travail, nous avons examiné les caractéristiques de ce travail. Il s'agit d'une activité intense qui implique d'effectuer plusieurs tâches afin de maintenir la vie quotidienne et la routine de l'employeur. Comme pour toute pratique de travail, les employeurs ont besoin des compétences des travailleurs et les travailleurs sont devenus qualifiés grâce à leurs qualités et à leur longue expérience. En outre, c'est aussi un travail social, vecteur de deux phénomènes contradictoires du fait de sa caractéristique répétitive : d'un côté, la compétence, de l'autre, l'aliénation, comme les deux faces d'une même pièce.

### 5.2.2. Ce qui est caché le caractère informel d'un travail dans l'espace privé

La caractéristique marquante du travail domestique est qu'il s'agit d'un travail généralement effectué par une seule personne, dans une maison, qui est l'espace privé de l'employeur.

De ce fait, d'une part, il est normativement difficile de reconnaître l'employeur individuel comme un employeur ; d'autre part, il est difficile de considérer le domicile de l'employeur comme un lieu de travail dans un sens normal parce qu'il n'est guère soumis à la surveillance du travail<sup>977</sup>. Pour cette raison, en Corée du Sud, les travailleurs domestiques sont jusqu'à présent considérés comme des travailleurs informels, et de plus ils sont exclus par la Loi sur les normes du travail. En France, les conventions collectives du secteur prennent racine dans celles qui ont régulé les emplois domestiques et relèvent encore pour partie d'un sous-droit du travail<sup>978</sup>.

L'espace privé de l'employeur est-il suffisant pour rendre ce travail informel ? Si non, quel type de lieu de travail est cet endroit pour les participantes à la recherche ? Si les caractéristiques d'un travail isolé sont combinées ici, quel effet cela crée-t-il ? En répondant à ces questions, nous cherchons à analyser le mécanisme par lequel le travail domestique est appelé travail informel.

#### 5.2.2.1. Le lieu de travail est le domicile de l'employeur

Pour les employés de maison, le lieu de travail est le domicile de l'employeur.

---

<sup>977</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 195. « [L]es domiciles des personnes âgées ne constituent pas un lieu de travail au sens habituel du terme, ils ne sont donc soumis à aucune réglementation et ne peuvent faire l'objet d'une inspection » (Damien Bucco, *L'Action de l'inspection du travail dans le champ de la santé-sécurité au travail des salariées de l'aide à domicile*, rapport d'étude pour l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP), mai 2011, cité par C. Avril, *Les Aides à domicile : un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, 2014, p. 11).

<sup>978</sup> C. Avril, *Les Aides*, *op. cit.*, p. 11

Parreñas affirme que « l'enceinte du lieu de travail dans un logement privé entraîne l'absence de réglementation » [*The enclosure of the work setting in a private home results in the absence of regulation*]<sup>979</sup>. Selon Yoon Ja-young, le travail domestique est « ce qui est exécuté dans un espace privé, [...] alors, les relations humaines, les émotions et la réciprocité sont forcées d'intervenir dans le processus de travail, et les pratiques de travail pré-modernes, contrairement à l'ordre du marché, sont inévitables »<sup>980</sup>.

Cependant, ces analyses, tout en dénonçant cet état de fait, risquent aussi de servir à justifier les pratiques de travail comme une loi naturelle à laquelle on ne peut pas résister<sup>981</sup>, tout en interprétant l'espace privé dans le sens de la fermeture, de la pré-modernité. Mais cela peut-il être une raison rationnelle pour le caractère informel des tâches domestiques ?

De notre point de vue, cette logique part du principe que dès le départ, le travail domestique n'est pas considéré comme un travail. C'est une sorte de la logique de la poule et de l'œuf. En analysant l'espace du travail domestique dans l'hypothèse que le travail ménager est pré-moderne, ceci est à nouveau enfermé dans cette logique. Mais, essayons de voir les choses différemment. Selon Bridget Anderson, « il n'est pas nouveau de souligner que le public et le privé sont inextricablement liés. [...] Malgré cela, il y a encore une hypothèse [*selon laquelle les deux sont séparés et qu'ils sont différents*], à la fois dans la théorie sociologique et dans le sens commun » [*It is not new to point out that the public and private are inextricably connected. [...] But despite this there continues to be an assumption, both in sociological theory and in common sense*]<sup>982</sup>. Cependant, il est possible que ces femmes qui ont travaillé en Chine dans un cadre public croient que tous les emplois sont publics, et que même le logement de l'employeur est également un espace de travail public. Si cette

---

<sup>979</sup> R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 164.

<sup>980</sup> Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 2.

<sup>981</sup> P. Bourdieu a choisi de fonder son analyse sur ses recherches ethnologiques chez les Kabyles d'Algérie (Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédée de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève : Droz, 1972 ; *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980) pour essayer d'élucider la logique de la domination masculine, qui lui semble être la forme paradigmatique de la violence symbolique. Il traite « le cas de Kabyles comme une sorte d'« image grossière » dans laquelle nous pouvons déchiffrer plus facilement les structures fondamentales de la vision masculine du monde : la cosmologie « phallo-narcissique » dont ils donnent une manifestation publique et collective hante nos inconscients. [...] il (l'ordre masculin) s'impose lui-même comme évident, universel. Il tend à être admis comme allant de soi en vertu de l'accord quasi parfait et immédiat qui s'établit entre, d'un côté, des structures sociales telles que celles qui s'expriment dans l'organisation sociale de l'espace et du temps et dans la division sexuelle du travail, et, de l'autre côté, les structures cognitives inscrites dans les corps et les esprits. De fait, les dominés, dans le cas d'espèce les femmes, appliquent à tout objet du monde naturel et social, et en particulier au rapport de domination dans lequel elles sont prises, ainsi qu'aux personnes à travers lesquelles ce rapport se réalise, des schèmes impensés de pensée qui sont le produit de l'incorporation de ce rapport de pouvoir sous la forme notamment de couples de mots (haut/bas, grand/petit, dehors/dedans, droit/courbe, sec/mouillé, etc.) et qui les conduisent à construire cette relation du point de vue des dominants, c'est-à-dire comme naturelle » (P. Bourdieu & L. Wacquant, *op. cit.*, p. 224-225).

<sup>982</sup> B. Anderson, *Doing*, *op. cit.*, p. 4. Elle ajoute également : « Que le public et le privé ne soient pas réels signifie qu'on ne peut pas être pris dans le fossé entre eux. En effet, c'est l'imaginaire même d'eux comme deux sphères séparées qui crée l'écart » [*That the public and the private are not real does not mean that one cannot be caught in the gap between them. Indeed, it is the very imagining of them as two separate spheres that creates the gap*] (*ibid.*).

présupposition est vérifiée, on peut supposer que ce n'est pas tant le caractère privé du lieu de travail que la conception du travail domestique dans la société d'immigration qui fait que ces Chinoises perçoivent ce travail comme non-travail et comme pré-moderne. Cette conception, elles la perçoivent comme faite de mépris envers les travailleurs manuels, notamment les travailleuses domestiques, traitées comme des esclaves par leurs employeurs, et de l'informalisation du travail des femmes. Dans cette logique, le caractère privé de l'espace de travail ne peut être la cause du comportement pré-moderne de l'employeur dans le processus de travail.

Comment le lieu de travail est-il spécifiquement expérimenté et significatif pour les participantes à la recherche ?

Tout d'abord, elles sont très préoccupées par la méfiance de l'employeur vis-à-vis des travailleurs non contrôlés, en particulier l'attitude de ceux qui les considèrent comme des voleuses potentielles.

*« J'ai quitté cette famille, car ils ont perdu un parfum, et on m'a dit que je l'avais volé. Je me suis disputée avec eux en pensant que j'allais devenir une voleuse si je continuais à travailler dans cette famille. Donc, j'ai quitté la maison à 20 h [sans endroit où aller] ».*  
(Madame Bai : 62 ans, Pais, N° 110)

Madame Bai.F dit que lorsqu'un employeur perd quelque chose, elle est systématiquement la première sujette à des soupçons. Il existe de nombreux cas comme celui-ci, tel celui de Madame Jin.F3 en France (44 ans, ex-employée de maison en France, N° 112), celui de Madame Jang.C2 en Corée du Sud (67 ans, N° 74) ou encore celui de Madame Piao.C2 (61 ans, N° 78). Quant à Madame Piao (n° 78), elle affirme que ce problème n'était pas résolu même après une longue carrière.

Comme ce travail n'est pas supposé être formel, on peut considérer que « l'absence de réglementation du travail domestique fait que les travailleurs à demeure doivent supporter et tolérer le comportement idiosyncratique des employeurs plus que les autres domestiques » [*the lack of regulation in domestic work leaves live-in workers in the position of having to bear and tolerate the idiosyncratic behavior of employers more than do other domestics*]<sup>983</sup>. En d'autres termes, être traitées comme des voleuses agit comme un rite de passage pour de nombreuses participantes à la recherche, car pour leurs employeurs elles ne sont pas

---

<sup>983</sup> R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 162.

supposées être des « travailleurs avec des droits du travail »<sup>984</sup>. Cela peut donc être vu comme un cercle vicieux.

#### 5.2.2.2. Travail isolé : manque de confraternité entre employés, mais relation hiérarchique employés – employeurs

Le domicile de l'employeur comme lieu de travail est significatif par son interaction avec la condition du travail isolé, dans la mesure où il détermine l'absence de deux types de relations. D'une part, l'absence de relations entre employés ; d'autre part, celle de relations de travail horizontales avec l'employeur. Les participantes à la recherche subissent un stress extrême en raison de cet isolement et de cette relation hiérarchique.

##### 5.2.2.2.1. Le manque de solidarité entre employés

Pour les participantes à la recherche, le travail domestique se réfère au travail isolé d'un employé. Selon une enquête sur les travailleurs domestiques en Corée du Sud, « environ la moitié des personnes interrogées ont déclaré se sentir isolées socialement parce qu'elles travaillaient dans des espaces confinés »<sup>985</sup>. Parreñas affirme que « l'isolement social du travail domestique met en évidence la nature banale du travail. Par conséquent, cela leur rappelle encore plus leur chute de statut avec la migration » [*the social isolation of domestic work highlights the mundane nature of the job. Consequently, it more than reminds them of their decline in status upon migration*]<sup>986</sup>. Parler de « nature banale » du travail domestique est à nos yeux une forme d'essentialisation. Pour éviter cette essentialisation, concentrons-nous sur le contenu de l'isolement et sur le processus de son essentialisation. Pour les participantes à la recherche, ce travail est comparable au travail collectif du passé en usine en ce sens qu'il s'agit d'un travail répétitif et intense. Cependant, l'isolement du travail domestique les fatigue davantage.

*« Le travail en usine était plus dur que celui de la ferme, mais c'était bien car on était ensemble. C'était aussi amusant de se promener à l'extérieur de l'usine deux fois par an.*

---

<sup>984</sup> En empruntant l'idée de Domonique Schnapper, les droits des travailleurs peuvent être réalisés quand « elle (l'entreprise) doit traiter ses employés et ses clients en citoyens » (D. Schnapper, *op. cit.*, p. 73).

<sup>985</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 48. Cela fait référence aux « Statistiques de l'emploi professionnel [Occupational employment statistics : OES] du Service d'information sur l'emploi en Corée [Korea Employment Information Service : KEIS], qui a débuté en 2001 et a duré jusqu'en 2009 ; A. Fresnoza-Flot, *op. cit.*, p. 70.

<sup>986</sup> R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 162. Malgré cette analyse, elle a conclu que les mouvements de classe contradictoires sont virtuellement une cause majeure de la souffrance des travailleurs domestiques.

*C'était bien alors. Parce que c'était une activité collective ». (Madame Huang : 55 ans, Qingdao, N° 53)*

Madame Huang, agricultrice et ouvrière d'usine en Chine, était heureuse d'avoir des collègues, même si le travail était difficile. Il était possible de se déstresser en échangeant mutuellement des informations entre les employés et en partageant émotions et solidarité. À l'inverse, le travail domestique est très fatigant car il ne permet pas d'espérer la solidarité entre les travailleurs.

*« J'ai beaucoup d'argent quand je fais du ménage, mais j'ai aussi beaucoup de stress. [...] J'ai travaillé dans un restaurant cinq ans auparavant, mais c'était tellement dur que je suis passée aux tâches ménagères. Mais j'ai plus de stress. Le travail domestique n'est pas un rassemblement de nombreuses personnes, mais il est difficile de se débarrasser du stress ». (Madame Nam : 60 ans, ex-employée de maison en Corée du Sud, N° 7)*

*« Le stress peut être résolu uniquement avec des amis. Les employés de maison se rassemblent avec les employés de maison, et les personnes travaillant au restaurant se rassemblent quelques fois entre elles et discutent. Mais ceux qui travaillent au restaurant, se débarrassent du stress avec les personnes avec lesquelles ils travaillent. C'était dur, mais c'était bien. Mais il n'y a aucun moyen de soulager le stress dans une maison. Donc de toute façon j'avais beaucoup de difficulté. [...] Il y avait deux chauffeurs personnels dans cette famille. Comment on se parlait à trois [deux chauffeurs et Madame Yoo] ? Nous nous mettions à trois, nous nous parlions rapidement pendant cinq minutes, et on repartait travailler. À ce moment-là, nous blâmions nos employeurs pendant cinq minutes et nous nous séparions ». (Madame Ryou : 56 ans, ex-employée de maison de la Corée du Sud, Pékin, N° 41)*

Madame Nam a commencé à travailler comme employée de restaurant en Corée du Sud au début des années 2000. Souhaitant trouver quelque chose de plus facile, elle a changé de profession pour les tâches ménagères en 2008. Pour elle, ce travail était stressant parce qu'elle n'avait pas de collègues. Pour la même raison, Madame Ryou a changé de profession depuis ses séjours légaux pour un métier de la restauration, bien qu'il soit physiquement plus dur que le travail domestique. Elle a également eu l'expérience de faire le ménage avec quelques employés à domicile (chauffeurs). Selon elle, tout en effectuant un travail rude, même les ragots éphémères entre collègues à l'égard de l'employeur lui ont clairement fait comprendre que l'effet de soulagement du stress n'était pas négligeable.

D'autre part, les expériences des chômeurs qui ont été analysées par Dominique Schnapper sont éclairantes pour notre propos. Selon elle, les chômeurs d'usine sont

bouleversés en raison de la menace de faillite financière, mais aussi parce qu'« ils perdent un lieu d'affirmation de soi, d'indépendance et d'échanges sociaux, auquel ils sont attachés »<sup>987</sup>. En effet, cela signifie qu'« ils perdent, outre la position économique, les échanges sociaux, et ils sont privés de la dignité qui s'exprime à travers l'identité au travail »<sup>988</sup>.

Ainsi, la perte de dignité due à l'absence de collègues est ce qu'elles ont déjà vécu dans le chômage en raison de la destruction des unités économiques collectives, de la faillite des usines et de la réalité de l'isolement qu'elles connaissent actuellement dans le champ du travail domestique migrant.

#### 5.2.2.2.2. Relation de travail d'« une employée à un employeur » ou d'« une à plusieurs » et diverses relations de travail hiérarchiques

Deuxièmement, travailler toute seule au domicile de l'employeur entraîne un manque de relations horizontales avec l'employeur. L'absence de relations avec les pairs signifie que la relation avec l'employeur est unique. Ainsi, les relations avec les employeurs sont un facteur important pour déterminer l'environnement de leur travail.

Cependant, en vertu de la reconnaissance, par les sociétés d'immigration, que le travail domestique est un travail informel, les employées sont tenues d'accepter non seulement les normes conscientes des employeurs, mais aussi les normes inconscientes. Par conséquent, elles sont susceptibles de devoir faire face à une ingérence irrationnelle de la part des employeurs.

*« J'ai travaillé dans une maison individuelle un peu plus loin que La Défense, où le couple avait chacun son amant et sa maîtresse. Je dormais avec un enfant de 7 ans, et j'étais trop fatiguée par la situation du couple. [...] Je pensais à ce moment-là que c'était dur de gagner sa vie. [...] Je pensais que je devrais sortir de l'atrocité du père français de l'enfant (il voulait me dénoncer à la police car je n'avais pas de papiers). [...] J'avais peur de me présenter à la police, alors lorsque le père sortait, j'allais au jardin et y restais (pour que je puisse fuir rapidement). Et c'était une nuit d'août, il faisait très froid<sup>989</sup>. [...] Cela a continué par la suite et je suis donc partie ». (Madame Jin.F2 : 56 ans, Païse, N° 107)*

Madame Jin.F2 était menacée par l'instabilité de la relation conjugale du couple d'employeurs. Quant à Mme Piao.C1 (63 ans, Corée du Sud, N° 71), dont le cas est

---

<sup>987</sup> D. Schnapper, *op. cit.*, p. 71.

<sup>988</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>989</sup> En Corée et en Chine, les nuits d'août sont en général très froides.



mentionné ci-dessus<sup>990</sup>, elle a été exposée à un comportement irrationnel de son employeuse. Après la visite de la belle-mère de l'employeuse, cette dernière a passé sa colère sur Madame Piao, lui ordonnant de lessiver son futon déjà lavé. Pendant ce temps, comme dans le cas de Mme Jang, l'employeur a infiltré la vie privée de l'employée, même en dehors du temps de travail, il ne l'a pas respectée. Madame Jang considère que, tout comme son employeur, elle a droit au respect de sa vie privée.

*« Dans cette famille, lorsque je sortais de la maison le dimanche matin à 10 h30, je rentrais à 15 h 30 [pour passer une journée de repos], mais ils disent « ajumma [tata], as-tu une relation inappropriée avec un homme ? Pourquoi avez-vous eu une liaison avec un homme ? ». (Madame Jang.C2 : 67 ans, Corée du Sud, N° 74)*

En tant que telle, la relation de travail a été déterminée par l'employeur de manière unilatérale et hiérarchique.

De plus, de telles relations d'emploi sont créées par un certain nombre d'employeurs et non par un seul. Cela se produit principalement en Corée du Sud, où les économies intergénérationnelles familiales sont fortement dépendantes. Ici, la catégorie des employeurs s'étend comme un élastique. Outre les couples et leurs enfants, les grands-mères, les grands-pères et les parents occasionnels sont inclus dans la catégorie des employeurs.

*« Madame Yang : Un enfant et le couple, je comprends que j'éprouve du stress lorsque je suis avec eux. Mais c'était énervant que leur famille proche me donne du stress. La grand-mère et la tante sont venues et restaient pendant quatre mois. Je leur ai fait à manger, j'ai perdu du temps et ça m'énervait. J'ai beaucoup transpiré. [...] J'étais énervée. [...] L'appartement était de 30 pyoung [environ 99 m<sup>2</sup>] et il n'y avait qu'une seule salle de bain [incluant les toilettes]<sup>991</sup>, et la tante restait 1 h dans les toilettes. Elle devait sortir pour que je puisse nettoyer.*

*Chercheur : est-ce que les employeurs ont demandé votre compréhension ?*

*Madame Yang : Ils ont évoqué cela. À ce moment-là, je l'ai accepté. Mais c'était dur. [...] J'ai eu une cystite. J'étais malade et on m'a proposé de me reposer. La maman de l'enfant [l'employeuse] m'a dit de travailler en me reposant davantage. [Mais] Je devais faire tout le travail là-bas ». (Madame Yang : 63 ans, Corée du Sud, N° 76)*

*« Il y avait deux personnes, un couple âgé. [...] Et ils avaient trois filles. Les filles ont quitté la famille après leur mariage, mais venaient tous les jours pour prendre le Kimchi ». (Madame Ryou : 56 ans, ex-employée de maison en Corée du Sud, vit à Pékin, N° 41)*

---

<sup>990</sup> Voir la sous-section 5.1.3.2.

<sup>991</sup> Généralement, en Corée du Sud, les toilettes abritent une salle de bain.

Dans le cas de Madame Yang, la famille de l'employeur était à l'origine composée de trois personnes, mais la grand-mère et la tante de l'enfant s'y sont ajoutées. Elle a donc dû travailler pour cinq employeurs pendant quatre mois. L'employeur l'a, en partie, indemnisée de l'augmentation de la charge de travail en majorant son salaire et l'a encouragée à se reposer, ce qui lui était pratiquement impossible à moins que l'employeur n'embauche une personne supplémentaire. Madame Ryou a même dû faire plus de *kimch'i* (김치) – un plat qui nécessite plus de travail – pour les trois filles, ainsi que pour le couple d'employeurs.

Ainsi, le cas d'une relation d'emploi déformée, entre un employé et un grand nombre d'employeurs, est fréquent, notamment en Corée du Sud. De nombreux employeurs ont doublé la charge de travail des travailleurs domestiques qui, par leur existence même, doivent maintenir leur routine quotidienne.

En fait, avant la migration, elles s'attendaient à ce que les Sud-Coréens adoptent une attitude plus sophistiquée et moderne que celle qu'elles connaissaient en Chine. Cependant, pour elles, les employeurs sud-coréens ne correspondaient pas à l'idée qu'elles se faisaient des Sud-Coréens. Elles percevaient les employeurs comme les producteurs de relations de travail irrationnelles et de conditions de travail excessives, pratiquant l'habitus professionnel universel de la société d'immigration.

Ainsi, ce travail solitaire a rendu difficile pour les participantes à la recherche de se libérer d'un travail intense en provoquant un manque à la fois de relation entre les employés et d'égalité dans les relations de travail. En conséquence, Yoon Ji-young affirme que les travailleurs domestiques, en particulier migrants, peuvent être facilement abusés par les utilisateurs, et donc, contrairement aux autres travailleurs, qu'il y a un besoin de réglementations qui respectent leur autonomie<sup>992</sup>. Cependant, à moins que le travail domestique ne soit présumé être du travail social et officiel, les règlements particuliers ne peuvent pas à eux seuls éviter l'exploitation du travail. L'autonomie des travailleurs domestiques (migrants) peut être assurée à condition que le travail domestique soit entièrement un travail social, codifié dans le domaine public.

Un entretien avec Madame Huang (55 ans, N° 53) à Qingdao, en Chine, le montre. La Chine est relativement favorable à la reconnaissance du travail comme travail social ainsi que des travailleurs domestiques en tant que travailleurs officiels<sup>993</sup>. Madame Huang fut la seule participante à la recherche qui nous a invités à faire l'entretien chez son employeur. Nous avons ainsi pu visiter son lieu de travail comme si c'était une entreprise. En accord avec son

---

<sup>992</sup> Yoon Ji-young, *op. cit.*, p.15.

<sup>993</sup> En Chine, cette profession est une profession émergente après la Réforme économique chinoise, les normes sont toujours en cours, mais elle est reconnue comme travail social.

employeur, elle pouvait faire des travaux ménagers à temps partiel chaque fois qu'elle avait du temps libre après son travail domestique à domicile. Elle gagnait plus d'argent grâce à cela et était donc assurée d'être autonome. En résumé, les caractéristiques du travail domestique d'une personne travaillant dans l'espace personnel ne sont pas des preuves conférant au travail domestique le statut de travail non-officiel. Elles révèlent plutôt que ce sont des conditions de travail qui sont précaires en regard des droits du travail.

### 5.2.3. Les émotions et l'invisibilité dans le travail salarié : une expérience inédite

Le travail domestique est une activité qui vise à maintenir la vie quotidienne de la famille des employeurs. Ce but semble être atteint par une répétition inconditionnelle et quotidienne du même travail, mais il ne peut l'être qu'à condition de réagir et de s'adapter aux changements émotionnels et aux circonstances quotidiennes de la famille de l'employeur. Si l'expression travail émotionnel « désigne la manière de gérer ses émotions pour se donner une apparence physique correspondant à ce qui est attendu socialement (au niveau du visage comme du corps) »<sup>994</sup>, on peut penser que les exigences quotidiennes du travail émotionnel de ces travailleurs ne sont pas modérées.

Ce constat vaut surtout pour les employés de maison à domicile qui passent beaucoup de temps avec leur employeur. Le travail émotionnel peut également être considéré comme une fonction importante propre à un emploi pour ceux qui travaillent seuls pour un ou plusieurs employeurs au domicile de l'employeur. En tant que travailleuses domestiques migrantes représentatives, les femmes philippines sont louées, par leurs employeurs, pour leur dévouement supposé<sup>995</sup>. C'est l'une des raisons pour lesquelles elles sont les préférées des employeurs du monde entier.

En fait, compte tenu des relations qu'entretient l'employeur avec ses employés ou de celles que les employés ont entre eux dans n'importe quel travail, il est impossible qu'il n'y ait pas de demande de travail émotionnel à l'égard des travailleurs. Pourtant, non seulement les travailleurs ne peuvent pas toutes les accueillir, mais ils n'ont – théoriquement – aucune obligation de le faire. Dans ce cas, comment le travail émotionnel est-il négocié entre un employeur et un travailleur en tant que condition de travail ?

Nous tenterons de construire les termes de la négociation de la part des participantes à la recherche en examinant à la fois quel travail émotionnel excessif a été imposé par

---

<sup>994</sup> A. R. Hochschild, *Le prix*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>995</sup> Charlotte, une employeuse française qui embauche une employée philippine à Hongkong, « C'est dans leurs gènes », affirme-t-elle pour expliquer le zèle de son employée. Elle ajoute également, « Les Philippines, d'elles-mêmes, elles ont un super contact. Et puis, dans leur culture, elles sont toutes dévouées » (J. Brygo, *op. cit.*, p. 10).

l'employeur à ces travailleuses, quelle était la perception et la réaction des travailleuses et comment le travail émotionnel a affecté la santé des travailleuses ?

### 5.2.3.1. Les exigences excessives du travail émotionnel et la prolétarianisation émotionnelle

*« Je n'avais rien fait mais ils m'accusaient, [...] En Chine, on réfute si l'on n'a rien fait de mal. On demande ce que l'on a mal fait. On ne souffre pas injustement. Mais ici, je dois dire « oui » si j'ai raison et même « oui » si j'ai tort ». (Madame Jin.C1 : 54 ans, N° 73).*

Le travail émotionnel vécu par les participantes à la recherche peut être divisé en deux catégories : d'un côté, une acceptation inconditionnelle de l'opinion de l'employeur ; de l'autre, un auto-contrôle forcé de leurs propres paroles et actions. En d'autres termes, elles refusent d'entendre leur employeur, mais elles sont obligées de l'écouter et elles ne peuvent pas toujours dire ce qu'elles veulent.

Comme l'affirme Mme Jin.C1 (n° 73), elles sont sensibles au fait de ne pas pouvoir parler selon leur volonté, car ce n'est pas seulement déraisonnable pour elles mais aussi parce qu'il s'agit d'une expérience peu familière. Certaines interviewées font référence à l'héritage de la Révolution culturelle chinoise 造反有理 (*zaofanyouli*)<sup>996</sup> qui signifie pour elles qu'il y a des raisons légitimes pour toute rébellion et révolte. Ces Chinoises ont de ce fait vécu une partie de leur existence en s'exprimant devant les autres, même devant leurs adversaires. Madame Piao.C1 (63 ans, Corée du Sud, N° 71) nous a ainsi confié le désarroi qu'elle ressent à s'autocensurer : *« Je me dis parfois que je ne dois pas indiquer certaines choses à ma patronne. Même si nous, les Chinois, parlons de tout ça, je dois exagérer ici pour me mettre de bonne humeur en face la personne. Je suis inquiète de savoir si je dois ou non dire à mon employeur [...] »*. En tant que telle, la réglementation unilatérale de leurs propres paroles et actions par les employeurs leur paraît inacceptable.

Pour elles, il s'agit d'une sorte d'exigence de transformation humaine. Cette demande « irrationnelle » est non-officielle, mais formulée socialement, si bien qu'il s'agit d'une obligation que les travailleurs domestiques se doivent d'accepter. Lorsque Mme Li.Y1 (58 ans, ex-aide-soignante en Corée du Sud, vit à Yanji, N° 8) se souvient de sa formation de trois jours de travail en Corée du Sud, la seule chose qu'elle dit avoir apprise est de répondre « *Oui* » à n'importe quelle exigence de l'employeur. Or, ce n'est pas l'expérience des femmes

---

<sup>996</sup> Il s'agit de l'un des slogans principaux de la Révolution culturelle chinoise qui a réuni les Gardes rouges. Il a été prononcé par Mao Tsé Toung pour célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire de Staline à Yanan dans la base révolutionnaire en 1939. À l'heure actuelle, ce mot est couramment utilisé pour les Chinois.

*chaoxianzu*. Selon le manuel d'une école de formation des travailleurs domestiques aux Philippines, elles doivent toujours garder un sourire aimable et accepter humblement que l'employeur se plaigne d'elles. On leur enseigne aussi qu'elles ne devraient pas pleurer, parce que pour, les employeurs, pleurer porte malheur<sup>997</sup>. Pendant la plus grande partie de la journée, ces travailleuses à demeure n'ont pas le droit de rire ni de pleurer<sup>998</sup>.

Il est intéressant de noter que les employeurs, quelles que soient leurs nationalités, exigent l'obéissance de l'employé, mais avec des justifications différentes. Les employeurs sud-coréens de Mesdames Jin.C1 et Li.Y1 exigent leur obéissance au motif qu'ils sont supérieurs, ou qu'ils sont employeurs conformément à la hiérarchie sociale. De son côté, l'employeuse française Charlotte, mentionnée ci-dessus à Hong Kong, prend pour acquise l'affirmation selon laquelle le sacrifice des femmes philippines est dans leur nature.

Cependant, encore une fois, il convient de noter que les logiques de ces employeurs sont très différentes de celle des participantes à la recherche. Ces dernières considèrent cela comme une caractéristique du travail de la société capitaliste, responsable de leur aliénation. Elles prennent surtout conscience qu'elles sont placées dans le processus de la « prolétarisation émotionnelle »<sup>999</sup>, aliénée<sup>1000</sup> de l'auto-émotion. Par conséquent, elles perçoivent cela comme un problème structurel qui force la transformation humaine contre leurs émotions, en tant que prix du capital (valeur d'échange)<sup>1001</sup>, plutôt que comme une caractéristique professionnelle qui devrait être endurée personnellement.

### 5.2.3.2. Exigences inhumaines des employeurs et violation du droit à la santé

Ces personnes ont des difficultés dues aux expériences contradictoires de travail émotionnel, mais essaient d'abord de les accepter comme un prix pour le capital. Cela est le cas dans toutes les sociétés d'immigration, même dans la société d'origine, à Yanji, en Chine.

---

<sup>997</sup> *Le Monde diplomatique*, « 'Soyez humble' : Extraits du manuel de l'école Abest (Manille, Philippines) destiné aux futures employées de maison », septembre 2011, p. 11.

<sup>998</sup> Dans une étude de A. R. Hochschild, une agente de bord fait attention au fait qu'elle est forcée de rire, en disant : « Quand je ne souris pas, les passagers pensent que je suis en colère. Mais je ne suis pas en colère quand je ne souris pas : c'est juste que je ne souris pas. » (A. R. Hochschild, *Le prix*, *op. cit.*, p. 147)

<sup>999</sup> Kang Su-dol déclare : « Aujourd'hui, les travailleurs perdent leur propre identité, en particulier leurs sentiments, leurs émotions, etc., comme lorsque les gens perdaient leurs moyens de production dans le passé et devenaient des prolétaires dans la dimension économique » ; il définit : « ce processus de gel et de dévastation émotionnelle de ses sentiments originels en tant que prolétarisation émotionnelle par rapport à la prolétarisation économique passée » (Kang Su-dol, *op. cit.*, p.117). Pour le « prolétariat émotionnel », voir ci-dessous : Carmen Sirianni et Cameron Macdonald (dir.), *Working in the Service Society*, Phil, Temple University Press, 1996 (cité par A. R. Hochschild, *Le prix*, *op. cit.*, p. 222) ; *ibid.* p. 224.

<sup>1000</sup> Selon Karl Marx, ceci signifie que « L'aliénation [*Entfremdung*] de l'homme par rapport à l'homme apparaît comme une conséquence immédiate du fait que l'homme est rendu étranger au produit de son travail, à son activité vitale, à son être générique. L'homme s'oppose à lui-même, il s'oppose aussi à autrui. [...] De manière générale, dire que l'homme est étranger à son être générique c'est dire que les hommes sont devenus étrangers les uns aux autres et que chacun d'eux devenu étranger à l'essence humaine » (Karl Marx, *Manuscrits de 1844*, Premier manuscrit, Editions Garnier Flammarion, p. 117).

<sup>1001</sup> Rappeler qu'elles ont vécu dans la tradition marxiste.

« Si on fait tout avec effort, l'autre le reconnaît. Qu'est-ce qui peut être facile ? Si je pense à eux en tant que ma propre famille, je veux dire, peu importe à quel point la personne est difficile, je dois deviner ». (Madame Yeom : 57 ans, Chine, Yangji, N° 2)

« Mon coeur n'a pas souffert. Parce que je suis une sorte de personne qui comprend bien les autres. Donc, même s'il y a conflit avec l'employeur, je peux le tolérer ». (Madame Huang : 55 ans, Qingdao, N° 53)

« [L'employeur] a toujours dit que toute peine mérite salaire. Tout le temps [...] Que puis-je faire ? Il n'y a pas d'autre choix. Donc la personne qui travaille à domicile est patiente. Ce que j'ai appris dans cette famille, c'est qu'on ne peut rien y faire si quelque chose est déjà arrivé, dans de tel cas, on ne doit que prendre des mesures inconditionnelles. Je fais donc comme ça, si quelque chose arrive, je prends des mesures tout de suite ». (Madame Ryou : 56 ans, ex-employée de maison en Corée du Sud, Pékin, N° 41)

« Parce que c'est différent, je dois le supporter. Je dois endurer c'est lui en personne qui me donne mon salaire, je dois aussi le supporter ». (Madame Piao.C1 : 63 ans, Corée du sud, N° 71)

Madame Yeom de Yangji essaie de considérer soit la famille de l'employeur comme sa famille, soit elle-même comme un membre de la famille de l'employeur. En Corée, Madame Ryou a toujours tenté de prendre des mesures pour tout ce qui en cinq ans s'est passé de manière inattendue. Madame Huang de Qingdao exprime quant à elle indirectement ses efforts en disant qu'elle est une personne avec une compréhension élevée des gens. Bien qu'il existe des différences dans l'étendue de l'acceptation des demandes des employeurs, elles essaient toutes de répondre à leurs besoins, afin de gagner de l'argent. Elles s'efforcent d'accepter l'échange d'argent contre le travail émotionnel.

Toutefois, au moment où elles essaient<sup>1002</sup>, elles ressentent de la douleur, car le travail émotionnel occulte leur libre arbitre.

« Question : Que faites-vous si vous vous êtes tout de même énervée ?

---

<sup>1002</sup> A. R. Hochschild explique le mécanisme du travail émotionnel : « Nous disons souvent que nous essayons d'éprouver des sentiments. [...] L'acte d'« entrer en contact » avec ses émotions et celui d'« essayer » de ressentir peuvent faire partie du processus qui transforme ce avec quoi nous entrons en contact (ou ce que nous gérons) en un sentiment ou en une émotion. En gérant nos sentiments, nous contribuons en fait à leur création » (A. R. Hochschild, *Le prix*, op. cit., p. 38).



*Réponse : J'apaise ma colère moi-même. Donc j'ai mal aux dents et à la tête ».*  
(Madame Yeom : 57 ans, Yangji, Chine, N° 2)

*« Si l'on endure trop, on tombe malade. Alors quand je suis stressée, je chante ».*  
(Madame Huang : 55 ans, Qingdao, N° 53)

*« J'ai trop souffert pendant ces cinq années. Quoi qu'il arrive, j'ai toujours dû faire un plan ».* (Madame Ryou : 56 ans, ex-employée de maison en Corée du Sud, Pékin, N° 41)

Madame Yeom a mal aux dents et à la tête et madame Ryou a dû souffrir pour trouver une solution chaque jour pendant cinq ans. Quant à madame Piao.C1 (63 ans, Corée du Sud, N° 71), elle a dû être soignée par la médecine orientale à cause de la pression au-dessus du creux de l'estomac parce qu'elle devait supporter les reproches de la grand-mère maternelle de l'enfant qu'elle gardait. Bien que Mme Huang, qui semblait être relativement moins stressée, n'ait pas souffert de problèmes cardiaques, elle a dû se libérer du stress en chantant.

Dans l'étude de Arlie Russell Hochschild, Rose, l'employée de maison immigrée philippine témoigne que le travail émotionnel a un impact significatif sur la santé mentale des travailleurs.

*Rose [employée de maison philippine aux états-Unis] a perdu la tête. « Norma [l'employeuse] n'a pas réalisé combien je me sacrifiais pour m'occuper d'elle », a déclaré Rose. « Ici, je réarrangeais sa belle maison alors que ma propre vie était en train de s'effondrer. » [Rose snapped. « Norma didn't realize how much of myself I was sacrificing to tend to her, » Rose said. « Here I was rearranging her beautiful house while my own life was falling apart. »]*<sup>1003</sup>

Selon Hochschild, Rose a effectué un travail varié : nourrir un parent vieillissant, s'occuper des enfants avec patience, tact et sensibilité, *« pas seulement accomplir des tâches ménagères mais aussi créer un paysage émotionnel doux et calme à travers lequel ses clients pouvaient glisser sans être inquiétés [...] en incarnant Norma [son employeuse] au mieux, tout en tenant ses propres sentiments en échec »* [Rose didn't simply accomplish the tasks assigned to her ; she created a smooth, calm emotional landscape through which her clients could glide unfazed. [...] In such moments, Rose was required to enact Norma's better self, while holding her own feelings in check]<sup>1004</sup>. Cependant, elle a dû subir la douleur de la « désagrégation du moi » tout en effectuant fidèlement ce travail émotionnel. Ainsi, en

---

<sup>1003</sup> A. R. Hochschild, *The Outsourced*, op. cit., p. 167.

<sup>1004</sup> *Ibid.*, p. 170.

pensant et en agissant selon les besoins des employeurs, et non selon leur libre arbitre, les travailleuses domestiques souffrent de la prolétarianisation – c'est-à-dire de la transformation humaine – et sont marginalisées vis-à-vis de leurs propres sentiments<sup>1005</sup>. Cette prolétarianisation passe par des pratiques sociales qui rendent invisibles ces êtres ainsi que leur travail, lui-même cause profonde de la privation du travailleur domestique. Elles subissent ainsi une privation d'existence en exerçant leur travail de travailleuses domestiques. Un exemple typique est une travailleuse à temps partiel qui a peu de relations avec son employeur et qui doit remplacer non seulement le contenu du travail non rémunéré de la femme au foyer mais aussi les attributs invisibles de ce travail.

*« Quand je travaille, j'ai rarement un maître à la maison. Je travaille dans un domicile depuis deux ans et je ne connais même pas le visage de l'employeur. L'employeur m'envoie un SMS après le travail du matin. [...] Je me sens seule. Alors j'allume la radio et parle [toute seule]. Il y a un autre cas d'employeur qui me 'traite comme un fantôme' ».*  
(Madame Kim.C1 : 61 ans, travailleuse domestique sud-coréenne, Corée du Sud, N° 88)

Madame Kim.C1 est une travailleuse domestique à temps partiel. Elle travaille chez deux ou trois familles. Dans l'une d'elles, où elle travaille depuis deux ans, elle n'a jamais rencontré son employeur. Elle reçoit son salaire d'une association de travailleurs domestiques, dont elle est adhérente. Ainsi, sa seule relation avec son employeur consiste à recevoir des instructions pour le travail par SMS. Elle offre un travail « discret » pendant que l'employeur est absent du domicile et, quand il revient, elle peut simplement offrir un repas chaud et une maison bien tenue comme contrepartie. Elle ne coexiste donc pas dans un espace avec l'employeur. Pendant ce temps, dans une autre famille, elle rencontre certes ses employeurs, mais ces derniers la traitent comme un fantôme.

En outre, leur travail ne doit pas être vu, comme celui d'une femme au foyer. Le travail domestique est donc un « travail fantôme [*shadow labor*] ». Afin d'effectuer correctement les tâches ménagères, « l'astuce est d'effacer toute trace d'effort pour n'offrir qu'une maison propre et un sourire de bienvenue »<sup>1006</sup>. En effet, cette « invisibilité du travail » est mieux réalisée en « jouant », en faisant comme s'il s'agissait de leur propre famille. Cela

---

<sup>1005</sup> Georgina, une employée de maison à demeure qui a été contrainte d'implanter son cerveau dans le film « *Get out* » (réalisé par Jordan Peele, 2017), fait face aux employeurs en souriant toujours, sans sentiments apparents. Mais ses yeux, se souvenant de ses émotions, expriment des sentiments douloureux en envoyant des larmes. Elle représente symboliquement les travailleurs domestiques dont les émotions ont été soustraites de force.

<sup>1006</sup> A. R. Hochschild l'affirme : « Mettre en valeur les autres individus et améliorer leur bien-être sont une forme de travail émotionnel qu'Ivan Illich a qualifié de 'travail fantôme', un effort invisible » (A. R. Hochschild, *Le prix*, op. cit., p. 188).

fait que leur travail semble être une performance familiale – plus précisément celle de la mère –, pas du travail. La stratégie passive<sup>1007</sup> qu'elles choisissent pour répondre aux divers besoins des employeurs et des familles d'employeurs, ou pour leur propre bien-être émotionnel, consiste à les considérer comme une famille.

*« Lorsque nous disons femme de ménage, les employeurs croient en nous, et nous travaillons comme chez nous et gardons les enfants comme si l'on gardait nos petits-enfants chez soi. Je leur exprime plus d'affection, en leur disant qu'ils sont beaux, plus que mes petits-enfants. Donc les enfants le savent aussi ». (Madame Chae : 60 ans, Corée du Sud, N° 77)*

Employée, madame Chae traite la famille de l'employeur comme sa propre famille, voire plus, parce que la réponse favorable des enfants de l'employeur à son égard est une récompense émotionnelle. Ceci est également une exigence active des employeurs, en particulier ceux qui leur confient la garde d'enfants.

*« Madame Jin.Q4 : J'embauche ma nounou depuis 20 ans. Maintenant que mon plus jeune enfant est petit, j'ai engagé une nounou à demeure. Sans nounou je ne peux rien faire.*

*Chercheuse : Est-ce le cas normal, ici ?*

*Madame Jin.Q4 : Il y a beaucoup de cas comme le mien.*

*Chercheuse : Comment traitez-vous cette travailleuse ?*

*Madame Jin.Q4 : Pour moi, elle fait partie de ma famille. Donc, ma dame (employée chinoise d'ethnie han) est de bonne humeur.*

*Chercheuse : N'est-ce pas gênant de vivre ensemble ?*

*Madame Jin.Q4 : Non, car je la considère comme ma famille ». (Madame Jin.Q4 : 46 ans, employeur, vit à Qingdao, N° 40)*

Madame Jin.Q4, une employeuse qui dirige une usine de transformation alimentaire à Qingdao, embauche des travailleurs domestiques depuis longtemps. Elle emploie maintenant une travailleuse à demeure pour son deuxième enfant. Elle pense que l'employée est comme sa famille et qu'elle est satisfaite de cette situation.

---

<sup>1007</sup> R. S. Parreñas écrit : « La tactique que les travailleurs domestiques philippins migrants déploient contre la dislocation de la mobilité de classe contradictoire, en d'autres termes le processus par lequel ils se désensibilisent à la douleur engendrée par cette dislocation, n'implique pas une lutte contre ses sources. » [*The tactics that migrant Filipina domestic workers deploy against the dislocation of contradictory class mobility, in other words the process by which they desensitize themselves to the pain engendered by this dislocation, does not involve a struggle against its sources*] (R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 153). Elle ajoute qu'à cet égard, les femmes philippines utilisent la stratégie de « déférence et maternalisme » [*deference and maternalism*] de Judith Rollins (*Between Women : Domestic and Their Employers*, Phil : Temple University Press, 1985) (*ibid.*).

Ainsi, la position « comme membres de la famille », en tant qu'exigence de l'employeur et en tant que stratégie de travail émotionnel propre du travailleur, semble bénéficier aux deux parties. Cependant, en réalité, les employées sont dans une situation de double identité, de membres d'une famille vivant dans un domicile (jouant le rôle d'une femme dans un sens traditionnel) et en même temps membre d'une « autre »<sup>1008</sup>. Ainsi, malgré quelques récompenses émotionnelles, cette stratégie de « comme être de la famille » est en fait un mécanisme qui maintient l'autorité de l'employeur<sup>1009</sup> ainsi qu'une norme culturelle qui permet le contrôle des travailleurs<sup>1010</sup>. Parce qu'elles sont sommées par l'employeur d'être dévouées en tant que membres de la famille, leur travail devient souvent un travail non rémunéré, comme lorsqu'elles occupent le « rôle traditionnel de la mère ». En fait, l'éducation et le travail ménager sont, en eux-mêmes, des activités difficiles à réaliser simultanément par une seule personne. Cependant, la perception sociale pérenne du travail non rémunéré contre le travail domestique empêche de révéler les caractéristiques du travail domestique rémunéré.

*« L'employeur m'a donné des vêtements et nous avons mangé ensemble comme des membres de la famille. Donc, je faisais du koch'ujang (고추장) [pâte de piment coréen]<sup>1011</sup>, pour eux ». (Madame Jang.C1, 70 ans, Corée du Sud, N° 72)*

*« Je m'inquiète car je n'arrive pas à dire à mon employeur d'augmenter mon salaire chaque année. L'employeur de Cheongdam-dong m'a donné un peu de prestations de retraite et des primes. Mais la famille de maintenant ne me donne pas de bonus et n'augmente même pas mon salaire après un an. J'ai demandé une fois s'il pouvait l'augmenter, mais il s'est excusé de ne pas pouvoir. J'ai donc dit à mon employeur qu'il ne voulait rien entendre. Je veux quitter la famille mais les enfants m'adorent, [...] donc je les remercie pour tout. C'est stupide ». (Madame Piao.C2 : 61 ans, N° 78)*

<sup>1008</sup> Hildete Pereira De Melo, « Feminists and Domestic Workers in Rio de Janeiro », in E. Chaney and M. Castro (eds), *Muchachas no More*, 1984 (cité par B. Anderson, *Doing, op. cit.*, p. 16).

<sup>1009</sup> R. S. Parreñas l'explique en détail : « Cela indique que le tournant pris par les travailleurs domestiques philippins migrants vers l'utilisation du mythe de "comme être de la famille" pour atténuer la douleur de la mobilité de classe contradictoire maintient l'autorité des employeurs, ce qui est l'un des plus grands facteurs qui aggravent cette dislocation. » [*This indicates that the turn taken by migrant Filipina domestic workers toward the use of the myth of « like one of the family » to mitigate the pain of contradictory class mobility maintains the authority of employers, which is one of the greatest factors that aggravate this dislocation.*] (R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 185)

<sup>1010</sup> Selon Lee Ju-young, la relation familiale entre la famille des employeurs coréens et les travailleurs domestiques à demeure *chaoxianzu* devient une norme culturelle qui contrôle leur travail. Et cela montre que les normes culturelles dans les relations familiales en Corée sont ancrées dans les relations de pouvoir (femmes-hommes) (Lee Ju-young, *op. cit.*, p. 70-74).

<sup>1011</sup> C'est la sauce de base des Sud-Coréens, avec la sauce soja et le miso. Cette sauce est difficile à faire et la plupart des Sud-Coréens achètent des produits prêts à l'emploi.

Madame Piao entretient maintenant une relation confortable avec la famille de l'employeur. Compte tenu de la situation économique de son employeur comme de sa propre famille, elle a abandonné la possibilité d'une augmentation de salaire. Cette relation familiale « comme être de la famille », même si elle est liée à une relation de travail, les entraîne « comme si elles [les relations d'emploi] n'impliquaient aucune transaction monétaire »<sup>1012</sup>. Madame Jang, en échange du traitement familial de son employeur, effectue un travail supplémentaire en préparant du *koch'ujang* (고추장), une sauce difficile à réaliser à la maison. Les relations familiales « comme être de la famille » qui leur sont ainsi imposées jouent souvent un rôle dans la neutralisation de la garantie des droits en tant que travailleurs.

### 5.2.3.3. Prendre conscience de l'aliénation, l'exprimer, y résister et s'identifier aux travailleurs

Arlie Russell Hochschild écrit : « Il [le comédien] en vient à considérer le sentiment comme l'objet d'une excavation interne minutieuse et, quand il le trouve, il le traite comme de l'or. Dans le cadre du théâtre, cet usage du sentiment est considéré comme excitant et honorable »<sup>1013</sup>. Elle pose ensuite la problématique : « Mais que se passe-t-il quand le jeu en profondeur et le jeu en surface se mettent à faire partie d'un travail quotidien, de ce que nous vendons à un employeur en échange d'un salaire ? Que se passe-t-il quand nos sentiments sont traités comme du minerai brut ? »<sup>1014</sup> Tout comme elles ont répondu à ces questions, les participantes à la recherche ont dit qu'il leur était pénible d'endurer ce travail de routine, dans lequel leurs propres émotions sont maltraitées. Elles étaient conscientes qu'elles étaient aliénées dans le travail et, à bien des égards, elles l'ont exprimé et y ont résisté.

Premièrement, elles réagissent avec sensibilité au traitement de l'employeur et elles l'ont reconnu comme une aliénation du travail émotionnel.

Par exemple, Mme Chae (60 ans, Corée du Sud, N° 77) déclare que le traitement de son employeur est pénible non pas à cause des tâches ménagères mais de l'humiliation dans les relations de travail. Avant la Réforme économique, elle a fait l'agriculture et le ménage dans une grande famille chinoise ; après la Réforme, elle a occupé plusieurs emplois tels

---

<sup>1012</sup> A. R. Hochschild, *Le prix*, *op. cit.*, p. 126.

<sup>1013</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>1014</sup> *Ibid.* Selon A. R. Hochschild, le jeu en surface [*surface acting*] et le jeu en profondeur [*deep acting*] sont les manières de gestion émotionnelle (*ibid.* p. 55). Elle les explique ainsi : « selon la première, nous essayons de modifier notre apparence. [L'autre manière de jouer est un jeu en profondeur.] (...) Il existe deux façons de jouer en profondeur. L'une consiste à encourager directement l'expression du sentiment ; l'autre, à utiliser indirectement son imagination, exercée au préalable » (*ibid.*, p. 56, 59). Kang Su-dol explique concrètement les deux manières en citant Hochschild : « Le jeu en surface est le processus du travail émotionnel à la surface, tout en conservant sa propre forme. Le jeu en profondeur est un travail apparemment émotionnel, mais aussi à l'intérieur de vous-même si vous essayez vraiment de le ressentir en tordant votre vrai soi. C'est parce que si vous sentez que vous êtes différent de votre monde extérieur, vous deviendrez mentalement mal à l'aise en éprouvant une sorte d'« incompatibilité émotionnelle ». Donc, cela change dans l'esprit par le jeu en profondeur » (Kang Su-dol, *op. cit.*, p. 116).

que gérante de boutique et de restaurant et employée de restaurant. Ce travail domestique de migration fut son premier choix, un choix raisonnable pour elle, comme une continuation de son expérience de travail. Cependant, en raison de son habitus professionnel, avec lequel elle travaillait dans des relations horizontales (indépendamment de sa position), elle est sensible à la discrimination dans la relation de travail hiérarchique et son travail émotionnel dans cette relation la conduit à avoir honte.

Le degré de souffrance varie en fonction du type d'emploi et de l'environnement de travail du pays d'immigration<sup>1015</sup>, mais la souffrance est également ressentie par les travailleurs domestiques migrants d'autres nationalités ainsi que par la plupart des participantes à la recherche. Cependant, en raison de la différence de leur habitus professionnel et de la perception de la souffrance, l'analyse des causes et les réponses des travailleuses montrent des différences considérables.

Par exemple, dans une attitude de perception du travail domestique rémunéré en tant que travail, elles se différencient de la travailleuse domestique sud-coréenne Madame Kim.C1 (N° 88) et des femmes migrantes philippines. Mme Kim, représentante d'une association de travailleurs domestiques en Corée du Sud, déclare que son travail n'est pas considéré comme tel par sa famille. C'est la raison pour laquelle elle affirme ne pas pouvoir parler fièrement de son travail devant sa famille. La perception de Maricel, une travailleuse domestique philippine aux États-Unis, est similaire<sup>1016</sup>. Pour ceux qui connaissent les relations de travail hiérarchiques et segmentées (par le sexe et le classe) et qui sont encore des travailleuses sans papiers, la perception dominante du non-travail ou du travail incomplet dans la société d'immigration est intériorisée<sup>1017</sup>. Leur souffrance est entièrement personnalisée. Dans cette perception dans la société d'immigration, on considère comme irrationnels<sup>1018</sup> les sentiments de ceux qui ont un statut inférieur et on estime que les échanges inégaux de personnes à faible statut, dans le monde public du travail, est acceptable<sup>1019</sup>. Dans ce contexte, la souffrance de ces travailleuses n'est même pas visualisée par la personnalisation.

---

<sup>1015</sup> En Corée du Sud, où la discrimination à l'égard des travailleurs manuels est grave et évolue, la souffrance des participantes à la recherche est relativement plus sévère.

<sup>1016</sup> Voir la sous-section 5.1.3.3. (A. R. Hochschild, *The Outsourced*, *op. cit.*, p. 150).

<sup>1017</sup> P. Bourdieu explique cela en termes de violence symbolique. Selon lui, « la violence symbolique est, pour parler aussi simplement que possible, cette forme de violence qui s'exerce sur un agent social avec sa complicité. [...] Pour dire cela plus rigoureusement, les agents sociaux sont des agents connaissant qui, même quand ils sont soumis à des déterminismes, contribuent à produire l'efficace de ce qui les détermine dans la mesure où ils structurent ce qui les détermine. Et c'est presque toujours dans les ajustements entre les déterminants et les catégories de perception qui les constituent comme tels que l'effet de domination surgit » (P. Bourdieu & L. Wacquant, *op. cit.*, p. 221).

<sup>1018</sup> « Il existe deux manières de ne pas prendre en considération les sentiments de ceux qui ont un statut inférieur : en les considérant comme rationnels mais de peu d'importance, ou en les considérant comme irrationnels et pouvant donc être négligés » (A. R. Hochschild, *Le prix*, *op. cit.*, p. 193).

<sup>1019</sup> « Mais, dans le monde du travail, accepter des échanges inégaux, se voir manquer de respect ou subir la colère d'un client font souvent partie de la tâche d'un individu, qui doit dans le même temps réprimer la colère



D'un autre côté, les femmes *chaoxianzu* qui sont sensibles à l'inégalité au travail estiment que la souffrance est structurelle. Tout d'abord, contrairement aux « intentions » (la perception dominante) dans la société d'immigration, elles considèrent que leur travail implique généralement un travail émotionnel et que l'aliénation du travail mène à la souffrance.

Par conséquent, elles n'hésitent pas à révéler l'injustice structurelle comme un obstacle au système capitaliste qui a été critiqué depuis longtemps par les Chinoises socialistes. Elles y répondent de manière à résister au prolétariat émotionnel et à gérer les émotions<sup>1020</sup>. Compte tenu de leur conscience du travail postsocialiste, elles évitent de penser au travail (émotionnel) axé sur une valeur d'échange et prêtent attention à la valeur d'usage. Cela leur permet d'éviter l'aliénation émotionnelle et de gérer les émotions de façon plus proactive. Leur réaction apparaît sous deux aspects. Le premier est qu'elles sont reconnues comme nécessaires aux employeurs en faisant bien leur travail. Ceci est fait dans un niveau approprié de relation horizontale entre elles et les employeurs, basé sur la « rationalité mutuelle »<sup>1021</sup>. Il se déroule généralement dans des relations avec des employeurs qui s'estiment peu performants dans les soins aux enfants et les travaux ménagers. Ces employeurs accordent plus d'attention aux compétences de leurs employés.

*« J'ai une grande sagesse. Je suis patiente. Mais parfois, je parle à mon employeur de ce qu'il faut dire. [L'employeur] m'a dit : « Tante (Mme Park), vous êtes très sage, vous vous approchez toujours des autres personnes en premier. Et vous pensez simplement, mais vous avez un esprit fort. » En 2007, je suis revenue chez cette famille (après être allée en Chine). Dès lors, l'employeur a continué à augmenter le salaire de 50 000 KRW. Maintenant que l'enfant grandit, j'ai dit à mon employeur que je serais à l'aise s'il n'augmentait pas mon salaire<sup>1022</sup>, mais [...] l'année dernière à Chuseok, mon salaire atteignait de 1,8 million de KRW. Je me sens désolée, parce qu'il a continué à augmenter mes salaires. L'employeur*

---

qu'il ressent. Là où le client est roi, les échanges inégaux sont légion et, dès le départ, les clients et les consommateurs savent qu'ils ont des droits spécifiques quant aux sentiments qu'ils ressentent et qu'ils peuvent afficher. » » (*ibid.*, p. 105).

<sup>1020</sup> Nous empruntons le terme « gestion des émotions » à A. R. Hochschild : « Celui-ci (le terme *travail émotionnel*) a lieu en échange d'un salaire (et a donc une *valeur d'échange*). J'utilise de manière indifférenciée les termes *travail émotionnel* [*emotion work*] ou *gestion des émotions* [*emotion management*], qui se réfèrent à des actes de même type, mais effectués dans la sphère privée, où leur seule valeur est une valeur d'usage » (*ibid.*, p. 27).

<sup>1021</sup> Cela signifie que, dans la relation de travail, non seulement les exigences de l'employeur mais aussi les compétences de l'employé sont rationnellement reconnues. C'est une condition pour que les demandes de l'un et de l'autre puissent être négociées équitablement.

<sup>1022</sup> Elle a été agricultrice depuis ses seize ans dans le système de la production et de la répartition collective. Nous pouvons deviner, en tenant compte de son habitus professionnel, certaines raisons pour lesquelles elle l'a dit. D'abord, son salaire était raisonnable par rapport à celui des autres employées de maison *chaoxianzu*. Ensuite, son salaire était suffisant pour son travail dont l'ampleur se réduisait.

*me demande de punir l'enfant s'il fait une erreur. Il me demande de sévères réprimandes ».*  
(Madame Piao.C1 : 63 ans, Corée du Sud, N° 71)

*« Si nous avons raison de le faire, par exemple punir l'enfant, les employeurs nous soutiennent fortement. Je me suis occupée d'un enfant à Apgujeong-dong (à Seoul) et j'ai gagné 1,6 million de KRW. Il y a cinq ans, il n'y avait pas beaucoup de personnes qui recevaient 1,6 million de KRW. L'employeur m'a donné une autre fois dix à vingt mille de KRW quand je suis allée me reposer pour le week-end. Parce que la finalité de mon travail de garde d'enfant était de les satisfaire. Quand l'enfant fait quelque chose de mal, je donne des conseils à mon employeur. Ensuite, l'employeur me laisse sortir de la chambre de l'enfant en me disant que je peux faire comme je l'entends. J'ai entendu que d'autres employeurs ne voulaient pas que nous punissions leurs enfants, mais je fais tout ce qu'ils disent ». (Madame Shin, 60 ans, Corée du Sud, N° 75)*

Madame Piao et Madame Shin sont considérées par leurs employeurs comme ayant des facilités à élever des enfants, ce qui les conduit à les solliciter pour exercer l'autorité (pour punir l'enfant), la compensation étant reflétée dans le salaire. Même Mme Jin.Q4 (N° 62), qui a embauché une nounou pendant 20 ans à Qingdao, compte beaucoup sur les conseils de son employée pour quand elle ne sait pas comment réagir face à ses enfants les dimanches, le jour où son employée se repose. Cela suggère que le travailleur domestique est un atout inestimable pour les affaires et la vie quotidienne. Une employeuse en Corée du Sud, Madame Jeong.C (N° 89), est satisfaite que l'employée ait montré une excellente capacité à nettoyer la maison, ce qu'elle-même ne pouvait pas bien faire et qui la stressait.

D'autre part, madame Shin démontre sa capacité à arbitrer les problèmes entre l'enfant et les employeurs, intervenant dans la façon dont ces derniers élèvent leur enfant.

*« Madame Shin : (Dans une famille de Mokdong à Séoul) L'enfant, la fille aînée (13 ans) ment souvent. Un jour, elle regardait la télévision. Elle n'est pas allée à l'école. Je n'ai pas parlé aux parents, mais son père l'a su. Alors, son père a bloqué la télévision avec un mot de passe mais sa mère le lui a donné. Elle continuait à regarder la télé en cachette de son père. Puis un jour, son père l'a appris et m'a demandé : « Tante (Mme Shin), lui as-tu donné le mot de passe ? » Alors je lui ai répondu : « Ne me le demandez pas, mais vous pouvez directement demander à votre fille » et j'ai ajouté : « Vous, un des deux parents, ne voulez pas laisser votre enfant le faire, mais vous [l'autre] lui donnez le mot de passe. Que faites-vous si vous me le demandez ? Alors, vous, les deux parents, ne pouvez pas faire confiance à votre enfant ». [...] D'un autre côté, la fille a dit : « Tante, tu m'as dit que tu allais le donner à mon père, mais tu ne l'as pas fait. » Elle me raconte ses secrets dont elle*

*ne peut pas parler à ses parents. Je vois que la mère ne peut pas faire face à sa fille. Je lui ai dit plusieurs fois : « Mère, c'était faux. Le père l'a réprimandé mais lui donner le mot de passe, ce n'est pas correct. »*

*Chercheuse : Quand vous l'avez fait, votre employeuse ne se sentait-elle pas mal ?*

*Madame Shin : C'était la vérité. Qu'est-ce que j'ai fait ? L'enfant a continué à écrire une lettre d'excuses pour la sanction de l'école [...] Elle a menti à sa mère, et [...] j'ai pensé que la maman ne devait pas continuer à agir comme ça. [...]*

*Chercheuse : Que pensez-vous de la relation avec vos employeurs ou de la famille des employeurs ?*

*Madame Shin : Je pense que c'est la famille. Parce que nous avons des relations en toute simplicité. Parfois, quand les employeurs ne me comprennent pas et que ça m'énerve, alors ils me demandent ce qui se passe. Puis, après un peu de temps, quand ils sont en train de rire, je leur explique la raison. Je parle de ça à l'aise ». (Madame Shin.C : 60 ans, Corée du Sud, N° 75)*

Elle réagit en ayant des principes d'éducation, à la fois pour le couple d'employeurs et pour leur enfant. Elle essaie de donner confiance à l'enfant et rappelle à ses parents que la différence de style parental et l'irrégularité de la parentalité peuvent avoir un effet négatif sur l'enfant. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ses employeurs acceptent ce point de vue. La relation de famille dont elle parle ici ne vient pas de la relation traditionnelle comme norme culturelle mentionnée ci-dessus<sup>1023</sup>. Cette relation ne vient pas de l'ordre hiérarchique unilatéral que les travailleurs doivent endurer, mais de la rationalité horizontale basée sur la compréhension mutuelle. Plus précisément, lorsqu'un conflit survient dans les relations de travail, elle négocie avec les employeurs qui lui prêtent attention et lui demandent conseil. Elle gère (habilement)<sup>1024</sup> les émotions et sait dédramatiser le conflit, par exemple en leur expliquant les choses au moment (approprié) où ils rient. Dans leurs relations de travail, nous pouvons repérer des attentions positives, des tentatives de prendre soin les unes des autres.

Une telle observation est à rapprocher de ce qu'écrit Lee Hae-eung à propos de la « relation spéciale » entre les travailleuses domestiques *chaoxianzu* en Corée et leurs employeurs, consistant à considérer leur espace de travail comme leur propre maison, celle leur propre famille. Ces travailleuses reconnaissent que cette relation a du sens pour elles. Selon elle, le sens primordial de cette relation est d'« être reconnues comme étant indispensables ».<sup>1025</sup> Ainsi, ce que Mme Shin crée avec les employeurs peut être appelé « relations de travail familiales alternatives ».

Deuxièmement, ces travailleuses travaillent de manière subjective et dirigent les

---

<sup>1023</sup> Voir la sous-section 5.2.3.2.

<sup>1024</sup> Dans cette phrase, les deux « ( ) » contiennent notre l'interprétation des entretiens de Madame Shin (N° 75).

<sup>1025</sup> LEE Hae-eung, *Chungjangnyŏn*, op. cit., p. 142.

relations de travail.

*« Peu importe où nous allons dans une maison familiale, notre employeur nous demande un travail difficile, en nous disant : « Ajumma, fais ça, fais-le ». Par la suite, nous nous efforçons de « tout faire » avant que ce soit exigé. Donc je ne suis pas stressée. Hier, je suis allée travailler pour la première fois dans une famille et les employeurs m'ont fait obéir ». (Madame Shin.C : 60 ans, Corée du Sud, N° 75)*

*« Quand je vais au travail pour la première fois dans une famille, je ne sais pas grande chose sur cette famille et sur la maison à entretenir. L'employeur-se me dit : « essayez ici et essayez là ». Puis, le lendemain, je fais correctement mon travail pour que l'employeur-se ne puisse plus en parler. Et une semaine plus tard, je commence à tout savoir sur la maison. Ainsi, l'employeur-se n'aura pas à me harceler. J'ai donc reçu beaucoup d'éloges de mon employeur.se ». (Madame Ryou : 56 ans, ex-employée de maison en Corée, vit à Pékin, N° 41)*

Madame Shin et Madame Ryou adoptent une stratégie de « travail subjectif » qui devance les exigences des employeurs. Nous pouvons deviner quelle est cette stratégie à travers ce que madame Chen (n° 80) dit à son employeuse : « j'aime nettoyer ». Cette déclaration permet de montrer à son employeuse sa volonté de travailler activement et en réponse, l'employeuse lui montre du respect en l'appelant « 여사 *yŏsa* »<sup>1026</sup>. Quant à madame Shin, elle n'hésite pas à conseiller son employeuse : « J'ai donné à mon employeuse (une femme au foyer) un avis sur la nécessité de ranger un tiroir, l'employeuse l'a accepté et l'employeuse devenait de plus en plus « obéissante envers moi ». Elle dirige sa relation avec l'employeuse en travaillant de façon indépendante.

En conséquence, à travers ces deux aspects des relations de travail, elles montrent la possibilité de pratiquer de l'aide mutuelle ou de la solidarité mutuelle avec les employeurs en tant que travailleuses non prolétarisées émotionnellement.

Selon la théorie des sentiments de Hochschild, « la subordination générale des femmes fait que le prestige de chacune d'elles n'est pas assez important pour constituer, contre les sentiments déplacés pouvant être exprimés envers elles, un « bouclier » [*status shield*] aussi efficace qu'il l'est pour les hommes »<sup>1027</sup>, de sorte qu'elles sont forcées d'« essayer plus »<sup>1028</sup>

---

<sup>1026</sup> Il s'agit d'un terme honorifique coréen donné à une femme mariée ou à une femme socialement renommée. Il est également utilisé comme une référence respectueuse aux femmes d'âge mûr.

<sup>1027</sup> A. R. Hochschild, *Le prix*, op. cit., p. 184.

<sup>1028</sup> A. R. Hochschild analyse en empruntant son étude « The sociology of feeling and emotion : selected possibilities » (« Another Voice : Feminist Perspectives on Social Life and Social Science », Marcia Millman and Rosabeth Kanter (eds.), *Garden City*, NY : Anchor, 1975), « Dans ma propre étude, les femmes sont plus

contre les sentiments des autres et que, « comme de nombreux individus de condition modeste, les femmes ont eu tout intérêt à jouer leur rôle aussi bien que possible »<sup>1029</sup>. Cependant, les participantes à la recherche semblaient moins intéressées à être de meilleures « actrices », selon la théorie des sentiments de Hochschild. Selon nous, elles reconnaissent le travail émotionnel excessif exigé par leurs employeurs comme le symptôme de l'exploitation de la main d'œuvre dans le système capitaliste<sup>1030</sup>. En rejetant la prolétarianisation du travail émotionnel, elles soulignent la contradiction de la théorie elle-même.

En outre, selon Hochschild, la majorité des travailleurs émotionnels sont engagés dans des occupations appartenant à la classe moyenne. Parce qu'« une conception globale du travail émotionnel elle-même est vaguement liée à la classe sociale »<sup>1031</sup>, il existe probablement moins de métiers de ce type dans les classes populaires<sup>1032</sup>. Cependant, selon la croyance populaire, le travail domestique est un métier des classes populaires et, contrairement aux attentes de Hochschild, ces travailleuses domestiques *chaoxinzu* sont soumises à un travail émotionnel hiérarchique de la part de leurs employeurs et de la société d'immigration<sup>1033</sup> et en ont souffert. La souffrance a porté atteinte à leur santé. Les participantes ne se limitent pas à accepter les exigences du travail émotionnel et à intérioriser leur souffrance en prenant conscience du mécanisme du travail émotionnel dans leur habitus professionnel. Elles reconnaissent structurellement la douleur causée par le travail émotionnel, en s'identifiant comme travailleurs et en prêtant attention aux valeurs d'usage du travail. Ainsi, elles sont capables de résister à la prolétarianisation émotionnelle individuelle et dirigent les relations de travail à un point tel qu'elles créent une relation d'« obéissance inverse » par leur travail subjectif.

---

souvent décrites que les hommes comme 'essayant de faire en sorte de l'aimer', de 'se persuader de ne pas s'en soucier' ou d'essayer de se convaincre' » (*ibid.*, p. 186).

<sup>1029</sup> *Ibid.*, p. 187. Elle ajoute : « Il semble y avoir un autre lien entre le statut et la manière dont on traite l'émotion. Moins on a un statut prestigieux, moins il est acceptable de laisser libre cours à sa colère. En outre, on accepte traditionnellement mieux le fait de jurer et de se battre chez un homme que chez une femme. (...) Par ailleurs, les femmes plus que les hommes semblent exprimer des sentiments « subordonnés » » (*Ibid.*, p. 296-297).

<sup>1030</sup> Voir le témoignage de Mme Bai.C (N° 79) dans la sous-section 5.1.1.2 et celui de Mme Jin.Y3 (N° 9) dans la sous-section 5.1.3.3.

<sup>1031</sup> A. R. Hochschild, *Le prix, op. cit.*, p. 179. Hochschild explique que le travail émotionnel est influencé non seulement par la classe sociale mais aussi par divers systèmes de contrôle tels que la famille, l'école et l'église, ainsi que par divers facteurs tels que les tendances de la marchandisation de ce secteur et les systèmes de genre (*ibid.*, p. 176-205).

<sup>1032</sup> *Ibid.*, p. 175-176.

<sup>1033</sup> A. R. Hochschild déclare qu'un tiers des personnes actives aux États-Unis ont des métiers qui impliquent un travail émotionnel (*ibid.*, p. 173). Elle ajoute : « Cela signifie qu'un tiers des personnes actives font l'expérience d'une dimension du travail qui est rarement reconnue, rarement honorée et presque jamais prise en compte par les employeurs comme une source de stress. Pour ces employés, le travail émotionnel, les règles de sentiments et les échanges sociaux ont été retirés du domaine privé et placés dans un domaine public, où ils sont traités, standardisés et soumis à un contrôle hiérarchique » (*ibid.*).

### 5.3. Politiques de mobilisation d'une main-d'œuvre bon marché par l'État et le capitalisme

Nous avons montré que ces femmes *chaoxianzu* ressentait des souffrances en raison de leur subordination et de leur déclassement en tant que travailleuses manuelles après la migration. Leur perception de la souffrance varie en fonction de la différence de position sociale avant et après la migration. Quel est le mécanisme de leur subordination persistante dans ces sociétés d'immigration, compte tenu des changements dans leurs statuts ?

Afin de mieux comprendre les raisons structurelles de la souffrance des participantes à notre recherche, nous examinerons les interventions de chaque pays et du marché dans la procédure d'offre et de demande d'emplois des travailleurs domestiques et abordons la logique et les effets de ces interventions dans leur ensemble. Enfin, nous montrons comment ces éléments se combinent pour jouer sur la subordination de ces employées de maison immigrées.

#### 5.3.1. Facteurs de la demande de travail domestique : les pièges de la hausse du taux d'activité économique des femmes

Le nombre de travailleurs domestiques dans ces trois pays augmente dans les années 1990. En France, leur nombre atteignait un nombre historiquement bas dans le courant des années 1980 – environ 200 000 femmes employées selon l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) – mais il a commencé à augmenter dès le début des années 1990<sup>1034</sup>. En Chine, ce métier, qui avait disparu après la Révolution socialiste en 1949, a réapparu vers la fin des années 1980 avec un nombre en augmentation dans les années 1990 suite à une importante hausse du nombre de chômeurs<sup>1035</sup>. Quant à la Corée du Sud où de nombreuses femmes exerçaient ce métier autrefois, elle enregistre une forte diminution du nombre d'employées dans les années 1980, avant une augmentation progressive à partir des années 1990<sup>1036</sup>. Ainsi, le nombre de travailleurs domestiques atteint 283 041 en Corée en 2009, environ 20 millions en Chine en 2009 et le nombre de personnels de services directs aux particuliers atteint 1 563 000 en France en 2008<sup>1037</sup>. Ceci est lié à l'offre et la demande de travail du *care* dans chaque pays<sup>1038</sup>.

<sup>1034</sup> F. X. Devetter et F. Horn, *op. cit.*, p. 7 ; Enquêtes Emploi, Insee, traitement Dares (moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014).

<sup>1035</sup> Li Shuang, *op. cit.*, p. 42-44.

<sup>1036</sup> Kang Yi-soo, *op. cit.*, p. 345, 383.

<sup>1037</sup> Ces chiffres comprennent les employés de maison, les gardes d'enfants, les aides-soignants. Dans le cas de la France, le chiffre comprend les emplois concernant les domaines suivants : services de restauration, hôtellerie, soins personnels, travail domestique, concierges en dehors des établissements d'enseignement et de santé. Sources : Corée du Sud – Statistiques sur l'emploi professionnel [*Occupational employment statistics : OES*] (2009) du Service d'information sur l'emploi en Corée [*Korea Employment Information Service : KEIS*] (cité par



Les raisons de la hausse du nombre de demandes dans ces trois pays sont dues aux changements démographiques tels que le vieillissement et les ruptures conjugales. Selon l'étude de Claire Cameron et Peter Moss concernant la forte demande de travail de soins, mise à part la grande proportion de la population âgée dans ces trois pays, la cause majeure est la difficulté à trouver des personnes (des femmes en particulier) au sein de la famille proposant ces services à titre gratuit<sup>1039</sup>. En outre, à mesure que la compétitivité sociale croît avec l'augmentation de la productivité, le concept d'élever des enfants est passé de la simple survie dans le passé à l'éducation pour le maintien de la position sociale voire la mobilité sociale ascendante pour le présent. La demande de soins devient plus complexe et diversifiée. C'est pourquoi, aujourd'hui, malgré le développement de la technologie des appareils électroménagers pour faciliter les tâches ménagères, la durée totale du travail reproductif<sup>1040</sup> ne s'est pas réduite.

Par ailleurs, de nombreux chercheurs soulignent l'augmentation du taux d'emplois des femmes<sup>1041</sup>. Cela pourrait être positif pour l'émancipation des femmes et pour la réduction de l'inégalité entre les sexes mais, paradoxalement, cela reproduit l'inégalité de classe et de genre dans l'ordre d'inégalité de la division sexuelle du travail : les femmes ont besoin d'autres femmes pour les remplacer dans le travail domestique, afin d'aller travailler. Cette main-d'œuvre devrait être moins coûteuse que le salaire perçu en travaillant<sup>1042</sup>. Leurs bas salaires semblent également inévitables pour augmenter le taux de participation sociale des femmes.

---

Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 19), Chine – China Association of Domestic Service, Round table Meeting on Domestic Work (May 15 2009) (cité par OIT, *situational, op. cit.*, p. 1), France –INSEE, recensements de la population de 1962 à 1990, et enquête « Emploi » 2005, puis enquête « Emploi en continu », 2008 (cité par M. Maruani, *op. cit.*, p. 35).

<sup>1038</sup> A travers d'une recherche comparative sur les emplois du *care* dans trois pays (France, Brésil et Japon), Helena Hirata montre les caractéristiques communes suivantes : une tendance à une augmentation des métiers liés au care ; la question de la professionnalisation et son corollaire, la sortie de cette activité de l'économie informelle (travail au noir) ; des conditions de travail font ressortir les grandes caractéristiques associées aux emplois féminins peu qualifiés (Helena Hirata, « Questions sur la qualité des emplois du care : France, Brésil, Japon », *Travail, genre et sociétés*, 26 (2011/2), p. 200-201).

<sup>1039</sup> Claire Cameron and Peter Moss, *Care Work in Europe : Current Understanding and Future Directions*, Routledge, 2007, p. 5-7 (cité par Moon Hyun-a, Tolpomnodong'ui, *op. cit.*, p. 26-27).

<sup>1040</sup> Nous empruntons la définition de Evelyn Nakano Glenn et Elsa Dorlin : « Le travail reproductif inclut les activités suivantes : l'achat de biens domestiques, la préparation et le service de repas, le lavage et la réparation de vêtements, l'entretien du mobilier et des appareils ménagers, la socialisation des enfants, le soin et le soutien émotionnel apportés aux adultes et le maintien des liens familiaux et communautaires (E. N. Glenn, *op. cit.*, p. 22 ; E. Dorlin Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf, 2009, p. 8-9).

<sup>1041</sup> B. Anderson, *Doing, op. cit.*, p. 16 ; « Just Another Job ? Raving for Domestic Work », *Gender & Development*, 9-1 (2001), p. 26 ; Kang Yi-soo, *op. cit.*, p. 364 ; Park Hong-joo, *Iphugasanodong, op. cit.*, p. 239 ; Park Seon-young, *op. cit.*, p. 284.

<sup>1042</sup> Selon Maria Mies, Les politiques qui ont émergé de la revendication « d'intégrer les femmes dans le développement (économique) » [*to integrate women into development*] ont été largement utilisées dans le processus de mobilisation des femmes dans les pays du tiers-monde vers la main-d'œuvre la moins chère, la plus docile et la plus manipulable afin de réduire les coûts de production autant que possible. Ces politiques sont apparues dans le contexte des politiques de planification familiale et de développement (Maria Mies, *Patriarchy and accumulation on a world scale : women in the international division of labour*, London, Zed books, 2014, p. 114-116).

Selon le *Korea National Statistical Office* (KOSTAT), en 2009, les femmes au foyer passaient 6 h 18 par jour à faire du ménage et des soins. Pour les femmes au foyer à plein temps avec des enfants d'âge préscolaire, elles travaillaient 8 h 23 par jour en semaine et faisaient également 6 h 46 le dimanche<sup>1043</sup>. Cela montre que malgré l'expansion de la participation à l'activité économique grâce à l'emploi de travailleurs domestiques rémunérés, la quantité de travail reproductif des femmes n'a pas diminué<sup>1044</sup>. L'article publié par Mona Chollet montre plus en détail que « les femmes consacrent en moyenne deux heures et demie de plus par jour que les hommes aux tâches domestiques, selon un rapport de 'Panorama de la société 2011' de l'OCDE portant sur vingt-neuf pays. En France, entre l'enquête 'Emploi du temps' de l'INSEE de 1986 et celle de 1999, le temps consacré par les hommes aux tâches domestiques n'avait augmenté que de huit minutes »<sup>1045</sup>. Elle ajoute que, selon les études de François-Xavier Devetter et Sandrine Rousseau (2011), la répartition du travail ménager est beaucoup plus inégale dans un couple français qui embauche une femme de ménage que lorsqu'il n'y en a pas<sup>1046</sup>. Ainsi, nous pouvons en conclure que la faible rémunération de la main-d'œuvre domestique dans le but de promouvoir l'activité économique des femmes peut évoquer le concept de « révolution stagnante (*stalled revolution*) »<sup>1047</sup> et maintenir l'inégalité des sexes dans les tâches domestiques. Autrement dit, cela continue à produire des structures qui retardent cette révolution, en mobilisant non seulement les hommes mais aussi les femmes employeuses et employées.

De plus, l'augmentation du nombre de femmes travailleuses et employées de maison devrait contribuer à une hausse du taux d'activité des femmes. Mais, dans les années 1980 et 1990, aucun de ces trois pays n'a enregistré une hausse significative de ce taux. Au contraire, en Chine, il a diminué. Pour la France et la Corée du Sud, l'augmentation du nombre de

<sup>1043</sup> Source : Enquête sur la durée de vie en 2009, KOSTAT (cité par LEE Hana, « Le travail domestique des femmes au foyer est aussi une activité économique », *Womennews*, n° 1309, 9 octobre 2014).

<sup>1044</sup> Scott Coltrane et Justin Galt affirment : « Des estimations récentes (John P. Robinson and Geoffrey Godbey, *Time for Life: The Surprising Ways That Americans Use Time*, University Park, PA, Pennsylvania State University Press, 1997) donnent à penser que le temps total consacré au travail de soin familial direct (y compris les soins aux enfants, les tâches ménagères et autres tâches domestiques) est à peu près égal au temps passé au travail rémunéré » [*Recent estimates suggest that the total amount of time spent in direct family care work (including child care, housework, and other household labor) is about equal to the time spent in paid labor*] (S. Coltrane and J. Galt, « The History of Men's caring: evaluating Precedents for Fathers' Family Involvement », dans M. H. Meyer (éd.), *Care Work: Gender Labor and the Welfare State*, NY, Routledge, 2000, p.16).

<sup>1045</sup> M. Chollet, « Scrupules féministes », *Le Monde diplomatique* [en ligne], septembre 2011, n° 690. Disponible sur :

<sup>1046</sup> F. X. Devetter et S. Rousseau, *Du balai. Essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*, Raisons d'agir, 2011 (cité par M. Chollet, *op. cit.*).

<sup>1047</sup> L'auteure désigne ainsi la tension entre le changement chez les femmes et l'absence de changement dans beaucoup de cas : « La main-d'œuvre a changé. Les femmes ont changé. Mais la plupart des lieux de travail sont restés inflexibles face aux exigences familiales de leurs travailleurs et à la maison, la plupart des hommes n'ont pas encore vraiment su s'adapter aux changements subis par les femmes. » [*The workforce has changed. Women have chaged. But most workplaces have remained inflexible in the face of the family demands of their workers and at home, most men have yet to really adapt to the chages in women.*] (A. R. Hochschild, *The Second Shift*, NY, Avon Books, 1990, p. 12).

femmes travailleuses a été peu importante durant cette période. En Chine, le taux d'activité des femmes de plus de 16 ans, qui s'élevait à 90 % après la Révolution socialiste, a progressivement diminué avec la Réforme économique, pour passer de 75 % en 1990, à 72,28 % en 1995 puis à 71,52 % en 2000<sup>1048</sup>. En France, chez les femmes de plus de 15 ans, la proportion de 41,7 % en 1980 a légèrement augmenté jusqu'en 1997, jusqu'à 48,1 %, mais compte tenu de la forte hausse des emplois à temps partiel (de 17,2 % à 30,9 %<sup>1049</sup>), ce chiffre ne peut être représentatif. L'augmentation de la proportion de travailleuses à temps partiel est plus de deux fois supérieure à la hausse du taux d'activité des femmes sur la période (6,4 %). Une telle proportion exprime la précarisation du travail des femmes après les Trente Glorieuses en France<sup>1050</sup>. Pour la Corée du Sud, le taux d'activité des femmes est passé de 42,8 % en 1980 à 47,9 % en 1999<sup>1051</sup>, soit une augmentation de 5 % durant ces vingt dernières années, ce qui n'est pas différente de la France pour la qualité de l'emploi, notamment la rapide précarisation de l'emploi. De plus, la proportion des femmes ayant réalisé des études supérieures y est de 59,1 % en 2004, ce qui est inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 82 %<sup>1052</sup>. Cela signifie que nombreuses sont les Coréennes hautement diplômées qui ne participent pas au marché du travail<sup>1053</sup>.

Ainsi, la hausse de l'activité économique des femmes ne peut pas être considérée comme un facteur majeur dans l'augmentation du nombre de travailleurs domestiques dans les trois pays, au moins pendant cette période (dans les années 1980-1990). Par conséquent, il est plus raisonnable de comprendre que la hausse des emplois domestiques est due aux changements sociaux portés par le vieillissement de la population et de la multiplication des familles nucléaires, ainsi qu'au changement de profession des femmes et à l'afflux de travailleuses étrangères<sup>1054</sup>.

---

<sup>1048</sup> Cao Jia, *op. cit.*, p. 77. Cela a été réduit à 63,73 % en 2010.

<sup>1049</sup> M Maruani, *op. cit.*, p. 82. Le taux d'activité des femmes a augmenté dans les années 2000, atteignant 64,6 % en 2005 et 66,2 % en 2010. Entre-temps, le taux d'emploi à temps partiel féminin s'est maintenu à 30 %, atteignant 30,7 % en 2005 et 30,6 % en 2010. Sources : Bordès et Gonzalez-Demichel (1998), pour les années 1975-1997. Puis Eurostat, *Enquêtes sur les forces de travail*, données trimestrielles, extraction 2010 (premier trimestre), calculs de l'auteur.

<sup>1050</sup> *Ibid.*

<sup>1051</sup> Corée : Office national de la statistique en Corée, « Population active selon le sexe et l'âge (1963-2014) ».

<sup>1052</sup> Joo Jae-seon, « OECD kukkaüi yösönggoyong » [*L'emploi des femmes dans les pays de l'OCDE*], *Analyse statistique 06-5*, Korean Women's Development Institute, 2006, p. 7 (cité par Kang Yi-soo, *op. cit.*, p. 350).

<sup>1053</sup> Lee Hae-eung avance que le faible taux de participation économique des femmes coréennes « est plus susceptible d'être lié à la marchandisation-domestication des tâches ménagères et du travail de soin dans la famille moyenne qu'à la crise du travail de soin en Corée » (Lee Hae-eung, *Chungjangnyön*, *op. cit.*, p. 75).

<sup>1054</sup> Selon « l'Enquête sur la population active : population active des femmes et taux d'activité des femmes (1995-2015) » effectuée par l'Office national de la statistique en Corée, le taux d'activité des femmes est passé à 51,8 % en 2015, la majorité de l'augmentation est composée des femmes d'âge moyen réintégrées dans le marché du travail.

### 5.3.2. L'implication de l'État dans la mise au travail d'ouvrières domestiques âgées et précaires

En termes d'offre d'emplois de domestiques, il existe un point commun entre les immigrées employées de maison de ces trois pays dont le nombre a augmenté durant cette période : la plupart d'entre elles sont âgées de plus de 40 ans, ont été chômeuses ou ont changé de métier suite au processus de restructuration industrielle dans leurs pays respectifs.

Madame Huang (N° 53) et Madame Chen (N° 80) qui avaient été agricultrices et ouvrières, ont pris une retraite anticipée lors de la Réforme économique chinoise avant leur émigration pour exercer un métier dans le secteur des services et sont finalement devenues employées de maison immigrées. La Sud-Coréenne Madame Kim.C1 (N° 88), qui avait dû renoncer à son métier d'agricultrice suite à la modernisation de sa commune, devient elle aussi employée de maison, après avoir exercé un métier de service à l'âge de 40 ans. Pour la Française Madame Matos, qui avait été ouvrière industrielle, c'est la disparition de la plupart des usines de sa commune qui fut responsable de son chômage et qui l'a obligée à choisir ce travail. Quant à Madame Galou, elle occupe un emploi d'auxiliaire de vie auprès de Madame Dumas après avoir perdu son travail dans une l'entreprise. Madame Dumas est elle-même une ancienne ouvrière d'usine de textile qui fut elle aussi une aide-ménagère jusque dans les années 1980, après avoir été chômeuse après la Seconde Guerre mondiale<sup>1055</sup>.

En France, suite à un enchaînement de crises économiques et avec une forte hausse du taux de chômage, assurer la politique de création d'emplois était une priorité absolue pour le gouvernement. D'où la stratégie consistant à promouvoir les emplois ménagers, ces activités qui avaient pourtant été considérées autrefois comme obsolètes<sup>1056</sup>. Dès le début des années 1990 est adoptée une série de mesures de soutien à la création d'emplois, dont la délivrance de chèque emploi-service (CES) et l'installation de l'Agence nationale de services à la personne (ANSP)<sup>1057</sup>. En 2006, le gouvernement lance le « plan de développement des services à la personne », dit Plan Borloo. Selon une enquête, les aides ménagères et employés de maison exerçant dans le secteur des services aux personnes âgées sont relativement âgés. Près de 60 % ont plus de 45 ans, contre 39 % de l'ensemble des employés<sup>1058</sup>.

---

<sup>1055</sup> P. Souchon « Syndicaliser les aides à domicile, un travail de fourmi », *Le Monde diplomatique*, septembre 2011, n°690, p. 8-9. Mme Dumas (pseudonyme) débute ce travail dans les années 70, Mme Matos et Mme Galu le commencent après la perte de leur d'emploi au début des années 2000. La différence sur le moment où elles ont commencé à travailler est liée au fait que le moment du retrait des installations industrielles diffère selon la région ou l'industrie, après Les Trente Glorieuses (1945-1975). Ce phénomène continue donc jusqu'à maintenant.

<sup>1056</sup> F. X. Devetter et F. Horn, *op. cit.*, p. 7. Ces auteurs parlent d'« un gisement d'emplois qu'il convient d'exploiter au mieux ».

<sup>1057</sup> *Ibid.*

<sup>1058</sup> « Les aides ménagères et employés de maison : des opportunités d'emploi pour les plus âgés », Figure 17 : Âge des aides ménagères et employés de maison selon leur secteur d'activité, et des employés et actifs occupés en 2008 (Source : Enquête Emploi 2008 Insee, traitements CRÉDOC) (I. Aldeghi et A. Loones, « Les emplois

En Chine, la privatisation et la faillite d'un grand nombre d'entreprises d'État vers la fin des années 1980 ont généré plusieurs millions de chômeurs (que les Chinois appellent « 下岗, xiagang ») dans les zones urbaines. Ils ont été absorbés par les politiques gouvernementales visant à promouvoir l'emploi des travailleurs domestiques à la fin des années 90<sup>1059</sup>. Comme 60 % à 75 % de ces chômeurs étaient des femmes, majoritairement d'âge mûr<sup>1060</sup>, elles sont devenues des travailleurs domestiques. Selon l'enquête sur l'âge, le sexe et le niveau d'études des employé(e)s domestiques dans neuf villes en Chine, 85,1 % sont des femmes et plus de 80 % ont plus de 35 ans : à Qingdao, les 35 ans et plus sont 83,5 % ; à Shanghai, les 40 ans et plus représentent 81,2 %<sup>1061</sup>.

Pour la Corée, la fin des années 1980 est une période de transition économique où le développement des industries chimiques et métallurgiques ralentit, celui du secteur informatique et des services s'accélérait. Entre 1960 et 1970, dans le secteur de l'industrie légère, si le taux de la main-d'œuvre féminine – la moins rémunérée – est élevé, le nombre d'emplois féminins dans le secteur manufacturier durant la période d'industrialisation lourde et chimique diminue<sup>1062</sup>. Vers la fin des années 1980, un certain nombre des femmes dans la quarantaine et cinquantaine, issues de familles à faibles revenus et du milieu urbain, travaillent comme femmes de ménage mais résident chez elles<sup>1063</sup>. C'est d'ailleurs durant cette période de chômage massif que fut fondé, par des collectivités de chômeurs de différentes régions, le Groupe de l'action pour l'Emploi de femmes d'âge moyen, un organisme social qui est à l'origine de la création de l'Association des travailleurs domestiques coréens, *Woorunggaksi*<sup>1064</sup>, une organisation représentative des travailleurs domestiques. L'âge moyen des travailleurs domestiques en Corée du Sud est d'environ 52 ans.

Il s'agissait donc majoritairement de femmes peu instruites de plus de 40 ans. Dans le

---

dans les services à domicile aux personnes âgées : Approche d'un secteur statistiquement indéfinissable », *Cahier de recherche*, 277 (2010), p. 56).

<sup>1059</sup> « À la fin des années 90, pour régler le problème des chômeurs urbains *xiagang*, le gouvernement organise des réunions et des conférences, discute du développement du service domestique, et encourage les femmes urbaines *xiagang* à travailler dans ce secteur » (Li Shuang, *op. cit.*, p. 57-58). Selon cette étude, en 2002, 56,1 % de tous les travailleurs domestiques étaient d'origine urbaine, comprenant des chômeurs *xiagang* et des retraités (*ibid.*, p. 44).

<sup>1060</sup> *Ibid.*, p. 43

<sup>1061</sup> Source : Enquête du Ministère du travail et de la protection sociale de Chine sur l'emploi dans neuf villes (Shanghai, Tianjin, Chongqing, Shenyang, Nanjing, Xiamen, Nanchang, Qingdao, Wuhan) en Chine en 2002 (Li Shuang, *op. cit.*, p. 397).

<sup>1062</sup> Kang Yi-soo, *op. cit.*, p. 308.

<sup>1063</sup> Lee Hye-kyung, « Foreign Domestic Workers in Korea », *Korea Journal of Population Studies*, 27-2 (2004), p. 130 (cité par Kang Yi-soo, *op. cit.*, p. 378). À cette époque, l'urbanisation se poursuivait radicalement en Corée du Sud et les femmes migrant des zones rurales s'installaient dans la périphérie de la ville, devenant des travailleurs des services et des travailleurs domestiques à temps partiel. C'est le cas de ma propre mère. Ma famille s'est installée dans la ville près de Séoul en 1980 pour que mes frères et moi puissions recevoir une meilleure éducation. Avant la migration, ma mère qui travaillait dans une usine de chaussures à Busan, qui se situe dans le Sud-est de la Corée du Sud, dans les années 1960, après son mariage, a cultivé et pris soin d'une famille nombreuse. Après avoir déménagé à la périphérie de la métropole, elle a longtemps travaillé comme travailleuse de service et comme travailleuse domestique à temps partiel.

<sup>1064</sup> Source : Site officiel de l'association des travailleurs domestiques coréens, *Woorunggaksi*.



cas du travail domestique à demeure, il s'agit de femmes étrangères. Si les Coréens se tournaient vers les femmes *chaoxianzu* pour leur confier leurs tâches ménagères, les Français sollicitaient généralement les immigrées de leurs anciennes colonies<sup>1065</sup>, tandis que les Chinois recouraient aux migrantes rurales<sup>1066</sup>.

« Les filles jeunes ne viennent pas chez nous pour rester. C'est un métier de passage. Mais pour des dames de 40 ans, elles ne se voient pas faire autre chose »<sup>1067</sup>. Comme le dit ce patron d'une agence française d'offres d'emplois de services domestiques, il en est, selon les statistiques du ministère de la Justice<sup>1068</sup>, de même pour les immigrées en Corée lorsque leur âge dépasse 45 ans. Il leur est difficile de trouver un travail dans la restauration ou l'hôtellerie, qui préfèrent les jeunes femmes, et elles se tournent donc vers un travail d'aide-ménagère ou d'aide-soignante<sup>1069</sup>.

Nous pouvons constater que, pour ces trois pays, les années 1980 et 1990 sont marquées par une hausse du nombre d'employés domestiques. Ce sont des périodes de crise économique avec un taux de chômage très élevé. Ensuite, malgré les différentes mesures de soutien à l'emploi et à la famille, les employeurs de travailleuses domestiques ont communément fini par chercher de la main-d'œuvre peu coûteuse. Dans ces trois pays, les gouvernements ont privilégié la faible rémunération, au lieu de continuer à soutenir la main-d'œuvre locale, que ce soit en augmentant les allocations aides-familiales et en offrant ainsi la possibilité d'embaucher du personnel pour s'occuper des enfants ou en créant une loi pour l'amélioration des conditions du travail de cette profession. Le gouvernement français s'est par exemple attaché à « rendre le travail à bas salaire acceptable en créant le revenu de solidarité active (RSA) »<sup>1070</sup>. De telles mesures ont permis aux employeurs d'exploiter des mains-d'œuvre de femmes d'âge moyen<sup>1071</sup>. Nous pouvons considérer que les États ont donc

---

<sup>1065</sup> C'est le cas de la travailleuse domestique Lauty, ivoirienne, qui travaille en France (C. Ibos, *op. cit.*, p. 197). F. X. Devetter et F. Horn affirment que « le renouveau de l'emploi domestique en Europe (comme aux États-Unis précédemment) se manifeste dans un contexte d'augmentation et surtout de féminisation de l'immigration » (p. 7).

<sup>1066</sup> Selon l'étude de Li Shuang, « les employés domestiques à demeure sont presque toujours des personnes d'origine rurale. [...] Les urbains choisissent un travail situé plutôt dans des sous-secteurs comme l'aide-ménagère à l'heure, l'assistance maternelle, etc. Dans les grandes villes comme Shanghai et Beijing, les employés ruraux viennent de la zone rurale périphérique et des autres provinces. Dans les villes moyennes et petites comme Qingdao, la majorité des employés domestiques ruraux sont des migrants qui viennent des villages proches » (p. 45).

<sup>1067</sup> *Ibid.*

<sup>1068</sup> « Immigration Statistical Yearbook 2008 » par le Ministère de la Justice (cité par Park Hong-joo, Ipchugasanonong, *op. cit.*, p. 246).

<sup>1069</sup> La « Recherche sur la situation actuelle du travail de soins dans le secteur formelle » de Jang Hye-kyung (*Korean Women's Development Institute*, 2007) montre que, selon une enquête auprès de 570 agences de services domestiques, l'âge des travailleurs de soins était majoritairement de 40 ans et leur niveau d'éducation était inférieur à celui des diplômés du secondaire (Moon Hyun-a, *op. cit.*, p. 40).

<sup>1070</sup> D F. X. Devetter et F. Horn, *op. cit.*, p. 9.

<sup>1071</sup> « De la période préindustrielle au marché du travail actuel, il y a toujours eu une ségrégation sexuelle des tâches, et celles des femmes ont toujours été associées à un savoir-faire limité et à un salaire inférieur » (L.A. Tilly, J.W. Scott, *op. cit.*, p. 16). Pour P. Custers également « La production de la plus-value implique une



choisi de promouvoir la solution la moins coûteuse qui correspondait à une augmentation de la demande de travailleurs de soins due aux changements socio-démographiques. En d'autres termes, c'est « l'efficacité de l'utilisation de la main-d'œuvre féminine »<sup>1072</sup>. Un tel processus se réalise au niveau international. Les faibles coûts de main-d'œuvre sont un élément clé de la division internationale du travail reproductif. Des pays plus puissants continuent à mobiliser sans scrupule la main-d'œuvre de femmes des pays en voie de développement, notamment celles qui proviennent « des groupes spécifiques (racialisés-ethnifiés) »<sup>1073</sup>. Ainsi, l'exploitation de la main-d'œuvre féminine du capitalisme continue<sup>1074</sup>. Cela a également été fait par les politiques de restructuration des organisations transnationales<sup>1075</sup>. Dans le contexte de la restructuration des organisations transnationales sur le pouvoir décisionnel du travail de soin dans un contexte global, la division inégale du travail entre les sexes se poursuit, les femmes et les travailleurs non réguliers étant principalement touchés par la restructuration du FMI. Cela a réduit les droits des femmes au travail<sup>1076</sup>.

---

double exploitation de l'esclave domestique (des femmes à la maison) et du salarié.» [*The production of surplus-value involves twofold exploitation, of the domestic slave (women in the home) and of the wage-labourer.*] (P. Custers, *op. cit.*, p. 68) ; « les femmes sont exploitées dans un double sens – comme production de force de travail ; et comme ceux qui, avec les hommes, sont producteurs de produits industriels pour le marché » [*women are exploited in a twofold sense-as production of labour power ; and as those who, along with men, are producers of industrial commodities for the market*] (*ibid.*, p. 57).

<sup>1072</sup> F. Talahite, « Genre, marché du travail et mondialisation », dans Jules Falquet, Helena Hirata, Danièle Kergoat, et al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation : Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 45.

<sup>1073</sup> E. N. Glenn, *op. cit.*, p. 26-27. Selon Moon Hyun-a, le lien entre les immigrés des circuits de survie et le travail du *care* est plus évident en termes d'offre que de demande, et cet approvisionnement est assuré par un certain groupe de personnes. Cela fait référence à un groupe dans un système hiérarchique dans lequel les différents éléments tels que genre, hiérarchie, éducation, âge, race et ethnie sont combinés (Moon Hyun-a, Tolpomnodong'ui, *op. cit.*, p. 34).

<sup>1074</sup> Selon Moon Hyun-a, qui cite un exemple : « récemment en Corée du Sud, les femmes migrantes ont acquis des certificats de soins aux personnes âgées et entrent progressivement dans le secteur des soins. En conséquence, il est fort probable que la hiérarchie du genre, de classe et ethnique, avec la discrimination existante envers les étrangers, sera renforcée dans le contexte du travail de soin. » (*ibid.*, p. 35-36).

<sup>1075</sup> N. Fraser pose les questions suivantes : dans le monde au-delà des limites et des paramètres de Westphalie que les politiques de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du Fonds monétaire international (FMI), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de la Banque mondiale (BM) régissent le commerce, la production et les finances, « si ces agences invalident les lois nationales du travail et de l'environnement au nom du libre échange, si elles interdisent les dépenses sociales domestiques au nom de l'ajustement structurel, [...] si en somme elles renversent systématiquement le projet démocratique, alors comment l'opinion publique peut-elle avoir un impact ? [...] En général, alors, comment l'opinion publique concernant l'économie peut-elle être légitime ou efficace dans un monde *postwestphalian* ? » [if those agencies are invalidating national labor and environmental laws in the name of free trade, if they are prohibiting domestic social spending in the name of structural adjustment, [...] if in sum they are systematically reversing the democratic project, [...] then how can citizen public opinion have any impact ? [...] In general, then, how can public opinion concerning the economy be either legitimate or efficacious in a postwestphalian world ?] (*Scales of Justice, op. cit.*, p. 89). Elle répond à ces questions, en disant qu'après la chute du communisme en Europe de l'Est en 1989, le néolibéralisme autorisait un assaut soutenu contre l'idée même de redistribution égalitaire et dans le processus, le projet de transformation culturelle a fait partie intégrante de chaque phase du féminisme et s'est séparé du projet de transformation politico-économique et de justice distributive. Pour les femmes, en particulier, dans le soi-disant « tiers-monde », ce processus réduisait considérablement la portée des projets redistributifs égalitaires (N. Fraser, *Scales of Justice, op. cit.*, p. 104, 105, 107-108). Dans ce contexte, l'inégalité des femmes du tiers monde s'est relativement intensifiée.

<sup>1076</sup> Moon Hyun-a, Tolpomnodong'ui, *op. cit.*, p. 38.

### 5.3.3. Du travail incomplet au produit marchandisé : la « vie privée marchandisée » retarde la socialisation du travail des femmes

D'un autre côté, l'État représente les intérêts du capital de telle sorte que non seulement il applique la politique de mobilisation de la main-d'œuvre féminine à faible coût, mais met également la fonction de reproduction sociale sur le marché.

L'État néglige ainsi son rôle de soutien à la reproduction sociale comme production de mains-d'œuvre, laissant le secteur des services à la personne « être attaché à la combinaison du marché et de la famille »<sup>1077</sup>. Par ailleurs, malgré d'importants progrès de l'industrie des outils éducatifs et la distribution des informations éducatives sur internet, nombreux sont les parents qui souffrent de ne pas pouvoir assurer l'éducation de leurs enfants, et surtout ne pas être suffisamment disponibles. Comme la famille nucléaire n'accumule pas d'expérience du travail reproductif, celle-ci ne peut être transmise à la génération suivante. Ce que ces parents atomisés peuvent « facilement »<sup>1078</sup> choisir, c'est d'acheter des travailleurs de soins sur le marché de la main-d'œuvre de services à domicile. En effet, l'entreprise coréenne de vente en ligne propose des services de main-d'œuvre ménagère. Dans divers endroits tels que les métros et stations de radio de Paris, on trouve souvent les publicités des offres d'emploi de services à la personne faites de manière très dynamique par des agences d'intérim. En Chine, on peut trouver la promotion de ce marché même sur des chaînes de télévision publique.

Le métier est maintenu dans un secteur peu qualifié et sa rémunération reste peu élevée. Quatre opérations permettent d'officialiser et de justifier cette situation : la non-reconnaissance de la complexité du travail qui entraîne une absence de recours à l'expertise (et de reconnaissance de l'expertise des travailleuses) ; la négligence du caractère essentiel du travail mené ; la diffusion de cette vision du métier à l'occasion des petites formations proposées aux futures employées et visé à produire les biens des employées obéissantes ; enfin, la marchandisation du secteur.

Tout d'abord, les travailleuses domestiques acquièrent divers savoir-faire grâce à leurs expériences de vie et de soins acquises dans la vie quotidienne en tant que femmes mariées mais aussi grâce à l'exécution routinière d'un travail domestique rémunéré<sup>1079</sup>. Par exemple, une compétence concernant la garde de jeunes enfants (Madame Jin.F1, N° 106), une capacité à résoudre une situation inattendue (Madame Ryou, N° 41), une technique efficace de rangement des objets en désordre (Madame Kim.C1, N° 88), ou bien une compétence en médiation familiale pour des conflits au sein de la famille de l'employeur qui rend même l'employeur obéissant à l'employée (Madame Shin, N° 75). Ce genre de savoir-faire précis

---

<sup>1077</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>1078</sup> Ceci, bien sûr, correspond à la classe moyenne ou supérieure.

<sup>1079</sup> Choi Young-mi, Kim Yang Ji-young, Yoon Ja-young, *op. cit.*, p. 118-124.

est utile et peut même être qualifié de professionnel pour maintenir la vie quotidienne de l'employeur. Mais, compte tenu qu'il est considéré comme basé sur les tâches personnelles, donc privées, il n'est pas reconnu en tant que compétence professionnelle. Même le travail des employées de maison que l'on dit professionnelles, qui sont largement minoritaires, est considéré comme très peu coûteux.

Deuxièmement, le travail de soins est dévalorisé car considéré comme « non-scientifique » dans le développement de la médecine. Par exemple, les compétences de la sage-femme en France ou en Chine (vieille femme aide accoucheuse), sont considérées comme basées sur la superstition et non-scientifiques. Selon Emily K. Abel (2000), vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, la responsabilité des soins a été transférée du personnel soignant tel que la sage-femme au personnel médical. Les prestataires de services à la personne ont alors commencé à être perçus comme des personnes ignorantes<sup>1080</sup>. Depuis, le rôle traditionnel de la sage-femme, offrant une aide précieuse pour l'accouchement mais aussi pour les soins post-accouchement, est de moins en moins reconnu et son statut social se détériore. Ce n'est qu'au cours des dernières années que ce métier (« sages-femmes » en France, « aides accoucheuses » en Corée, et « belles-sœurs du premier mois ; 月嫂 *yuesao* » en Chine<sup>1081</sup>) a été reconnu, sous réserve d'être pratiqué avec une licence<sup>1082</sup>. Cependant sauf pour les diplômées, de nombreuses travailleuses non-diplômées sont toujours considérées comme non-qualifiées, c'est-à-dire comme des ouvrières auxquelles est confié un travail non-scientifique et non-technique.

Troisièmement, non seulement les travailleurs arrivent sur le marché du travail sans formation professionnelle, mais la formation fournie par l'État et le marché du travail fonctionne de manière à reproduire des mécanismes de production de main-d'œuvre bon marché. C'est parce que la formation des ouvrières de tâches ménagères vise à rendre les travailleurs eux-mêmes en tant que biens « volontaires ». Autrement dit, la formation a influencé leur auto-marchandisation. Elle va jusqu'à demander aux élèves de se rappeler l'existence du rapport hiérarchique entre l'employeur et l'employé. Par exemple, la première

---

<sup>1080</sup> Emily K. Abel, « A History Perspective on Care », In Madonna Harrington Meyer (éd.), *Care Work : Gender Labor and the Welfare State*, Routledge, 2000, p. 11, 13 (cité par Moon Hyun-a, Tolpomnodong'üi, *op. cit.*, p. 52).

<sup>1081</sup> Li Shuang, *op. cit.*, p. 271-272. Elle explique en détails : « Dans la tradition chinoise, le premier mois après l'accouchement est une période de restauration importante pour la santé de la femme. Si elle ne s'est pas bien reposée ou a été mal soignée, elle attrapera facilement des maladies et ensuite sa santé en pâtira. (...) Avant, c'était souvent la mère ou la belle-mère qui prenait en charge les soins à la femme et au bébé. (...) *Yuesao*, titre consacré par l'usage, est apparu au début du 21<sup>e</sup> siècle » (*ibid.*).

<sup>1082</sup> *Ibid.*, p. 272. Selon Li Shuang, avec l'augmentation récente des taux de fécondité en Chine, « ce secteur présente un potentiel non négligeable en termes d'emploi en Chine. Au cours des dernières années, le service de la « belle-sœur du premier mois (*Yuesao*) » est devenu une véritable profession, reposant sur une formation spécifique et sanctionnée par un certificat » (*ibid.*, p. 272). Elle ajoute : « Parmi tout cela le service de la 'belle-sœur du premier mois' a eu un succès particulier et devient un atout dans la normalisation et la professionnalisation du secteur domestique » (*ibid.*, p. 281).

chose qu'enseigne une école philippine de formation d'aide-ménagères est « à obéir et à se soumettre aux consignes du patron »<sup>1083</sup>. Tout au long de la formation, soit près de 216 heures de cours, on souligne qu'il ne faut « jamais compter ses heures de travail » ni demander une amélioration des conditions de travail<sup>1084</sup>. Bien que l'inscription soit prise en charge par l'employée philippine, celle-ci ne bénéficie que d'un savoir amenant à devenir un « produit » efficace pour les tâches ménagères. Même en Chine, malgré les efforts du gouvernement socialiste pour la reconnaissance de ce métier avec la création de la loi et l'amélioration de la sécurité sociale, les conditions du travail et les droits du travailleur demeurent peu respectés, sauf en ce qui concerne les « Yuesao 月嫂 »<sup>1085</sup>.

Enfin, le rôle du marché doit être également mis en cause pour la marchandisation de ces femmes. D'après A. R. Hochschild, le travail du *care* n'appartient ni au domaine familial, ni au domaine du métier, il se situe entre ces deux secteurs ou au secteur associé mêlant à la fois la culture du travail et celle de la famille, autrement dit le travail de la sphère de la « vie privée marchandisée » [*marketized private life*]<sup>1086</sup>, ou, comme appelle aujourd'hui Rochelle Sharpe, celui d'« une industrie des mamans » [*the mommy industry*]<sup>1087</sup>.

La phrase insérée dans une publicité d'une grande chaîne américaine d'agences d'offres d'emploi nous interpelle : « Votre temps est précieux, le nôtre est abordable » [*Your time is precious, ours is affordable*]<sup>1088</sup>. Elle est comparable avec un slogan de l'ANSP (Agence nationale des services à la personne) en France : « ce sont les besoins des uns qui font les emplois des autres »<sup>1089</sup>. Dans les publicités, de nombreuses grandes sociétés de service à la personne telles que « SHIVA », « O<sub>2</sub> » ou « DU TEMPS POUR MOI », on trouve ce type de phrase : « Nous vous offrons des services vous permettant de sortir de la douleur du travail reproductif répété, et de vous épanouir pleinement »<sup>1090</sup>. Dans ce système qui libère les

<sup>1083</sup> J. Brygo, *op. cit.*, p. 10

<sup>1084</sup> J. Brygo affirme : « Une certitude : on ne fait pas pousser ici les germes du socialisme. Pas de syndicat ni de grève, pas de rassemblement à portée sociale, pas de remise en cause des bases de la servitude » (*ibid.*, p. 10).

<sup>1085</sup> Li Shuang critique le document d'enseignement recommandé par le gouvernement pour la formation domestique, « *Le service domestique et le contrôle* (rédacteur en chef : Gao Lingzhi, Beijing, Maison d'édition de l'Université de Renmin de Chine, 2003), en disant : « Dans les douze chapitres de la brochure, onze concernent les compétences exigées des employées ou les techniques de la profession. Il n'y rien sur le soutien à apporter aux employées pour un travail difficile physiquement et psychologiquement. On n'attire pas l'attention des formateurs sur les conditions de travail et de vie » (*ibid.*, p. 239).

<sup>1086</sup> A. R. Hochschild, *Le prix*, *op. cit.*, p. 225.

<sup>1087</sup> Rochelle Sharpe, « 'Nannies on Speed Dial', Working Life », *Business Week*, le 18 septembre 2000, p. 108-110 (cité par A. R. Hochschild, *Le prix*, *op. cit.*, p. 226).

<sup>1088</sup> F. X. Devetter et F. Horn, *op. cit.*, p. 9.

<sup>1089</sup> *Ibid.*

<sup>1090</sup> Voici quelques-uns des principaux textes publicitaires de grandes sociétés de services à la personne français : pour le SHIVA, « Pour faciliter votre quotidien, ... Avec Shiva, la corvée des tâches ménagères ne sera plus qu'un mauvais souvenir. » ; pour l'O<sub>2</sub>, « La bouffée d'oxygène, ... qui symbolise la liberté et le bien-être. Notre ambition : devenir l'oxygène de votre quotidien... » ; pour le DU TEMPS POUR MOI, « Du Temps pour moi simplifie votre quotidien en vous offrant du temps clé en main ! » (Source : « Chez moi comme à l'hôtel ! », *Le Monde diplomatique*, septembre 2011, n° 690, p. 9).

clientes du travail domestique, les employés n'ont de sens que comme des existences qui offrent une main-d'œuvre peu coûteuse et de la patience<sup>1091</sup>. Dans ce contexte, les employées de maison sont comme des produits à vendre ou acheter, et la dignité humaine ne doit pas être considérée. La marchandisation de cette main-d'œuvre produit ainsi un travailleur asservi. C'est le véhicule de la sous-traitance des services à la personne. Ce faisant, ces travailleurs sont exploités comme des biens au sens de la marchandisation.

En résumé, l'augmentation de travailleurs domestiques rémunérés peut être un signe positif que le travail reproductif non rémunéré a commencé à être payé. L'État leur a cependant transmis, en les mobilisant à moindre coût, l'augmentation des coûts sociaux du travail de soin à la suite des changements socio-démographiques. Avec ce mécanisme, le travail de soin perd l'opportunité d'entrer dans la sphère publique et la participation égale des hommes au travail de soin est oubliée. Leur travail, bien qu'il soit complexe, délicat et qu'il nécessite une puissance technologique considérable, n'est pas correctement évalué comme un travail non rémunéré par les femmes au foyer à temps plein, de sorte que la division sexuelle du travail reproductif persiste.

Les travailleuses domestiques immigrées constituent le groupe le plus faible dans l'écosystème du travail de reproduction genré, racialisé-ethnicisé et hiérarchisé. La renonciation à la fonction reproductrice de l'État aboutit à leur exploitation.

## Conclusion du chapitre 5

Nous avons vu que ces femmes chinoises ont considéré leur travail domestique rémunéré comme un choix « approprié » avant leur migration (voir la section 4.4). Dans l'habitus professionnel de la Chine socialiste, le travail domestique rémunéré est a priori un travail social exécuté par les ouvriers « honorables ».

Selon cette prémisse, le chapitre cinq aborde une analyse concrète des expériences des participantes à la recherche, en tant que travailleuses domestiques et de leurs perceptions et contradictions dans le travail.

Nous avons étudié les contradictions et les causes qu'elles percevaient dans ces expériences de travail. Nous avons ensuite analysé en quoi cela diffère des mouvements de classe contradictoires, une dévalorisation de leur travail domestique, qui sont les raisons de la position subordonnée des employées de maison immigrées. Nous avons également examiné

---

<sup>1091</sup> Selon l'étude de A. R. Hochschild, Becka Mellon, une amie de Rose et assistante personnelle d'un vigneron, l'explique : « Les clients ne comprennent pas ce qu'ils sous-traitent, ont-ils estimé. (...) Mes clients me confient la patience » [*Clients don't grasp what it is they outsource, they felt. As Becka explained :... My clients outsource patience to me*] (A. R. Hochschild, *The Outsourced*, op. cit., p.169).

les causes structurelles pour lesquelles le travail reproductif est encore dans une position informelle, bien que l'augmentation du nombre de travailleurs domestiques rémunérés ait conduit à la promotion du travail reproductif.

D'abord, vu sous l'angle de la hiérarchie sociale, leur migration peut être considérée comme un mouvement horizontal car elles continuent à appartenir symboliquement à la classe ouvrière. Au niveau économique, cependant, elles occupent différentes positions : sous le salaire minimum en Corée du Sud, au niveau du salaire minimum en France et au niveau du salaire moyen dans les deux métropoles chinoises. Enfin, au niveau normatif et juridique, leur statut combiné d'ouvrières, travailleuses domestiques, immigrées, sans papiers, diffère selon les conditions spécifiques à chaque pays d'immigration. Ainsi, elles ne tombent pas dans une seule classe subalterne de service, mais subissent des changements dans leur statut d'ouvrières selon le système de classes sociales multiples propres à chaque pays.

Leur statut social dans le champ de la migration a régressé vers un niveau plus bas que celui des ouvriers collectifs socialistes chinois avant la réforme économique. Leur expérience en Corée du Sud, en particulier avec la discrimination plus sévère contre les travailleurs manuels, a suivi le même schéma que celui des travailleuses industrielles en Corée du Sud dans les années 1960 et 1980, symbole des abus contre les ouvriers en Corée. Dans leur travail dans l'immigration, elles ont expérimenté mauvaise rémunération, grand nombre d'heures de travail, droit à la santé inadéquate, dignité humaine écrasée, statut humble de classe ouvrière.

Deuxièmement, pour ces femmes, le travail domestique n'était pas un travail insignifiant, mais une somme totale de travail physique et émotionnel – lequel est exigé afin d'aliéner la travailleuse par ses propres sentiments – qu'il était difficile d'accomplir face aux exigences des employeurs. En effet, ce travail est soumis à une demande excessive du fait de la non-délimitation des tâches à accomplir. Parce qu'il consiste à assurer la reproduction de l'employeur (nettoyer et ranger sa maison, s'occuper de ses enfants, préparer sa nourriture, etc.) sur le modèle de ce qu'accomplit la femme au foyer, il est potentiellement illimité. Il y a dès lors une contradiction entre leur perception de ce métier, comme nécessitant des compétences et une spécialisation, et les exigences des employeurs qui les traitent comme des « bonnes à tout faire ». Ainsi, cette main-d'œuvre rémunérée est toujours considérée comme effectuant un travail incomplet ou non travail et elle est toujours invisible. En raison de leur isolement dans l'espace privé du travail, ces employées ne peuvent pas s'attendre à ce que leur souffrance puisse être soulagée par la solidarité entre les employés et sont exposées à des relations d'emploi irrationnelles et hiérarchiques, exigeant ainsi davantage de travail émotionnel.



Pour les participantes à la recherche, il s'agit d'un travail physique et émotionnel pénible et elles expérimentent un passage à une classe ouvrière de bas statut. Une telle situation leur apporte l'aliénation du travail et la souffrance. La souffrance n'est toutefois pas personnalisée ou intériorisée parce qu'elles l'ont dépassée en reconnaissant structurellement l'inégalité du système hiérarchique de la société d'immigration, en particulier le statut de classe ouvrière. Leur habitus professionnel leur a fait prendre conscience de cela comme étant un mécanisme capitaliste, résistant ainsi à la prolétarianisation physique et émotionnelle.

Troisièmement, les participantes à la recherche subissent une subordination, à des degrés de subordination différents, qui proviennent du fait des différences de la position ouvrière dans les trois pays. Celle-ci provient des politiques mises en œuvre par ces trois pays dans les années 1980 et 1990, une politique favorable à une vision néo-libérale consistant à introduire de la main-d'œuvre étrangère peu coûteuse. Les trois pays ont tenté de courir deux lièvres à la fois en résolvant le problème du chômage et du manque de soins, au moment de la restructuration industrielle et de l'augmentation de demande de soins, plutôt que de prendre des mesures fondamentales pour régler le problème du manque de soins, en exploitant des forces de travail déterminées, autrement dit la main-d'œuvre de services domestiques plus soumise et moins coûteuse. Les femmes âgées de plus de 40 ans et étant peu éduquées étaient considérées comme de la main-d'œuvre excédentaire et mobilisées à peu de coût pour le travail reproductif. Le gouvernement des trois pays a également transféré la fonction de reproduction sociale sur le marché. Le marché a consolidé sa structure d'exploitation habituelle en promouvant cette main-d'œuvre comme un produit marchandisé : moins coûteuse et plus flexible. Dans ce processus, la logique de moindre rémunération du travail reproductif, la division sexuelle du travail et l'inégalité entre les sexes étaient constamment reproduites et ont aggravé les conditions de travail des travailleurs domestiques. En outre, l'État et le capitalisme ont maximisé les gains en capital grâce à une division transnationale du travail reproductif<sup>1092</sup> dans laquelle les femmes migrantes moins privilégiées sont placées au bas de l'écosystème de travail de soins. Ce qui est certain, c'est que ce mécanisme de subordination peut être vu comme indicateur d'une alliance concrète et active entre l'État et le capitalisme durant une restructuration industrielle, et qu'il continue de fonctionner même aujourd'hui.

---

<sup>1092</sup> « C'est une division transnationale du travail qui est façonnée simultanément par le capitalisme mondial et le système d'inégalité entre les sexes dans tous les pays d'origine et d'immigration » [It is a transnational division of labor that is shaped simultaneously by global capitalism and system of gender inequality in both sending and receiving countries of migration] (R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 72).





## CONCLUSION GÉNÉRALE

---

*J'aime le nettoyage. Je suis toujours heureuse quand je travaille !*

C'est ce que l'employée de maison immigrée *chaoxianzu* en Corée du Sud, Madame Chen (N° 80) a dit à son employeur. Cela montre qu'elle était une travailleuse subjective, c'est-à-dire, non-emprisonnée dans une chaîne du *care* en tant que division internationale du travail reproductif.

Cette recherche est née d'un doute sur la corrélation entre la subordination des travailleuses domestiques migrantes et sa cause principale la plus souvent évoquée par les chercheurs : le mouvement vers le bas dans la hiérarchie sociale et professionnelle. Nous avons étudié cette corrélation à partir de l'expérience des travailleuses industrielles et agricoles *chaoxianzu* chinoises qui travaillaient avec la conscience de la classe et professionnelle socialiste, et nous avons analysé le mécanisme structurel de la subordination. Les résultats de ce travail se résument en trois aspects. Tout d'abord, les participantes à notre recherche ont jugé et bâti l'expérience de leur travail actuel sur la base de leur habitus professionnel en Chine socialiste. Deuxièmement, après la migration, dans l'absolu, elles ne changent pas pour un niveau hiérarchique et professionnel à la baisse, mais pour une position inférieure de travailleurs domestiques (sans-papiers) dans le référentiel de la société dite capitaliste. Troisièmement, leur subordination hiérarchique et professionnelle n'est pas seulement induite par leur position d'employé, mais elle résulte aussi du jeu de l'intervention politique de l'État et de la division du travail productif/ reproductif capitaliste existante.

Leur habitus professionnel en Chine socialiste a notamment agi, en effet, comme un capital symbolique<sup>1093</sup> sur ces immigrées des circuits de survie considérées comme des personnes qui commencent leur vie de zéro en raison de leur manque de compétences spéciales dans la société d'immigration. Cependant, leur habitus les amène à percevoir une contradiction dans la subordination structurelle de leur travail domestique migrant et à résister à l'individualisation de la souffrance souvent vécue dans leur situation professionnelle. Nous avons été témoin du fait qu'elles étaient parties prenantes dans la chaîne du *care* globalisée,

---

<sup>1093</sup> Nous empruntons le concept de P. Bourdieu : « J'appelle capital symbolique n'importe quelle espèce de capital (économique, culturel, scolaire ou social) lorsqu'elle est perçue selon des catégories de perception, des principes de vision et de division, des systèmes de classement, des schèmes classificatoires, des schèmes cognitifs, qui sont, au moins pour une part, le produit de l'incorporation des structures objectives du champ considéré, c'est-à-dire de la structure de la distribution du capital dans le champ considéré. (...) Le capital symbolique est un capital à base cognitive, qui repose sur la connaissance et la reconnaissance. » (P. Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Éd. du Seuil, 1994, p. 160-161)

sans s'insérer complètement dans la logique de cette chaîne car elles ne se résignent pas à rester dans un statut social subalterne. La chaîne du *care* semble commencer à se fissurer.

## 1. Habitus professionnel en Chine socialiste en tant que capital symbolique

Cette thèse a permis l'étude de la conscience d'elles-mêmes des femmes immigrées des circuits de survie sur une large période de leur vie professionnelle. Elles perçoivent leur travail actuel d'employée de maison à partir de leur conscience de classe et de genre issue de leur expérience de travail dans la Chine socialiste. Nous appelons cet héritage l'habitus professionnel de la Chine socialiste dans le contexte du champ de la migration.

### 1.1. Travail domestique migrant dans la vie professionnelle et habitus professionnel

Sur l'axe du temps, elles commencent généralement à travailler au milieu de l'adolescence avant et après l'établissement de la Chine nouvelle, et continuent jusqu'à leur âge actuel, entre cinquante et soixante-dix ans. Leurs types de travail et d'occupation ont changé par le mode de production de la Chine et les relations entre la Chine et la Corée (depuis 1949, l'économie collective socialiste, l'économie de marché socialiste depuis 1978, et l'économie transnationale depuis 1992). Cela s'est accompagné du rétrécissement de l'unité économique, de l'expansion de l'espace de travail et du passage des industries primaires et secondaires aux activités tertiaires. Celles qui étaient des agricultrices ou travailleuses dans des unités collectives sous le système dual des zones urbaines-rurales sont devenues des marchandises, des employées et des travailleuses domestiques migrantes dans le cadre de l'unité économique familiale.

Ces emplois étaient considérés comme une participation à la production sociale en tant que femmes, à savoir « la moitié du ciel », dans le soutien actif par le Parti communiste chinois. Elles étaient donc visibles dans la sphère publique.

Leur habitus professionnel se forme tout au long de leur vie professionnelle, mais l'habitus de la Chine socialiste, dans lequel les ouvriers et les paysans ont une position politique forte en tant que classe dirigeante, est devenu pour cela une base pour elle. Il s'agit des trois caractéristiques suivantes : la conscience qu'elles étaient des femmes dans la sphère publique, l'estime de soi comme classe dirigeante, la mémoire collective de l'égalité dans la production et la distribution collectives. Par le processus de dé-collectivisation après la Réforme économique, elles connaissent un recul de leur position politique et une aggravation des inégalités. D'un autre côté, elles deviennent les agentes qui dirigent activement

l'économie familiale ayant le pouvoir au travail et celui économique à travers leur habitus professionnel.

Peut-on alors considérer que ces femmes chinoises ont vécu une véritable émancipation en tant que femmes ?

Même si elles ont expérimenté l'émancipation de la division sexuelle du travail à travers des étapes telles que la participation active à la production sociale, l'augmentation de la productivité (par la Réforme économique) et la libération matérielle du travail reproductif (par la migration), nous avons trouvé cette émancipation limitée. Car elles ont réalisé un travail de production supplémentaire en dehors du principal travail de production tout au long de leur vie professionnelle, même dans la période socialiste, elles ont toujours fait plus de travail reproductif que les hommes. Malgré les différences de temps de travail, du contexte historique et du mode de production, les migrantes *chaoxianzu* ont connu une expérience similaire dans le travail, considéré comme une stratégie économique familiale, à celles des femmes occidentales (en France, au Royaume-Uni) de l'ère préindustrielle à l'ère industrielle mises en lumière par les analyses de Louise Tilly et Joan Scott. Toutes travaillaient dans un environnement complexe : elles acceptaient n'importe quel emploi, elles cumulaient leur travail productif avec le travail reproductif pour l'économie familiale, délivrant ainsi un volume d'heures très important, dont la partie reproductive est rarement reconnue dans le système capitaliste.

## 1.2. Narration des femmes dans le champ de l'émigration : énorme contribution, sacrifice important et stratégies de présence

Dans le champ de la migration, comme les travailleurs migrants chinois – 农民工 *nongmingong en chinois* - dans la recherche de Lu Tu, elles ont apporté une « énorme contribution » au fonctionnement du capitalisme mondial mais elles ont payé un prix fort dans la structure inégale de la mondialisation<sup>1094</sup>. En effet, les participantes principales à notre recherche à Pékin et à Qingdao font partie de la catégorie *nongmingong*. Cependant le travail des migrants ne peut plus être imaginé du point de vue d'un seul État-nation. Dans la perspective de la justice de l'ère de la mondialisation offerte par Nancy Fraser, les récits de travailleuses clandestines dans les quatre villes des trois pays ont confirmé l'injustice du cadre westphalien – basé sur l'idée de l'état nation. Leurs stratégies de travail exigent que leur migration soit analysée dans le cadre du dé-westphalien.

---

<sup>1094</sup> Lu Tu, Zhōngguó, *op. cit.* : *Chungguk, op. cit.* ; Quan Luqun, vol.II, *op. cit.*, p. 392.



Premièrement, elles sont des contributrices massives au fonctionnement du capitalisme mondial.

Les interviewées étaient des travailleuses licenciées et des agricultrices considérées comme « excédentaires » qui étaient exclues du processus de Réforme économique en Chine. La Réforme a été provoquée par la demande intérieure, mais c'était aussi la demande de l'économie mondiale du fait d'une série de mesures ayant entraîné l'afflux de prêts à l'État chinois au moment de l'effondrement des Accords de *Bretton Woods* (1944-1971). Ce faisant, la Chine a joué le rôle de « l'usine du monde » en réduisant les coûts de la protection sociale, en élargissant la liberté de la migration des Chinois et en fournissant une main-d'œuvre féminine bon marché sur son territoire et à l'étranger. Entre-temps, la France, la Corée du Sud et les grandes villes chinoises en tant que sociétés d'immigration ont également absorbé cette main-d'œuvre, moins chère que leurs propres travailleuses, afin de réduire les coûts de production<sup>1095</sup>. C'est le moyen de tirer profit du capitalisme post-national. Le capital global continue à produire une main-d'œuvre décente post-citoyenne, en les excluant dans le cadre de la légalité à travers le maintien du cadre keynésien-westphalien<sup>1096</sup> et en les excluant ainsi des droits fondamentaux<sup>1097</sup>. Nos interviewées semblent être des immigrées illégales volontaires pour la prévoyance individuelle du maintien d'une économie familiale, mais leur place peut être considérée comme une position déjà établie par l'État-nation et le capital mondial.

L'image de la préfecture autonome des *Chaoxianzu* de Yanbian en Chine montre clairement comment ce processus a été mis en œuvre non seulement dans la société d'immigration, mais aussi dans le pays d'origine. La population de l'ethnie *chaoxianzu* qui représentait 64% de la population totale en 1949, est tombée à 36% en 2010. C'est une société où la plupart des habitants vivent dans la migration au quotidien : ils étaient déjà prêts à mener une vie liée à la migration et à fournir de la main-d'œuvre.

Deuxièmement, elles sont considérées comme le groupe qui paie le prix fort dans une structure globalisée inégale.

Afin de produire en permanence ces travailleuses migrantes, le capitalisme mondial mobilise divers dispositifs tels que les institutions étatiques, les discours et les représentations

---

<sup>1095</sup> Dans le cas de la France, en tant qu'employées de maison de la communauté coréenne et chinoise, ce rôle reste marginal.

<sup>1096</sup> N. Fraser, *Scales of Justice*, op. cit., p. 18-21.

<sup>1097</sup> N. Fraser fait valoir que : « Lorsque les questions de justice sont formulées de manière à exclure à tort certaines d'entre elles, la conséquence en est une méta-injustice particulière, dans laquelle on se voit refuser la possibilité de faire pression sur les demandes de justice de premier ordre dans une communauté politique donnée » [*When questions of justice are framed in a way that wrongly excludes some from consideration, the consequence is a special kind of meta-injustice, in which one is denied the chance to press first-order justice claims in a given political community*] (*ibid.*, p. 19). Ainsi, elle soutient que ceux qui souffrent de cette situation peuvent devenir des objets de charité ou de bienveillance, mais ils deviennent des non-personnes [*non-persons*] en matière de justice (*ibid.*, p. 20).

culturelles pour les stigmatiser et les exclure des droits sociaux. Les communautés *chaoxianzu* de quatre villes dans trois pays d'immigration le montre bien.

La plupart d'entre elles sont exclues du soutien institutionnel parce qu'elles sont des travailleuses sans-papiers dans chaque société d'immigration<sup>1098</sup>. Leur position résulte d'une longue désunion familiale, de mauvaises conditions de travail et de stigmatisations. En termes de représentation à travers les médias, elles sont exposées négativement de par la mauvaise image de leurs espaces ethniques : à Séoul, le quartier de *Yanbian* de Garibong-dong est représenté comme un foyer de crimes violents, et à Paris, les quartiers chinois dans le 13<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> arrondissement sont souvent montrés comme des espaces de travailleurs illégaux chinois et de prostitution des femmes chinoises. Leur statut de sans papier et cette mauvaise image dans les médias renforcent leur stigmatisation collective.

Cette représentation est ravivée par l'interaction avec les discours connexes dans la littérature académique. Elles sont appelées groupes minoritaires telles que celui de minorités nationales en Corée du Sud, dans les grandes villes chinoises et immigrées en France par le discours sur les minorités. À travers le discours du « ni ... ni ... », leur double identité est stigmatisée comme elles ne sont ni coréennes ni chinoises : en France, elles n'étaient ni des ressortissantes coréennes ni des ressortissantes chinoises, en Corée du Sud, ni des Coréennes d'outre-mer ni des ouvrières chinoises, et dans les *Koreatowns* en Chine, elles étaient traitées ni comme des Coréennes ni comme des Chinoises. Pour elles, la différence est devenue une discrimination, et elles sont devenues des êtres périphériques et non des êtres à la frontière entre deux cultures. Cette marginalisation a persisté dans la hiérarchie ethnique avec un classement que nous pouvons décrire ainsi : les citoyens puis les immigrés coréens ou chinois et enfin les immigrés *chaoxianzu*. Le discours dominant les confine à un espace invisible de la société, même si elles tissent des relations avec des immigrés d'origines différentes et quelques citoyens de leur pays de résidence.

« Le niveau de la vie humaine d'un migrant devrait être déterminé non pas par son origine mais par son lieu de résidence et de travail »<sup>1099</sup>. Avec cette perspective, nous avons regardé leurs stratégies de migration et bâti un argumentaire visant à rendre visible leur présence. Pour cela il faut considérer la situation particulière dans le cycle de vie des immigrées *chaoxianzu* qui manquent de capital social, économique, culturel et politique, et qui sont placées au sein de la société d'immigration dans un contexte de vie plein de différences imprévisibles. Elles ont organisé une communauté ethnique et lutté pour obtenir la « reconnaissance identique » afin de faire face aux changements majeurs, la hiérarchie et la

---

<sup>1098</sup> Pour plus de détails, voir la section 3.3.

<sup>1099</sup> Lu Tu, *Chungguk*, *op. cit.*, p. 69.

stigmatisation dans la société de l'immigration. Elles se sont battues dans des luttes collectives et individuelles tout en reconsidérant simultanément leur identité. Concernant les luttes collectives en Corée du Sud, il y a eu à la fin des années 1990 des mouvements de résistance pour obtenir le respect des droits de l'homme pour les travailleurs migrants. Au début des années 2000, les *Chaoxianzu* ont déclenché une grève de la faim exigeant la révision de la loi concernant les Coréens d'outre-mer qui attribuaient des conditions défavorables aux *chaoxianzu*. Ils ont également lancé des mouvements exigeant la régularisation des immigrés sans-papiers. Et plus récemment en 2017, ils ont fait un recours collectif contre leur stigmatisation par un film. Les luttes des deux périodes précédentes ont en effet contribué à ouvrir la voie à leur immigration légale depuis 2007. Au niveau individuel, elles ont maintenu leur présence dans une variété de stratégies, telles que l'endurance, l'infraction, et la « personnalisation sur mesure ». Elles utilisent parfois la manière illégale pour séjourner dans les sociétés de l'immigration, ce qui peut être considéré comme une fissure et une perturbation des normes dans le système national, à savoir le cadre westphalien, mais non pas comme une violation. Il s'agit, en effet, d'une demande de « parité de participation »<sup>1100</sup> par le sujet exclu dans le champ de la migration. En tant que telle, leur enclave dans les sociétés de l'immigration était le théâtre de leurs vies et elles réorganisaient leur vie à travers différentes stratégies de migration.

## 2. Subordination de la classe des travailleuses domestiques

Les participantes à notre recherche sont passées de la classe ouvrière industrielle et agricole en Chine socialiste à la classe ouvrière de service dans chaque société de l'immigration. Elles sont décalées horizontalement dans la même couche sociale, bien que dans des domaines différents. Comment perçoivent-elles les changements sur leur position de classe sociale, leur statut professionnel et leur subordination en tant que travailleuses domestiques migrantes ?

### 2.1. L'effondrement du statut de la classe ouvrière féminine

Ceci se trouve dans le processus des femmes interviewées prenant conscience du statut hiérarchique en tant que travailleuses domestiques migrantes. Leur statut social est formé par le chevauchement de leur position de travailleuses industrielles et celle des groupes de travailleuses migrantes dans chaque société d'immigration. Elles travaillaient dans un

---

<sup>1100</sup> N. Fraser, *Redistribution*, op. cit., p. 32 ; *Scales of Justice*, op. cit., p. 43-47.

environnement et des conditions de travail également différenciés, tout autant que l'est la culture de la classe ouvrière de chaque société d'immigration. Indépendamment de ce degré de différence, cela signifiait que, pour celles qui avaient bénéficié d'un statut de classe dirigeante dans l'Etat des ouvriers, elles se retrouvaient dans un statut inférieur à celui qu'elles avaient avant l'émigration. Ce résultat contraste avec l'analyse de Rhacel Salazar Parreñas selon laquelle la subordination des travailleuses domestiques migrantes vient de la situation contradictoire changée après l'émigration : la position économique serait à la hausse mais celle sociale est à la baisse. Pourtant, le résultat d'analyse comparative de leurs salaires totaux convertis en fonction des conditions de travail statutaires des trois pays révèle que leur statut économique reflète exactement leur statut social qui est à la baisse.

Pour elles, ce déclassement signifie l'expérience de la classe ouvrière féminine du système capitaliste mondial. Leur migration vers les grandes villes chinoises ne fait pas exception. Cela reflète les changements dans la hiérarchie sociale de la Chine et le statut des travailleuses depuis la Réforme<sup>1101</sup>.

## 2.2. Le travail domestique n'est pas trivial

En termes de profession, le travail domestique représente une somme de travail physique et émotionnel où il est difficile de satisfaire les besoins des employeurs. Même pour celles qui avaient fait un travail physique asexué dans l'ère de Mao, c'est un travail intense, et jamais un simple travail.

C'est un travail qui nécessite diverses compétences professionnelles et l'exécution simultanée de plusieurs tâches sans limites. Les employées au travail reproductif domestiques doivent remplir diverses fonctions, telles que le nettoyage, l'éducation des enfants, la préparation des repas, les soins, etc., tout comme celles qui sont exigées des femmes au foyer à temps plein, et les tâches doivent généralement être exécutées en même temps. Par conséquent, ces travailleuses effectuent toujours les travaux domestiques en plus de leur travail. Cela devra être répété presque tous les jours pour la reproduction de la force de travail et le maintien de la vie quotidienne de la famille de l'employeur. Pour ce faire, les employées à demeure doivent travailler de longues heures. Qu'elles soient employées à temps partiel ou à plein temps elles doivent travailler dur.

Une autre raison de l'augmentation de l'intensité du travail est que la portée du travail est difficile à déterminer en raison de l'ambiguïté de la frontière entre le travail reproductif

---

<sup>1101</sup> Selon Wang Hui, le groupe des nouveaux travailleurs chinois est tombé d'une classe ouvrière ayant un statut autonome à l'époque socialiste à un groupe avec peu ou pas de position dans la politique et la culture (Wang Hui, *Tu chongnyuüi, op. cit.*, p. 350-351).

pour l'employeur et le travail productif de l'employée. L'ambiguïté lie également le travail domestique non rémunéré à ce qui a été considéré comme « travail incomplet / non-travail ». Comme c'est le cas pour les femmes au foyer à temps plein, leur travail n'est ni visible ni reconnu comme un travail à temps plein par l'employeur ou le milieu du travail. Le principe rationnel de la compétence du travail qui s'acquiert par l'exécution répétitive dans une carrière ne s'applique pas<sup>1102</sup> et ne se reflète pas dans leurs salaires.

Ce travail nécessite aussi de travailler seul dans l'espace privé de l'employeur, ce qui entraîne un travail émotionnel intense du fait de l'absence de relations entre employés et de relations de travail horizontales employé - employeur. Ces femmes gardent des souvenirs positifs aussi bien des relations entre travailleurs que des relations d'emploi horizontales qui ont prédominé durant la période de travail socialiste. Ces souvenirs exacerbent le travail émotionnel de leur emploi actuel. En effet, elles subissent d'autant plus durement une relation d'emploi verticale où leur employeur leur impose des exigences déraisonnables. Nous pouvons alors parler de prolétarisation émotionnelle.

### 2.3. Mécanismes de la subordination

Comment, alors, leur statut inférieur de travailleuses domestiques migrantes a-t-il été créé ?

Cette recherche montre que, quel que soit le système du pays de l'immigration, leur subordination hiérarchique et professionnelle n'est pas seulement induite par leur position d'employé, mais elle résulte aussi du jeu de l'intervention politique de l'État et de la division du travail capitaliste existante.

Dans les années 1980 et 1990, lorsque le nombre de travailleurs domestiques a augmenté, les trois pays de notre étude ont été confrontés à un chômage de masse et à une augmentation des coûts sociaux car ils ont tous connus des fluctuations démographiques et économiques. Les mesures prises par ces pays ont été la mobilisation de main-d'œuvre féminine bon marché. Premièrement, les femmes d'âge moyen, qui étaient exposées au chômage dans leur pays, ont été mobilisées pour une main-d'œuvre moins coûteuse dans leur propre pays ou dans leur pays d'accueil. Cela peut être vue comme une adhésion des trois gouvernements à la logique de la plus-value capitaliste à travers la double exploitation de la force de travail des femmes<sup>1103</sup>. C'est également que le capital international exploite les

---

<sup>1102</sup> E. N. Glenn, *op. cit.*, p. 55

<sup>1103</sup> P. Custers dit : « Les femmes sont exploitées dans un double sens - en tant que productrices de force de travail; et comme celles qui, avec les hommes, sont productrices de produits industriels pour le marché » [*Women are exploited in a twofold sense-as production of labour power ; and as those who, along with men, are producers of industrial commodities for the market*] (P. Custers, *op. cit.*, p. 57) et « La production de la plus-

conditions économiques des femmes du Tiers-Monde dans l'espace de libre échange conditionnel de la mondialisation<sup>1104</sup>.

D'autre part, les statistiques, les recherches les utilisant, par l'interaction de ces éléments entre eux, aidé à réaliser ces politiques économiques évoquées au paragraphe précédent. Au cours de la même période, le taux d'activité économique des femmes a diminué (en Chine) ou légèrement augmenté (en France et en Corée du Sud), et dans ce dernier cas, l'importance de la hausse est limitée, compte tenu de la détérioration de la qualité du travail des femmes. Néanmoins, la montée du taux est, en effet, utilisée pour diverses recherches et politiques comme une cause importante de la demande de travailleurs domestiques. Cela a justifié l'amélioration de la division sexuelle du travail productif, mais ironiquement, cela a limité les exigences d'amélioration des conditions de travail des travailleurs domestiques et a maintenu ou justifié la logique de la division sexuelle du travail reproductif. En outre, à mesure que les gouvernements transfèrent de plus en plus son rôle de reproduction sociale au marché, cette main-d'œuvre déjà moins coûteuse devient un produit plus subtil et donc plus échangeable à la logique du marché. Ainsi, la division internationale du travail reproductif est produite et reproduite à travers le jeu de l'intervention politique étatique, l'interaction entre les études statistiques et les discours utilisant ces statistiques.

Demandons-nous maintenant à nouveau si les participantes à notre recherche au champ de la migration ne sont pas confinées à une chaîne du *care* en tant que travailleuses domestiques migrantes parce qu'elles y sont subordonnées du fait de leur catégorisation par la classe, le sexe et l'ethnie.

Pour elles, leur statut social les consacre comme « nouvelle classe servile »<sup>1105</sup>, définie par Danièle Kergoat comme une superposition de questions de classe, de genre et d'ethnie considérée comme des manifestations de la domination et de la subordination complexe du capitalisme contemporain. Elles le ressentent à travers les perceptions telles que : le retour à une servitude prémoderne, la réalité de la division sexuelle du travail reproductif créée par un fort patriarcat et une hiérarchie ethnique. Cependant, dans la façon dont elles perçoivent la subordination, elles diffèrent de certaines travailleuses domestiques philippines

---

value implique une double exploitation de l'esclave domestique et du salarié » [*The production of surplus value involves twofold exploitation, of the domestic slave and of the wage-labourer*] (*ibid.*, p. 68). Et il répond au besoin de recherche sur les travailleurs domestiques : « Par conséquent, afin de faire d'autres progrès théoriques, nous devons aller au-delà du débat sur le travail domestique. Afin de maintenir ses acquis, nous devons les intégrer dans une conceptualisation plus large du travail des femmes » [*Consequently, in order to make further theoretical progress we need to take a step beyond the household labour debate. In order to uphold its achievements we need to incorporate them into a broader conceptualisation of women's toil*] (*ibid.*, p. 57).

<sup>1104</sup> Maria Mies, *op. cit.*, p. 114-116. Depuis la recherche de thèse intitulée *Indian Women and Patriarchy* (1980) de doctorat en Inde dans les années 1960 et 1970, Maria MIES découvrit que l'exploitation des femmes et l'exploitation des colonies sont au cœur de l'accumulation précoce du capitalisme (*ibid.*, dans la préface).

<sup>1105</sup> D. Kergoat, *op. cit.*, p. 122.



et sud-coréennes. Ces dernières considèrent leur travail comme temporaire et rêvent d'une ascension de leur statut par l'embauche de travailleurs domestiques après leur retour de la migration<sup>1106</sup>. L'incohérence dans leur existence et leur conscience aggrave leurs souffrances parce qu'elles internalisent leur discrimination sociale et la subordination au travail. L'espoir d'une ascension, dans la hiérarchie devient la force motrice qui les maintient dans la division internationale du travail reproductif, ou en d'autres termes, la chaîne du *care*. D'un autre côté, les femmes *chaoxianzu* interviewées n'ont pas hésité à s'identifier comme travailleuses domestiques. Elles ont constaté que le manque de reconnaissance sociale au travail et les relations d'emploi hiérarchiques sont des phénomènes structurels par lesquels le capital exploite les travailleuses, ceux qui sont considérés comme les facteurs de dépendance et de souffrance. Elles remettent en question la structure d'une chaîne du *care*. Ainsi, selon nous, elles se déplacent le long de parcours illégitimes et invisibles, en tant que migrantes des circuits de survie de la mondialisation, mais elles ne peuvent être considérées ni comme périphériques ni comme serviteurs. Il s'agit des travailleuses domestiques migrantes, qui se placent « au-delà » d'une chaîne du *care*, en négociant et en résistant aux mauvaises conditions de travail. Par conséquent, la double cause de subordination du fait de la baisse de leur classe et de leur profession des travailleurs domestiques migrants ne s'applique pas au moins dans leur cas.

Cette recherche porte, bien sûr, sur des travailleuses domestiques migrantes dans des conditions spéciales. Cependant, la méthodologie de recherche basée sur la vie professionnelle et l'habitus professionnel des femmes migrantes sera utile dans d'autres recherches sur la subordination des travailleurs domestiques. Si cette recherche est analysée comparativement avec celles sur les travailleuses domestiques migrantes ayant une expérience et une conscience différentes des perspectives de classe, de genre et d'ethnie, elle pourra contribuer à résoudre les problèmes de subordination.

### **3. Projets de recherche à suivre : réorganisation du travail social**

À la suite de notre recherche, la subordination aux interviewées ne se produit pas à cause du mouvement descendant des classes et des professions après la migration, mais à cause de la position inférieure de la classe ouvrière, en particulier de celle subordonnée à la hiérarchie professionnelle, dans la société capitaliste. Le statut de ces travailleuses est lié à celui des femmes au foyer à temps plein qui ont effectué un travail reproductif non rémunéré. Dans les aspects théoriques et pratiques, ce travail reproductif est situé à la limite entre le

---

<sup>1106</sup> Voir la sous-section de 5.1.3.3 et des philippines (R. S. Parreñas, *op. cit.*, p. 150).

travail et non-travail, de sorte que les valeurs matérielles et immatérielles produites par ces deux groupes des femmes sont sous-évaluées. C'est le moteur qui perpétue la production de la subordination dans la chaîne du *care* pour les travailleuses domestiques migrantes.

Nous voudrions souligner quatre défis futurs en termes de théorie et de pratique pour une approche plus approfondie du rapport de subordination des travailleuses domestiques migrantes sous le capitalisme mondial.

Pour le premier projet, il s'agit du développement de la théorie du travail social dans le travail reproductif. Karl Marx a sous-estimé la quantité de travail requise pour la production de biens en n'incluant pas la somme des heures du travail domestique exécuté par les femmes dans sa théorie<sup>1107</sup> du travail fondée sur le temps de travail<sup>1108</sup>. Le travail domestique non rémunéré des femmes justifiait le faible salaire des femmes, et ces deux éléments servaient aussi les intérêts du capital en provoquant la perte monétaire de la classe ouvrière<sup>1109</sup>. En ce sens, ce que nous pouvons maintenant appeler des coûts augmentés de reproduction sociale n'est pas un changement soudain, mais plutôt depuis toujours une conséquence subie de la non rémunération du travail domestique. Nous tenons donc à examiner dans cette perspective, une suspension de la socialisation du travail domestique de l'époque de Mao qui était la force motrice des activités de production sociale des femmes, et la hausse des coûts sociaux qui a été pointée comme la principale cause de cette suspension. Nous emprunterons la théorie de « l'organisation sociale totale du travail » [*Total Social Organization of Labor (TSOL)*] de Miriam Glucksmann, qui est créée pour développer un système d'économies domestique et publique, dans laquelle on peut trouver la possibilité de dépasser les limites du travail productif/reproductif, de travail/non-travail<sup>1110</sup>, et l'appliquerons au cas chinois précédent et

---

<sup>1107</sup> P. Custers dit : « Comme Marx devait le préciser dans *Le Capital*, la juste mesure de la valeur de la force de travail est le temps nécessaire pour "produire les objets indispensables au maintien constant du travail" » [*As Marx was to state more elaborately in 'Capital', the correct measure for the value of labour power is the time needed « to produce the objects indispensable for the constant maintenance of labour »*] (Karl Marx. *The Poverty of Philosophy – Answer to 'Philosophy of Poverty' by M. Proudhon*. Moscow, Progress Publishers, p. 49, cité par P. Custers, *op. cit.*, p. 26).

<sup>1108</sup> *Ibid.*, p. 60-61, 68. Selon lui, « Les deux conceptions de la théorie de la valeur du travail - celle d'Adam Smith et celle de Karl Marx - dissimulaient une partie de la réalité injuste de l'exploitation. Afin d'« incorporer » la contribution des femmes à l'exécution du travail domestique et des autres tâches reproductives, toute sa formule  $v + s + c$  (représentant la variable, le surplus et le capital constant) - la pierre angulaire de sa théorie économique - doit être étendue et affinée » [*Both conceptions of the labour theory of value - that of Adam Smith and that of Karl Marx – concealed part of the unjust reality of exploitation. In order to 'incorporate' the contribution of women in performing domestic/household labour and other reproductive tasks, his whole formula  $v + s + c$  – the cornerstone of his economic theory – needs to be extended and refined*] (*ibid.*, p. 61). De cette façon, « les deux  $v$ ,  $s$  et  $c$  contiennent, outre le travail effectué directement par l'entrepreneur, également du travail effectué indirectement à leur avantage, c'est-à-dire par des femmes à la maison » [*both  $v$ ,  $s$ , and  $c$  contain, aside from the labour performed directly under the entrepreneur, also labour performed indirectly to their benefit, i.e. by women in the home*] (*ibid.*, p. 68).

<sup>1109</sup> Voir la note 658 dans la section 4.2.3.2.

<sup>1110</sup> P. Custers, *op. cit.*, p. 63 ; M. Glucksmann, *Women Assemble. Women Workers and the New Industries in inter-war Britain*, London, Routledge, 1990, p. 265-279.

le développerons. Cela nous permettra de construire un outil théorique pour résoudre les problèmes liés à la division sexuelle du travail productif/reproductif.

Le deuxième projet concerne l'implication de l'auto-identification en tant que travailleur. L'habitus professionnel de la Chine socialiste des participantes à notre recherche a fonctionné comme leur capital symbolique dans le champ de la migration. En effet la fierté en tant que classe ouvrière, la conscience structurelle que les travailleurs dans l'économie de marché capitaliste ne peuvent pas être fondamentalement libres<sup>1111</sup>, et leur seuil de tolérance bas pour supporter de mauvaises conditions de travail, les a amenés à s'interroger sur les hiérarchies de classe et professionnelles des travailleuses domestiques. Bien que n'étant pas couvertes en détail dans notre thèse, il a été constaté que leurs luttes collectives contre la société d'immigration et leurs revendications ainsi que les négociations individuelles (pour quitter leur travail, pour changer de profession fréquemment<sup>1112</sup>) avec les employeurs, se déroulaient régulièrement sans l'aide des syndicats. Nous examinerons comment leur habitus professionnel devient un capital symbolique à travers une analyse plus approfondie de l'interaction entre l'auto-identification en tant que travailleuses, le point critique bas, et les négociations de travail.

Pour le troisième projet, nous regarderons ce que la classe ouvrière et ses intérêts universels sont dans le champ de la migration, en prêtant attention aux changements dans la relation d'emploi et le marché du travail dans les sociétés d'immigration. Ce sera une quête basée sur le problème de Wang Hui concernant la « re-politisation des nouveaux travailleurs »<sup>1113</sup> en Chine et sur la perspective de Nancy Fraser à propos de la question de la justice des travailleurs migrants transnationaux dans le cadre post-westphalien<sup>1114</sup>.

Dans le champ de la migration, les travailleuses interviewées subissent un changement de statut en tant que travailleuses chinoises de première génération vers celui des minorités

---

<sup>1111</sup> Cela est également évident dans le témoignage d'un nouveau travailleur chinois dans la recherche de Lu Tu. Il dit : « Les gens disent que dans l'économie de marché tout le monde fait ce qu'il veut et est libre, mais je ne le pense pas. Les gens avec de l'argent sont libres, mais les travailleurs ne sont pas libres. Les travailleurs ne sont fondamentalement pas libres » (Lu Tu, *Chungguk, op. cit.*, p. 424-425).

<sup>1112</sup> Lu Tu l'explique : « Les travailleurs sont plus faibles dans la concurrence avec les entreprises, mais la compétence du travailleur vient du 'voter avec les pieds', c'est-à-dire de la possibilité du changement d'emploi. C'est une arme des faibles que les travailleurs peuvent quitter à tout moment. L'utilisation de ces armes déstabilise leur vie. Mais partir et se déplacer sont les choix inévitables des ouvriers. (...) Le travail doit être un moyen de créer de la richesse et du bonheur, et le travail lui-même doit être agréable. Aujourd'hui, cependant, le travail a été transformé en un choix inévitable, qui a conduit à la perte du lien logique vers lequel le travail et la liberté doivent être retranchés » (*ibid.*, p. 435).

<sup>1113</sup> Wang Hui, Tu hongnyuüi, *op. cit.*, p. 375.

<sup>1114</sup> N. Fraser saisit la question du cadre comme question centrale de la justice dans un monde globalisé en prêtant attention non seulement au 'quoi' de la justice, mais aussi au 'qui' et au 'comment' pour réaliser la justice à l'ère de la mondialisation (N. Fraser, *Scales of Justice, op. cit.*, p. 29). Et elle dit : « Le but est de surmonter les injustices causées par un cadre mal configuré, Le but est de surmonter les injustices de la mise en échec (distribution inégale, ignorance, incapacité à représenter), en changeant non seulement les limites du 'qui' de la justice, mais aussi le mode de leur constitution, d'où la manière dont ils sont dessinés » [*The aim is to overcome injustices of misframing by changing not just the boundaries of the « who » of justice, but also the mode of their constitution, hence the way in which they are drawn*] (*ibid.*, p. 24).

ethniques ou celui de travailleurs migrants minoritaires. Cela donne une impression de *déjà-vu* avec la situation des nouveaux pauvres et des nouveaux travailleurs en Chine<sup>1115</sup> qui a émergé après la Réforme économique décrites par Wang Hui. Tout comme la première génération de travailleurs chinois est témoin de la chute de la classe ouvrière comme « classe dirigeante » en tant que statut constitutionnel<sup>1116</sup>, les participantes à notre recherche connaissent une dévaluation de leur statut de membre de la classe ouvrière dans les sociétés de l'immigration. À cet égard, Wang Hui souligne que la re-politisation de ces nouveaux travailleurs est nécessaire et peut être réalisée à travers cette perspective : « comment peuvent-ils dépasser les frontières entre les groupes et faire partie de la politique universelle des masses populaires »<sup>1117</sup>.

Nous examinerons cette possibilité en soulignant les deux messages que les participantes à notre recherche lancent dans le champ de la migration : leur demande collective de « circulation libre et de séjour, travail libre »<sup>1118</sup>, envers la société coréenne du Sud et leur revendication d'un pouvoir économique<sup>1119</sup> en tant que femmes dans des circonstances différentes de leur contexte d'origine. Ces messages permettent de poser les questions sur les différentes divisions entourant le travail : hommes – femmes, physique – intellectuel et travailleurs migrants du tiers monde – citoyens. D'un autre côté, deux phénomènes apparentés doivent être considérés ensemble. L'un est que l'intérêt pour le développement économique individuel des nouveaux travailleurs chinois « n'est pas fondamentalement en conflit avec la valeur fondamentale socio-économique de cette génération »<sup>1120</sup>, de sorte qu'il y a des aspects qui font que leurs revendications ne visent pas entièrement le renversement du système de production néolibéral mondial, mais plutôt qu'elles « améliorent (les problèmes d'inégalité) en faisant mieux fonctionner ce système économique »<sup>1121</sup>. L'autre est que la migration des Européens de l'Est vers l'Ouest montre qu'il n'est pas assuré que la libre-circulation de la main-d'œuvre migrante puisse conduire à la garantie de leurs droits<sup>1122</sup>.

---

<sup>1115</sup> Wang Hui, Tu chongnyuüi, *op. cit.*, p. 354. Selon lui, « Les nouveaux travailleurs et la classe néo-pauvre de nos jours ont des caractéristiques différentes de celles de la société agraire traditionnelle ou de l'âge industrialisé, de la classe errante ou de la classe prolétarienne. En raison de l'héritage historique de l'État socialiste, le nouveau groupe des travailleurs entretient des liens avec les zones rurales à travers le système foncier. Donc, du moins théoriquement, ils sont impliqués dans l'économie urbaine en ayant encore certaines terres agricoles. Le groupe des néo-pauvres n'est pas un produit de l'effondrement du système traditionnel, mais un groupe dont le désir de consommation n'est pas atteint, avec le rêve d'un certain niveau d'éducation et une hiérarchie croissante » (*ibid.*, p. 355-356).

<sup>1116</sup> *Ibid.*, p. 377 ; Wang Hui, Quel nom, *op. cit.*, p. 70.

<sup>1117</sup> Wang Hui, Tu chongnyuüi, *op. cit.*, p. 376.

<sup>1118</sup> Voir la sous-section 3.4.1 (DBANEWS, *op. cit.*, 14 novembre 2010).

<sup>1119</sup> Voir la sous-section 4.2.3.

<sup>1120</sup> Wang Hui, Tu chongnyuüi, *op. cit.*, p. 355-356.

<sup>1121</sup> *Ibid.*, p. 361.

<sup>1122</sup> Paul Maison l'affirme : « L'adhésion à l'Union européenne de dix pays d'Europe de l'Est (A10) changea

Enfin, nous examinerons de plus près comment les inégalités établies entre les sexes, représenté par l'absence de rôle masculin de l'employeur, affecte la relation d'emploi entre les femmes employées et leurs employeuses. Nous avons constaté à travers cette recherche non seulement les antagonismes de la division sexuelle du travail intériorisée dans les relations professionnelles entre deux femmes mais aussi la possibilité d'une certaine solidarité. Par exemple, il y a eu beaucoup de conflits entre les employées féminines et les employeurs féminins. Les travailleuses ont révélé des points de vue contradictoires selon lesquels les employeurs masculins sont rationnels et les employeurs féminins sont des personnes déraisonnables. Néanmoins, cette relation employée - employeuse a pu devenir une fenêtre pour comprendre les cultures relatives, ou même d'apprendre l'une de l'autre.

En plus de ces projets, nous espérons que cette recherche sera une pierre angulaire pour que les travailleurs.ses domestiques migrants/tes puissent affirmer leurs intérêts universels de la classe ouvrière dans leurs propres voix, les pratiquer et, à travers cela, briser la division sexuelle solide du travail reproductif. Pour finir, examinons la contribution de cette recherche aux dimensions nationales, ethniques et individuelles *chaoxianzu*.

Cela va relancer la discussion sur les changements de la classe ouvrière et sa re-politisation, ainsi que le point de vue des travailleuses domestiques migrantes et leurs conditions de travail dans les trois pays non ratifiés de la Convention n° 189. Pour la Corée du Sud, cela donnera l'occasion d'examiner les conditions actuelles de l'environnement du travail, en particulier pour les mauvaises conditions de travail des ouvrières, qui ne correspondent pas au statut économique du pays à l'échelle internationale<sup>1123</sup>. Cela laissera simplement les travailleurs domestiques mesurer les contradictions qui pourraient surgir dans le processus de légalisation et de réalisation des droits du travail en tant que travailleurs. Dans le cas de la France, cela donnera de la vitalité à l'étude sur la migration économique des femmes asiatiques depuis les années 1990, qui n'ont pas encore atteint des résultats de recherche suffisants et sur les travailleuses domestiques migrantes sans-papiers venues d'un pays socialiste. Cela permettra de façonner et de répandre les perceptions sociales de ceux qui

---

profondément la donne. (...) Le gouvernement britannique encouragea alors vivement les citoyens de ces pays l'Est à jouir pleinement de leur droit de libre circulation des personnes inscrites dans le Traité de l'Union européenne. (...) En revanche, les migrants d'Europe de l'Est sont arrivés de droit sans permission. Ils ne seraient jamais citoyens, (...) » [*The accession to the EU of ten East European (A10) countries completely changed this dynamic. (...) the British government enthusiastically encouraged people from Eastern Europe to take up their rights under the free movement of people embodied in the Treaty of the European Union. (...) In contrast, the East European migrants arrived by right, not permission. They would never be citizens, (...)*] (Teste original : p. 95).

<sup>1123</sup> La Corée du Sud occupe le 37<sup>ème</sup> rang pour le PIB par habitant à partir du pouvoir d'achat, par rapport au 31<sup>ème</sup> en France et au 84 en Chine (Banque mondiale, en 2016), mais le temps de travail des travailleurs sud-coréens est assez long pour prendre la 2<sup>ème</sup> place dans le monde (OCDE, en 2015).

sont des travailleuses domestiques avec la « dignité » qui, plus naturellement, font un travail décent, ainsi que la ratification de la Convention n ° 189 des trois nations.

D'autre part, cette recherche sur les communautés ethniques *chaoxianzu* dans cinq villes de trois pays permet de comparer leur présence dans des contextes différents. Elles se demandent toutes quelle identité construire entre les identités multiples depuis la Réforme, telles que : identité ethnique coréenne - du Sud et du Nord -, celle chinoise, et les sujets culturels de la diaspora. Surtout, cela donnera à chacune des participantes l'occasion de réfléchir sur sa position actuelle dans sa vie professionnelle. Cela leur ouvrira la voie pour échapper à la subordination en tant que travailleuses domestiques migrantes. C'est parce que « *Quelle que soit la route que nous choisissons, le préalable est que nous devons savoir qui nous sommes et ce que nous voulons devenir* »<sup>1124</sup>. Cela dépend aussi du fait que, si elles veulent se re-politiser, dans quelle classe ouvrière elles pourront le faire. Rappelons le témoignage de Madame Chen (N° 80) mentionnée au début de la conclusion générale, la force motrice du travail réside dans le plaisir du processus de travail lui-même et sa signification. Le travail devrait être un processus de jouissance de la vie, et pas seulement un moyen pour gagner de l'argent ou passer le temps<sup>1125</sup>. Cela signifie également que « l'activité de travail est production de soi »<sup>1126</sup> et que tout le monde doit avoir un travail dont l'utilité est reconnue<sup>1127</sup>. Ces mots ouvrent l'horizon de notre réflexion sur le travail décent et la dignité en tant que travailleuses domestiques migrantes.

---

<sup>1124</sup> C'est le sujet que Lu Tu a posé aux nouveaux travailleurs chinois (Lu Tu, Zhōngguó, *op. cit.* : *Chunguk, op. cit.*).

<sup>1125</sup> Lu Tu, Zhōngguó, *op. cit.*

<sup>1126</sup> D. Kergoat, « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », *Actuel Marx*, 30 (2001), p. 85-100, p. 89. Elle ajoute : « Ce qui implique que l'on ne puisse penser le travail, y compris sociologiquement, sans prendre en compte la subjectivité. On voit bien dès lors comment, par le fil du 'travail' ainsi rédéfini, on arrive à saisir dans les filets de l'analyse des champs aussi traditionnellement éloignés du salariat, telle par exemple, la norme de l'hétérosexualité » (p. 89).

<sup>1127</sup> D. Schnapper, *op. cit.*, p. 81.









## BIBLIOGRAPHIE

---

### 1. Ouvrages, articles et thèses

#### 1.1. Ouvrages, chapitres d'ouvrages collectifs et articles

- AHN Chi-young, « Munhwadaehyöngmyöng yönguüi tonghyanggwa chaengjöm » [Tendances de la recherche de la Révolution culturelle et des enjeux], dans BAEK Seung-wook (éd.), *Chungguk nodongjaüi kiögüi chöngch'i : munhwadaehyöngmyöng sigiüi kiögül chungsimüro* [La politique de la mémoire des travailleurs chinois : centré sur la mémoire de l'époque de la Révolution culturelle chinoise], Séoul, Politeia, 2007, p. 34-77.
- ALDEGHI Isa, LOONES Anne, « Les emplois dans les services à domicile aux personnes âgées : Approche d'un secteur statistiquement indéfinissable », *Cahier de recherche*, 277 (2010).
- AMINZADE Ronald, *Ballots and Barricades: Class Formation and Republican Politics in France, 1830-1871*, Princeton, Princeton University Press, 1993.
- ANDERSON Bridget, *Doing the Dirty Work: The Global Politics of Domestic Labour*, London, Zed Books Ltd, 2000.
- ANDERSON Bridget, « Just Another Job? Raving for Domestic Work », *Gender & Development*, 9-1 (2001), p. 25-33
- ANGELOFF Tania, *Histoire de la société chinoise 1949-2009*, Paris, La Découverte, 2010.
- ARRIGHI Giovanni, « China's Market Economy in the Long Run », dans Hung Ho-fung (éd.), *China and the transformation of global capitalism*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2009.
- ATTANE Isabelle, « Être femme en Chine aujourd'hui : une démographie du genre », *Perspectives chinoises*, avril 2012, p. 5-16.
- AVRIL Christelle, *Les Aides à domicile : un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, 2014.
- BAEK Seung-wook, *Chunggugüi nodongjawa nodongjöngch'aek : 'tanwi ch'eje'üi haech'e* [Les travailleurs chinois et les politiques du travail de la Chine : l'effondrement du « système du Danwei (l'Unit) ], Séoul, Munhakkwajisöngsa, 2001
- BAEK Seung-wook, *Munhwadaehyöngmyöng : chungguk hyöndaesaüi t'ürauma* [Révolution culturelle : traumatisme de l'histoire chinoise moderne], Paju : Sallimbooks, 2007.
- BAEK Seung-wook (éd.), *Chungguk nodongjaüi kiögüi chöngch'i : munhwadaehyöngmyöng sigiüi kiögül chungsimüro* [La politique de la mémoire des travailleurs chinois : centré sur la mémoire de l'époque de la Révolution culturelle chinoise], Séoul, Politeia, 2007.
- BAEK Seung-wook, *Chungguk munhwadaehyöngmyönggwa chöngch'iüi ap'oria* [La révolution culturelle chinoise et l'aporie politique], Séoul, Greenbee, 2012.
- BAEK Seung-wook. « Hanguk 1960~1970 nyöndaee sayuüi tolp'agurosöüi chungguk munhwadaehyöngmyöng ihae : Lee Yeung-Heerül chungsimüro » [The Interpretation of the

- Chinese Cultural Revolution as a Breakthrough of Thought in South Korea in the 1960s and 1970s : Focusing on Lee Yeung-Hee], *SAI*, 14 (2013), p.105-148.
- BAK Gyeong-yong, « Chungguk ch'ingdao ( 青島 ) chosŏnjogŭi chŏngch'ak aerowa tillema: chayŏng'ŏpchadŭre taehan kusul charyorŭl chungsimŭro » [Difficulties and Dilemmas for Settlement of Chinese-Korean (Chosun-jok) in Qingdao, China: A Narrative Approach of Self-Employed Small Businessmen], *The Journal of Localiology*, 13 (2015), p. 211-262.
- BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière : enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 2012 [1999].
- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2003 [1997].
- Bernard Olivier, « Les fluctuations de l'identité des Coréens de Chine », dans Yim Seong-sook (éd.), *La Corée. Le peuple et ses valeurs culturelles : d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2000, p. 125-138.
- BERNARDOT Marc, *Camps d'étrangers*, Brossieux, Éd. du Croquant, 2008. (TERRA)
- BERNARDOT Marc, *Loger les immigrés*, Brossieux, Éd. du Croquant, 2008. (TERRA)
- BIALOGORSKI Mirta, « Chinese Koreans (Chosunjok) in Buenos Aires: their ethnic identity and ties with the Korean community and Argentinean society », *UCLA Center for Korean Studies*, 2009.
- BIAO Xiang, « Emigration from China: A Sending Country Perspective », *International Migration*, 41-3 (2003), p. 21-48.
- BONNEWITZ Patrice, *Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu*, Paris, Presses universitaires de France, 2005 [1998].
- BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Éd. de Minuit, 1980.
- Pierre Bourdieu. *Actes de la Recherche en Science Sociales*, Année 1986.
- BOURDIEU Pierre, « Espace social et pouvoir symbolique », *Choses dites*, Paris, Éd. Minuit, 1987.
- BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Éd. du Seuil, 1994.
- BOURDIEU Pierre, *Contre-feux : Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Raisons d'agir, 1998.
- BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Paris, Éd. du Seuil, 2000 [1972].
- BOURDIEU Pierre, *Les règles de l'art : Genèse et structure du champ littéraire*, Paris : Éd. du Seuil, 2015 [1992].
- BOURDIEU Pierre, WACQUANT Loïc, *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Éd. du Seuil, 2014 [1992].
- BRAUDEL Fernand, *Civilisation, économie et capitalisme XVe-XVIIIe siècle. Tome 2 : Les jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin, 1993 [1979].
- BRAUDEL Fernand, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 2014 [1985].
- BYUN Hye-jung, « Chosŏnjok yŏsŏng'ŭi momil kyŏnghŏmgwa yŏsŏngsŏng'ŭi pyŏnhwaganŭngsŏng - mogyokkwallsaŭi momil (body work)ŭl t'onghan 'yŏja mandŭlki'rŭl chungsimŭro :

- chosŏnjok yŏsŏng'ui momil kyŏnghŏmgwa yŏsŏngsŏng'ui pyŏnhwaganŭngsŏng » [The Transformative Possibility of Femininity and Body Work Experience of Chinese Joseon Ethnic Women: Based on "Becoming the Beauty-Woman" through the Bathing-Care-Givers "Body Work"], *Women's Studies Review*, 24-1 (2007), p. 111-150.
- CASTLES Stephen, HAAS Hein de, MILLER Mark J, *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. New York, The Guildford Press, 2014 [1993].
- CATTELAINE Chloé, LIEBER Marylène, SAILLARD Claire, *et al.*, « Les Déclassés du Nord : Une nouvelle migration chinoise en France », *Revue européenne des migrations internationales*, 21-3 (2005), p. 27-52.
- CENTRE D'ÉTUDES CORÉENNES DE L'UNIV. INHA (éd.), *Yŏnbyŏnjosŏnjogŭi yŏksawa hyŏnsil* [L'histoire des *Chaioxianzu* de Yanbian et leur existence réelle], Séoul, Somyŏngch'ulp'ansa, 2013.
- CENTRE D'ÉTUDES DES FEMMES DE L'UNIVERSITÉ YANBIAN (éd.), *Nyŏsŏng'yŏngu* [Études des femmes 1], Yanji, Éd. Université Yanbian, 1994.
- CHEN Yinan, *Munhwadaehyŏngmyŏng, tto tarŭn kiŏk : ŏnŭ chobanp'a nodongjaŭi munhyŏk 10nyŏn* [Aucune trace de jeunesse : une décennie de révolution culturelle par un ouvrier rebelle], trad. en coréen du chinois par Jang Yoon-mi, Séoul : Greenbee, 2008 [2006]. (Texte original : 陳益南, *青春無痕: 一個造反派工人的十年文革*, 中文大學出版片出版社, 2006.)
- CHENG Anne (dir.), *La pensée en Chine aujourd'hui*, Paris, Gallimard, 2007. (Folio essais)
- CHO Chong-hyuk, « Midiŏ abit'usŭwa sangjingjŏk p'ongnyŏk » [Media Habitus and Symbolic Violence], *Korean Journal of Communication Studies*, 15-1 (2007), p. 31-62.
- CHO Uhn, *Sadangdong tŏhagi 25 : kanane taehan sŭmultasŏt haeŭi kirok* [Sadang-dong plus 25 : Record de vingt-cinq ans de pauvreté], Séoul, Alternative Culture press, 2012.
- CHO Seong-il. « Hwang'yubokkyosu ijungsŏngbujŏngnongwaŭi taehwa » [Un dialogue avec professeur Huang Youfu sur le négativisme de la dualité], Zoglo [en ligne], [réf. le 31 juillet 2013]. Disponible sur : <http://media.zoglo.net/blog/read/zhaochengri/165328>.
- CHOI Jae-in, « Hyŏngmyŏng'ui ch'ulpalchŏm, nodongjaesŏ yŏsŏng'ŭro - silpia p'ederich'i, hyŏngmyŏng'ui yŏngjŏm : kasanodong, chaesaengsan, yŏsŏngjuŭi t'ujaeng 'hwangsŏng'wŏn yŏk, sŏul : kalmuri, 2013' » [Les origines de la révolution, des travailleurs aux femmes - SYLVIA Federici, *Revolution at Point Zero : Housework, Reproduction, and Feminist Struggle*], *Recherche du féminisme*, 14-1 (2014), p. 265-270.
- CHOI Young-mi, KIM-YANG Ji-young, YOON Ja-young, « Tolpomsŏbisŭ punya kŭllojogŏne kwanhan yŏngu (II) - silt'aejosarŭl t'onghae pon kasanodongjaŭi pŏpchŏk pohorŭl wihan chŏngch'aekpanghyang » [A study on the working conditions of the care services sector (II) - the policy direction for the legal protection of domestic workers by survey], *Labour Policy Studies*, Séoul, Korea Labor Institute, 2011.
- CHUANG Ya-Han, « Le paradoxe de l'enclave ethnique : Entre-soi économique et tentatives de mobilisation syndicale », *Sociétés contemporaines*, 109 (2018), p. 11-35.



- COLIN Sébastien, « Une ouverture frontalière aux multiples enjeux géopolitiques : La préfecture autonome des Coréens de Yanbian », *Perspectives chinoises*, 77 (2003), p. 4-21.
- COLTRANE Scott, GALT Justin, « The History of Men's caring: evaluating Precedents for Fathers' Family Involvement », dans M. H. Meyer (éd.), *Care Work: Gender Labor and the Welfare State*, NY, Routledge, 2000.
- CONSTABLE Nicole, « At Home but Not at Home : Filipina Narratives of Ambivalent Retumes », *Cultural Anthropology*, 14-2 (1999), p. 203-228.
- CROLL Elisabeth, *Feminism and Socialism in China*, London, Routledge & Kegan Paul Ltd, 1978.
- CROLL Elisabeth, *Chunggugyösonghaebang'undong*, trad. en coréen de l'anglais par Kim Mi-kyung, Lee Yeon-joo, P'aju : Sakyejul, 1985 [1978].
- CUI Zhiyuan, *P'üt'iburŭjua sahoejuŭi sŏnŏn : chayusahoejuŭiwa chunggugŭi mirae* [Déclaration du socialisme petit-bourgeois : le socialisme libéraliste et l'avenir de la Chine], trad. en coréen du chinois par Kim Jin-gong, P'aju : Dolbegae, 2014. (Texte original : 崔之元, « 自由社會主義與中國的未來 », 现代化、全球化与中国道路, 曹天予編, 社会科学文献出版社, 2003, etc.)
- CUSTERS Peter, *Capital Accumulation and Women's Labour in Asian Economies*, Nijmegen, Derde Wereld centrum, 1995.
- DELPHY Christine, « Patriarchy, Domestic Mode of Production, Gender, and Class », trad. en anglais du français par Diana Leonard, dans Cary Nelson, Lawrence Grossberg (éd.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, University of Illinois Press, 1988, p. 259-267.
- DEMAZIÈRE Didier, GUIMÃRAES Nadya Araujo, HIRATA Helena, SUGITA Kurumi, *Être chômeur à Paris, São Paulo et Tokyo. Une méthode de comparaison internationale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013. (Académique)
- EHRENREICH Barbara, *Nodong'ŭi paesin* [La trahison du travail], trad. en coréen de l'anglais par Choi Hee-bong, Bookie, 2012. (Texte original : *Nickel and Dimed: On (Not) Getting by in America*, Picador, Paperback, 2001.)
- EHRENREICH Barbara, HOCHSCHILD Arlie Russell, et al., *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, NY, Metropolitan Books, 2003.
- DORLIN Elsa (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf, 2009.
- EO Joo-young, « Chungguksahoesŏ yŏsongjiwiŭi koch'al » [Une étude du statut des femmes dans la société chinoise], *International Search Reports of the Beijing Office in the Governors Association of Korea*, 2007.
- FEI Xiaotong, *Hyangt'ojungguk* [From the Soil], trad. en coréen du chinois par Jang Young-seok, Pibongch'ulp'ansa, 2011. (Texte original : 費孝通, 乡土中国, 上海人民出版社, 1947.)
- FRASER Nancy, *Scales of Justice : Reimagining Political Space in a Globalizing World*, NY, Columbia University Press, 2010 [2009].
- FRASER Nancy, HONNETH Axel, *Redistribution or recognition ? a political-philosophical exchange*, London, Verso, 2003.
- FRESNOZA-FLOT Asuncion, *Mères migrantes sans frontières : la dimension invisible de l'immigration philippine en France*, Paris, L'Harmattan, 2013. (Migrations et changements)

- GEISELBERGER Heinrich (dir.), *The great regression*, Cambridge, Polity Press, 2017.
- GEISELBERGER Heinrich (dir.), *L'âge de la régression*, Paris, Premier Parallèle, 2017.
- GHAI Dharam, « Travail décent: concept et indicateurs », *Revue internationale du Travail*, 142-2 (2003), p. 121-151.
- GIDDENS Anthony, *Sociology*, 4e éd, Oxford, Polity Press, 2001[1989].
- GLENN Evelyn Nakano, « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », dans Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf, 2009.
- GLUCKSMANN Miriam, *Women Assemble. Women Workers and the New Industries in inter-war Britain*, London, Routledge, 1990.
- GLUCKSMANN Miriam, « Shifting boundaries and interconnections: Extending the 'total social organisation of labour' », dans Lynne Pettinger (éd.), *Sociological Review Monograph Series: A New Sociology of Work?*, 53-s2 (2005), p. 19–36.
- GU Mi-young, « Kasasöbisüjongsajaüi nodongböpchök pohorül wihan kwaje » [Domestic Workers' Status under Labor Law], *Journal of Labour Law*, 50 (2014), p. 259-297.
- HE Xuefeng, *T'alhyanggwa kwihyang saiesö : nongmingong munjewa chungguk sahoe* [Entre la sortie de la campagne et le retour à la campagne : les questions des nongmingong (migrants ruraux) la société chinoise], trad. en coréen du chinois par Kim Do-kyung, P'aju : Dolbegae, 2017 (Texte original: 贺雪峰, 在脱乡与归乡之间.)
- HIRATA Helena, MOLINIER Pascale, « Les ambiguïtés du care », *Travailler*, 28 (2012), 2012, p. 9-13.
- HIRATA Helena, « Travail et affects les ressorts de la servitude domestique. Note de recherche », *Travailler*, 8 (2002), p. 11-26.
- HIRATA Helena, Questions sur la qualité des emplois du care : France, Brésil, Japon, *Travail, genre et sociétés*, 26 (2011/2), p. 199-203.
- HOCHSCHILD Arlie Russell, *The Second Shift*, NY, Avon Books, 1990.
- HOCHSCHILD Arlie Russell, *The Outsourced Self: Intimate Life in Market Times*, NY, Metropolitan books & Henry Holt and Company, 2012.
- HOCHSCHILD Arlie Russel, *Le prix des sentiments : au coeur du travail émotionnel*, trad. en français de l'anglais par Salomé Fournet-Fayas et Cécile Thome, Paris, la Découverte, 2017 [1983]. (Texte original: *The managed heart: commercialization of human feeling*, Berkeley, University of California Press, 2012 [1983]).
- HONNETH Axel, FRASER Nancy, *Redistribution or recognition? a political-philosophical exchange*, London, Verso, 2003.
- hooks bell, *Where We Stand: Class Matters*, N.Y., Routledge, 2000.
- HU Mingzhe, « Chunggukchosönjokkongdongch'ee taehan ironjök chöpkün » [Approche théorique de la communauté *chaoxianzu*], *Koreans Abroad Studies*, 13-1 (2003), p. 5-24.

- HU Mingzhe. « Yǒnbyǒnjosǒnjokchach'ijuūi sǒngnipkwa chosǒnjoksahoe » [L'établissement de la préfecture autonome des *Chaoxianzu* de Yanbian et la société des *Chaoxianzu*], dans Centre d'études coreennes de l'Univ. Inha (éd.), *Yǒnbyǒnjosǒnjogūi yǒksawa hyǒnsil* [L'histoire des *Chaoxianzu* de Yanbian et leur existence réelle], Séoul: Éd. Somyung, 2013, p. 135-165.
- HUNG Ho-fung (dir.), *The China Boom: Why China Will Not Rule the World*, NY, Columbia University Press, 2015.
- IBOS Caroline, *Qui gardera nos enfants ? les nounous et les mères, une enquête*, Paris, Flammarion, 2012.
- JANG Youn-mi, « Kaehyǒk kaebang'e kwanhan pigyosahoejuūi yǒngu : chunggukkwa rǒsiaūi ch'ejejǒnhwan » [The Comparative-Socialism Study on Reform and Open : The System Transition of China and Russia], *Coréen et la politique internationale*, 23-4 (2007), p. 139-177.
- JANG Yoon-mi, « Munhwadaehyǒngmyǒnggwa nodongjaūi 'kyoyukhyǒngmyǒng' » [La Révolution culturelle et la 'révolution de l'éducation' des travailleurs], *Chungguk nodongjaūi kiǒgūi chǒngch'i : munhwadaehyǒngmyǒng sigiūi kiǒgūl chungsimūro* [La politique de la mémoire des travailleurs chinois : centré sur la mémoire de l'époque de la Révolution culturelle chinoise], Séoul, Politeia, 2007, p. 127-165.
- JANG Young-seok, « Nodongjaūi munhwadaehyǒngmyǒng ch'amyǒgwa nodonggwalli » [La participation des travailleurs à la Révolution culturelle et la gestion de travail], *Chungguk nodongjaūi kiǒgūi chǒngch'i : munhwadaehyǒngmyǒng sigiūi kiǒgūl chungsimūro* [La politique de la mémoire des travailleurs chinois : centré sur la mémoire de l'époque de la Révolution culturelle chinoise], Séoul, Politeia, 2007, p. 78-126.
- JEONG Joon-ho, « Kaehyǒkkaebang ihu chunggugūi yangsǒngp'yǒngdǔngjǒngch'aek yǒngu » [A Study on the Gender Equality Policy of China in the Reform Era], *The Women's Studies*, 81-2 (2011), p. 191-235.
- JEONG Jong-ho, « Wangjingmodel (望京模式) : peijing wangjing k'oriat'aunūi hyǒngsǒnggwa punhwa » [Wangjing Model (望京模式) : Formation and Development of Wangjing Koreatown in Beijing], *The Journal of Chinese Studies*, 65 (2013), p. 433-460.
- JEONG Pan-lyong, *Chunggukchosǒnjokkwa 21segi* [*Chaoxianzu* and the 21<sup>st</sup> century], Harbin, Éd. Ethnie *chaoxianzu* de Heilongjiang, 1999.
- JEONG Seong-jin, « Kasanodong nonjaeng'ūi chaebalkyǒn - marūk'ūsūūi kyǒngjehak pip'angwa p'eminijūmūi kyǒlhap palchǒnūl wihayǒ » [Revisiting the Domestic Labor Debate : Towards a Combined Development of the Marxian Critique of Political Economy and Feminism], *Marxism 21*, 10-1 (2013), p. 12-48.
- JIANG Chunhe, *Chunggukchosǒnjongmunhwawa yǒsǒngmunjeyǒngu* [A study of *Chaoxianzu* culture and women's issues]. P'aju : Hangukhaksulchǒngbo, 2005.
- JIN Huashan, *Chosǒnjongmaūrūi pyǒnch'ǒnyǒngu* [Une étude sur les changements dans la communauté villageoise *chaoxianzu*], Yanji, Éd. Université de Yanbian, 2011.

- JIN Qiangyi, PIAO Dongxun, « Chunggukchosŏnjoksahoeŭi pyŏnyŏnmunhwat'ŭksŏnggwa minjokkongdongch'e chaegŏn » [Les caractéristiques de la culture *Chaoxianzu* à la frontière et reconstruction de la communauté ethnique], dans Centre d'études coreennes de l'Univ. Inha (éd.), *Yŏnbyŏnjosŏnjogŭi yŏksawa hyŏnsil* [L'histoire des *Chaoxianzu* de Yanbian et leur existence réelle], Séoul : Éd. Somyung, 2013, p. 249-284.
- JOEN Seong-hong, « 'Chunggungmodel'ŭi pusang : paegyŏng, t'ŭkching mit ŭimi » [L'ascension du 'Modèle chinois' : le fond, les caractéristiques et les sens], *Sino-Soviet Affairs*, 31-4 (2007/2008), p. 15-53.
- JOEN Seong-hong, « Chunggungmoderŭi tŭngjanggwa ŭimi » [L'apparence du Modèle chinois et les sens], dans Joen Seong-hong (éd.), *Chunggungmodellon : kaehyŏkkwa palchŏnŭi pigyo yŏksajŏk t'amgu* [Théorie du modèle chinois : la quête historique comparée de la réforme et du développement], Séoul, Booki, 2008, p. 27-76.
- HU Mingzhe, « Chosŏnjok chŏnt'ongmunhwaŭi uryŏlsŏng munjee taehan myŏt kaji sasaek » [Quelques spéculations sur la supériorité de la culture traditionnelle *chaoxianzu*], dans la Comité de Rédaction de la Série « Les *Chaoxianzu* de Chine qui courent Au XXI<sup>e</sup> Siecle » de L'Université Yanbian (éd.), *Une étude sur la supériorité des Chaoxianzu de Chine*, Yanbian : Yanbian People Publishing House, 1994, p. 201-213.
- IM To-bin, « Chilchŏk yŏngu pangbŏbŭi naeyonggwa chŏgyongjŏllyak : yangjŏgin chilchŏk yŏnguwa chilchŏgin chilchŏk yŏngu » [Qualitative Methodology : Approach and Application], *Journal of Governmental Studies*, 15-1 (2009), p. 155-187.
- KANG Jin-hee, « P'ŭrangsŭ imin chŏngch'aek kwa hanin sahoe » [La politique d'immigration française et la société coréenne en France], dans Ko Seong-hoon, Kang In-goo (éd.), *Yurŏp haninŭi yŏksa (sang)* [Korean Experience in Europe, vol I], Kwach'ŏn : National Institute of Korean History, 2012.
- KANG Jin Woong, « Tiasŭp'orawa hyŏndae yŏnbyŏnjosŏnjogŭi sangsangdoen kongdongch'e - chongjogŭi sahoejŏk kusŏnggwa chaeyŏngt'ohwa » [Diaspora and Contemporary Yanbian Korean Chinese Imagined Community : The Social Construction and Reterritorialization of the Ethnic Community], *Korean Journal of Sociology*, 46-4 (2012), p. 96-136.
- KANG Su-dol, *Nodong'ŭl ponŭn nun* [Une perspective de travail], Séoul : Gaemagowon, 2012.
- KANG Yi-soo, *Hanguk kŭnhyŏndae yŏsŏngnodong : pyŏnhwawa chŏngch'esŏng* [Travail des femmes coréennes modernes et contemporaines : changement et caractéristique], Séoul, Munhwagwahaksa, 2011.
- KERGOAT Danièle, « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », *Actuel Marx*, 30 (2001), p. 85-100.
- KERGOAT Danièle, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans Elsa Dorlin (éd.), *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, p. 111-125.

- KIM Byeong-cheol, « Kŭlloböl iju t'ürendü : chungguk nongmingong'üi hyönhwanggwa munje, kŭrigo taech'aek » [Global Migration Trends: situation actuelle, problèmes rencontrés par les travailleurs migrants (农民工 *nongmingong*) chinois et mesures correspondantes], *Global News (édition spéciale)*, IOM Migration Research & Training Centre, 2 (2010).
- KIM Byoung-cheol, « Chungguk sahoebojangjedoiüi kaehyökkwa palchönjöllyak » [La réforme du système de protection sociale chinoise et la stratégie de développement], *International Labor Brief*, septembre 2011, Korea Labor Institute, p. 96-103.
- KIM Gwi-ok, « Kyönggye anp'akküi yösöng chosönjok – salmüi t'üksönggwa sahoeüisik » [Ethnic Korean-Chinese women cross-borders : their experiences and social consciousness], *Studies of Koreans Abroad*, 13-1 (2003), p. 25-76.
- KIM Eun-Shil, MIN Ga-Young, « Chosönjok sahoeüi wigi tamnongwa yösöng'üi iju kyöngghöm kanüi söngbyöl chöngch'ihak » [The Gender Politics of Women Migration : Focused on the Discourse of 'Women Lost' in the Korean-Chinese Society and Experience of Migrated Korean-Chinese Women], *Women's Studies Review*, 23-1 (2006), p. 35-72.
- KIM Ho-woong, « Chunggukchosönjokkwa tiasüp'ora » [Chinese-Korean and Diaspora], *Studies of Chinese & Korean Humanities*, 29 (2010), p. 1-20.
- KIM Hyun Jun, KIM Dong Il, « Bourdieüi söngch'alchök sahoehakkwa sunsusöng'üi chöngch'i : sahoehakchang'üi chayulsönggwa sahoejök ch'amyörül wihan sahoehakchaüi ijungjök sangjingt'ujaeng » [Pierre Bourdieu's Reflexive Sociology and Politics of Purity : Sociologist's double symbolic struggle for both social engagement and autonomy of socio-Logical field], *Social science studies*, 19-2 (2011), p. 38-76.
- KIM Hyun-mee, *Kŭlloböl sidaeüi munhwabönyök* [La traduction de la culture à l'ère de la mondialisation], Séoul : Alternative Culture Press, 2005.
- KIM Hyun-mee, « Chungguk chosönjogüi yöngguk iju kyöngghöm : hanin t'aun köjujaüi saryerül chungsimüro » [The Migration Experiences of the Korean-Chinese (Joseon-jok) in the Korean Diasporic Community : The Case of Little Korea in the London Borough of New Malden, U.K.], *Korean Society for Cultural Antropology*, 41-2 (2008), p. 39-77.
- KIM Jeong-gyu, « Hangugin minjokchuüiwa sangjingjök p'ongnyöngüi üidohaji anhün kyölkwa: oegugin ijujae taehan p'yöngyöngwa ch'abyöl » [The Unintended Consequence of Praticice of Korean Nationalism and Symbolic Violence : Focusing on Prejudice and Discrimination against Foreign Migrants], *Social theory*, 47 (2015), p. 221-318.
- KIM Kang-il, « Pyönyönmunhwaüi munhwajök kinüggwa chungguk chosönjok sahoeüi munhwajök use » [La fonction culturelle de la culture marginale et l'avantage culturel de la société *chaoxianzu*], dans Kim Kang-il et Hu Mingzhe (éd.), *Chungguk chosönjok sahoeüi munhwaüsewa palchönjöllyak* [Avantage culturel et stratégie de développement de la société *chaoxianzu*], Yanji : Yanbian People Publishing Co, 2001, p. 166-204.
- KIM Mi-ran, *Hyöndae chunggugyösöng'üi salmül ch'achasö - kukka-chendö-munhwa* [Cherchant la vie des femmes chinoises contemporaines – nation, genre, culture], Séoul : Somyoung, 2009.

- KOO Hagen, *Korean Workers : The Culture and Politics of Class Formation*, Ithaca : Cornell University Press, 2001.
- KOO Ji-young, « Chungguk·ch'ingdao (青島) kōju hangugingwa chunggukchosōnjogūi esūnisit'ie kwanhan ilkoch'al – ch'ingdaosi H hwawōnūi sōbisū chayōng'ōpch'ūng'ūi saryerūl chungsimūro » [Exploring the Korean and the Chinese- Korean Et hnicit ies in Qingdao China : A Case Study Focusing on the Self-Employed of the Service Industry in the Korean-Town], *Etudes de la ville de port*. Kobe: Kobe University Repository : Kernel, 2 (2007), p. 135-147.
- KOO Ji-young, « Chiguhwasidae chosōnjogūi idonggwa chōngjue kwanhan sogo - chungguk ch'ōngdo 青島 rŭl chungsimūro » [A Study on Migration and Settlement of Korean Chinese in the Age of Globalization - A Case Study about Qingdao, China], *Recherche en sciences humaines*, 68 (2013), p. 297-330.
- KU Ki-bo, « 1990nyōndae ihu chungguk kyōngjegujōi pyōnhwawa kaehyōk kaebangjōngch'aek » [Changements de la structure économique et politiques de réforme et d'ouverture en Chine depuis les années 1990], dans Kim Ik-soo, Han Seok-hee *et al.* (éd.), *Compréhension (politique, économique et sociale) de la Chine contemporaine*, P'aju : Nanam, 2008 [2005], p. 365-396
- KUANG Emmanuel Ma Mung. Le commerce ethnique des immigrés chinois en France. *Approches-Asie*, 2000, n°17, p. 55-64.
- KUANG Emmanuel Ma Mung, Immigration and Ethnic Labour Market, dans F. Hillmann, E. Spaan et T. Van Naerssen, *Asian Migration and Labour Market Integration in Europe*, London, Routledge, 2004. (Resp. de publication)
- LE HUU Khoa. *Femmes asiatiques en France : Places familiales, placements professionnels et déplacements sociaux*. Paris : Les Indes savantes, 2009.
- LEE Hae-eung, « Tamunhwajedohwaūi p'oham, paeje nollwiwa chosōnjok - chungguktongp'ōi wich'isōng » [The inclusion-exclusion of the multiculturalism of the chosōnjoks – the positionality of the Korean-Chinese], *Midri* [en ligne], 2 (2010). [réf. du 29 juin 2010], p. 6-17.
- LEE Hee-ok, DAI Jianzhong, BAEK Seung-wook, *et al.*, « Chiyōkpyōl saryerūl t'onghaesō pon nodongja kiōk sogūi munhwadaehyōngmyōng » [La Révolution culturelle dans la mémoire des ouvriers à travers les études empiriques par région], dans BAEK Seung-wook (éd.), *Chungguk nodongjaūi kiōgūi chōngch'i : munhwadaehyōngmyōng sigiūi kiōgūl chungsimūro* [La politique de la mémoire des travailleurs chinois : centré sur la mémoire de l'époque de la Révolution culturelle chinoise], Séoul, Politeia, 2007, p. 166-230.
- LEE Hong-woo, *Chosōnjogūi chōnmang* [Perspective de l'ethnie *chaoxinzu*], Harbin, Heilongjiang *Chaoxianzu* publissing, 1997.
- LEE Hye-kyung, CHUNG Ki-seon, YOO Myung-ki, KIM Min-jung, « “ijuūi yōsōnghwawa ch'ogukkajōk kajok : chosōnjok saryerūl chungsimūro” ijuūi yōsōnghwawa ch'ogukkajōk



- kajok » [Feminization of Migration and Transnational Families of Korean-Chinese Migrants in South Korea], *Korean Journal of Sociology*, 40-5 (2006), p. 258-298.
- LEE Jean-young, « Chunggugüi sosuminjokchöngch'aek » [La politique de la minorité ethnique de la Chine], *Minjok Yeonku*, Korea Research Center of Ethnology, 9 (2002), p. 10-35.
- LEE Jean-young. « Hangugüi chaeodongp'ojöngch'aek : chaeodongp'oböp kaejöng'üi chaengjömgwa taean » [Korea's Policy towards the Ethnic Koreans Abroad], *Korea and World Politics*, 18-4 (2002), p. 133-162.
- LEE Jean-young, « Han-chung oegyogwangyewa chaejung tongp'o-chaeodongp'oböp hönböp purilch'i kyölchöng'ül chungsimüro » [Relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la Chine et les compatriotes coréens en Chine : centré sur la décision d'incompatibilité avec la Loi sur la Constitution des Coréens d'outre-mer], *National strategy*, 8-4 (2002), p. 77-99.
- LEE Jean-young, « Hangugüi chaeodongp'ojöngch'aek » [Politique coréenne des Coréens d'outre-mer], *IOM Migration Research & Training Center Working Paper*, 2010-2011.
- LEE Jean-young, « Röndönüi k'oriat'aun : hyöngsöng, kujo, munhwa » [Korean Town in London : Formation and Transformation], *Studies of Koreans Abroad*, 27 (2012), p. 177-211.
- LEE Jean-young, « Chungguksik tamunhwa kwallyön nonüüi ironhwa silch'ön » [Multiculturalism in China : Trends and Prospects], *The journal of migration & society*, 7-1 (2014), p. 5-34.
- LEE Jean-young, PARK Woo, « Chaehan chunggukchosönjok nodongjajiptanüi hyöngsönggwajöng'e kwanhan yöngu A Study on the Formation of Korean-Chinese Workers in Korea », *Journal of North-East Asian Studies*, 14-2 (2009), p. 99-119.
- LEE Jeong-eun. « 'Oegugin'kwa 'tongp'o' saiüi söng'wöngwön - chaehanjosönjok sahoeüi chiwibunhwaet tarün söng'wöngwön hoektük chölyak » [Social membership between 'foreigner' and 'overseas Korean' : Differentiation of Social Status and Perception of the Chinese-Korean Society in South Korea], *Economy and Society*, 96 (2012), p. 402-429.
- LEE Jeong-eun, « Chosönjok tongp'odürüi minjujuüi kyönghömgwa silch'ön -hangugüi chaeodongp'ojöngch'aegwa taehan chöhönggwakaeibül chungsimüro » [The Experience and Practice of the Chinese-Korean in Democratic Society in South Korea -The Resistance and Intervention against Overseas Korean Policy]. *Memory & future vision*, 29 (2013), p. 305-336.
- LEE Jeong-hoon, « Haeje : 6ök chungguk nongminüi taeyönja, '三农' Wen Tiejun » [Postface : le porte-parole des 600 millions d'agriculteurs chinois, Wen Tiejun de *Sannong* (三农 : les trois problèmes de l'agriculture)], dans Wen Tiejun, *Paengnyönüi küpchin : chunggugüi hyöndaerül söngch'alhada* [Progression radicale pendant 100 ans – réfléchir sur la Chine contemporaine], trad. en coréen du chinois par Kim Jin-gong, Séoul, Dolbegae, 2013, p. 241-258.
- LEE Joung-hee, « Chungguk kyech'ünggujoui pyönhwawa sinhünggyech'üng'üi söngjang » [Changes in the Chinese class system and the emergence of new classes], dans Kim Ik-soo, Han Seok-hee, et al., *Hyöndae chunggugüi ihae (chöngch'i-kyöngje-sahoe)* [Compréhension (politique, économique et sociale) de la Chine contemporaine], P'aju : Nanam, 2008 [2005], p. 291-324.

- LEE Il-young, « Chunggugüi nongch'ongaehyökkwa 'samnong'munje » [La réforme rurale de la Chine et la question « Sannong »], dans Kim Ik-soo, Han Seok-hee, *et al.*, *Hyöndae chunggugüi ihae (chöngch'i-kyöngje-sahoe)* [Compréhension (politique, économique et sociale) de la Chine contemporaine], P'aju : Nanam, 2008 [2005], p. 229-251.
- LEE Mi-ae, « Beyond the Care Chain : Korean-Chinese *Chaioxianzu* (朝鮮族) migrant domestic workers in China, South Korea and France », dans Kate Rose (éd.), *China From Where we Stand : Readings in Comparative Sinology*, Cambridge Scholars Publishing, 2016.
- LEE Myeong-gyu, LIM Chae-wan, SAKONG Bok-hee, *et al.*, *Chaeoehanin munhönjôngbojawöngwa silche : chunggukkwa rösia* [Réalité et représentation littéraire des coréens de l'étranger : de Chine et de Russie], Séoul : Jipmoondang, 2005.
- LEE Na-young, « Ch'o/kukchök p'eminijüm : t'alsingminjuüi p'eminisüt'ü chöngch'ihagüi hwakchang » [For Expansion of Postcolonial Feminism = Trans / National Feminist Politics], *Economy and society*, 70 (2006), p. 63-88.
- LEE Na-young, « T'alsingminjuüi p'eminisüt'ü ilkki- kijich'on söngmaemae yösönggwa söngbyöhlwadoen minjokchuüi, chaehyönüi chöngch'ihak » [Postcolonial Reading on Military Prostitutes in South Korea: Gendered Nationalism and Politics of Representation], *Journal of Korean Women's Studies*, 24-3 (2008), p. 77-109.
- LEE Nam-joo, « Kaehyökkaebang ihu sahoejuüironüi pyönhwawa palchön - siryongjuüijök 'sahoejuüiron'üi palchöngwa tillema » [Les changements et le développement de la théorie du socialisme après la Réforme et l'Ouverture : Le développement et le dilemme de la 'théorie socialiste' pragmatiste], dans Kim Ik-soo, Han Seok-hee, *et al.*, *Hyöndae chunggugüi ihae (chöngch'i-kyöngje-sahoe)* [Compréhension (politique, économique et sociale) de la Chine contemporaine], P'aju : Nanam, 2008 [2005], p. 153-194.
- LEE Song-yi, HONG Gi-sun, SON Yeo-kyoung, « Hangugesö chosönjogimoro saragagi : chosönjok yuga-kasadoumiüi salme taehan haesökhakchök hyönsanghak » [Living as a Chosun-jok Caretaker in South Korea : Hermeneutical Phenomenological Analysis of the Life Experience of Chosun-jok Female Domestic Worker], *Journal of Korean home management association*, 28-1 (2010), p. 25-36.
- LEVY Florence, LIEBER Marylèn. La sexualité comme ressource migratoire, Les Chinoises du Nord à Paris, *Revue française de sociologie*, 47-4 (2009), p. 719-746.
- LI Jin-myung, « P'ürangsü hanin sahoeüi hyöngsönggwa palchön » [Formation et développement de la société coréenne en France], dans Ko Seong-hoon, Kang In-goo (éd.), *Yuröp haninüi yöksa (sang)* [Korean Experience in Europe, vol I], Kwach'ön : National Institute of Korean History, 2012.
- LIEBER Marylène, ANGELOFF Tania. *Chinoises au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris : La Découverte, 2014.
- LIM Chae-wan, *et al.*, *Chaeo hanindanch'eüi hyöngsönggwa hyönhwang : miguk, ilpon, chungguk, rösia-chung'ang'asiarül chungsimüro* [The formation and current state of overseas Korean

- communités : Focusing on the United States, Japan, China, Russia and Central Asia], P'aju : Chipmundang, 2007.
- LIM Gum-sook, « Yǒnbyǒnnyǒsǒng ch'wiǒbūi hyǒnhwang » [Current state of employment of Yanbian women], dans Centre d'Études des femmes de l'Université Yanbian (éd.), *Études des femmes 1*, Yanji : Éd. Université de Yanbian, 1994.
- LIM Hilary, SIRAJ Sait, « Accidental Islamic Feminism, Dialogical Approaches to Muslim Women's Inheritance Rights », dans H. Lim & A. Bottomley, *Feminist Perspectives on Land Law*, Routledge-Cavendish, 2007, p. 239-265.
- LU Tu, « Zhōngguó xīn gōngrén: Xiànzhuàng yǔ wèilái » 中国新工人 : 现状与未来 [Nouveaux travailleurs chinois : situation actuelle et avenir], *Shèhuì kēxué bào* 社会科学报 [Social Sciences Weekly][réf. du 31 juillet 2015]. Disponible sur : <http://www.shekebao.com.cn/>
- LU Tu, *Chungguk sinnodongjaūi hyǒngsǒng : tosiwa nongch'on saiesǒ kirūl ch'annūn saramdūl* [Nouveaux travailleurs en Chine : désorientation et éveil], trad. en coréen du chinois par Jeong Kyu-sik, Yeon Gwang-seok, Séoul : Narumbooks, 2017 [2013]. (Texte original : 吕途, 中国新工人 : 迷失与崛起, 法律出版社, 2013.)
- MARX Karl, *Manuscripts économique-philosophiques de 1844*, Premier manuscrit, Editions Garnier Flammarion
- MARX Kal et ENGELS Fredrich, Manifeste du Parti communiste, trad. de l'allemand par Laura Lafargue, Mille et une nuits, 1994.
- MAISON Paul, « Overcoming the Fear of Freedom », dans Heinrich Geiselberger (éd.), *The great regression*, Cambridge, Polity Press, 2017, p. 88-103.
- MAISON Paul, « Overcoming the Fear of Freedom », dans Heinrich Geiselberger (dir.), *L'âge de la régression*, Paris, Premier Parallèle, 2017.
- MARCH James G., OLSEN Johan P., « Elaborating the "New Institutionalism" », *Working Paper*, 11 (2005), ARENA Centre or European Studies in the University of Oslo.
- MARCH James G., OLSEN Johan P., « The New Institutionalism: Organizational Factors in Political Life », *American Political Science Review*, 78-3 (1984), p. 734-749.
- MARUANI Margaret, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2011. (Repères).
- MEILLASSOUX Claude, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, l'Harmattan, 1992 [1975].
- MEISNER Maurice, *Mao's China : A History of the People's Republic*, NY, The Free Press, 1977.
- MEISNER Maurice, *Maoūi chunggukkwa kǔ ihu* [Mao's China and After: A History of The People's Republic], vol I et II, trad. en coréen de l'anglais par Kim Soo-young, Séoul : Yeesan, 2004 [1999].
- MERLE Isabelle, Les Subaltern Studies, *Genèses*, 56-3 (2004), p. 131-147.
- MIES Maria, *Patriarchy and accumulation on a world scale : women in the international division of labour*, London, Zed books, 2014.

- MIN Pyong-gap, « A Comparison of the Korean Minorities in China and Japan », *International Migration Review*, 26-1 (1992), p. 4-21. NY, The Center for Migration Studies of New York, Inc.
- MOHANTY Chandra Talpade, « Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses », *boundary 2*, 12-3, *On Humanism and the University I: The Discourse of Humanism*, 1984, Duke University Press. p. 333-358.
- MOHANTY Chandra Talpade, « Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses », dans Chandra Mohanty, Anna Russo et Lourdes Torres, *Third World Women and the Politics of Feminism*, Bloomington, IN, University of Indiana Press, 1991, p. 51-80.
- MOHANTY Chandra Talpade, *Feminism without Borders: Decolonizing Theory, Practicing Solidarity*, Duke University Press, 2004.
- MOLYNEUX Maxine, « Beyond the Domestic Labour Debate », *New Left Review*, July-August 1979, n°116.
- MOON Hyun-a, « Tolpomnodong'ui t'üksöng – küllöböl sahoebyönhwa sok chendöhwadoen tolpomnodong'ui ihae. tolpomnodongjanün nuga tolpwajuna ? könganghan tolpomnodong'ül wihayö » [Caractéristiques du travail de soin - Comprendre le travail de soin genré dans le changement social global], dans Chung Jin-joo (éd.), *Qui s'occupe des travailleurs du care ? Pour un travail domestique sain*, P'aju : Hanul, 2012, p. 16-56.
- MOON Hyun-a, PARK Ju-young, « The work characteristics of domestic workers and their health », *Health and Alternative ways*, 2014, p. 1-17.
- NA Hye-sim, « Togil 19segi hanyöwa 20segi huban kasanodongja sai - togil chaesaengsannodong'ui yöksa sogesö pon 20segi tolpomnodongjaüi sahoesa » [From servants in the 19th century to domestic laborers in the late 20th century : Social history of care workers in the 20th century observed in history of German Reproductive Labors], *Journal of Western History*, 34 (2015), p. 115-150.
- NAUGHTON Barry J, « Market Transition: Strategy and Process » & « The Urban-Rural Divide », *The Chinese Economy : Transitions and Growth*, MA, MIT Press, 2007, p. 85-136.
- OH Sang-soon, « Chunggugüi nyösönghaebangmunjewa chosönjok nyösöngdürüi kach'igwanbyönhwa » [Le problème de la libération des femmes chinoises et l'évolution des valeurs des femmes *chaoxianzu*], dans le Centre d'Études des femmes de l'Université Yanbian (éd.), *Études des femmes 1*, Yanji : Éd. Université de Yanbian, 1994, p. 36-65.
- PARK Hong-joo, « Ipchugasanodong : chosönjok sarye » [Travail domestique à demeure : le cas des *Chaoxianzu*], dans Chung Jin-joo (éd.), *Qui s'occupe des travailleurs du care ? Pour un travail domestique sain*, P'aju, Hanul, 2012, p. 238-281.
- PARK Se-hun , LEE Young-a, « Chosönjogüi kongganjipchökkwa chiyöckhöngch'esöng'üi chöngch'i - kurogu karibongdong saryeyöngu » [Spatial Agglomeration and Politics of Place Identity of Korean Chinese : A Case of Garibongdong], *The journal of migration & society*, 3-2 (2010), p. 71-101.

- PARK Seon-young, « Kǒnganghan tolpomnodong'ül wihan cheǒn - pigongsikpumun tolpomnodongjaüi nodonggwǒn pojangbang'an : kanbyǒngnodongjarül chungsimüro » [Suggestions pour un travail de soin correct - Mesures pour garantir les droits des travailleurs de soin non officiels : se concentrer sur les aide-soignants], dans Chung Jin-joo (éd.), *Qui s'occupe des travailleurs du care ? Pour un travail domestique sain*, P'aju : Hanul, 2012, p. 284-313.
- PARK So-young, « Oegugin tamnon kükpokhagi - singmowa chosǒnjok ipchu kasanodongjaüi kyegüpchǒk wich'isǒnggwa ijungjǒk chǒngch'esǒng'e kwanhan yǒngu » [Overcoming the Discourse of Foreignness : A Study on Class Positionality and Dual Identity of Korean Housemaids and Korean-Chinese Domestic Workers], *Journal of the Korean Geographical Society*, 50-2 (2015), p. 185-201.
- PARREÑAS Rhacel Salazar, *Servants of Globalization: Women, Migration and Domestic Work*, Calif, Stanford University Press, 2001.
- PERETZ Henri, *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La Découverte, 2004.
- PIAO Guangxing, « Segyehwawa chunggukchosǒnjoksahoega chingmyǒnhan saeroun tojǒn » [Globalization and The New Challenge Confronted by *Chaoxianzu* Society In China], *Studies of Koreans Abroad*, 16 (2004), p. 111-144.
- PIAO Guangxing, « Chunggukchosǒnjogüi ch'ogukchǒk inguidonggwa kyǒngjesaenghwarüi pyǒnhwa » [Transnational Population mouvement of Korean residents in China and the changing economic life], *Studies of Koreans Abroad*, 18 (2007), p. 131-164.
- PIAO Guangxing, « Ch'ogukchǒgin inguidonggwa chunggukchosǒnjogüi külloböl net'üwǒk'ü » [Transnational Population flowing and the global Social Network of Chinese Korean], *Studies of Koreans Abroad*, 21 (2010), p. 357-374.
- PIAO Jinhai, « Chunggugesǒüi chosǒnjogüi kyoyukkwa munhwa » [Education and the culture of *Chaoxianzu* in China], *The Institute of Humanities at Soonchunhyan*, 14 (2004), p. 97-112.
- PIAO You, « Hanguk ch'eryu chosǒnjok 'tanch'e'üi pyǒnhwawa injǒngt'ujaeng'e kwanhan yǒngu » [A Study on the Transition of Korean-Chinese 'organization' and Struggle for Recognition in Korea], *Economy and Society*, 2011, p. 241-268
- QIAN Liqun, *Mot'aektong sidaewa p'osüt'ü mot'aektong sidae 1949-2009 : tarüge ssün yǒksa I* [L'ère de Mao Zedong et l'ère d'après Mao (1949-2009) : Une autre écriture de l'histoire], trad. en coréen du chinois par Yeon Gwang-seok, Vol. I, P'aju, Hanul, 2012 [2012]. (Texte original : 錢理群, 毛澤東時代和後毛澤東時代 [1949-2009] : 另一種歷史書寫, 上, 聯經出版事業股份有限公司, 2012.)
- QIAN Liqun, *Mot'aektong sidaewa p'osüt'ü mot'aektong sidae 1949-2009 : tarüge ssün yǒksa* [L'ère de Mao Zedong et l'ère d'après Mao (1949-2009) : Une autre écriture de l'histoire], trad. en coréen du chinois par Yeon Gwang-seok, Vol. II, P'aju, Hanul, 2012 [2012]. (Texte original : 錢理群, 毛澤東時代和後毛澤東時代 [1949-2009] : 另一種歷史書寫, 下, 聯經出版事業股份有限公司, 2012.)

- QIAN Liqun, « Munhyōgūi chilmungwa kū pokchapsōng'ūl majuhamyō » [Préface de *La politique de la Révolution culturelle chinoise et son aporia* (BAI Chengxu, trad en chinois par YAN Guangxi, Hsinchu : Presse de l'Université Jiaotong, 2014) : Face à la question de la Révolution culturelle et de sa complexité], trad. en coréen du chinois par Yeon Gwang-seok, *Hwanghae Review*, 83 (2014), p. 223-235. (Texte original : 代序的『文革的政治與困境』(白承旭著, 延光錫譯, 新竹:交通大學出版社, 2014).)
- ROULLEAU-BERGER Laurence (dir.). *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*. Toulouse : PU du Mirail, 2007.
- RUI Donggen, « Kūllobōlsidae chunggugūi ch'ejejōnhwangwa tosijongjokkongdongch'e chaehyōngsōng- pukkyōng wangjing k'oriat'aunūi chosōnjok kongdongch'e sarye yōngu » [System Transition of China and Reconfiguration of Urban Ethnic Community in Globalization : The Case Study of *Chaoxianzu* Community in Korean Town], *Minjok Yeonku*, 43 (2010), p. 159-185.
- RUI Donggen, « Chongjoksōng'ūi chawōnhwawa tosi esūnik k'ōmyunit'iūi chaegusōng - pukkyōng wangjing(望京) k'oriat'aun chosōnjokkyōlsach'erūl chungsimūro » [Reclamation of Ethnicity and Reconfiguration of Urban Ethnic Community - Focused on Associations of *Chaoxianzu* at Wangjing Korean Town in Beijing], *Journal of North-east Asian Cultures*, 25 (2010), p. 531-547.
- SANJUAN Thierry (dir.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2006.
- SASSEN Saskia, « Toward a feminist analytics of the global economy », *Globalization and its discontents : Essays on the New Mobility of People and Money*, New York, New Press, 1998, p. 81-109.
- SASSEN Saskia, « Global Cities and Survival Circuits », dans Barbara Ehrenreich et Arlie Russell Hochschild (éd.), *Global Woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, New York, Metropolitan Books, 2002, p. 254-274.
- SASSEN Saskia, « Vers une analyse alternative de la mondialisation : les circuits de survie et leurs acteurs », trad. de l'anglais par Hélène Le Doaré, *Cahiers du Genre*, 40 (2006).
- SCHNAPPER Dominique, *Contre la fin du travail : entretien avec Philippe Petit*, Paris : Les éditions Textuel, 1997.
- SCHWARTZ Olivier, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées* [en ligne]. [réf. du 13 septembre 2011]. Disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.htm>. [Consulté le 01 mars 2017].
- SCHWARTZ Olivier, « Vivons-nous encore dans une société de classes ? Trois remarques sur la société française contemporaine », *La vie des idées* [en ligne]. [réf. du 22 septembre 2009]. Disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/Vivons-nous-encore-dans-une.html>. Consulté le 01 mars 2017.
- SCOTT Joan Wallach, *La citoyenne paradoxale : Les féministes françaises et les droits de l'homme*, trad. de l'anglais par Marie Bourdé et Colette Pratt, Paris, Albin Michel, 1998. (Texte



- original : *Only Paradoxes to Offer: French Feminists and the Rights of Man*, Massachusetts, Harvard University Press, 1996)
- SEOL Dong-Hoon, SKRENTNY John D., Ethnic return migration and hierarchical nationhood: Korean Chinese foreign workers in South Korea, *Ethnicities*, 9-2 (2009), p. 147–174.
- SHIN Gwang-young, *Hanguği kyegŭpkwa pulp'yŏngdŭng* [Classe et inégalité en Corée du Sud], Séoul, Eulyoo, 2004.
- SHIN Hyun-joon (dir.), *Kwihwan hogŭn sunhwan :aju t'ŭkpyŏlhago pulp'yŏngdŭnghan tongp'odŭl* [Retour ou circulation : des compatriotes très spéciaux et discriminatoires], Séoul, Kurinbi, 2013.
- SHIN Young-sook, « Yŏnbyŏn chosŏnjok yŏsŏng kigwan mit tanch'eyŏngu : yŏsŏng'ŭi sahoejŏk yŏkhalkwa chŏngch'esŏng'ŭl chungsimŭro » [The Research of Women's Social Organizations of « Korean's Local Self-Governing Administration in Yeonbyun Area »], *Women and history*, 1 (2004), p. 105-150.
- SILVER Beverly J. et ZHANG Lu, « China as an Emerging Epicenter of World Labor Unrest », dans Hung Ho-Fung (éd.), *CHINA and the Transormation of Global Cpaitalism* 2009, p. 174-187.
- SIN Dong-yun, « Kasasayong'inŭi kwŏnikpohoe kwanhan hangukkwa ILOŭi t'aedo - kasanodongjadŭl hyŏbyak che189horŭl chungsimŭro » [The Attitude of Korea and ILO with respect to the Protection of the Domestic Worker's Right and Benefit : with a Special Emphasis on Domestic Workers' Convention No. 189]. *Kyungpook National University Law Journal*, 44 (2013), p. 387-408.
- SPIVAK Gayatri Chakravorty, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, trad. de l'anglais par Jérôme Vidal, Paris, Éd. Amsterdam, 2009 [1988].
- SPIVAK Gayatri Chakravorty, *In Other Worlds: Essays in Cultural Politics*, New York, Methuen, 2006 [1987].
- SUN Ge, « Wen Tiejun ŭi chibyohan chilmun » [La postface : Questions Implacables par Wen Tiejun], dans Wen Tiejun, *Paengnyŏnŭi kŭpchin : chunggugŭi hyŏndaerŭl sŏngch'alhada* [Réfléchir à 100 ans de progrès radical : les changements d'étapes historiques récents en Chine], trad. en coréen du chinois par Kim Jin-gong, P'aju, Dolbegae, 2013, p. 235-240.
- SUN Ge, *Chunggugŭi ch'eon - chungguk minjung'ŭn ōttŏkhŭe saganŭnga* [La température actuelle de la Chine : comment vit le peuple chinois ?], trad. en coréen du japonais par Kim Hang, P'aju, Changbi, 2016. (Texte original : *北京便り : 中国の真の面影*, 岩波書店, 2015.)
- TALAHITE Fatiha, « Genre, marché du travail et mondialisation », dans Jules Falquet, Helena Hirata, Danièle Kergoat, et al. (dir.), *Le sexe de la mondialisation : Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Pais, Presses de Sciences Po, 2010.
- TALAHITE Fatiha, « Pour une économie politique genrée des droits de propriété », *Cahiers du Genre*, 62 (2017), p. 19-42.
- THOMPSON Edward Palmer, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, trad. de l'anglais par Gilles Dauvé, Mireille Golaszewski et Marie-Noëlle Thibault, Paris, Éd. 2012. (Texte original : *Making of the English Working Class*, NY, Vintage Books USA, 1966.)

- THOMPSON Paul, *The Voice of the Past Oral History*, Oxford, Oxford University, 2000.
- TILLY Louise A., SCOTT Joan W., *Les femmes, le travail et la famille*, trad. par Monique LEBAILLY, Paris, Payot & Rivages, 2002 [1978]. (Texte original : *Women, work, and family*, NY et Londres, Routledge, 1987 [1978].)
- TONG Xin, « Ilsangsaenghwarūi nangmanhwa, chiptanhwa : sinjungguk Isedae nodongjaūi kiōge kwanhan yōngu » [La romanisation et la collectivisation dans la vie quotidienne : étude de la mémoire de la 1<sup>e</sup> génération de travailleurs dans la Chine socialiste] (Texte original : 佟新, 連續的社會主義文化傳統 - 一起國有企業工人集體行動的個案分析, *社会学研究*, 2006-1), trad. en coréen du chinois par Jang Yoon-mi, dans Baek Seung-wook (éd.), *Chungguk nodongjaūi kiōgūi chōngch'i : munhwadaehyōngmyōng sigiūi kiōgūl chungsimūro* [La politique de la mémoire des travailleurs chinois: centré sur la mémoire de l'époque de la Révolution culturelle chinoise], Séoul, Politeia, 2007, p. 231-273.
- TRAPIER Maryse, « Préface », dans Asuncion Fresnoza-Flot, *Mères migrantes sans frontières : la dimension invisible de l'immigration philippine en France*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- VIDAL Dominique, Dominique Vidal, *Les bonnes de Rio. Emploi domestique et société démocratique au Brésil*, Presses universitaires du Septentrion, 2007.
- WAGNER Anne-Catherine, « 39-Champ » et « 54-Habitus », dans Serge Paugam (éd.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 50-51, 69-70.
- WAGNER Anne-Catherine, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007.
- WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *Le capitalisme historique*, trad. de l'anglais par Phillippe Steiner et Christian Tutin, Paris, La Découverte, 1985. (Texte original : *Historical Capitalism*, 1983)
- WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, trad. de l'anglais par Camille Horsey et François Gèze, Paris, La Découverte, 2009 [2006]. (Texte original : *World-Systems analysis: an introduction*, NY: Duke University Press, 2004.)
- WANG Chunguang, « Migrations chinoises en Europe : Un regard depuis la Chine », dans Laurence Roulleau-Berger (éd.), *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*, Toulouse, PU du Mirail, 2007, p. 229-236.
- WANG Hui, « Quel nom : nouveau travailleur, travailleur rural ou classe ouvrière ? », trad. du chinois par Wang Shuliu, relu par Pierre-Yves Le Gall, *Association Multitudes*, 54 (2013), p. 67-73.
- WANG Hui, *T'alchōngch'i sidaeūi chōngch'i* [La politique de l'âge de la dépolitisation], trad. en coréen du chinois par Seong Geunje, Kim Jin-gong et Lee Hyeon-jung, P'aju, Dolbegae, 2014. (Texte original : 汪暉. 中国的崛起及其面临的挑战. *文化纵横*, 2010.)
- WANG Hui, « Tu chongnyuūi sinbinmingwa kūdūrūi mirae - kyegūp chōngch'iūi swoerakkwa chaehyōngsōng, sinbinminūi chonōmūi chōngch'i » [Le déclin des deux nouveaux pauvres et de sa politique de la classe future, puis la formation de la nouvelle politique pauvre et digne], trad. en coréen du chinois par Park Ja-young, Séoul, Munhwagwahak *L'époque d'ouverture*,

- 83 (2015), p. 340-387. (Texte original : 汪晖, 两种新穷人及其未来 : 阶级政治的衰落、再形成与新穷人的尊严政治, *开放时代* 6 期, 2014.)
- WANG Xiaoming, « ‘Tae sidae’ka imbakhan chungguk- munhwayöngu sönön » [La Chine est au « Grand âge » : la déclaration des études culturelles], trad. en coréen du chinois par Jang Young-seok, Ahn Chi-young, *Konoehanün chungguk : hyöndae chungguk chisiginüi tamnongwa chungguk hyönsil* [Chine angoissée : discours des intellectuels chinois contemporains et de la réalité chinoise], Séoul, Kil, 2006 [2003], p. 377-405.
- WEN Tiejun. *Paengnyönüi küpchin : chunggugüi hyöndaerül söngch’alhada* [Réfléchir à 100 ans de progrès radical : les changements d’étapes historiques récents en Chine], trad. en coréen du chinois par Kim Jin-gong, P’aju, Dolbegae, 2013. (Texte original: 温铁军, 改出百年激进 : 近期中国發生的歷史階段變化, 2011 ; 告别百年激进, 2010, etc.)
- WOO Myung-sook, LEE Na-young, « ‘chosönjok’ kihonyösöng’üi ch’ogukchök ijuwa saeng’aegwajöng pyöndong » [Life Course of ‘Joseonjok (Ethnic Korean in China)’ Migrant Women : Intersection of Transnation Temporality and Spatiality], *Korean Journal of Sociology*, 47-5 (2013), p. 139-169.
- XU Zhun, « The Political Economy of Decollectivization in China », *Monthly review : an independent socialist magazine*, 65-1 (2013) [en ligne]. [réf. du 1 mai 2013], Disponible sur : <https://monthlyreview.org/2013/05/01/the-political-economy-of-decollectivization-in-china/#en88>. [Consulté le 28 février 2018]
- YEOM In-ho, « Chungguk yönbyön chosönjogüi minjokchöngch’esöng’e taehan ilkoch’al (1945.8-1950. mal) » [An Investigation on Ethnie Identity of Ethnic Koreans in Yanbian China (Aug. 1945 –late 1950)], *Korean History*, 140 (2008), p. 125-151.
- YIM Seong-sook (éd.), *La Corée. Le peuple et ses valeurs culturelles d’hier à aujourd’hui*, Montréal : Presses de l’université de Montréal, 2000.
- Yönbyöndaehak « 21segiro tallinün chunggukchosönjok » ch’ongsöp’yönch’anwiwönhoe (éd.) [Comite De Rédaction De La Serie « Les *Chaoxianzu* De Chine Qui Courent Au XXI<sup>e</sup> Siecle » De L’université Yanbian]. *Chunggukchosönjoguyölsöng’yöngu* [Une étude sur la supériorité des *Chaoxianzu* de Chine], Yanbian : Yanbian People Publishing House, 1994.
- YOON Seung-hyun. « Chungguk tumangangjiyök kyöngje pyönhwa punsök : yönbyönjiyögül chungsimüro » [Analysis on Economic Variation of Tumen River Region in China], *International Financial Risk Management*, 9-2 (2008), p. 115-138.
- YOON Taek-lim, HAHM Hahn-hee, *Saeroun yöksa ssügirül wihan kusulsa yöngubangböpron* [Oral History Research Methods], Hongcheon, Arche Publishing House, 2006.
- YOON Young-do. « Chosönjok koryöin ch’ogukchök yök/ijuwa p’osüt’ügunmingukkajök kyuje kukkajangch’i » [Migration inverse transnational des *Chaoxianzu*, Koryo-saram et dispositif d’État réglementaire post-national], dans Shin Hyun-joon (dir.), *Kwihwan hogün sunhwan:aju t’ükpyölhago pulp’yöngdüngghan tongp’odül* [Retour ou circulation : des compatriotes très spéciaux et discriminatoires], Séoul, Greenbee, 2013, p. 76-118.

- YUN Gao et POISSON Véronique, *Le trafic et l'exploitation des immigrants chinois en France*, Genève, Bureau international du Travail, 2005.
- ZHENG Xinzhe, *Chosŏnjoksahoeüi hyŏnhwanggwä mirae* [La réalité de la société *chaoxianzu* et leur futur], Shenyang, Liaoning People's Publishing House, 2010.
- ZHENG Xinzhe, « Chunggugüi minjokchŏngch'aekkwä chosŏnjoksahoeüi pyŏnhwabalchŏn » [Politique ethnique de la Chine et le changement et le développement de la communauté des *Chaoxianzu*], *Journal Paeksan*, 86 (2010), p.355-372 ; version PDF en ligne : p.1-15.

## 1.2. Mémoires, thèses et autres écrits universitaires

- AVRIL Christelle, *S'appropriier son travail au bas du salariat : les aides à domicile pour personnes âgées*. Thèse : Sociologie : EHESS : 2007.
- CHUANG Ya-Han, *Les migrants chinois à Paris. Au-delà de l'intégration, la formation politique d'une minorité*. Thèse : Sociologie : Paris-Sorbonne : 2015.
- KIM Keonwoo, *et al.*, « Karibong 'chosŏnjok kŏri' yŏngu-chiyŏksŏng'ül panyŏnghān chungguk tongp'o sanggwŏnüi hyŏngsŏng Recherche du quartier de *Choxianzu* de Garibong-dong : La formation de la zone d'influence commerciale des compatriotes chinois reflétant la localité », *Département de sociologie de l'Université Séoul (non publié)*, 2007.
- LEE Hae-eung, *Chungguk chosŏnjok kihonyŏsŏng'üi hānguk ijuyŏnghŏmül t'onghāe pon chuch'esŏng pyŏnhwae kwānhan yŏngu* [Une étude sur le changement de subjectivité à travers l'expérience de la migration coréenne chez les femmes mariées chinoises coréennes]. Mémoire de Master : Ewha : 2005.
- LEE Hae-eung, *Chungjangnyŏn chosŏnjok ijuyŏsŏng'üi nodonggyŏnghŏmgwa t'alkujŏk salme kwānhan yŏngu* [Thesis on middle-aged Joseonjok Korean-Chinese migrant women's labor experience and dislocated life]. Thèse : Études féminines : Ewha : 2013.
- LEE Ju-Young, *Hānguk nae chosŏnjok yŏsŏng'ijujāüi kasanodong kyŏnghŏm* [Domestic work experience of Korean-Chinese female migrants in South Korea]. Mémoire de Master : Yonsei : 2005.
- LEE Mi-ae, *Karibongdong chunggukkŏriesŏüi chungguk chosŏnjok yŏsŏng'üi wich'isŏng'e taehan munhwa chirijŏk yŏngu* [Cultural-Geographical Study on Positionality of Korean Chinese (Chosŏnjok) Women in the China Street at Garibong-dong]. Mémoire de Master : Cultural studies : Chungang : 2008.
- LI Shuang, *Employées domestiques dans la Chine actuelle : le service domestique au croisement des rapports sociaux de sexe et de la hiérarchie urbain / rural*. Thèse : Sociologie : Paris 8 : 2009.
- PARK Hong-joo, *Ijuyŏsŏng kasanodongjāüi kyŏnghŏmül t'onghāe pon tolpomnodong'üi üimigusŏnggwa pyŏnhwa* [The Meaning of Care Work and Migrant Domestic Labor Experiences]. Thèse : Études féminines : Eawha : 2009.

PIAO Guangxing, *Segyehwa sidae chungguk chosŏnjogŭi nodongnyŏk idonggwa sahoebyŏnhwa* [Worker mobility of Korean-Chinese and Social Change in the Age of Globalization]. Thèse : Sociologie : Université nationale de Séoul : 2006.

## 2. Actes de colloques et de journées d'études

KIM Jin-gong, « Munhwadaehyŏngmyŏng sigiŭi taejung'undong » [Mouvement populaire pendant la révolution culturelle chinoise], *Actes de la conférence annuelle de la Société de littérature chinoise*, 11 (2005), p. 73-82.

CAO Jia, « Chungguk yŏsŏng nodongch'amyŏyurŭi pyŏndong mit ch'wiŏbe taehan yŏnghyang » [Changes of female labor force participation rate and their impacts on employment in China], trad. en coréen du chinois par le KLI : Korea Labor Institute, dans les actes du symposium organisé par les KLI, CALSS : Chinese Academy of Labor and Social Security, JILPT : The Japan Institute for Labour Policy and Training, *Che11ch'a tongbuganodongp'orŏm : yŏsŏnggoyong'ŭi hyŏnhwanggwa chŏngch'aekkwaje* [The 11th Northeast Asia Labour Forum : Women's Employment : Current Situation And Policy Tasks], 1 novembre 2013, p. 75-89.

LIU Yanbin, « Chungguk yŏsŏngch'wiŏp hyŏnhwanggwa taech'aek » [Current Situation and Countermeasures of Women's Employment in China], p. 1-21.

## 3. Articles de presse et de webzine

AHN Ho-gyun, « [Pijŏnggyujik hyŏnhwang] hanguk pijŏnggyujik piyul OECD 2pae sujun » [L'actualité des travailleurs en CDD : le taux de la Corée est deux fois plus grand que celui de l'OCDE], *Newsis*, [réf. du 28 mai 2015].

AHN Sang-geun. « Taehan ŏmŏnisarang'ŭro sesang'ŭl anda-yŏnbyŏnaesimŏmŏnihyŏphoech'angnip 10chunyŏn mit che11kisarangnanumhaengsa kaech'oe » [Nous connaissons le monde grâce à l'amour de la mère *chaoxian* : tenue de la cérémonie du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'association des fonds de la chaleur (chaleureuse) des femmes *chaoxianzu* à Yanbian et du 11<sup>ème</sup> événement pour partager de la chaleur], *Journal Jilin*, [réf. du 27 mai 2012].

BAE Gun-deuk, « Naenyŏn oegugingŭlloja 70man sidae torae (...) koyongjedo sonbwaya » [L'année prochaine, 700 000 travailleurs étrangers arrivera. (...) Le système d'emploi devrait être révisé], *Ajunews*. [réf. du 24 décembre 2015].

BRYGO Julie, « Profession, domestique », *Le Monde diplomatique*, septembre 2011, n° 690, p. 1, 10-11.

CARON Julie, « Paris-sur-Chine », *L'Express*, [réf. du 26 février 2012].

CHA Dae-woon, « kungnae chosŏnjok 70man : ① hanguk chŏngch'agi taese » [700 000 *chaoxianzu* résident en Corée : tendance de l'installation en Corée], *Agence de presse Yonhapnews*, [réf. du 4 février 2015].

- CHARLES A, « La Marcheuse : interview de Naël Marandin », *SORTIRAPARIS* [en ligne]. [réf. du 1 février 2016].
- « Chez moi comme à l'hôtel ! », *Le Monde diplomatique*, septembre 2011, n°690, p. 9.
- CHO Hyang-ran, « Minjogŭi ōri sara sumswinŭn kot, pukkyōng k'oriat'aun—wangjing » [Le lieu où l'esprit ethnique (coréen) est vivant, Koreatown Wangjing de Pékin], *KRCNR*. [réf. du 29 août 2012].
- CHOI Young-mi, « [Tonghyang 4] tolpomnodongja pōpchōk pohoundong ch'ulpōmgwa 4chong pōban parŭiŭi ŭiŭi » [Tendance 4. L'introduction du mouvement de protection juridique pour les travailleurs de soins et l'importance de l'initiation de quatre types de législation], Site d'accueil de l'ONG : *People's Solidarity for Participatory Democracy* [en ligne], [réf. du 10 octobre 2010].
- CHOLLET Mona, « Scrupules féministes », *Le Monde diplomatique* [en ligne], septembre 2011, n° 690.
- CUI hua, « Chosōnjongnyōsōngnidōdūrui 'sae kihoe, tojōn, hŭimang' » [« Nouveau défi et opportunité, espoir » des leaders des femmes *chaoxianzu*]. *Journal Jilin*, [réf. du 20 novembre 2013].
- DBANEWS*, « Tongbugasinmun, "chaeodongp'obōbi kyujōngha chayuwangnae, chayuch'eryu, chayuch'wiōbŭl pojanghara!" - chungguktongp'ogyohoe, sōlchosōnjokkyohoe, chungguktongp'o kwallyōn tanch'e siwihaengjin kajyō » [Garantir la liberté de circulation, de séjour et de travail prévu par la loi des Coréens d'outre-mer !] - Église pour les *Chaoxianzu*, Église pour les *Chaoxianzu* à Séoul, les associations des *Chaoxianzu* ont défilé pour la manifestation, [réf. du 14 novembre 2010].
- DECKMIL, « Chipkwōn 3nyōnch'a, sijinp'ing kwōllyōkkibanŭi kanghwa » [La troisième année au pouvoir, le renforcement de la base de pouvoir de Xi Jinping], *Radien*, [réf. du 11 mars 2015].
- DEVETTER François-Xavier et François HORN, « Mirage des services à la personne : La malédiction du balai », *Le Monde diplomatique*, septembre 2011, n°690, p. 7, 9.
- DUGIT Frédéric, « Paris : la prostituée de Belleville envoyait des fortunes en Chine », *Le Parisien*, [réf. du 21 octobre 2015].
- ÉQUIPE DU NOUVEAU MEDIA, « Owōnch'un sagōn, imi yegyōndoen il? [...] oegugin kangnyōk pōmjoe 60.5% kŭpchŭng 't'ŭkhi chunggugin' » [L'affaire Oh Wonchun, déjà prévisible ... Les crimes violents mettant en cause des étrangers « en particulier, chinois » ont augmenté radicalement de 60,5%]. *Sports Seoul*, [réf. du 23 septembre 2015].
- FRAISSE Geneviève, « Mirage des services à la personne - Éternelles invisibles ». *Le Monde diplomatique*, septembre 2011, n°690, p. 12.
- HUANG Youfu, « Ijungsōngsōnggyōgŭi saramŭn issōdo ijungsōngminjogŭn ōpta. » [Bien qu'il y ait des gens de double nature, il n'y a pas des ethnies de double nature]. *Renminwang* (人民网), [réf. du 26 juillet 2011].



- JANG Yong-hoon. « 北 Puk kwanmun ‘Yenbyen chosŏnjokchach’iju’ t’ong’irŭi kagyodoelkka » [Le point clé : le passage par la Corée du Nord, la préfecture de Yanbian, va-t-elle devenir un pont pour la réunification coréenne ?]. *Yonhapmidas*, [réf. du décembre 2015].
- JO Cheol-hee, LEE Geon-hee, « Pöbi mandŭn ‘muhannodong’ (...) kŭllogijunbŏp » [« Travail infini » créé par la loi, Loi sur les normes du travail]. *Money Today*, [réf. du 7 septembre 2017].
- Ki Gye-hyeong. « Kigyehyŏng’ŭi segyeyŏsŏngbangmulkwanŭl ch’achasŏ ⑧ chungguk peijing punyŏadongbangmulkwan : “hanŭrŭi chŏlpan” tangch’an chungguk yŏsŏng wihan kŏdaehan kinyŏmbi » [Visiter des musées pour les femmes du monde ⑧ Musée des femmes pour les femmes et les enfants de Pékin en Chine : Monument éblouissant pour les femmes chinoises en tant que « Moitié du ciel »]. *Womennews*, [réf. du 10 janvier 2017, modifiée du 12 juillet 2017].
- KIL Sin, « Mingandanch’edŭl hwaryakhanŭn ch’ŏngdo hangyŏresahoe » [La société de l’ethnie coréenne à Qingdao où les organisations non gouvernementales sont vivement actives]. *Journal Jilin*, [réf. du 24 septembre 2008].
- HONG Chao. « Jiànguó hòu “fùnnǚ néng dǐng bànbiāntiān” de kǒuhào cóng hé ér lái? 建国后“妇女能顶半边天”的口号从何而来? » [Après la fondation de la République populaire chinoise, le slogan « Les femmes peuvent porter la moitié du ciel » provient d’où ?]. *Zhōngguó xīnwén wǎng shǒujī kàn xīnwén 中国新闻网 手机看新闻* [Chinanews pour la téléphone portable], [réf. du 7 mars 2014].
- MENG Ke. « Máozédōng yíchǎn zhēngyì: Fùnnǚ néng dǐng bànbiāntiān » 毛泽东遗产争议：妇女能顶半边天 [Conflit sur l’héritage de Mao Zedong : les femmes peuvent porter la moitié du ciel], *site web en chinois de la BBC*, [réf. du 24 décembre 2013].
- KIM Bong-seok. « [Nodongbu kasanodongja pohobŏp ippŏbyego] p’ach’ulpu-singmo-kasadoumi? ijen tangdanghan ‘kasanodongja’: 2011nyŏn ILO hyŏbyak ch’aet’aek hu 6nyŏn manŭi ippŏpchoch’i (...) kaein kan kyeyak kanŭnghae silhyosŏng uryŏdo » [Avis du Ministère du Travail sur le projet de loi sur la protection des travailleurs domestiques : Femmes de ménage, bonnes, aides-ménagères ? Désormais travailleurs domestiques dignes, une action législative pour six ans après la Convention de l’OIT de 2011 (...) Cependant, on se préoccupe de l’efficacité, car il est possible de passer des contrats entre individus]. *Labortoday*, [réf. du 27 juin 2017].
- KIM Cheong-ho, « Sahoeljŏk munjero taedudoen imgŭmch’ebul, kot’ongbatnŭn chungguktongp’o nŏmu manha » [Il y a beaucoup trop de résidents *chaoxianzu* souffrant du problème social numéro un, qui est le retard de paiement des salaires]. *Dongpotown Journal*, n°165, [réf. du 23 décembre 2009].
- KIM Gyeong. « Minjoksaŏp sŏnjulkun ch’ŏngdojŏngghyŏbwiwŏn, Kim Ik-seong » [Comité consultatif politique de Qingdao qui conduit les œuvres de l’ethnie chaoxia, Kim Ik-seong]. *Journal Jilin*, [réf. du 2 janvier 2008].

- KIM Jeong-lyong. « Yöngire chosönjogün itnūnga? » [Y-a-il des *Chaoxianzu* à Yanji ?]. Site du *Jilixinwen* [en ligne], [réf. du 10 août 2010].
- KIM Lyong. « Nongminūi haksūpt’ōjōn: saebyōngnong’ōptaehak » [La base d’apprentissage des agriculteurs: Université des agriculteurs à l’aube]. *KRCNR*, [réf. du 6 janvier 2014].
- KIM Taekook. « Ch’ōngdojosōnjongnyōsōngghyōphoerūl ch’achasō » [Reportage de l’association des femmes à Qingdao]. *Journal Jilin*, [réf. du 6 octobre 2009].
- KO You-seon. « "Yanbianenūn pyōnsinjung" (...) IT paelliro hangukkiōbe sonjit » [« Yanbian est au cours de la transformation », ...en IT Valley, appelle la société informatique Coréenne]. *Agence de presse « Yonhapnews »*, [réf. du 21 décembre 2015].
- LEE Dong-hoon. « Nodongjae taehan saeppalkan chigyū – Lim Sang-soo ‘hanyō’ » [Comparaison directe pour les travailleurs – sur « The Housemaid » de Lim Sang-soo]. *Webzine « JA Mong » du Département des médias et des relations publiques de l’Université de Soongsil* [en ligne], [réf. du 7 juin 2010].
- LEE Gwang-ho. « ’Chosōnjok moyōsanūn’ sudogwōn ch’ainat’aun chido- t’ukhamyōn k’alpurim ‘nat kilto musōpta’ » [La direction du quartier chinois en région métropolitaine où les « *Chaoxianzu* vivent ensemble »: attaques à l’arme blanche, « Y marcher dans la journée, c’est aussi terrible »]. *Ilyosisa*, [réf. du 29 décembre 2014].
- LEE Ha-na. « Chubu kasanodongdo kyōngjehwaltong’ida » [Le travail domestique des femmes au foyer est aussi une activité économique]. *Womennews*, n° 1309, [réf. du 9 octobre 2014].
- LEE Ha-na. « Ingwōnwi “kasanodongjado kūllōgijunbōp pohobadaya” (...) yōsōngnodongdanch’e “hwanyōng” » [Commission des droits de l’homme, « Les travailleurs domestiques doivent également être protégés par la loi sur les normes du travail » (...) les organisations de travail des femmes l’accueillent]. *Womennews*, n° 1424, [réf. du 19 janvier 2017].
- LEE Jeong-gu. « Chungguk yōsōng’ūi pulp’yōngdūnghān hyōnsil » [La réalité inégale des femmes chinoises]. *Workers’ Solidarity*, n°180, [réf. du 31 août 2016].
- LEE Na-yeon. « Pukkyōng’aesimnek’ūwōk’ū, ‘hūimang’ūi kkumnamu simōjugi’ » [Réseau des fonds du réconfort à Pékin, « la plantation d’arbre de rêve pour les espoirs »]. *The overseas Korean Newspaper*, [réf. du 7 août 2013].
- LEE Pyung-bok. « Imsigong hyōngt’ae koyong si yuūisahang » [Notes sur l’emploi temporaire]. *Logiciel de Réseau social de « Village d’aide des résidants coréens à Qingdao »* [En ligne], [réf. du 16 janvier 2015].
- LEE Sunny. « [Haeoet’ongsin] Daniel Bell 中國 chungguk ch’inghwadae kyosu hyōnji int’ōbyu : 碧眼 pyōganūi ibang’inūn ‘yugyo’rūl òttōkhŕe karūch’ilkka » [(Communication internationale) Interview du professeur Daniel Bell de l’Université chinoise de Tsinghua : Comment les étrangers occidentaux enseignent « le confucianisme »]. *Journal des professeurs*, [réf. du 7 juillet 2008]. Disponible sur :

- LEE Young-ja. « 15hoe : Chunggugyösöng 10myöng chung 9myöng, “namsöngdo tang’yönhi kasanodong haeya” » [15<sup>e</sup> édition : Pour 9 femmes chinoises sur 10 « Les hommes doivent s’occuper des tâches domestiques ». *Futur culturel If*, [réf. du 28 novembre 2011].
- LI Jinlei. « 24 Shěng shì shàngdiào zuidī gōngzī biāozhǔn shànghǎi 1620 yuán jū shǒu (fù biǎo) » 24省市上调最低工资标准 上海 1620元居首(附表) [Augmentation du salaire minimum dans 24 provinces et villes, Shanghai en tête avec 1620 yuans (annexe)]. *Zhōngguó gòngchǎndǎng xīnwén wǎng* 中国共产党新闻网 [Cpcnews], [réf. du 2 septembre 2013].
- MA Nam. « Yǒngilsǐ hojǒgingu 53manmyöng sodosisǒ chungdǔngdosi toyak : kukka tosigyumohoeqpun’yojun chojǒng » [Le nombre de la population enregistrée de la ville de Yanji, a bondi d’une petite ville de 530 milles de population à une ville moyenne: c’est l’ajustement national de taille standard pour la fraction de la ville]. *Kyungkiilbo*, [réf. du 4 décembre 2014].
- NA Lang. « “Hangugǐ kasanodongjadǔlto kǔllogijunbǒp chǒgyongbatke toegil” - chihaksunjǒng’ǔip’yǒnghwasang susanghan ‘kukchegasanodongjayǒnmaeng’ int’ǒbyu » [« J’espère que les travailleurs domestiques coréens seront couverts par la loi sur les normes du travail » - entretien avec l’International Domestic Workers Federation]. *Journal féministe Ilda*, [réf. du 3 avril 2017].
- PARK Gil-ja. « Yǒsǒnggye, tolpomnodongja pohobǒban t’onggwae p’al kǒdǒbuchyǒtta: (kanbyǒnghada sanghae ipko (...) kǔpchaksǔrǒn haego t’ongbo patko (...) kaein kan pigongsik kyeyagirado ‘chigǒp’ injǒngbadaya » [Les milieux des femmes ont participé activement à l’adoption de la loi sur la protection des travailleurs de soins]. *Womennews*, [réf. du 3 décembre 2010].
- PARK Ju-hyun. « Hanjung chisigin ‘chunggugǔl malhada’ : ‘chungguk hyǒngmyǒng’ǔn sahoejuǔiga anin minjokchabonjuǔi kǒnsǒriǒtta’ » [Les intellectuels coréens et chinois « parlent de la Chine » : « La révolution chinoise non pas comme la révolution du socialisme, mais comme la construction du capitalisme d’État »]. *The Kyunghyang Shinmun*, 20 octobre 2013 [réf. du 21 octobre 2013].
- Piao Guangxing. « Segyehwa mulkyǒre apsǒ kanǔn sǒndujiptan – chungguk chosǒnjok » [The leading groups in the globalization wave – *Chaoxianzu*]. *Journal of chinese donpotown*, n°123. Le 16 mars 2008. Web. 1 May 2013.
- RAY THE A, « Xi Jinping ch’ejǒnhwanjǒmdoel 4 il (...) ‘baoqi’ chǒngyǒkp’ogihana » [Le 4 novembre où le jour qui va devenir un tournant du système de Xi Jinping (...) abandonnerait soudainement le « baoqi (保七, principe du maintien d’une croissance annuelle moyenne de 7%) »], *Ray The A* [réf. du 26 octobre 2015].
- SIN Ho-kyung, PARK Seong-jin. « Kǔllosigan tanch’uk ch’oilkki (...) ‘chǒnyǒk itnǔn salm’ vs ‘12chowǒn piyong’ » [Les heures de travail sont raccourcies bientôt : « Vivre le soir » contre « 12 billions de KRW »], *Yonhap News*, [réf. du 16 octobre 2017].
- SOUCHON Pierre. « Syndicaliser les aides à domicile, un travail de fourmi », *Le Monde diplomatique*, septembre 2011, n°690, p. 8-9.

- TYLER Rose. « Nouvel An chinois 2016 : programme et parcours du défilé du 13e à Paris (départ et arrivée) ». *Terrafemina*, [réf. du 13 février 2016].
- YANG Hong-joo, BAE Woo-han. « Kasanodong'ün sahoerül chit'aenganün taedülpo (...) kukkanün imgũm chigũphaeya » [Le travail domestique est le royaume qui soutient la société (...) L'État doit payer les salaires], *Hankookilbo*, [réf. du 19 janvier 2014].
- YOO Ha, AN Soo-chan. « [Chosŏnjok taeiju 100nyŏn 1pu : ppuri] ㊦ majimak hakkyo » [Migration massive des *Chaoxianzu* depuis 100 ans, 1. Racine: ㊦ Dernière école (*chaoxianzu*)]. *Journal Hankyoreh*, [réf. du 3 novembre 2011].
- ZHANG Linyin. « Changtchŏmin '3kae taep'yoron', kongsandang t'ongjisŏ sarajyŏ » [Les « Trois représentations » de Jiang a disparu dans l'avis du PCC], *International Broadcast of Sound of Hope*, [réf. du 11 juin 2013].
- 4 INTER. « 'Maxisme 2012' ch'amgwangi 2 : 'malksijũm, p'eminiũm kũrigo yŏsŏnghaebang' » [2<sup>e</sup> rapport de visite du « Forum politique marxiste 2012 » à l'Université de Corée à Seoul : marxisme, féminisme et libération des femmes ». *Union des pratiques de l'émancipation du travail [en ligne]*, [réf. du 24 août 2012].
- Journal Heilongjiang*. Disponible sur : <http://www.hljxinwen.cn>
- Journal Jilin*. Disponible sur : <http://www.jlcnwb.com.cn>
- Journal Liaoning*. Disponible sur : <http://kr.lnd.com.cn>
- Journal Shanghai*.
- « Pukkyŏng, wangjing, chosŏnjokt'aun tũrŏsŏnda » [Wangjing de Pékin, le *Koreatown* se forme], [réf. du 5 mars 2007].
- Joglo* (site portail des migrants *chaoxianzu*). Disponible sur : <http://www.zoglo.net>
- KOREAPEOPLECN* (la version en ligne du journal quotidien du Peuple 'Renminribao 人民日报').  
Disponible sur : <http://kr.people.com.cn>
- KRCNR* (le réseau internet de langue *chaoxianzu* du CNR (China National Radio). Disponible sur : <http://www.krcnr.cn>
- CHOI Weoldan (éd.). « Chunggukchosŏnjogũ p'ot'alsait'ũrũl mandũnũnge kkumipnida » [Mon rêve est de faire le site portail de tous les *chaoxianzu*]. [réf. du 6 janvier 2014].
- « 2015nyŏn pukkyŏngsi chosŏnjoksahoe 10tae nyusũ » [10 articles sur la communauté *chaoxianzu* à Pékin de 2015], [réf. du 25 janvier 2016].
- MOYIZA* (site portail des migrants *chaoxianzu*). Disponible sur : <http://www.moyiza.com>
- « Yenjae chosŏnjok saeroun chipkŏjjiro pusang » [Yanzhao émerge comme un nouveau quartier *chaoxianzu*], [réf. du 14 octobre 2015].
- Yanbian Daily*. Disponible sur : <http://www.ybrb.com>
- YBTV* (la station de radio-télévision de Yanbian). Disponible sur : <http://www.ybvtv.com>
- Xinqingdaonews* : <http://www.xinqingdaonews.com>

« Ch'öngdojosönjogyösöngghyöphoe 2015nyön sinnyönhoe mit hoejang i, ch'wiimsik kaech'oe » [Association des femmes à Qingdao, tenue de la réunion du Nouvel An en 2015 et la cérémonie d'intronisation de président], [réf. du 21 janvier 2015].

## 4. Sources primaires

### 4.1. Articles de loi et règlements officiels

*Chunghwainmingonghwaguk hönböp* [Constitution de la République populaire de Chine], trad. en *chaoxianzu* par Chunggungminjogömunbönyöksent'ö [Bureau de la traduction nationale chinoise], Pékin, Minjokch'ulp'ansa [Maison d'édition nationale], 2009. (Texte original : 中华人民共和国宪法, 人民出版社, 2005.)

*Chunghwainmingonghwaguk minjokkuyökchach'iböp* [Loi sur l'autonomie de la zone ethnique de la République populaire de Chine], trad. en *chaoxianzu* par Chunggungminjogömunbönyöksent'ö [Bureau de la traduction nationale chinoise], Pékin, Minjokch'ulp'ansa [Maison d'édition nationale], 2009. (Texte original : 中华人民共和国民族区域自治法, 人民出版社, 2002.)

*Chunghwainmingonghwaguk nyösönggwönikpojangböp* [Loi sur la protection des droits des femmes de la République populaire de Chine], trad. en *chaoxianzu* par Chunggungminjogömunbönyöksent'ö [Bureau de la traduction nationale chinoise], Pékin, Minjokch'ulp'ansa [Maison d'édition nationale], 2009. (Texte original : 中华人民共和国妇女权利保护法, 人民出版社, 2006.)

*Chunghwainmingonghwaguk nong'öppöp* [Loi sur l'agriculture de la République populaire de Chine], trad. en *chaoxianzu* par Chunggungminjogömunbönyöksent'ö [Bureau de la traduction nationale chinoise], Pékin, Minjokch'ulp'ansa [Maison d'édition nationale], 2010. (Texte original : 中华人民共和国农业法, 人民出版社, 2005 : entrée en vigueur du 1 mars 2003.)

*Chunghwainmingonghwaguk honinböp* [Loi sur le mariage de la République populaire de Chine], trad. en *chaoxianzu* par Chunggungminjogömunbönyöksent'ö [Bureau de la traduction nationale chinoise], Pékin, Minjokch'ulp'ansa [Maison d'édition nationale], 2010. (Texte original : 中华人民共和国婚姻法, 人民出版社, 1999 : entrée en vigueur du 1 janvier 1981.)

*Chunghwainmingonghwaguk kyoyukpöp* [Loi sur l'éducation de la République populaire de Chine], trad. en *chaoxianzu* par Chunggungminjogömunbönyöksent'ö [Bureau de la traduction nationale chinoise], Pékin, Minjokch'ulp'ansa [Maison d'édition nationale], 2010. (Texte original : 中华人民共和国教育法, 人民出版社, 2009 : entrée en vigueur du 1 septembre 1995.)

*Chunghwainmingonghwaguk rodongböp* [Loi du travail de la République populaire de Chine], trad. en *chaoxianzu* par Chunggungminjogömunbönyöksent'ö [Bureau de la traduction nationale

chinoise], Pékin, Minjokch'ulp'ansa [Maison d'édition nationale], 2010. (Texte original : 中华人民共和国劳动法, 人民出版社, 2009 : entrée en vigueur du 1 janvier 1995.)

*Chunghwainmingonghwaguk küllogyeyakpöp* [Loi des contrats de travail de la République populaire de Chine], trad. en *chaoxianzu* par Chunggungminjogömunbönyöksent'ö [Bureau de la traduction nationale chinoise], Pékin, Minjokch'ulp'ansa [Maison d'édition nationale], 2010. (Texte original : 中华人民共和国劳动合同法, 人民出版社, 2009 : entrée en vigueur du 1 janvier 2008.)

*Chunghwainmingonghwaguk kyoyukpöp* [Loi sur l'éducation de la République populaire de Chine], trad. en *chaoxianzu* par Chunggungminjogömunbönyöksent'ö [Bureau de la traduction nationale chinoise], Pékin, Minjokch'ulp'ansa [Maison d'édition nationale], 2009. (Texte original : 中华人民共和国教育法, 人民出版社, 2008.)

Convention collective nationale des salariés du particulier employeur du 24 novembre 1999 : Étendue par arrêté du 2 mars 2000 (JO du 11 mars 2000). Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do?idConvention=KALICONT000005635792>

*Fāzhān jiātíng fúwùyède zhídǎo* 发展家庭服务业的指导 [Orientations sur le développement de l'industrie des services domestiques], Guóbànfā 国办发 [Bureau général de l'État], 2010, n° 43.

*Jiātíng fúwùyè guǎnlǐ zhànxíng bànfǎ* 家庭服务业管理暂行办法, [Mesures provisoires pour la réglementation de l'industrie des services domestiques], Shāngwùbù 商务部 [Ministry of Commerce], 2012, n° 11.

*Küllogijunböp* [Loi sur les normes du travail en Corée du Sud] : entrée en vigueur du 10 mai 1953. Disponible sur : <http://www.law.go.kr/%EB%B2%95%EB%A0%B9/%EA%B7%BC%EB%A1%9C%EA%B8%B0%EC%A4%80%EB%B2%95>

*Kasagülloja koyonggaesön tūng'e kwanhan pöpryul* [Le projet de loi sur l'amélioration de l'emploi des travailleurs domestiques], Ministère de l'Emploi et du Travail en Corée du Sud : la notification préalable d'adoption de ce projet a été promulguée le 26 juin 2017. Disponible sur : [http://www.moleg.go.kr/lawinfo/lawNotice/lawNoticeInfo.jsessionid=UXkNFW0KtPm5ChddvhFLQwLnKNr716sSH3Ba8XKBB5N49maV92pq1U1CpOBmXnmr.moleg\\_a1\\_servlet\\_engine2?ogLmPpSeq=39868&mappingLbicId=0&announceType=TYPE5&pageIndex=&rowIdx=2](http://www.moleg.go.kr/lawinfo/lawNotice/lawNoticeInfo.jsessionid=UXkNFW0KtPm5ChddvhFLQwLnKNr716sSH3Ba8XKBB5N49maV92pq1U1CpOBmXnmr.moleg_a1_servlet_engine2?ogLmPpSeq=39868&mappingLbicId=0&announceType=TYPE5&pageIndex=&rowIdx=2)

13

#### 4.2. Recueils administratifs, rapports officiels et documents à diffusion interne

BUDLENDER Debbie. *Travail domestique – note d'information 3 : Mesurer la valeur économique et sociale du travail domestique*. BIT (Bureau international du travail), 2013.



- BUREAU DE LA THÉORIE DU DÉPARTEMENT DE LA PROPAGANDE DU COMITE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS (dir.), *'Sahoehwajejöpkün 2010' ilkopkaji hyönsang'ül öttökhæ polkösinga* [Comment on voit bien les sept phénomènes sociaux], une version *chaoxianzu*, 2010. (Une version chinois : 中共中央宣传部理论局编. 七个《怎么看》：理论热点面对面, 2010.)
- BYEON Yang-gyu, LEE Jing-young. « *Koyongsönjingukkwa hangugüi nodongsijang chip'yo mit yuyönanjöngsöng pigyo pogosö* » [Rapport de comparaison des indicateurs du marché du travail et de la flexicurité dans les pays développés et en Corée du Sud], KERI (Korea Economic Reseach Institute), 2014.
- Équipe d'innovation des normes du Ministère de l'Emploi et du Travail, *Nodongsigan tanch'uk kaidü : kaejöng külllogijunböp ihaehagi* [Guide pour raccourcir les heures de travail : Comprendre la Loi sur les normes du travail révisée Corée du Sud], juin 2018.
- FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations). *Crop Prospects and Food Situation*, mars 2016, n°1.
- FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations) et WFP (World Food Programme). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2011*.
- IDWFED (International Domestic Workers Federation), *The Status of Domestic Workers in China and Decent Work Challenges : Based on the research of Hu Dawu*, Professor at the Southwest University of Political Science and Law published in December 2013, 1 juin 2015. Disponible sur : [http://www.idwfed.org/en/resources/the-status-of-domestic-workers-in-china-and-decent-work-challenges/@@display-file/attachment\\_1](http://www.idwfed.org/en/resources/the-status-of-domestic-workers-in-china-and-decent-work-challenges/@@display-file/attachment_1)
- IDWN, CSI, HRW. *Revendication des droits : Mouvements de travailleurs domestiques et avancée s mondiales dans la réforme du travail*, 2013.
- KIM Seok-ho, CHUNG Ki-seon, LEE Jeong-eun, *et al.* « Ijunodongjawa hanguksahoewaüi kwangye : simch'üng myönjöp » [Relation entre la société coréenne et les travailleurs immigrés : entretiens approfondis], dans Kim Yi-seon (dir.), *Taminjok tamunhwasaheroüi ihaeng'ül wihan chöngch'aekp'aerödaim kuch'uk (V) : nodong'iju ch'uiwa sahoet'onghapchöngch'aegüi kwaje* [Policy Paradigm for Transition to Multiethnic & Multicultural Society in Korea(V): Achievements and Future Challenges of a Multicultural Policy], Séoul : Korean Women's Development Institute, 2011, p. 121-168.
- KOREA INSTITUTE FOR INTERNATIONAL ECONOMIC POLICY. « Chungguk sahoegyech'ünggujöi palchöngwajönggwa ch'oegünüi t'ükching » [Evolution of China's social stratification and recent characteristics], *Current Issues of the Chinese Economy - KIEP Beijing Branch Briefing*, 13-3 (2010).
- KOREA LABOR FOUNDATION. « VI. Chungguk nodonggyeyakpöp ihaerül topnün chirüiüngdap » [VI. Q&A Pour aider à comprendre la Loi sur les contrats de travail (*Labor Contract Law*)], *Chungguk chinch'ulkiöp nomugwalliannaesö 2009* [Le Guide de gestion du travail pour les entreprises coréennes entrant en Chine de 2009], 2009, p. 139-200.

- LU Xueyi (dir.). *Dāngdài zhōngguó shèhuì jiēcéng yán jiù bàogào* 当代中国社会阶层研究报告 [Rapport de recherche sur la structure des classes sociales chinoises contemporaines], Pékin, Shèhuì kēxué wénxiàn chūbǎn shè 社会科学文献出版社 [Sciences Sociales Academic Press], 2002.
- LU Xueyi (dir.). *Dāngdài zhōngguó shèhuì liúdòng* 当代中国社会流动 [Rapport de Mobilité sociale actuelle de la société chinoise contemporaine], Pékin, Shèhuì kēxué wénxiàn chūbǎn shè 社会科学文献出版社 [Sciences Sociales Academic Press], 2004. Disponible sur : <http://english.china.org.cn/chinese/PI-c/103458.htm>
- MA Xiaoli. « Kihoeŋt'ŭkchip ㉔ - ch'oejŏimgŭm : chungguk ch'oejŏimgŭmjeŭi hyŏnhwanggwa ch'oeŋŭn ch'use » [Dossier spécial ㉔ - Salaire minimum: état actuel et dernière tendance du système de salaire minimum en Chine]. *International Labor Brief*, KLI : Korean Labor Institute, avril 2015, p. 15-36.
- Minimum Wage Council (en Corée du Sud). *Ch'oejŏimgŭm simŭirŭl wihan chuyo nodong kyŏngjejip'yo punsŏk* [Analyse des principaux indicateurs du travail et de l'économie pour la délibération sur le salaire minimum], 2013.
- Minimum Wage Council (en Corée du Sud). *Ch'oejŏimgŭmsimŭip'yŏllam* [Manuel du salaire minimum], 2013.
- Nations Unies et l'OCDE, « Les migrations internationales en chiffres : Contribution conjointe des Nations Unies/DAES et de l'OCDE au Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations et le développement », 3-4 octobre 2013, p. 1-6.
- OIT (Organisation Internationale du Travail), *Situational Analysis of Domestic Work in China*, 2009.
- OIT (Organisation Internationale du Travail), Remuneration in domestic work, *Domestic Work Policy Brief 1*, 2010.
- OIT (Organisation Internationale du Travail), *Domestic workers across the world: Global and regional statistics and the extent of legal protection*, 2013.
- YOON Ja-young. « Kasanodongja nodonggwŏn pojang'ŭl wihan kukchejŏk noryŏk » [Efforts internationaux pour garantir les droits des travailleurs domestiques], *International Labor Brief*, KLI : Korea Labor Institute, avril 2011, p. 1-3.
- YOON Ji-young. « Kasanodong'e kwanhan kakkugŭi ippŏpnye » [Exemples de législation dans chaque pays concernant le travail domestique], *International Labor Brief*, KLI : Korea Labor Institute, avril 2011, p. 4-28.

#### 4.3. Statistiques

- Ambassade et Consulat de Corée du Sud à Qingdao en Chine : « Sandongsŏng kaehwang » [Présentation générale sur Shandong], [réf. du 28 mai 2016].
- Banque mondiale : « Taux de participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15 ans et plus) ».

Bureau des statistiques sous l'Administration des ressources humaines et de la sécurité sociale de Pékin.

Bureau national des statistiques de Chine : *Zhōnghuá rénmin gònghéguó guójiā tǒngjì jú* 中华人民共和国国家统计局 : National Bureau of Statistics of China. Disponible sur : <http://www.stats.gov.cn> (en chinois) ; <http://www.stats.gov.cn/english/> (en anglais).

« Zhōngguó tǒngjì niánjiàn 2009 中国统计年鉴 2009 » [Annuaire statistique de la Chine de 2009]. Disponible sur :

« Le taux de natalité brut (par 1000 habitants) en Chine, la catégorie de la différente ethnique » : « 2010 Nián quánguó fàng kāi pǔchá mínzú rénkǒu jiégòu (zǒng rénkǒu páixù) 2010 年全国放开普查民族人口结构 (总人口排序) » [Structure nationale de la population du recensement national de 2010 (ordre de la population totale)], dans *Guójiā tǒngjì jú zònghé sī biān* 国家统计局综合司编 [Bureau national de la statistique de RPC (dir.)], *2010 Nián dì liù cì quánguó rénkǒu pǔchá tǒngjì 2010 年第六次全国人口普查统计* [Le 6ème recensement de la population chinoise en 2010], 2010.

Direction de l'immigration sous le Ministère de la justice de la Corée du Sud.

E-index national de l'Office national de la statistique en Coée du Sud :

« T'onggyep'yomyōng : yōsōnggyōngjehwaltong'ingu mit ch'amgayul (1995-2015) » [Population active et taux de participation des femmes (1995-2015)]. *Kyōngjehwaltong'ingujosa* [Enquête sur la population active].

« T'onggyep'yomyōng : sōng mit yōllyōngjiptanbyōl koyongnyul (2000-2016) » [Taux d'emploi par sexe et par groupe d'âge (2000-2016)]. *Kyōngjehwaltong'ingujosa* [Enquête sur la population active].

« T'onggyep'yomyōng : sōng mit yōllyōngjiptanbyōl pijōnggyujikkūllojabiyul (2003-2016) » [Taux de travailleurs non réguliers par sexe et par groupe d'âge (2003-2016)]. *Kyōngjehwaltong'ingujosa - kūllohyōngt'aebiyōl pugajosa* [Enquête sur la population active - enquête additionnelle par type de travail].

« T'onggyep'yomyōng : namsōng taebi yōsōng imgūm hyōnhwang (2006-2015) » [L'écart des salaires entre les femmes et les hommes (2006-2015)]. *Koyongnodongbu koyonghyōngt'aebiyōlkūllosilt'aejosa (1in isang kijun)* [Enquête sur les conditions de travail par type d'emploi (plus d'une personne)].

« T'onggyep'yomyōng : sōngbyōl chōimgūmgūllojabiyul (1992-2016) » [Ratio deciles des bas salaires par sexe (1992-2016)]. Disponible sur :

« Sang'yonggūlloja wōlp'yōnggyun kūlloilsu, kūllosigan, imgūmch'ong'aek » [Journée de travail, heures de travail et salaire brut mensuel moyen des employés réguliers].

« Taux d'activité des femmes et taux de participation », *Comparaison des taux de participation des femmes dans le marché du travail dans les grands pays de l'OCDE*.

Employment Permit System (EPS) du Ministère de l'Emploi et du Travail en Corée du Sud. .

Disponible sur : <https://www.eps.go.kr>

Eurostat : « Statistiques sur le salaire minimum, février 2017 ».

*Guójiā tǒngjì jú zònghé sī biān* 国家统计局综合司编 [Bureau national de la statistique de RPC (dir.)],

*2010 Nián dì liù cì quánguó rénkǒu pǔchá tǒngjì* 2010 年第六次全国人口普查统计 [Le 6ème recensement de la population chinoise en 2010], 2010.

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en France. Disponible sur :

<https://www.insee.fr/fr/accueil>

« Le taux d'emploi des hommes et des femmes » : Enquêtes Emploi 2003 à 2011, *Insee Première – N° 1462*.

« Taux d'activité des femmes en 2014 » : Tableaux de l'Économie Française, *Insee Références - Édition 2016*, p. 43.

« Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) en 2017 ».

« Salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques ».

Korea Chamber of Commerce & Industry (KCCI) :

« Informations sur les investissements en Chine », *Politiques sur les investissements en Chine*.

Korea Employment Information Service (KEIS) : *Sanŏp chigŏppyŏl koyonggujo chosa* [Occupational employment statistics : OES], 2009.

Korea Economic Research Institute (KERI) : « Koryŏngch'ŭng saenggyehyŏng kujikcha taech'aengmaryŏn sigŭp » [Urgent : mettre en place des mesures pour les seniors demandeurs d'emploi de subsistance].

Korea Immigration Service, *2017nyŏn Iwŏlho ch'uripkugoeguginjŏngch'aek t'onggyewŏlpo* [Rapport statistique mensuel des politiques d'immigration (janvier 2017)].

Korea National Statistical Office (KOSTAT). Disponible sur :

<http://kostat.go.kr/portal/korea/index.action> (en coréen) ;

<http://kostat.go.kr/portal/eng/index.action> (en anglais).

Korean Statistical Information Service (KOSIS) :

« OECD, Labor force participation rate ».

« Sanŏpchaehaeyul (Samang) (OECD) : 1990-2015 » [Taux d'accident de travail (décès) (OCDE) : 1990-2015]. Disponible sur :

« Population active selon le sexe et l'âge (1963-2014) ». Disponible sur : [http://kosis.kr/statisticsList/statisticsListIndex.do?menuId=M\\_01\\_01&vwcd=MT\\_ZTITLE&parmTabId=M\\_01\\_01#SelectStatsBoxDiv](http://kosis.kr/statisticsList/statisticsListIndex.do?menuId=M_01_01&vwcd=MT_ZTITLE&parmTabId=M_01_01#SelectStatsBoxDiv)

Korea Trade-Investment Promotion Agency (KOTRA)

Marie de Séoul. Disponible sur : <http://citybuild.seoul.go.kr>

Le projet final de rénovation urbaine du quartier chinois (de *Chaoxianzu*) du Garibong-dong à Séoul : le site du Séoul Metropolitan> Logement et urbanisme, immobilier, Projet de Magog> Nouvelles et événements> Nouvelles> « Séoul, offrir une révoation urbaine pour

« le projet du district de Garibong » stationné depuis 10 ans»),  
<http://citybuild.seoul.go.kr/archives/37365>

Ministère de la Famille, de l'Enfance et des Droits des Femmes (en France) : *Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – Chiffres-clés – Édition 2017.*

Ministry of Employment and Labor Reseved en Corée du Sud, « Ch'oejōimgūman kosi » [Annonce officielle du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance)]. Disponible sur :

OCDE : « Écart salarial entre femmes et hommes ». Disponible sur : <http://www.oecd.org/fr/>

« Heures moyennes annuelles ouvrées par travailleur ».

« (OECD) Employment Outlook 2017 ». Disponible sur :

<https://www.oecd.org/france/Employment-Outlook-France-EN.pdf>

« Ratios déciles des salaires bruts > fréquence des bas salaires. »

« Salaires minimums à prix constant en monnaie nationale ».

« Salaires minima en proportion du salaire moyen des salariés à plein temps ».

OCDE ilibrary : « Rapport inter décile des gains bruts (2009-2016) ».

#### 4.4. Les sites associés

Association des femmes *chaoxianzu* à Qingdao : *Ch'ōngdojosōnjongnyōsōnghyōphoe*  
청도조선족여성협회. Disponible sur : <http://www.cwomen.net>

Association des travailleurs domestiques de la Corée du Sud, « Woorunggaksi » :  
*Hangukkasanodongjahyōphoe* « *urōnggaksi* » 한국가사노동자협회 « 우렁각시 ». Disponible  
sur : <http://www.kohwa.or.kr>

Chine informations : Disponible sur : <https://chine.in/>

Nouvel an chinois. Disponible sur : [http://www.chine-informations.com/actualite/nouvel-an-chinois-a-paris\\_62599.html#paris\\_13](http://www.chine-informations.com/actualite/nouvel-an-chinois-a-paris_62599.html#paris_13)

Chunggukhakkwallyōnhōbūsait'ū. [Site d'information de sinology en Corée du Sud]. Disponible sur :  
<http://sinology.org/host/>

Fédération des *Chaoxianzu* à Qingdao : *Ch'ōngdojosōnjokhyōphoe* 청도조선족협회.

Historique des taux de change. Disponible sur : <https://www.oanda.com/lang/fr/fx-for-business/historical-rates>

International Domestic Workers Federation (IDWF). Disponible sur : <http://idwfed.org/en/updates/ilc-107-let-2018-be-the-start-of-freedom-from-abuse-for-domestic-workers>

KOCER (Le Centre de recherches urbaines de la Corée du Sud) : *Hanguktosiyōnguso*  
한국도시연구소.

Korean Society Of Chinese Studies : *Chunggukhagyōnguhoe* 중국학연구회. Disponible sur :  
<https://chinastudy.jams.or.kr/co/main/jmMain.kci>

Korea Visa Portal. Disponible sur : <https://visa.go.kr>

Overseas Koreans Foundation (OKF) : Chaeodongp'ojaedan 재외동포재단. Disponible sur : ,  
recherche en date du 4 mars 2016)

Passport Index. Disponible sur :

Réseau de la sociologie chinoise : *Zhōngguó shèhuì xué wǎng* 中国社会学网. Disponible sur :

Encyclopédie :

« Xianfulun » 先富论

« Jjokbang » 쪽방

« Ajumma » 아줌마

« Kimchi » 김치

Baidu baike 百度百科 :

« Mèngmǔsānqiān » 孟母三遷

## 5. Littératures, essais et témoignages et supports audiovisuels

### 5.1. Littératures, essais et témoignages

CAO Zhenglu, *Minjusuŏp* [Une leçon sur la démocratie], trad. en coéen du chinois par Yeon Gwang-seok, Narumbooks, 2015. (Texte original : 曹征路. 民主课, 台北 : 台灣社會研究雜誌社, 2013.)

SHIN Young-bok. *Tamnon - Shin Young-bok ũi majimak kang'ŭi* [Discours – la dernière conférence de Shin Young-bok], P'aju: Dolbegae, 2015.

### 5.2. Films et supports audiovisuels

CHOMET Sylvain, « Belleville », 2015.

« KBS t'ŭkpyŏlsaengbangsong 'isangajogŭl ch'atsŭpnida' kironmul » [The Archives of KBS Special Live Broadcasting 'Finding Dispersed Families']. 2014. Korea National Commission for UNESCO. Disponible sur : <http://heritage.unesco.or.kr/mows/kbs> 특별생방송-이산가족을-  
[찾습니다-기록물/](http://heritage.unesco.or.kr/mows/kbs)

KIM Ki-young. *La Servante*. 1960.

LEE Show-chun. *Shanghai Belleville*. 2015.

LIM Sang-soo. *The Housemaid*. 2010.

MARANDIN Naël. *La Marcheuse*. 2015.

PEELE Jordan. *Get out*. 2017.









## ANNEXE 1. Liste des interviewé-e-s : Étude de la migration

### 1.1 Yanji en Chine : CHY : Société d'origine

No.		NOM*	Année de naissance	Âge (en 2014)	Statut matrimonial	Nationalité	Lieu de naissance	Niveau d'éducation	Travail		Expérience antérieure de migration
Au Total	Selon le Terrain								Activités antérieures	Travail actuel	
<b>IP: Interviewées principales, femmes <i>chaoxianzu</i></b>											
1	CHY1	ZHU. Y	1955	59	Mariée	Chinoise	Helongjiang	École primaire	Travailleuse industrielle/ Employée au restaurant de l'université	Garde d'enfants chez des particuliers	Corée du Sud, Russie
2	CHY2	RYEUM	1957	57	Veuve	Chinoise	Helongjiang	Collège	Paysanne	Employée de maison (à temps partiel)	Non expérience
3	CHY3	CHA	1964	50	Veuve	Chinoise	Helongjiang	Collège	Paysanne	Employée de maison (à temps partiel)	Non expérience (En préparation à émigrer en Corée du Sud)
4	CHY4	JIN. Y1	1979	35	Mariée	Chinoise	Jilin	Université	Étudiante	Gérante d'un institut privé d'éducation	Études en Corée du Sud
5	CHY5	CHOI. Y	1960	54	Mariée	Chinoise	Jilin	Université	Avocate	Avocate	Aucune expérience
6	CHY6	JIN. Y2	1954	60	Mariée	Chinoise	Jilin	Université	Fonctionnaire	Directrice de centre de leadership de Yanbian	Aucune expérience
7	CHY7	NAM	1954	60	Mariée	Chinoise	Helongjiang	Lycée	Paysanne	S'occupe de ses petits enfants	Corée du Sud
8	CHY8	LI. Y1	1956	58	Mariée	Chinoise	Jilin	Lycée	Paysanne, Institutrice d'école maternelle	S'occupe de ses petits enfants	Corée du Sud
9	CHY9	JIN. Y3	1953	61	Veuve	Chinoise	Jilin	Lycée	Paysanne, Fonctionnaire	Petite commerçante	Corée du Sud
10	CHY10	JIANG. Y1	1971	43	Mariée	Chinoise	Jilin	Collège	Travailleuse industrielle	Employée de la librairie	Corée du Sud
11	CHY11	LI. Y2	1957	57	Mariée	Chinoise	Jilin	Lycée	Paysanne	Paysanne	Aucune expérience
12	CHY12	JIANG. Y2	1952	62	Mariée	Chinoise	Jilin	Lycée	Paysanne	Paysanne (Cadre du Parti Communiste du conseil municipal)	Corée du Sud
13	CHY13	JIN. Y4	1964	50	Mariée	Chinoise	Jilin	Université (Master en Corée du Sud)	Chanteuse	Professeure de l'Université Yanbian	Études en Corée du Sud
14	CHY14	JEONG. Y	1954	60	Mariée	Chinoise	Jilin	Lycée	Paysanne	Petite commerçante	Aucune expérience
15	CHY15	JIN. Y5	1960	54	Mariée	Chinoise	Jilin	Lycée	Travailleuse industrielle	Employée de magasin	Corée du Sud
16	CHY16	SHIN. Y1	1988	26	Mariée	Chinoise	Jilin	Université	nsp**	Infirmière (première profession)	Aucune expérience
<b>IS: Interviewés secondaires, hommes <i>chaoxianzu</i></b>											
17	CHY17	PIAO. Y	Gérant de l'élevage bovin après sa retraite d'enseignant								
18	CHY18	SHIN. Y2	Retraite								
<b>IC: Interviewés.es complémentaires</b>											
19	CHY19	JIN Huashan	Professeure à l'Université de Yanbian, directrice du Centre d'Études Féminines (延边大学女性研究中心)								
20	CHY20	HU Mingzhe	Professeur à l'Université de Yanbian, sociologue (延边大学 社会学系)								
21	CHY21	QUAN Xinzi	Professeure à l'Université de Yanbian, sociologue (延边大学 社会学系)								
22	CHY22	JIANG Chunhe	Retraite de Chercheuse								
23	CHY23	HONG	Étudiante américaine qui fait ses enquêtes à Yanji								
24	CHY24	LEE	54 ans, Nord-coréenne, Employée de maison à temps partiel								
25-29	CHY25-29	Deux étudiants, Trois petits commerçants au marché									

\* Les noms sont les vrais noms de nos interviewés. Pour distinguer ceux ayant le même nom, nous avons ajouté la première lettre de la ville ou du pays d'entrevue - Yanji : Y, Pékin : P, Qingdao : Q, Corée : C, France : F - et le numéro, si nécessaire.

\*\* nsp = ne sait pas

## 1.2. Pékin en Chine : CHP : Société d'immigration

No.		NOM	Année de naissance	Âge	Statut matrimonial	Nationalité	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Niveau d'éducation	Travail		Expérience antérieure de migration
Au Total	Selon le Terrain									Activités antérieures avant la migration	Travail actuel	
<b>IP: Entrevuées principales, femmes <i>chaoxianzu</i></b>												
30	CHP1	JEONG, P	1957	57	Divorcée	Chinoise	Helongjiang	2006	Collège	Paysanne, petite commerçante	Employée de maison (à temps partiel)	Qingdao, Pékin (En préparation à émigrer en Corée du Sud)
31	CHP2	LL P1	1970	44	Mariée	Chinoise	Helongjiang	2007	Lycée professionnelle	Paysanne	Employée de maison (à temps partiel)	Pékin
32	CHP3	JIN, P1	1961	53	Mariée	Chinoise	Helongjiang	2003	Collège	Travailleuse d'usine de machine	Employée de maison (à temps partiel)	Pékin
33	CHP4	HAN, P	1947	67	Mariée	Chinoise	Jilin	2006	nsp	nsp	Intermédiaire d'emploi	Pékin
34	CHP5	WON	1957	57	Mariée	Chinoise	Laoning	1999	École primaire	Ouvrière d'usine de textile, Enseignante	Femme pasteur les soutenante	Pékin
35	CHP6	SEONG	1958	56	Mariée	Chinoise	Jilin	2006	Niveau fin école primaire	Paysanne	Employée de maison (à temps partiel)	Pékin
36	CHP7	HEO	1958	56	Mariée	Chinoise	Helongjiang	2005	nsp	nsp	Employée de maison (à temps partiel)	Pékin
37	CHP8	LL P2	1947	67	Veuve	Chinoise	Helongjiang	1973	Lycée	Fonctionnaire	Présidente de FASC (Association des Seniors <i>chaoxianzu</i> ) après sa retraite	Pékin
38	CHP9	LL P3	1958	56	Mariée	Chinoise	Jilin	1978	Université	Fonctionnaire	Présidente de FAFCP (Association des femmes <i>chaoxianzu</i> à Pékin) après sa retraite	Pékin
39	CHP10	JIN, P2	1954	60	Mariée	Chinoise	Jilin	2003	Lycée	Employée de l'entreprise d'État	Gérante des locations de logements partagés	Corée du Sud Pékin
40	CHP11	LL P4	1955	59	Mariée	Chinoise	Helongjiang	2008	Lycée	Paysanne, Cadre de Parti Communiste	Retraite	Corée du Sud Pékin
41	CHP12	RYOU, P	1958	56	Mariée	Chinoise	Jilin	2011	Lycée	Employée de l'entreprise d'État après le retour de " <i>shangshanxiangiang</i> (上山下乡)"	Gérante des locations de logements partagés	Russie Corée du Sud Pékin
42	CHP13	LL P5	1964	50	Mariée	Chinoise	nsp	nsp	Université	Enseignante	Gérante de l'entreprise de l'Import-Export	Qingdao, Pékin
43	CHP14	SOPIA	1970	44	Mariée	Chinoise	nsp	1995	Université	nsp	Gérante d'une entreprise	Aucune expérience
44	CHP15	QUAN	1974	40	Mariée	Chinoise	nsp	nsp	Université	Journaliste	femme au foyer	Études en Corée du Sud
45	CHP16	JIN, P3	1987	27	Célibataire	Chinoise	Jilin	nsp	Université	nsp	Employée de banque	Aucune expérience
<b>IS: Entrevués secondaires, hommes <i>chaoxianzu</i></b>												
46	CHP17	JIN, P4	Vice-président de FASC									
47	CHP18	LL P6	Journaliste de Minzuribao (民族日报)									
<b>IC: Entrevués.es complémentaires</b>												
48	CHP19	PIAO Guangxing	Professeur à l'Université de Minzu (中央民族大学)									
49	CHP20	ZHENG Xinzhe	Professeur de l'Académie des Sciences Sociales de Chine (中国社会科学院)									
50-52	CHP21-23	Un <i>chaoxianzu</i> qui prépare l'émigration aux Etats-Unis, Une gérante sud-coréenne de l'épicerie coréenne, Une secrétaire de FAFCP										

nsp = ne sait pas

### 1.3. Qingdao en Chine : CHQ : Société d'immigration

No.		NOM	Année de naissance	Âge	Statut matrimonial	Nationalité	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Niveau d'éducation	Travail		Expérience antérieure de migration
Au Total	Selon le Terrain									Activités antérieures avant la migration	Travail actuel	
<b>IP: Interviewées principales, femmes <i>chaoxianzu</i></b>												
53	CHQ1	HUANG. Q	1959	55		Chinoise	Jilin	2005	Collège	Paysanne, Employée d'entreprise d'État	Employée de maison à demeure	Qingdao
54	CHQ2	RYOU. Q	1959	55		Chinoise	Helongjiang	2008	École primaire	Paysanne, Travailleuse dans une usine, Petite commerçante	Employée de maison (à temps partiel)	Qingdao
55	CHQ3	JIN. Q1	1970	44		Chinoise	Laoning	1994	Université	nsp	Directrice générale de l'hôtel. (Secrétaire générale de l'Association des femmes <i>chaoxianzu</i> à Qingdao: AFCQ)	Corée du Sud, Qingdao
56	CHQ4	JIN. Q2	1969	45		Chinoise	Helongjiang	nsp	Université	Avocate	Avocate (Présidente de l'AFCQ)	Qingdao
57	CHQ5	LI. Q1	1967	47		Chinoise	nsp	nsp	nsp	nsp	Directrice d'usine d'emballage	Qingdao
58	CHQ6	CHOI. Q	1966	48		Chinoise	nsp	nsp	nsp	nsp	Gérante de restaurant	Qingdao
59	CHQ7	LI. Q2	1962	52		Chinoise	Jilin	1991	Université	enseignante, Intermédiaire d'usine Gérante d'usine	Gérante des locations de logements partagés	Qingdao
60	CHQ8	GOU. Q1	1965	49		Chinoise	nsp	nsp	nsp	nsp	Gérante de restaurant	Corée du Sud, Qingdao
61	CHQ9	JIN. Q3	1965	49		Chinoise	Helongjiang	2003	Université	jardinière d'enfants	Gérante d'un bar	Corée du Sud, Qingdao
62	CHQ10	JIN. Q4	1968	46		Chinoise	Jilin	1991	Université	Travailleuse de l'entreprise d'État	Gérante d'usine	Qingdao
63	CHQ11	GOU. Q2	1972	42		Chinoise	Dalian	2002	Université	Enseignante, Employée d'une entreprise d'exportation et d'importation	Gérante d'un café	Qingdao
<b>IS: Interviewés secondaires, hommes <i>chaoxianzu</i></b>												
64	CHQ12	PIAO. Q1	Journaliste									
65	CHQ13	PIAO. Q2	Gérant d'agence d'emploi									
<b>IC: Interviewés complémentaires</b>												
66-69	CHQ14-17	Une professeure de l'Université, Une gérante coréenne de restaurant, Vice-président de l'Association coréenne de l'artisanat, Une protestante <i>chaoxianzu</i> appartenante à l'église <i>chaoxianzu</i>										

nsp = ne sait pas

## 1.4. Séoul en Corée du Sud : COR : Société d'immigration

No.		NOM	Année de naissance	Âge	Statut matrimonial	Nationalité	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Niveau d'éducation	Travail		Expérience antérieure de migration
Au Totaal	Selon le Terrain									Activités antérieures avant la migration	Travail actuel	
<b>IP: Entrevuées principales, femmes <i>chaosianzu</i></b>												
70	COS1	HAN. C	1941	73	Veuve	Chinoise	Jilin	1998-2008, 2010-actuel	Arrêtée du collège	nsp	Employée de maison à demeure	Corée du Sud
71	COS2	PIAO. C1	1951	63	Mariée	Chinoise	Jilin	1990, 2013-actuel	Arrêtée du collège	nsp	Employée de maison à demeure	Corée du Sud
72	COS3	JANG. C1	1944	70	Mariée	Chinoise	Helongjiang	2003-actuel	Arrêtée du collège	Paysanne	Retraite depuis une semaine de l'Employée de maison à demeure	Corée du Sud
73	COS4	JIN. C1	1960	54	Mariée	Chinoise	Jilin	2011-actuel	Lycée	Employée de banque	Employée de maison à demeure	Corée du Sud
74	COS5	JANG. C2	1947	67	Mariée	Chinoise	Jilin	2011-actuel (F4)	Collège	Paysanne, Travailleuse d'usine	Employée de maison à demeure	Corée du Sud
75	COS6	SHIN. C	1954	60	Mariée	Chinoise	Helongjiang	2002-actuel (F4)	Lycée	nsp	Employée de maison à demeure	Corée du Sud
76	COS7	YANG	1951	63	Mariée	Chinoise	Jilin	2005-actuel (F4)	Collège	nsp	Employée de maison à demeure	Corée du Sud
77	COS8	CHAE	1954	60	Mariée	Chinoise	Jilin	2009-actuel	Lycée	nsp	Employée de maison à demeure	Corée du Sud
78	COS9	PIAO. C2	1953	61	Veuve	Chinoise	Jilin	2004-actuel (F5)	Collège	nsp	Employée de maison à temps partiel	Corée du Sud
79	COS10	BAL. C	1952	62	Mariée	Chinoise	Jilin	2009-actuel	Collège	nsp	Employée de maison à demeure	Shanghai, Hainan, Guangzhou en Chine, Corée du Sud
80	COS11	CHEN	1940	74	Veuve	Chinoise	Helongjiang	1990-actuel (F5)	Lycée	Enseignante, Travailleuse d'usine	Secrétaire général de la Confédération des <i>Chaosianzu</i> en Corée : CCC (Ancienne employée de maison à demeure)	Corée du Sud
81	COS12	JIN. C2	1955	59	Mariée	Acquis la nationalité coréenne	Jilin	1997	Université	Employée de l'Maison d'Édition	Gérante de restaurant, Présidente de la Fédération des <i>Chaosianzu</i> en Corée)	Corée du Sud
82	COS13	JIN. C3	1951	63	Veuve	Chinoise	Jilin	2000	Lycée	Infirmière, Employée de l'entreprise d'État	Bénévole de l'église et de la FCC?	Russie Corée du Sud
83	COS14	RYOU	1950	64	Veuve	Acquis la nationalité coréenne	Jilin	1991	Arrêtée du collège	Paysanne	Présidente de l'CCC	Corée du Sud
84	COS15	LI. C1	1936	78	Mariée	Acquis la nationalité coréenne	nsp	nsp	nsp	Fontionnaire	Retraite.	Corée du Sud
<b>IS: Entrevués secondaires, hommes <i>chaosianzu</i></b>												
85	COS16	LI. C2	Poète									
86	COS17	JIN. C4	Éditeur d'un journal coréen d'outre-mer									
87	COS18	LI. C3	Président de l'association des Coréens d'outre-mer qui acquissent la nationalité coréenne									
<b>IC: Entrevués complémentaires</b>												
88	COS20	KIM. C1	61 ans, Employée de maison sud-coréenne à temps partiel (Représentante fondatrice de l'Association des travailleurs domestiques en Corée: ATDC)									
89	COS21	JEONG. C	44 ans, Employeuse coréenne de l'employée de maison									
90	COS22	AHN	Secrétaire général de l'ATDC									
91	COS23	KIM. C2	Éditeur d'un journal coréen d'outre-mer									
92-105	COS24-37	Huit sinologues, deux chercheurs qui travaillent les <i>chaosianzu</i> , Une anthropologue, Une féministe, Une secrétaire générale d'une église concernant les <i>Chaosianzu</i> , Un directeur d'une société concernant les <i>Chaosianzu</i>										

nsp = ne sait pas



## 1.5. Paris en France : FRA : Société d'immigration

No.		NOM	Année de naissance	Âge	Statut matrimonial	Nationalité	Lieu de naissance	Année d'arrivée	Niveau d'éducation	Travail		Expérience antérieure de migration
Au Tatal	Selon le Terrain									Activités antérieures avant la migration	Travail actuel	
<b>IP: Interviewées principales, femmes <i>chaoxianzu</i></b>												
106	FRP1	JIN. F1	1970	44	Mariée	Chinoise	Jilin	2005	collège	Paysanne	employée de maison à temps partiel	Russie, France
107	FRP2	JIN. F2	1958	56	Veuve	Chinoise	Jilin	2004	lycée	Gérante d'un jardin d'enfants	employée de maison à temps partiel	Russie, France
108	FRP3	PIAO. F1	1955	59	Veuve	Chinoise	Jilin	1999	collège	Activités de la troupe d'artistes, Travailleuse d'usine	employée de maison à temps partiel, Femme de ménage	France
109	FRP4	PIAO. F2	1957	57	Mariée	Chinoise	Jilin	2007	lycée	Employée de bureau	employée de maison à temps partiel	France
110	FRP5	BAL. F	1952	62	Divorcée	Chinoise	Jilin	1997	collège	Employée d'un hôtel	employée de maison à temps partiel	Corée du Nord, France
111	FRP6	ZHU. F	1981	33	Remariée	Chinoise	Liaoning	2005	École primaire	Employée d'un restaurant	Gérante des locations de logements partagés (Ancienne employée de maison)	France
112	FRP7	JIN. F3	1970	44	Remariée	Chinoise	Jilin	2003	Université	Petite commerçante	gérante d'une association de langue française (Ancienne employée de maison)	France
113	FRP8	CHOL. F1	1974	40	Divorcée	Chinoise	Jilin	2012	collège	Employée d'un grand magasin en Chine, employée de restaurant	Assistante cuisinière dans restaurant coréen, employée de maison	Qingdao, Corée du Sud, France
114	FRP9	JIN. F4	1987	27	Célibataire	Chinoise	Jilin	2009	Université	Étudiante	Étudiante	Étudie en France
115	FRP10	HWANG. F	1983	31	Célibataire	Chinoise	Jilin	2008	université	Étudiante	Étudiante	Étudie en France
116	FRP11	CHOL. F2		31	Célibataire	Chinoise	jilin	2007	lycée	Assistante de coiffeuse coréenne à Pékin	Assistante de coiffeuse	Pékin, France
117	FRP12	JIN. F5	1970	44	Veuve	Chinoise	jilin	2008	collège	Gérante de la société de développement du site	Cuisinière dans restaurant	Pékin, France
118	FRP13	JIN. F6	1970	44	Mariée	Chinoise	heilongjiang	2002	Université	Enseignante	employée du cantine d'une entreprise	Allemande, France
119	FRP14	JIN. F7	1972	42	Mariée	Chinoise (?)	JiLin	2008	NSP	NSP	employée du restaurant	Corée du Sud, France
120	FRP15	HAN. F	1971	43	Mariée	Chinoise	jilin	2010	lycée	Employée de grand magasin en Chine, employée de restaurant	Gérante des locations de logements partagés	Italie, France
121	FRP16	JIN. F8	1962	52	Mariée	Chinoise (?)	jilin	2001	Université	Enseignante	Gérante des locations de logements partagés	France
<b>IS: Interviewés secondaires, hommes <i>chaoxianzu</i></b>												
122	FRP17	SHEO		49 ans,	Gérant d'une petite entreprise de travaux							
123	FRP18	JIANG. F		55 ans,	Gérant des locations de logements partagés clandestins							
124	FRP19	LI. F		27 ans,	Assistent-cuisinier dans restaurant coréen							
125	FRP20	EOM		60 ans,	Gérant d'une petite entreprise de travaux							
126	FRP21	JIN. F9		45 ans,	Gérant de restaurant coréen							
127	FRP22	CHO		55 ans,	Travailleur noir d'une petite entreprise de travaux							
<b>IC: Interviewé.e.s complémentaires</b>												
128-138	FRP23-33	Un professeur <i>chaoxianzu</i> , Deux chercheurs coréens en sociologie, Président de l'Association des Coréens résidant en France, Présidente de l'Association des femmes coréennes résidant en France, Une employée de l'ambassade coréenne en France, Trois gérants de restaurant coréen, Deux pratiquants religieux										

nsp = ne sait pas



## ANNEXE 2. Liste des interviewé-e-s : Étude des expériences de travailleuses domestiques migrantes *chaoxianzu*

Cette liste comprend les travailleuses domestiques actuelles et les anciennes. Et ces dernières sont incluses dans la liste de la société d'immigration où elles ont travaillé.

No.			Nom	Année de naissance	Lieu de séjour	Parcours professionnels				
Au Total des Étude II	Au Total des Étude I	Selon le Terrain				Avant l'Ouverture économique : avant l'affaiblissement des Communes populaires en 1984	Après l'Ouverture économique: Après 1984	Après l'établissement des relations diplomatiques Chine-Corée du Sud en 1992		Travail actuel en 2013 (Statut de séjour)
								Activités antérieures avant la migration	Travail à la société d'immigration (Statut de séjour)	
<b>1.1. Yanji en Chine : CHY : Société d'origine (3 participantes principales à la recherche)</b>										
1	1	CHY1	ZHU. Y	1955	Yanji	Agricultrice dans l'économie collective : depuis 1971	_Agricultrice dans l'économie familiale : 1982-1990 _Travailleuse d'usine : 1991-1992	_Colporteuse : 1992 (8 mois), en Russe _Travailleuse d'usine : 1993-2000 _Employée de restauration : 2001-2010	Travailleuse en Corée du Sud : 2012, 3 mois (statut légal)	Employée de maison à temps partiel
2	2	CHY2	RYEUM	1957	Yanji	Agricultrice	Agricultrice	Employée de maison à temps partiel	Aucune expérience	Employée de maison à temps partiel
3	3	CHY3	CHA	1964	Yanji	Agricultrice	Agricultrice	Employée de maison à temps partiel	Aucune expérience	Employée de maison à temps partiel
<b>1.2. Pékin en Chine : CHP : Société d'immigration (5 participantes principales à la recherche)</b>										
4	30	CHP1	JEONG. P	1957	Pékin	Agricultrice	Petite commerçante	_Petite commerçante _Employée du restaurant, du Karaoké : depuis 2004, à Qingdao	Employée de maison à temps partiel : depuis 2006 ( <i>nongmingong</i> 农民工)	Employée de maison à temps partiel ( <i>nongmingong</i> 农民工)
5	31	CHP2	LI. P1	1970	Pékin		Agricultrice	Agricultrice	Employée de maison à temps partiel : depuis 2006 ( <i>nongmingong</i> 农民工)	Employée de maison à temps partiel ( <i>nongmingong</i> 农民工)
6	32	CHP3	JIN. P1	1961	Pékin	Agricultrice	Travailleuse d'usine	Travailleuse d'usine	Employée de maison à temps partiel : depuis 2001 ( <i>nongmingong</i> 农民工)	Petite commerçante dans la rue ( <i>nongmingong</i> 农民工)
7	35	CHP6	SEONG	1958	Pékin	Agricultrice	Agricultrice	Agricultrice	Employée de maison à temps partiel : depuis 2006 ( <i>nongmingong</i> 农民工)	Employée de maison à temps partiel ( <i>nongmingong</i> 农民工)
8	36	CHP7	HEO	1958	Pékin	Agricultrice	Agricultrice	Agricultrice	Employée de maison à temps partiel : depuis 2005 ( <i>nongmingong</i> 农民工)	Employée de maison à temps partiel ( <i>nongmingong</i> 农民工)
<b>1.3. Qingdao en Chine : CHQ : Société d'immigration (2 participantes principales à la recherche)</b>										
9	53	CHQ1	HWANG. Q	1959	Qingdao	Agricultrice : depuis 1974	Travailleuse temporaire : 1989-1994	_Employée d'un Karaoké : 1 an _Nourrice : 2 ans	Employée de maison à demeure : depuis 2005 ( <i>nongmingong</i> 农民工)	Employée de maison à demeure ( <i>nongmingong</i> 农民工)
10	54	CHQ2	RYOU. Q	1959	Qingdao	Agricultrice	_Travailleuse d'usine	Petite commerçante	Employée de maison à temps partiel : depuis 2008 ( <i>nongmingong</i> 农民工)	Employée de maison à temps partiel ( <i>nongmingong</i> 农民工)

No.			Nom	Année de naissance	Lieu de séjour	Parcours professionnels				
Au Total des Étude II	Au Total des Étude I	Selon le Terrain				Avant l'Ouverture économique : avant l'affaiblissement des Communes populaires en 1984	Après l'Ouverture économique : Après 1984	Après l'établissement des relations diplomatiques Chine-Corée du Sud en 1992		Travail actuel en 2013 (Statut de séjour)
								Activités antérieures avant la migration	Travail à la société d'immigration (Statut de séjour)	

#### 1.4. Séoul en Corée du Sud : COS : Société d'immigration (17 participantes principales à la recherche)

11	70	COS1	HAN, C	1941	Séoul	_Agricultrice : depuis 1956 _Travailleuse de l'usine étatique de gâteaux : de la fin des années 1950 au début des années 1980	Gérante d'auberge : du milieu des années 1980 aux années 1990		_Femme de ménage d'auberge, aide-soignante, employée de maison à demeure : 1998-2008 (sans-papier) _Employée de maison à demeure : depuis 2010 (sans-papier)	Employée de maison à demeure (sans-papier), Elle se repose actuellement dans une église pour se remettre d'une blessure au bras.
12	71	COS2	PIAO, C1	1951	Séoul	Agricultrice : depuis 1967	Agricultrice	Agricultrice	Employée de maison à demeure : 1990 (3 mois), depuis 2004 (statut légal)	Employée de maison à demeure (statut légal, visa-F4)
13	72	COS3	JANG, C1	1944	Séoul	Agricultrice	Agricultrice	Agricultrice	Employée de maison à demeure : depuis 2003 (sans-papier)	N'est plus employée de maison à demeure depuis 1 an (sans-papier)
14	73	COS4	JIN, C1	1960	Séoul	Employée dans le banque : 1982 - 1983	Employée dans le banque : 1984 - 2001	nsp	Employée de restaurant, Employée de maison à demeure : 2011-2013 (sans-papier)	Employée de maison à demeure (sans-papier)
15	74	COS5	JANG, C2	1947	Séoul	Agricultrice	Agricultrice	Agricultrice	Femme de ménage d'auberge, employée de maison à demeure : depuis 2011 (statut légal)	Employée de maison à demeure (statut légal)
16	75	COS6	SHIN, C	1954	Séoul	_Agricultrice _Travailleuse d'usine de métallurgie : 1978 - 1983	Travailleuse d'usine de métallurgie : 1984 - 1991	Travailleuse d'usine de métallurgie : 1992 - 2000	Employée de maison à demeure : 2002 - 2006 (sans-papier), 2007 - présent (statut légal)	Employée de maison à demeure (statut légal) Elle se rétablit actuellement d'un accident de voiture.
17	76	COS7	YANG	1951	Séoul	_Agricultrice _puéricultrice dans une crèche _Travailleuse d'usine de Soda	Travailleuse d'usine de Soda	Employée de restaurant d'une entreprise coréenne	Employée de restaurant, employée de maison à demeure : depuis 2005 (statut légal)	Employée de maison à demeure (statut légal : Visa-F4)
18	77	COS8	CHAE	1954	Séoul	Agricultrice	Petite commerçante	Gérante de restaurant	Employée de restaurant, employée de maison à demeure : depuis 2009 (statut légal)	Employée de maison à demeure (statut légal)
19	78	COS9	PIAO, C2	1953	Séoul	Agricultrice : depuis 1970	Couture domestique	Couture domestique	Employée de restaurant, employée de maison à demeure : depuis 2004 (statut légal)	Employée de maison à temps partiel (statut légal : Visa-F5 = droit de résidence permanente)
20	79	COS10	BAL, C	1952	Séoul	Agricultrice : depuis fin des années 1960 Cadre qui s'occupe des affaires des femmes : depuis 1983	Cadre qui s'occupe des affaires des femmes : depuis 1983	_Employée de restaurant d'une entreprise coréenne à Shanghai : depuis 1996 _Celle à Hainan: depuis 1999 _Celle à Guangzhou : depuis 2000	Employée de restaurant, employée de maison à demeure : depuis 2009 (statut légal)	Employée de maison à demeure (statut légal)

No.			Nom	Année de naissance	Lieu de séjour	Parcours professionnels				
Au Tautal des Étude II	Au Tautal des Étude I	Selon le Terrain				Avant l'Ouverture économique : avant l'affaiblissement des Communs populaires en 1984	Après l'Ouverture économique: Après 1984	Après l'établissement des relations diplomatiques Chine-Corée du Sud en 1992		Travail actuel en 2013 (Statut de séjour)
								Activités antérieures avant la migration	Travail à la société d'immigration (Statut de séjour)	
21	80	COS11	CHEN	1940	Séoul	_Enseignante : 1959 - 1968 _Agricultrice : 1969 - 1976 _Travailleuse d'usine : 1977 - 1985	_Travailleuse d'usine : 1977 - 1985 _Vendeuse clandestine ambulante de médicaments en Corée du Sud : 1989 _Employée de restaurant en Corée du Sud : depuis 1990		_Employée de restaurant, femme de ménage d'auberge, journalière dans le chantier et employée de maison à demeure : depuis 1992 (sans-papier, statut légal : depuis 2009)	Secrétaire général de la Confédération des Chaosxianzu en Corée : CCC (statut légal)
22	7	CHY7	NAM	1954	Yanji	Agricultrice	Agricultrice	Agricultrice	_Employée de restaurant : 2003-2006 _Employée de maison à demeure : 2007-2009	S'occuper les petits d'enfants à Yanji : depuis 2010
23	8	CHY8	LI Y1	1956	Yanji	_Agricultrice _Jardinière d'enfants : 1977 - 1981	Agricultrice, gérante de la Manufacture domestique du myeontae (colin d'Alaska) : depuis 1985	Agricultrice, gérante de la Manufacture domestique du myeontae (colin d'Alaska) : depuis 1985 - 2003	Aide-soignante : 2004 - 2011 (sans-papier, statut légal depuis 2011)	S'occuper les petits d'enfants à Yanji : depuis 2012
24	9	CHY9	JIN. Y3	1953	Yanji	_Agricultrice _Couturière de l'entreprise d'État	Couturière de l'entreprise d'État	_Fontionnaire	Aide-soignante : depuis le mars 2011 (statut légal)	Petite commerçante à Yanji : depuis le juillet 2011
25	15	CHY15	JIN. Y5	1960	Yanji	Travailleuse d'usine	Travailleuse d'usine	Travailleuse d'usine	Employé de restaurant, femme de ménage, employée de maison à demeure : 2008 - 2011 (statut légal)	Employée d'une boutique du gateaux du riz à Yanji : depuis 2012
26	40	CHP11	LI. P4	1955	Pékin	_Agricultrice _Cadre communiste	_Gérant de restaurant _Vendeuse clandestine ambulante de médicaments en Corée du Sud : 1988 (2 mois)	Gérant de restaurant	Employée de maison à demeure : 1995 - 1997 (sans-papier), 2005 - 2007 (sans-papier)	Non activité à Pékin : depuis 2008
27	41	CHP12	RYOU. P	1958	Pékin	_Agriculture : "shangshanxiang (上山下乡)" _Employée de l'entreprise d'État : depuis 1976	_Commerçante _Vendeuse clandestine ambulante de médicaments en Corée du Sud : 1990 _Colporteuse en Russie : 1991	_Commerçant _Gérante de restaurant : 1999 - 2003	_Employée de maison à demeure : 1994 - 1999 (sans-papier) _Employée de restaurant, gérant de restaurant : 2004 - 2011 (statut légal)	Gérante des locations de logements partagés à Pékin : depuis 2011
<b>1.5. Paris en France : FRP : Société d'immigration (8 participantes principales à la recherche)</b>										
28	106	FRP1	JIN. F1	1970	Paris		Agricultrice: depuis le milieu des années 1980, en Chine	Colporteuse: en 2000 (8mois), en Russie	_Assistante-cuisinière dans restaurant coréen : depuis 2005 (3 ans), en France _Employée de maison : depuis 2008 (5 ans), en France (sans-papier)	Employée de maison à temps partiel (sans-papier)
29	107	FRP2	JIN. F2	1958	Paris	S'occuper d'un jardin d'enfants	Gérante d'un jardin d'enfants : 1997-2003	_Gérante d'un jardin d'enfants : 1997-2003, en Chine _Colporteuse: depuis 1994 (3 ans), en Russie	Employée de maison : depuis 2004 (9 ans), en France (sans-papier)	Employée de maison à temps partiel (sans-papier)
30	108	FRP3	PLAO. F1	1955	Paris	Activités de la troupe d'artistes	_Petite commerçante _Travailleuse d'usine	Employée d'auberge	_Femme de ménage d'un magasin de meubles : en 1999, en France _Employée de maison : de 2000 au présent, en France _Femme de ménage : de 2008 au présent, en France (sans-papier)	Employée de maison à temps partiel et Femme de ménage (sans-papier)

No.			Nom	Année de naissance	Lieu de séjour	Parcours professionnels				
Au Tautal des Étude II	Au Tautal des Étude I	Selon le Terrain				Avant l'Ouverture économique : avant l'affaiblissement des Communs populaires en 1984	Après l'Ouverture économique: Après 1984	Après l'établissement des relations diplomatiques Chine-Corée du Sud en 1992		Travail actuel en 2013 (Statut de séjour)
								Activités antérieures avant la migration	Travail à la société d'immigration (Statut de séjour)	
31	109	FRP4	PLAO. F2	1957	Paris	Employée de bureau de l'entreprise d'État	Employée de bureau	Employée de bureau	_ Employée de maison à temps partiel et employée de restaurant coréen: depuis 2007, en France (sans-papier)	Employée de maison à temps partiel et employée de restaurant coréen (sans-papier)
32	110	FRP5	BAL. F	1952	Paris	Travailleuse de l'entreprise d'État	Femme de ménage d'un hôtel	Colporteuse: depuis 1990 (plusieurs fois), en Corée du Nord	_ Employée des locations de logements partagés: 1997-2000, en France _ Employée de maison: depuis 2001, en France (sans-papier)	Employée de maison à temps partiel (sans-papier)
33	111	FRP6	ZHU. F	1981	Paris			_ Livreuse de journaux : en Chine _ Employée d'un restaurant : en Chine	_ Employée de maison à demeure : 2005, en France (sans-papier) _ Employée d'un restaurant : 2006-2009, en France _ Gérante des locations clandestines de logements partagés : depuis 2010, en France	Gérante des locations clandestines de logements partagés (sans-papier)
34	112	FRP7	JIN. F3	1970	Paris		Petite commerçante	Petite commerçante : en Chine	_ Employée de maison à demeure : 2004-2008, en France (sans-papier) _ Employée d'un restaurant : 2009-2010, en France (sans-papier)	Secrétaire générale d'une association de langue française (statut légal)
35	113	FRP8	CHOL. F1	1974	Paris	-	Employée d'un grand magasin : depuis 1991	_ Femme de ménage d'hôtel : depuis 1993 _ Employée de restaurant, travailleuse d'usine : depuis 1997, à Qingdao _ Employée de restaurant, travailleuse d'usine : depuis 2006, en Corée du Sud (sans-papier)	_ Employée de restaurant, des locations clandestines de logements partagés et employée de maison à demeure au foyer taïwanais, celle à temps partiel : depuis 2012, en France (sans-papier)	Employée des locations clandestines de logements partagés et employée de maison à temps partiel (sans-papier)

No.			Nom	Année de naissance	Lieu de séjour	Parcours professionnels				
Au Total des Étude II	Au Total des Étude I	Selon le Terrain				Avant l'Ouverture économique : avant l'affaiblissement des Communes populaires en 1984	Après l'Ouverture économique: Après 1984	Après l'établissement des relations diplomatiques Chine-Corée du Sud en 1992		Travail actuel en 2013 (Statut de séjour)
								Activités antérieures avant la migration	Travail à la société d'immigration (Statut de séjour)	

**1.6. 11 participantes secondaires à la recherche : Les employées dont la nationalité différente, les employeurs, etc.**

36	24	CHY24	LEE	1960	Yanji	Employée de maison nord-coréenne à temps partiel (sans-papier)
37	88	COS20	KIM. C1	1953	Séoul	Employée de maison sud-coréenne à temps partiel (l'Association des travailleurs domestiques en Corée (ATDC))
38	6	CHY6	JIN. Y2	1954	Yanji	Employeuse : Retraite, Directrice de centre de leadership de Yanbian
39	43	CHP14	SOPIA	1970	Pékin	Employeuse : Gérante d'une entreprise
40	62	CHQ10	JIN. Q4	1968	Qingdao	Employeuse : Gérante d'une entreprise
41	89	COS21	JEONG. C	1970	Séoul	Employeuse coréenne : Chercheuse
42	33	CHP4	HAN. P	1947	Pékin	Intermédiaire d'emploi domestique : depuis 2006
43	34	CHP5	WON	1957	Pékin	Femme pasteur qui les soutient les travailleuses domestiques <i>chaoxianzu</i>
44	90	COS22	AHN	nsp	Séoul	Secrétaire général de l'ATDC
45	65	CHQ13	PIAO. Q2	nsp	Qingdao	Gérant d'agence d'emploi (domestique)
46	94	COS24	TAE	nsp	Séoul	Secrétaire générale d'une église concernant les <i>Chaoxianzu</i>





## ANNEXE 3. Principaux repères chronologiques de la Chine (1911- 2011)

Les informations suivantes sont basées sur les chronologies des trois livres : Sanjuan Thierry (dir.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine, op. cit.* ; Tania Angeloff, *Histoire de la société chinoise 1949-2009, op. cit.* ; Marylène Lieber, Tania Angeloff, *Chinoises au XXI<sup>e</sup> siècle. op. cit.* Les événements relatifs aux femmes chinoises sont marqués en rouge.

### 3.1. Période moderne : 1839-1949

1911 – La révolution chinoise de 1911 (révolution Xinhai).  
1912, 1<sup>er</sup> janvier – Proclamation par Sun Yat-sen de la République de Chine à Nankin.  
1916-1927 – Période des « seigneurs de la guerre ».  
1919 – Mouvement national et modernisation du 4 mai.  
1921 – Création du Parti communiste chinois à Shanghai.  
1927 – Retournement de Chiang Kai-shek contre ses alliés communistes à Shanghai.  
1927-1937 – Gouvernement nationaliste de Nankin.  
1931- Les Japonais envahissent la Mandchourie.  
1934-1935 – La Longue Marche.  
1937 – Offensive générale des Japonais et, en décembre, massacre de Nankin.  
1945 – Capitulation du Japon.  
1945-1949 – Guerre civile entre nationalistes et communistes

### 3.2. République populaire de Chine depuis 1949

1949, 1<sup>er</sup> octobre – Proclamation de la République populaire de Chine par Mao Zedong place Yian'anmen.  
**1949 – Création de la Fédération nationale des femmes de Chine (All-China Women's Federation : ACWF).**  
1950-1953 – Guerre de Corée.  
1950 – Lancement de la réforme agraire.  
**1950 – Loi sur le mariage stipulant notamment l'égalité entre époux.**  
1952 – Campagne dite des Trois *anti*-contre la corruption, le gaspillage et la bureaucratie. La création de la préfecture autonome des *chaoxianzu* du Yanbian.  
**1954 – Entrée du Principe d'égalité femmes-hommes dans la Constitution.**  
1956-1957 – Mouvement des « Cent Fleurs » (mai 1956) et campagne « anti-droitière » de répression des intellectuels. Première vague de collectivisation en milieu rural.  
1958-1961 – Grand Bond en avant et famine ; création des communes populaires. Entrée en

vigueur du livret de résistance (*hukou*) ; Grande famine.

**1958 – Encouragement au travail des femmes (création de crèches et de cantines).**

1961 – Abandon de la politique du Grand Bond. Début de décollectivisation.

1960 – Rupture sino-soviétique.

1964 – Premier essai nucléaire.

1966-1976 – Révolution culturelle.

1967-1968 – Chaos social et politique, guerre civile, puis répression contre les Gardes rouges.

1968 – Envoi de 16 millions de Gardes rouges à la campagne.

1969 – Incidents sino-soviétiques sur l'Oussouri.

1971 – Accession de la République populaire à l'Organisation des Nations unies ; mort de Lin Biao.

1972 – Voyage de Nixon à Pékin.

1976 – Fin du régime de Mao : Mort en janvier de Zhou Enlai, puis en septembre de Mao Zedong ; arrestation de la « Band des quatre ».

### 3.3. Période des réformes et de l'ouverture : depuis 1978

1978 – Arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping ; lancement des « réformes et de l'ouverture » des Quatre modernisations ; début de la décollectivisation des terres agricoles.

1979 – Lancement officiel de la politique de l'enfant unique.

1980 – Combat entre les conservateurs et les réformateurs. Triomphe de Deng Xiaoping. Hu Yaobang devient secrétaire général du Parti communiste ; création de quatre zones économiques spéciales (Zhuhai, Shenzhen, Shantou et Xiamen) ; Libération du système des prix.

**1980 – Seconde loi sur le mariage rappelant notamment l'égalité entre époux qui libéralise le divorce et introduit la politique de l'enfant unique. Ratification par la Chine de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.**

1981 – Mise en place des réformes économiques.

1982 – Promulgation d'une nouvelle constitution.

**1982 – Modification de la Constitution en faveur d'une plus grande égalité femmes-hommes (droit des femmes à participer aux prises de décisions politiques, économiques et familiales).**

1983 – Relance d'une décollectivisation agricole radicale.

1984 – Tournée de Deng Xiaoping dans les zones économiques ; Lancement de la réforme économique urbaine ; ouverture de quatorze villes côtières (Dalian, Qinhuangdao, Tianjin, Yantai, Qingdao, Lianyungang, Nantong, Shanghai, Ningbo, Wenzhou, Fuzhou, Guangzhou, Zhanjiang et Beihai) ; reprise des relations sino-soviétiques.

1985 – Ouverture de trois deltas (rivière des Perles, Fujian méridional et Yangzi) ; Achèvement de la décollectivisation agricole. Réforme de l'éducation.

1986 – Égalité des droits femmes-hommes dans le code civil. Loi sur l'instruction obligatoire pour filles et garçons. Adoption par le Conseil d'État du Règlement sur le travail des femmes et les soins aux enfants.

1988 – Création de la Zone économique spéciale de Hainan, ouverture des péninsules du Shandong et du Liaodong, et de toutes villes côtières ;

1988 – Adoption par le Conseil d'État du Règlement sur la Protection des personnels féminins et des travailleurs sous l'intitulé : « Règlement sur la Protection au travail ».

1989 – Mouvement étudiant et répression de Tian'anmen le 4 juin ; Jiang Zemin remplace Zhao Ziyang au poste de secrétaire général du Parti communiste.

### 3.4. Période contemporaine depuis 1990

1992 – Tournée de Deng Xiaoping dans le Sud de la Chine et à Shenzhen : renforcement des réformes économiques ; définition en décembre d'une « économie socialiste de marché » ; l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Corée du Sud.

1992 – Loi sur la Protection des droits et des intérêts des femmes.

1993 – Jiang Zemin devient président de la République. Émeutes de paysans dans le Sichuan.

1993 – Publication des objectifs du 1<sup>er</sup> programme de développement des femmes (1995-2000).

1994 – Convertibilité partielle du yuan ; nouveau taux de change ; réforme fiscale redistribuant les impôts entre gouvernement central et pouvoirs locaux.

1994 – Loi sur le travail. Rappel du principe de non-discrimination (article 13 et 14).

1995 – Quatrième conférence mondiale sur les femmes (sous l'égide de l'ONU), Pékin. Publication du 1<sup>er</sup> programme d'action 1995-2000 pour le développement des femmes chinoises.

1997 – Mort de Deng Xiaoping ; rétrocession de Hong Kong.

1998 – Libération du marché du logement.

1999 – Émeutes paysannes dans le Hunan.

2000 – Lancement d'une politique de développement de l'Ouest chinois ; Réaffirmation de la politique de l'enfant unique dans les médias. Rapport sur l'application de la Déclaration de

Beijing et du plan d'action pour le développement des femmes (Beijing + 5).

2001 – Entrée dans l'Organisation mondiale du commerce.

2002 – Inscription de la théorie des « trois représentations » (forces productives, monde culturel moderne, peuple) dans les statuts du Parti communiste ; Hu Jintao devient secrétaire général du Parti communiste.

2003 – Hu Jintao devient président de la République.

2004 – Protestation contre les bas salaires à Shenzhen et dans les ZES.

2005 – Conflits commerciaux sur les textiles avec les États-Unis et l'Union européenne ; taux de change du yuan fixé par rapport à un panier de monnaies (dollar, euro, yen).

2001 – Amendement de la seconde loi sur le mariage : interdiction légale de la bigamie et de la violence domestique. Lancement du 2<sup>e</sup> programme pour le développement des femmes (2000-2010), dépathologisation de l'homosexualité.

2002 – Loi sur la population et sur le planning familial stipulant que le mari et la femme assument de concert la responsabilité du planning familial et que les avortements sélectifs sont interdits.

2005 – Révision de la Loi sur la Protection et les Intérêts des Femmes.

2008 – Loi sur l'obligation du contrat de travail ; loi sur la propriété foncière rurale ; projet de réforme du système de santé ; jeux Olympiques à Pékin ; licenciement d'un demi-million de citoyens sous l'effet de la crise financière mondiale.

2011 – Lancement du 3<sup>e</sup> programme pour le développement des femmes, 2011-2020.



